

LES
NIECES DE MAZARIN

ÉTUDES DE MŒURS
ET DE CARACTÈRES AU XVII^e SIÈCLE

PAR

AMÉDÉE RENÉE



—◆—
TROISIÈME ÉDITION

ENRICHIE DE NOUVEAUX DOCUMENTS INÉDITS

—◆—

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1857

Droit de traduction et de reproduction réservé.

LES

NIÈCES DE MAZARIN

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

LES
NIECES DE MAZARIN

ÉTUDES DE MŒURS
ET DE CARACTÈRES AU XVII^e SIÈCLE

PAR

AMÉDÉE RENÉE



TROISIÈME ÉDITION

ENRICHIE DE NOUVEAUX DOCUMENTS INÉDITS

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1857

Droit de traduction et de reproduction réservé.

IV. N. 40

LES NIÈCES



DE MAZARIN.



Tel est le privilège de ce dix-septième siècle, dont on s'occupe toujours, que tous ceux qui ont vécu de cette grande vie nous semblent dignes de la postérité, et faits pour poser devant l'histoire comme dans ces galeries de Versailles que leurs portraits peuplent encore. Des érudits très-complaisants pour ces personnages si charmants et si fiers, des écrivains de grand renom, épris de passion pour ces belles figures, ont, de nos jours, intéressé le public à ces évocations du passé. Le cadre modeste de la biographie s'est fort agrandi dans leurs mains ; elle n'est devenue qu'un moyen heureux pour faire mouvoir sur la scène, autour de l'héroïne ou du héros, tout le groupe brillant des contemporains.

Nous ne prétendons pas faire aux nièces de Mazarin

une aussi grande part dans l'histoire, ni raconter la guerre, la politique, à propos de ces séduisantes Italiennes que la baguette de leur oncle transporta loin de leur patrie, et qui, après d'étranges aventures, allèrent errer et mourir en différents pays. Tâchons de nous renfermer chez Mazarin, et d'éclaircir ce qui est de son origine, de sa famille, de sa jeunesse, et de ces particularités de la vie intérieure qui influèrent sur la destinée de ses nièces.

Jules Mazarin gouvernait la France depuis cinq ans déjà lorsqu'il fit venir de Rome, où résidaient tous ses parents, quatre des enfants de ses sœurs. Ce ne fut qu'après cette longue épreuve que, se croyant solidement établi, il songea à se faire une famille en France. Les troubles de la Fronde, en effet, n'éclatèrent point dès le lendemain de son élévation. Les commencements de son pouvoir furent paisibles et glorieux. « Dans les premières années de la régence, dit madame de Motteville, la cour étoit si tranquille et notre vie si délicieuse qu'il nous étoit impossible de ne la pas aimer. » Sans être populaire, cet Italien, souple et charmant, ce politique consommé que Richelieu avait pris pour successeur, avait su, à force d'adresse et de ménagements, se faire accepter dans ces jours difficiles d'une régence. Rapprochement singulier : ce fut lorsque Mazarin donnait à la France la paix de Westphalie, et rachetait à si haut prix son origine étrangère, que la France s'en souvint, eut honte de cet homme et le

chassa. Quand cette tempête le surprit, il avait depuis quelques mois ses nièces auprès de lui.

Quelle était l'origine de Mazarin? Quelle était sa famille? C'est un point mal éclairci, et où il ne paraît pas s'être fort soucié de porter la lumière. Il eut l'envie pourtant, assure-t-on, de faire travailler à sa généalogie¹. Dans ce but, il dépêcha un de ses confidents en Italie, en Sicile; mais sa mort interrompit le travail qu'il avait attendu un peu tard pour entreprendre; Mazarin, il est vrai, eut beaucoup mieux à faire.

Les mille pamphlets de la Fronde, les *Mazarinades*, ont eu beau jeu dans cette obscurité, et n'ont épargné ni sa famille, ni sa naissance, ni sa jeunesse. Ces écrits-là sont de peu d'autorité, et on ne puise à pareille source qu'avec précaution. La passion dont ces libelles ont été l'écho n'y regarda pas de bien près; mais ce fut celle du temps en général. Ils peuvent fausser les faits, mais ils attestent les opinions: ils nous répètent assez fidèlement ce qu'on a dit, ce qu'on a cru; l'époque s'y retrouve: c'est à ce titre que de tels écrits sont vrais et valent la peine d'être consultés; voyons ce que nous disent les *Mazarinades*.

En voici une des premiers temps de la Fronde, où se retrouve l'inspiration du cardinal de Retz; car l'auteur tenait au clergé de Paris; il était curé de Saint-Roch et se nommait Brousse. Que nous raconte-t-il *du Mazarin*?

¹ Voir *Appendice* (A).

« Quoiqu'il prenne les haches avec le faisceau de verges pour ses armes, il ne faut pas s'imaginer que ce soient celles qui servoient de marque d'autorité aux anciens sénateurs de Rome, mais bien les haches dont son ayeul fendoit du bois, et les houssines dont son père fouëttoit les chevaux¹. . . Tout Rome sçait ce qu'il étoit, et le rang qu'il tenoit pour lors dans les maisons des cardinaux Sachetti et Antonio. Chacun sçait aussi que son esprit avoit été formé sous l'astre de Mercure..., qu'il fit voyage à Venise et à Naples pour apprendre les piperies qu'on pratique dans les jeux de hasard, dont il devint maître, et si parfait qu'on lui donnoit par excellence le nom de pipeur. . .² »

C'est ainsi que ce curé, frondeur et janséniste, peignait à ses ouailles le cardinal Mazarin. La Fronde avait en Italie des correspondants qui charitablement l'avaient mise au fait de cette chronique édifiante. Le Mazarin était fils d'un chapelier de Palerme, contraint par une banqueroute de s'expatrier. Les pamphlétaires, à quelques variantes près, sont d'accord sur ce point. Le plus allégorique de tous nous assure que « la For-

¹ On fit cette épigramme sur son blason :

Pour parler avec équité
Il n'est personne qui ne sache
Qu'il a justement mérité
Les verges, la corde et la hache.

² *Lettre d'un religieux à monseigneur le prince de Condé, contenant la vérité de la vie et mœurs du cardinal Mazarin.* — A Paris, 18 janvier 1649.

tune accoucha de ce monstre pendant son divorce avec la vertu ; puis il ajoute :

« Je connois son pays ; et la Sicile même, qui ne l'avoue que pour notre honte, m'a fait sçavoir son origine chez un cabaretier de ses parents en la ville de Palerme. J'y sçus la banqueroute de son père, qui étoit chapelier et boutonnier de son métier ; et comme il se retira à Rome, il y mit son fils auprès du connetable Colonne. De là il passa au service du cardinal Antonio Barberini..... Il s'y signala par ses débauches, et fut l'intendant des plaisirs déshonnêtes de la cour de Rome. »

On voit à quelles sources avait puisé l'auteur. Laissons-le parler encore . « Ce Sicilien, de la plus basse populace de Sicile.... dit qu'il étoit d'une race de vieille faction angevine ou françoise... Il eût mieux fait de se dire bourgeois de l'univers et fils de la terre, comme les Cyclopes, ses compatriotes¹..... »

Ainsi, Mazarin se serait vanté de descendre de ces Angevins conquérants de la Sicile, c'est-à-dire d'être un Français de la plus vieille souche : ce que ses ennemis n'étaient guère disposés à croire. Condé l'appelait militairement « un gredin de Sicile, » gredin de naissance, gredin de fortune. C'étoit le mot d'ordre des frondeurs de le nommer *le Sicilien* ; né sujet du roi d'Espagne, n'en devait-on pas conclure qu'il lui

¹ *Lettre du chevalier Georges, 26 janvier 1649.*

était vendu ¹ ? Cela prêtait d'ailleurs aux réminiscences historiques ou mythologiques. « Peut-on se fier, dit l'un, à ce qui vient de Sicile ? Et ce capelan ne vouloit-il point continuer les Vespres en France ?... Il est né sur la même terre où les monstres furent accablés par la foudre... Son extraction est si basse qu'on diroit presque qu'il n'a point de père ². » Maintenant écoutons Scarron :

Elle fit du val de Mazare
Sortir ce ministre si rare ;

¹ Gabriel Naudé, bibliothécaire du cardinal, publia pendant la Fronde une sorte de plaidoyer en sa faveur, sous le titre de *Mascurat*. Il lui assigne pour ancêtre un certain Johannes Marinus ou Mazarinus, neveu d'Alaimus Leontinus, que le roi Pierre d'Aragon ou son successeur Jacques aurait fait jeter dans la mer, avec deux de ses neveux, pour avoir favorisé les tentatives des Français en Sicile (1283 ou 1286). *Mascurat* cite des textes latins qui donnent bien quelques détails sur le crime d'Alaimus et son châtement, mais qui ne servent guère à coup sûr à attacher Pietro Mazarini, père du cardinal, à cet ancêtre prétendu. C'est une généalogie qui resterait à reconstruire tout entière depuis le treizième jusqu'au dix-septième siècle.

Aubery, dans son *Histoire du cardinal Mazarin*, se borne à copier Naudé et saute également de ce Johannes Marinus ou Mazarinus à Pierre Mazarin, père du cardinal. On voit que ni l'un ni l'autre ne semble avoir pris fort au sérieux sa tâche de généalogiste. On lit dans le *Mascurat*, p. 26, que le cardinal menaça de la Bastille un prêtre d'Avignon, Thomas Bopnet, s'il publiait une généalogie forgée par lui, *di casa Mazarini*. G. Naudé aurait-il aussi été menacé de la Bastille ?

² *Lettre du P. Michel*, 19 févr. 1649. — On lit, dans un pamphlet, que Mazarin était fils d'un marchand de chapelets dont les ancêtres étaient juifs, et avaient pris le nom de leur ville natale.

De Mazare vient Mazarin.
 Comme on dit le Manceau du Maine,
 Le Tourangeau de la Touraine,
 Basque, Champagne ou le Picard...
 Comme en usent, en nostre France,
 Les faquins de basse naissance ¹.

A la fin comme au début de la Fronde, on bafoue le Sicilien ². Parmi les pièces les plus répandues, voici un *Virelay sur les vertus de Sa Faquinance* :

Il est de Sicile natif;
 Il est toujours prompt à mal faire;
 Il est fourbe au superlatif;
 Il est de Sicile natif.
 Il est lâche, il est mercenaire...
 Il n'est qu'à son bien attentif...
 Le peuple ne cesse de braire :
 Il est de Sicile natif;
 Il est toujours prompt à mal faire.

On ne sait quel est ce chétif,
 Quel est son père présomptif,
 D'où nous est venu ce faussaire;
 S'il est noble ou s'il est métif;
 Et la cour, comme le vulgaire,

¹ *Mazarinade*; Paris, 1649. Cette pièce, qui a donné son nom à tous les pamphlets du temps, fut attribuée à Starron; il la désavoua après la Fronde. Ce libelle porte bien le cachet de sa verve burlesque et de son cynisme.

² Voici quelques titres de *Mazarinades*: *L'Icare sicilien*. — *Le Papillon sicilien*. — *Le Géant sicilien terrassé par les bons françois*, etc.

Chante pour tout point décisif :
Il est de Sicile natif ;
Il est toujours prompt à mal faire '.

Ainsi, cette origine sicilienne était le *seul point décisif* ; l'on s'accordait généralement aussi à établir en vers comme en prose que le Mazarin était fils d'un chapelier, quelques-uns disent un bonnetier ; mais il n'y a pas loin de l'un à l'autre. Naudé, bibliothécaire de Son Éminence, n'avait-il pas imprimé, lui aussi, que le cardinal était fils d'un bonnetier de Rome ? Mais c'était avant d'être à ses gages.

Après les pamphlets viennent les Mémoires, la plupart écrits par des gens qui n'étaient pas les amis de Mazarin. Ses adversaires de la Fronde lui ont continué une guerre posthume. Le cardinal de Retz surtout, le père des *Mazarinades*, le traite toujours comme au plus fort de la bataille. Ses Mémoires sont, de tous les pamphlets, celui dont Mazarin a le plus souffert, car celui-là est resté.

« Sa naissance, dit-il, étoit basse et son enfance étoit honteuse. Au sortir du Colisée, il apprit à piper, ce qui lui attira des coups de bâton d'un orfèvre de Rome, appelé Morato. Il fut capitaine d'infanterie en Valteline, et Bagni, son général, m'a dit qu'il n'y passa que pour un escroc. Il eut la nonciature extraordinaire par la faveur du cardinal Antoine, qui

ne s'acquéroit pas, dans ce temps-là, par de bons moyens¹. »

Un tel langage a de quoi surprendre, de cardinal à cardinal : c'est faire bon marché de l'honneur du corps. Madame de Motteville, qui n'avait pas d'aussi graves motifs de réserve, ne traite pas ainsi Mazarin de Turc à More. Sans s'expliquer tout à fait sur son origine, elle dit que ses parents menaient à Rome une médiocre existence; et que sa jeunesse y avait laissé un mauvais renom. Il est vrai qu'elle avait à se plaindre de Mazarin, soit pour elle-même, soit pour les siens, et son témoignage, quoique sincère, se ressent un peu de ses rancunes.

Quant au duc de Saint-Simon, il n'avait point connu le cardinal; mais pouvait-il manquer de prendre à partie sa généalogie? Saint-Simon, en fait de parchemins, ne trouvait que les siens d'irréprochables. « Jamais, dit-il, on n'a pu remonter plus haut que le père de cette trop fameuse Éminence, ni savoir où elle est née, ni quoi que ce soit de sa première jeunesse. On sait seulement qu'ils étoient de Sicile; on les a crus des manants de la vallée de Mazare, qui avoient pris le nom de Mazarin, comme on voit, à Paris, des gens qui se font appeler Champagne et Bourguignon. » Saint-Simon se rappelait les *Mazarinades*.

Parmi les autorités les plus récentes, Sismondi qua-

¹ *Mémoires du cardinal de Retz*, t. LXIV, p. 186, coll. de Petitot.

lifie Mazarin « un gentilhomme qui était né à Rome de parents siciliens. » Walckenaer hasarde une opinion fort opposée. « Romanciers et poètes, s'écrie-t-il, vous dont l'imagination se complaît dans les chutes rapides et les élévations subites, contemplez cet enfant qui se joue sur le rivage de Sicile, près de la ville de Mazarra. Sa famille n'a pas même de nom; c'est un des enfants de Pierre, de ce pêcheur dont vous voyez là-bas l'humble cabane; mais un jour viendra que ce bambin sera Jules de Mazarin, couvert de la pourpre romaine, etc. ¹. »

Voilà ce que nous avons rencontré de plus poétique sur Jules Mazarin; cette agréable idylle ne vaut-elle pas bien l'histoire du bonnetier et de sa banqueroute, ou même la prétention du gentilhomme angevin? Malheureusement on ne peut se contenter ici d'une simple pastorale, et nous demanderons à l'historien de madame de Sévigné où il a puisé ces renseignements. Une note de son livre nous répond que des recherches récentes, dues à un savant italien, sur l'origine de la famille Mazarin, ont constaté ces faits. M. Walckenaer doit cette communication, nous dit-il, à M. Artaud de Montor. Voilà, on en conviendra, un renseignement de grande autorité! Mais quel est le nom de cet Italien, je vous prie? Quel est le titre de son livre?

¹ *Mémoires sur madame de Sévigné*, par Walckenaer, t. 1^{er}, p. 465.

M. Walckenaer, si exact annotateur, ne nous en dit rien; il s'est contenté de ce que M. Artaud de Montor lui a dit à l'oreille! Assurément il n'y aurait rien d'impossible à ce que le fils d'un pêcheur, jouant sur le rivage, le beau Giulio Mazarini, eût séduit, par sa figure, ses yeux intelligents et sa grâce, un étranger qui l'eût conduit à Rome; mais ce qui n'est guère vraisemblable, c'est que l'adroit parvenu eût fait venir à Rome son père, le pêcheur de Mazare, qu'il l'eût installé dans un palais avec sa grossière famille, et enfin que cet ancien pêcheur eût épousé une héritière de la maison des Ursins.

Il est peu probable aussi que les rustiques filles de ce Pietro, que ces *contadine* se fussent alliées à des gentilshommes romains. C'est à quoi le bon M. Walckenaer n'a point songé, en acceptant sans contrôle cette naïve légende. On voit du reste, par la déférence de Mazarin pour son père, par le ton des lettres qu'il lui écrit, par les commissions délicates dont il le charge, que ce personnage n'était ni d'un esprit ni d'une condition vulgaires. Aussi le savant M. de Laborde n'hésite-t-il pas à lui octroyer des lettres de noblesse, et même de très-vieux parchemins¹ : tel est le zèle qu'il apporte à défendre son client jusque dans ses plus petits intérêts. Certes, Mazarin n'eut point d'ami plus chaud de son vivant, et surtout plus désintéressé que

M. de Laborde : en tout il prend fait et cause pour « cet homme d'État méconnu, » comme il l'appelle. N'alla-t-il pas jusqu'à demander, il y a dix ans, aux ministres de cette époque, « la réhabilitation d'un ancien collègue qui, plus qu'eux tous, avait souffert de la liberté de la presse et des discussions *parlementaires*? » Ce qu'il entend par réhabilitation est tout simplement la publication des lettres et des écrits du cardinal ¹. Cette rare sollicitude du savant a de bons et légitimes motifs : il a eu le mérite de connaître de bonne heure le véritable Mazarin. Il est un des premiers qui l'aient étudié dans sa vie privée, qui se soient donné la peine de déchiffrer ses lettres inédites, ses carnets. Maintenant il a, comme tout inventeur, la passion de sa découverte, et il ne faut point s'étonner s'il nous grandit un peu son homme.

Il proclame donc son héros bon gentilhomme; il trouve même qu'à l'exemple de bien d'autres la maison Mazarin pouvait avoir des droits ou des prétentions à se croire issue des patriciens de l'ancienne Rome, et que Jules Mazarin se figurait apparemment tenir de Jules César les faisceaux et les haches de son blason²!

¹ *Palais Mazarin*, p. 421.— Cet important travail a été confié par le gouvernement aux soins de M. Chéruel, l'un de nos érudits les plus capables de recueillir soigneusement ces textes précieux, et d'y porter la lumière d'une critique très-éclairée.

² *Mascurat* nous assure pourtant, p. 28, que le cardinal « se moqua, en présence de personnes d'honneur et de probité, d'un certain

Nous voilà loin du pêcheur de Mazare et de M. Walckenaer ! Serons-nous plus heureux en fait de preuves, et M. de Laborde résoudra-t-il enfin ce problème généalogique ?

« Voici, nous dit-il, ce que mes recherches m'ont démontré. Un sieur Ravioli, avocat attaché à l'ambassade de France à Rome, dont je faisais partie, a cru pouvoir établir, en compulsant les correspondances et les registres du collège de Naples, qu'un noble personnage sicilien, charmé de la gentillesse et des dispositions heureuses d'un jeune enfant, l'envoya audit collège, sous le nom du fils de Pietro Mazare... » Jusqu'ici nous rentrons, il me semble, dans le système de M. Walckenaer : voilà bien l'histoire de son pêcheur de Mazare ; car le noble sicilien avait amené très-probablement de Sicile cet enfant dont la gentillesse l'avait séduit. Ajoutons à cela que ce nom de Pietro Mazare, sous lequel l'enfant aurait été inscrit, ne semblerait pas déceler une origine très-patricienne. Mais voici ce que M. de Laborde ajoute : « Le pauvre boursier aurait répondu aux espérances de son protecteur, et, après avoir fait de bonnes études, serait sorti du collège des gentilshommes pour prendre l'uniforme militaire. Or, ce collège étant fondé par la noblesse de Naples, il n'y a pas de gentillesse ou de protection qui

flatteur qui vouloit tirer l'origine de la famille et des armes de Maza-

vaille contre des règlements; et puisque Jules Mazarin est admis, nous pouvons en conclure qu'il était noble¹. » Cette conclusion n'est-elle pas un peu tranchante? Et en tenant même pour exactes les recherches de l'avocat Ravioli, qui sont restées dans le domaine des confidences, est-il certain que les règlements de ce collège eussent conservé l'inflexible rigueur que M. de Laborde leur suppose? Quoi qu'il en soit, à part ce témoignage verbal, nous ne voyons nulle part que le fils de Pietro Mazare ait été élevé à Naples dans un collège noble.

Le comte de Brienne dit, dans ses Mémoires, qu'il « ne sait au juste ce qu'étoit l'origine de Mazarin, et laisse aux généalogistes le soin de débrouiller cela. » Mais les plus experts d'entre eux ne s'entendent point. Le père Anselme lui-même, comme s'il avait peur de se compromettre, dit simplement et sans parler de noblesse : « Pierre Mazarini, natif de Palerme, quitta le lieu de sa naissance pour s'établir à Rome. » Cependant les historiens de Mazarin, Gualdo Priorato et Aubery, font naître leur héros à Piscina, dans les Abruzzes, et tous deux, plus hardis que le père Anselme, assurent qu'il était bon gentilhomme. Ils disent qu'il fit ses études à Rome, sans se douter de ce collège de Naples d'où M. Léon de Laborde est allé tirer les preuves authentiques de sa noblesse.

¹ *Palais Mazarin*, p. 171.

On voit, par toutes ces opinions, que le berceau de Mazarin reste entouré d'autant de nuages que celui des dieux de l'Olympe. C'est le fait le plus positif que nous ayons encore à constater.

Mais voici qu'un document nous arrive à point pour jeter sur ces ténèbres quelque lumière : c'est une vie manuscrite de Mazarin, dont l'auteur avait été, si on l'en croit, son compagnon d'enfance ¹. Il sait mille particularités sur la jeunesse de son condisciple Jules. Il a vu, entendu, dit-il, la plupart des choses qu'il raconte. Il connaît le fort et le faible de son héros, sa naissance, son origine véritable, ses parents, dont il nous trace scrupuleusement le portrait. Pietro, son père, était né en Sicile, dans un bourg appelé Mazarino, dont il se fit un surnom ². Fils d'un ouvrier qui avait de l'aisance, Pietro reçut quelque instruction, et vint chercher fortune à Rome, sur la foi de ce

¹ Manuscrit découvert tout récemment à la bibliothèque de Turin, sous le titre *Il cardinale Mazarino*, sans nom d'auteur. Ce document a été publié pour la première fois par la *Rivista contemporanea* de Turin, novembre 1855. L'auteur s'adresse à un prince (de la maison de Savoie probablement) qui lui avait, il semble, demandé d'écrire ce qu'il savait de la vie du cardinal Mazarin. Selon l'éditeur, l'époque où cette biographie fut composée peut s'étendre de 1653 à 1659. Nous croyons pouvoir la fixer à l'année 1657, après le mariage d'Olympe Mancini, dont l'auteur parle comm² d'un fait récent.

² « In un castello detto Mazarino, dalla cui patria prese occasione dipigliari il cognome di Mazarino. » Le père Anselme écrit Mazarini ; le cardinal de Retz, Mazarino.

vieux proverbe que « Rome n'est marâtre à personne. » Il y devint *camérier du connétable Colonna*¹ ; il sut plaire à son patron, qui lui confia ses affaires, lui fit épouser une fille de bonne maison, sa filleule (*una gentildonna, sua figlioccia*). Elle s'appelait Ortensia Ruffalini² ; elle était vertueuse et belle ; sa dot, en outre, était des plus honnêtes pour un parti tel que Pietro³. Le camérier devint intendant des terres du connétable, et se fit distinguer dans ce poste par sa prudence, la netteté de sa gestion, et le soin qu'il mit à élever sa nombreuse famille. Quand la prodigieuse fortune de son fils Jules fit pleuvoir sur lui, plus tard, un surcroît d'opulence et de crédit, Pietro ne s'enivra point de ses grandeurs : il sut jouir avec réserve, et en philosophe prévoyant, de sa prospérité.

Tels sont les dires de ce nouveau biographe, qui avait vu de près, nous répète-t-il, la famille de son ami Jules. Quant à celui-ci, il prétend, comme de raison, le connaître encore mieux : c'est à Rome qu'il le fait naître, sur la paroisse des Saints Vincent et

¹ *Mascurat* cite deux frères de Pietro Mazarini : l'un, Jules Mazarin, jésuite, prédicateur célèbre, mort en 1622 ; l'autre qui se fit capucin. *Mascurat* prétend avec plus ou moins de fondement, que Pietro aurait été d'abord gouverneur de Montefiascone, puis familier du connétable Colonna, etc.

² G. Naudé, le père Anselme et les pamphlets de la Fronde écrivent Buffalini.

³ « Con una dote più che conveniente allè facoltà et ai natali dello

Anastase, dans le quartier qui porte le nom de *Rione di Trevi*¹. Il est de notoriété, dit notre anonyme, que l'enfant vint au monde coiffé (*vestito*), présage d'une brillante destinée². Jules fut élevé chez les Jésuites de Rome; il charmait maîtres et parents par sa grâce, sa facilité, son gentil esprit. Il n'avait pas cinq ans qu'il récitait en public les petits sermons (*i sermocini*) qu'il entendait à l'Oratoire des pères de Saint-Philippe de Néri, à l'Église-Neuve et au mont de Saint-Onuphre. On parlait tant de ce jeune prodige qu'un Vénitien, fixé à Rome,

¹ Gabriel Naudé, qui devait être bien informé sur ce point, fait aussi naître Mazarin à Rome. « J'ai su qu'il étoit né à Rome, qu'il commença d'y étudier à l'âge de quatre ans, qu'il composoit en latin régulièrement à six, et que dès lors il commença d'aller au collège romain sans chapeau et sans manteau, et suivi de son précepteur, comme c'est la coutume du pays; qu'il y estudia l'espace de dix ans, et en demeura quatre en troisième, seconde et première, parce qu'il étoit trop petit pour monter en humanité où il fut une année et eut deux maîtres, le père *Pætra Santa* et le père *Titiano*, et, passant de cette classe à la rhétorique, il y estudia la première année sous les RR. PP. *Famiano Stada* et *Torquinio Galluci*, et la seconde sous le P. *Alessandro Donato* et le P. *Vincenzo Guinigi* »..... Il apprit ensuite les mathématiques, la philosophie, soutint des thèses publiques... « Il défendit publiquement et contre les meilleurs esprits de Rome, le cardinal Altieri, Virginio Cæsarini, Boccabella, etc., les opinions de son maître, sur cette tant renommée comète de l'année six cents dix-huit. »..... Il donna ensuite quelque temps au droit et aux exercices d'équitation...., puis alla, avec le cardinal Colonne, étudier à Alcalá, etc. (*Mascurat*, p. 20.) Un acte de baptême de Mazarin, publié récemment, *Archivo storico, italiano*, le fait naître à Piscina dans les Abruzzes (voir l'examen de cette pièce à l'*Appendice*).

² « E come e publico e notorio nacque vestito, involto in una certa pellicina sottile come foglia di cipola.... »

assigna dix écus par mois pour aider aux frais de son éducation. Ses maîtres firent tout pour garder un sujet qui promettait tant, mais ils n'y réussirent point ¹.

La jeunesse de Mazarin, que la Fronde avait entourée de légendes grotesques, nous apparaît donc ici sous un jour plus sérieux. C'est sur les points restés le plus obscurs que le nouvel historien paraît surtout mériter confiance ; ses détails sont précis et persuasifs ; il a le ton et la couleur italienne de l'époque ; il est vraisemblable en tout ce qu'il a vu. On peut tenir pour prouvé que Mazarin fit ses études chez les Jésuites de Rome, quoique les pamphlétaires de la Fronde assurent qu'il n'en fit point du tout :

Cette superbe librairie
 Au-dessus de ton escurie
 Ne t'a pas rendu plus savant...

Avec une mémoire si surprenante, avec un esprit si prompt, si pénétrant, on peut admettre que ses études furent brillantes et qu'il fit honneur à ses maîtres. Ses biographes nous l'assurent ; si c'est un compliment, la vie appliquée de ce grand travailleur vient bien à l'appui de la flatterie. Tous s'accordent égale-

¹ « Li Padri della compagnia del Gesù, in Roma, alle cui scole andava Giulio ald imparare le scienze, invaghiti del ingegno, della capacità e graziose maniere del giovine, tentarono ogni via per tirarlo nella loro compagnia, promettendogli mari e monti..... dandogli i

ment sur un voyage qu'il fit en Espagne, à dix-sept ans, à la suite de l'abbé, depuis cardinal Colonna. Était-ce bien pour étudier encore à Alcalá ou à Salamanque? Nous avons jusqu'ici peu de données précises sur le séjour de Mazarin en Espagne. Quant aux médisants de la Fronde, ils en savent de belles, comme toujours. Écoutons Scarron, autant qu'il est permis de le faire parler :

Te souvient-il bien d'Alcalá ?
 Quand, Ganimède ou Quinola,
 L'amour de certaine fruitière
 T'attira maint coup d'étrivière,
 Quand le cardinal Colonna
 Des paroles te malmena,
 Et qu'à beaux pieds comme un briconc,
 Tu te sauvas à Barcelone?

Scarron n'a pas tout à fait inventé l'histoire de cette fruitière qu'il enjolive selon son goût; mais la muse pastorale de Segrais y substitue une bouquetière, ce qui est moins compromettant pour les goûts délicats de Mazarin¹. Après trois ans de séjour en Espagne, revint-il plus savant qu'il n'était parti? Nous n'avons que des anecdotes un peu suspectes sur ce séjour; mais la biographie de Turin abonde ici encore en détails qui semblent précis, et on nous dit même les causes du voyage. Il paraît qu'échappé des mains de

¹ « De tous les écrits qu'on fit contre lui, la *Mazarinade* de Scar-

ses maîtres, Mazarin oublia leurs sages avertissements. il ne résista pas aux tentations; il fit des connaissances dangereuses qui l'entraînèrent au jeu et à d'autres pratiques que son condisciple, très-coulant sur bien des choses, ne peut se défendre de blâmer un peu¹. Pietro s'inquiétait de voir tourner à mal ce Giulio, son fils favori, et cherchait une occasion de le dépayser, pour couper court à cette fâcheuse vie. Lui-même en sentait le besoin, car il n'était pas sans quelques remords; mais c'était quand le jeu lui avait été contraire et qu'il avait tout perdu qu'il se livrait à ces réflexions salutaires. Il me racontait alors, dit son ami, qu'il n'avait de repos ni nuit ni jour, qu'il gémissait sur ses désordres, et souhaitait une occasion de s'éloigner de Rome quelque temps pour dépouiller le vieil homme (*per tornar homo novus*). Ses vœux furent exaucés : Pietro plaça son fils, comme camérier, auprès de l'abbé

ron est celui qui lui fut le plus sensible, particulièrement à cause de l'endroit où il lui fut reproché d'avoir été chassé d'Alcala par le cardinal Colonna, d'où il fut contraint d'aller à pied jusqu'à Barcelone pour s'embarquer et repasser en Italie. Le sujet de la colère de ce cardinal contre lui fut à l'occasion de ses amourettes avec une bouquetière qu'il vouloit épouser. » (*Mémoires de Segrais*, p. 165.)

¹ L'auteur dit que les Jésuites, en violentant leur disciple (*persuasioni continue et violenti*) pour le faire entrer dans leur compagnie, finirent par le dégoûter de l'étude; ce qui le conduisit à de fâcheuses liaisons et à des pratiques très-peu méritoires. « *Abbandonare affatto li studii, darsi alle conversazioni de giovani, ed a poco buono pratiche.* » (*Revista cont.*, nov. 1855, p. 545.)

Girolamo Colonna, qui se rendait à la cour de Madrid, Mais ce pays n'était guère favorable au succès de la réforme où Giulio aspirait. On jouait à Madrid autant qu'à Rome : la vue des cartes et des dés ébranla ses résolutions; pourtant il fut sage quelque temps, grâce à cette circonstance qu'il n'avait point d'argent, et n'osait, sous les yeux de son patron, emprunter, comme il le faisait à Rome, à des juifs, en mettant ses bagues et ses habits en gage. Enfin il risqua le peu qu'il avait, et perdit sur parole une assez grosse somme. Cela le plongea dans une profonde tristesse : c'était alors qu'il s'écriait : « Oh ! le sot animal qu'un homme sans argent ! » Un notaire de Madrid, qui l'avait pris en affection, voyant son air mélancolique, le questionna sur la cause de son chagrin; et Jules de lui répondre vite qu'il attendait de Rome une somme importante, et que le retard du courrier le jetait dans un grand embarras. L'Espagnol aussitôt lui offrit sa bourse, dont son discret ami n'accepta pourtant que quelques doublons. Il courut tenter la fortune : il la saisit aux cheveux cette fois (*per la chioma*); puis il alla rendre au notaire ce qu'il lui avait emprunté, en lui annonçant que le courrier de Rome était arrivé. L'Espagnol avait une fille qui était belle, et Mazarin, reçu en ami dans la maison, fut à même de la voir, et il devint éperdument amoureux d'elle. Le notaire pouvait-il hésiter à prendre pour gendre un homme si exact à payer ses dettes, et à qui les courriers de

Rome apportaient ainsi de l'argent? Il crut son jeune ami aussi riche qu'il était aimable, et le mariage fut décidé. Mais il fallait y faire consentir l'abbé Colonna. Celui-ci songeait, pour son camérier, à quelque poste ecclésiastique; pourtant il le vit si décidément amoureux qu'il se fit scrupule de le désespérer. Il lui donna une dépêche à porter à Rome, en lui disant qu'il pourrait par cette occasion annoncer son mariage à sa famille. Tout amoureux se laisse duper, et Mazarin fut pris comme un autre. Il partit joyeux, et plaida si bien sa cause devant son père qu'il obtint son consentement; mais le connétable Colonna, à qui son fils avait écrit de Madrid, ne voulut rien entendre; il railla cruellement le malheureux, lui commanda de rester à Rome et d'y reprendre ses études. Le pauvre Mazarin, enfermé dans sa chambre, y pleura plusieurs jours sa chère Espagnole; puis il se résigna.

Tel est le récit de son contemporain, qui prétend tenir ces détails du héros lui-même. Ainsi il n'est question, chez l'auteur italien, ni de la fruitière de Scarron ni de la bouquetière de Segrais. Nous aimons mieux cette belle *notariana* dont Mazarin fut réellement épris, et qui faillit le dérober à l'histoire. Fût-il devenu notaire à Madrid? Peut-être qu'il eût supplanté, dans le conseil de Castille, le duc d'Olivarès, et qu'on l'eût vu un jour, dans l'île des Faisans, traiter pour l'Espagne contre la France.

retour à Rome? Son père Pietro, nous dit-on¹, se trouvait accusé d'un meurtre, et le fils, grâce à ses démarches, sut le tirer de ce mauvais pas. On trouve dans les *Mazarinades* plus d'une allusion à ce fait; mais le nouveau biographe ne nous en dit rien. Mazarin avait vingt ans lorsqu'il revint d'Espagne; c'était vers l'an 1622. Cette heureuse époque de la vie n'est pas celle qui d'ordinaire offre le jour le plus transparent à l'histoire. Les oracles que nous interrogeons ne se trouvent pas toujours d'accord : de Retz, aussi hardi que ses pamphlétaires, jette à pleines mains l'outrage à Mazarin; il diffame sa jeunesse de telle sorte qu'il nous avertit de nous tenir en garde. Mais le biographe dont nous faisons connaissance ne laisse percer ni passion ni rancune; tout au contraire, il se souvient de Jules comme d'un compagnon charmant. « Personne, dit-il, de plus doux, de plus obligeant, de plus désintéressé que lui; jamais de querelle avec lui, jamais une parole malhonnête; il savait dépenser, et il répétait souvent que « l'homme généreux a le Ciel pour trésorier. » Notre Italien se complaît dans ses récits; il admire ingénument Mazarin, ses talents au jeu, sa grâce, sa dextérité pour emprunter aux juifs. Il nous raconte qu'ayant affaire un jour à un capitaine qui se permettait, en jouant, certaines licences, Jules étendit gentiment la main sur les enjeux (*con gentil maniera*)

¹ Voy. Aubery, *Hist. du card. Mazarin*, p. 24.

et les fit disparaître ; mais il se garda de mettre l'argent dans sa poche : il le rendit galamment au capitaine tout ébahi. Ce n'était qu'un avertissement qu'il voulait donner à son joueur ; et c'est un témoin oculaire que nous avons ici pour garant. Il a soin de nous répéter : « Je l'ai vu, j'étais présent. » Ce vilain mot d'*escroc*, que Retz jette à la tête de son collègue, ne se trouve donc pas justifié. Jules, il est vrai, était passé maître dans tous les jeux, il en remontrait aux plus habiles, mais son ami ne nous dit pas qu'il fît un usage illicite de ses talents ; et en vérité son indulgence est telle, et son admiration si naïve, que, s'il en savait davantage, il ne tiendrait pas au plaisir de le raconter. Mazarin possédait à fond les tours d'adresse, mais c'était une précaution, une arme de défense contre les pipeurs. Il gagnait fréquemment, il est vrai, et trouvait dans le jeu de quoi s'habiller splendidement et s'acheter des chaînes d'or et des bagues ; mais il n'est pas défendu d'être heureux, et le plus beau joueur a, comme un autre, le droit d'être habile. Du reste, y a-t-il à s'étonner de cette passion du jeu chez Mazarin ? Elle était si commune alors en France, en Espagne, en Italie, que des hommes graves, que des femmes réputées sages jouaient le plus gros jeu, et que l'on prenait *un maître à pipér* comme on pouvait prendre un maître de danse¹.

¹ Voir l'*Appendice* (B).

Mazarin, après son retour d'Espagne, chercha, nous assure-t-on, des distractions meilleures pour son amour que celles du jeu : il s'adonna tout entier à l'étude ; il suivit les leçons du savant Cosimo Fiorentino, maître fameux de cette époque. Il visait à la prélature, et il devint en très-peu de temps docteur « dans l'une et l'autre loi. » Voici encore un trait de sa vie à cette époque. Les jésuites songeaient à faire représenter un drame dont le héros était saint Ignace, leur patron ; mais ils n'avaient pas de sujet capable de jouer le principal rôle. La voix publique leur désigna Mazarin, qui résista à toutes les instances, soit modestie, soit rancune contre ses anciens maîtres, soit que son feu pour l'étude l'emportât sur toute autre considération. Il fallut que des princes, des ambassadeurs s'en mêlassent, pour le décider. Il représenta donc saint Ignace avec tant de majesté et d'éloquence, et dans un si beau costume, que Rome en fut émerveillée (*stupir di Roma*). Quant aux jésuites, ils ne se tenaient pas de joie de voir leur saint applaudi comme il le fut.

Par un jeu singulier de sa destinée, ce jeune homme, qui avait suivi en Espagne un prélat, et qui fréquentait les écoles de théologie, au lieu de se donner à l'Église, se jette tout à coup dans une autre voie, et devient le capitaine Mazarini. On voit qu'il cherchait sa route le plus d'un côté, incertain sur lui-même, tant il avait de goûts et d'aptitudes diverses, mais par-

tout et toujours mettant son génie souple au service de ceux qui pouvaient aider sa fortune.

L'armée du pape avait rarement l'occasion de quitter ses garnisons, et la discipline la plus commode y permettait aux gens de guerre d'agréables distractions. Mazarin aimait la musique, la peinture; il avait le goût de tous les arts; comme beaucoup d'autres, il faisait des vers, et se les rappelait avec plaisir longtemps après, en les comparant à ceux de Benserade, qui en fut bien flatté et s'en alla remercier Son Éminence. Par malheur, le capitaine Mazarini avait des passe-temps plus dangereux que la poésie : il retrouva dans l'oisiveté des casernes cette passion du jeu dont il ne guérit jamais. Sa vie, à cette époque, prête encore le flanc à la médisance.

Mais il était né sous une heureuse étoile; il eut, cet officier du pape, une fortune singulière : il lui arriva de faire campagne; elle fut courte, il est vrai, et peu sanglante, mais c'en fut assez pour le faire connaître. Si le capitaine Mazarini n'avait pas eu cette occasion de guerroyer, peut-être fût-il resté militaire toute sa vie. Mais il eut la chance de voir l'ennemi, et, grâce à cela, il devint cardinal.

Voici le fait en quelques mots : le pape envoya des troupes dans la Valteline; Mazarini en fit partie, mais Torquato Conti et le marquis de Bagni, généraux de cette armée, eurent à négocier plus qu'à combattre, et ils y employèrent avec succès le capitaine Mazarini :

tantôt le dépêchant au duc de Feria, gouverneur de Milan, tantôt au maréchal d'Estrées; il sut mener à bonne fin ces missions; puis il fit si habilement la relation de l'affaire que le pape, lorsqu'il la lut, en fut charmé.

De retour à Rome, Mazarin se mit à réfléchir sans doute sur la carrière qu'il avait prise; sa campagne en Valteline lui avait ouvert les yeux et révélé sa vocation. Il se décida à quitter l'habit militaire. On nous dit qu'il se mit alors à étudier de nouveau les lois¹. Peut-être pourrait-on ajouter que, tout en étudiant beaucoup, il intrigua beaucoup encore, et fit de son mieux pour se faire de puissants amis. Il accompagna plusieurs légats dans leurs missions, en attendant quelque heureuse occasion qui le placât en évidence.

La succession de Mantoue avait mis aux prises la France, l'Espagne et la Savoie. Le Piémont et la Lombardie étaient le théâtre d'une guerre acharnée, et la peste y joignait ses ravages. Le pape, craignant que l'Italie ne fût entraînée dans la lutte, se porta médiateur. Il fit partir un légat chargé de négocier la paix, et Mazarin se faufila dans l'ambassade. Au milieu des partis ennemis, dans un pays où régnait la peste, il allait d'une ville à l'autre, s'abouchant avec tous, s'offrant comme ami aux Espagnols, aux Français, à la cour de Savoie; tantôt courant à Rome pour rendre

¹ Gualdo Priorato et Aubery.

compte au pape, à Saint-Jean de Maurienne pour voir Richelieu : il fut d'emblée un personnage.

Les Français assiégés dans Casal, où luttait intrépidement Toiras, allaient être secourus par une armée que commandait Caumont La Force, et l'adroit Mazarin en faisait grand'peur aux Espagnols, pour les décider à la paix¹. « L'armée du roy marchoit en très-bel ordre : estant sur le point de donner, vint à eux le seigneur Mazarin, agent du pape, au galop, faisant gne du chapeau. Il approche et leur dit : Je viens vous offrir de la part de ces messieurs de lever le siège² » Tel est le dire du maréchal ; mais le biographe italien donne un coloris plus vif au tableau. « Mazarin, assure-t-il, s'empara par stratagème de la croix du légat ; puis il s'élança à cheval, et courut à bride abattue entre les armées, sa croix en main, en criant : *Paix, paix!* Telle était son ardeur qu'il mit sur les dents plusieurs chevaux³. Il produisit tant d'effet que les troupes, transportées, répétèrent aussi : *Paix, paix!* » Peut-être crut-on que cet intrépide pacificateur était le saint-père lui-même. La paix se fit par surprise au milieu de cette émotion. Mais une nouvelle brouille éclata, et ce ne fut plus en médiateur, mais en ami des Français, que Mazarin intervint cette fois. Richelieu l'avait-il gagné ? L'armée française allait être

¹ *Il card. Mazar.* Rev. cont., p. 552.

² *Mémoires du maréchal de Caumont La Force*, t. III, p. 17.

³ *Il card. Mazar.*, Rev. cont., p. 552-553.

surprise par l'ennemi. « M. de Mazarin, nous dit un témoin, voyant le péril où nous nous trouvions exposés, joua un tour d'Italien aux Espagnols, et, étant monté à cheval, vint à toute bride en notre camp de Péronne, en pleine nuit. J'étais de garde cette même nuit du côté qu'il arriva; et la sentinelle l'ayant arrêté et ouï le nom de Mazarin, elle m'appela. Je m'avançai à l'heure même, et vis M. de Mazarin qui me dit d'abord avec une grande émotion : Ah ! Monsieur, vous êtes perdus ! Les ennemis sont à une petite lieue d'ici, et ils viennent avec toute leur armée fondre sur vous. Faites promptement sonner l'alarme ¹. »

C'est à ce tour d'Italien, joué aux Espagnols, qu'il est sans doute fait allusion ici :

Il fourba dès sa naissance,
 Il fut fourbe dans son enfance,
 Plus fourbe dans sa puberté.....
 Fourbe à Rome, *fourbe à Casal*,
 Fourbe dans sa basse fortune;
 Mais quand, par grâce non commune,
 Pour cardinal on l'eut choisy,
 Il devint fourbe cramoisy ².

De retour à Rome, l'heureux négociateur éprouva cependant quelques disgrâces; le parti espagnol l'accusait, non sans motif, de l'avoir fort mal servi; Francisco Barberini, neveu du pape, et le plus puissant

¹ *Mémoires de Pontis*, collection Petitot, t. XXXII, p. 119.

² *La Juſade, ou Discours*, etc., 16 février 1651.

des cardinaux, parla même de le mettre en jugement. Mais Mazarin ne fut pas en peine de détourner l'orage; il mit dans ses intérêts le cardinal Antonio, autre neveu du pape¹. Il obtint par ce canal un bénéfice et de petites charges, en attendant mieux. Le pape même, enchanté du succès de sa campagne diplomatique, fit placer au Capitole un tableau qui représentait Mazarin à Casal, galopant, le chapeau en main, entre les deux armées². On nous raconte que les gens se disaient, en regardant ce tableau, qu'un chapeau qui s'était comporté de la sorte méritait de devenir rouge. En attendant, le beau cavalier de Casal devint camérier, monsignore; il prit l'habit et les bas violets. On l'admira fort dans ce costume³. « Il étoit, dit un religieux, son panégyriste, l'un des plus considérés

¹ Le curé Brousse explique à sa façon comment Mazarin aurait gagné les bonnes grâces de son protecteur. » Qui ne sçait ce que coûtent à la France les comédiens-chanteurs qu'il a fait venir d'Italie, parmi lesquels estoit une infâme qu'il avoit desbauchée à Rome, et par l'entremise de laquelle il s'estoit mis dans les bonnes grâces du cardinal Antonio? » *Lettre d'un religieux au prince de Condé, etc.*

² Aubery, *Hist. du card. Mazarin.*

³ L'intervention de Mazarin à Casal forme le sujet de l'estampe des almanachs de 1631 :

« Les almanachs de 1631 représentèrent le seigneur Giulio à cheval faisant signe avec son chapeau à deux puissantes armées qui s'alloient choquer de mettre bas les armes..... Je me souviens fort bien qu'il y avoit autant de presse à voir ces almanachs du Mazarin sous le cimetièrre de Saint-Innocent, qu'il y en eut en 1643 ou 44 pour voir sur ces mêmes planches le furieux combat rendu à Rome par quinze ou seize Français contre l'ambassadeur et toute la faction d'Espagne. »

parmi les quatre prélats les plus beaux de la cour, fort semblables ou égaux en beauté; aussi, en toute assemblée, les voyoit-on toujours ensemble, unis tous les quatre d'une fort étroite et fort respectueuse amitié¹. »

Gardons-nous d'en douter! Le bon bénédictin admire qu'un si bel homme, un cavalier de si bonne mine, ait quitté le chapeau, la cape et l'épée pour la soutane, moins propre à faire briller ses mérites corporels. Mais les compensations lui arrivèrent : il fut nommé vice-légat d'Avignon, et plus tard nonce extraordinaire à la cour de France.

Ce fut vers ce temps (1634), et avant de quitter Rome, qu'il parvint à établir avantageusement ses sœurs. L'aînée épousa Girolamo Martinozzi; la cadette, Hyeronima, fut mariée à Lorenzo Mancini, baron romain². Le premier nous est peu connu; on nous

¹ *Recherches curieuses sur quelques qualités, etc., de l'éminentissime cardinal Mazarin, dédiées à la reine, par Th. Bonnet, de l'ordre de Saint-Benoist, p. 18.*

² Voyez l'*Histoire généalogique de France*, t. v. p. 462. Cet ouvrage, d'accord avec la vie manuscrite de Turin, donne à Mazarin deux autres sœurs : l'une épousa Francisco Muti (*nobile romano, col laquale non ebbe mai figlioli*); l'autre fut religieuse à Rome, *nel monasterio di Santa-Maria in Campo Marzo*. Un pamphlet de la Fronde nomme aussi trois sœurs du cardinal : « L'on criera votre descente aux enfers, votre rencontre avec le marquis d'Ancre... les regrets de vos niepces, les consolations à la Muti, à la Martinozzi, à la Mancini, vos sœurs; les justes reproches de la signora Portia Ursina à Pietro Mazarini, votre père, sur l'inégalité de leur mariage... » (*Remerciement des imprimeurs. Paris, 4 mars 1649.*)

dit qu'il tenait un rang dans la noblesse de Rome (*gentiluomo principale di quella città*). Quant aux Mancini, leur nom remonte au quatorzième siècle, et Saint-Simon en fait la preuve tout en les dénigrant.

La signora Mancini, la Martinozzi furent-elles de riches partis pour leurs époux? Cela paraît peu probable, car la fortune de leur père était médiocre. Ce fut plutôt par le crédit de leur frère, grâce à la figure qu'il faisait déjà, et leur beauté y aidant, qu'elles se marièrent si brillamment. Le nouveau biographe assure que Mazarin fit parvenir de France à son père une forte somme comptant et une cassette pleine de bijoux, pour servir à doter ses trois sœurs¹.

Ce fut à peu près vers cette époque que Pietro Mazarino, veuf de sa femme Ortensia Ruffalini, se remaria avec une dame de grande naissance, Portia Orsini, de la maison des Ursins. Scarron y fait allusion dans la *Mazarinade*:

Fils et petit-fils d'un faquin,
Qui diffame la case ursine
Par l'alliance mazarine.

Le crédit de Jules fut sans doute pour beaucoup dans ce mariage. Après avoir résidé deux ans à Avignon, en qualité de vice-légat, il retourna à Rome, où, grâce au cardinal Antonio Barberini, et peut-être

¹ *Il card. Mazar.* Rev. cont., nov. 1855, p. 554.

plus encore à Richelieu, il fut nommé nonce extraordinaire en France. Il arriva à Paris en grand appareil, « fit son entrée par la porte Saint-Antoine, dans un carrosse que le roy lui avoit envoyé, devancé de ses gentilshommes et de quantité d'estafiers et laquais richement vêtus de ses livrées, et suivi d'un cortége de cent vingt carrosses...¹. »

Le nonce réussit à Paris aussi bien qu'à Rome. De Retz nous dit « qu'il avoit plu à Chavigny par des contes libertins d'Italie, et par Chavigny à Richelieu². » Mais de Retz, qui fait la caricature de Mazarin à côté d'un portrait superbe de Richelieu, croit-il que celui-ci se fût accommodé de ces contes en échange de ses secrets d'État? Mazarin, rappelé à Rome, quitta la nonciature pour se mettre tout à fait au service de la France. Ici nous le laisserons en tête à tête avec celui qui fut son maître, et qui le fit, en mourant, légataire de son autorité. Il ne faudrait pas abuser de l'oncle à propos des nièces. Nous avons à parler de son origine, de ses commencements jusqu'à présent restés, comme ceux des peuples, dans le domaine de la légende. Les idées qui ont eu cours en France nous ont paru curieuses à connaître; puis des données plus précises, et au moins vraisemblables, nous sont arrivées à propos de l'Italie, et nous pouvons les accepter; mais là

¹ *Gazette*, 26 décembre 1634.

² Voyez, sur les premiers voyages de Mazarin à Paris, l'*Appendice* (C).

notre confiance finit avec la jeunesse de Mazarin. Cette histoire familière ne mérite crédit qu'autant que l'auteur rapporte ce qu'il a vu ; mais, quand les choses se passent ensuite hors de l'Italie, le récit manque d'exactitude et d'autorité¹. Notre Italien, par exemple, nous raconte des histoires de Mazarin à la cour de France qui ont un peu l'air de contes de fées : c'est du merveilleux créé par la distance.

Voici, par exemple, une anecdote qui se rapporterait aux premiers voyages de Mazarin à Paris. Il va un soir au Palais-Royal, où beaucoup de dames et de seigneurs étaient assemblés et jouaient gros jeu. Pressé d'y prendre part, il y consent surtout *dans l'espérance d'être vu de la reine*. Mazarin fit bientôt un gain si prodigieux que la nouvelle s'en répandit dans les galeries, et tout le monde d'accourir pour voir le tas d'or qui était devant lui. La reine vint comme les autres ; elle entra au moment où Mazarin tentait un coup décisif : il gagna, et ne manqua pas d'attribuer son bonheur à la présence de Sa Majesté. Son gain s'élevait à quatre-vingt-dix mille écus ; il quitta le jeu, et en distribua une partie aux dames et aux seigneurs ; puis il fit porter cinquante mille écus en présent chez

¹ Surtout en ce qui concerne les nièces : l'auteur confond les Mancini et les Martinozzi ; il fait épouser deux Mancini au prince de Conti et au duc de Modène ; il gratifie Olympe d'une beauté extraordinaire, etc. ; autant d'erreurs. Cet ancien condisciple de Mazarin avait sans doute perdu de vue la famille.

la reine. Elle refusa d'abord ; mais l'Italien la supplia en des termes si persuasifs, avec des accents si doux (*con si soavi accenti*), qu'elle se laissa vaincre.

L'invraisemblance de ce récit saute aux yeux, vu la date qu'on lui assigne : on y voit l'exagération italienne. Ce n'était point la reine, c'était Richelieu que Mazarin courtisait à ce moment-là, et il se fût bien gardé de faire alors de tels frais de galanterie pour Anné d'Autriche. Mais, à Rome, on ne voyait pas les choses de si près : on n'y parlait que des faits et gestes de Mazarin en France, et naturellement l'amour et le jeu y jouaient un grand rôle dans l'imagination de ses anciens amis.

Mazarin, pour se fixer en France, dut y entrevoir de bien grandes perspectives, puisqu'il leur sacrifia ses espérances de fortune à Rome, ses puissantes amitiés, voire la chance, pour un tel homme que lui, de devenir pape un jour. Richelieu lui fit donner le cardinalat, et, à la mort de Louis XIII, on vit avec étonnement la reine régente investir de sa confiance ce favori de Richelieu.

Mazarin, premier ministre, resta sans famille autour de lui pendant plus de cinq ans ; cet isolement lui profitait, il s'en faisait un mérite. « Il déclaroit, dit La Rochefoucauld, qu'il ne vouloit rien pour lui, et que, toute sa famille étant en Italie, il vouloit adopter pour ses parents tous les serviteurs de la reine, et chercher également sa sûreté et sa grandeur

à les combler de biens ¹. » Il disait, en montrant les belles statues qu'il faisait venir de Rome, que c'étaient là les seules parentes qu'il voulût avoir en France. Mais le temps lui apporta d'autres idées. En effet, quand il se crut bien affermi, il songea à faire venir de Rome les enfants de ses sœurs.

La signora Martinozzi, qui était devenue veuve, avait deux filles. Madame Mancini, plus richement partagée, avait eu dix enfants. Leur troisième sœur était morte, et sans doute sans postérité. Le cardinal demanda à madame Martinozzi sa fille aînée, et aux Mancini trois de leurs enfants : deux filles et un fils ; ces enfants avaient de sept à treize ans. Il est présumable que, si le père de Mazarin avait eu des héritiers de son second mariage, le cardinal les eût pris de préférence. Il aurait fort aimé, sans doute, à voir le sang des Mazarin mêlé en eux à celui des Orsini ; mais, n'espérant plus de ce côté, il se rejeta sur les enfants de ses sœurs. Il aimait sa famille : on retrouve çà et là dans ses carnets un souvenir, un regret affectueux pour les siens. Il note les présents qu'il veut envoyer à ses sœurs : « *Mostre e altre galanterie per inviar alle mie sorelle.* » Bien qu'elles fissent à Rome une assez bonne figure, l'on y fut sans doute un peu ébahi quand on vit arriver en grand équipage madame de Noailles, chargée, nous dit-on ², par Son Éminence

¹ *Mémoires de La Rochefoucauld*, coll. Petitot, t. LI, p. 373.

² *Palais Mazarin*, par M. Léon de Laborde.—Madame de Motte-

d'aller jusqu'à Rome lui chercher ses nièces : c'était d'emblée les traiter en princesses. Elles arrivèrent ainsi à la cour sans leurs mères, sans aucun parent qui les accompagnât. Le cardinal affecta de recommander qu'on les reçût simplement; mais il n'en donna guère l'exemplé par le choix qu'il fit de leur gouvernante : ce fut la marquise de Sènécé, de la maison de La Rochefoucauld, et qu'on avait vue gouvernante de Louis XIV. L'arrivée de ces enfants est racontée par madame de Motteville avec des détails d'intérieur qui méritent d'être rapportés. » Le 11 septembre, dit-elle, nous vîmes arriver d'Italie trois nièces du cardinal et un neveu... L'aînée des petites Mancini (Laure) étoit une agréable brune qui avoit le visage beau, âgée de douze ou treize ans. La seconde (Olympe) étoit brune, avoit le visage long et le menton pointu. Ses yeux étoient petits, mais vifs, et on pouvoit espérer que l'âge de quinze ans leur donneroit quelque agrément... Mademoiselle de Martinozzi étoit blonde; elle avoit les traits du visage beaux, et de la douceur dans les yeux. Elle faisoit espérer qu'elle seroit effectivement belle... Ces deux dernières étoient de même âge, et on nous dit qu'elles avoient environ neuf à dix ans. Madame de Nogent les fut recevoir à Fontainebleau par ordre du cardinal... La reine les

ville ne fait point mention de cette commission donnée à madame de

voulut voir le soir qu'elles arrivèrent, et les vit avec *plaisir*. Elle les trouva jolies, et le temps que ces enfants furent en sa présence fut employé à faire des remarques sur leur personne. Madame de Sénece offrit à la reine de les aller voir le lendemain ; mais on lui fit entendre que le cardinal ne souhaitoit point qu'on les visitât, et qu'étant logées chez lui dans sa maison, où il étoit bien aise d'aller quelquefois se reposer, le monde l'incommoderoit trop... Quand cet oncle si révérent et si puissant vit ses nièces, il quitta la reine aussitôt qu'elles arrivèrent, et s'en alla chez lui se coucher. Après qu'elles eurent vu la reine, on les lui mena, mais il ne montra pas de s'en soucier beaucoup ; au contraire, il fit des railleries de ceux qui étoient assez sots de leur montrer des soins ; et, malgré ce mépris, il est certain qu'il avoit de grands desseins sur ces petites filles. Toute son indifférence là-dessus n'étoit qu'une pure comédie, et par là nous pouvons juger que ce n'est pas toujours sur les théâtres des farceurs que se jouent les meilleures pièces.

« Le lendemain on les ramena encore chez la reine, qui les tint quelques moments auprès d'elle pour les mieux considérer. On les montra ensuite en public : chacun se pressa pour les voir... Le duc d'Orléans s'approcha de l'abbé de La Rivière et de moi, qui causions ensemble auprès de la fenêtre du cabinet, et nous dit tout bas : « Voilà tant de monde autour de
« ces petites filles que je doute si leur vie est en sù-

« reté et si on ne les étouffera point à force de les re-
 « garder. » Le maréchal de Villeroy, qui avait une
 gravité de ministre, s'approcha de lui et lui dit aussi :
 « Voilà des petites demoiselles qui présentement ne
 « sont point riches, mais qui bientôt auront de beaux
 « châteaux, de bonnes rentes, de belles pierreries, de
 « bonne vaisselle d'argent, et peut-être de grandes
 « dignités; mais, pour le garçon, comme il faut du
 « temps pour le faire grand, il pourroit bien ne voir
 « la fortune qu'en peinture ¹. »

Le cardinal mit donc ses neveu et nièces de pair
 et compagnon avec les princes du sang. Les *Mazarina-*
nades ne manquèrent pas de railler fort ces parvenues.
 « Il a fait venir, disait le curé Brousse, de petites ha-
 rengères de Rome, les fait élever dans la maison du
 Roi, avec train de princesses du sang, et sous la con-
 duite de celle qui a eu l'honneur d'être gouvernante
 du Roi ². » La marquise aussi se vit chansonnée :

Faire la maîtresse d'école
 Sur une espérance frivole
 De voir sa fille au tabouret;
 Lui faire oublier sa naissance,
 Jouer toujours bien son rolet :
 Honny soit-il qui mal y pense ³!

¹ *Mémoires de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. xxxvii,
 p. 270 à 274.

Madame de Motteville nous trace un portrait assez vif de cette marquise. « Le nom de La Rochefoucauld seulement à prononcer lui donnoit une joie extrême. Son esprit alloit toujours à l'extrémité de toutes choses ; il étoit plein d'emportement et d'impétueuse vanité... Elle avoit de ces contrariétés que les Espagnols appellent *altos y baxos*, car tantôt elle pestoit comme les autres, tantôt elle recherchoit le cardinal avec de grandes soumissions, et se louoit de la moindre douceur qu'il lui disoit ¹. »

Sut-elle remplir, au gré de Son Éminence, la délicate mission qu'on lui avait confiée ? On se demandera pour quel motif Mazarin mit ses nièces aux mains de cette gouvernante du roi, dont il se défiait tant. On lit, en effet, dans ses carnets qu'elle apprenait à Louis XIV à détester la mémoire de Richelieu, et qu'un jour, lui montrant le portrait du cardinal, elle s'était écriée : « Le voilà, ce chien ² ! » Sur quoi le jeune prince aurait dit : « Donnez-moi vite une arbalète, pour que je l'ajuste. » Mais à sept ans le roi fut retiré des mains de sa gouvernante pour passer dans les mains de Mazarin lui-même, qui voulut être le surintendant de son éducation. Quant aux nièces, madame de Sénece ne dut pas les conserver longtemps sous sa garde ; elle

¹ *Mémoires de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. XXXVII, p. 29 et 67.

² « Senese disse, videndo il ritratto del cardinale : Eccolà quel cane ! »

tourna à la Fronde, comme tous les La Rochefoucauld.

Mazarin avait à Rome un frère jacobin, dont il fit sans difficulté un archevêque ; mais il eut quelque peine à le faire cardinal. En effet, après de longues négociations qui n'amenaient point de résultat, il en vint à la menace et fit assiéger Orbitello, sur la frontière romaine. Le saint-père intimidé céda, et nomma l'archevêque d'Aix cardinal de Sainte-Cécile. Ce succès-là coûta cher, si l'expédition n'eut pas de meilleurs motifs ; car la France y perdit Armand de Brézé, l'un de ses plus vaillants hommes de mer.

Le nouveau cardinal différait étrangement de son frère : il était borné, emporté, brutal ; il n'avait ni déférence ni égards pour la reine elle-même, malgré les étranges faveurs dont on l'avait comblé. Il paraît qu'il en usait bien cavalièrement avec son aîné, car il avait coutume de dire, si l'on en croit l'abbé de Choisy : « Mon frère est un poltron ; faites du bruit, et il tremble. »

Ce fut peut-être en employant ce procédé qu'il réussit, malgré tous les obstacles. Mazarin, pour se débarrasser de son humeur incommode, l'envoya vice-roi en Catalogne, au scandale de bien des gens ; mais il n'y resta que quelques mois, soit incapacité, soit autre cause ; il se rendit à Rome, où il mourut ¹.

¹ Le docteur Guy Patin, dont le diagnostic est sujet à médisance,

Tous les ennemis de Mazarin avaient jeté les hauts cris à cette exorbitante élévation de son frère ; les pamphlétaires ne laissèrent pas tomber ce grief , quoique le personnage fût mort avant la Fronde.

« Aller en Italie, dit le curé de Saint-Roch, chercher un moine mendiant , jacobin de profession , lui faire quitter son froc et sa besace pour en faire un vice-roi en Catalogne ' ! »

Cet essai malheureux fut peut-être ce qui décida Mazarin à laisser à Rome son père, ses beaux-frères et ses sœurs. Pietro Mazarino y vivait tranquille, et trop philosophe sans doute pour aller tenter au loin la fortune ; mais sa femme Portia et quelqu'un des autres auraient eu peut-être cette ambition. Le cardinal, lui, ne se soucia pas de donner à la cour le spectacle de sa famille et de s'exposer encore à quelques déboires ; il trouva plus sûr de se charger des enfants , qu'il pourrait former selon ses desseins, et qui plus tard viendraient lui fournir de grandes alliances : ce qui arriva, en effet, de Laure et d'Olympe Mancini, et surtout d'Anne-Marie Martinozzi. Il faut les distinguer de leurs cadettes , qui ne parurent en France que cinq ans après. On a souvent confondu les unes et les autres , et des écrivains s'y sont trompés tous les pre-

douter qu'il n'ait donné de grands sujets d'ennui à son frère ; car on voit celui-ci prier leur père, dans ses lettres, de lui faire des représentations, et de le ramener à bien, s'il le peut.

¹ *Lettre d'un religieux, etc.*

miers : c'est ainsi que Rœderer, dans son *Mémoire sur la société polie*, fait arriver à la fois les sept nièces de Mazarin ; l'exact Sismondi répète cette méprise ; M. Capèfigue en fait à peu près autant, en appliquant les quolibets de la Fronde à celles des nièces qui n'arrivèrent qu'après. Le duc de Nivernais lui-même, ce descendant des Mancini, s'embrouille aussi dans ce labyrinthe de sa famille.

Laure Mancini et Anne - Marie Martinozzi étaient belles ; quant à Olympe, contentons-nous de dire ici que cette fille de Rome était fort brune, et que ce serait plutôt à elle qu'à la blonde Martinozzi que s'applique cet agréable portrait, que nous fournit une *Mazarinade* :

Elles ont les yeux d'un hibou,
L'écorce blanche comme un chou,
Les sourcils d'une âme damnée,
Et le teint d'une cheminée ¹.

Mazarin installa ses trois nièces dans sa maison ; puis, sur les instances de la reine, il les fit venir au Palais-Royal, où elle avait transporté sa cour, et où le cardinal avait réussi à s'établir auprès d'elle. Il avait d'abord habité l'hôtel de Clèves et se trouvait ainsi fort rapproché de sa souveraine ² ; mais il tenait beaucoup à être logé plus près encore, comme on le voit

¹ *Satyre sur le grand adieu des nièces de Mazarin à la France.*
Paris, 1649.

² Voy. l'*Appendice* (C).

dans ses *Carnets*. Il veut être investi d'une charge domestique chez la reine, « afin, dit-il, d'avoir son logement près d'elle¹ ; » il arriva à ses fins. Ce fut donc au Palais-Royal que ses nièces furent élevées, avec le roi et son frère, et sur un pied à peu près pareil. La reine s'occupait d'elles comme de ses propres enfants, se mêlant de les instruire, soit aux usages du monde, soit aux choses de religion. Elle aimait à les conduire fréquemment au Val-de-Grâce, pour y diriger elle-même leurs dévotions.

Le neveu du cardinal, Paul Mancini, également amené de Rome, fut placé chez les jésuites. Nous trouvons dans un pamphlet certains détails sur la manière dont les pères en usaient avec cet élève. Il est vraisemblable, en effet, que le neveu fut mis sur le même pied que les nièces.

« Le cardinal l'élevoit à Paris dans un éclat pareil à celui des enfants de France. Il avoit la chambre de M. le prince de Conti au collège de Clermont, sa chaire dans les classes ; et rien ne faisoit la différence de ce prince fantastique à cet autre effectif, sinon qu'il recevoit plus d'honneur et qu'il estoit bien autrement suivy, servy et meublé². »

Comment ce Mazarin si souple et si prudent, cet homme avisé à qui l'orgueil ne troublait point la tête,

¹ « S. M. pensi a darmi carica di suo domestico, per haver stanze in casa. »

en vint-il à prendre ce haut vol? Il n'avait point la superbe de Richelieu, ni son mâle despotisme; son caractère ne l'eût point porté, il nous semble, à braver si hardiment ses envieux, à offusquer les princes par des airs de grandeur si formelle. Quel motif avait-il de se croire leur égal et de trancher quasi du monarque? Sur quel appui certain comptait-il? La famille de Mazarin se trouve si directement intéressée dans cette question délicate que nous ne pouvons l'écarter.

Louis XIII, en mourant, avait désigné Mazarin pour principal ministre; mais la régente respecterait-elle cette volonté dernière d'un époux médiocrement aimé? Créature de Richelieu, Mazarin ne pouvait avoir que des ennemis autour de la reine; il sut pourtant se faire accepter. Richelieu avait trouvé sa force dans la raison de Louis XIII, Mazarin dut chercher la sienne dans le cœur d'Anne d'Autriche: les leçons de politique qu'il put bien lui donner en sus auraient peu profité sans cela. Mazarin avait alors quarante ans; il était resté l'un des beaux hommes de la cour, et le plus séduisant de tous par sa grâce, son élégance italienne, et le soin le plus exquis de toute sa personne. Les malveillants même en conviennent, à l'exception peut-être de Retz, trop vain, trop petit-maître lui-même pour accorder de tels avantages à un ennemi. Voyons quelques portraits du temps, celui que nous a tracé le comte de Brienne, par exemple: « Il étoit d'une belle taille; un peu au-dessus de la mé-

diocre ; il avoit le teint vif et beau , les yeux pleins de feu , le nez grand , le front large et majestueux , les cheveux châains et un peu crépus , la barbe plus noire et toujours bien relevée avec le fer , ce qui avoit bonne grâce ; il avoit grand soin de ses mains , qui étoient belles '... » « Il avoit le don de plaire , dit aussi sa discrète ennemie , madame de Motteville , et il étoit impossible de ne pas se laisser charmer par ses douceurs. »

Le satirique et mécontent Bussy-Rabutin semble être encore sous le charme quand il trace le portrait de Mazarin. « Il étoit , dit-il , l'homme du monde le mieux fait ; il étoit beau , il avoit l'abord agréable , l'esprit d'une grande étendue ; il l'avoit fin , insinuant , délicat ; il faisoit fort plaisamment un conte... »

Un autre contemporain , le maréchal de Grammont , courtisan passé maître , nous montre Mazarin sous le même aspect. « Il étoit affable , insinuant , agréable de sa personne , capable d'amitié , et d'une société charmante. Nous l'avons vu venir à bout de toutes les traverses de la fortune , faire *bouquer* tous ses ennemis , conserver le pouvoir suprême jusqu'au moment de sa mort , et styler son maître dans l'art de régner ². »

Tel étoit l'homme dont la fortune dépendait d'une

¹ *Mémoires de Louis-Henry de Loménie, comte de Brienne*, t. II, publiés par M. Barrière.

² *Mémoires du maréchal de Grammont*, t. I, p. 121.

femme oisive et passionnée, une Espagnole, qui avait été belle, habituée aux hommages, aux galanteries, aux amours romanesques. La femme de chambre d'Anne d'Autriche nous montre ainsi les premières relations de la reine avec son ministre : « Il commença à venir les soirs chez la reine, et d'avoir avec elle de grandes conférences. Sa manière douce et humble, sous laquelle il cachait son ambition et ses desseins, faisait que la cabale contraire n'en avait quasi pas peur¹. »

Cette sécurité ne dura pas toujours. Quand le cardinal eut son logement au Palais-Royal, les conférences particulières devinrent si fréquentes et les tête-à-tête si longs que l'entourage de la reine en murmura, et que ses amies véritables se risquèrent à lui parler des bruits répandus sur sa réputation. La plus dévouée d'entre elles, la belle et très-prude Marie d'Hautefort, perdit sa faveur pour ce motif. Le cardinal ne pardonnait pas ces démarches faites pour inquiéter la reine sur le fâcheux effet de leurs entretiens ; il les notait jour par jour sur ses *Carnets*. « L'évêque de Beauvais, y écrit-il, a chargé madame de Senece de parler à la reine pour qu'elle ne me voie plus si souvent, dans l'intérêt de sa réputation². » Et ailleurs : « La marquise de Senece et mademoiselle d'Hautefort

¹ *Mémoires de madame de Motteville*, collect. de Petitot, t. XXXIX.

² « Bove a Senese di parlar a S. M. perche non mi videsse cosi sovente, per sua reputatione. » II^e *Carnet*, p. 105.

ont fait tous leurs efforts auprès de la mère Angélique pour qu'elle parlât à Sa Majesté contre moi¹. » On lit encore : « J'ai contre moi Hautefort, Sénecé, et toute la maison de la reine². »

Ces dames avaient une arme contre Mazarin : c'était la dévotion d'Anne d'Autriche ; elle s'adonnait, en véritable Espagnole, à toutes les pratiques de religion ; elle allait sans cesse au Val-de-Grâce, aux églises, aux sermons. Mazarin s'en plaint à son tour, et trouve cela d'un effet pire que de s'enfermer avec lui ; il s'en prend aux couvents, aux moines, aux dévots et dévotes qui, sous prétexte d'entretenir la ferveur de la reine, n'ont d'autre but, dit-il, que de lui faire perdre son temps à tout cela, « afin qu'elle n'en ait plus pour ses affaires et pour me parler... » — « La reine, dit-il encore, subordonne les affaires publiques aux affaires domestiques, et particulièrement aux affaires de dévotion ; elle devrait faire tout le contraire... Dieu est partout, et la reine pourroit le prier dans son oratoire...³ »

L'inquiétude et l'humeur qui percent çà et là dans ces notes semblent prouver que Mazarin, dans les

¹ « La marchesa di Senese e Otford hanno fatto grandissimi sforzi con la madre Angelica perche parlasse a S. M. contradime. » III^e *Carnet*, p. 30.

² « Questa (Otford) con Senese et tutta la casa della regina era contradime. » III^e *Carnet*, p. 93.

³ IV^e *Carnet*, p. 62 et suiv., trad. par M. V. Cousin. Voyez le *Journal des Savants*, janvier 1855.

premiers temps, n'était pas encore bien sûr de sa conquête. Il est probable qu'il n'oubliait pas de faire, dans ce qu'on appelait le *petit conseil*, ce que la duchesse de Chevreuse conseillait au cardinal de Retz, comme un moyen de gagner le cœur de la reine : c'était d'attacher sur ses belles mains, dont elle était vaine, des yeux distraits et rêveurs. Il s'inquiétait peu de ce qu'on pouvait penser et dire, pourvu qu'il fît montre de son ardeur; il n'y regardait pas de plus près qu'un jeune page. Un jour, il s'élança galamment par-dessus la portière du carrosse de la reine, le laquais s'étant fait attendre pour l'ouvrir :

Devant la reine Mazarin
 A fait une trevelinade :
 Il a sauté comme Arlequin
 Devant la reine, Mazarin ¹!

La femme du secrétaire d'État Brienne fut une des personnes qui prévinrent charitablement la régente de ces bruits fâcheux à sa réputation; nous trouvons cette curieuse scène dans les Mémoires de son fils ²...
 « Quand ma mère eut cessé de parler, dit-il, la reine, les yeux mouillés de larmes, lui répondit : « Pourquoi, ma chère, ne m'as-tu pas dit cela plus tôt? Je t'avoue que je l'aime, et je te puis dire tendrement; mais

¹ BIBL. IMP., collect. de Maurepas, t. I, fol. 333.

² *Mém. de Louis-Henry de Loménie, comte de Brienne*, t. II, p. 39 et suiv.

l'affection que je lui porte ne va pas jusqu'à l'amour, ou, si elle y va sans que je le sache, mes sens n'y ont point de part; mon esprit seulement est charmé de la beauté de son esprit. Cela seroit-il criminel? Ne me flatte point : s'il y a dans cet amour l'ombre d'un péché, j'y renonce dès maintenant devant Dieu et devant les saints dont les reliques reposent en cet oratoire. Je ne lui parlerai désormais, je t'assure, que des affaires de l'État, et romprai la conversation *dès qu'il me parlera d'autre chose* ¹. »

Anne tint-elle parole à son amie, et imposa-t-elle silence à Mazarin chaque fois qu'il lui arriva de s'écarter de ce programme? La scène rapportée ci-dessus, un peu arrangée peut-être, est confirmée par d'autres récits qui vont encore plus loin. La Porte, valet de chambre du roi, et qui avait donné de si grandes marques de dévouement à sa mère, se mêla aussi de l'avertir; il lui dit un jour « que tout le monde parloit d'elle et de Son Éminence d'une manière qui la devoit faire songer à elle. A ces mots, elle devint rouge, et se mit fort en colère, disant que c'étoit M. le Prince qui la décrioit et faisoit courir ces bruits; que c'étoit

¹ Voilà un serment, à coup sûr bien solennel, et ce récit de Brienne est-il aussi exact qu'il est pompeux? M. Cousin nous rappelle, dans son éloquente étude sur madame de Hautefort, qu'en l'année 1637 Anne d'Autriche, sortant de communier, jura sur la sainte Eucharistie qu'elle venait de recevoir, et sur le salut de son âme, qu'elle n'avait pas une seule fois écrit en Espagne, tandis que plus tard elle fit des aveux contraires à ses premiers serments.

un méchant homme. Je lui répliquai que, puisqu'elle avoit des ennemis, elle devoit bien prendre garde de leur donner sujet de parler. Après avoir bien battu les vitres avec son éventail, elle s'apaisa un peu; et je pris sujet de lui dire qu'elle avoit un exemple bien récent pour sa conduite, savoir, celui de la reine-mère Marie de Médicis et du maréchal d'Ancre, et que les fautes qu'elle avoit faites la devoient instruire pour les éviter. — Quelle faute? me dit-elle. — D'avoir fait mal parler d'elle et de cet Italien, lui répondis-je... »

Ainsi la régente ne manquait pas de gens prêts à l'avertir. « Je ne fus pas le seul, nous dit La Porte encore, qui donnai cet avis à la reine et qui lui rapportai l'exemple de feu la reine mère. M. Cottignon, mon beau-père, que j'introduisis un jour dans la chambre de Sa Majesté, suivant la franchise de son naturel, lui dit la chose devant le monde, et avec bien moins de réserve '... » La fière Anne d'Autriche ne put manquer d'être touchée de cet avis charitable donné ainsi devant le monde; ses gens, comme on le voit, prenaient avec elle de bien gracieuses libertés.

¹ *Mém. de La Porte*, collect. Petitot, t. LIX. On peut lire, à la page 400 de ce recueil, les singuliers motifs qu'Anne d'Autriche aurait donné à madame d'Hautefort pour lui persuader qu'il ne pouvait y avoir de commerce d'amour entre elle et Mazarin; elle disait en riant à son amie que le « cardinal n'aimoit point les femmes, qu'il étoit Italien... » Comment concilier avec cela les beaux sentiments de la reine pour lui, selon Brienne?

Il est inutile de rappeler l'opinion du cardinal de Retz sur la question délicate que nous touchons. Cette question paraît aujourd'hui résolue, car il existe des lettres de Mazarin et de la reine qui en disent plus que les mémoires les plus médisants. Ils sont en grand nombre ces témoignages indiscrets, qu'il est dangereux de laisser traîner après soi dans l'histoire; et il s'en retrouve encore de temps à autre de ces survivants malencontreux. Reste une question pourtant : Anne d'Autriche n'aimait-elle Mazarin que de la façon dont elle en parlait à madame de Brienne? N'était-elle amoureuse que des attraits de son esprit? Cet homme charmant, qui faisait tout pour lui plaire, n'était-il pour elle qu'un serviteur utile et un ami? Richelieu, qui était plus grand encore, s'était aussi mis à ses pieds, et elle ne l'avait point aimé. Ce génie souverain l'avait si peu touchée qu'elle eut l'étourderie de se moquer de son amour. Anne d'ailleurs avait-elle ce qu'il faut pour ne se laisser prendre qu'aux séductions de l'intelligence? Est-ce bien ainsi que son cœur espagnol entendait l'amour? Puis l'intérêt de Mazarin se fût-il contenté d'une possession platonique? Les calculs de l'un, la nature de l'autre devaient s'accorder assez bien. Il est vrai que madame de Motteville, témoin grave à tous égards, dépose en faveur d'Anne d'Autriche; mais pouvait-on s'attendre qu'elle fût un témoin à charge envers sa maîtresse? Sa réserve était

Une autre opinion mérite encore examen : la Palatine prétend, dans ses médisantes lettres, que Mazarin et la reine étaient mariés, et qu'on montrait, de son temps au Palais-Royal, un escalier dérobé par où l'Éminence se rendait chez sa femme. « La feue reine, dit-elle crûment, a fait pire que d'aimer le cardinal Mazarin, elle l'a épousé. »

Cette idée que Mazarin et la reine étaient mariés se rencontre dans les pamphlets ¹. Un abbé qui fut un des poètes militants de la Fronde, dit aussi que Mazarin n'avait point reçu la consécration :

Vous êtes un grand cardinal,
Un homme de haute entreprise,
Vingt fois abbé, prince d'Église,
Quoique ne soyez *in sacris*,
N'ayant ordres donnés ni pris,
Et n'ayant point le caractère,
Non plus que l'art du ministère ².

Mazarin possédait-il cet *art du ministère*? Le jeu de mots a-t-il un côté vrai? Peut-être, en effet, n'était-il point prêtre, puisqu'il y a des cardinaux laïques ³.

¹ « Ils étoient liés par un mariage de conscience, et le père Vincent, supérieur de la Mission, avoit ratifié le contrat. » (*Requête civile pour la conclusion de la paix*. Paris, 1649.) Il est encore fait mention du mariage dans le *Silence au bout du doigt*, et dans le *Testament véritable*, etc.

² *Lettre à M. le cardinal*, etc., par l'abbé de Laffemas. Paris, 4 mars 1649.

Il est même assez probable que le capitaine Mazarin, en quittant l'habit militaire, ne prit du sacerdoce que le strict nécessaire pour arriver à son but, et ne s'arrêta pas en chemin pour se charger d'un lourd bagage. A qui mieux qu'à lui peut-on appliquer ce mot d'un prélat italien : « *Bisogna enfarinarsi di teologia, e farsi un fondo di politica?* » Il faut s'enfariner de théologie, et se faire un fonds de politique.

Il serait donc possible que Mazarin, cardinal laïque, eût pris ce parti d'un mariage secret pour s'accommoder aux scrupules de la reine. Rien, il est vrai, ne fait allusion dans leurs lettres à ce lien matrimonial ; mais il donnerait le mot de leur correspondance amoureuse : cela couperait court à tout scandale, et nous ne demandons pas mieux.

Mazarin, qui avait tenu à loger sous le même toit que la reine, au Palais-Royal, ambitionna plus tard d'avoir un palais à lui. Ceci pourrait être un indice de

sont que diacres, ayant reçu les ordres mineurs, mais non la consécration. Représentants de la chrétienté tout entière, ecclésiastique et laïque, les cardinaux, par quelques-uns d'entre eux, correspondent à la partie laïque de la chrétienté : ce sont les cardinaux non prêtres, simples diacres. Un diacre peut se marier, en cessant, bien entendu, d'être diacre (le diaconat n'étant pas indélébile) ; en lui, aucun caractère n'interdit le mariage ; mais il est d'usage que les cardinaux, même diacres, ne se marient point. Ainsi Raphaël ne voulut point se marier, et il se contenta de la Fornarina, parce qu'il avait l'espoir de devenir cardinal.

la sécurité parfaite à laquelle il était arrivé. Un peu las peut-être de ces longs entretiens qu'il s'ingéniait naguère à faire naître, il songea à se créer une certaine indépendance, en mettant un peu d'espace entre sa souveraine et lui. Il ne s'éloigna guère, il est vrai. Au bout du jardin de la reine s'élevait, au milieu des vergers et des champs, un bel hôtel qu'un président, appelé Tubeuf, venait de construire. Le cardinal en eut envie ; il ne le gagna pas cependant, comme l'ont dit les pamphlétaires, dans une partie de jeu ; il le paya beaucoup plus cher, puis il s'occupa de l'agrandir et de l'orner.

Il fit venir, dans ce but, des peintres et des sculpteurs d'Italie. Les neveux du pape Urbain VIII, ces cardinaux Barberini qui l'avaient protégé à Rome, se voyant écartés sous un nouveau pontife, se rendirent à Paris sur les instances de Mazarin ; il les logea dans son palais, où il mit à profit le goût éclairé de ses hôtes, grands amateurs d'art, comme tous les prélats italiens. Les dons lui arrivèrent de toutes mains, et rien ne lui coûta, en outre pour orner ses galeries de statues, de tableaux, de toutes les raretés qu'il put réunir à grands frais '. Son Éminence jouissait en amateur de toutes ces merveilles, quand la Fronde vint troubler ses plaisirs. Son ministère, jusque-là, avait été paisible ; les cabales qui s'agitaient autour

de la reine, celle des Importants surtout, « ces mélancoliques, comme de Retz les appelle, qui avoient la mine de penser creux, » n'auraient pu venir à bout d'un adversaire tel que Mazarin; il n'était point encore impopulaire : des victoires sur terre et sur mer, des traités qui consacraient les conquêtes, donnaient au loin faveur à son pouvoir. Le faste où il se complaisait, la hauteur, où il avait mis ses nièces, l'empire qu'il avait sur la reine, ne touchaient encore que les princes et les gens de cour. Mais un incident irrita le parlement; le pouvoir faiblit en croyant concilier; alors la résistance enhardie se propagea, et le nom de Mazarin fut bientôt honni.

Dispensons-nous de toute digression sur les causes de la Fronde; nous n'avons à y voir que la famille et l'intérieur de Mazarin. Quand la cour s'évada de Paris pour se retirer à Saint-Germain, ses trois nièces furent confiées à la garde des religieuses du Val-de-Grâce. Il est fort à croire que la marquise de Sénece ne les dirigeait plus¹, et qu'elle se tourna comme tous les siens du côté de la Fronde.

Après la paix de Ruel, la cour rentra à Paris, où le peuple se montra fort aise de revoir la figure de Son Éminence. « Ce Mazarin si haï, nous dit madame de Motteville, étoit à la portière avec M. le Prince... Les

¹ Le cardinal avait retiré à la comtesse de Fleix, fille de la marquise, les honneurs du tabouret, qu'elle avait obtenus : ce qui indiquait

uns disoient qu'il étoit beau, les autres lui tendoient la main et l'assuroient qu'ils l'aimoient bien; d'autres disoient qu'ils alloient boire à sa santé... »

Mais Condé étoit devenu plus incommode que tous les frondeurs; il fallut que Mazarin s'engageât, par traité, à ne marier ses nièces qu'avec le consentement de Son Altesse. Toujours mécontent nonobstant, M. le Prince tenta de le faire supplanter dans le cœur de la reine par un petit maître de ses amis, le marquis de Jarzé, qui se flattait assez haut de mener à bonne fin l'entreprise. Cela devint une affaire d'État qui préoccupa fort la régente et son ministre. « Je sais, écrit, à ce propos, Mazarin, que la reine ne dort plus, qu'elle soupire la nuit et pleure, et que tout procède du mépris où elle croit être¹. » Il fallut donc aviser; l'homme qui gouvernait la France, qui combattait l'Autriche, avait à songer encore, presque à toute heure, à quelque adversaire tel que Jarzé. Or, voici ce qu'il imagina pour venir en aide à Sa Majesté aux abois : « La reine, écrit-il, sur ses *Carnets*, pourrait dire devant les princesses et autres personnes : « J'aurois grand tort à pré-
 « sent de me plaindre plus de rien, ayant un galant
 « si bien fait que Jarzé. Je crains seulement de le
 « perdre un de ces jours, que je ne pourrai empêcher
 « qu'on ne le mène aux Petites-Maisons, et je n'aurai
 « pas l'avantage qu'on dise qu'il est devenu fou pour

« amour de moi, parce qu'on sait qu'il y a longtemps
 « qu'il est affligé de cette maladie. » — Après quoi, la
 première fois que Jarzé entrera dans le lieu que la
 reine sera, elle lui pourroit dire en riant : Eh bien,
 Monsieur de Jarzé, me trouvez-vous à votre gré? Je
 ne pensai jamais avoir une si bonne fortune. Il faut que
 cela vous vienne de race, car le bonhomme Lavar-
 din ¹ étoit aussi galant de la reine mère, avec la même
 joie de toute la cour qu'elle témoigne à présent de
 votre amour ². »

Telle est la comédie que le génie moqueur et fertile
 de Mazarin avait imaginée. La reine toujours docile,
 exécuta à la lettre le rôle un peu bouffon que le car-
 dinal lui avait tracé dans cette farce à l'italienne. Ma-
 dame de Motteville fut témoin de cette bizarre scène :
 « Comme Jarzé, dit-elle, savoit à peu près la disgrâce
 de son amie madame de Beauvais (cette femme de
 chambre de la reine étoit du complot de Jarzé, et venoit
 d'être exilée), l'état où il étoit à la cour, il crut faire un
 tour d'habile politique de paraître ne penser à rien et
 ne rien craindre; mais l'heure étoit venue qu'il de-
 voit être puni de son impudeur. La reine ayant dans
 l'esprit de le maltraiter, aussitôt qu'elle l'aperçut, ne
 manqua pas de l'attaquer et de lui dire avec un ton
 méprisant ces mêmes paroles : « Vraiment M. de Jarzé,
 « vous êtes bien ridicule. On m'a dit que vous faites l'a-

¹ Le maréchal de Lavardin, grand-père de Jarzé.

² XIII^e *Carnet*, p. 79.

« moureux. Voyez un peu le joli galant ! Vous me faites
 « pitié ; il faudroit vous envoyer aux Petites-Maisons.
 « Mais il est vrai qu'il ne faut pas s'étonner de votre
 « folie, car vous tenez de race. » Le pauvre Jarzé fut
 accablé de ce coup de foudre : il n'osa rien dire à sa
 justification ; il sortit du cabinet en bégayant, mais
 plein de trouble, pâle et défait. Malgré sa douleur,
 peut-être se flattoit-il déjà de cette pensée que l'aven-
 ture étoit belle, que ce crime étoit honorable, et qu'il
 n'étoit pas honteux d'en être accusé. Toute la cour
 fut aussitôt remplie de cet événement, et les ruelles
 des dames retentissoient du bruit de ces royales pa-
 roles ' . »

Il paraît que cette idée de supplanter Mazarin avait
 passé par plus d'une tête. Madame de Chevreuse,
 l'avait déjà suggérée au coadjuteur : « Si vous voulez
 bien jouer votre personnage, lui dit-elle, je ne déses-
 père de rien ; faites seulement le rêveur quand vous
 êtes auprès de la reine ; regardez continuellement ses
 mains (elles étoient fort admirées) ; pestez contre le
 cardinal ; laissez-moi faire du reste. — Nous concer-
 tâmes le détail... Je suivis de point en point les avis
 de madame de Chevreuse. La reine, qui étoit naturel-
 lement très-coquette, entendit ces airs... Il y eut vingt
 ou trente conversations de cette nature, dans les-
 quelles il se trouva que la reine persuada à madame

de Chevreuse que j'étois assez fou pour me mettre cette vision dans l'esprit '... »

La mésaventure de Jarzé acheva de pousser à bout l'intraitable Condé : il perdit alors toute mesure ; il écrivit au cardinal une lettre qui portait cette adresse : *All' illustrissimo signor Facehino*. Un jour il le quitta en lui jetant, avec un geste outrageant, ces paroles de défi : *Adieu, Mars!*

L'arrestation de Condé et de son frère, au Palais-Royal, n'arrêta pas le désordre : voyant la révolte gagner les provinces, le parlement déchaîné contre lui, et Gaston à la tête de la Fronde, Mazarin se décida à quitter le royaume. Il sortit de Paris le 6 février au soir, déguisé en cavalier, suivi du comte de Broglie et d'un autre gentilhomme ; il prit la route du Havre. Il s'y arrêta pour délivrer lui-même Condé et son frère, puis continua son chemin vers la frontière, en passant par Abbeville et Doullens.

Un poète, qui fut le nouvelliste le plus exact de ce temps, nous peint de cette façon comique et sensée l'effet que produisit le départ de Mazarin :

Le cardinal, lundy, la nuit,
Fit sa retraite à petit bruit;
Il sortit par l'huis de derrière.
.....
Bourgeois, métiers et populaire
Montroient, par des cris redoublés,

¹ *Mém. du cardinal de Retz*, collect. Petitot, t. XIV, p. 413-415.

L'aise dont ils étoient comblés.....
 Et l'on remarqua maint courtaud
 Qui tournoit le visage en haut,
 Croyant qu'après cette sortie
 L'allouette toute rôtie,
 Sans rien faire et sortir d'illec,
 Luy tomberoit dedans le bec ¹.

Les pamphlets, qui pleuvaient sur Mazarin depuis le début de la Fronde, s'acharnèrent de plus belle sur le fugitif. Ses nièces, tous ses parents restés à Rome eurent leur part dans ce déluge d'outrages et de facéties ².

¹ Loret, *Muse historique*, t. II, p. 23.

² Il est assez curieux de rassembler ici les titres des *Mazarinades* qui ont trait spécialement aux nièces et aux parents du cardinal; il est, en outre, question des premières dans beaucoup d'autres pièces :

Ballet ridicule des nièces de Mazarin, ou leur théâtre renversé en France, par P. D. C., sieur de Carigny. Paris, 1649.— *Lettre surprise écrite à Jules Mazarin par ses nièces*, etc. Paris, 1649.— *Lettre du cardinal Mazarin, envoyée à ses nièces, sur son arrivée à Saint-Germain*.— *Soupirs et regrets des nièces de Mazarin sur la perte et mauvaise vie de leur oncle*. Paris, 1649.— *Satyre du grand adieu des nièces de Mazarin à la France, avec une plaisante description de leurs entreprises*, en vers burlesques. Paris, 1649.— *Entretien du cardinal Mazarin avec ses nièces*, 1651.— *Outrecuidante présomption du cardinal Mazarin dans le mariage de sa nièce*. Paris, 1651.— *Réponse à l'outrecuidante présomption du cardinal Mazarin*, 1651.— *Anti-nocier, ou le blâme des noces de M. le duc de Mercœur avec la nièce de Mazarin*, 1651.— *Récit du grand combat donné, entre deux dames de la ville de Cologne et les deux nièces du cardinal Mazarin*, etc.

Les soins galants que le cardinal donnait à sa personne, à son costume; ses belles mains, sa moustache relevée avec le fer, ses pommades, ses limonades, ses ragoûts, ses pâtisseries, jusqu'à son pain, toutes ces importations raffinées de l'élégance et de la sensualité italienne; puis son palais, avec ses galeries de tableaux, de statues, et ses vastes écuries, tout cela fournit une belle matière aux pamphlets :

Adieu donc, pauvre Mazarin !
 Adieu, mon pauvre Tabarin ;
 Adieu, *l'oncle aux Mazarinettes* ;
 Adieu, père aux marionnettes ;
 Adieu, le plus beau des galans ;
 Adieu, buveur de limonades ;
 Adieu, l'inventeur de pommades ;
 Adieu, l'homme aux bonnes senteurs !...

Les curés de la Fronde, en leur qualité de jansénistes, ne dénoncèrent-ils pas comme un scandale l'état de nudité de ses statues ?

le trio mazarinique, pour dire adieu à la France, en vers burlesques.
 — Première entrée : *Mazarin, vendeur de beaume.* Deuxième entrée : *Ses deux nièces, deux danseuses de corde.* Quatrième entrée : *Mazarin, vendeur d'oublies.* Cinquième entrée : *Sa grande nièce maq... sa cadette g..... etc.* — *Apparition du cardinal de Sainte-Cécile à Jules Mazarin, son frère, 1649.* — *Lettre du sieur Mazarini au cardinal Mazarin, son fils, de Rome, du 25 octobre 1648, tournée d'italien en françois, par le sieur de Lyonne, avec la réponse du cardinal Mazarin à son père, 1648.* — *Récit de ce qui s'est passé à l'emprisonnement du père de Jules Mazarin, 1649.* — *Apparition d'Hortensia Buffalini à son fils Jules Mazarin, 1649.*

« N'a-t-il pas employé, dit l'un, la fainéantise des moines d'Italie, pendant trois années entières, à composer des pommades pour blanchir les mains? N'a-t-on pas donné son nom au pain, aux pâtés et aux ragoûts ¹?... »

« Quelles prodigieuses dépenses n'a-t-il pas faites, dit un autre, pour porter son frère au cardinalat, pour les palais qu'il a fait bâtir à Paris et à Rome, pour la dignité de noble vénitien pour son père et pour luy, pour la bonne table qu'il tenoit ²?.... »

« Qui croira jamais qu'un petit estrange, sorty de la dernière lie du peuple, né sujet du Roy d'Espagne, soit monté dans six ans jusques sur les épaules du Roy de France, ait faict la loy à tous les princes, emprisonné les uns, chassé les autres, et basty dans Paris un palais qui faict honte à celuy du Roy, et où le luxe est au plus haut point, jusques sur les mangeoires des chevaux ³? »

Sa maison tout entière fut en quelque sorte inventoriée par la satire. Le cardinal avait diverses sortes d'animaux, et surtout des singes, qu'il affectionnait; ils n'échappèrent point aux brocards; on chansonna ces pauvres singes, qui jouent leur rôle dans les *Mazarinades* :

¹ *Lettres d'un religieux, contenant la vérité de la vie et des mœurs du cardinal Mazarin.* Paris, 1649. ♥

² *La Vérité descouverte des pernicieuses inventions que le car-*

Ainsi donc, par vos limonades,
 Par vos excellentes pommades,
 Par la bonne odeur de vos gands,

 Par les singes que tant aimez,
 Qui comme vous sont parfumez,
 Par les belles Mazarinettes ¹.....

Enfin, les outrages les plus cyniques et les plus affreux furent prodigués à ses mœurs. Il suffirait de nommer *les Soupirs des Fleurs de lys*, *la Mazarinade* et la pièce intitulée *la Custode du lit de la Reine* ².

Le neveu, les nièces du cardinal, expulsés aussi par arrêt du parlement, le rejoignirent à Péronne, où le maréchal d'Hocquincourt se chargea de les conduire.

Le parlement, deux jours après,
 A grands coups d'arrêts sur arrêts,
 (Qui sont de furieuses pièces !)
 Fit sortir les trois chères nièces
 Tant de Paris que de la cour ;
 Mais le généreux d'Hocquincour,
 Ayant l'âme obligeante et bonne,
 Les reçut, dit-on, dans Péronne ³.

Voici maintenant un échantillon des traits gracieux

¹ *Le Passéport et l'Adieu de Mazarin*. Paris, 1651.

² On s'étonne de voir citées, dans les notes du *Palais Mazarin*, p. 157, 158, 159, cette dernière pièce et autres pareilles. M. le comte Léon de Laborde dit qu'en ce genre il ne cite que *l'indispensable* ; mieux vaudrait, nous croyons, se dispenser tout à fait de ce genre-là.

³ Loret, *Muse historique*, 11 janvier 1651.

que les frondeurs décochaient de loin aux nièces fugitives :

Vos nièces, trois singes ragots
 Qu'on vit naître de la besace,
 Plus méchantes que les vieux Goths,
 Prétendoient icy quelque place,
 Et vous esleviez ces magots
 Pour nous en laisser de la race.
 Elles avoient fait leurs adieux
 A leurs parents de gueuserie,
 Pour s'accoupler, à qui mieux mieux,
 Aux Candales, aux Richelieux,
 Aux grands maîtres d'artillerie,
 Ravis de voir en d'autres lieux
 Les singes et la singerie ¹.

Bien leur en prit, sans doute, à ces pauvres nièces, de partir au plus tôt, car on les eût traitées fort mal. La crédulité populaire soupçonna le cardinal de s'être caché dans Paris; le bruit courut qu'il était au Val-de-Grâce, habillé en religieuse, et que la reine allait l'y voir secrètement :

On disoit que le Mazarin
 Tous les jours chantoit au lutrin
 En habit de religieuse.

On crut également que ses nièces avaient trouvé asile dans Paris; des attroupements se formèrent devant les maisons où on les supposait cachées; on

¹ *Le ministre d'État flambé. Paris, 1651.*

fouilla, entre autres, le logis d'une dame du nom de Dampus :

La canaille rien ne trouva,
Mais jura de mettre en cent pièces
Tous ceux qui logeroient les nièces †.

Le cardinal, dans les embarras de son exil, ne songea pas à se séparer de ces enfants si dangereux à l'État, en les renvoyant à Rome rejoindre leurs mères. On pourrait en conclure qu'il emportait l'espoir d'un prochain retour. Il partit de Péronne avec ses nièces et son neveu, pour se fixer dans quelque ville au delà de la frontière. Il fut accueilli à Clermont en Argonne par le maréchal de La Ferté, malgré les arrêts du parlement. A Sedan, le brave Fabert lui offrit ses services et un asile dans cette place qu'il commandait, bien qu'un message forcé de la régente ordonnât à son ami de sortir du royaume. Mazarin confia à Fabert la garde de ses nièces, jusqu'à ce qu'il eût arrêté le lieu de son séjour. Il choisit la ville de Bruhl, à peu de distance de Cologne. L'un des épisodes les plus singuliers de cet exil fut, il nous semble, le mariage de Laure Mancini; elle pouvait avoir quinze ans. Son oncle avait prêté déjà l'oreille à des propositions du cardinal Barberini, qui voulait la marier à un Colonna, son neveu. Mazarin lui proposait de préférence une des sœurs ca-

dettes, qui étaient encore à Rome dans un couvent; car, disait-il, cela ne dérangerait en rien les arrangements que j'ai pris pour établir toutes les autres en France¹. Cette Mancini offerte comme pis-aller était sans doute Marie, qui devait un jour épouser un autre Colonna; elle avait au plus dix ans, ce qui n'empêcha pas l'oncle de régler les articles du contrat (*a far scrittura di matrimonio*).

Laure avait été fiancée au duc de Mercœur, le frère du Roi des Halles; mais la fuite de Mazarin pouvait bien déranger ce projet. Il n'en fut rien cependant; soit que la beauté de Laure et sa pieuse candeur y fussent pour quelque chose, soit tout autre motif, le duc de Mercœur se rendit bravement à Bruhl, et le mariage y fut consommé. Ce fut un beau scandale quand la nouvelle s'en répandit. Condé, que le projet seul avait mis en fureur, dénonça, comme nous le verrons, le mariage au parlement.

Ainsi il avait réussi, l'adroit banni, à contracter une assez belle alliance. Quel adoucissement à sa chute! Il avait marié sa nièce à un descendant de Henri IV. Il ne s'inquiéta guère des chansons et des quolibets que cet événement fit naître. Mais il avait espéré mieux faire encore, en prenant les deux frères à la fois dans ses filets. C'eût été faire un *grand coup*,

¹ Lettre de Mazarin au cardinal Barberini. (BIBL. IMP., Ma-

comme il le dit dans une note jetée sur ses carnets. « Si on *povoit*, écrit-il, gagner tout à fait par une alliance le duc de Beaufort, je pourroy donner les deux nièces aux deux frères, et donner au cadet le gouvernement de Parys, et traiter même pour celui de l'Île-de-France; et avec cela on feroit un *gran coup*; car, ayant l'affection du peuple dans la ditte ville, il pourroit servir un jour à rendre quelque service considérable au Roy ¹. »

La popularité du Roi des Halles lui souriait, et il en eût tiré bon parti. Ses nièces entraient pour beaucoup, comme on le voit, dans les combinaisons de sa politique; comme sa compatriote Médicis, il avait, lui aussi, son *escadron volant*; il étendait doucement son réseau matrimonial tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et il ne désespérait pas d'y prendre ses ennemis les plus redoutés. Il avait d'abord enlacé le duc de Candale, opulent héritier de la maison d'Épernon, que la mort lui enleva.

Les nièces du cardinal jouaient aussi un grand rôle dans les projets et les calculs de ses adversaires. Lors de l'arrestation des princes, leurs amis, réunis en conseil, proposèrent « d'aller au Val-de-Grâce enlever les nièces du cardinal, et les mener en diligence à quelques-unes des places du prince de Condé ²... » Mais le cardinal, qui songeait à tout, avait déjà mis ses nièces

¹ XII^e *Carnet*, p. 129.

² *Mém. de Bussy-Rabutin*, t. I, p. 191.

en sûreté. On a vu que Condé s'était fait garantir par traité qu'elles ne pourraient être mariées sans son agrément. Dans ce temps d'intrigue et d'ambition égoïste, chacun spéculait sur elles à sa façon et à son heure, le coadjuteur comme les autres. N'ayant pas dans sa famille de parti pour les nièces, il jeta son dévolu sur le neveu, Paul Mancini, « qui avoit du cœur et du mérite, dit-il, et qu'il eust volontiers fait épouser à sa nièce, mademoiselle de Retz. »

Du fond de sa retraite de Bruhl, le cardinal dirigeait les affaires. Il entretenait avec la reine une correspondance active et secrète, au moyen d'émissaires adroits¹. Les frondeurs n'en étaient pas dupes :

Un bruit se répand par la ville
Que l'esprit du gueux de Sicile
Revient à la cour tous les jours.
Pour chasser cet esprit immonde,
Amis, il faut avoir recours
A l'eau bénite de la Fronde.

La reine bravait tout, la haine, les outrages, la moquerie des petits et des grands, la guerre civile, prête à perdre sa couronne plutôt que l'homme qui lui suscitait ces périls. Cette femme indolente, assez mobile en amitié, eût-elle été capable d'un si long effort si elle n'avait eu dans Mazarin qu'un ami et un zélé ser-

¹ Le principal de ces agents était Bartet, homme de confiance du cardinal, et dont nous citerons plus loin la correspondance inédite.

viteur? Une partie de leur correspondance subsiste encore, et là, au milieu de tant d'affaires qui le préoccupent, Mazarin lui parle en véritable héros de roman, qui ne songe qu'à donner à sa princesse de belles marques de sa passion; qui rêve, pour arriver jusqu'à elle, « des choses étranges, extraordinaires; » qui hasarderait mille vies pour la revoir. « Il ne répond pas d'être sage jusqu'au bout; car cela, dit-il, ne peut durer de la sorte. » Ailleurs, il la conjure de retrancher par pitié la moitié des douceurs qu'elle lui écrit. Ces lettres, nous sommes bien forcé d'en convenir, n'ont rien de conjugal; ce n'est guère le ton d'un mari à sa femme, même quand cette femme est une reine. L'hypothèse d'un mariage secret a donc peine à tenir devant des preuves si authentiques. En adressant à sa *Dulcinée* de cinquante ans l'épître que nous allons citer, Mazarin savait de reste à quelle tête il avait affaire. Ne touchons pas à son français, qui, après tout, est celui d'un Italien à une Espagnole, pour qui la forme est bien rachetée par le fond.

« De Bruhl, le XI may 1651.

« Mon Dieu! que je seroys heureux et vous satisfaite s'y vous poviez voyr mon cœur! Vous n'auriés grand'peyne, en ce cas, à tomber d'accord que jamais l'y a eue une amitié approchante à celle que j'ay pour vous. Je vous advoue que je me feusse peu imaginé

tement lorsque j'employe le temps à autre chose que à songer à vous.

« Je voudroys aussy vous povoir exprimer la ayne que j'ay contre ces indiscrets qui travaillent sans relâche pour faire que vous m'obliés, et empêcher que nous ne nous voïons plus : en un mot, elle est proportionnée à l'affection que j'ay pour vous. Ils se trompent bien sy espèrent de voir en nous les effets de l'absence : et si cet Espagnol disoyt que les montagnes de Guadarrama avoient grand tort de se mettre au milieu de deux bons amis.

« Je crois vostre amitié à toute espreuve et tele que vous me dites; mays j'ay meilleure opinion de la mienne, car elle me reproche à tout moment que je ne vous en donne assez de belles marques, et me fait penser à des choses estranges pour cela, et à des moyens ardis et hors du commun pour vous revoir : et sy je ne les exécute, c'est que les uns sont impossibles, et les autres de crainte de vous faire préjudice. Car sans cela j'eusse déjà azardé mille vies pour en pratiquer quelqu'un : et sy mon malheur ne reçoit bientost quelque remède, je ne répond pas d'estre sage jusques au bout, car ceste grande prudence ne s'accorde pas avec une passion tele que est la mienne.

« Peut-estre j'ay tort, et je vous en demande pardon; mais je croys que, sy j'estoys dans vostre place, j'auroys déjà fait grand chemin pour donner moyen

vous reverray et quand : *car cela ne peut durer de la sorte*. Pour moy, je vous assure que cela sera, quand mesme je devroys périr... Le plus grand ennemy que j'aye au monde, je l'aymerois comme ma vie, et du meilleur de mon cœur, s'il peut fayre en sorte que je revoye Sérafin ! (la reine)...¹ »

Nous avons bien quelques lettres d'Anne en réponse à ces galantes épîtres de Mazarin²; on jugera ce qu'elles pouvaient être, en général, par ce billet que la reine lui écrivait à soixante ans, alors que plus d'un nuage avait passé sur leurs amours.

¹ *Lettres de Mazarin à la reine*, publiées par J. Ravenel. Certains passages de ces lettres sont chiffrés; d'autres sont en espagnol.

² M. V. Cousin cite, dans la *Vie de madame de Hautefort*, quelques passages de lettres inédites « Elles sont bien fortes, dit-il, et semblent emporter la balance. » Ainsi Anne écrit à Mazarin : « Je ne sçai plus quand je dois attendre votre retour, puisqu'il se présente tous les jours des obstacles pour l'empêcher. Tout ce que je vous puis dire est que je m'en ennuie fort, et supporte ce retardement avec beaucoup d'impatience; et si 16 (Mazarin) sçavoit tout ce que je souffre de ce retardement, je suis assurée qu'il en seroit touché. Je le suis si fort en ce moment que je n'ai pas la force d'escrire longtemps, ni ne sais pas trop bien ce que je dis. J'ai receu de vos lettres tous les jours, et sans cela je ne sçais ce qui arriveroit. Continuez à m'en escrire aussi souvent, puisque vous me donnez du soulagement dans l'estat où je suis. » Ici deux chiffres suivis de ces mots : « *jusqu'au dernier soupir; adieu, je n'en puis plus.* » Lettre du 26 janvier 1652. BIBL. IMP., *Boîtes du Saint-Esprit*, lettres inédites et autographes d'Anne d'Autriche à Mazarin.

« Le 30 juillet 1660.

« Votre lettre m'a donné une grande joie ; je ne sais si je seroi assez heureuse pour que vous le croyez. Si j'avois cru qu'une de mes lettres vous eût autant plu, j'en aurois écrit de bon cœur, et il est vrai que de voir les transports avec [lesquels] on les reçut, et je les voyois lire, *me faisoit fort souvenir d'un autre temps, dont je me souviens presque à tous moments*, quoique vous en puissiez croire. Si je pouvois aussi bien faire voir mon cœur que ce que je vous dis sur ce papier, je suis assurée que vous seriez content, ou vous seriez le plus ingrat homme du monde ; et je ne crois pas que cela soit ¹. »

Après un an de séjour à Bruhl, le cardinal se décida à tenter sa rentrée dans le royaume. Il avait eu plus d'un genre d'embarras dans son exil : sa fortune, à cette époque, consistait en bénéfices qui furent saisis, comme les richesses mobilières de son palais. Il paraît certain qu'il avait emporté peu de chose, et que sa famille éprouva, dans les premiers moments, de véritables privations. La reine vendit, pour lui envoyer de l'argent, le poste de surintendant au marquis de la Vieuville. Le cardinal finit pourtant par se procurer d'assez grandes ressources pour lever

¹ BIBL. IMP. lettre manuscrite citée par Walckenaer dans les *Mé-*

six mille hommes, à la tête desquels il repassa la frontière.

A cette nouvelle, le parlement mit sa tête à prix : l'arrêt portait que « sa bibliothèque et ses meubles seroient vendus pour fournir à la somme de cent cinquante mille livres offerte à qui le livreroit mort ou vif ¹. » Cette bibliothèque rassemblée à si grands frais, fut vendue aux enchères et dispersée ². « Tout Paris y courut comme à la procession, » nous dit Gui Patin. L'oncle du roi, Gaston, insista méchamment pour que la vente se fît en détail et que les livres fussent

¹ Voici de quelle singulière façon les plaisants de la Fronde commentèrent ce monstrueux arrêt :

« A celui qui, après l'avoir guetté lorsqu'il paraîtra à la fenêtre, lui fera sauter par quelque bon coup de fusil ce peu qu'il a de cervelle, *dix mille écus*.

« A celui qui l'arquebusera lorsqu'il sera dans l'église, chose qui ne doit donner aucun remords de conscience, attendu la décision de la Sorbonne, *six mille écus*.

« Aux cochers et postillons qui, le conduisant près d'un précipice, le verseront adroitement, *quinze mille livres*.

« A tous médecins qui, le traitant, lui ordonneront des remèdes conformes à l'arrêt du parlement et au bien de l'État, *dix mille écus*.

« A l'apothicaire qui, lui donnant un lavement, empoisonnera le canon, *vingt mille livres*.

« A tous ceux qui, jouant avant lui le soir, feront semblant de se quereller, et, après avoir soufflé les flambeaux, à beaux coups de chandelier en déferont le public : si ce sont financiers, la surintendance des finances ; si ce sont ecclésiastiques, des évêchés, etc. »

(*Tarif du prix dont on est convenu, etc. — 20 juillet 1652.*)

² Voyez les détails à l'Appendice (E).

dispersés : c'était là un trait digne du personnage, qui, amateur de livres lui-même, était sans doute jaloux de ceux que possédait Mazarin. Celui-ci en ressentit une vive douleur, et la perte de ses livres lui arracha cette plainte éloquente :

« Du 11 janvier 1652 : Pont-sur-Yonne... Je voy la précipitation avec laquelle on vouloit faire vendre ma bibliothèque, et on me mande que S. A. R. insistoit pour que cela se fist en détail, plus tôt pour me faire injure que pour en retirer de l'argent. Il sera beau de voir dans l'histoire que le cardinal Mazarin, ayant pris tant de soins pendant trente ans pour enrichir des plus beaux et des plus rares livres du monde une bibliothèque qu'il vouloit donner au public, le parlement de Paris ait ordonné par un arrest qu'elle seroit vendue, et que les deniers qui en proviendroient seroient employés pour faire assassiner le dit cardinal... »

Mazarin, à la tête de ses troupes, qui portaient l'écharpe verte de sa maison, entra dans Sedan, où Fabert son ami le reçut à bras ouverts. Il est présomable que par prudence il confia de nouveau ses nièces à ce loyal soldat, qui lui était dévoué, jusqu'au moment où les incertitudes de son sort se trouveraient fixées. Il pénétra hardiment à travers les partis ennemis jusqu'à Poitiers, où il rejoignit la reine et le roi.

Le neveu du cardinal le suivit; c'était un jeune homme de belle espérance, et qui fut généralement

qu'il avait du mérite et du cœur. Il avait fait de brillantes études chez les jésuites, et il entra au service, plein du désir de bien faire. Il montra de la bravoure aux affaires de Bléneau et d'Étampes, où l'armée du roi sous Turenne repoussa le prince de Condé. Son oncle l'aimait de préférence à toute sa famille. Il rêvait de le voir bientôt à la tête des armées; il espérait en lui pour jeter sur sa maison l'éclat des hauts faits militaires. Mais l'illusion fut de courte durée : Mancini fut blessé mortellement au combat du faubourg Saint-Antoine. Son oncle en ressentit une vive douleur ¹ que la Fronde ne respecta guère; elle y trouva l'occasion de faire tomber sur Mazarin un déluge d'invectives abominables ou de plaisanteries cyniques ².

¹ On a retrouvé cette lettre, qu'il écrivit à l'occasion de la mort du jeune Paul à M. de Noirmoutiers : « Je ne doute pas qu'ayant bien voulu prendre part à la blessure de mon neveu, vous ne soyez touché de sa mort. Il me seroit malaisé de vous dire la douleur que j'en ay; mais, outre qu'il se faut conformer à la volonté de Dieu, il me reste cette consolation qu'il est mort pour le service du roi et avec l'honneur de ses bonnes grâces.

« Pontoise, 28 juillet 1652. »

(BIBL. IMP., fonds Béthune, volume 9355, fol. 62.)

² Il suffit de citer les titres des *Mazarinades* qui ont trait à la mort de Paul Mancini, pour deviner le genre d'outrages qui s'y trouvent renfermés.

Le Tombeau et l'épitaphe de Mancini, fils et neveu de Mazarin. Paris, 1652. — *Regrets du cardinal Mazarin sur la mort de son neveu Manchiny, ses dernières paroles et son épitaphe.* — *Lettres*

Mazarin était étranger, et par là plus aisé à diffamer qu'un autre. Une presse dirigée par ses ennemis finit par soulever toutes les préventions populaires; d'autant que, par plus d'un côté, il prêtait le flanc à ses attaques. Le vulgaire, dans son ignorance, crut ce que tant de libelles lui répétaient, que Mazarin résumait en lui tous les vices. On certifia même que cet homme, dont la fortune tenait du merveilleux, avait vendu son âme au diable; le peuple ne manqua pas d'y croire, car on lui donnait le texte même du contrat, daté de Rome, l'an 1632.

« Il a donné son âme et son corps au démon, à condition d'être le plus riche et le plus grand de l'Europe, aimé des belles dames, et de mourir dans son lit¹. »

On lit dans une autre pièce : « L'on sait bien que c'est d'une magicienne calabraise que tu tiens l'art de magie, dont tu t'es toujours servi pour gagner et prévenir les esprits des hommes et des femmes, etc. »

C'est par cette guerre de pamphlets et de calomnies

circonstances de la mort de Mancini. — Ombre de Mancini, sa condamnation, etc., par le sieur de Sandricourt. — Ombre de Manchiny, apparue à Mazarin, et la conférence faite ensemble, au sujet de sa mort. — Entretiens de Saint-Maigrin et de Mancini aux Champs-Élyséens. — Jactance et remontrances et prières de Mancini au cardinal Mazarin, avec cette épigraphe :

Tu me regrettes mort, et je te plains vivant.

— *Apparition au cardinal Mazarin de l'ombre de son neveu Manchini, retournée des enfers pour l'exhorter à bien faire, et sa*

que cet étranger, qui n'a jamais bronché au service de la France, se vit discrédité par des gens qui intriguèrent ou combattaient avec l'ennemi.

La retraite de Mazarin avait eu, à tout prendre, d'heureux effets; il prit donc le parti de s'éloigner de nouveau, pour laisser le champ libre aux réconciliations. Il se retira encore à Sedan, près du brave Fabert, et il y séjourna quelques mois. En rentrant en France, Son Éminence se croisa avec Condé, qui passait à l'ennemi. L'occasion lui parut belle pour faire campagne avec Turenne. Malgré les rigueurs de l'hiver, Mazarin guerroya très-activement pendant deux mois, assiégea des villes, comme s'il eût repris goût à son ancien métier. Quand il rentra dans Paris, ses deux nièces lui furent amenées par la princesse de Carignan. Les embarras que ces jeunes filles lui avaient causés dans l'exil ne le détournèrent pas du désir d'augmenter encore sa maison. On trouve à ce propos une assez curieuse note de Colbert. L'habile intendant s'évertuait à mettre ce qu'il pouvait d'économie dans les lourdes dépenses du cardinal : oiseaux, animaux rares, singes et guenons, jusqu'aux chiens et aux chevaux, lui semblaient des hôtes ruineux à nourrir; aussi se fût-il débarrassé volontiers de ce luxe de population. « Nous avons icy, écrit-il dans une de ses notes, dans l'escurie de Votre Éminence, deux grands lévriers qui mangent trente sols chacun par

le cardinal répond en marge : « Il faut garder ces lévriers. » Colbert ne se décourage pas ; il revient à la charge en mainte occasion. « Je supplie Votre Éminence, écrit-il, de penser à descharger son escurie et à ne pas augmenter *sa famille* ' . » Nous voulons croire qu'ici le mot famille s'entend pour domestiques. Colbert se fût-il permis de parler des nièces comme il parlait des lévriers ?

Laure Mancini était devenue la duchesse de Mercœur ; l'espoir de multiplier de pareilles alliances autour de lui décida le cardinal à faire venir de Rome deux autres filles et un des fils cadets de la Mancini, ainsi que la seconde fille de la Martinozzi (7 mars 1653). Les deux sœurs de Son Éminence firent également le voyage, et ce fut un événement pour la ville et la cour. Ces trois nièces-là devaient faire un jour grand bruit : la plus âgée était Laure Martinozzi, qui épousa le prince héritier de Modène ; puis Marie Mancini, qu'un épisode de sa vie devait rendre particulièrement célèbre, et qui fut mariée au connétable Colonna ; après elle, Hortense, qui fut duchesse de Mazarin. La plus jeune enfin, Marie-Anne, n'arriva de Rome que plus tard, et devint duchesse de Bouillon. Outre les cinq filles que nous connaissons, il restait encore à madame Mancini deux fils cadets ; elle amena avec elle le plus âgé, Philippe Mancini, qui

fut le duc de Nevers; le dernier, laissé à Rome, vint en France avec la plus jeune de ses sœurs ¹. »

Madame Martinozzi n'avait que deux filles; l'aînée, qu'elle avait donnée à son frère depuis quatre ans, devenait d'âge à être mariée, et le cardinal songeait à cela. Il préparait aux Parisiens une singulière nouvelle : le parlement, en robe rouge, venait de condamner à mort Condé, lorsqu'on apprit le mariage du prince de Conti, son frère, avec Anne-Marie Martinozzi. Bien des gens purent s'écrier, comme Gui Patin : « Si la nouvelle n'est vraie, elle est au moins tout à fait gaillarde. » Mazarin avait du même coup mis la division chez ses adversaires, et introduit dans sa famille un prince du sang. N'était-ce pas là, comme il disait, un *bon coup*?

Ce fut vers la même époque que mourut, à Rome, le père du cardinal, Pietro Mazarini; il n'avait pas eu, comme ses deux filles, le contentement de venir en France, et de voir sa famille en de si grands honneurs. Il existe des lettres de Mazarin à son père, qui roulent sur des intérêts de famille : il le consulte et le traite avec déférence; il s'excuse auprès de lui, par exemple,

¹ Gui Patin écrivait à ce propos : « On dit qu'il vient encore deux autres nièces du Mazarin et un neveu : *nec miror*, puisqu'on le souffre. » (3 mai 1653.) Le gazetier-poète annonce aussi la chose à sa façon :

Sans aucun accident sinistre,
Les deux sœurs du premier ministre,
Et trois autres nièces sues

d'avoir disposé de la main de sa petite-fille, Laure, sans s'être assuré de son agrément comme chef de la famille. Pietro Mazarini habitait le palais de Monte-Cavallo; par son mariage avec Portia Orsini, et par le rôle que son fils jouait sur la scène du monde, il ne pouvait manquer de faire figure à Rome. Saint-Simon, néanmoins, ne s'est pas fait faute de rapporter cette anecdote, plus piquante que vraie : « Le père du cardinal, dit-il, vécut toute sa vie si obscur à Rome que, lorsqu'il mourut, en novembre 1654, à soixante-dix-huit ans, cela n'y fit pas le moindre bruit. Les nouvelles publiques de Rome eurent la malice d'y insérer ces mots : « Les lettres de Paris nous apprennent que le « seigneur Pietro Mazarini, père du cardinal de ce « nom, est mort en cette ville de Rome le, etc. ' . »

Une autre perte suivit d'assez près celle-là : madame Mancini mourut pendant son séjour à Paris, le 29 décembre 1656 ; elle avait quarante-deux ans. Il faut croire qu'elle n'avait point visé à faire grand bruit pendant les années qu'elle passa en France, car il est peu parlé d'elle dans les mémoires du temps ; sa mort seule eut du retentissement. Les gazetiers donnèrent le pompeux récit de ses funérailles², et son éloge fu-

¹ C'est là encore une plaisanterie renouvelée de la Fronde ; on lit dans une *Mazarinade* : « Nous avons appris à Rome, par les dernières lettres de France, qu'une des sœurs de l'éminentissime cardinal Mazarin estoit morte en notre ville..... » (*Le Courrier du temps*, 17 juillet 1646.)

² « Hier, la dame de Mancini, sœur de Son Éminence, après une

nèbre fut prononcé par l'évêque de Montauban. Du reste, madame de Motteville, dont la caution est ici plus sûre que celle d'une oraison funèbre, se plaît à rendre le meilleur témoignage des sœurs de Mazarin. « C'étoient deux vertueuses femmes, dit-elle... Madame de Mancini étoit estimée de toute la cour pour sa douceur et sa vertu; elle y vivoit d'une vie très-retirée, et

maladie d'environ quinze jours, mourut dans son appartement au Louvre, sur la fin de sa quarante-deuxième année, avec un deuil universel de toute la cour, particulièrement de Leurs Majestés, pour les belles qualités qui la rendoient des plus considérables, et principalement pour sa grande piété et cette haute vertu qu'elle a fait paroître jusques à son décez, mais dans laquelle elle montrait tant de douceur et de bonté que c'étoit une vertu tout à fait charmante. » (*Gazette*, 30 décembre 1656.)

« Le 30 eurent lieu les funérailles de la dame de Mancini; le carrosse étoit attelé de six chevaux caparaçonnés de deuil, entouré de flambeaux portés par des pages de Son Éminence, et suivi de ses gentilshommes et officiers de sa maison, estant accompagné de vingt autres carrosses remplis de personnes de qualité, etc., etc.

« Le roy, après avoir fait l'honneur au sieur de Mancini de le visiter en son appartement au Louvre, pour le consoler sur cette mort, eut aussi la bonté d'aller voir le jeune Mancini, son frère, au collège des Jésuites, comme fit Monsieur le lendemain. »

Le 16 janvier 1657 eut lieu le service funèbre, dans le grand couvent des Augustins. « Le clergé, qui avoit en tête le cardinal Antoine, s'y estant rendu au nombre de cinquante-trois prélats en camail et rochet, et tous ceux du second ordre, avec le prince et la princesse de Conti, les sieurs et damoiselle de Mancini, l'archevêque de Bourges commença la messe, et l'évêque de Montauban, à la fin de l'évangile, prononça l'oraison funèbre, en laquelle, avec son éloquence ordinaire, il fit un si pompeux tableau de l'illustre naissance et des

ne se mêloit d'aucune affaire que de gouverner sagement sa famille... Le cardinal l'assista à sa mort, et parut touché de piété à l'égard de Dieu et d'une grande tendresse pour sa sœur. Elle fit à son frère de longues recommandations pour ses enfants. » Voici une anecdote caractéristique du temps. « Son mari, qui avoit été un grand astrologue, lui avoit prédit qu'elle mourroit sur la fin de sa quarante-deuxième année ; il lui avoit prédit la mort de son fils, tué à la journée de Saint-Denis (lisez Saint-Antoine), et il avoit prédit sa propre mort au temps même qu'elle arriva ; si bien que madame de Mancini, voyant qu'il avoit été véritable en tout ce qu'il avoit dit des autres, appréhendoit fort la prédiction qui la regardoit ; et, pendant toute cette année, elle avoit souvent dit qu'elle ne vivroit plus guère. Elle tomba malade, et ne le fut que onze jours... Aussitôt qu'elle fut morte, ajoute madame de Motteville, le cardinal son frère dit qu'il falloit faire comme David, qui pria et pleura pendant la maladie de son fils, et qui joua de la harpe après sa mort, louant Dieu des arrêts de sa providence. Il parut ensuite aussi tranquille que s'il n'eût point eu d'affliction, et travailla tout le jour à faire ses dépêches¹. »

Ce calme antique et cette philosophie seraient encore plus étonnants s'il étoit vrai que sa sœur, en mourant, lui eût révélé, comme le bruit en courut,

certaines prophéties de son mari, peu rassurantes pour la vie de Son Éminence elle-même. Les astrologues devaient être, comme on le voit, d'assez fâcheux parents.

Les morts et les mariages se succédèrent de près dans la famille du cardinal. Ses alliances devaient grandir encore : il finit par se donner un prince souverain pour neveu, en mariant sa nièce Laure Martinozzi à l'héritier de Modène. Peu de mois après, il unissait Olympe Mancini à un prince de la maison de Savoie. Mais, à mesure qu'il construisait l'édifice de sa grandeur, la mort frappait sans relâche sur sa famille. Il vit mourir à dix-neuf ans sa nièce Laure, duchesse de Mercœur; puis son beau-frère, l'astrologue Mancini, finit ses jours à Rome la même année. Il avait vu partir pour la France sa femme et tous ses enfants; il était resté seul à Rome, livré à ses occupations favorites. Il se consola sans doute, au fond de sa solitude, en lisant dans les astres les prospérités de sa famille.

Les Mancini, comme les Mazarin, avaient été fort injuriés par la Fronde; on représenta le beau-frère du cardinal comme ayant été cocher, plâtrier, etc. :

Ne vous sentez-vous pas toucher
Qu'un petit-fils de Henry Quatre
Prenne la fille d'un cocher,
Qui vendoit autrefois du plâtre ¹.

¹ *L'outrecuidante présomption du cardinal Mazarin dans le*

sein de sa nièce, en sa tante, etc. Paris, 1654.

Mais Saint-Simon, qui prise peu la fortune et les alliances des Mancini, établit toutefois l'ancienneté de leur noblesse. « Ces Mancini, dit-il, ne sont connus, depuis 1380, que par des contrats d'acquisition médiocre..... Un Laurent Mancini est dit avoir servi les Vénitiens avec distinction, mais en quelle qualité, c'est ce qui n'est point exprimé; enfin Paul Mancini servit en 1597 à la guerre de Ferrare, épousa en 1600 Victoria Capoccia, fille de Vincent, se qualifiant de patrice romain : voilà l'illustre de la race ! Il revint à Rome, s'adonna à l'étude, et l'Académie des Humoristes prit naissance dans sa maison '. » Cet illustre, comme dit le dédaigneux Saint-Simon, fut le père de Laurent et le grand-père des nièces du cardinal. L'intention du généalogiste ici n'est point de faire ressortir les Mancini; mais ses chicanes laissent voir ce qu'ils pouvaient être en réalité.

Le cardinal avait perdu l'aîné de ses neveux ; il lui en restait deux encore : le plus âgé fut le duc de Nevers, dont nous parlerons; le plus jeune périt à douze ans par un bizarre accident. Il était au collège des Jésuites, élevé en prince du sang; ses camarades, jaloux peut-être des distinctions dont il était comblé, et poussés, il semblerait, par un reste d'esprit de la Fronde, s'avisèrent de le berner dans une couverture, d'où il tomba et se tua. C'était un sujet de grande

espérance; Mazarin faisait un tel cas de cet enfant qu'il parlait de le faire bientôt coucher dans sa chambre pour le former aux affaires d'État ¹.

Quatre nièces du cardinal se trouvaient grandement établies, et il lui en restait trois à pourvoir. Mais l'oncle, à qui la première tâche avait semblé douce, et qui s'était trouvé si bien payé de ses soins, eut peut-être à se repentir de ne s'en être point tenu là. Il avait placé auprès des jeunes Mancini une femme toute dévouée à ses devoirs de gouvernante, madame de Ve-

¹ Mademoiselle raconte ce fait avec quelques détails : « Ce petit garçon, dit-elle, étoit au collège des Jésuites : les fêtes de Noël il jouoit avec d'autres écoliers ; ils s'avisèrent de se berner les uns les autres, et tour à tour tenoient la couverture. L'abbé d'Harcourt, qui tenoit un coin et qui étoit le plus foible, la lâcha, et le petit Alphonse Mancini tomba et se cassa la tête, dont M. le cardinal fut fort touché. D'abord il eut tous les signes mortels. Il n'avoit que douze ans et il étoit si avancé que c'étoit un prodige ; il avoit quasi achevé toutes ses études. C'étoit un esprit vif ; M. le cardinal en avoit conçu une si grande espérance, que je lui ai ouï dire qu'il l'alloit tirer du collège, et qu'il vouloit le prendre près de lui et l'accoutumer aux affaires ; qu'il auroit couché dans sa chambre et qu'il auroit parlé de tout devant lui, qu'il lui auroit montré toutes les dépêches qu'il recevoit et qu'il faisoit faire ; qu'il l'auroit dressé pour le rendre capable de servir le roi. Il n'en parle point encore qu'avec beaucoup de regret. » *Mémoires de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. XLII, p. 271.)

Le cardinal eut encore à subir des épigrammes et des chansons à propos de la mort de son neveu ; en voici un échantillon :

Quand Dieu veut nous faire savoir
 Secretement notre devoir
 Les enfants ont part au mystère ;
 Ainsi des marmots sans aveu
 Ont berné votre ministère
 En la personne du neveu.

nelle, qui s'en acquittait avec zèle, et rendait bon compte au cardinal des faits et gestes de ses élèves. Les lettres de Mazarin à cette dame nous montrent qu'il ne lui était pas toujours facile de mettre la paix dans cette maison. Une affaire de cœur de sa nièce Marie, qui devint une affaire d'État, lui donna de sérieux soucis.

Le cardinal s'était fort intéressé, de tout temps, à l'éducation de ses neveux et nièces; les lettres qu'il écrivait à son père, à ses sœurs, contiennent des détails sur ce sujet. Lorsqu'il se chargea lui-même de faire élever ces enfants près de lui, sa sollicitude ne fut pas moindre. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer sur notre chemin des lettres manuscrites écrites par Mazarin à madame de Venelle¹, pendant qu'il négociait aux Pyrénées la paix avec l'Espagne; mais, avant de toucher à cette correspondance, voyons sur quel ton le cardinal écrit à la reine au sujet de sa famille : car la reine était aussi la confidente des joies et des tribulations de l'oncle; elle n'avait guère moins à faire que madame de Venelle dans cette éducation; c'est elle que Son Éminence charge sans façon du soin de réprimander, de corriger ses nièces. Ces détails intimes sont piquants, et ne laissent pas de nous offrir un intérieur assez curieux.

¹ Huit lettres autographes du cardinal Mazarin à madame de Ve-

Le cardinal mande à la reine :

« Saint-Jean-de-Luz, le 29 juillet 1659.

« Marianne m'écrit contre Hortense, et avec raison, car elle est toujours enfermée avec Marie, de qui elle est confidente, et toutes deux chassent Marianne, en sorte qu'elle ne peut demeurer jamais avec elles. Je voy qu'Hortense prend le chemin de l'autre, et qu'elle a moins de déférence pour madame de Venel que son aînée; jugez si cela me donne du chagrin... C'est un grand malheur quand on n'a pas sujet d'être satisfait de sa famille... Madame de Venel fait tout ce qu'elle peut, mais le respect que l'on a pour elle est médiocre... »

Mazarin écrit de nouveau à la reine, le 7 août :

« Je vous dirai confidemment qu'on me mande qu'Hortense prend une conduite qui n'est pas bonne, ne faisant aucun cas de ce qu'on lui dit, et se targuant de sa sœur, qui la conduit entièrement comme bon lui semble. Je vous prie, comme de vous, de lui faire une bonne réprimande, après vous avoir fait informer par madame de Venel de ce qui se passe. »

Sa Majesté se trouve ici traitée avec un sans-façon qui laisse assez voir que la bonne dame était aussi de la famille.

Venons maintenant aux lettres que le cardinal écrivait, dans les mêmes circonstances, à madame de

Venelle; voici divers extraits de cette correspondance, tour à tour grondeuse, affectueuse ou gaie :

« Saint-Jean-de-Luz, 31 août 1659.

« J'ay veu par la dernière lettre de Marie qu'elle prend grand soin de se justifier sur ce qui lui est arrivé avec la comtesse de Soissons; elle pouvoit bien s'épargner la peine de m'escire là dessus, car je me soucie fort peu de ces démeslés là, lorsqu'il y a d'autres choses qui m'affligent au dernier point; et je me voys si malheureux que, devant attendre du soulagement de ma famille dans l'accablement d'affaires où je suis, je n'en reçois que des sujets de desplaisir, et particulièrement de ma nièce Marie... »

Plus satisfait d'elle ailleurs, il lui fait dire de lire Sénèque pour fortifier sa philosophie; il l'invite en outre à se distraire et à se bien divertir.

« Saint-Jean-de-Luz, 23 septembre 1659.

« Je suis ravy de ce que vous me mandez que ma nièce Marie se divertit, et je vous prie de contribuer à cela en tout ce qui pourra dépendre de vous, sans rien espargner...

« Je vous prie d'ordonner que l'on fasse une bonne table et qu'on la renforce, estant fort à propos que les damoiselles de Marennès, avec lesquelles mes nièces

se divertissent, estant toujours avec elles, puissent faire bonne chère.

« J'escris la lettre cy-jointe à ma nièce, et j'escris encore aux autres; et vous priant de continuer à me donner de leurs nouveles, je demeure le meilleur de vos amis et le plus asseuré de vos serviteurs. »

L'humeur de l'oncle s'éclaircit tout à fait dans les lettres suivantes; il y plaisante sa nièce Marianne, qui lui écrit en vers, et qui manque de rimes, dit-il, à mesure qu'elle a plus de raison.

« Saint-Jean-de-Luz, 31 août 1659. »

« Dites à Ortence que j'ai receu sa lettre et que je suis persuadé qu'elle a de l'amitié pour moy; qu'aussy elle doit attendre d'en recevoir des marques de la mienne. Si vous aves a faire d'argent pour luy en donner et a Marianne, vous n'aurez qu'a en demander au sieur Du Perron.

« Et pour ce qui est de Marianne, vous lui direz que, si je sçavois écrire en vers, je ferois response à ses lettres, mais que pour cela elle ne doit pas laisser de m'en envoyer souvent.

« En vostre particulier je suis fort touché de tous les soins que vous prenez de mes nièces, et je vous asseure que je n'en perdray pas le souvenir. »

« Saint-Jean-de-Luz , 8 septembre 1659.

« J'ay été bien aise de la lettre que Ortense m'a escrite, et d'autant plus que vous me mandez que c'est elle qui l'a composée. Je vous prie de l'asseurer de mon amitié, et de dire à elle et à Marianne que, si le séjour de la Rochelle ne leur plaist pas, j'espère qu'elles le pourront bien tost changer en un autre qui leur sera plus agréable.

« Je ne vous scaurois assez dire les obligations que je vous ay du soin que vous prenez de mes nièces. Je vous prie d'estre assurée que je ne manqueray pas de le reconnoistre.

« Je voy par la lettre de Marianne en vers qu'après mesme qu'elle a plus de raison elle manque de rime, mais que, nonobstant cela, je veux absolument qu'elle m'escrive tous les ordinaires dans le même styl. »

« Saint-Jean-de-Luz , 26 janvier 1660.

« Vous direz à Hortense que je suis bien aise de ce qu'elle m'a escrit, mais qu'elle ne scauroit rien faire qui me plaise d'avantage que de suivre entièrement vos advis, et de se souvenir de la promesse qu'elle m'a faite de s'apliquer à aprendre à bien danser et à faire les révérences à la perfection.

« Pour la lettre de Marianne, elle m'a donné beaucoup de contentement, et mesme je l'ay leue à la Reyne

qui m'a ordonné de l'asseurer de l'honneur de sa bienveillance, et de luy mander qu'elle continue à se faire lire ses lettres. »

Au moment où ses nièces vont rentrer à la cour, Mazarin règle ponctuellement leurs démarches, les visites qu'elles auront à recevoir et à rendre.

« D'Aix, 28 janvier 1660.

« Il faut vivre régulièrement à Paris, car beaucoup de monde prendra garde à la conduite de mes nièces; je trouve bon qu'elles se divertissent, mais en sorte que personne y puisse trouver à redire. Pour des visites, il faut voir en arrivant la reyne d'Angleterre et y aller tous les mois une fois; il faut aussy visiter de temps en temps madame de Carignan et madame de Vendôme, et caresser soigneusement mes petits-neveux. On peut voir aussy madame d'Angoulême la jeune, qui est amie de nostre maison et fort vertueuse. Il faudra visiter aussi madame de Villeroy et madame de Créqui, et je n'entends pas que mes niesses aillent à la comédie que lorsqu'elles le pourront avec une de ces dernières dames. Quand elles se voudront promener à Vincennes et mesmes y coucher, elles le pourront....

« Je croy qu'il a esté fort bien de vous estre doucement excusée de la proposition que madame de Bonnelle vous auroit faite d'amener familièrement M. le duc d'Anguien pour jouer avec mes niesses, n'estant

pas à mon avis de la bienséance d'aller si vite en semblable matière. »

Remarquons ce conseil que Mazarin donne aux jeunes filles, de rechercher surtout la société et la solide conversation de madame Colbert, la femme de son intendant.

« Je ne doute pas que mes niesses ne soient toujours très satisfaites de la manière dont madame Colbert en usera avec elles, car, outre l'affection qu'elle a pour ma famille, on peut beaucoup profiter de sa conversation. Je seray donc très aise lorsque j'apprendray que ladite dame sera souvent avec mes niesses, lesquelles feront ce qu'elles doivent si elles la caressent fort, de quoy je seray fort satisfait. »

A la fin de janvier 1660, les belles exilées revinrent à Paris. Leur retour fut célébré aussitôt en vers et en prose¹.

Le monde avait les yeux sur elles ; on savait que

¹ La *Muse historique* s'empessa de saluer

... Les illustres Mancines,
Du Louvre à présent citadines.
.....
Judy, dans la maison du Roy,
Arrivèrent en bel arroy
Les trois pucelles triomphantes,
Qui valent vrayment les Infantes,
Mesdemoiselles Mancini
Dont le mérite est infini :
A sçavoir l'illustre Marie,
Qui (sans aucune flatterie)
Fait voir un cœur placé des mieux,
Et digne du destin des dieux.

(LORET, *Muse hist.*, 1^{er} février 1660.)

la richesse, les hauts emplois, la faveur étaient attachés à leur alliance :

Là les jeunes beautés du Tibre
Font maint cœur serf de maint cœur libre,

nous dit Scarron, qui faisait amende honorable, et brûlait aussi son encens aux pieds de ces *petites harengères* jadis en butte à tant de brocards.

Le gazetier consignait dans ses rimes leurs moindres actions ; une indisposition, une absence de l'une ou de l'autre suffisaient pour attrister la cour :

Mancini, cette illustre fille,
A rendu la cour si chagrine
Que, depuis dimanche passé,
On n'a presque ri ni dansé¹.

Le cardinal maria ses nièces Marie et Hortense avec moins d'éclat que les aînées ; cependant ses richesses

¹ Loret, *Muse hist.*, 12 février 1656.

Le rimeur parle d'une fête donnée à l'hôtel de ville, le 4 février 1658 :

Olympe, l'illustre comtesse,
Qui de grâce, esprit et sagesse
A tout ce qu'on en peut avoir,
Au second rang se faisait voir,
Ayant Monsieur à côté d'elle ;
Ensuite cette demoiselle,
Son agréable et chère sœur (Marie),
Dont les yeux ont tant de douceur ;
Et de plus la mignonne Hortense,
Belle, certes, par excellence,
Qui parut dans ce fameux bal
Comme un jeune astre oriental,
Et dont les futures merveilles
Dans trois ans seront sans pareilles.

(LORET, 10 février 1658.)

avaient grandi depuis l'époque des premiers mariages.

N'ayant point envie d'être pris au dépourvu si quelque catastrophe survenait encore, il mit le temps à profit; et fit entrer une partie de la fortune publique dans sa maison. Il laissa à sa mort, outre ses palais, ses musées, etc., trente millions, selon les uns; soixante, disent les autres. Fouquet, le surindant, portait même l'évaluation à cent millions. Nous verrons la part qu'il fit à chacun de ses héritiers.

A tout prendre, il mourut peu content de cette famille pour laquelle il avait tant fait. Il avait conçu de l'aversion pour son neveu, et ne cessait de regretter ceux qu'il avait perdus. Ses nièces lui donnaient aussi l'occasion d'exercer sa patience. Madame de Venelle, il faut bien le dire, n'avait point réussi à faire des anges de ses élèves : elles n'avaient point de dévotion, et c'était jouer de malheur pour un prince de l'Église.

« Vous ne sauriez croire, dit Hortense, combien le peu de religion que nous avions le touchoit; il n'est point de raison qu'il n'employât pour nous en inspirer. Une fois, entre autres, se plaignant que nous n'entendions pas la messe tous les jours, il nous reprocha que nous n'avions ni piété ni honneur. Au moins, disoit-il, si vous ne l'entendez pas pour Dieu, entendez-la pour le monde¹. »

¹ *Mémoires de la duchesse de Mazarin*, OŒuvr. de Saint-Réal, t. v, p. 8.

La santé du cardinal déclinait depuis son retour des conférences. Ces trois mois passés à négocier la paix, au milieu d'une rivière, sur une petite île enveloppée de brouillards, avaient hâté les progrès du mal dont il était atteint. « Il fit bon visage à la mort, » ont dit ceux-là qui ne l'aimaient guère. Ses derniers moments sont un épisode assez connu pour que nous passions sur les détails; nous n'avons à y voir que ce qui se rapporte à sa famille, et ce n'est pas, malheureusement, le plus bel endroit du tableau. Faut-il répéter l'exclamation que jetèrent Mancini et ses sœurs quand ils apprirent que leur oncle venait d'expirer (*pure e crepato*)? La rudesse qu'ils lui reprochaient n'excuse pas de pareils sentiments devant la mort.

Ce Mazarin, en effet, qui gouvernait avec les promesses et les sourires, ce ministre de la grâce et de la flatterie, cet homme d'État flexible et charmant, armé de séductions lorsqu'il traitait les affaires, rentrait brusque et colère dans sa maison. Il gardait toute sa douceur pour sa politique. Fatigué, il changeait de rôle chez lui, et devenait un oncle grondeur. Il avait dépensé au dehors sa bonne humeur et ses caresses : c'est l'histoire de plus d'un homme aimable.

« Chose inconcevable, nous dit Hortense, qu'un homme de ce mérite, après avoir travaillé toute sa vie pour élever et enrichir sa famille, n'ait reçu d'elle que

saviez avec quelle rigueur il nous traitoit en toute chose, vous en seriez moins surpris. Jamais personne n'eut les manières si douces en public et si rudes dans le domestique, et toutes nos humeurs, nos inclinations étoient contraires aux siennes ¹. »

Nous verrons ces humeurs et ces inclinations dès qu'elles seront hors de tutelle.

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin*, OŒuvres de Saint-Réal, t. v, p. 8-10.

LAURA MANCINI,

DUCHESSE DE MERCŒUR.

Réglons d'abord nos comptes avec la vertu; commençons par ces princesses, honneur de la famille, dont les destinées forment ici une catégorie à part.

L'aînée des Mancini, Laura, avait treize ans lorsqu'elle fut amenée de Rome en France; son oncle eut à songer à son établissement; les prétendants s'offrirent, et le cardinal put bientôt se vanter d'avoir attiré par cet appât les plus grands seigneurs du royaume. Il n'eut donc que l'embarras de choisir; mais, il faut bien le dire, le choix dépendait de combinaisons où le bonheur de ses nièces entraît pour peu de chose. Ce n'était pas par de purs motifs d'affection qu'il les avait tirées de Rome; ce qu'il voulait, c'était épouser lui-même de grandes alliances. En s'entourant de cette guirlande, en groupant ces têtes de

femmes autour de la sienne, il songeait à se préparer des instruments de règne, et se fourbir de jolies armes. Il porta ses vues sur le duc de Candale, l'héritier des d'Épernon, jeune seigneur fort à la mode, et dont la beauté faisait tourner bien des têtes : celle du cardinal se laissa prendre aussi, et il voulut avoir le duc de Candale pour neveu. Mais la chevelure blonde et les grâces du personnage le touchèrent moins apparemment que les richesses et l'éclat de sa maison. Ce mariage si souhaité, et dont le projet datait des premiers temps de la Fronde, éprouva de longs ajournements. M. de Candale, occupé de tant d'amours et de bonnes fortunes, n'eut point hâte d'enchaîner sa liberté. Il fut question de cette alliance jusqu'au jour où finit tristement une si brillante vie : une fièvre emporta Candale, comme il passait à Lyon. Bien des beaux yeux le pleurèrent ; Saint-Évremond, son ami, nous peint, avec tout l'intérêt d'un événement public, cette explosion de douleur universelle que sa mort causa parmi les femmes ; c'est une page curieuse et charmante de l'histoire des mœurs à cette époque.

« A la prison de M. le Prince, dit-il, j'avois un fort
« grand commerce avec M. de Candale... Comme il
« lui falloît toujours quelque confident, je le devins
« de sa passion pour madame de Saint-Loup. Dans la
« chaleur de sa nouvelle confiance, il ne pouvoit se
« passer de moi pour me confier en secret de petites
« choses fort chères aux amants, et très-indifférentes

« à ceux qui sont obligés de les écouter. Je les recevois
 « comme des mystères, et les sentois comme des ba-
 « gatelles importunes. Mais son humeur étoit si
 « agréable, et il avoit un air si noble ●n toute sa per-
 « sonne, que je prenois plaisir à le regarder, en même
 « temps que j'en avois peu à l'entendre..... Les der-
 « nières années de sa vie, toutes nos dames jetèrent
 « les yeux sur lui. Les plus retirées ne laissoient pas
 « de soupirer en secret; les plus galantes se le dispu-
 « toient, aspiroient à le posséder comme à leur meil-
 « leure fortune. Après les avoir divisées par des in-
 « térêts de galanterie, il les réunit dans les larmes par
 « sa mort. Celles qu'il avoit aimées autrefois rappe-
 « lèrent leurs vieux sentiments, et s'imaginèrent perdre
 « encore ce qu'elles avoient déjà perdu. Plusieurs,
 « qui lui étoient indifférentes, se flattoient qu'elles ne
 « l'auroient pas été toujours; et, s'en prenant à la
 « mort d'avoir prévenu leur bonheur, elles pleuroient
 « cet homme si aimable dont elles eussent pu être
 « aimées. Enfin, il y en eut même qui le regrettèrent
 « par vanité, et on vit des inconnues s'insinuer dans
 « ce commerce de pleurs, pour s'en faire un mérite de
 « galanterie. »

Candale fut aussi fort regretté de Son Éminence, qui avait subi la fascination et s'étoit toujours flattée de l'enchaîner à sa fortune. Quant aux nièces, leur perte fut légère; car, sans avoir l'humeur incommode

public et souffletait les archevêques dans leur église, Candale avait, on le voit, beaucoup à faire pour devenir le modèle des maris ¹.

¹ « Le dernier duc de Candale, nous dit Amelot de la Houssaye, se prétendoit prince, à cause que sa mère étoit fille bâtarde de Henry IV ; mais toute la cour se moquoit de cette prétention, dont il ne recueillit que le titre de *Prince des Vandales*. » Bussy-Rabutin trace ainsi le portrait du personnage : « Le duc de Candale avoit les yeux bleus, le nez bien fait, les traits irréguliers, la bouche grande et désagréable, de fort belles dents, les cheveux blonds dorés en la plus grande quantité du monde ; sa taille étoit admirable ; il s'habilloit bien ; il avoit l'air d'un homme de grande qualité.... » (*Hist. amour. des Gaules*, t. 1, p. 11, coll. Janet.)

La discrète madame de Motteville parle avec une certaine complaisance et presque avec enthousiasme « de la belle taille, de la belle tête blonde du duc de Candale ; de l'éclat qu'il jetoit dans les fêtes, dans les carrousels : il étoit à la tête de la troisième troupe, qui portoit les couleurs vert et argent au carrousel du Palais-Royal, en 1656. Il avoit pour devise une massue avec ces mots : *Elle peut même me placer parmi les astres*. — « Le duc de Candale, dit-elle ailleurs, le premier de la cour en bonne mine, en magnificence et en richesse, celui que tous les hommes envioient et dont toutes les dames galantes souhaitoient de mériter l'estime, si elles n'en pouvoient faire le trophée de leur gloire... » (*Mém. de madame de Motteville*, coll. Petitot, t. XXXIX, p. 422.)

Bartet, qui avait servi de confident et de messenger à la reine et au cardinal pendant l'exil de celui-ci, se trouva le rival heureux du duc de Candale auprès d'une beauté célèbre du temps, la marquise de Gouville. Le présomptueux Bartet fit parade de sa conquête et osa se moquer de son rival : il disait, entre autres choses, « que si on ôtoit à ce beau duc ses grands cheveux, ses grandes manchettes et ses grosses touffes de galans, il ne vaudroit pas mieux qu'un autre homme. » Ne voulant pas faire à Bartet l'honneur de se mesurer avec lui, Candale se vengea en grand seigneur ; son écuyer Laval, escorté d'hommes à cheval, arrêta en plein jour la voiture de Bartet, près du

Laura Mancini courut moins de risques en épousant le duc de Mercœur. Ce petit-fils de Henri IV et de

de ciseaux, lui coupe une moustache, les cheveux d'un seul côté, un caillon, une manchette et la moitié de son manteau. Madame de Sévigné parle de cette aventure et la trouve bien imaginée; toute la cour ne manqua pas de rire du couplet suivant que le duc de Candale fit courir à cette occasion :

Comme un autre homme
 Vous estiez fait, Monsieur Bartet;
 Mais quand vous iriez chez Prudhomme,
 De six mois vous ne serez fait
 Comme un autre homme.

Bartet porta plainte de ce burlesque attentat; il fit agir la justice contre les gens de M. de Candale, chez qui, pendant son absence, il fit entrer deux cents archers qui cassèrent tout dans l'hôtel. Bartet répondit, en outre, au couplet du duc de Candale par celui-ci :

Comme un autre homme
 On peut assassiner Bartet;
 Mais il est aisé qu'on assomme
 Le petit-fils de Nogaret
 Comme un autre homme.

Mazarin tenait trop à ne point fâcher M. de Candale pour prêter à Bartet quelque appui dans cette affaire. Le pauvre Bartet n'obtint donc point de réparation; on le força même de s'éloigner de la cour lorsque le duc de Candale y paraissait. On peut consulter sur ce sujet les *Mémoires de Charagnac, Conrart, Monglat, Retz, Motteville*, etc.

La mort de Candale fut attribuée tout naturellement à quelque galante aventure : l'un prétend qu'il aurait été empoisonné par un mari jaloux (*Mémoires de Cosnac*, t. I, p. 190. § voyez aussi *Tallemant des Réaux*); on lit ailleurs (*Galanteries de la cour de France*, p. 232) que « la marquise de Castellane fut cause de sa mort, lui ayant donné de trop violentes marques de son amour, lorsqu'il

Gabrielle était d'une humeur fort différente; il n'aspirait point aux nombreuses conquêtes de Candale; il n'avait rien non plus du sang ardent de ses grands parents : il était doux, pieux, tranquille. On ne lui voyait ni l'ambition ni la turbulence inquiète de son père, le duc de Vendôme, à qui ses fâcheuses équipées avaient valu force exils et emprisonnements. Le besoin de faire sa paix et de rentrer en grâce, après toutes ses traverses, décida ce duc de Vendôme à subir le mariage de son fils aîné avec une nièce du puissant cardinal; mais la fortune du ministre, ébranlée tout à coup par la Fronde, donnerait à croire que le projet dût en demeurer là. Il n'en fut rien : Mercœur tint bon, et s'en alla, en dépit de tous les arrêts publiés à son de trompe, consommer son mariage à Bruhl, où l'oncle et les nièces étaient exilés¹. Ce doux

d'une galanterie avec une dame célèbre dans ce temps-là par sa beauté et depuis par sa mort tragique » (la marquise de Ganges). Quant à Gui Patin, on se dispensera de donner ici ses consultations (*Lettres*, 1^{er} mars 1658.) Les crudités médicales du docteur, dépoétiseraient beaucoup le héros. Plus d'une belle désolée se coupa les cheveux de désespoir à la nouvelle de sa mort : la marquise de la Baume, nièce du maréchal de Villeroy, « qui avoit les plus admirables cheveux blonds du monde, se les coupa en signe de deuil. » (*Mémoires de Mademoiselle*). Quant à la très-célèbre comtesse d'Olonne, l'un des derniers amours de Candale, on dit « qu'elle pleura toute la nuit, qu'elle en demanda pardon à son mari, et lui avoua qu'elle l'avoit fort aimé. » (*Idem.*)

¹ On trouve dans le manuscrit de Conrart (tome VIII, p. 513) une copie du contrat de mariage de Laure Mancini. Ce contrat, consenti d'abord secrètement à Bruhl, fut renouvelé authentiquement au Lou-

et honnête jeune homme, fidèle à ses engagements et aux sentiments que la belle Laure lui avait sans doute inspirés, se vit raillé de tous côtés¹; son désintéressement parut étrange et ridicule aux gens de cour. Mais le pauvre duc eut à subir, à son retour, une terrible avanie : Condé, furieux du mariage, l'accusa dans le parlement d'avoir enfreint les arrêts, pour avoir eu des relations avérées avec le cardinal et sa famille. Il eut donc à comparaître, comme pair de France, devant les chambres assemblées, et y donner ses explications. Il s'en tira du mieux qu'il put, prétendant que son mariage avait eu lieu avant la fuite du cardinal, et qu'il avait fait le voyage de Bruhl pour voir, non le ministre, mais sa femme. Étaient-

vre par-devant les notaires du roi, par le cardinal stipulant pour le duc et la duchesse de Mercœur et par le duc et la duchesse de Vendôme, en présence du roi, de la reine mère, du duc d'Anjou, de Marie Mancini, de Laure Martinozzi, etc., le 29 mai 1654. Le cardinal assura en dot à sa nièce la somme de six cent mille livres en deniers comptants. Le roi donna aux époux, à l'occasion de ce mariage, la somme de cent mille livres.

¹ Voici les titres de pamphlets qui ont trait à ce mariage :

L'outrecuidante présomption du cardinal Mazarin dans le mariage de sa nièce. Paris, 1651. — *Réponse de l'anti-nocier, ou le blâme des noces de M. le duc de Mercœur avec la nièce de Mazarin,* 1651. — *Lettre de M. de Beaufort à M. le duc de Mercœur, son frère,* 1651. *Réponse à, etc.* — *Lettre de la prétendue madame de Mercœur, envoyée à M. de Beaufort,* 1651. — *Entretien de M. le duc de Vendosme avec MM. les ducs de Beaufort et de Vendosme ses enfans.* (Voy. *Catal. de la Bibl. nat.*, t. II, n^{os} 1360 et suiv.)

ils mariés en effet, ou seulement fiancés avant le départ? Cette question reste un peu douteuse. Le parlement ordonna que le contrat de mariage lui fût présenté, et la scène se termina par la défense faite « à ladite Mancini d'entrer dans le royaume ou d'y séjourner, sous prétexte de cette union. »

Le nouveau marié, nous dit-on, aurait joué par son embarras, en cette circonstance, un fâcheux personnage. Mademoiselle trouve qu'il déclara son mariage de la plus sotte manière du monde¹. Le cardinal de Retz dit plaisamment que « M. de Mercœur répondit d'abord comme auroit fait *Jean Doucet*, dont il avoit effectivement toutes les manières; mais, à force d'être harcelé, il s'échauffa si bien qu'il embarrassa cruellement Monsieur et M. le Prince, en soutenant au premier qu'il l'avoit sollicité trois mois de suite à ce mariage, et au second qu'il y avoit consenti positivement et expressément². »

La reine avoit pris beaucoup d'intérêt à la chose, et l'algarade faite au duc de Mercœur la mit en grand émoi. « Elle me chargea, dit de Retz, de conjurer Monsieur en son nom d'empêcher que l'on ne poussât cette affaire; elle lui en parla les larmes aux yeux, et me marqua visiblement que ce qu'elle croyoit être

¹ *Mém. de mademoiselle de Montpensier*, collect. Petitot, t. XII, p. 137.

² *Mém. de Retz*, collect. Petitot, t. XLV, p. 335.

le plus personnel au cardinal étoit ce qui lui seroit toujours le plus sensible à elle-même ⁴. »

Les Vendôme trouvèrent bientôt dans ce mariage de quoi racheter tant de déboires qu'il leur avait causés. Le père se fit donner au retour de Mazarin, le gouvernement de Bretagne et l'amirauté. « Le duc de Mercœur, dit madame de Motteville, devint si passionné pour les intérêts du ministre qu'il fit appeler son frère le duc de Beaufort pour se battre contre lui. » Mazarin confia au zèle de son neveu le gouvernement de Provence, en le chargeant de faire rentrer dans le devoir les villes que Condé avait entraînées dans sa révolte (1653). Ses succès furent prompts et rendus faciles par la lassitude des frondeurs. Il eut à commander encore une armée en Italie, où il opéra de concert avec les ducs de Savoie et de Modène. Ils s'emparèrent de Valence après un long siège. Mercœur, malgré son caractère timide et mou, était brave ; les contemporains disent qu'il entendait passablement la guerre. Il faut ajouter que les armées qu'il eut à diriger ne furent pas les plus mal pourvues, et que le cardinal sut aplanir le chemin de la gloire à son neveu.

La belle Laure, pendant ces campagnes, vivait dans une grande dévotion, tantôt à la cour, où la reine l'aimait de prédilection, tantôt à Anet, la demeure

⁴ *Mém. de Retz*, collect. Petitot, t. XLV, p. 335.

des Vendôme, semant partout d'abondantes charités, et en parfait accord avec la duchesse sa belle-mère, qui était une sainte femme comme elle. « La reine de Suède raila le chevalier de Gramont sur la passion qu'il avoit pour madame de Mercœur, et ne l'épargna nullement sur le peu de reconnoissance qu'il en pouvoit espérer¹. » Le roi, près de qui elle avait été élevée, avait pour elle une vive affection. Il la menait danser la première dans les ballets; mais elle ne s'y montrait que rarement. Madame de Motteville nous raconte cette petite scène. « Le roi, dit-elle, trop accoutumé à rendre tous les honneurs aux nièces du cardinal, alla prendre madame de Mercœur pour commencer le branle. La reine, surprise de cette faute, se leva brusquement de sa chaise, lui arracha madame de Mercœur, en lui disant tout bas d'aller prendre la princesse d'Angleterre. La reine d'Angleterre, qui s'aperçut de la colère de la reine, courut après elle, et lui dit tout bas qu'elle la prioit de ne point contraindre le roi, que sa fille avoit mal au pied, et qu'elle ne pouvoit danser. La reine lui dit que, si la princesse ne dansoit, le roi ne danseroit point du tout. Ainsi la reine d'Angleterre laissa danser la princesse sa fille, et, dans son âme, fut mal satisfaite du roi. Il fut encore grondé le soir par la Reine sa

¹ *Mém. de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. XXXIX, n. 387.

mère; mais il lui répondit qu'il n'aimoit point les petites filles¹. »

Madame de Mercœur eut trois fils : son aîné fut le célèbre Vendôme, le vainqueur de Luzzara; le second fut le Grand-Prieur : ni l'un ni l'autre n'héritèrent des angéliques vertus de leur mère; *Jean Doucet*, leur père, ne se fût pas retrouvé davantage dans ces intrépides libertins².

La duchesse de Mercœur était à la veille de donner le jour à son troisième enfant quand madame Mancini, sa mère, vint à mourir. Elle accoucha pourtant heureusement, au milieu de sa douleur; mais au bout de quelques jours elle tomba en paralysie et perdit la parole. Pour racheter la brièveté des détails de sa vie, citons ce touchant récit de sa mort. « Le cardinal ne fut point inquiet, et ne laissa pas d'aller à un ballet que le roi dansoit le même jour; mais, comme il en sortoit, on vint lui dire que madame de Mercœur se trouvoit beaucoup plus mal. Il y courut aussitôt, en se jetant dans le premier carrosse qu'il rencontra. En arrivant à l'hôtel de Vendôme, il trouva qu'elle se mourait, et que ne pouvant parler, elle ne put lui faire qu'un souris. Comme elle ne souffroit pas et qu'elle

¹ *Mém. de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. XXXIX, p. 369.

² Le roi Philippe V demandait un jour au duc de Vendôme : « Comment se fait-il qu'étant le fils d'un père si médiocre vous ayez de si grands talents? — C'est que mon esprit vient de plus loin, » dit le petit-fils de Henri IV.

avoit encore de la connoissance, la mort ne fit point en elle les changements effroyables qu'elle cause en tous les autres. Un beau vermillon que la fièvre lui donnoit, avoit augmenté sa beauté naturelle. Elle étoit jeune et avoit de l'embonpoint. Le seul défaut qui étoit en elle étoit que, sans avoir la taille gâtée, elle ne l'avoit pas assez belle, en ce qu'elle étoit un peu entassée; mais, ce défaut ne se voyant point dans le lit, j'ai oui dire à ceux qui la virent en cet état qu'elle leur avoit paru la plus belle personne du monde; et sa beauté augmenta leur regret. Le cardinal en fut si touché qu'il ne put se retenir d'en donner des marques très-fortes; il fit des cris qui parurent procéder d'une vive douleur. La perte de sa sœur lui étoit toute récente, et, cette dernière venant attaquer son cœur par une double affliction, il en fut accablé et entièrement abattu.

« Cette belle mourante, madame de Mercœur, n'ayant été malade qu'un jour et une nuit, expira le 8 de février, sensiblement regrettée de ses proches et de toute la cour; car la vertu et la beauté attirent la bonne volonté des hommes. Cette mort si prompte et si surprenante, qui paroissoit triompher d'une jeune princesse saine, belle, et nièce d'un favori si puissant, à qui toute la France étoit soumise, fut un grand exemple de la vanité qui se trouve dans les grandeurs et dans les fausses joies de la terre¹. »

¹ *Mém. de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. xxxix, p. 396.

Une publication récente nous met à même de placer, à côté de ce récit, celui d'un témoin oculaire qui contient des détails plus sûrs, plus circonstanciés¹. On y trouve quelques traits du caractère de Laure; on y entrevoit ce qu'était cette jeune femme, agréable d'humeur, qui eut encore un sourire et un éclair de gaieté devant la mort.

« Elle fut dix jours sans ressentir aucune incommodité. Je passai une partie de ces dix jours dans sa chambre, et je la trouvai plus gaie qu'elle n'avoit encore été depuis la mort de sa mère. Je la raillois de sa délicatesse, et de ce qu'elle gardoit le lit avec un aussi bon visage et tant de santé. Elle me dit qu'elle ne pouvoit s'ôter de l'esprit une pensée qu'elle avoit eue pendant toute sa grossesse : c'est qu'elle ne relèveroit pas de cette couche. Je me moquai de cette appréhension... Madame de Venelle, sa dame d'honneur, étant dans sa chambre, elle recommença à parler de sa mort en riant; entre autres choses, elle dit que, quand elle mourroit, elle ne pourroit pas s'empêcher de rire de la grimace que feroit madame de Venelle. Je la trouvois en si bon état et en si belle humeur que je lui dis : « Madame, il faut vous habiller demain, et nous dînerons au coin de votre feu... » Le lendemain, je vins à midi à l'hôtel de Vendôme². En montant les

¹ *Mémoires de Daniel de Cosnac*, archevêque d'Aix, publiés par la Société de l'Histoire de France, 2 vol. in-8°, 1855.

² Voy. *Appendice* (F).

degrés, on me dit que madame se trouvoit fort mal. Tout ce qu'elle avoit dit le jour précédent me revint alors dans l'esprit... Lui ayant demandé de ses nouvelles, elle me répondit avec difficulté, et, de son bras droit, elle alla prendre le gauche, et, me le montrant, me dit qu'elle ne sentoit plus ni sa main ni son bras... Les médecins soutinrent qu'il n'y avoit aucun danger pour sa vie... Mais il lui prit un si grand assoupissement qu'on commença à craindre que le cerveau ne fût attaqué. On ordonna les ventouses, qu'on appliqua d'une si cruelle façon que cette pauvre princesse crioit de manière à percer le cœur; elle me regardoit, comme pour me prier d'empêcher qu'on ne la torturât de la sorte. En cet état déplorable, malgré les ventouses, l'assoupissement augmentoit, et on ne la tenoit éveillée qu'à force de la tourmenter. Cela dura tout le jour. Le soir, les médecins commencèrent à changer de ton... Le cardinal lui vint donner lui-même les sacrements. Elle paroissoit si belle en ce triste état qu'on ne pouvoit s'imaginer qu'elle dût si tôt mourir. Elle aperçut, au pied de son lit, madame de Venelle qui pleuroit. La princesse prit garde à sa grimace; elle me chercha des yeux, et, quand elle eut rencontré les miens, elle les conduisit sur le visage de madame de Venelle, se mettant à sourire, en se ressouvenant sans doute de ce qu'elle m'avoit dit le jour auparavant¹. »

¹ *Mémoires de Daniel de Cosnac*, t. 1, p. 251 et 252.

Le duc de Mercœur, tendrement épris de sa femme, reçut ce coup terrible en homme pieusement résigné. Il se retira dans un couvent de capucins, et s'y tint plusieurs jours enfermé. Jeune encore, il ne songea point à former de nouveaux liens; il se fit prêtre, en remplit avec vocation les devoirs, et mourut cardinal et légat du saint-siège en France.

ANNE-MARIE MARTINOZZI,

PRINCESSE DE CONTI.

Le beau Candale était resté, avons-nous dit, en posture de prétendant auprès des nièces de Son Éminence ; mais il ne fut jamais bien fixé sur le choix , ni surtout pressé d'en finir. Il adressa ses hommages à mademoiselle Martinozzi particulièrement , puis il paraît qu'il la négligea. Ce fut alors que le prince de Conti, revenu de ses égarements de toute nature, songea à racheter ses fautes en épousant une nièce du cardinal. Cet illustre coupable trouva les bras du ministre ouverts pour le recevoir. Anne-Marie Martinozzi et Olympe Mancini étaient d'âge à être mariées ; elles avaient environ seize ans : la première, cette merveille aux cheveux blonds, comme on l'appelait, était de beaucoup la plus belle,

Si l'on écoutait le cardinal de Retz quand il nous trace le portrait de Conti, il y aurait de quoi trembler sur le sort de sa belle fiancée ; mais de Retz avait conservé toute l'âcreté de ses haines, et il faut rabattre un peu de ses jugements. Voici comme il traite le généralissime des Parisiens : « Ce chef de parti étoit un zéro qui ne se multiplioit que parce qu'il étoit prince du sang. La méchanceté faisoit en lui ce que la faiblesse faisoit de M. le duc d'Orléans ; elle inondoit ses autres qualités, qui n'étoient d'ailleurs que médiocres et toutes semées de foiblesses ¹. »

Armand de Conti avait une belle figure, ornée de magnifiques cheveux ; mais il étoit petit et bossu. Son illustre frère, ne le jugeant point propre à produire lignée, prétendait faire de M. de Conti un cardinal. Il avait étudié avec succès pour l'Église, et se trouvait nanti des plus riches abbayes quand la Fronde et madame de Longueville s'emparèrent de lui. C'étoit sa destinée de subir en tout l'influence de sa sœur. Cette influence, qui l'égara tant, devait, avec le même succès, l'entraîner dans une meilleure voie ; ainsi le mal se trouva racheté : la conversion de madame de Longueville gagna le prince de Conti. Ce fut aux approches de ce grand changement qui s'opérait en lui qu'il se maria. L'un des familiers du prince, l'abbé de Cosnac, nous dévoile, dans ses Mémoires, quelques détails

¹ *Mémoires de Retz*, collect. Petitot, t. XLV, p. 312.

d'intérieur relatifs à ce mariage. Ce fut le poète Sarrazin, secrétaire de Son Altesse, qui lui en donna le premier l'idée. Conti venait de quitter furtivement Bordeaux, après la reddition de cette ville; humilié, délaissé, criblé de dettes, il comparait sa position à celle du duc de Candale, qui commandait l'armée du roi. « Il ne tiendrait qu'à vous, Prince, lui dit Sarrazin, d'être bientôt à la tête de l'armée que le duc de Candale commande; faites ce que va faire M. de Candale... » Cosnac, accueillit mal un projet de mariage qui devait forcer le prince-abbé à résigner un revenu de trois cent mille livres; mais les conseils de Sarrazin l'emportèrent, et il fut envoyé à Paris pour entamer la négociation. Il avait reçu, dit-on, des promesses d'argent du cardinal pour faire entrer l'idée de ce mariage dans la tête de son maître. Il s'aboucha avec le ministre, qui, tout enchanté qu'il pût être, resta fidèle à son caractère : à mesure que le prince s'avancait et se montrait plus désireux d'en finir, Mazarin marchandait les avantages qu'il avait fait entrevoir. Il chicana même sur la dot, qu'il finit par réduire à deux cent mille écus.

L'abbé de Cosnac abonde en détails curieux sur la négociation de Sarrazin. Son maître, à ce qu'il paraît, lui avait donné carte blanche quant au choix de la princesse : M. de Conti disait bravement qu'il se souciait peu quelle nièce on lui donnerait, qu'il épousait le cardinal et point du tout une femme. Sarrazin,

le bon serviteur, à qui on laissait tant de marge, tenait, lui, à donner à son maître la plus sage et la plus jolie : c'était mademoiselle Martinozzi.

Mais il y avait un obstacle : elle était promise au duc de Candale, qui avait parole de son oncle. Ce duc, fort heureusement, voyait les choses du même œil que le prince de Conti : c'était le cardinal qu'il voulait épouser. Il céda son tour au prince, en faisant fort le généreux ; il y gagnait du même coup un sursis pour lui-même, et il tirait d'embarras Son Éminence. « Si M. de Candale, dit Cosnac, eût su profiter de l'occasion, il en auroit obtenu de beaux avantages ; mais il étoit si content d'avoir pu rompre ou du moins éloigner son mariage qu'il crut avoir assez gagné. Mademoiselle de Martinozzi ne pensoit pas de même, et j'ai su depuis par elle-même que, si on l'eût consultée, elle n'auroit pas consenti à changer d'amant¹. »

Mais, pendant que ces préliminaires se traitaient, le prince de Conti se préparait étrangement aux devoirs de l'hymen. On l'avait vu à Bordeaux, vers les derniers temps, passer du libertinage à la dévotion² ; puis re-

¹ *Mém. de Daniel de Cosnac*, t. I, p. 132.

² « On a trouvé, dit Amelot de la Houssaye, t. II, p. 143, dans les papiers de feu madame la duchesse Longueville la copie d'un vœu que M. le prince de Conti avoit fait en 1653, à Bordeaux, d'entrer et de mourir dans la compagnie de Jésus. » Suit le texte écrit par le prince-abbé qui avait, comme on le sait, passé par la Sorbonne :

tomber bientôt dans ses excès, pour retourner encore à la pénitence, comme ce Joyeuse dont Voltaire a dit :

Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Il paraît que les tentations triomphèrent encore chez Conti pendant les pourparlers de son mariage : il s'en alla courir en masque les bals publics à Montpellier. Cette dernière équipée eut les plus fâcheux résultats pour lui, et plus tard (ce qui est plus triste) pour sa belle et chaste compagne.

Les fiançailles eurent lieu le 21 février 1654, à Compiègne. La blonde fiancée, « étoit vêtue, dit la *Gazette*, d'un habit de velours noir qui étinceloit de l'éclat des diamants dont il étoit couvert. Elle portoit le lendemain, à la cérémonie du mariage, un habit de brocatelle enrichi de perles. Le soir, on joua *le Cid*, de Corneille. »

On lit dans les écrits du temps que Conti, honteux de son union, en garda rancune à son secrétaire, au point qu'un jour il le frappa à la tête d'un coup de pincettes, dont Sarrazin mourut, à quoi ce quatrain fait allusion :

Deux charmants, deux fameux poètes,
Disciples de Marot, Du Cerceau, Sarrazin,
Ont éternisé les pincettes,
Le premier par ses vers, et l'autre par sa fin ¹.

¹ Voir un travail très-intéressant sur Sarrazin, par M. Hippeau, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1855.

Cosnac, l'aumônier du prince, nie le fait formellement, en assurant qu'il était incapable d'une telle violence; cependant lui-même ne nous rapporte-t-il pas des scènes orageuses qui eurent lieu alors entre son maître et lui? Le cardinal avait promis d'abord à son futur neveu l'épée de connétable, voire même une petite souveraineté. Cosnac, quand il apprit qu'il n'en était plus question, s'écria, en s'adressant à Son Altesse: « Monsieur, vous êtes trahi! On vous marie *au denier deux*. » Sur quoi le prince, furieux de l'apostrophe, prit l'aumônier à la gorge et le poussa rudement hors de son cabinet. Il se calma toutefois, madame de Motteville nous l'assure: « M. de Conti, dit-elle, finit par se trouver heureux d'être le neveu de celui qu'il avoit haï et méprisé pour ami. Cette alliance ne parut pas convenir à la grandeur et à la naissance de ce prince; mais l'éclat de la fortune du cardinal étoit si grand qu'il pouvoit, en effaçant la bassesse de sa race, élever sa famille à la participation des plus suprêmes dignités. Mademoiselle Martinozzi, avec de la beauté, avoit beaucoup de douceur, beaucoup d'esprit et de raison. Ces qualités, si agréables à un mari, ont été perfectionnées par sa piété, qui a été si grande qu'elle a eu l'honneur de suivre le sien dans le chemin austère de la plus sévère dévotion. Mais elle a eu cet avantage sur lui qu'elle a donné à Dieu une âme toute pure, et dont l'innocence a servi de fondement à sa vertu¹. »

¹ *Mém. de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. XXXIX, p. 537.

Pour servir d'appoint à la vertu de sa nièce, le cardinal donna au prince, son neveu, le gouvernement de Guienne et le commandement de l'armée de Catalogne. Il y obtint des succès, il y fit d'heureuses campagnes; plus tard, il fut envoyé en Italie, où il échoua. Le cardinal, en veine de générosité pour les Conti, leur fit bâtir, à Paris, un bel hôtel à ses frais¹.

Cependant il semblerait que ni la dévotion ni le mariage ne triomphèrent d'emblée des habitudes galantes du nouvel époux : voici, en effet, ce qu'en rapporte une lettre de Bussy à sa cousine madame de Sévigné : « J'ai appris de vos nouvelles, Madame. Ne vous souvenez-vous point de la conversation que vous eûtes chez madame de Montausier avec le prince de Conti, l'hiver dernier ? Il m'a conté qu'il vous avoit dit quelques douceurs, qu'il vous avoit trouvée fort aimable, et qu'il vous en diroit deux mots cet hyver. Tenez-vous bien, ma belle cousine ! Telle dame qui n'est pas intéressée est quelquefois ambitieuse ; et qui peut résister aux finances du roi ne résiste pas toujours aux cousins de Sa Majesté. De la manière dont le prince m'a parlé de son dessein, je vois bien que je suis désigné confident... J'en suis ravi, dans l'espérance de la succession. Vous m'entendez

¹ Cet hôtel était situé sur le quai Malaquais ; il a été démoli en 1845. Voir à l'appendice (G) quelques détails sur ce monument.

bien, ma belle cousine' ?... » Cela pouvait n'être, à tout prendre, de la part du prince, qu'un reste d'habitudes frivoles, un badinage que l'officieux Bussy interpréta selon ses désirs.

M. de Conti était fort enclin à la jalousie : on en avait vu de bien étranges éclats à l'égard de madame de Longueville, sa sœur². La candeur de sa compagne ne la mit point à couvert des algarades de son mari. C'est son aumônier, de Cosnac, qui nous les raconte. Le prince, un jour, rencontra sur son chemin ce beau marquis de Vardes, qui possédait, autant que Candale, le don de plaire, avec un génie de séduction bien plus profond³. M. de Conti le pressa de monter dans son carrosse et de l'accompagner dans sa promenade. De Vardes s'en excusa en prétextant qu'il revenait de la chasse, était en négligé, et qu'il se sentait si las qu'il

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 16 juin 1654, t. 1, p. 12 et 13, édit. Didot, in-18.

² « Chacun sait comme quoi ce prince s'abandonna à la passion éperdue qu'il eut pour madame de Longueville. » *Mém. de l'abbé de Choisi*, p. 625, col. Petitot.

Un autre contemporain, plus à même que personne d'être informé sûrement, puisqu'il appartenait aux Condé, confirme le fait en ces termes : « Ce jeune prince avoit pris une folle passion pour la duchesse de Longueville, sa sœur, quelques années avant sa prison, et se l'étoit mise si avant dans le cœur, qu'il ne songeoit qu'à faire des choses extrêmes pour lui en donner des marques. » *Mém. de Lenet*, p. 474, collect. Petitot.

³ Ce personnage reviendra plus loin; nous essayerons de reconstruire cette curieuse existence dans la vie de la comtesse de Soissons.

allait se mettre au lit. Le prince, rentrant chez lui quelques instants après, y trouve auprès de sa femme, qui était couchée, son ami de Vardes en brillante toilette : il crut voir le loup à côté du Chaperon rouge. Malgré l'air souriant du personnage et son imperturbable aplomb, le mari s'en alla furieux. Mais voici une autre histoire : tandis que M. de Conti était en Catalogne, le roi, qui avait à peine dix-sept ans, dansant un jour avec la princesse, s'avisa de lui adresser on ne sait trop quelle galanterie, car ce passage du manuscrit de Cosnac se trouve perdu. Tant il y a que la jeune femme, offensée, fit un tel éclat que le cardinal força sa nièce à faire, le lendemain, des excuses au roi. Mais le bruit s'en répandit bientôt jusqu'en Catalogne, et l'abbé de Cosnac reçut le billet suivant de Son Altesse : « On dit ici publiquement que le roi est amoureux ; mandez-moi bien précisément ce qui en est, car de telle ce seroit que je pourrois y avoir intérêt. Déchiffrez ceci vous seul ; *vous savez ce que vous m'avez promis.* » L'aumônier eut beau lui expliquer l'affaire, le prince n'entendit à rien ; il écrivit ce second billet : « Je veux absolument que ma femme revienne : c'est là ma dernière résolution ; ainsi elle n'a qu'à partir ; celle-ci reçue, sans qu'il soit besoin de conseil de famille pour cela. Que ma femme vienne donc au plus tôt¹. » La princesse allait obéir lorsqu'un accident l'arrêta : son cheval, lancé au galop dans une chasse, fit

¹ *Mém. de Daniel de Cosnac*, t. 1, p. 86.

un faux pas, et madame de Conti tomba sur la tête. Au bout de quelques jours cependant elle partit ; mais le mari impatient arrivait de son côté, et ils se rencontrèrent à mi-chemin.

Cosnac nous fait entrevoir, par quelques traits encore, le caractère de cette princesse, dont la vie demeure un peu voilée. Il avait combattu résolûment son mariage, et elle en avait eu quelque dépit ; aussi lorsqu'il la complimenta, le reçut-elle « avec une froideur incroyable : à peine lui fit-elle l'honneur de le regarder. » Mais la noble femme ne lui garda pas rigueur pour avoir pris loyalement les intérêts de son maître, et elle conçut pour lui de l'affection. Cet abbé de vingt-quatre ans demandait, comme un autre, un évêché, et il était à l'affût des vacances : le siège de Valence se présenta, et Cosnac courut, à six heures du matin, réveiller la princesse de Conti. Il entra résolûment dans sa chambre, et la supplia de se lever en toute hâte et d'aller trouver le cardinal ; elle s'habilla précipitamment et courut pour parler à son oncle. Elle fit plus : le prince, en partant pour la Catalogne, lui avait, dans sa confiance, remis plusieurs blancs seings ; elle en fit usage pour appuyer ses démarches de l'autorité de son mari. Aussi l'heureux Cosnac devint-il évêque d'emblée, et Mazarin, en l'embrassant, lui dit : « Le roi vous a fait maréchal de France sur la brèche⁷. »

Rappelons encore une curieuse petite scène, rapportée par l'abbé de Choisy : c'est un dialogue entre le prince de Conti et notre jeune évêque, sur un sujet fort délicat. « Je connois l'innocence et la vertu de ma femme, dit le prince; mais elle a, comme toutes les autres, la vanité de plaire; et que sais-je, ajouta-t-il, si elle éviteroit celle d'être aimée? » — « Monseigneur, répliqua l'évêque de Valence, chercher une femme qui ne souffre pas d'être aimée, c'est désirer un cygne noir. » Sur cela le prince de Conti lui parla de de Vardes, et pour lors, après lui avoir laissé mitonner le poison dont il voyoit que ce prince étoit attaqué : « Je n'ai rien vu, reprit l'évêque de Valence, qui me puisse faire croire que M. de Vardes se fût oublié au point d'élever ses regards jusqu'à madame la princesse de Conti; mais Votre Altesse me fait souvenir d'un rien que je remarquai, il y a quelques jours. Elle jouoit à la prime, et filoit, sur un flux qu'elle désiroit, un as qui ne pouvoit être, par la disposition du jeu, qu'un as de cœur ou un as de carreau. C'étoit celui de cœur qui étoit nécessaire. Vardes, qui voyoit son jeu, lui dit assez haut : « J'espère que ce sera un cœur. » Et puis, en s'approchant plus près de son oreille, comme pour mieux voir la carte, il continua, d'un ton plus que demi-bas : *J'en connois un, Madame, qui ne vous manquera jamais* ! »

¹ *Mém. de l'abbé de Choisy*, collect. Petitot, t. LXIII, p. 380.

Le prince, les yeux bien ouverts, grâce à la bonne garde que faisait son aumônier, prit ses mesures contre ce dangereux de Vardes, qui se faisait écouter mieux que le roi.

Telles sont les confidences d'un archevêque et d'un abbé sur le compte d'une princesse qui n'est connue jusqu'à présent que pour une sainte. C'est qu'en effet, madame de Conti, avant d'être sainte, avait été une sorte d'esprit fort; ses amis de Port-Royal vont nous apprendre eux-mêmes comment elle passa par degrés de l'indifférence à la foi¹. Elle était à dix-sept ans, lorsqu'elle se maria, sérieuse et douce, mais d'une âme ferme : « Ces qualités, nous dit-on, auroient fait présumer chez elle un grand fond de piété; mais ce n'étoit que la suite d'une sagesse naturelle. Il n'y avoit au dedans qu'ambition, amour de soi-même... Elle n'étoit donc alors qu'une honnête payenne. » Elle avait espéré rencontrer le bonheur dans une haute alliance; cependant les honneurs, la puissance dont elle se vit entourée ne répondirent pas à ce qu'elle en attendait. Comblée de biens, de grandeurs, belle entre

¹ Nous puisons les détails qui suivent dans le *Supplément au nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame des Champs*, 1735, 1 vol. in-4°, p. 284 et suiv.

Cette source précieuse, qui nous avait échappé jusqu'ici, nous a été signalée par M. Sainte-Beuve dans les belles pages qu'il a consacrées aux *Nièces de Mazarin* (*Revue contemporaine*, février 1857). Remercions le savant historien de Port-Royal de nous avoir ainsi mis à

toutes les femmes, objet d'admiration et d'amour, « elle se sentit plus vide et plus altérée qu'avant. » En voyant ce néant de félicités humaines, « elle entra dans une sorte de désespoir; » elle ne sentit plus en elle que glaces et ténèbres... Agitée entre la pensée du néant où elle devait tomber après la mort et la crainte de l'enfer, elle tâcha d'éteindre en elle tout reste de foi pour calmer ses inquiétudes; elle se résolut enfin d'attendre, dans son intrépidité naturelle, et, s'il se pouvait, sans la craindre, cette heure fatale. Elle eut l'occasion bientôt de soumettre à une grande épreuve ce stoïque courage dont elle s'était armée : une maladie vint la frapper et la conduisit à l'agonie; elle entendait dire autour d'elle qu'il ne lui restait qu'une demi-heure à vivre; elle ne s'en troublait pas. Son mari s'efforçait en vain de ranimer cette foi éteinte. Elle l'écoutait avec douceur, mais avec si peu de fruit que le prince, sur l'avis de son directeur, se tut et se contenta de prier pour elle. Revenue à la vie contre toute espérance, ses idées changèrent d'elles-mêmes tout à coup : l'incrédulité fit place à la foi. Ce fut elle qui à son tour encouragea son mari par ses conseils et son exemple, et qui le décida « à vivre dans le mariage comme dans le célibat. » Elle commença la vie la plus austère, réforma ses toilettes, renonça pour toujours à ses ajustements. « Elle visita les pauvres, surtout les malades chez qui elle fut surprise faisant des actes

bonheur dont elle était altérée, et qui la fuyait au milieu du monde et de ses splendeurs.

Cette vie d'abnégation, de sacrifices, n'entama pas toutefois la fermeté de son âme; elle devint la patronne militante des faibles, des opprimés, « s'opposant aux ministres mêmes les plus redoutés, avec qui elle ne craignait pas de se commettre en leur résistant en face. » Elle devint de la sorte considérable et d'une influence puissante auprès du roi.

Cette piété austère, et sans tempérament appartient naturellement au jansénisme. La princesse de Conti se rangea du parti de Port-Royal. Assistant un jour à un sermon de Bourdaloue qui avait mal parlé des jansénistes, la princesse de Conti sortit de l'église, et adressa plus tard de sévères reproches au jésuite. Bien qu'elle eût, nous dit-on, un peu de penchant à l'avarice; « qu'elle ne fût pas naturellement libérale, » la nièce de Mazarin sut plier sa nature à toutes les pratiques d'une ardente charité. Elle vendit, dans une année de disette pour soixante mille écus de pierreries qui lui restaient et les fit distribuer aux pauvres. Elle encouragea le prince son époux à vendre tous ses biens personnels pour aider au soulagement des provinces que la guerre civile avait ruinées.

Elle-même ne se sentait-elle pas inquiète et troublée dans la possession des biens venus du cardinal? Elle en examina la source et la nature, et en restitua pour

térêt de ses enfants ne balançait pas en elle ce violent amour de la justice, et ce besoin qu'éprouvait son âme de réparer et de payer pour les fautes d'autrui¹.

Souvent éloignés de la cour, dans leur gouvernement de Guienne, le prince de Conti et sa femme, entretenaient avec leur sœur, la duchesse de Longueville, une correspondance mystique. Dans cette ville de Bordeaux qui avait été témoin de ses désordres, nous dit-on, le prince fit des réparations publiques, et « la beauté de sa pénitence surpassa de beaucoup la laideur de ses fautes. » Il poussa le repentir, jusqu'à écrire un livre contre la comédie et les spectacles, qu'il avait passionnément aimés. « Il eût mieux fait, dit Voltaire, d'en faire un contre la guerre civile. »

La princesse de Conti devint veuve à vingt-neuf ans; il paraît qu'un grand prince, attiré par l'éclat de sa vertu, lui fit alors proposer sa main, et qu'elle ne s'en laissa point séduire. « Cette alliance, nous dit l'écrivain de Port-Royal, l'eût élevée de trois degrés au-dessus de celle où le crédit du cardinal de Mazarin, son oncle, l'avoit portée. »

¹ « Elle ne sollicitoit jamais ses procès, de crainte d'influencer les juges; on l'a vue prête à se dépouiller d'une terre de dix-huit mille livres de rente, nonobstant les prescriptions acquises depuis plus d'un siècle..... si ceux qui disoient qu'elle leur appartenoit avoient pu donner des preuves recevables, et elle le leur fit dire. » (Suppl. au *Nécrologe*, etc.)

Cette désignation ne pourrait guère se rapporter, il semble, qu'à Monsieur, frère de Louis XIV : il devint veuf, en effet, peu d'années après ; mais qui se fût imaginé qu'une vertu si austère pût avoir tant d'attrait pour l'ami du chevalier de Lorraine ! Plus qu'un autre, il est vrai, il avait besoin d'une sainte.

La princesse de Conti, dans son veuvage, toujours étroitement unie à madame de Longueville, redoubla de piété mystique et d'ardente charité : madame de Sévigné les appela *les Mères de l'Église*. Voici comme elle nous retrace, de sa plume émue et rapide, les derniers moments d'Anne-Marie Martinozzi :

« Cette nuit, madame la princesse de Conti est tombée en apoplexie ; elle n'est pas encore morte, mais elle n'a aucune connoissance ; elle est sans pouls et sans parole ; on la martyrise pour la faire revenir. Il y a cent personnes dans sa chambre, trois cents dans sa maison ; on pleure, on crie . voilà tout ce que j'en sais jusqu'à présent..... Madame la princesse de Conti mourut à quatre heures du matin, sans aucune connoissance. Elle appeloit quelquefois Cécile, une femme de chambre, et disoit : « Mon Dieu ! » On croyoit que son esprit alloit revenir, mais elle n'en disoit pas davantage. Elle expira en faisant un grand cri, et au milieu d'une convulsion qui lui fit imprimer ses doigts dans le bras d'une femme qui la tenoit. La désolation de sa chambre ne se peut représenter. M. le duc, MM. les princes de Conti, madame de Longue-

ville pleuroient de tout leur cœur. Madame de Gesvres avoit pris le parti des évanouissements; madame de Brissac, de crier les hauts cris et de se jeter sur la place : il fallut les chasser. Ces deux personnes n'ont pas réussi : qui prouve trop ne prouve rien. Enfin la douleur est universelle. Le roi a paru touché, et a fait son panégyrique en disant qu'elle étoit plus considérable par sa vertu que par la grandeur de sa fortune. Elle laisse, par son testament, l'éducation de ses enfants à madame de Longueville... Il y a vingt mille écus aux pauvres, autant à ses domestiques. Elle veut être enterrée à sa paroisse, tout simplement comme la moindre femme ¹... Je vis hier sur son lit cette sainte princesse; elle étoit défigurée par le martyre qu'on lui avoit fait à la bouche; on lui avoit rompu deux dents et brûlé la tête, c'est-à-dire que, si les pauvres patients ne mouroient point de l'apoplexie, ils seroient à plaindre de l'état où on les met. Il y a de belles réflexions à faire sur cette mort, cruelle pour tout autre, mais heureuse pour elle, qui ne l'a point sentie et qui étoit toujours préparée ². »

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 5 février 1672, t. 1, p. 445.

² Le tombeau de la princesse de Conti, à Saint-André des Arts, portait cette inscription : « Elle vendit toutes ses pierreries pour nourrir, durant la famine de 1662, les pauvres de Berry, de Champagne et de Picardie. »

Le Nécrologe de Port-Royal contient trois épitaphes de la princesse de Conti; il s'en trouve deux autres dans le supplément.

On lit dans la liste des défunts de Port-Royal : « En l'année 1672,

La princesse de Conti laissa deux fils : l'un épousa une fille de Louis XIV et de la Vallière, et mourut à vingt-quatre ans ; l'autre fut l'honneur de cette maison. Il avait eu, il semble, quelque fée pour marraine. Saint-Simon n'avait-il pas lui-même été frappé de sa baguette lorsqu'il traça ce portrait du prince de Conti :

« Sa figure avoit été charmante ; jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avoient des grâces infinies... Il fut les constantes délices du monde, de la cour et des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers. C'étoit un très-bel esprit, lumineux, juste, exact, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oublioit rien, qui possédoit les histoires générales et particulières, qui savoit où il avoit appris chaque chose et chaque fait, qui en discernoit les sources, qui retenoit et jugeoit de même ce que la conversation lui avoit appris, sans confusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté... M. le Prince, le héros, ne se cachoit pas d'une prédilection pour lui au-dessus de ses enfans. Il fut la consolation de ses dernières années... Il avoit l'esprit solide, infiniment sensé ; il en donnoit à tout le monde. Il se mettoit merveilleusement à la portée et au niveau de tous, et parloit le langage de chacun avec une facilité non pareille... Le monde le

mourut très-excellente dame Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, laquelle, âgée de trente-cinq ans, est morte dans l'odeur d'une grande piété. Ses entrailles ont été enterrées dans notre

plus important, le plus choisi, le courtois. Jusque dans les salons de Marly il étoit environné du plus exquis. Il y tenoit des conversations charmantes sur tout ce qui se présentoit indifféremment... Ce n'est point une figure, c'est une vérité cent fois éprouvée qu'on y oublioit l'heure des repas. »

— Telle est l'idée que Saint-Simon nous donne du petit-neveu de Mazarin. N'est-ce pas un peu le portrait de Mazarin lui-même? Cet esprit riche de tous les dons, cet homme pétri de grâces ne rappelle-t-il pas celui qui fut comme le ministre de la grâce elle-même, et qui s'éleva à la toute-puissance par la séduction?

LAURE MARTINOZZI,

DUCHESSE RÉGENTE DE MODÈNE.

Le cardinal, en faisant venir de Rome le ban et l'arrière-ban de ses nièces, n'avait pas reculé devant la perspective de tant de mariages; il avait, du reste, débuté dans ses alliances avec un succès fait pour l'encourager. Le désir de s'attacher à lui devait aller de pair avec l'accroissement de sa puissance et ses richesses.

On vit les poètes de la Fronde, qui avaient chansonné grossièrement la famille du Mazarin, célébrer à l'envi ces hyménées, chanter :

Les Mancini, les Martinosses,
Illustres matières de noces !

Bientôt ce fut à Laure Martinozzi que leur encens s'adressa : elle était sœur cadette de la princesse de

Conti, et il était question pour elle d'un mariage égal à celui de sa sœur : le prince héritier de Modène avait demandé sa main. Elle avait alors seize ans, et se trouvait un peu plus jeune que sa cousine Olympe. Ce fut un nouveau crève-cœur pour celle-ci, dont le dépit déjà avait éclaté au mariage du prince de Conti avec l'aînée. Pourquoi cette cadette lui fut-elle encore préférée? Nous n'avons point le secret du prince de Modène. Est-ce la piété de Laure, est-ce sa beauté qui décidèrent du choix? Les Mémoires du temps n'ont pas pris le soin de nous dire si elle était belle et blonde comme sa sœur. Un récit officiel parle de sa bonne grâce; un poète la qualifie :

Martinozzi, beauté romaine!

Cela veut-il dire simplement qu'elle était de Rome? ou bien ces mots, *beauté romaine*, exprimeraient-ils le caractère imposant de sa personne? Nous voilà livrés aux conjectures; mais il est présumable que la beauté fut pour peu de chose dans ce mariage : Alphonse de Modène l'épousa sans l'avoir vue; il lui fallait l'appui de la France contre l'Espagne, qui pesait alors de tout son poids sur les petits souverains de l'Italie. Ce fut le prince Eugène de Savoie, le père du grand Eugène, qui épousa par procuration Laure Martinozzi. Le mariage se fit à Compiègne, avec autant d'éclat que si l'on eût marié une sœur du roi. La relation de ces fêtes, insérée dans la *Gazette officielle*,

présente, au moment dont nous parlons, un certain aspect de la cour qui n'est pas sans intérêt '.

La jeune mariée reprit avec sa mère le chemin de l'Italie; elle arriva à Modène, et y trouva un époux de vingt et un ans, à qui cette union valut bientôt d'assez brillants avantages. Quelques mois après, le duc de Modène, son père, était généralissime des troupes françaises en Italie. C'est ainsi que le cardinal en usait pour ses neveux et leurs proches; toutes les armées leur revenaient de droit, et le bâton du commandement figurait parmi les apports du mariage. Avec les quatre nièces qui restaient à établir, ce népotisme militaire devait beaucoup inquiéter les vieux généraux. On vit donc en Italie deux neveux de Son Éminence figurer dans la campagne de 1656, tandis qu'un troisième commandait en Catalogne.

Il faut dire qu'après tout ces généraux de par l'hymen ne s'en tirèrent pas plus mal que beaucoup d'autres, et c'est déjà quelque chose. Le duc de Modène sut mener cette affaire à bonne fin. Ayant repoussé au delà du Pô les troupes espagnoles, il joignit le duc de Merccœur, et ils firent de concert le siège de Valence, place importante de l'ennemi; au bout de trois mois, ils la firent capituler. Le prince de Conti obtenait également d'assez bons résultats en Catalogne.

Ainsi, le cardinal avait à s'applaudir de tous les

côtés : il devait d'autant mieux jouir des palmes conquises par ses neveux qu'il avait ses raisons pour s'en attribuer une partie ; car, toujours amoureux de son premier métier, il les faisait profiter volontiers de toutes les ressources de sa vieille expérience militaire.

La princesse de Modène n'avait guère eu le temps de s'acclimater en France, où elle avait à peine passé deux ans ; elle dut revoir avec joie l'Italie, qui était encore toute présente à son souvenir. Elle retrouva à Modène son beau ciel, sa langue natale ; sa mère d'ailleurs était près d'elle ; rien ne lui manquait enfin pour se faire aisément à ce nouveau séjour. Madame Martinozzi demeura quelque temps auprès de sa fille ; puis elle reprit le chemin de Rome, où elle avait passé sa vie, et où étaient ses habitudes et ses relations.

Dans l'année qui suivit le mariage, le duc François de Modène fit un voyage en France¹, pour visiter

¹ Muratori, *Annali d'Italia*.

Monseigneur le duc de Modène
A visité cette semaine,
Avec sa suite et bel arroi,
Outre Monsieur, frère du Roi,
A qui l'on doit la préséance,
La plupart des seigneurs de France.....
Par mainte comédie expresse
On a diverti cette Altesse ;
Ces jours passés, on lui donna
La *Rodogune* et le *Cinna*,
Pièces certes les plus parfaites
Que monsieur de Corneille ait faites.

(LORET, *Muse historique*, liv. VII.)

Louis XIV et surtout Mazarin. Tous deux lui firent force caresses (*incredibili carezze*). Le prince relevait à peine d'une terrible blessure entre les épaules qu'il avait reçue au siège de Pavie, et qui l'avait mis en danger de mort. Il passait pour l'un des meilleurs généraux de l'Italie, et avait étudié la guerre sans doute sous le Modénais Montécuculli. C'était, de plus, un administrateur et un adroit politique; mais ses talents brillèrent sur un trop petit théâtre pour que l'histoire lui ait donné l'attention qu'il méritait. Comme les princes de Savoie et la plupart de ceux qui se trouvent bloqués entre les grands États, il cherchait ses sûretés aujourd'hui d'un côté, demain d'un autre. On avait vu François de Modène s'allier aux Espagnols, et, de concert avec eux, attaquer son beau-frère Farnèse, duc de Parme : il avait gagné à ce jeu la principauté de Corregio. Plus tard il jugea le moment propice pour se tourner vers la France, y espérant encore quelque profit.

Cet homme aux vastes désirs et d'une activité dévorante s'agitait, plein de malaise : il étouffait dans la prison de ses petits États. Il allait quêtant de l'espace, s'adressant au plus fort ou au plus habile. C'est ainsi qu'il rechercha l'alliance de Mazarin et se mit de moitié dans sa fortune. Il était près d'en recueillir les fruits lorsqu'une fièvre l'emporta au milieu des fatigues d'un siège : son fils Alphonse, époux de Laure, hérita de sa

père, et Mazarin, avant de traiter de la paix, lui persuada de prêter l'oreille aux propositions de l'Espagne, en lui insinuant qu'il avait chance d'obtenir ainsi de meilleures conditions que s'il attendait la paix générale : car les grandes puissances, disait-il, préoccupées de leurs intérêts, ne peuvent songer alors à leurs petits alliés. Alphonse suivit ce conseil, et signa son traité avec l'Espagne, en s'engageant à rester neutre à l'avenir. Mais il ne jouit pas longtemps des douceurs de la souveraineté : bien jeune encore, il était déjà tourmenté par la goutte, et il en mourut à vingt-huit ans, en 1662. Laure devint tutrice de son fils au berceau. Mazarin était mort l'année d'avant ; il n'avait pas eu le plaisir de voir sa nièce régente, et de la former par ses leçons ; mais, à son défaut, Louis XIV s'en chargea : la duchesse Laure resta Française, fidèle en cela aux conseils de son oncle, et la France lui prêta constamment appui. C'était d'ailleurs une âme ferme, une femme virile (*virile donna*), gouvernant son État avec douceur, renommée pour sa justice et sa piété. Sa régence fut paisible ; et les événements y sont rares.

Cependant il lui arriva de tirer l'épée : ce ne fut pas contre un puissant voisin, mais contre une femme, régente, comme elle, pendant la minorité de son fils. C'était l'ardeur du sentiment maternel qui les enflammait l'une et l'autre. Il s'agissait de quelques petites îles du Pô auxquelles Mantoue et Modène préten-

daient également ; les deux duchesses rassemblèrent leurs gens de guerre et leurs canons sur les deux rives du fleuve, prêtes à fondre l'une sur l'autre. Le bon Muratori, qui plaisante peu, dit que le monde était curieux de voir quel grand exploit feraient ces nouvelles amazones¹. Mais le gouvernement espagnol prit l'alarme

¹ « Stevano in espettazione in curiosi di veder qualche gran fatto di queste *norelle amazoni*, quando don Luigi Ponze di Leon, governor di Milano, a cui non piaceva si fatta tresca, per sospetto che la duchessa di Modena, ricorrendo *all' Francia sua protettrice*, svegliasse nuove guerre in Lombardia, spedi a Modena il conte Borromeo..... » (Muratori, *Annali d'Italia*, t. XVI, p. 74, édit. in-12.)

Une gazette du temps, *la Muse Dauphine*^{*}, parodie de cette façon plaisante ce combat féminin :

Deux Estats sont venus aux mains
 Et Modène et Mantoue ont guerre déclarée ;
 Le sujet en est fort petit,
 Et voicy, MONSEIGNEUR, comment l'on me l'a dit :
 Deux soldats du duc de Modène,
 Peschant proche de Viadène,
 Sur le Pô qui baigne les champs,
 Les habitants, prenant la mouche,
 Fondirent sur ces deux qui n'étaient pas méchants,
 Tuèrent l'un dans l'escarrouche,
 Et menèrent l'autre en prison ;
 Modène, pour lirer raison
 De ce vilain tour qu'on lui joue,
 Prend par force ou par trahison
 Deux moulins de basteaux aux Estats de Mantoue,
 Les conduit à Bersel, massacre leurs meuniers,
 Et fait encor des prisonniers.
 Cependant les princes s'aigrissent
 Et mille injures retentissent ;
 On se bat, le sang se répand
 Et le carnage devient grand.
 Viadène use de grenades

de ce duel féminin : il craignit que la duchesse Laure n'eût recours à la France sa protectrice, et que Louis XIV ne profitât de l'occasion pour s'immiscer dans la querelle. Le vice-roi de Milan fut chargé d'arranger l'affaire au plus tôt.

Cette nièce de Mazarin, qui gouverna douze ans l'État de Modène, protégée et dirigée par la France, n'a obtenu l'attention d'aucun de nos historiens. En toute occasion elle se montra fidèle à la même politique. Quand Louis XIV entreprit l'expédition de Can-

Contre les maisons de Bersel,
 Qui font un désordre cruel ;
 Et Bersel par des canonnades
 Renverse par terre à son tour
 Du fort de Viadène une importante tour,
 Depuis, le comte Borromée
 A Modène fut envoyé
 Excuser l'impromptu de l'une et l'autre armée :
 Le marquis Lonati fut de mesme employé
 Pour aller à Mantoue accommoder l'affaire,
 Et c'est ce qui se pourra faire.
 Chacun songe pourtant à se mettre en estat,
 Et demande secours à quelque potentat ;
 Madame de Mantoue a mis dans Viadène
 Sa milice du Montferrat,
 Parce que le duc de Modène,
 Nonobstant les projets d'accord,
 A sur les bords du Pô fait élever un fort.
 Mais, pour n'en pas mentir, le feu de ces provinces
 Pourra bien, GRAND DAUPHIN, attendre à s'assoupir,
 Que le Roy vostre père ait un jour de loisir
 Pour être arbitre de leurs princes.

(1^{re} semaine, Jeudi 3 juin 1666.)

Malgré tout le respect que nous portons à Madame de Modène, cette grosse affaire nous remet en mémoire le chapitre de Rabelais : *Commet feut meu entre les fouaciers de Lerné et ceux du pays de Gargantua, le grand débat, dont feurent faictes grosses guerres.*

die, Laure lui envoya son contingent militaire, qui fut de mille hommes, et elle y ajouta un subside en argent. Mais l'un des épisodes les plus importants de son règne, et où la main de la France se retrouve encore, fut le mariage de sa fille Marie-Béatrice. Louis XIV se chargea de lui choisir un époux : il jeta les yeux sur elle pour le duc d'York, qui fut le roi Jacques II. Mais le projet rencontra de grands obstacles ; la jeune princesse elle-même y opposa un refus. La perspective d'un grand trône ne l'éblouit pas, car elle voulait se faire religieuse, et l'idée d'aller régner sur un peuple protestant ne souriait pas à son ardente piété. Il fallut l'inflexible désir du roi de France, l'intervention même du Saint-Père, pour vaincre sa résistance ; on dut lui faire entrevoir ce que l'Église attendait d'elle. Le mariage enfin fut résolu, et le comte de Péterborough se rendit à Modène, où il épousa Béatrice d'Este au nom du duc d'York. La jeune princesse se mit en route ; sa mère voulut l'accompagner jusqu'à Paris, où l'attiraient bien des souvenirs et le désir de voir les enfants de sa sœur Conti, dont la mort récente l'avait fort affectée. La souveraine de Modène et la future reine d'Angleterre trouvèrent à Versailles une réception digne de leur hôte et de la considération dont elles y jouissaient. « Le Roi, dit le journal de la cour, promena dans ses jardins ces deux princesses, qui montèrent seules dans le carrosse de Sa Majesté. Elle leur fit voir une grande partie des jets d'eau et le canal, où l'artillerie du vaisseau qui est dessus fit

grand bruit à leur passage. Monseigneur le Dauphin, retournant de la chasse, les salua dans la salle des festins ; et après une si agréable promenade le Roi les conduisit en un appartement où Sa Majesté avoit fait préparer une superbe collation, à laquelle la Reine se trouva avec toutes les dames. Elles furent reconduites à Paris dans les mêmes carrosses, à la clarté de quantité de flambeaux de cire blanche, portés par les pages du Roi ¹. »

La grande Mademoiselle, qui n'avait pas toujours le regard bienveillant pour la jeunesse et la beauté, fut médiocrement charmée de la duchesse d'York.

« Elle me parut, dit-elle, une grande créature mélancolique, ni belle, ni laide, fort maigre, assez jaune. J'ai ouï dire qu'elle est à présent fort enjouée et engraisée, et qu'elle est devenue belle ². »

De retour à Modène, la régente se disposa à remettre à son fils le pouvoir dont elle était dépositaire (1674). Il n'avait que quatorze ans, et la valeur en lui n'avait pas devancé les années. La *virile dame*, malgré ses soins, n'avait pu se donner un digne rejeton : une santé débile, des infirmités précoces et une âme tout aussi faible que le corps, tel était son fils, le duc François II. A peine Laure se fut-elle mise à l'écart qu'il se laissa asservir et gouverner par un frère bâtard, don César d'Este.

¹ *Gazette*, 10 novembre 1673.

² *Mém. de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. LXII, p. 369.

Mécontente de la tournure que prirent les affaires, et de l'abandon de sa politique, blessée dans ses affections et sa légitime ambition, elle prit le parti de se retirer à Rome, auprès de sa mère : les prières de son fils, l'amour de ses anciens sujets n'ébranlèrent pas sa résolution ; elle s'éloigna de Modène, où elle laissa une mémoire aimée. Elle vécut à Rome dans la piété et les bonnes œuvres, occupée de sa fille, qu'elle ne devait plus revoir. Béatrice devint reine d'Angleterre, et, dans le commerce de lettres qui s'établit entre elles, la mère fut sans doute la confidente de bien des ennuis. Au seul bruit du mariage de Béatrice avec l'héritier de la couronne, toute l'Angleterre avait jeté les hauts cris. La chambre des Communes vota une adresse au roi pour qu'il fixât un jour de jeûne et prescrivît des prières publiques, afin de conjurer les dangers qui menaçaient l'État. On voulut empêcher que la princesse quittât Paris ; on demanda qu'au moins le duc d'York fût tenu de se retirer à la campagne et d'y vivre en simple gentilhomme. Nonobstant ces résistances, le prince alla recevoir sa femme à Douvres et la ramena au palais de Saint-James. Tel était cependant le charme attaché à la personne de Béatrice, à sa jeunesse, à sa candide beauté, qu'elle finit par triompher des fureurs de l'esprit de parti, et qu'elle « se fit aimer de toute la cour, » nous dit l'historien Lingard. Mais ce ne fut pas la politique seule qui lui apporta des amertumes ; sa vie intérieure paraît aussi avoir été troublée. Jac-

ques, tout dévot qu'il était, n'avait pas vécu impunément à la cour de Charles II. Moins corrompu que son frère, il avait aussi ses faiblesses, et on sait ce que fut pour lui Anne Churchill, la sœur de Marlborough.

Laure ne vit pas la catastrophe qui précipita du trône son gendre et sa fille : la mort lui épargna cette suprême douleur. Détachée, pour son compte, des grandeurs et des illusions de ce monde, elle eût été accablée par la ruine de cette maison des Stuarts, à qui sa fille venait de donner un rejeton. Elle avait assez à souffrir de ce qui se passait à Modène : son fils achevait sa vie, toujours incapable et infirme, ayant pour compagne fidèle la goutte (*la podagra e la chiragra, sue famigliari compagne*). Il lui prit fantaisie de se marier en cet état : il épousa Marguerite Farnèse, et il mourut deux ans après. La maison d'Este s'éteignit avec lui.

Le petit neveu de Mazarin semble avoir hérité de son amour des arts : il éleva ou fit achever des monuments, enrichit ses musées, fonda la riche bibliothèque d'Este, l'université de Modène, l'académie de Dissonanti. Bien qu'il eût conservé pour sa mère de grands respects, et qu'il lui fît à Rome de solennelles visites, emmenant avec lui sa cour, elle ne voulut point retourner à Modène et vécut étrangère à toute ambition.

C'est là ce que nous avons recueilli sur cette nièce de Mazarin, si peu connue, qui ne fit que paraître en France, mais qui demeura française dans ses senti-

PHILIPPE MANCINI,

DUC DE NEVERS.

Le cardinal avait vu mourir deux Mancini, ses neveux, et les avait fort regrettés. Il lui en restait un qui lui survécut : nous le glisserons parmi les nièces ; il servira d'appoint à ses sœurs.

Philippe Mancini, né à Rome en l'an 1639, fut amené en France avec ses sœurs cadettes, alors que le cardinal y rentrait après son second exil. Il fut placé au collège de Clermont ; ses maîtres n'eurent que médiocrement à se louer de lui, et il n'étudia pas avec autant de fruit que ses deux frères. Avec d'heureuses facultés, comme tous les Mancini, il était inappliqué, fantasque, sujet à de singuliers coups de tête. Il lui arriva de commettre plus d'une escapade, qui indisposèrent son oncle contre lui. Le cardinal le crut plus propre à faire un militaire qu'un politique, et lui fit donner un brevet d'officier. Il avait

renne, fut blessé au siège de Condé (1655), et montra de la bravoure, à défaut d'une grande vocation pour le métier. La muse officielle ne manqua pas de chanter ses hauts faits ¹.

Mancini fut fait colonel après le combat du faubourg Saint-Antoine, où son frère avait été tué. Le roi, comme dit le poète,

Récompensa, par conscience,
Le neveu de son Éminence
Des services de son aîné ².

Mais Philippe ne sut point gagner le cœur de son oncle. Une affaire assez fâcheuse acheva de les brouiller. Quelques jeunes seigneurs allèrent un jour au château de Roissi pour s'y divertir; Mancini se trouva de la partie; cela se passait pendant la semaine sainte, et la chose fit scandale. « On les accusa d'avoir choisi ce temps-là, par dérèglement d'esprit, dit madame de Motteville, pour faire des débauches, dont les moindres étoient d'avoir mangé de la viande le vendredi saint. On leur imputa d'avoir commis des impiétés indignes, non-seulement de chrétiens, mais d'hommes

¹ Le neveu de Son Éminence,
Mancini, dont l'adolescence,
Digne certes de prospérer,
Fait de lui beaucoup espérer,
Ayant, au printemps de son âge,
Vigueur, ardeur, zèle et courage,
Par l'ordre du grand Ludovic
S'est allé jeter dans Mardick,
Pour commander les mousquetaires.

(*Muse hist.*, 15 décembre 1657.)

² *Muse hist.*, liv. v, p. 138.

raisonnables. Le cardinal voulut punir tous les coupables en la personne de son neveu, qu'il chassa de la cour; et, après avoir châtié celui-là, il pardonna à tous les autres¹. »

Cette sévérité lui coûta peu à l'égard d'un neveu dont il n'était point content, qui était sans ambition, insouciant à la politique, au service militaire, et qui ne convenait ni aux affaires ni à la cour. Mancini était distrait, indépendant, original; il était beaucoup trop poète pour un tel oncle. Le cardinal, qui goûtait tant les lettres en vers de sa nièce Marie-Anne, ne s'accommodait pas de ce neveu bel esprit. Ce ne fut point à

¹ *Mém. de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. XL, p. 7. On peut lire, dans les *Amours des Gaules*, des détails sur ce sujet scabreux. Quant à Philippe Mancini, Bussy-Rabutin, qui était de la partie, met peu de chose à sa charge, comme on le voit dans ce récit :

« Vivonne, premier gentilhomme de la chambre du roy, voulant aller passer les festes de Pasques à Roissi qui est une terre à quatre lieues de Paris, proposa à Mancini, neveu du cardinal Mazarin, et à l'abbé Le Camus, aumônier du roy, d'être de la partie, lesquels ne se firent pas presser. Deux jours après qu'ils y furent, le comte de Guiche et Manicamp l'ayant appris, les allèrent trouver. Aussitôt qu'ils y furent arrivez, Mancini et l'abbé Le Camus s'enfermèrent dans leur chambre, se défiant des emportemens du comte de Guiche et de Manicamp; et le lendemain, jour du vendredy saint, ils en partirent de grand matin et revinrent à Paris. » Bussy, après de certains détails que nous devons passer sous silence, ajoute : « Le peuple, qui grossit tout et qui fait bien plus de cas du merveilleux que du véritable, décida bientôt de ce qui s'étoit fait à Roissi. Il dit d'abord qu'on y avoit baptisé des grenouilles, et puis il revint à un cochon de lait; d'autres, qui vouloient raffiner sur l'invention, disoient qu'on y avoit tué un homme et mangé de sa cuisse. Enfin il n'y eut pas d'ex-

lui qu'il transmit son nom et le grand fardeau de son héritage, qui tomba malheureusement sur un homme moins propre encore à le porter, Armand de la Meilleraie. Mazarin fit son neveu duc de Nevers, comte de Donzi, avec de grands biens en France et en Italie. On voit que la part était assez belle pour un homme déshérité. Incapable de se contraindre, M. de Nevers ne se gêna pas, à la nouvelle de la mort de son oncle, pour laisser voir qu'il en était peu touché. L'exclamation qu'on lui prête, en cette circonstance, n'est pas un trait qui l'honore; mais il faut mettre cela au compte de ses bizarreries, car il était bon et généreux.

Saint-Simon, qui ne connut que plus tard le duc de Nevers, nous fait, en quelques traits de plume, ce portrait frappant du personnage : « C'étoit un Italien, très-Italien, de beaucoup d'esprit, facile, extrêmement orné, qui faisoit les plus jolis vers du monde, et sur-le-champ... Un homme de la meilleure compagnie, mais qui ne se soucioit de quoi que ce fût, paresseux, voluptueux.... C'étoit un grand homme sec, mais bien fait, et dont la physionomie disoit tout ce qu'il étoit...

« Il n'avoit tenu qu'à lui d'arriver à tout par ses relations d'enfance avec Louis XIV; il commandoit son régiment d'infanterie, auquel le Roi s'affectionna toute sa vie, et dont il faisoit le détail lui-même comme un simple colonel '. » Mais Mancini s'ennuya de tout ce détail; il ne lui fallait point, à lui, de charge d'âmes;

n régiment l'embarrassait autant qu'un royaume, et se démit bientôt de tous ses emplois.

Le cardinal avait fait deux parts de son palais : la principale, il l'avait assignée à sa nièce Hortense, duchesse de Mazarin ; l'autre partie, contiguë à celle-là, devint l'hôtel de Nevers¹. Le duc eut sa part également des tableaux, des statues, de tous les objets de grand prix dont cette demeure était remplie ; et il était fait pour comprendre de telles richesses beaucoup mieux que son étrange voisin.

Colbert, que le cardinal avait chargé de veiller sur sa famille, ne put rien sur cet esprit indépendant ; il fit tout pour le maintenir à la cour, mais cette espèce d'oiseau sauvage lui échappa. Mancini aimait l'Italie, où il vivait plus libre qu'ailleurs ; quoi qu'il fît pourtant, il ne pouvait se dérober tout à fait à la vigilance de son mentor, dont les lettres grondeuses nous font deviner en partie les incartades de Mancini.

Après dix ans de cette vie errante et à peu près insaisissable, il lui passa par la tête un jour de se marier : ce fut un événement à la cour. Il épousa mademoiselle de Thianges, nièce de madame de Montespan, comme un homme qui aurait beaucoup tenu à la faveur². Mais

¹ Voir sur ce partage l'*Appendice* (I).

² Louis XIV, dans une lettre au cardinal Mancini, du 27 août 1661, lui promet de marier avantageusement le duc de Nevers, quand l'occasion s'en présentera. (*Lett. inéd.*, mss. de Roses, bibl. de l'Ars., 199, *Hist. de France*, in 40.)

il n'avait rien calculé probablement; il fut ébloui, comme un autre, un certain jour, par l'éclat de cette belle Diane, qui passait pour une beauté si accomplie¹. Écoutons madame de Sévigné : « Ce M. de Nevers, si difficile à ferrer, ce M. de Nevers, si extraordinaire, qui glisse des mains alors qu'on y pense le moins, il épouse enfin, devinez qui? Ce n'est point mademoiselle d'Houdancourt, ni mademoiselle de Grancey; c'est mademoiselle de Thianges, jeune, jolie, modeste, élevée à l'Abbaye-aux-Bois. Madame de Montespan en fait la noce dimanche². » — « Madame de Nevers, dit-elle plus tard, est belle comme le jour, et brille fort sans qu'on en soit en peine³. »

Les habitudes de Mancini ne changèrent pas beaucoup avec le mariage : il resta poète, paresseux, et surtout grand voyageur. Il passait une partie de sa vie à Rome, et s'en revenait à l'improviste comme il y était allé. « Il lui arrivoit, dit Saint-Simon, d'entrer le matin dans la chambre de sa femme, de la faire lever tout de suite, de la faire monter en carrosse, sans qu'elle ni pas un de ses gens se fussent doutés de rien, et de partir de là pour Rome sans le moindre prépa-

¹ Nous n'oserions pas garantir pourtant que M. de Nevers fût atteint d'un bien violent amour; car il partit de Rome pour aller se marier à Paris, et sa sœur Hortense, qui l'accompagna, nous apprend, dans ses *Mémoires*, qu'ils restèrent six mois en route, s'arrêtant partout à se divertir. Il était homme à oublier parfois le but du voyage.

² *Lettres de madame de Sévigné*, 10 décembre 1670.

³ *Ibidem*, 22 juillet 1676.

ratif, sans que lui-même y eût songé quatre jours auparavant. » Mademoiselle de Montpensier et madame de Caylus nous racontent fort plaisamment les mêmes choses. « M. de Nevers, dit celle-ci, avoit accoutumé de partir pour Rome de la même manière dont on va souper à ce qu'on appelle aujourd'hui une guinguette, et on avoit vu madame de Nevers monter en carrosse, persuadée qu'elle alloit seulement se promener, et entendre dire à son cocher : *A Rome!* »

Comment la belle Diane s'arrangeait-elle de cette vie nomade, et d'une manière si commode de voyager? Il ne manquait pas de gens fort touchés de ses tribulations, et qui devaient pester contre les goûts vagabonds de M. de Nevers. On prétendit que le roi lui-même en avoit eu un moment quelque dépit. Madame de Sévigné n'oublie pas de tenir son monde au courant de cette grosse affaire. « On disoit, écrit-elle, que madame de Nevers faisoit une trace dans la première tête du monde, et qu'une autre tête plus petite en est renversée; mais je ne vois pas que cela ait eu de suite. » Madame de Caylus en savoit plus long. « Madame de Montespan, dit-elle, fit ce qu'elle pouvoit pour inspirer au roi du goût pour sa nièce; mais il ne donna pas dans le piège, soit qu'on s'y prît d'une manière trop grossière, ou que sa beauté n'eût pas fait sur lui l'effet qu'elle produisoit sur tous ceux qui la regardoient'. »

¹ *Mém. de madame de Caylus*, collect. Petitot, t. LXVI, p. 53.

Ainsi madame de Montespan, dont l'étoile commençait à pâlir, aurait spéculé sur l'éclat de ce nouvel astre. Elle avait préparé, comme adoucissement à sa chute, ce brevet de survivance au profit de la maison de Mortemart. Malgré ces arrangements de famille, ce fut la belle Fontanges qui triompha. Maintenant, que fût-il advenu si Diane l'avait emporté? Eût-elle fait plus sévère figure que sa tante? Eût-elle réservé au grand roi un de ces refus qu'il ne connut guère? Et M. de Nevers, comment eût-il pris la chose? Il était homme à jeter sa femme en carrosse, et à gagner Rome au grand galop.

Mais, à défaut du roi, il paraît qu'un autre prince, cette *tête plus petite*, selon madame de Sévigné, voulut s'attaquer au cœur de Diane. Celui-là, par sa tournure, semblait devoir être moins dangereux; c'était un gnome plutôt qu'un homme; mais il se nommait M. le Prince; il était fils du grand Condé, et il avait infiniment d'esprit et d'adresse, à côté des plus inqualifiables travers. Ayant appris que M. de Nevers méditait quelque projet de voyage, il imagina de donner à Chantilly une fête magnifique; puis il s'en vint le trouver un jour, et lui confia qu'il était dans un extrême embarras, vu que le poète chargé de composer les paroles d'un opéra venait de lui faire faux bond. Il pria le duc, qu'il savait expert en ces sortes d'affaires, de lui trouver quelqu'un qui pût expédier la besogne en quelques jours. C'était attaquer son homme

par le côté faible : M. de Nevers, enchanté, prit la chose à son compte. Mais qui des deux fut le mystifié ? Si l'on en croit madame de Caylus, ce fut le mari, qui n'aurait rien vu dans tout cela que le seul plaisir d'exercer sa muse, et se prêta admirablement à tout ce qu'on voulut de lui. Mais, d'après Saint-Simon, ce fut au contraire le mari qui se moqua de l'amant. « M. de Nevers, dit-il, tout jaloux, tout italien, tout plein d'esprit qu'il fût, n'avoit pas conçu d'abord le plus léger soupçon, quoiqu'il n'ignorât pas l'amour de M. le Prince. Mais, peu de jours avant la fête, il découvrit de quoi il s'agissoit ; il n'en dit mot, et partit le lendemain pour Rome avec sa femme, où il demeura longtemps, et se moqua bien de M. le Prince à son tour. » Est-ce bien là le véritable dénouement ? Saint-Simon tient pour le mari, et, chose naturelle, madame de Caylus pour l'amant.

La duchesse de Nevers étoit encore belle à soixante ans, et son esprit ne charmait pas moins que sa figure ; Saint-Simon ne se lassait pas « de lui entendre raconter les aventures de ses voyages d'Italie¹. »

Le duc de Nevers, nous l'avons dit, étoit poète, poète à ses heures, et comme un grand seigneur de ce caractère ; c'est par là cependant que son nom a quelque peu survécu. Étranger aux affaires de son temps,

¹ « Je m'en vais de ce pas dîner à Montmartre, où M. et M^{me} de Nevers, plus belle et plus aimable que jamais, m'ont donné rendez-

à l'histoire politique, le neveu de Mazarin a trouvé son petit refuge dans l'histoire littéraire. Voltaire l'a enrégimenté sans difficulté dans la troupe des auteurs de son siècle, et, mieux encore, lui a fait sa place dans *le Temple du Goût*. Cependant M. de Nevers n'avait point brigué, de son vivant, ces honneurs posthumes. Sa muse était, comme lui, du grand monde, et n'en était pas sortie. Le duc de la Rochefoucauld s'était fait auteur; il avait hardiment imprimé ses *Maximes*, et, soucieux de sa renommée, il en avait d'une main soigneuse retouché toutes les éditions. Le duc de Nevers, en réalité, n'avait pas plus de morgue que l'autre; mais il n'était pas homme à s'imposer de si grands labeurs. Ses vers, que l'on trouvait d'un goût relevé, n'étaient connus que d'un petit nombre. Ses œuvres étaient, comme lui, difficiles à saisir au vol. « Apportez-moi, si vous pouvez, écrit madame de Sévigné à son cousin de Coulanges, les poésies de M. le duc de Nevers; elles sont d'un goût si singulier et si relevé qu'on ne peut s'empêcher de blâmer le soin qu'il prend de les cacher si cruellement. Quoi! vous êtes admis dans les sacrés mystères de ce solitaire ménage! Je vous admire d'avoir osé attaquer le caprice du mari et la délicatesse de la femme. Je savois bien qu'elle étoit adorable, mais je vous avoue que je ne savois pas que ce fût pour vous '... » — « Vos lettres, écrit-elle encore, ont toujours été accompagnées des ou-

* *Lettres de madame de Sévigné*, 17 décembre 1690.

ouvrages de M. de Nevers, dont j'ai fait un petit recueil que je ne donnerois pas pour bien de l'argent. »

Ce petit recueil fût devenu très-gros s'il eût réuni tous les vers que cet intrépide voyageur sema de Paris à Rome. Il n'était guère moins Italien que Français, et composait volontiers dans les deux langues. Coulanges envoyait aussi de Rome à sa cousine des *canzoni* de M. de Nevers dont elle était ravie. Son palais de Monte-Cavallo, à Rome, et ses somptueuses villas, n'étaient pas moins vantés que son hôtel de Nevers à Paris ou son beau château de Fresnes; mais il ne lui fallait ni plaisirs ni succès bruyants, et il n'y avait que des initiés qui fussent admis dans son sanctuaire. Coulanges, lors du voyage qu'il fit à Rome, se trouva donc parmi ces élus, au grand étonnement de sa cousine; il note ce souvenir dans ses chansons :

Rome étoit aimable,
Plaisante, agréable,
Pendant le règne de Nevers :
Toujours de jolis vers,
Toujours une table
De peu de couverts¹.

Cet épicurien sobre et délicat pratiquait en France les mêmes maximes. « Nous avons fait, mandait Chau- lieu à La Fare, les meilleurs et les plus délicieux soupers qu'on puisse faire chez M. le duc de Nevers : la compagnie exquise et peu nombreuse, qui joignoit

¹ Collect. Mazarine, t. 1, p. 217.

seulement les grâces de Mortemart à l'imagination de Mancini... »

Nevers, quand il posait le pied en France, se partageait entre plusieurs sociétés qui n'étaient pas au même diapason : c'était d'abord le salon de la marquise de Lambert, sa voisine, qui habitait une portion de l'hôtel de Nevers ; ses réunions étaient célèbres, et marquées d'un cachet de savoir et de morale quintessenciée qui les fit appeler, par un des habitués du lieu, *les galères de l'esprit*. C'était un peu l'hôtel Rambouillet, mais présidé par Fontenelle, et où les précieuses corrigées se souvenaient de Molière.

Le duc, attiré là par ses goûts d'esprit délicat et ses relations de voisinage, était trop l'homme de sa fantaisie, et trop indépendant d'humeur, pour se condamner à ces sublimes galères. Son génie répugnait à de si grands efforts. Il ne faisait que de rares apparitions dans le cénacle de la marquise ; puis il courait souper au Temple, où sa muse se mettait à l'aise au milieu des Vendôme, des La Fare et des Chaulieu : c'était un épicurien de bon goût, un rêveur, un mélancolique aimable dans une troupe de francs épicuriens ; mais il avait avec eux ses coudées franches ; il aimait la verve et les saillies de ces poètes viveurs ; il était au moins de leurs débauches d'esprit. Il faisait assaut de petits vers avec Chaulieu :

J'eusse été
Transporté,
Si Chaulieu
Dans ce lieu
Fût venu, etc.

Chaulieu lui répond :

Grand Nevers,
Si mes vers
Découloient,
Jaillissoient
De mon front,
Comme ils font
De ton chef, etc.

« Ce goût relevé et singulier, » que madame de Sévigné nous vante dans les poésies du duc de Nevers, s'est un peu affadi par nous. Cette *imagination de Mancini*, qui charmait tant l'abbé de Chaulieu, ne consiste guère que dans une improvisation alerte, une riposte légère, d'un tour libre et abondant, sur des thèmes un peu rebattus, que les circonstances du jour se chargeaient de lui offrir. Ces incidents, répétés dans un cercle de conventions, ne prêtent guère à l'originalité. Ces petites pièces sont cependant semées de vers heureusement éclos et de traits de style parfois assez hardis :

Pour orner le françois de nouvelles parures,
Je hasarde en mes vers d'*insolentes* figures,

dit-il ; et l'épithète peut bien s'appliquer aux vers sui-

vants, où cet indolent convive du Temple se peint lui-même dans ses amis :

Mais quand le verrons-nous de retour en ce lieu,
Ce bon Chaulieu-Vendôme et Vendôme-Chaulieu ?
Paris sera charmé, la cour sera ravie ;
Moi, je verrai combler mes plus ardents désirs.
C'est un autre moi-même ! Il sait goûter la vie
En paresseux sensé qui *pond sur ses plaisirs* ¹.

Parmi ses meilleurs, nous pouvons citer les vers suivants, qui ne gêneraient pas une satire de Boileau. Il s'agit de Rancé, abbé de la Trappe, qui, dans l'affaire du quiétisme, avait pris parti pour Bossuet contre Fénelon :

Cet abbé, qu'on croyoit pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité,
Orgueilleux de ses croix et bouffi d'abstinence,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence ;
Et, contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui.
Bien moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

Nevers n'était sans doute pas théologien, mais il avait obéi, en poëte, à une heureuse sympathie pour Fénelon, que l'abbé de la Trappe avait durement condamné dans une lettre à Bossuet.

¹ *Recueil manuscrit de diverses poésies, et principalement du duc de Nevers. (BIBLOTH. IMP., Mss. S. F. 254.)*

Ce libre penseur, indifférent à tant de choses, se mêla avec passion, du moins dans ses vers, de cette grande querelle du quiétisme. Qui l'eût cru? Ses épîtres à Bossuet, à du Cormel, à Fénelon, aux Jésuites, roulent sur ces matières, qu'il explore sans beaucoup les éclairer de son poétique rayon. Il est décidément du parti des mystiques; son imagination le portait vers ces voluptueux de la foi, lui qui ne la possédait guère. Il aimait l'amour divin, surtout après boire : l'âme, dit-il,

L'âme goûte à longs traits ce lait pur, embaumé :
Les Malbranche du temps ne l'ont point écrémé.

Le duc de Nevers, dans ses épîtres, passe en revue toutes les questions religieuses du temps : la bulle *Unigenitus*, qu'il admire; le jansénisme, qu'il rudoie; la révocation de l'édit de Nantes, dont il félicite fort le roi, en sa qualité peut-être de grand seigneur romain. Mais c'est surtout Bossuet qu'il prend à partie; voici de quel air il parle à l'adversaire de Fénelon :

Qui que tu sois, enfin, sophiste évangélique,
Qui, ne séparant point le faux d'avec le vrai,
Mets au même niveau Molinos et Cambrai,
De l'air dont je te vois manier l'Évangile;
Tu crois que ton avis prévaut sur un concile.

.....
De ton amour pour Dieu la flamme intéressée
Cherche la récompense, et ton unique but

Ces vers-là sont excellents, il faut en convenir. Ce vengeur de Fénelon, qui pourtant ne faisait point partie de son saint troupeau, lui dont le bercail était au Temple, s'est permis, outre la satire, l'épigramme et la chanson contre Bossuet. :

Meaux est un très-grand esprit,
 Tout plein de littérature ;
 Mais, quand on le contredit,
 Il a l'âme un peu bien dure !

Aimer Dieu sans intérêt,
 C'est pécher contre nature !
 La charité lui déplaît,
 Quand sa flamme est toute pure.

Il fait vêtir Montespan
 D'étamine et puis de bure.
 Que nous vend ce charlatan ?
 De l'onguent pour la brûlure.

Il traite ainsi Bossuet de Turc à More ; dans une épigramme, il lui fait dire, à propos de sa nomination d'aumônier de la duchesse de Bourgogne :

Ma colère n'est point si grande
 Contre monseigneur de Cambrai :
 Qu'il dise faux, qu'il dise vrai,
 J'ai ce que je demande ¹.

M. de Nevers, qui paraît tenir peu au fond des choses, malgré ses velléités mystiques, mesurait le grand évêque à son compas.

¹ *Recueil manuscrit, etc.*

Le duc de Mazarin, mari d'Hortense, qui avait eu la part du lion dans l'héritage du cardinal, prêtait fort à la satire, et M. de Nevers s'en vengeait en poète :

Un ministre fameux, pour soutenir son nom,
Va, pour neveu postiche, adopter un Orgon
Qui, de ses grands trésors, pieuse frénésie,
Des Tartufes du temps nourrit l'hypocrisie,
Et, craignant plus l'enfer qu'il n'a le ciel pour but,
Va, l'argent à la main, trafiquer son salut ¹.

Les procès, les déboires de la famille, les aventures scabreuses de ses sœurs, fournissent à sa muse une assez riche matière; il traite ces sujets délicats en philosophe qui en prend un peu son parti. Voici de quel ton il en parle à madame de Bouillon, sa plus jeune sœur :

Si notre conduite est connue
Aux mortels qui sont dans les cieux,
Et si l'on a là-haut, dans le séjour des dieux,
Des lunettes de longue vue,
Que doit dire Jule en voyant
Dans sa race un remue-ménage?
.....
Sa famille, errante en tous lieux,
A d'autres intérêts et se voue et se lie.
Sans vanité, nous deux nous valons mieux,
Et nous sommes, quoi qu'on en die,
Moi le plus sage, et vous la plus jolie ².

¹ *Recueil manuscrit, etc.*

² *Ibid.*

Quand le duc de Nevers et la belle Diane attendaient dans quelque port de Provence un vent propice pour l'Italie, le poète se désennuyait par des chansons :

Quel plaisir, sur l'onde amère,
 D'être dans une galère,
 Quand on voit d'un vent prospère
 Le maraboutin bouffi !
 Mais voir, du fond d'un repaire,
 Un vent à l'autre contraire,
 Lorsqu'un Levant réfractaire
 Au Ponant fait un défi,
 Fi, fi, fi !
 Nargue des flots,
 Quand ils sont gros !
 A terre vidons en repos
 Les pots, les pots ¹.

Parlons, puisqu'il le faut, d'un incident que l'on voudrait pouvoir oublier dans la vie du duc de Nevers : malheureusement, c'est le point le plus connu de son histoire. Il s'est rangé, on l'a vu, du parti de Fénelon contre Bossuet ; mais cela valait mieux, satire à part, que de prendre en main, comme il le fit, la cause de Pradon contre Racine ; il lui est resté de ce patronage un certain ridicule et comme une fâcheuse solidarité. Nevers, nous le pensons, n'était pas sans faire la différence des deux auteurs. Il avait fait représenter,

¹ *Recueil manuscrit, etc.*

dans les fêtes de son mariage, la *Bérénice* de Racine ; mais plus tard cet insouciant se laissa engager dans une intrigue. L'auteur d'*Andromaque* et d'*Iphigénie* n'avait connu jusque-là que les succès ; il avait tout éclipsé ; depuis Corneille, il régnait sur la scène sans partage : il avait pour lui le public, aussi bien que la cour. Bien des auteurs mécontents et humiliés se coalisèrent, et formèrent une Fronde, eux aussi, contre ce roi du théâtre. Madame Deshoulières, amie de Pradon, qui ne lui portait point ombrage, l'avait introduit dans les hôtels de Nevers et de Bouillon. Ce fut de là que partit la cabale contre Racine. Madame de Bouillon, vive, entreprenante, prit en main la direction de l'affaire ; il s'agissait de faire tomber la *Phèdre* de Racine au profit de celle de Pradon. Bizarre chose qu'une cabale formée par des femmes se soit attaquée à l'œuvre où la passion pouvait le mieux parler à leurs cœurs ! Le tendre poète, le beau Racine, n'avait pas su mettre toutes les belles dames dans ses intérêts. On connaît le sonnet que la cabale fit circuler :

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien ;
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien, etc.

Quel était l'auteur de ces vers ? Ils sont à peu près restés pour le compte de madame Deshoulières¹ ;

¹ Voir plus loin, à Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon,

mais Racine les attribua au duc de Nevers. Voici, en effet, certain passage du sonnet, qui paraîtra un peu cru pour un auteur féminin :

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,
N'est là que pour montrer deux énormes t.....
Que, malgré sa froideur, Hippolyte idolâtre, etc.

Racine et Boileau étaient gens trop bien appris pour s'en prendre de ces vers à une belle dame, et ils ripostèrent, en parodiant le sonnet à l'adresse du duc de Nevers :

Dans un palais doré, Damon, jaloux et blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien ;
Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien,
Et souvent pour rimer se dérobe à lui-même.

La Muse par malheur le hait plus qu'il ne l'aime ;
Il a d'un franc poète et l'air et le maintien ;
Il veut juger de tout, et n'en juge pas bien ;
Il a pour le Phœbus une tendresse extrême...

Convenons que la personnalité est déjà forte, et qu'un grand seigneur, traité de poète à poète, et de cette façon, avait là de quoi échauffer sa bile ; mais la suite était d'une portée plus injurieuse encore :

quel fut le rôle que joua particulièrement l'hôtel Bouillon dans cette affaire. On trouvera de plus à l'*Appendice* un curieux passage des *Mémoires inédits de Brossette*, qui avait connu la fille de madame Deshoulières et tenait d'elle des détails assez complets sur cette aventure. Le sonnet y est attribué à madame Deshoulières qui se serait piquée de ce que Racine lui avait refusé les entrées pour la

Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds,
 Va par tout l'univers étaler deux t.....
 Dont, malgré son pays, Damon est idolâtre.

Cette sœur vagabonde était la duchesse de Mazarin; et ce qui rendait le trait plus sanglant, c'est qu'il avait couru sur le duc de Nevers et sa sœur les mêmes bruits que sur le prince de Conti et madame de Longueville. Le duc de Mazarin s'était posé publiquement en jaloux vis-à-vis de son beau-frère. Dans un procès des plus scabreux contre sa femme, il avait produit des lettres en vers et en prose, où Nevers célébrait le mérite et les charmes de sa sœur¹. Ce dernier se vit bel et bien cité en justice, et ses épîtres lui furent représentées l'une après l'autre; il eut donc à s'expliquer, sur faits et articles, au sujet de sa prose et de ses petits vers. Tout cela n'était que burlesque, car Nevers assurément ne mettait que sa muse dans ce commerce d'esprit; il célébrait sa sœur Hortense,

Plus belle que Vénus, plus chaste que Lucrece,

disait-il; et là il se montrait peut-être plus exact dans la première que dans la seconde de ses comparaisons; mais Nevers en usait avec Hortense comme avec ses autres sœurs, la connétable Colonna et madame de Bouillon, en l'honneur de qui il brûlait, sans songer à mal, le même encens: c'était donc affaire de poète, et voilà tout.

¹ Voir plus loin, à l'Appendice, des détails sur ce procès fameux.

Mais l'allusion contenue dans le sonnet était un sanglant outrage à la sœur et au frère. Celui-ci s'en irrita, comme on pense; il demanda des explications, et les deux poètes assurèrent que le sonnet parodié n'était point d'eux. Il fut attribué à de jeunes seigneurs de la cour, partisans de Racine. Nonobstant cela, le duc de Nevers garda ses soupçons et renvoya le sonnet retourné comme il suit :

Racine et Despréaux, l'air triste et le teint blême,
Viennent demander grâce, et ne confessent rien;
Il faut leur pardonner, parce qu'on est chrétien.....

Mais, tout en disant qu'il leur pardonne, le duc déclare aussi qu'il leur fera appliquer des coups de bâton en plein théâtre. Ainsi M. de Nevers jouait un double personnage : il commençait par se venger en poète, quitte à se souvenir après qu'il était homme de qualité. C'est ce qui fait que M. Léon de Laborde s'écrie dans son livre, à propos de ces coups de bâton : « Que ne les donnait-il sans sonnet ! » La plaisanterie nous paraît forte : pour Racine et son ami, mieux valait encore le sonnet. Il fut même heureux que la vengeance du poète devançât celle du grand seigneur. Voici, en effet, ce qui arriva. Le grand Condé, qui goûtait Racine et Boileau plus que Pradon, et qui n'était pas fâché peut-être de faire sentir sa hauteur au neveu de Mazarin, déclara qu'il prendrait pour lui toute injure faite aux deux poètes. Cela donna sans

doute à réfléchir au duc de Nevers ; mais il ne renonça pas à rimer encore cette nouvelle édition de son sonnet :

Dans un coin de Paris, Boileau, piteux et blême,
Fut hier bien frotté, quoiqu'il n'en dise rien ;
Voilà ce qu'a produit son style peu chrétien.....

Le grand seigneur s'était avancé, et ne voulait pas en avoir le démenti, du moins dans ses vers.

Racine, qui était fort épigrammatique, comme on sait, lança plus d'un trait au duc de Nevers. On lit, parmi ses petites poésies, un sonnet sur la tragédie de *Genséric*, qui était de madame Deshoulières. Racine se passa encore la fantaisie d'attribuer au duc de Nevers cette pièce malheureuse, car c'est à lui certainement que s'appliquent les vers suivants :

Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage.
C'est fort bien fait de se cacher ainsi ;
Mais, pour agir vraiment en homme sage,
Vous eussiez dû cacher la pièce aussi.

Ici du moins le trait satirique ne tombait que sur l'ouvrage, et n'allait pas jusqu'à l'auteur. Cette petite guerre continua encore : Boileau donna, dans ses épîtres, plus d'un coup de patte au duc de Nevers ; qui, plus d'une fois aussi, relança ses adversaires assez gaillardement.

Les illustres du temps, Racine et Despréaux,
Sont du mont Hélicon les fermiers généraux ;

Pour mettre des impôts sur l'onde d'Hippocrène,
Phœbus leur donne à bail son liquide domaine ¹.

C'est une allusion, sans doute, à leurs pensions et à leurs charges.

On a prétendu que l'homme au sonnet, dans *le Misanthrope*, représentait le duc de Nevers. Mais comment admettre que Molière ait eu cette pensée? Nevers n'était-il pas plutôt le contre-pied d'Oronte? Bien loin d'assassiner les gens de ses sonnets, d'envoyer des cartels à ses critiques, il semait ses vers à la dérobée, et n'y tenait pas; il faut prendre à la lettre ce qu'il en dit :

Pour moi qui ris du sort que mes vers trouveront,
Je baiseraï les mains qui les déchireront.

Le duc de Nevers, en vieillissant, s'éloigna un peu du Temple, moins enclin à cette vie bruyante et joyeuse; il devint décidément l'un des habitués de Sceaux, l'un des poètes en pied de la duchesse du Maine, faisant assaut avec l'aimable Malezieu, et toujours prêt à fournir sa part des ingrédients poétiques que les fêtes et divertissements réclamaient ². La belle Diane prêtait quelquefois main-forte à son mari, quand on demandait trop à sa muse; c'est ce qu'il nous dit avec grâce :

¹ On trouve encore, parmi les écrits du duc de Nevers, la *Défense du poème héroïque, avec quelques remarques sur les œuvres satiriques* du sieur D..... (Despréaux).

² Voyez les *Divertissements de Sceaux*, imprimés à Trévoux, 2 vol. in-12.

Ma muse, sèche, usée, aride,
 Ne produira rien, je le voi ;
 Mais Diane écrira pour moi.

À côté de Diane s'épanouissait sa fille, fraîche et charmante, que les hôtes de Sceaux avaient surnommée Api. Son père, idolâtre d'elle, lui adressait les vers les plus tendres :

Toi qui bornes tous mes souhaits,
 Cher objet en qui je me plais,
 Aimable Api, charmante fille,
 Astre naissant dans ma famille.....

Cette heureuse vie, dépensée en plaisirs sous les bosquets d'Anet et de Sceaux, dans les palais, dans les villas romaines, s'assombrissait un peu sur son déclin : une légère teinte de tristesse donne du charme aux derniers écrits du duc de Nevers. Les La Fare et les Chaulieu, cette menue monnaie d'Horace, ont, comme lui, quand le dernier jour approche, leur quart d'heure de mélancolie ; ils finissent par murmurer après le maître :

Linquenda tellus, et domus, et placens
 Uxor.

L'épicurien Chaulieu salue de son dernier regard ses chers ombrages de Fontenay, ces beaux arbres qui l'ont vu naître et le verront mourir. Bien plus homme de rêverie, naturellement mélancolique, Ne-

vers exhale aussi la même plainte dans ses derniers vers :

Grand Dangeau,
 Qui bois l'eau
 D'Hippocrène,
 : . . .
 A mes sens
 Vieillissans
 Tout s'efface !
 Refouillons
 Les sillons
 Et la trace
 Du printemps
 De mes ans.
 Quoi qu'on fasse,
 Le temps passe !
 Ces beaux ans
 Florissans,
 Pleins de joie,
 D'or, de soie
 Tous filés,
 Sont par l'âge
 Écoulés !

Le duc de Nevers maria sa chère Api au duc d'Estrées, et mourut doucement après la fête.

S'il eût pris l'art plus au sérieux, si, comme Boileau, il eût buriné ses vers à loisir, le neveu de Mazarin eût laissé d'excellentes satires, et peut-être eût-il égalé le maître avec un tour d'imagination plus hardi. Mais il ne voulut rien être qu'un improvisateur agréable ; il ne songea point à l'avenir, il ne s'inquiéta de

plaire qu'à ses amis. Qu'on se le représente, en effet, parmi eux, dans leurs soupers, ce Mancini, ce doux Italien, avec sa grâce indolente un peu sauvage, cet homme de si bonne compagnie, qui avait toujours de l'esprit et de jolis vers argent comptant.

Nevers négligea, par distraction de poète, de faire enregistrer son brevet de duc; faute de quoi son fils n'hérita pas du titre de duc de Nevers. Ce fils était un digne élève du Temple, et particulièrement de Son Altesse chancelière le Grand Prieur; aussi fit-il force chansons joyeuses. Il portait le titre de prince de Vergagne. Ses cousins de Vendôme l'avaient si bien formé, et il mena, sous la Régence, une telle vie, que l'on craignait toujours, dit Saint-Simon, de se méprendre en le nommant, et de l'appeler le prince de Vergogne. La famille se releva heureusement dans son fils, le duc de Nivernais, l'un des hommes charmants du xviii^e siècle, grand seigneur accompli, habile diplomate, poète comme ses pères, et qui fut le dernier des Mancini.

OLYMPE MANCINI,

COMTESSE DE SOISSONS.



Olympe Mancini fut amenée de Rome en France avec Laure, son aînée ; elle avait dix ans ; madame de Motteville nous a dit l'impression que cette enfant fit sur elle : « Elle étoit brune ; elle avoit le visage long et le menton pointu. Ses yeux étoient petits , mais vifs, et on pouvoit espérer que l'âge de quinze ans leur donneroit quelque agrément. » Son éducation, commencée dans un couvent à Rome, fut continuée à Paris, sous la surveillance de la reine. Olympe avait quatorze ans quand le cardinal se retira à Bruhl. Elle avait peu de ressemblance avec sa sœur Laure et sa cousine Martinozzi ; son éducation fut peut-être une tâche moins aisée que celle de ses compagnes. Élevée, pour ainsi dire, avec le roi, qui étoit de son âge,

tres à ses jeux, et l'habitua à une sorte de préférence pour elle qui grandit avec l'âge. Cette favorite d'un enfant-roi n'avait pas de beauté qui flattât l'amour-propre de son ami ; c'était par son esprit vif, insinuant, adroit, par son tact à entrer dans les goûts, à deviner les instincts de son jeune compagnon, qu'elle réussit à lui plaire. L'attachement du roi pour mademoiselle Mancini devint bientôt une grosse affaire, qui préoccupa la ville et la cour. On se demanda si le cardinal, qui ne trouvait pas les princes du sang de trop haut lieu pour ses nièces, qui venait d'en marier une à un duc régnant, s'arrêterait en si beau chemin. Mais eut-il le projet de faire de sa nièce une reine ? La pensée d'un tel homme n'est pas facile à deviner ; peut-être que lui-même ne savait pas au juste quel parti il pourrait tirer des penchants du roi pour Olympe. Il s'y prêta toutefois, et de bonne grâce, on le conçoit ; par là il tenait son jeune maître sous sa garde et l'avait comme prisonnier dans sa maison. Mais son étoile, à ce moment, brillait d'un tel éclat que l'on crut généralement qu'il pousserait jusqu'au bout sa fortune. Olympe fut donc, pour quelque temps, la divinité de la cour : l'encens brûlait à ses pieds ; c'était à qui laisserait échapper à son oreille le mot que son ambition murmurait tout bas. La reine Christine, traversant la France après son abdication, et voulant faire sa cour au cardinal, en dit son avis sans façon. Elle vanta fort, en s'adressant au roi, les agréments d'O-

lympe, et n'hésita point à dire « que ce seroit fort mal de ne point marier au plus vite deux jeunes gens qui se convenoient si bien. » Ces paroles plurent à la favorite, qui fut charmée à son tour de la reine de Suède, et se mit à endosser comme elle la casaque et le justaucorps :

. . . La nymphe Mancine,
 Fort bien vêtue à la Christine,
 D'une Amazone avoit les traits;
 Parmi ces célestes attraits
 Qui font que sous son bel empire
 Maint cœur d'importance soupire ¹...

Si la nymphe Mancine s'essayait à jouer le personnage de la reine de Suède, elle s'exerçait aussi à d'autres rôles; elle s'associait au goût du roi pour les représentations théâtrales, et tous deux passaient leur temps à monter des ballets. Richelieu dépensait cent mille écus pour la représentation de ses tragédies; Mazarin prodigua de pareilles sommes pour ses ballets et ses opéras, dont il avait apporté le goût de l'Italie. Il fit venir des sujets de Milan et de Mantoue; il en tira jusqu'aux machinistes, aux décors, et tout ce qu'exigeaient ces grandes nouveautés du théâtre.

Les ballets, comme les carrousels, les mascarades, les jeux de bague et autres, firent fureur après la

¹ Loret, *Muse historique*, 16 avril 1657.

Fronde, et furent une diversion aux passions politiques. Olympe s'entendit à merveille à seconder son oncle dans cet agréable moyen de gouvernement. Le roi aussi prit tellement la chose à cœur qu'il joua cinq rôles dans une seule pièce : dans le ballet des *Noces de Thétis et de Pélée*, le plus magnifique que l'on eût vu, Sa Majesté représenta tour à tour Apollon, Mars, une Dryade, une Furie et un courtisan : tous les rôles lui étaient bons. Pendant l'hiver de 1656, cet infatigable acteur donna trois représentations de son ballet par semaine. Olympe faisait de son mieux, se bornant toutefois à remplir un seul rôle : elle représentait la déesse de la musique ; c'est qu'elle avait en tête d'autres idées que celles du théâtre : sa grande affaire était ailleurs. Les préférences que Louis XIV avait pour elle ne répondaient pas vite à son espoir secret ; elle commençait à entrevoir qu'il pourrait bien n'en rien résulter de sérieux. Le roi semblait n'être plus, pour elle, qu'un amoureux de comédie, plus occupé de ses rôles que de sa maîtresse. Quant à la reine, dit madame de Motteville, « elle ne se fâchoit point de cet attachement ; mais elle ne pouvoit souffrir, pas même en riant, qu'on parlât de cette amitié comme d'une chose qui pouvoit tourner au légitime ; la grandeur de son âme avoit de l'horreur pour un tel abaissement ¹. »

¹ *Mémoires de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. XXXIX.

Le roi n'avait, de son côté, qu'à jeter les yeux autour de lui pour apercevoir des beautés plus séduisantes que sa favorite. Ses ardeurs d'adolescent se promenèrent beaucoup dès cette époque. La *Gazette* rimée célébrait encore

Cette Olympe au divin esprit,
Et dont, sur le cœur des monarques,
Le pouvoir peut graver ses marques ¹.

Les marques de ce pouvoir s'effaçaient : la jalousie d'Olympe éclata en mainte occasion, les complaisances cessèrent de sa part, ses bouderies devinrent fréquentes, et, comme la passion n'aveuglait point son cœur, elle comprit qu'il était temps de sortir des illusions et d'aller au sérieux. Elle n'avait pas vu sans dépit le grand établissement de sa cousine. Dès cette époque elle se fût accommodée du prince de Conti, et eût sacrifié ses chances douteuses de mariage avec le roi à un résultat plus sûr et plus prompt. Mais Sarrazin, le mandataire du prince, fit, dit-on, dans ses lettres, un portrait peu séduisant d'Olympe, et il obtint pour son maître mademoiselle Martinozzi. Notre héroïne ne réussit pas mieux avec le prince de Modène ; plus tard, Armand de La Meilleraie, que Mazarin désirait avoir pour neveu, refusa la main d'Olympe et se prit de passion pour sa jeune sœur Hortense ². Tout semblait

¹ Loret, *Muse histor.*, 6 février 1656.

² On trouve toutefois dans un écrit du temps, les *Entretiens de*

donc lui échapper, lorsque le prince Eugène de Carignan, de la maison de Savoie, se présenta : c'était

Colbert et de Bloin (Cologne, in-12, 1701), ce détail assez piquant au sujet d'Olympe et de la Meilleraye :

« C. — Le cardinal avoit jetté les yeux sur le marquis de la Meilleraye, pour lui faire épouser une de ses nièces ; mais ce n'étoit pas Hortense qu'il lui vouloit donner, c'étoit Olympe qui est aujourd'hui madame la comtesse de Soissons.

« B. — C'étoit encore mille fois plus qu'il ne méritoit ; j'ai vu cette princesse, une brune piquante.

« C. — Sans doute, cependant tu ne sais pas la réponse qu'il fit à monsieur le cardinal, quand Son Eminence lui en parla. Il lui dit qu'il ne vouloit se marier que pour faire son salut et qu'il ne savoit pas s'il pourroit jamais aimer Olympe ; que de la prendre sans l'aimer ce seroit justement le grand chemin de la damnation, qu'on étoit obligé, quand on n'étoit pas content de son ordinaire, d'aller chercher ailleurs ; que cependant s'il lui vouloit donner Hortense il pourroit....

« B. — Il n'étoit pas trop dégoûté, j'ai vu Hortense la plus belle personne de la cour. Mais que lui répondit le Cardinal ?

« C. — Il lui répondit qu'Hortense étoit promise à un autre, et, en effet, elle l'étoit alors au duc de Candale.... Madame de Venelle, gouvernante des nièces de Son Eminence, ayant su la réponse que la Meilleraye avoit faite à l'égard d'Olympe, en avoit terriblement fulminé contre lui ; elle avoit dit à Olympe que, s'il lui prenoit fantaisie de lui parler.... elle lui devoit tourner le dos comme à un misérable. Mais comme Olympe avoit plus d'esprit qu'elle, et que le conseil qu'elle lui donnoit n'eût pas rempli sa vengeance, elle prit un parti qui y étoit opposé.... Le marquis ayant parlé au cardinal, Son Eminence le renvoya à elle. Olympe le reçut le mieux du monde en apparence.... si bien qu'il s'enflamma tellement pour elle en moins de rien qu'il ne songea plus à Hortense.... Il lui voulut demander permission de parler à Son Eminence, afin de hâter son bonheur..... Elle lui répondit que, comme elle ne se marieroit jamais que pour faire son salut, et pour aimer son mari, il ne falloit point qu'il prétendît de l'être, puisqu'au lieu d'amitié, elle se sentoit pour lui une inconcevable aversion. »

le cardinal sans doute qu'il voulait, comme bien d'autres, épouser. Sa mère, la princesse de Carignan, pressait fort le ministre sur ce mariage; mais il paraît qu'il ne se hâtait pas. Qu'attendait-il donc? N'était-ce pas une assez belle alliance? Il trouvait dans Eugène de Carignan un prince étranger et un prince du sang de France. Que voulait-il de mieux? Il aimait fort sa nièce Olympe, et, si l'on en croit madame de La Fayette, « il n'auroit pas été éloigné du dessein de la faire monter sur le trône; mais tous les faiseurs d'horoscopes l'avoient tellement assuré qu'elle ne pourroit y parvenir, qu'il finit par en perdre la pensée ¹. » Comme Eugène de Carignan tenait, par sa mère, aux Bourbons, Mazarin fit revivre pour lui le titre de comte de Soissons; Olympe, ainsi devenue princesse du sang, fut appelée, par distinction, madame la comtesse ².

¹ *Histoire de madame Henriette*, collection Petitot, t. LXIV, p. 384.

² On remarquera qu'à propos de son mariage même les gazetiers ne se gênèrent pas pour rappeler l'amour que le roi avait eu pour elle, ce qui caractérise assez bien cette époque de galanterie :

Le matin de ce même jour,
 Le dieu d'hymen, le dieu d'amour,
 Rayonnant d'agréables flammes,
 Unirent deux illustres âmes,
 Savoir, Soissons et Mancini,
 Dignes d'un bonheur infini.
 L'amant, comblé d'extrême joie,
 Descendu du sang de Savoie,
 Eugène est un prince accompli,
 Dont l'entendement n'est rempli
 Que de glorieuses maximes,

Le roi prit son parti de ce mariage, et de si bonne grâce que sa mère, en l'observant, dit tout bas à madame de Motteville : « Je vous disois bien qu'il n'y avoit rien à craindre de cette liaison. » Le mariage, en effet, loin de les brouiller, les réconcilia plutôt. Il ne se passa guère de jour sans que le roi n'allât faire un tour à l'hôtel de Soissons. La bonne humeur d'Olympe revint apparemment : tranquille et satisfaite, on peut le croire, du grand état où elle était parvenue, elle ne visa plus qu'à retenir le prince à ses côtés. On se demandera peut-être de quelle nature étaient leurs rapports. Louis XIV avait passé dix-huit ans au moment où Olympe se maria ; d'après les confidences que les contemporains hasardent, l'âge de l'innocence alors pouvait bien être passé pour lui. A

Que de sentiments magnanimes,
Et de tous les instincts d'honneur
Que doit avoir un grand seigneur ;
Et pour son adorable amante,
Elle est et paroît si charmante
Qu'Amour des traits de ses beaux yeux
A blessé jusques à nos dieux !...

(LORET, *Muse histor.*, liv. VIII, 24 fév. 1657.)

Cette illustre et brune déesse,
Qui n'a pas plus de dix-sept ans,
Mais a des appas éclatants
Qui font dire, de par le monde,
Qu'Olympe n'a point de seconde,
Et que l'Amour a réuni
Dedans l'infante Mancini,
Par un avantage suprême,
Tout ce qui force à dire : J'aime !
Et qui le feroit dire aux dieux...

(*Muse royale*, 19 fév. 1657.)

seize ans ou lui en eût donné vingt, et son valet de chambre la Porte veut bien nous initier, sur ce sujet, à des particularités on ne peut plus intimes. Anne d'Autriche avait une femme de chambre qui était plus que toutes dans les secrets de sa maîtresse; elle se nommait madame de Beauvais, et la reine l'appelait très-familièrement *Cateau la borgnesse*. Elle était borgne en effet, et elle n'était, en outre, ni jeune, ni belle; mais elle avait, nous dit-on, l'humeur galante au dernier point. Saint-Simon rapporte comme chose avérée, et dans des termes qui ne seraient point de mise ici, comment le royal adolescent subit le charme de Cateau la Borgnesse¹. Ce roi de seize ans, qui n'aimait pas les petites filles, s'arrangea des enchantements de cette vieille Circé.

Le jeune prince s'étant endormi, une nuit, en veillant auprès de sa mère malade, madame de Motteville, qui veillait aussi près de sa maîtresse, se prit (la pieuse femme) à le contempler, et le trouva si beau dans son sommeil que sa tête un peu romanesque en fut troublée, au point que la pauvre dame se mit prudemment en prières². En pareille rencontre, il paraît que ce n'était point à la prière que la Beauvais avait recours. Ce fut elle qui ouvrit, avec peu de splendeur, cette liste fameuse que décorent les noms de la Vallière et

¹ Saint-Simon, *Mém.*, t. I, p. 158, in-18.

² *Mém. de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. XL, p. 185 et 186.

de Montespan ¹. Grâce à cet honneur, Cateau la Borgnesse eut un superbe hôtel, y fit très-grande figure, et le baron de Beauvais, son fils, devint tout à fait un personnage. Après ce singulier début, le monarque adressa les mêmes hommages à une petite jardinière ; il eut d'elle une fille qui fut élevée sans éclat, et mariée en secret à un modeste gentilhomme. Quoiqu'elle ressemblât au Dauphin, le souvenir de la mère ne permit pas qu'elle brillât davantage sur la scène du monde.

Dans une sphère différente, la duchesse de Châtillon fut l'une de celles que le roi honora de ses regards. Elle n'était pas beaucoup plus farouche que la baronne de Beauvais, mais elle était fort belle, à la différence de l'autre. Condé l'avait aimée et entraînée

¹ La Palatine en parle également comme d'une histoire bien connue.

« J'ai encore vu, dit-elle, la première femme de chambre, la Beauvais, cette créature borgne qui..... »

« Son père, selon Gui-Patin, étoit un frippier de la halle, d'autres disent encore moins que frippier, mais seulement crocheteur. » (*Lettres*, 4 mai 1663.) Elle mourut fort âgée, en 1690. « Créature de beaucoup d'esprit, dit Saint-Simon, d'une grande intrigue, fort audacieuse, qui avoit eu le grapin sur la reine-mère, et qui étoit plus que galante. » (Note au *Journal de Dangeau*.) « Vieille, chassieuse et borgnesse..... De temps en temps, elle venoit à Versailles où elle causoit toujours avec le roi en particulier. » (Saint-Simon, *Mém.*, t. 1, p. 69.) — L'un de ses amants, Fromenteau, devint, grâce à elle, la souche des ducs de la Vauguyon. La fille aînée de madame de Beauvais épousa le marquis de Richelieu. La duchesse d'Aiguillon, sa tante, disoit, à propos de ce mariage : « Mes neveux vont toujours de pis en pis ; j'espère que le troisième épousera la fille du bourreau. »

dans son parti, où elle s'efforçait de lui rendre de grands services à sa manière. En effet, elle poussa l'amour et le dévouement pour M. le Prince jusqu'à prendre autant d'amants qu'elle en trouva, afin de faire d'eux, disait-elle, des partisans à son héros ; c'est ainsi qu'elle recrutait pour la Fronde et pour Condé. C'eût été un coup de maître à la belle Châtillon que de faire passer, de cette agréable façon, le roi dans son parti, et de l'enlever au Mazarin : cette conquête en eût bien valu d'autres, et elle était femme à l'entreprendre ; mais le roi était bien jeune alors. Quelques années plus tard, il regarda avec intérêt la galante duchesse. Qu'en advint-il ? Aimait-elle toujours Condé, et lui faisait-elle encore des partisans ¹ ?

¹ La duchesse de Châtillon était fille de ce comte de Bouteville-Montmorency, si fameux par ses duels, et qui fut décapité sous Richelieu, pour s'être battu en plein jour à la place Royale contre le marquis de Beuvron. Elle était sœur du maréchal de Luxembourg ; née en 1626, elle épousa, en 1645, Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, qui l'enleva d'une façon romanesque, à l'instigation de Condé. Les contemporains nous dépeignent avec complaisance cette beauté célèbre : « Elle avoit les yeux noirs et vifs, dit Bussy-Rabutin, le front petit, le nez bien fait, la bouche rouge, petite et relevée ; le teint comme il lui plaisoit, mais d'ordinaire elle le vouloit avoir blanc et rouge ; elle avoit un rire charmant et qui alloit réveiller la tendresse jusqu'au fond des cœurs ; elle avoit les cheveux fort noirs, la taille grande, l'air bon.... elle avoit l'esprit doux et accort, flatteur et insinuant. Elle étoit intéressée, infidèle et sans amitié, etc. » (*Hist. amour. des Gaules*, t. 1, p. 156, coll. P. Jannet.) — Voir aussi les *Mém. de M. de ****, p. 533., coll. Petitot.

• Gaspard de Coligny fut tué pendant la Fronde, au combat de Charonton, en 1649. Sa femme, malgré ses charmes, n'avait pas su fixer

Bien des caprices de ce genre passèrent par la tête du prince adolescent. N'avons-nous pas vu qu'un jour il s'émancipa jusqu'à effaroucher la vertu de la belle Conti? Sa cousine Olympe eut-elle aussi de ces vertueuses colères? Peut-être les jeux du roi avec elle étaient-ils plus innocents. Tous deux étaient de même âge, et, dans l'intimité de leurs amusements et de leurs études, ils avaient dû jouir d'une assez grande liberté. Avec des dispositions aussi précoces que celles du roi, avec l'esprit d'intrigue de sa compagne et sa vivacité italienne, on peut bien se demander quel put être le caractère de leurs relations. En admettant comme chose probable que madame de Venelle ait exercé une surveillance active sur son élève jusqu'au jour du mariage, le roi dans ses visites quotidiennes à l'hôtel de Soissons, n'y trouva plus les mêmes entraves. La comtesse n'épargna rien vraisemblablement

son cœur; il s'éprit de mademoiselle de Guerche : dans le combat où il fut tué, « il avoit, dit Mademoiselle dans ses *Mémoires*, une des jarretières bleues de cette belle nouée à son bras. » C'est ainsi que combattaient et mouraient les héros galants de la Fronde. Madame de Châtillon, qui écoutait en même temps Condé, le duc de Beaufort, le duc de Nemours, etc., fut la cause d'un duel entre les deux derniers, où Nemours fut tué. Il est partout question des intrigues de la volage duchesse pendant la Fronde. Voy. *Mémoires de Mademoiselle*, de Madame de Motteville, de Bussy-Rabutin; citons encore, sans en rien garantir, *l'Histoire véritable de la duchesse de Châtillon* (Cologne, Pierre Marteau, 1699). Cette beauté trop célèbre n'en épousa pas moins, en 1664, le duc de Meckelbourg; elle vécut immensément riche jusqu'en 1695.

pour retenir dans ses chaînes cet illustre captif. Il est vrai que d'autres chaînes l'attiraient souvent ailleurs ; mais Olympe savait faire la part des circonstances. C'était beaucoup que le roi demeurât constant au moins dans ses visites, et lui laissât tout le prestige de la faveur. « Son âge de dix-huit ans, dit madame de Motteville, son embonpoint, ses beaux bras, ses belles mains, la faveur et le grand ajustement, donnèrent du brillant à sa médiocre beauté. »

Une lettre du temps, peu connue, sans doute, jettera quelque jour sur l'état des relations d'Olympe avec le roi. Le fond en est curieux, et nous donnons cette épître dans tout le négligé de son orthographe et de son français¹. En examinant de près l'âge et la position des

¹ Cette lettre a été publiée sous le titre : *Lettre d'une des demoiselles Mancini à son oncle le cardinal Mazarin*. (Bulletin de la Société de l'Histoire de France, t. I, II^e partie, p. 163.)

« Ce 29 aoust.

« Je viens encore de recevoir une lettre de Votre Eminence, qui est desia la troisieme que je ay eu l'honneur de recevoir. Il faudroit que je fusse bien ingratte si je ne reconoises (reconnaisais) les bontés que V. E. a pour moy, et si je ne luy escrivé pas aussy souvent quil mest possible, sachant quelle le souhette. Pour comencer à luy donner des nouvelles, je luy diré que jay esté ases malheureuse pour perdre la bonne grace du frere de celuy à qui vous uoules (voulez) que je fasse un compliment de vostre part ; *i ne me parle plus du tout* depuis un iour que je demeure à dancer le soir. Je ne sçay ce quil auoit, si ce nest quil boudoit ma sœur et luy ensemble, et je voulu prendre la liberté de luy en dire quelque chose ; je commencé par luy demander si ma sœur ne boude pas ; i me dit que ouy, mais que sestoit son hor-dinaire ; ie luy dist que pour elle i n'importe pas, mais que pour luy,

nièces du cardinal, on ne peut attribuer cette lettre qu'à la comtesse de Soissons. Ce point admis, l'explication en ressort naturellement. Les deux personnes qu'elle compare à deux enfants qui boudent, sont sans nul doute sa sœur Marie et le roi. Le dépit qu'Olympe ressentit de leur passion, qui commençait, perce dans la manière très-peu flatteuse dont elle parle de sa sœur.

comme il estoit de la plus meschante humeur du monde, que cela n'estoit pas bien, et que mesme le monde en faisoit cent conte, disant quil sembloit deux petits enfants qui boudasent à tout moment, et comme de faist le monde diet desia qu'il en ait amoureux, et comme se ne peut pas estre par la grande beauté quelle aye ni par le grand esprit, i disé qu'il faust que ce soit parce que il la croit de meilleur naturel que les autres. Vous sçavez que le monde est meschant, mais, en vérité, cela est tousiours facheus. Tout le soir après que ie luy eu dist cela i ne me parla plus et ma traitée depuis comme une personne quil nauroit iamais ni veue ni conue; je uous avoue la vérité que cela ma esté fort sensible; j'aimeré mieus quil ne meust iamais parlé que dagir de la manière quil fait à cest heure.

« I li eust comédie hier au Louvre, ou Mademoiselle estoit et Madame de Chastillon, labé Fouquet aussy, lequel dis tousiours quil ne se soucie point de la belle et mesme i sen moqua tout hier soir; mais ie croy que tout ce quil en fait ce nest que par colèr, et je iurere (jurerais) quil se racomoderont... On ma faist un conte dune de ses quatre personne que vous sçaves, celle qui est la plus grande dame, qui est que, quand on lui vint dire que le Roy estoit fort malade et quil ni avoit plus d'espérance de vie, elle diet : Ellas ! pauvre Roy, en quelles mains estiez-vous ; on vous a bien mainé (mené) à la boucherie ! ellas ! i sens (ils s'en) repentiront bien à cest heure. Je men vây finir parce que il est trois heures et la Reine doit partir à quatre, et jauré (j'aurais) peur de la faire atendre. On va en un jour, on soupe à Essone et marchera toutte la nuict. Je vous prie de maimer tousiours un peu et de croire que personne au monde ne le mérite mieus que moy, par le respect et la tendres (tendresse) que jay pour V. E. »

On reconnaît aussi son sentiment jaloux à l'endroit de la duchesse de Châtillon, dont le roi avait été amoureux. L'aventure de cette duchesse avec l'abbé Fouquet, qui l'avait tenue enfermée chez lui, venait de faire un grand esclandre, et il était plus permis à madame de Soissons qu'à ses jeunes sœurs de se permettre des allusions à cette aventure¹.

On voit à ce caquetage qui sent assez la petite fille, que madame la comtesse n'était point une Sévigné. A cette aurore du grand règne, les Sévignés étaient rares, et les lettres des belles dames ne valaient pas

¹ Cet abbé Fouquet fut l'un des acteurs principaux, sinon des plus fameux, de la Fronde. Il avait beaucoup aidé à la fortune de son frère le surintendant sur qui il avait un grand ascendant. Il était fort avant dans la confiance et les secrets de Mazarin. C'était un homme de conseil et d'exécution avec qui les plus fiers ne plaisaient point. « Il entretenoit à ses dépens, dit Gourville dans ses *Mémoires* (p. 54), cinquante ou soixante personnes, la plupart gens de sac et de corde, qui lui servoient d'espions et le faisoient craindre. » Aussi proposait-il tout simplement à Mazarin « d'enlever, d'assassiner et de saler le coadjuteur. » Mademoiselle dit qu'un certain Biscara, officier des gardes de Mazarin, « étoit le chef de ses braves. » On voit comment il ménageait la réputation des femmes qui passaient par ses mains : il retint la duchesse de Châtillon, sa maîtresse, enfermée chez lui pendant plusieurs jours ; une autre fois il se mit à briser tout chez elle. Ce terrible homme était fort redouté de son frère, qui écrivit dans ses instructions secrètes : « Si j'étois mis en prison et que mon frère l'abbé, qui s'est divisé dans ces derniers temps d'avec moi mal à propos, n'y fust pas, et qu'on le laissast en liberté, il faudroit doubter qu'il eust été gagné contre moi, et il seroit plus à craindre en cela qu'un autre. »

L'histoire a trop laissé dans l'ombre ce personnage, l'une des figures principales et les plus caractéristiques du temps.

sans doute leurs conversations. Il faut s'attendre à mille désappointements de ce genre quand on lit ce qui nous reste de ce monde si magnifique. Ces femmes qui éblouissaient par le rang, la faveur, la grâce, n'en reflètent, dans leurs lettres, qu'un très-médiocre éclat. Dans cette société, qui conversait plus qu'elle n'écrivait, la langue parlée devait surpasser la langue écrite. L'inexpérience de celle-ci se trahit encore, et même plus tard, quand l'usage d'écrire devint plus général, l'esprit des Mortemart n'étincelait pas sur le papier comme aux lèvres des Montespan et des Thianges. Quant à la question d'orthographe et de grammaire, Olympe va de pair avec toutes les belles de son temps, et il n'est pas besoin de lui chercher une excuse dans son origine italienne.

Marie Mancini avait obtenu du roi qu'il cesserait de voir sa sœur et même de lui parler. C'est le commencement de cette rupture dont il est question dans l'épître citée. Il y est parlé de la maladie récente du roi, ce qui nous met à même d'en fixer la date. Louis XIV, en effet, tomba malade à Calais à la fin de juin 1658; sa vie fut en danger, mais sa convalescence fut prompte. La lettre d'Olympe, postérieure à cet événement, peut donc être fixée au 29 août 1658. C'est l'époque où l'attachement du roi pour Marie commença à devenir sérieux; c'est alors que, sûre de son empire, elle exigea qu'il cessât de voir sa sœur.

Le prince demeura en froid avec la comtesse tant

qu'il aima la jalouse Marie. Le pauvre comte parut mortifié que le roi n'allât plus voir sa femme, « car c'étoit, nous dit madame de Motteville, un honnête homme et surtout un bon mari. »

Après son mariage, Louis XIV, détaché de Marie, se réconcilia avec sa sœur. La main du cardinal renoua les fils de cette liaison, après qu'elle eut brisé avec éclat les liens du prince avec Marie. Mazarin se retrouve ici ; il employa l'adresse d'un de ses affidés les plus sûrs pour ménager ce raccommodement ; il se faisait écrire chaque jour aux Pyrénées les plus petits détails de cette affaire.

« Le roi, lui mandait-on, a trouvé le moyen de venir de Bordeaux ici en jouant ; il a quitté le carrosse de la reine dès la seconde journée, et est entré dans le sien avec madame la comtesse de Soissons seule et madame d'Uzès ; ils ont fait dans le carrosse d'une machine une table où ils jouent tête-à-tête un jeu à perdre trois ou quatre cents pistoles. La perte n'est pas de cela jusqu'à cette heure, et c'est le roi qui perd. Il a repris avec madame la comtesse le commerce de lui parler, de rire avec elle, et particulièrement d'y jouer plus qu'avec qui que ce soit ; de sorte que cela va aussi bien qu'on le peut souhaiter, et dure comme cela depuis six jours ; ils ont dîné tous les jours tête-à-tête dans le carrosse, sans en sortir ¹. »

¹ 3 octobre 1659. — « Il y a quatre ou cinq jours que le roi envoya

Guidée par la main de son oncle, Olympe ainsi rentra par degrés dans les bonnes grâces de son royal

aime fort la mère et les petits. Il va présentement à toutes les comédies et au théâtre de la ville et chez Monsieur. Tant qu'il a fait froid à madame la comtesse de Soissons, Monsieur se mettoit toujours à la comédie entre le roi et elle ; hier au soir, il ne s'y mit point, et le roi lui parla assez agréablement jusqu'à trois fois. A ce soir, comme il est vendredi, il n'y a point de comédie ; Monsieur vit fort bien avec elle, et d'autant mieux que le roi y vivoit assez mal. »

21 octobre 1659 (la nuit). — « Le roi vit si bien avec Monsieur et madame la comtesse de Soissons qu'il ne se peut rien de mieux. S. M. donna à celle-ci, il y a trois jours, le bal et la comédie à l'archevêché, et puis ils firent ensemble *media nocte*, ayant été plus de trois heures à s'entretenir peut-être des choses passées plus que de celles de l'avenir.

« Hier au soir, il fut jouer chez elle où il avoit déjà passé une soirée ; il y a passé la nuit jusqu'à trois heures du matin à jouer au hoc ; ils ont joué un jeu à perdre deux mille pistoles avec un médiocre malheur : le roi, madame la comtesse, M. de Villequier, M. de Richelieu et M. de Varangeville. Tous avoient des croupiers, hors le roi, qui n'a perdu que cent pistoles. J'en étois d'un vingtième avec madame la comtesse, qui a gagné cinq cents pistoles que M. de Richelieu et M. de Quiry, son croupier, ont perdues. A l'heure que j'écris à V. Em., le roi est chez madame la comtesse de Soissons, qui est logée, par la faute de ses gens, à un quart de lieue de l'archevêché. Je ne sais comment le roi fera jusqu'à ce que V. Em. soit ici, car je lui puis assurer que les pistoles qu'il avoit gagnées à Bordeaux au billard, aux officiers des gardes, qu'il a ruinés, s'en sont allées au brelan. J'ai exhorté madame la comtesse à vivre avec le roi avec plus d'application et de soin même, s'il faut ainsi dire, qu'elle n'en a eu devant l'orage de mademoiselle sa sœur. Je lui ai vu là-dessus des sentiments tout à fait raisonnables ; mais, dans l'exécution, je lui reprochai encore hier qu'en mille endroits du commerce qu'elle a avec le roi elle a l'esprit si froid, et souvent l'humeur si froide aussi, que cela me faisoit toutes les peines du monde ; je m'en rapporterois pourtant bien à elle (car elle a de l'entendement), si elle avoit tou-

ami. « Le roi, nous dit la Fare, eut un grand commerce avec la comtesse de Soissons, qu'il alloit voir tous les jours, même depuis qu'il fut amoureux de mademoiselle de la Vallière. » Depuis longtemps le cardinal visait à un poste éclatant pour sa nièce : il la fit surintendante de la maison de la reine ; Olympe devint ainsi la plus grande dame de la cour : par sa charge, par son crédit, par son mariage, elle vivait dans une splendeur sans égale.

Il y avait auprès de la jeune reine une dame d'honneur, la duchesse de Navailles, qui s'avisa de faire murer certaines fenêtres dont le roi profitait, assure-t-on, pour des visites nocturnes dans l'appartement des filles d'honneur. « Elle dit au roi en face qu'elle feroit sa charge, et ne souffriroit pas que la chambre des filles fût déshonorée ». C'était comme une déclaration de guerre à Sa Majesté, qui y répondit par un règlement en forme sur les attributions de la dame d'honneur

jours bien connu le roi ; mais, après le lui avoir vu échapper et tomber dans des mains peu humaines pour elle, il ne faut s'assurer de rien. »

21 octobre 1659. — « V. E. seroit merveilleusement édifiée si elle voyoit avec combien de reconnoissance et de modestie madame la comtesse a reçu et senti les bons offices que vous lui avez rendus auprès du roi. Je vous assure qu'elle sait que le bien présent de l'amitié du roi vers elle lui vient uniquement du choix de la bonté de V. Em. qui a agi auprès du roi. »

(*Lettres inédites de Bartet au cardinal Mazarin*; ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.)

et de la surintendante : celle-ci faisait sans doute sa charge d'une façon moins inhumaine ; mais le différend de ces grandes dames partagea la cour en deux camps ; leurs maris s'en mêlèrent, et le comte de Soissons appela en duel le duc de Navailles, pour vider la querelle en champ clos.

La comtesse pourtant prit d'assez mauvaise grâce l'amour du roi pour la Vallière. Louis XIV avait pour confident de sa passion ce marquis de Vardes, dont il est question plus haut. Celui-ci, vers ce même temps, s'attaqua au cœur d'Olympe, et la Fare assure que ce fut par ordre du roi. Il faut parler un peu de ce personnage, qui jouait alors un rôle si brillant et qui tint une place à part dans la vie de la comtesse. Vardes était fils de l'une des maîtresses de Henri IV, la comtesse de Moret ; il n'était plus, par conséquent, de la première jeunesse quand il fit sa cour à madame de Soissons. Nous le trouvons, en effet, mestre de camp dès 1646 ; il servit avec distinction. Il était en grand renom de beauté, de bravoure, et surtout de galanterie. Une anecdote que Saint-Simon raconte de son père et du marquis de Vardes caractérise en même temps l'époque et les personnages. Ils se prirent de querelle, et « convinrent de se battre, dit-il, sur le midi, à la porte Saint-Honoré, lieu alors fort désert ; et, pour que ce combat parût une rencontre, que le carrosse de M. de Vardes couperoit celui de mon père, et que les maîtres, prenant la querelle des cochers, mettroient

· pied à terre avec chacun un second, et se battront là... Vardes, qui attendoit au coin d'une rue, joint le carrosse de mon père, le frôle, le coupe. Coups de fouet de son cocher, et riposte de celui de mon père; têtes aux portières, et pied à terre. Ils mettent l'épée à la main. Le bonheur en voulut à mon père : Vardes tomba et fut désarmé. Mon père lui voulut faire demander la vie; il ne le voulut pas. Mon père lui dit qu'au moins il le balafre-**roit**. Vardes l'assura qu'il étoit trop généreux pour le faire, mais qu'il se confessoit vaincu. Alors mon père le releva, et alla séparer les seconds ¹. »

Les duels de Vardes, comme ses amours, seraient longs à raconter ²; nous nous en tiendrons à la plus brillante de ses conquêtes, et aussi la plus touchante de ses victimes, la duchesse de Roquelaure : elle étoit parfaitement belle et sage. « Nous avons ici le marquis de Vardes, écrivait Bussy-Rabutin à madame de Sévigné, et je sais, par M. le prince de Conti, qu'il a *dessein* d'être amoureux de madame de Roquelaure cet hiver. Et sur cela, Madame, ne plaignez-vous pas les pauvres femmes qui bien souvent récompensent par une véritable passion un amour de dessein, c'est-à-dire donnent du bon argent pour de la fausse monnoie ³? »

¹ *Mém. de Saint-Simon*, t. I, p. 120, ed. in-18.

² C'étoit un honneur de se mesurer avec Vardes : « Le comte de Lude fait bien des armes, il est brave; il s'est fort bien battu contre Vardes, etc. » *Hist. amour. des Gaules*, t. I, p. 321, éd. Jannet.

³ *Lettres de madame de Sévigné*, 17 août 1654.

Ainsi parlait Bussy, lui dont l'argent n'était pas du meilleur aloi. L'hiver venu, de Vardes aima donc la belle Roquelaure, qui se crut bien riche de la fausse monnaie de ce trompeur. « Elle lui accorda tout, mais seulement pour lui plaire, » nous dit Conrart, aussi gravement que s'il parlait d'une affaire d'État¹. Mais Vardes se lassa d'un amour qui voulait des soins, des précautions, du mystère : c'était exiger trop du personnage. Comme il avait affaire à un mari jaloux, il lui arriva, une certaine fois, de passer quarante-huit heures caché dans un caveau de l'hôtel. Sa flamme n'était pas pour tenir à de pareilles épreuves : sa belle toilette avait eu trop à en souffrir. Il délaissa donc cette adorable femme, qui l'aimait d'un profond amour. Elle était cependant d'une beauté à faire tourner les têtes : « Madame de Roquelaure est revenue hier tellement belle, écrit madame de Sévigné, qu'elle défit le Louvre à plate couture². »

Par une autre fatalité de sa destinée, cette noble créature était la femme de ce duc de Roquelaure, si connu par ses vilains bons mots. Malheureuse en amant comme en mari, elle se consuma en amères tristesses. On dit qu'elle eut pourtant la bonne volonté de guérir. La belle délaissée tâcha de remédier à sa passion par une autre ; elle s'efforça de prêter l'oreille aux doux

¹ *Mém. de Conrart*, collect. Petitot, t. XLVIII, p. 252.

² *Lettres de madame de Sévigné*, 27 novembre 1651.

propos de Monsieur, frère de Louis XIV, qui était fort épris d'elle; mais ce galant, qui avait seize ans à peine, ne put faire d'impression sur son âme. Conrart apprit, d'une personne à qui elle le confia, qu'une passion ardente et cachée la tuait. Elle ne survécut guère, en effet, à son malheur, et mourut à vingt-trois ans ¹.

Ne suivons pas de Vardes dans tous ses hauts faits de ce genre. Nous avons vu qu'à peine mademoiselle Martinozzi, « la merveille aux cheveux blonds, » eut épousé le prince de Conti, l'audacieux de Vardes osa porter les yeux sur elle. Son Altesse le trouva un jour auprès du lit de sa femme, et la visite lui parut suspecte. Cette belle blonde assurément était irréprochable et pure; mais la duchesse de Roquelaure n'était-elle pas vertueuse aussi? Ce terrible de Vardes, « l'homme de France le mieux fait et le plus aimable, » dit l'abbé de Cosnac, son ennemi, possédait si bien le don des larmes, il avait si grand air et tant d'esprit, que la sage Conti se fût peut-être laissée ensorceler

¹ Charlotte Marie de Daillon, fille du comte de Lude, avait épousé le duc de Roquelaure en 1653. Loret nous décrit au long, dans sa *Gazette*, les fêtes du mariage, et proclame la fiancée :

Plus fraîche et plus belle que Flore.

Tallemant déclare également qu'elle était « une des plus belles pour ne pas dire la plus belle de la cour. » Mademoiselle, qui n'est point prodigue d'encens pour la beauté, dit de la duchesse de Roquelaure : « Assurément c'est une belle créature ! » Elle nous apprend que, le lendemain de sa mort, Monsieur se confessa, communia et fit dire mille messes pour elle.

comme bien d'autres. Elle qui s'était effarouchée des empressements du roi, et l'avait malmené en public, ne se fâchait pas des propos d'amour que Vardes lui disait à l'oreille ¹.

Enfin vint le tour de la comtesse de Soissons : que Vardes l'ait courtisée pour obéir au maître, qu'il ait jeté son dévolu sur elle par intérêt ou par goût, tant est-il qu'elle l'aima comme l'avaient aimé toutes les femmes. Sa passion pour Vardes devint extrême et ne put rester un mystère ; son esprit vif était tourné à l'ambition et à l'intrigue ; mais elle était Italienne et d'un naturel ardent. « C'étoit une personne, nous dit madame de La Fayette, qu'on ne pouvoit appeler belle, et qui néanmoins étoit capable de plaire ; son esprit n'avoit rien d'extraordinaire ni de *fort poli*, mais il étoit naturel et agréable ². »

¹ *Mém. de l'abbé de Choisy*, collect. Petitot, t. LXIII, p. 380.

² Cela revient à dire sans doute qu'Olympe n'était point une précieuse. A ce propos nous lisons dans les notes du *Palais Mazarin* : « On l'appelle trop souvent la bécasse de Soissons pour qu'au contraire de ses sœurs elle ne se soit pas fait une réputation d'esprit borné. » Cette prétendue réputation ne nous paraît pas cependant un fait bien établi, car nous ne connaissons qu'un couplet, dans le recueil de Maurepas, où Olympe se trouve qualifiée de *bécasse* :

Si la bécasse de Soissons
En avoit valu la peine

.....

Ce mot n'avait peut-être pas le sens que M. de Laborde lui suppose ; le chansonnier n'y regardait pas de près, et se servait sans doute de ce mot de bécasse comme de toute autre injure. Du reste, contentons-nous, en fait d'esprit, du témoignage de madame de la Fayette.

C'était, après tout, pour un homme tel que de Vardes, la liaison qu'il lui fallait; Olympe était bien mieux son fait que les difficiles conquêtes auxquelles aspirait sa vanité. Il n'avait point à redouter, à l'hôtel de Soissons, de se voir enterrer deux jours durant dans un caveau. Le mari était le moins soupçonneux des hommes; si bien que, lorsqu'il y avait brouille entre la dame et son amant, c'était le brave comte de Soissons qui s'en allait trouver de Vardes et le ramenait à sa femme. Il faut dire qu'il était persuadé qu'il n'y avait rien entre eux qu'une franche amitié.

La comtesse était une maîtresse de maison entendue et magnifique, chez qui se tenait en quelque sorte la cour. Le roi avait repris l'habitude d'aller chercher chez elle ses délassements et ses plaisirs. Il y passait ses soirées, et le jeu, la conversation l'y retenaient souvent fort tard. « Rien n'étoit pareil, dit Saint-Simon, à la splendeur de la comtesse de Soissons, de chez qui le roi ne bougeoit, avant et après son mariage, et qui étoit la maîtresse de la cour, des fêtes et des grâces ¹. »

Cependant, quand le roi se fut attaché sérieusement à la Vallière, il alla moins fréquemment chez la comtesse, soit qu'il fût retenu près de sa maîtresse, ou que celle-ci l'éloignât d'une société qu'elle ne goûtait pas. La Vallière trouva donc l'hôtel de Soissons fort

¹ Mémoires de Saint-Simon, t. xii, p. 112 et 113. éd. in-18.

mal disposé pour elle. On y devait voir de mauvais œil une favorite qui n'était d'aucun parti, qui devait tout à son amour, et ne demandait rien au roi que d'être aimée. De Vardes et la comtesse entendaient les choses autrement, et ils montèrent une cabale contre La Vallière. Ils n'étaient pas les seuls à qui cette tendre femme faisait ombrage. La belle-sœur de Louis XIV, Madame, qui avait reçu de lui quelques soins fort galants, ne voyait pas sans dépit cette passion véritable. Elle accueillit cependant les hommages du beau comte de Guiche, à défaut d'autres. Ce comte, fils unique du maréchal de Grammont et neveu de ce chevalier célèbre dont on connaît les Mémoires, était l'un des héros du jour. Il revenait de pays lointains, où il était allé combattre comme un paladin du moyen âge; on ne parlait que de ses hauts faits, de ses aventures. Ce personnage, qui visait à l'extraordinaire, avait d'ailleurs un mérite assez rare : il parlait toutes sortes de langues, brillait fort dans tous les exercices, et charmait surtout les femmes par le tour romanesque de son esprit. « Le comte de Guiche, écrit madame de Sévigné, est à la cour tout seul de son air, un héros de roman, qui ne ressemble point au reste des hommes. »

Le temps était favorable à ces brillantes singularités, et le comte de Guiche partageait avec de Vardes la faveur et les succès. Ils étaient loin de se ressembler,

possédait un charme plus profond, un art plus réfléchi et plus consommé. Quant à Lauzun, dont le nom est resté bien plus fameux, il ne fut qu'un petit-maître hautain, très-médiocre de sa personne, et qui n'avait pour lui que l'audace et le mordant de son esprit : on ne pouvait le comparer aux deux autres.

Comme il fallait naturellement à ce comte de Guiche des amours hors du commun, il osa élever ses vœux jusqu'à Madame. Cette belle et spirituelle Henriette avait, comme M. de Guiche, un grand penchant au romanesque ; elle aimait la nouveauté, l'aventure et le péril. Elle reçut ses lettres, en lut des volumes, et finit par le recevoir lui-même. L'indulgent historien de Henriette, madame de la Fayette, nous avoue ces entrevues, en les montrant toutefois sous leur jour le plus favorable.

« Le comte de Guiche, dit-elle, ne trouvoit rien de plus beau que de tout hasarder ; et Madame et lui, sans avoir de véritable passion l'un pour l'autre, s'exposèrent au plus grand danger où l'on se soit jamais exposé. Madame étoit malade et environnée de toutes ses femmes... Elle faisoit entrer le comte de Guiche, quelquefois en plein jour, déguisé en femme qui dit la bonne aventure, et il la disoit même aux femmes de Madame, qui le voyoient tous les jours et qui ne le reconnoissoient pas ; d'autres fois, par d'autres inventions, mais toujours avec beaucoup de hasard ; et ces

entrevues si périlleuses se passoient à se moquer de Monsieur ¹. »

Acceptons donc la caution de madame de la Fayette quant à cette manière étrange de dépenser de si précieux moments ². De Vardes, ami du comte, était le confident de ses entrevues avec Madame; et voici ce qui fut concerté entre eux tous pour faire congédier la Vallière et la remplacer par une favorite de leur choix. La comtesse de Soissons ramassa, dans la chambre de la reine, l'enveloppe d'une lettre qu'elle avait reçue d'Espagne; ils placèrent dans cette enveloppe une autre lettre où ils informaient la reine des amours du roi et de la Vallière. Cette épître, composée par de Vardes, avait été traduite en espagnol par le comte de Guiche, qui se piquait de bien savoir cette langue. La missive fut remise à la señora Molina, femme de chambre de Marie-Thérèse; mais, sur quelques soupçons qui lui vinrent à l'esprit, cette

¹ *Hist. de madame Henriette*, collect. Petitot, t. LXIV, p. 410.

² La Palatine parle, dans ses médisantes lettres, de cette liaison, comme ayant eu des suites bien plus sérieuses.

Quant aux chansons, contentons-nous d'en citer ce couplet :

La bergère d'Angleterre
 Dans Saint-Cloud s'en va chantant :
 Est-ce une si grande affaire
 Que d'avoir fait un amant ?
 Vous souvient-il bien, ma mère,
 Du comte de Saint-Alban,
 Et à vous, ma belle-mère,
 De Jule et de Buckingham ?

femme s'en alla porter la missive, non à la reine, mais au roi.

« La Molina, dit madame de Motteville, m'a conté presque dans le même moment qu'après que le roi eut lu la lettre il devint rouge et parut surpris de cette aventure... Dans le trouble où il fut, il demanda brusquement à la Molina si la reine avait vu cette lettre.

Le roi ne suspecta pas les vrais coupables ; au contraire, il avait toute confiance en de Vardes, et ce fut lui qu'il consulta sur cette délicate affaire. De Vardes n'eut pas grand'peine à persuader au roi que ce mauvais tour lui avait été joué par cette duchesse de Navailles que Sa Majesté avait qualifiée « d'extravagante réformatrice du genre humain, » et qui exerçait sa charge d'une façon si gênante : ce fut elle que l'on renvoya.

Bien que le coup n'eût point réussi, Vardes et la comtesse ne se découragèrent pas, et travaillèrent de leur mieux à remplacer la Vallière par une fille d'honneur de la reine, mademoiselle de la Motte-Houdancourt. La comtesse de Soissons parvint à persuader au roi que cette belle avait réellement une passion pour lui, et il finit par nouer une intrigue avec elle, sans pour cela renoncer à la Vallière. Il était ravi des billets qu'elle lui écrivait, bien que l'esprit de cette

¹ *Mém. de mad. de Motteville*, collect. Petitot, t. XII, p. 180, 228.

fille fût réputé médiocre ; mais Vardes et la comtesse étaient là pour y suppléer : c'étaient eux qui écrivaient ses lettres.

Vardes, mis en contact avec Madame, eut la pensée de supplanter le comte de Guiche. Il réussit, en effet, par des manéges diaboliques, à faire envoyer en Lorraine le pauvre comte, qui s'en alla malade et désespéré, hasardant jusqu'à sa vie pour voir Madame une dernière fois sous le plus étrange déguisement. Il partit en confiant à son ami Vardes ses plus chers intérêts¹. Avec les secrets dont il était le maître,

¹ Le comte de Guiche, fils unique du maréchal de Grammont et neveu du chevalier aux célèbres Mémoires, avait été le favori de Monsieur, avant de songer à plaire à Madame. Mademoiselle de Montpensier rapporte des plaisanteries d'un goût fort étrange, que M. de Guiche se permettait publiquement à l'égard du prince : « Le comte de Guiche, dit-elle, étoit à ce bal, lequel, faisant semblant de ne pas nous connoître, tirailla fort Monsieur dans la danse et lui donna des coups de pied au.... Cette familiarité me parut assez grande.... Manicamp, son bon ami, y étoit aussi qui fit mille plaisanteries que j'eusse trouvées fort mauvaises si j'eusse été Monsieur. » Si l'on veut en avoir plus long sur ce chapitre, il faut interroger l'indiscret Bussy-Rabutin. (*Histoire amoureuse des Gaules*, t. 1, p. 65 et pass.) Il paraît que M. de Guiche avait dédaigné les bonnes grâces d'Armande Béjart, femme de Molière. (Taschereau, *Vie de Molière*, liv. II, p. 66, 3^e édit.)

« Le comte de Guiche avoit de grands yeux noirs, le nez beau, bien fait, la bouche un peu grande, la forme du visage ronde et plate, le teint admirable, le front grand et la taille belle. Il avoit de l'esprit, il savoit beaucoup ; il étoit moqueur, léger, présomptueux, brave, étourdi, etc. (*Hist. amour. des Gaules*, t. 1, p. 67.)

Mademoiselle fait de lui en peu de mots le même portrait. « Il étoit beau, dit-elle, bien fait, spirituel en compagnie, moqueur et railleur »

celui-ci s'impatronisa tout à fait auprès d'Henriette ; il gagna sa confiance d'abord, puis réussit à plaire, et trouva pour voir Son Altesse des moyens moins scabreux sans doute que son prédécesseur. Passa-t-il, comme celui-ci, le temps de leurs entrevues à dire la bonne aventure aux soubrettes ou à se moquer du mari ? Madame de la Fayette nous dit que « Vardes eut un grand commerce avec Madame, et que celui qu'il avoit avec la comtesse de Soissons, qui n'avoit point de beauté, ne pouvoit le détacher des charmes de Madame. » La pauvre Olympe finit par en concevoir une horrible jalousie ; nous n'avons qu'à laisser parler encore, sur ce chapitre, madame de la Fayette.

« La comtesse de Soissons, dit-elle, qui depuis longtemps avoit été jalouse de Madame jusqu'à la folie, ne laissoit pas de bien vivre avec elle. Un jour qu'elle étoit malade, elle pria Madame de l'aller voir ; et, elle reprocha à Madame le commerce que, depuis trois ans, elle avoit avec Vardes, à son insu..... Une autre

au dernier point. » M. de Guiche, qui avait vécu parmi les précieuses, conserva toujours leur prétention littéraire et leur jargon : « Il est ceinturé comme son esprit » disait madame de Sévigné. « Le comte de Guiche et madame de Brissac sont tellement sophistiqués qu'ils auroient besoin d'un truchement pour s'entendre eux-mêmes. » (Sévigné, *Lettres*, 16 mars 1672.)

Sa bravoure à la guerre et dans les duels tenait de son esprit romanesque et d'un prodigieux besoin de faire parler de lui ; il passa le premier le Rhin à la nage, sous les yeux du roi, dans la campagne de Hollande, en 1672. Il mourut jeune encore, en 1673, à Creutznach,

fois elle envoya prier encore Madame de l'aller voir : la princesse la trouva dans une douleur inconcevable des trahisons de son amant..... Sur cela elle conta à Madame tout ce qu'elle savoit, et, dans cette confrontation qu'elles firent entre elles, elles découvrirent des tromperies qui passent l'imagination. La comtesse jura qu'elle ne verroit Vardes de sa vie ; mais que ne peut une violente inclination ? Vardes joua si bien la comédie qu'il l'apaisa ¹. »

Olympe, en effet, ne demandait qu'à s'aveugler elle-même sur le compte de ce perfide, dont on ne pouvait se détacher. Cet homme charmant avait trahi à la fois son ami, sa maîtresse, abusé son maître, et il ne tint pas à la tentation de tromper Madame aussi : c'était comme un goût d'artiste auquel il ne résistait pas. Madame Henriette lui avait livré, dans sa confiance, des lettres d'État de son frère Charles II, et Vardes en donna connaissance au roi. Il s'était fait remettre la correspondance du comte de Guiche et de Madame, et il refusa de s'en dessaisir. Enfin il fut rapporté à la princesse que Vardes parlait d'elle d'une façon plus que légère. Il avait dit au chevalier de Lorraine qu'il avait tort de s'amuser aux soubrettes, et qu'il aurait meilleur marché de Madame que de ses suivantes. La princesse, outrée, alla porter plainte au roi, et Vardes fut mis à la Bastille. Mais Olympe fut au désespoir qu'on

¹ *Hist. de madame Henriette*, collect. Petitot, t. LXIV, p. 437.

la privât d'un amant dont elle avait tant à se louer : elle aimait à en perdre la raison ; elle s'écria qu'il était affreux que Madame lui enlevât également Vardes par son amour et par sa haine. Hors de sens, et ne songeant plus qu'à se venger, en vraie Italienne, elle courut vers le roi, et, pour tourmenter aussi sa rivale, elle voulut perdre le comte de Guiche : elle l'accusa de je ne sais quel crime d'État, d'avoir tenté de livrer Dunkerque aux Anglais¹, et écrit la lettre espagnole à la reine. Madame, de son côté, fit des aveux. « Ces deux dames, a-t-on dit, sembloient tirer au bâton pour se perdre l'une l'autre. » Le roi, en confrontant leurs révélations, finit par tout apprendre. Ce ne fut pas sans efforts que Sa Majesté put saisir les fils de cette intrigue ; car ce maudit de Vardes les avait si fort embrouillés que madame de la Fayette, en racontant l'histoire, a toutes les peines du monde à l'éclaircir.

Vardes, en punition de tant de méfaits, fut renfermé dans la citadelle de Montpellier ; mais, plus heureux que Lauzun, qui était bien moins coupable, il sortit de prison au bout de deux ans, et fut simplement exilé dans son gouvernement d'Aigues-Mortes².

¹ On trouve dans le *Journal d'Olivier d'Ormesson* ce passage surprenant d'une lettre de Guiche à Madame : « Votre timide beau-frère n'est qu'un avare et un fanfaron. Lorsque vous serez dans Dunkerque, nous lui ferons faire, le bâton haut, tout ce que nous voudrons. »

« Notre galant marquis de Vardes

« Est maintenant en liberté, » etc.

(*La Muse Dauphine*, 17 mars 1667.)

Il est probable que le roi, s'il l'eût revu alors, aurait pardonné tout à fait à son cher de Vardes : on ne pouvait tenir longtemps rigueur à ce traître adorable. Louis XIV, en effet, se laissa attendrir et désarmer dès qu'il le revit, tandis que Lauzun, qui n'était pas assez charmant pour faire oublier ses perfidies, ne put jamais rentrer en grâce. La comtesse de Soissons et le pauvre comte, qui n'avait, lui, trempé en rien dans cette affaire, furent également relégués dans leur gouvernement de Champagne. Leur exil fut de courte durée ; la comtesse revint à Versailles et y reprit sa grande existence ; elle était restée surintendante malgré sa disgrâce ¹ ; mais le roi, tout à ses maîtresses, cessa de la voir sur le pied de l'intimité ². Ses fréquentes grossesses, sans peut-être l'éloigner de la cour, durent l'obliger souvent à une demi-retraite, ou tempérer un peu son ardeur à se mêler des plaisirs du roi. Elle s'était liguée contre la Vallière, de qui son crédit n'obtenait rien ; mais, quand une autre la remplaça,

¹ Le duc de Saint-Simon, qui est si sujet à caution, commet ici une méprise à propos du retour de la comtesse. « Elle fit sa paix, dit-il, et obtint son rappel par la démission de sa charge, qui fut donnée à madame de Montespan. » Cela n'est point exact : ce ne fut que quinze ans plus tard, en 1680, à l'époque où Olympe s'enfuit hors de France, qu'elle se démit de sa charge, qui fut, non point *donnée*, mais vendue par elle, moyennant deux cent mille écus, à madame de Montespan ; celle-ci avait passé tout le temps de sa faveur à la convoiter, et elle ne l'obtint qu'aux approches de sa disgrâce.

² Voy. *Mém. de Saint-Simon*, t. XII, p. 114, éd. in-18.

Olympe ne gagna point au change. Elle eut maille à partir avec la favorite hautaine, qui, n'étant que dame d'honneur de la reine, voulait être surintendante¹.

Un ordre du maître, un coup de foudre, avait enlevé à madame de Soissons son cher de Vardes : ce Titan de l'intrigue et de la galanterie était désormais enseveli dans une petite ville de Provence. Une telle perte fut amère à la comtesse, mais son cœur ne se consuma pas en d'éternels regrets. De Vardes avait formé plus d'un disciple. Le plus brillant de tous fut ce marquis de Villeroy, que les femmes surnommèrent *le Charmant*. En fait d'esprit, il était loin d'égaliser son maître; mais il avait du feu, l'éclat de la jeunesse et d'une luxuriante beauté. Il fut admis à l'hôtel de Soissons sur le pied où jadis on y avait vu de Vardes. Si l'on en croyait les chansons et la chronique secrète, *le Charmant* aurait eu des successeurs à son tour; mais nul écrit sérieux ne l'atteste, et, quoi qu'on ait pu prétendre, l'histoire, fût-ce même l'histoire des femmes, ne s'écrit point seulement avec des chansons.

Olympe, si maltraitée de son vivant par de puissants ennemis, a rencontré jusqu'à ce jour, parmi les histo-

¹ Le nom de la comtesse se retrouve çà et là dans les *Mémoires* :

« J'ai fait rire une fois de bon cœur madame la comtesse de Soissons, dit la Palatine. Elle me demanda : D'où vient, Madame, que vous ne vous regardez jamais en passant devant un miroir, comme tout le monde fait ici? Je lui répondis : C'est que j'ai trop d'amour-propre pour me voir laide comme je suis. »

riens, des juges plus pressés de la condamner que d'étudier à fond sa cause. M. Walckenaer, entre autres, n'a-t-il pas dépassé envers elle les bornes d'une juste sévérité quand il nous peint la mère du prince Eugène comme ces magiciennes de la Fable, insatiables de voluptés¹? Il la traite « de femme sans pudeur; » il est impitoyable pour elle; il parle de ses *appas surannés* à l'époque de son retour, après son premier exil, c'est-à-dire en 1665, Olympe n'avait que vingt-sept ans alors : l'injure est donc prématurée. M. Walckenaer, d'ordinaire si riche de citations, ne s'est pas donné la peine de nous dire où il a pris ses autorités; nous n'en savons guère d'autres que les cyniques chansons de la collection de Maurepas². L'historien de madame de Sévigné ne paraît pas l'avoir consultée sur ce chapitre : ce n'est point elle qui lui a suggéré ces cruelles choses; ni Choisy ni La Fare ne traitent non plus la comtesse sur ce ton-là. Sa plus sûre magie fut sans doute sa grâce piquante, l'éclat de sa vie et *cet esprit agréable et naturel* que madame de la Fayette lui reconnaît.

Olympe devint veuve à trente-cinq ans de ce comte de Soissons, qui avait été un mari si facile pour elle; sa femme le dominait tout à fait, et il l'aimait jusqu'à

¹ *Mém. sur madame de Sévigné*, t. IV, p. 249.

² Voyez ce recueil, t. II, p. 524; t. III, p. 329, 496, etc.

l'aveuglement. On avait rendu ce bon prince un peu ridicule, en prétendant qu'il s'était un jour émerveillé de faire de la prose, et que c'était à lui que Molière avait pris le mot plaisant de M. Jourdain; peut-être l'avait-on déjà donné à bien d'autres. C'était d'ailleurs un braye militaire, et qui avait fort bien servi : il s'était signalé surtout à la bataille des Dunes, sous Turenne, et y avait culbuté l'infanterie espagnole, à la tête des Suisses qu'il commandait. Il fut envoyé en ambassade extraordinaire au couronnement de Charles II, et il se battit en duel avec un lord qui avait mal parlé du roi de France. Nous avons dit qu'il voulut mettre l'épée à la main contre le duc de Navailles pendant la querelle de leurs femmes. Il fit les campagnes de Flandre, de Hollande, fut un des plus braves au passage du Rhin. Il allait rejoindre l'armée de Turenne en Allemagne, quand il mourut assez subitement. Des rumeurs sinistres circulèrent à propos de cette mort. Les ennemis d'Olympe parlèrent d'empoisonnement, sans démontrer l'intérêt qui l'aurait portée à ce crime. Elle ne se remaria point; elle avait huit enfants, et elle perdait, avec le comte de Soissons, un mari paisible, honoré, considérable, et qui pour elle était un brave et dévoué champion.

Il se passait, à vrai dire, à l'hôtel de Soissons', d'étranges choses, qui pouvaient fournir prétexte à

de tels bruits. On y cultivait l'astrologie, la magie; on y tirait force horoscopes, on y évoquait même les esprits. Une scène de ce genre, que rapporte l'abbé de Choisy, a trait justement à la mort du comte.

« Voici ce qui arriva, dit-il, chez la comtesse de Soissons. Son mari étoit malade en Champagne. Elle étoit un soir incertaine si elle partiroit ou non pour l'aller trouver, lorsqu'un vieux gentilhomme de sa maison lui offrit tout bas de lui faire dire par un esprit si M. le comte mourroit ou non de cette maladie. Madame de Bouillon étoit présente avec M. de Vendôme et le duc, à présent maréchal de Villeroy. Le gentilhomme fit entrer dans le cabinet une petite fille de cinq ans, et lui mit à la main un verre plein d'une eau fort claire; il fit ensuite ses conjurations. La petite fille dit que l'eau devenoit trouble; le gentilhomme dit tout bas à la compagnie qu'il alloit commander à l'esprit de faire paroître dans le verre un cheval blanc en cas que M. le comte dût mourir, et un tigre en cas qu'il dût en échapper. Il demanda aussitôt à la petite fille si elle ne voyoit rien dans le verre. « Ah! s'écria-t-elle, le beau petit cheval blanc! » Il fit cinq fois de suite la même épreuve, et toujours la petite fille annonça la mort par des marques toutes différentes, que M. de Vendôme ou madame de Bouillon avoient nommées tout bas au gentilhomme sans que la petite fille pût les entendre¹. »

¹ *Mém. de l'abbé de Choisy*, coll. Petitot, t. LXIII, p. 224 et suiv.

Ces scènes-là se passaient bien ailleurs qu'à l'hôtel de Soissons : puis Olympe Mancini n'était-elle pas fille d'un homme voué à l'astrologie ? Sa mère l'avait bercée dans la croyance aux prédictions de son mari. Le cardinal Mazarin, lui aussi, consultait les horoscopes quand il mariait ses nièces. Il n'y a donc rien d'étonnant que cette Italienne, qui avait aspiré au trône de France, cette âme ambitieuse et passionnée, troublée dans ses ambitions et ses amours, se soit livrée, comme d'autres, à ces étranges curiosités.

Il existait naturellement entre les tireurs d'horoscopes une sorte de franc-maçonnerie qui mit la comtesse en contact avec une dangereuse espèce de sorciers. C'est ainsi qu'elle et sa sœur de Bouillon se trouvèrent compromises dans le procès de la Voisin. Tout ne se bornait pas aux scènes de la nécromancie dans le sinistre domicile de cette dernière. L'archevêque de Paris avait prévenu l'autorité que les prêtres de ses paroisses entendaient à confesse beaucoup de gens qui s'accusaient du crime d'empoisonnement. Il y avait quatre ans que le procès de la marquise de Brinvilliers avait semé l'épouvante, et son supplice n'avait pas arrêté cette horrible contagion. La Voisin, dans ses interrogatoires, nomma le maréchal de Luxembourg, la comtesse de Soissons, et sa sœur la duchesse de Bouillon, parmi les gens de marque qui fréquentaient sa maison. Le maréchal fut arrêté et conduit à la Bastille, où il passa

rogatoire, mais ne fut point arrêtée; elle s'en tira fièrement, convint qu'elle était allée chez la Voisin pour se faire dire la bonne aventure; puis elle osa mystifier ses juges en face, et mit non-seulement les rieurs, mais le public de son côté. Quant à la comtesse de Soissons, elle n'attendit pas ainsi ses juges de pied ferme; l'ordre était signé de la conduire à la Bastille, et elle s'enfuit. Était-elle coupable? Sa fuite a imprimé sur elle une ombre qui ne s'est point dissipée. Elle donna pour raison, en partant, que ses ennemis étaient assez puissants pour la perdre. « M. de Louvois, dit-elle, est mon ennemi mortel, parce que je lui ai refusé ma fille pour son fils. Il a eu le crédit de me faire accuser; il a de faux témoins. Puisqu'on a donné un décret contre une personne comme moi, il achèvera le crime et me fera mourir sur un échafaud, ou du moins me retiendra toujours en prison. J'aime mieux la clef des champs. Je me justifierai dans la suite¹. »

Elle n'avait pas que Louvois à redouter; madame de Montespan, qui la haïssait, avait fait cause commune avec ses ennemis, et croyait avoir tout intérêt à la perdre : que ne pouvait-elle pas, unie à Louvois ! Voilà ce qu'on peut dire pour justifier la frayeur d'Olympe et son départ. Les charges restèrent d'ailleurs fort vagues, et ne consistèrent que dans les dépositions de ces malheureuses pendant la torture. Sauf

¹ Mém. de l'abbé de Clugny, p. 11. Petitot, t. 1, p. 11.

son mari (et cela n'était guère vraisemblable), on ne cita personne qu'elle eût empoisonné. La Brinvilliers, dans son vertige, avait immolé même ses enfants; Olympe en avait huit, et on n'en vit périr aucun. La Voisin et ses complices appelaient leurs poisons des « poudres de succession. » La comtesse de Soissons n'avait, il nous semble, de succession à recueillir que celle de sa belle-mère, la princesse de Carignan, avec qui elle vivait bien.

Ce n'était point là, apparemment, qu'étaient ses crimes; mais elle avait questionné l'affreuse sibylle sur le roi et sur ses maîtresses. Puis, avec des passions qui survivaient à sa jeunesse, elle était bien femme à chercher des recettes magiques pour se faire aimer. Voilà ce dont on peut la soupçonner avec vraisemblance. C'est à peu près ainsi que madame de Sévigné envisage cette ténébreuse affaire; voyons ce qu'en écrit sa plume charmante :

« Il ne paroît pas, dit-elle à sa fille, que jusqu'ici il y ait rien de noir aux sottises qu'on leur impute; il n'y a pas même du gris brun. Si on ne trouve rien de plus, voilà de grands scandales qu'on auroit pu épargner à des personnes de cette qualité. Le maréchal de Villeroy dit que ces messieurs et ces dames ne croient pas en Dieu, et qu'ils croient au diable. Vraiment on compte des choses ridicules de ce qui se passoit chez ces abominables femmes. La maréchale de la Ferté y alla par complaisance avec madame la com-

tesse et ne monta point. Cette affaire lui donna un plaisir qu'elle n'a pas ordinairement : c'est d'entendre dire qu'elle est innocente... Madame de Soissons demanda si elle ne pourroit point faire revenir un amant qui l'avoit quittée. Cet amant étoit un grand prince, et on assure qu'elle dit que, s'il ne revenoit pas, il s'en repentiroit : cela s'entend du roi, et tout est considérable sur un tel sujet¹. »

On prétend que le roi dit à la princesse de Carignan : « Madame, j'ai bien voulu que madame la comtesse se sauvât. Peut-être en rendrai-je compte un jour à Dieu et à mon peuple. » De telles paroles, articulées par le roi, auraient une signification sinistre ; mais Louis XIV, prévenu, comme il put l'être, par son entourage, vit la chose, en effet, non en *gris brun*, mais en noir : il consentit donc à la ruine d'une femme, sa compagne d'enfance, et avec qui il avait si étroitement vécu. La plupart des contemporains, la Fare, l'abbé de Choisy, soupçonnent que Louvois et la favorite conduisirent cette affaire : « La comtesse de Soissons, ennemie de madame de Montespan, dit la Fare, fut assez légèrement, je crois, décrétée de prise de corps². » Quant à Mademoiselle, si peu portée à l'indulgence, ses réticences ne sont point d'une couleur favorable : « Elle ne veut pas s'expliquer, dit-elle, sur

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 31 janvier 1680.

² *Mém. de la Fare*, p. 249, collect. Petitot.

un sujet si délicat. » Madame de Sévigné tient sa fille au courant de tous les bruits, surtout en ce qui touche à la comtesse, et de tous les revirements de l'opinion à son égard. « Voyons la suite, dit-elle; si elle a fait de plus grands crimes, elle n'en a pas parlé à ces gueuses-là. Un de nos amis dit qu'il y a une branche aînée au poison, où l'on ne remonte point, parce qu'elle n'est pas originaire de France; ce sont ici des petites branches de cadets qui n'ont pas de souliers... Enfin, le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées et l'horreur de la diffamation; peut-être que demain ce sera tout le contraire¹. »

Laissons encore cette diseuse incomparable nous conter la dernière soirée d'Olympe à l'hôtel de Soissons : « Elle jouoit à la bassette mercredi; M. de Bouillon entra; il la pria de passer dans son cabinet, et lui dit qu'il falloit sortir de France ou aller à la Bastille. Elle ne balança point : elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye; elles ne reparurent plus. L'heure du souper vint; on dit que madame la comtesse soupoit en ville : tout le monde s'en alla, persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets; on prit de l'argent, des pierreries; on fit prendre des justaucorps gris aux laquais et aux cochers; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer auprès d'elle la marquise d'Alluye, qui ne

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 30 janvier 1680.

vouloit pas partir, dit-on, et deux femmes de chambre sur le devant. Elle dit à ses gens qu'ils ne se missent point en peine d'elle, qu'elle étoit innocente, mais que ces coquines de femmes avoient pris plaisir à la nommer. Elle pleura; elle passa chez madame de Carignan, et sortit de Paris à trois heures du matin¹. » Elle étoit accompagnée de deux de ses enfants et d'une suite de vingt personnes.

A peine la fugitive eut-elle passé la frontière que « l'on *trompette madame la comtesse à trois briefs jours,* » et qu'on lui fit son procès par contumace. Elle offrit de revenir, pourvu qu'on ne la mît ni à la Bastille ni à Vincennes avant jugement. La condition fut rejetée; son exil étoit ce qui convenoit le mieux.

Mais tandis que les esprits en France, un peu remis de cette rude secousse, commençoient à réfléchir, la comtesse trouvoit à l'étranger les dispositions populaires les plus fâcheuses pour elle. Il paroît que c'étoit Louvois qui avoit monté ce coup pour achever de la déshonorer et de la perdre, afin de lui fermer toute espèce de retour.

« M. de Louvois, dit l'abbé de Choisy, la poursuivit jusque dans les enfers. Dans toutes les villes et dans les villages où elle passa, on refusa de la recevoir dans les grandes hôtelleries; il fallut coucher souvent sur la paille, et souffrir les insultes d'un

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 30 janvier 1680.

peuple insolent, qui l'appeloit sorcière et empoisonneuse. » « M. de Louvois envoya jusqu'à Bruxelles un capitaine réformé qui, en donnant de l'argent à des gueux, lui faisoit chanter des injures. Elle fut un jour obligée de coucher dans le béguinage, où elle étoit allée acheter des dentelles, parce qu'il s'étoit assemblé devant la porte plus de trois mille personnes qui la vouloient déchirer. Il fallut que le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, la prît sous sa protection et désabusât le peuple ¹. »

Les détails sur cette triste odyssee fourmillent sous les doigts de madame de Sévigné. « M. de la Rochefoucauld, écrit-elle, nous conta hier qu'à Bruxelles la comtesse de Soissons avoit été contrainte de sortir doucement de l'église, et que l'on avoit fait une danse de chats liés ensemble, ou, pour mieux dire, un sabbat si épouvantable qu'ayant crié en même temps que c'étoient des diables et des sorciers qui la suivoient, elle avoit été obligée de quitter la place pour laisser passer cette folie ². » Elle fut fêtée partout de la même façon :

« On assure qu'on a fermé les portes de Namur et d'Anvers, et de plusieurs villes de Flandre, à la comtesse, disant : Nous ne voulons point de ces *empoisonneuses*. C'est ainsi que cela tourne, et désormais un

¹ *Mém. de l'abbé de Choisy*, coll. Petitot, t. LXIII, p. 224 et suiv.

² *Lettres de madame de Sévigné*, 20 février 1680.

Français, dans les pays étrangers, et un empoisonneur, ce sera la même chose¹. »

Olympe resta pourtant dans les Pays-Bas²; l'orage soulevé contre elle s'apaisa, et il lui vint plus d'un chevalier prêt à rompre une lance pour elle. L'exilée de Versailles retrouva à Bruxelles une petite cour, lorsqu'on y vit à ses pieds le prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas; elle avait cependant quarante-deux ans et n'offrait plus d'amorce à l'ambition; il faut donc croire que son commerce n'était pas sans quelques charmes.

« M. le prince de Parme, écrivait la mère du maréchal de Villars, est donc amoureux de la comtesse de Soissons? Ce n'est pas un joli galant. Ce n'est pas aussi que, s'il avoit cent mille écus dans son coffre, il ne les dépensât en un jour mieux qu'aucun homme du monde pour plaire à sa dame. Le roi notre maître ne pourroit pas souhaiter un autre gouverneur en Flandre pour Sa Majesté Catholique³. »

La comtesse de Soissons, qui devait passer trente

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 21 février 1680.

² « La comtesse de Soissons ne laisse pas de demeurer à Brusselles d'où elle tasche tousjours de se remettre dans les bonnes grâces du Roy; tandis que dans le temps que j'escris cecy, elle vit en bonne réputation parmi les grands de ceste cour-là. » (Ext. du *Mercure hollandais*, 1680, p. 66 et suiv.)

Voy. à l'*Appendice (S)* des détails sur la Chambre ardente et l'affaire des poisons.

³ *Lettres de la marquise de Villars*. Madrid, 16 décembre 1680.

ans à l'étranger et y mourir, laissait en France une nombreuse famille et de grands biens. Elle avait cinq fils et trois filles qui se trouvèrent confiés à la princesse de Carignan, leur grand'mère. Le comte de Soissons, l'aîné, avait vingt ans; il se maria deux ans après le départ de sa mère, et ce fut pour elle un nouveau crève-cœur; car ce mariage n'était pas fait pour rendre à leur nom le prestige qu'il venait de perdre. Ce prince de Savoie épousa la fille d'un écuyer de Condé, qui s'appelait la Cropte-Beauvais. Le grand éplucheur de généalogies, Saint-Simon, affirme de plus qu'elle était bâtarde. « Elle étoit si bien bâtarde, dit-il, que M. le Prince, sachant son père à l'extrémité, à qui on alloit porter les sacrements, monta à sa chambre, dans l'hôtel de Condé, pour le presser d'épouser la mère. Il eut beau dire, et avec autorité et avec prière, et lui représenter l'état où, faute de ce mariage, il laissoit une aussi belle créature que la fille qu'il en avoit eue, Beauvais fut inexorable, maintint qu'il n'avoit jamais promis mariage à cette créature et qu'il ne l'épouserait point. Il mourut ainsi ¹. »

Saint-Simon, s'il médit de sa naissance, parle avec transport de sa beauté : « Elle étoit belle, dit-il, comme le plus beau jour, brune, avec ces grands traits qu'on peint aux sultanes et à ces beautés romaines, grande, l'air noble et doux. Elle surprit à la cour par l'éclat

¹ *Mém. de Saint-Simon*, t. VI, p. 197 et suiv., édit. in-18.

de ses charmes, qui firent pardonner presque au comte de Soissons ¹. »

Il paraît toutefois que la princesse de Carignan ne pardonna pas : elle déshérita son petit-fils ; sa mère lança sur lui, de loin, le même anathème. Grande aussi fut la colère dans toute la parenté de Savoie ; mais le pauvre prince était amoureux fou, et rien ne l'arrêta. Le roi aussi avait été frappé de la beauté de cette jeune fille, plus belle encore que la Fontanges. « Il s'étoit amouraché d'elle, dit la Palatine ; mais elle tint ferme, et alors il se retourna vers la Fontanges, sa compagne. » Ce fut peut-être en considération de ce souvenir que Louis XIV se montra indulgent pour ce mariage. Il est vrai que le jeune comte avait été, pour ainsi dire, élevé sur ses genoux, au temps où le monarque allait tous les jours chez sa mère. Aussi, ne voulant pas laisser mourir de faim ce couple amoureux, il fit au comte de Soissons une pension de vingt mille livres. C'était bien modeste pour tenir à la cour le rang d'un prince étranger. « Sa naissance le mettoit en bonne compagnie, et son goût en mauvaise, » dit impitoyablement Saint-Simon. Peut-être y était-il conduit par les mêmes raisons que cet homme de cour qui allait dîner chez M. Jourdain. Saint-Simon le traite de « panier percé, qui empruntoit volontiers et ne rendoit guère ; » autre trait de ressemblance avec

¹ *Mém. de Saint-Simon* t. VI p. 177 et suiv.

l'homme de qualité de Molière. Madame de Sévigné parle un peu mieux du comte de Soissons; elle le peint même comme ayant le cœur bien placé¹. En annonçant ce mariage à sa fille, elle ne manque pas d'y glisser certaines particularités fort intimes² et tant soit peu salées :

« Mademoiselle de Beauvais a eu une très-bonne conduite, et ce qui me le fait dire affirmativement, c'est qu'elle a réussi. Nous devons des louanges au bon succès; c'est la moindre chose que puisse faire la fortune que d'attirer l'approbation aux folies qu'elle rectifie... Ce n'est pas que je ne sois du sentiment de l'Arioste sur sa résistance aux empressements de son amant pendant deux ans et demi durant...

Forse era ver, ma pero non credibile. »

La fatalité s'attacha aussi à ce pauvre comte : abandonné des siens, victime de la réprobation qui était tombée sur sa mère, il végéta au milieu de beaucoup d'embarras. La haine de Louvois pour Olympe fit obstacle à la carrière militaire de son fils. Il était brave

¹ « Monsieur a prié la Beauvais de sortir du Palais-Royal; il la trouva dans la chambre de Madame, qui parloit au comte de Soissons. Voilà le vrai moyen de faire que Beauvais épouse ce prince, qui voudra se faire un honneur de ne la pas abandonner, voyant qu'elle souffre pour lui. » (*Lettres de madame de Sévigné*, 5 janvier 1680.)

² « Je vous dirai que l'amour fait ici des siennes. Le comte de Soissons a déclaré son mariage avec mademoiselle de Beauvais. Le roi a fort bien reçu cette nouvelle princesse. Elle parut belle et modeste... » (*Ibidem*, 23 décembre 1682.)

cependant, et bon soldat comme son père; mais il se vit rebuté de telle sorte qu'il sortit de France; il alla offrir son épée de divers côtés, et finit par entrer au service de l'Empereur, où il fut tué presque aussitôt¹.

Son frère puîné, le prince Philippe, n'eut pas une meilleure fortune. La Palatine, qui tournait tout en caricature, nous fait de lui un maussade portrait: « C'étoit, dit-elle, un grand fou qui est mort de la petite vérole à Paris; il étoit tout blond, laid de visage; il avoit mauvaise grâce, et toujours un air égaré; avec un nez d'épervier, il avoit une grande bouche, des joues creuses; je le trouvois presque en tout point semblable à son frère aîné². » Le troisième, qu'on appela le chevalier de Savoie, mourut par accident.

Le dernier, le chevalier de Soissons, eut par le monde une étrange aventure: épris de passion pour sa tante, la duchesse de Mazarin, il provoqua un rival et le tua.

Eugène-Maurice, abbé de Savoie, quatrième fils

¹ Sa veuve, « qui fut inconsolable et qui étoit encore belle à surprendre, dit Saint-Simon, se retira en Savoie dans un couvent.... Elle mourut à Paris, point vieille et belle encore comme le jour. Elle fut pauvre, malheureuse, errante. De fois à autres, M. le duc d'Orléans lui faisoit donner quelque gratification. » Tous ses enfants moururent à la fleur de l'âge. — « Le prince Eugène avoit destiné l'aîné à être son héritier, et avoit arrêté son mariage avec l'héritière de la maison Cibo,.... Il fit son héritière de l'une de ses nièces et la maria au prince de Saxe Heilbourghausen. » (*Mém. de Saint-Simon*, t. XXIX, p. 80, in-18.

² *Mém. de la Palatine, duchesse d'Orléans*, collect. Petitot, n. 312 et 813.

d'Olympe, qui devait faire une autre figure que ses frères, eut des débuts aussi épineux. Ainsi qu'eux, il perdit beaucoup à la mort de son père. Comme il fallait que, sur les cinq fils, il y en eût un pour l'Église, ce fut Eugène que l'on choisit; on lui fit prendre le petit collet, et il eut trois abbayes, une en France et deux en Piémont. Son physique semblait justifier assez bien la pacifique destination qui lui était donnée; il était non-seulement fort petit, mais chétif, de pauvre mine, et même un peu contrefait. Les uns assurent que sa mère l'avait élevé avec soin; la Palatine nous dit, tout au contraire, qu'elle le négligea, et le laissait courir *comme un galopin*¹. L'abbé de Savoie, quoiqu'il eût étudié avec intelligence et application, n'annonçait pas les goûts d'un docteur en Sorbonne; il aimait mieux voir défiler un régiment qu'une procession. Il demanda donc à servir; mais l'implacable Louvois, qui poursuivait encore la mère dans les fils, le repoussa avec sa rudesse ordinaire. Le roi même l'avait éconduit, augurant mal d'un guerrier de mine si chétive. Il appelait dédaigneusement *le petit abbé* celui qu'un jour les états généraux décoreraient du titre de *Grand Abbé de Hollande*.

Quelques princes, les Conti entre autres, s'en allèrent, après la paix de Nimègue, faire une campagne sur le Danube contre les Turcs; Eugène de Savoie

¹ *Mém. de la Palatine, duchesse d'Orléans, coll. Petitot, p. 418.*

se joignit à eux. Mais le roi ne goûta pas longtemps leur absence ; certaines lettres compromettantes qu'ils écrivirent furent saisies, et on leur commanda de revenir. Eugène lui seul n'obéit pas : il répondit qu'il renonçait à la France. C'était le prince Louis de Bade, son cousin, général de renom au service de l'empereur, qui l'avait décidé peut-être à ce parti. Louis XIV, à cette nouvelle, dit en riant : Ne trouvez-vous pas que j'aie fait là une grande perte ? C'était une grande perte en effet, qu'il ne soupçonnait guère : il envoyait sans regret à ses ennemis l'épée qui allait ébranler son trône ; il leur donnait un général aussi grand que Turenne, et il livrait ses armées aux la Feuillade et aux Villeroy. Avec un homme de plus, Louis XIV fût mort l'arbitre de l'Europe ; il eût été le Grand Roi jusqu'à la fin. En perdant le petit abbé, la France a aussi perdu plus d'une province.

Les pas d'Eugène sont plus faciles à suivre que ceux de sa mère. Après quelque temps passé dans les Pays-Bas, elle gagna Hambourg et l'Allemagne, puis elle revint à Bruxelles. Elle fit de grands efforts pour rentrer en France, quand elle vit sa sœur Bouillon se tirer d'affaire si hardiment ; quand le maréchal de Luxembourg sortit sans jugement de la Bastille, moins triomphant, il est vrai, mais pour reparaître à Versailles comme devant ¹ ? Louvois était encore

¹ Voy. l'*Appendice* (K).

là, et il avait trop maltraité la comtesse pour se prêter à son retour. Quant à madame de Montespan, son règne finissait; mais la prudente Esther qui renversa cette *altière Vasti* pouvait-elle laisser revenir une femme qui avait exercé sur le roi un long empire, et qui rêvait de le reprendre, jusqu'à recourir aux sorciers? D'un autre côté, le prince Eugène avait embrassé un parti qui n'était pas fait pour rouvrir la France à sa mère. Son mari seul, s'il eût vécu, était assez considérable pour la servir; mais le reste de la famille baissait partout en considération ou en crédit: les deux princes de Conti, ses parents, étaient en disgrâce; les Vendôme, ses neveux, ne marquaient encore que par leurs désordres de jeunesse, dont ils ne guérissent jamais. La connétable Colonna, la duchesse de Mazarin, ses sœurs, étaient rejetées, comme elle, à l'étranger, après de bruyantes aventures. Son frère, le duc de Nevers, était sans influence, et, de plus, c'était un homme à ne se mêler de rien. Il se consolait, au milieu de ses voyages, en faisant des vers sur sa *famille errante*, et en se flattant (ce n'était pas beaucoup dire) d'être plus sage que ses sœurs. Quant à ses fils, un seul devait lui faire honneur; mais ce fut aux dépens de la France, et sa gloire s'éleva encore contre sa mère.

Voilà ce qui explique comment la mère d'Eugène resta victime d'une prévention ténébreuse et ne put jamais rentrer en grâce. Elle était la seule des nièces de Mazarin qui se ressentît un peu de son génie.

dinal l'avait formée ; il aimait à retrouver dans cette élève son intrigue et son ambition ; mais sa chère Olympe n'hérita pas de toute son habileté. Ce fut sans doute la faute des astres qu'il avait tant consultés pour elle.

Une autre aventure devait encore répandre une ombre sur son nom. Après un séjour de six années dans les Pays-Bas, la comtesse de Soissons s'embarqua pour l'Espagne, où sa sœur Marie s'était réfugiée dix ans auparavant. Quels motifs y conduisirent Olympe ? Elle avait, durant son séjour en Flandre, noué de nombreuses relations avec des familles espagnoles, et le but de son voyage était d'établir en Espagne un de ses fils ¹ : c'est

¹ Une correspondance inédite que nous avons pu consulter marque le but et la date de ce voyage :

« Bruxelles, 10 mars 1686.

« M. Daourto paroît fort intrigué du voyage de madame la comtesse de Soissons à Madrid, à cause du secret qu'elle en a fait et de la lettre qu'elle lui a écrite depuis qu'elle s'est embarquée ; il s'est plaint qu'elle estoit bien fière. Cependant ce n'est pas ce qu'ils en jugent qui oblige cette princesse à faire ce trajet, mais seulement la veue de quelque mariage pour M. son fils, qui y est allé avec elle ; car elle avoit déjà eu ce dessein pour l'aisné, et même cela lui fit une affaire auprès du roy. » (*Lettre du S. Blanquet au ministre. ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.*)

« Bruxelles, 31 mars 1686.

« A l'égard du voyage de madame la comtesse de Soissons, il n'a pour principal motif que le peu de respect et de civilité que les Espagnols lui rendoient, et de ce qu'ils en ont manqué en tout à M. le prince de Savoie, son fils, aucun ne l'ayant visité que M. Daourto, encore qu'ils le trouvassent tous les soirs dans la chambre de madame sa mère ; c'est pourquoy elle va s'en plaindre et pour obtenir des or-

ce que nous attestent plusieurs contemporains : « Madame la comtesse de Soissons, dit un personnage qui vécut dans son intimité, étoit en Espagne; elle y étoit venue avec un de ses fils, le célèbre prince Eugène de Savoie; ils y vinrent par mer, ayant avec eux le comte d'Ursel¹... Madame la comtesse de Soissons étoit arrivée à Madrid longtemps avant nous, avec son fils le prince Eugène, pour qui elle obtint la grandesse et la Toison d'or². »

La reine d'Espagne étoit Française; la comtesse de Soissons l'avait vue naître et grandir. A défaut de Versailles, d'où elle étoit bannie, on conçoit donc qu'elle allât de ce côté tenter la fortune. Réussit-elle dans ses desseins? trouva-t-elle à Madrid de quoi lui faire oublier ses disgrâces et les amertumes de l'exil? Si l'on consulte à son sujet les dépêches de l'ambassa-

dres afin qu'ils lui donnent de l'Altesse; et c'est ce qui les alarme. Peut-être a-t-elle encore d'autres vues pour l'établissement de M. son fils; car elle a de grandes relations avec la Reine d'Espagne, dont je lui ai vu recevoir plusieurs lettres... »

« L'on a eu des nouvelles par le dernier ordinaire qui assure que la comtesse de Soissons estoit arrivée à Bilbao le 16 du passé et qu'elle en estoit partie le 29 par Madford, satisfaite jusque-là de son voyage... »

« 29 avril.

« Notre entretien roula après sur la comtesse de Soissons, qui parle de son retour en cette ville, à ce que marque une lettre de la Reine qu'il me montra. » (ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.)

¹ *Mémoires du feld-maréchal comte de Mévode Westerloo*, t. I, p. 32; Bruxelles, 1840.

² *Ibidem*, p. 33.

deur de France, la maison de la comtesse à Madrid ne rappelait guère les splendeurs de l'hôtel de Soissons. L'envoyé de Louis XIV, il est vrai, eût mal fait sa cour au maître en montrant l'exilée au comble de la fortune et du crédit ; il était chargé de l'observer de près, de déjouer au besoin ses intrigues ¹, et voici l'idée qu'il donne de son existence à Madrid : « La vie de la comtesse de Soissons, écrit-il au roi, consiste à recevoir chez elle tous les gens qui veulent y venir depuis les cinq heures du soir jusques à deux ou trois heures après minuit. Elle sert une table de dix à douze couverts, dont cinq ou six sont remplis par autant de *goinfres* de profession qui y viennent tous les soirs sans y manquer, ne jouent ni ne parlent, et ne font que se remplir de viandes, n'y ayant de nation au monde si sobre que l'espagnole chez elle, ni si gourmande ailleurs : c'est une expérience qu'on fait tous les jours en ce pays-ci. Le reste de la compagnie est formé d'une vingtaine de petites gens qui y vivent avec si peu de

¹ « J'approuvé le parti que vous avez pris de n'avoir aucune intelligence avec la comtesse de Soissons ; il y a bien de l'apparence que la conduite qu'elle tient ne luy donnera pas un grand crédit au lieu où vous estes, et qu'elle l'obligera plutôt à s'en retirer que tout ce que vous pourriez faire pour l'en éloigner. Taschez néanmoins d'être toujours bien informé de ses intrigues, pour faire donner sur ce sujet à la Reine les avis qui conviendront le plus à ses intérêts. » (Fontainebleau, 28 octobre 1688. *Lettre du roi au comte de Rebenac, ambassadeur extraordinaire à Madrid.* ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.)

respect qu'ils y entrent leurs cheveux attachés derrière, sans gonille, leurs boucliers au bras, leurs grandes épées et leurs poignards. C'est, Sire, tout ce qui se peut apporter de familiarité et d'air de mépris pour la maison d'une femme de qualité; aussy n'y paroît-il aucun grand seigneur, ou du moins fort rarement.

« Votre Majesté aura la bonté de me pardonner ce détail; je ne le fais que parce que j'ay cru luy devoir une citation exacte de la manière dont vivoit ici madame la comtesse de Soissons..... Il est certain, d'ailleurs, qu'avec l'esprit qu'a madame la comtesse de Soissons, si elle vouloit s'appliquer, elle pourroit pénétrer dans beaucoup de choses qu'on ne découvroit pas de soi-même... Je l'observeray de plus près, et feray mon possible pour m'opposer à la confiance que la reyne d'Espagne pourroit peut-être un jour reprendre avec elle ' . »

Les dépêches que nous consultons ne disent pas si la comtesse pratiquait encore la science des horoscopes et des évocations, et si les esprits familiers de l'hôtel de Soissons l'avaient suivie jusqu'à Madrid.

¹ *Lettres du comte de Rebenac au roi*, 7 octobre 1688. (ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.)

On lit dans une autre dépêche postérieure de quelques jours :

« Madame la comtesse de Soissons s'est raccommodée avec la Reyne; elle m'a aussy fait faire des civilités sur ce qu'elle m'avoit injustement accusé d'avoir eu part à ses dernières affaires. Je ne l'ai point encore voulu rencontrer nulle part depuis que je suis à Madrid. »
22 octobre 1688.

L'ambassadeur relate à son maître toutefois cette singulière aventure. Le roi d'Espagne, le pauvre Charles II, s'était mis en tête que la comtesse de Soissons lui avait jeté un sort, et c'est à cela qu'il s'en prenait de n'avoir point d'enfants. Fort troublé par cette pensée, il fit inviter la magicienne à quitter l'Espagne; mais elle n'en fit rien, et la peur empêcha le roi d'insister. « A quelque temps de là, écrit l'ambassadeur, qu'il faut laisser parler, un certain moine dominicain, amy du confesseur du roy, eut une révélation que le roy et la reyne estoient charmés. Je marque en passant, Sire, que depuis longtemps le roy d'Espagne a dans l'esprit qu'il l'est, et mesme par madame la comtesse de Soissons. Il estoit question de lever le charme, pourvu qu'il eust été jeté depuis le mariage; s'il l'avoit été avant, il n'y avoit point de remède. La cérémonie estoit horrible; car, Sire, le roy et la reyne devoient être déshabillés tout nuds. Le moyne, revêtu d'habits d'église, devoit faire des exorcismes, mais d'une manière infâme. Ensuite de quoy, en la présence mesme du moyne, on devoit voir si le charme estoit levé. La reyne a esté violemment persécutée par le roy pour y consentir, et elle ne pouvoit en aucune façon s'y résoudre. Tout cela s'estoit passé fort secrètement, et je n'en avois aucune connoissance, lorsque je reçus un billet non signé par lequel on m'avertissoit que, si la royne avoit la complaisance de consentir à ce que le moyne proposoit, elle seroit perdue et que c'estoit un piège que le comte d'Ornesco

lui tendoit. Le dessein estoit d'en conclure que la reyne estoit charmée avant son mariage, et que par conséquent il devenoit nul¹. »

L'ambassadeur sut déjouer cette ténébreuse intrigue, en se concertant avec la reine et son confesseur. Ses lettres renferment les délicates confidences que la princesse se hasardait à lui faire sur les particularités les plus secrètes de son mariage; mais s'ils réussirent à parer ce coup en faisant passer au roi l'envie de cet étrange exorcisme, il en coûta bientôt la vie à la pauvre reine. Rappelons son histoire en quelques mots. Marie-Louise d'Orléans, fille aînée de Monsieur, frère de Louis XIV, et d'Henriette d'Angleterre, dut épouser, aux termes d'un article du traité de Nimègue, le roi d'Espagne Charles II. Elle avait neuf ans lorsqu'elle perdit sa mère. On trouve dans les Mémoires de Cosnac quelques mots d'Henriette assez durs pour cette enfant, que l'entourage de Monsieur avait, il semble, indisposée contre sa mère. En grandissant elle conçut de l'inclination pour le Dauphin; mademoiselle de Montpensier raconte qu'elle en donnait prudemment avis au père. « Je disois à Monsieur : Ne menez pas votre fille si souvent ici : cela lui donnera des dégoûts pour tous les autres partis, et, si

¹ Voyez à l'*Appendice* (L) le texte complet de cette correspondance, qui étoit adressée à Louis XIV dans un chiffre particulier dont lui seul avait la clef.

elle n'épouse pas M. le Dauphin, vous lui empoisonnez le reste de sa vie par l'espérance qu'elle en aura eue¹. »

Elle avait nourri, en effet, cette espérance, et, quand le mariage d'Espagne fut décidé, elle s'abandonna à un désespoir que plus d'un contemporain nous atteste :

« La reine d'Espagne crie toujours miséricorde, et se jette aux pieds de tout le monde. Je ne sais comment l'orgueil d'Espagne s'accommode de ses désespoirs. Elle arrêta l'autre jour le roi par delà l'heure de la messe ; le roi lui dit : « Madame, ce serait une belle chose que la reine Catholique empêchât le roi Très-Chrétien d'aller à la messe ! » On dit qu'ils seront fort aises d'être défaits de cette catholique². »

« La reine d'Espagne devient fontaine... La reine d'Espagne va toujours criant et pleurant. Le peuple disait, en la voyant dans la rue Saint-Honoré : Ah ! Monsieur est trop bon : il ne la laissera point aller ; elle est trop affligée. Le roi lui dit : Madame, je souhaite de vous dire adieu pour jamais ; ce serait le plus grand malheur qui vous pût arriver que de revoir la France³. »

On sait que Louis XIV avait dit à sa nièce, en lui annonçant cette union : « Je vous fais reine d'Espagne ; je n'aurais pu faire mieux pour ma fille. — Oui,

¹ *Mém. de mademoiselle de Montpensier*, collect. Petitot, t. XLIII, p. 390.

² *Lettres de madame de Sévigné*, 18 septembre 1679.

³ *Ibidem*, 27 septembre 1679.

répondit-elle en pleurant; mais vous auriez pu faire plus pour votre nièce. » Quant à ce Dauphin qui lui coûtait tant de larmes, voici comment il prenait part à sa douleur : « Ma cousine, lui dit-il, je me réjouis de votre mariage; quand vous serez en Espagne, vous m'enverrez du *tourou*; je l'aime fort. » — « Cela la mit au désespoir, dit Mademoiselle; elle monta en carrosse sans lui dire adieu.... La princesse d'Harcourt l'accompagna; c'était une femme fort sotte, et qui en usa bien ridiculement avec cette pauvre princesse, qui était fort enfant ¹. » Madame de Sévigné ne tarit pas sur ce chapitre, car elle était aux sources des nouvelles ².

Le mariage se fit, et la nouvelle reine se consola; le roi d'Espagne, fort amoureux d'elle, lui fit un peu oublier ce Dauphin qui ne lui demandait que du *tourou*. L'histoire ne dit pas si elle se souvint de cette commission flatteuse.

Vive et spirituelle comme sa mère, Louise d'Orléans prit beaucoup d'ascendant sur son mari; mais elle resta Française, et sa correspondance informait souvent Versailles de ce qui se passait à Madrid ³. Elle

¹ *Mém. de madem. de Montpensier*, coll. Petitot, t. XLIII, p. 389.

² Madame de Villars, qui était près de la jeune reine à Madrid, écrivait régulièrement à madame de Coulanges; il existe trente-sept lettres d'elle, du 2 novembre 1679 au 15 mai 1681, pleines de détails d'intérieur et d'anecdotes sur le mariage et les relations de Charles II et de Louise d'Orléans.

faisait de son mieux naturellement pour maintenir la paix entre les deux couronnes, et pour détacher Charles II de la ligue formée contre Louis XIV. Elle avait à tenir tête à la reine-mère et au conseil d'Espagne, où dominait l'esprit autrichien. Telle était sa situation, lorsqu'elle mourut assez subitement. Le parti que sa mort fit triompher fut soupçonné de l'avoir fait empoisonner ; mais, quant aux détails et aux agents de ce prétendu crime, tous les récits diffèrent étrangement.

Le duc de Saint-Simon, qui visita l'Espagne, comme ambassadeur, plus de trente ans après, semble avoir pris ses renseignements sur les lieux mêmes, et c'est la comtesse de Soissons qu'il accuse d'avoir donné le poison ; voyons son récit, en l'abrégeant : « Le comte de Mansfeld étoit ambassadeur de l'Empereur à Madrid, et la comtesse de Soissons lia un commerce intime avec lui dès en arrivant. La reine, qui ne respiroit que France, eut une grande passion de voir la comtesse de Soissons. Le roi d'Espagne, qui avoit fort ouï parler d'elle, et à qui les avis pleuvoient, depuis quelque temps, qu'on vouloit empoisonner la reine, eut toutes les peines du monde à y consentir. Il paroît à la fin que la comtesse de Soissons vint quelquefois les après-dîners chez la reine par un escalier dérobé, et elle la voyoit seule avec le roi. Ces visites

nous déclarer la guerre, à ce que la reine d'Espagne a mandé à Monsieur »

redoublèrent, et toujours avec répugnance de la part du roi. Il avoit demandé en grâce à la reine de ne jamais goûter de rien qu'il n'en eût bu ou mangé le premier, parce qu'il savoit bien qu'on ne le vouloit pas empoisonner. Il faisoit chaud; le lait est rare à Madrid. La reine en désira, et la comtesse, qui avoit peu à peu usurpé des moments de tête à tête avec elle, lui en vanta d'excellent, qu'elle promit de lui apporter à la glace. On prétend qu'il fut préparé chez le comte de Mansfeld. La comtesse de Soissons l'apporta à la reine, qui l'avala, et mourut peu de temps après¹. » Saint-Simon ajoute que la comtesse, dont la fuite étoit préparée, quitta le palais dès que la reine eut bu ce lait et réussit à sortir d'Espagne.

L'accusation, comme on voit, est formelle; les faits y sont circonstanciés : c'est une déposition plus positive que les aveux de la Voisin; mais Saint-Simon n'avoit pas besoin d'être mis à la torture pour prêter des crimes à ceux qu'il n'aimoit pas. Pour lui, les parvenus étoient capables de tout. Quelles mazarinades il aurait faites au temps de la Fronde, ce pamphlétaire à talon rouge! Un demi-siècle après, il en vouloit encore à la famille *du* Mazarin.

Saint-Simon avoit rapporté de son voyage d'Espagne cette histoire de lait empoisonné. Sans doute il y ajouta foi, et sans regarder de près à l'invraisem-

¹ *Mém. de Saint-Simon*, t. XII, p. 114, édit. in-18.

blance de l'affaire. Cette reine, à qui l'on procure du lait en cachette, comme la chose la plus rare, et qui s'en fait apporter par une princesse étrangère, au lieu de s'adresser à son maître d'hôtel, cela ne ressemble-t-il pas à un conte arabe? Il n'est guère étonnant d'ailleurs que les bruits d'empoisonnement, qui avaient déjà couru sur la comtesse de Soissons, aient donné lieu en Espagne à de nouveaux soupçons et à une sorte de légende populaire¹; mais, dans une sphère plus élevée, on ne trouve que Saint-Simon qui attribue ce crime à Olympe. Examinons les témoignages contemporains : la Palatine, duchesse d'Orléans, belle-mère de la reine d'Espagne, croit à l'empoisonnement, comme Saint-Simon; mais chez elle il n'est pas question de lait à la glace : elle assure que la reine fut empoisonnée dans des huîtres, ce qui pourrait bien réduire l'affaire à un simple accident. Elle dit encore, et avec peu de vraisemblance, que ce fut le comte de Mansfeld qui procura le poison à deux femmes de chambre françaises. Quant à la comtesse de Soissons, il n'est pas question d'elle ici.

Voici maintenant le *Journal de Dangeau* : « Le roi a dit en souvant : La reine d'Espagne est morte empoison-

¹ Peut-être était-on arrivé à la confondre avec cette autre Olympe (donna Olympia), belle-sœur du pape Innocent X, à qui l'on imputait alors tant de crimes d'empoisonnement. On portait à cent cinquante le nombre de ses victimes dans Rome : elle vendait les bénéfices, et

née dans une tourte d'anguilles ; la comtesse de Pernitz, les caméristes Zapata et Nina, qui en ont mangé après elle, sont mortes du même poison. »

Cela se ressent peu de la réserve habituelle à Louis XIV ; Dangeau pourtant, toujours présent, était aux écoutes, et il a le mérite, à défaut d'autres, d'être en général un rapporteur fidèle. On s'explique d'ailleurs que, surpris dans sa politique par la mort de la reine Louise, le roi ait laissé brusquement échapper, dans sa colère, ce qu'il eût caché en d'autres circonstances. Cependant le récit de Dangeau paraît invraisemblable à Voltaire, qui ne peut admettre que le roi se fût oublié à ce point¹. Il ajoute que plusieurs do-

¹ On pourrait citer plus d'un cas dans lequel Louis XIV s'oublia d'une manière bien plus extraordinaire. Voici, par exemple, l'étrange anecdote rapportée par madame de Sévigné, et qui est relative précisément à la future reine d'Espagne, Louise d'Orléans :

« La jeune Mademoiselle a la fièvre quarte ; elle en est très-fâchée ; cela trouble les plaisirs de cet hiver. Elle fut l'autre jour aux Carmélites de la rue du Bouloy ; elle leur demanda un remède pour la fièvre quarte ; on lui donna un breuvage qui la fit beaucoup vomir : cela fit grand bruit. La princesse ne voulut point dire qui lui avoit donné ce breuvage ; enfin on le sut. Le roi se tourna gravement vers Monsieur : « Ah ! ce sont les Carmélites ! Je savais bien qu'elles
« étaient des friponnes, des intrigantes, de ravaudeuses, des bro-
« deuses, des bouquetières ; mais je ne croyais pas qu'elles fussent des
« empoisonneuses. » La terre trembla à ce discours ; tous les dévots furent en campagne. Enfin, on a tout *rapsodé* ; mais ce qui est dit est dit, ce qui est pensé est pensé, ce qui est cru est cru. Ceci est d'original. » (*Lettres de madame de Sévigné*, 15 octobre 1677.)

On lit aussi dans Saint-Simon que le roi, ayant reçu des nouvelles

mestiques de Louis XIV lui ont affirmé que rien n'était plus faux que ce récit. Comme Voltaire écrivait cinquante ans après l'événement, ces domestiques-là devaient être bien vieux ! Il s'enquit, nous assure-t-il, « auprès de la duchesse de Saint-Pierre, qui arrivait d'Espagne, s'il était vrai que les trois personnes citées plus haut fussent mortes avec la reine ; elle lui attesta, au contraire, que toutes trois avaient survécu à leur maîtresse ¹. »

Voltaire, on le sait, repousse généralement, et comme de parti pris, tous les soupçons d'empoisonnement qui reparaissent si souvent durant le règne de Louis XIV. Saint-Simon et autres voient le poison partout ; Voltaire n'en veut entendre parler, ni pour Madame (Henriette d'Angleterre), ni pour sa fille la reine d'Espagne, ni pour Louvois, ni pour les petits-enfants de Louis XIV. Il avait raison de ne point subir aisément ces sinistres impressions ; mais ses relations avec les grandes familles rendent sa justice historique un peu suspecte en pareil cas.

Nous n'en avons point fini avec les variantes, quant à la mort de cette pauvre reine. Madame de la Fayette, qui avait été liée avec sa mère, nous affirme maintenant que le poison lui fut donné dans une tasse de

sa colère sur un valet qui prenait un biscuit, et le roua de coups de canne devant toute la cour. Saint-Simon en fut témoin, et il mérite créance pour tout ce qu'il a vu de ses yeux.

¹ *Œuvres de Voltaire*, t. XVIII, p. 131, édit. Beuchot.

chocolat. « Elle soupçonnoit qu'elle seroit empoisonnée, et le mandoit, presque tous les ordinaires, à Monsieur. Il lui envoya du contre-poison, qui arriva le lendemain de sa mort¹. » Il n'est point question, dans ce récit, de la comtesse de Soissons; la cour de France, d'ailleurs, n'eût pas manqué de bien mettre la reine en garde, en la prévenant de ne faire acheter par la comtesse ni son lait ni son chocolat. Madame de la Fayette nous fournit aussi son contingent de nouvelles sur la mort de cette pauvre reine :

« Quand on vint dire à l'ambassadeur qu'elle étoit malade, il se transporta au palais; mais on lui dit que ce n'étoit pas la coutume que les ambassadeurs visent les reines au lit. Il fallut qu'il se retirât; et, le lendemain, on l'envoya quérir dans le temps où elle commençoit à n'en pouvoir plus. La reine lui redit une infinité de fois qu'elle mouroit de sa mort naturelle. Cette précaution qu'elle prenoit augmenta beaucoup les soupçons, au lieu de les diminuer². »

Si nous voulons une nouvelle version, nous n'avons qu'à consulter encore Mademoiselle. Elle accuse un certain grand d'Espagne, « le duc de Pastronne, d'avoir parlé de la reine bien mal à propos, et ses discours, dit-elle, ont bien contribué à son malheur et à sa fin tragique. » Elle ajoute encore : « Le comte de

¹ *Madame de la Fayette*, collect. Petitot, t. LXIV, p. 75 et suiv.

Mauselle est celui qui fut cause de sa mort, à ce qu'on m'a dit¹. » Il est dommage que l'on n'en ait pas raconté plus long à Mademoiselle ou qu'elle ne croie pas devoir nous en révéler davantage. Elle ne dit rien, du reste, de la comtesse de Soissons.

Venons maintenant aux dépêches du comte de Rebenac, l'ambassadeur de France; celui-là devait être assurément le mieux informé. Il quitta l'Espagne deux mois après, et Dangeau nous apprend qu'en arrivant à Versailles il fut introduit chez le roi, qui l'entretint longtemps.

Cet ambassadeur avait joué à la cour d'Espagne un étrange personnage; il s'était posé assez publiquement en amoureux de la reine. Était-ce passion réelle ou comédie? Si ce fut un rôle commandé par la cour de France dans un but d'influence et de domination cachée, l'expédient put être fatal à la pauvre princesse; cette circonstance bizarre semble encore compliquer le mystère de sa mort.

Voici en quels termes imposants, quasi sublimes, l'envoyé de Louis XIV lui rend compte de la catastrophe²:

¹ Ne serait-ce point Mansfeld? *Mém. de mademoiselle de Montpensier*, collect. Petitot, t. XLIII, p. 389 et suiv.

² Il annonçait ainsi dans sa dépêche, deux jours auparavant, les premiers symptômes du mal:

P. S. « La Reyne est fort tourmentée d'une grosse colique depuis hier. Les médecins cependant n'en ont aucune mauvaise opinion quoique ses vomissemens soient fréquens et ses tranchées fort violentes. » (ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.)

« Madrid, 12 février 1689.

« Le courrier porte à Votre Majesté la plus triste et
« la plus déplorable de toutes les nouvelles. La Reyne
« d'Espagne vient d'expirer après trois jours de coliques
« et de vomissements continuels. Dieu seul, Sire, con-
« noist la cause d'un événement si tragique ! Votre
« Majesté aura connu par plusieurs de mes lettres les
« tristes présages que j'en avois !

« J'ay veu la Reyne quelques heures avant sa mort.
« Le roy son mari m'a refusé deux fois cette grâce.
« Elle m'a demandé elle-même avec tant d'instance
« qu'on m'a fait entrer. J'ai trouvé, Sire, qu'elle avoit
« toutes les marques de la mort ; elle les cognoissoit
« et n'en estoit point effrayée. Elle estoit comme une
« sainte à l'égard de Dieu, et comme un héros à l'é-
« gard du monde. Elle m'a commandé d'assurer Votre
« Majesté qu'elle estoit en mourant, comme elle estoit
« pendant sa vie, la plus fidèle amie et servante que
« Votre Majesté pût avoir. »

L'ambassadeur, convaincu de l'existence d'un crime, ne recula point devant un éclat : il voulut assister à l'ouverture du corps ; il demanda d'y envoyer des médecins, et on lui refusa tout ; il apostâ des chirurgiens à la porte de l'appartement, dans l'espoir qu'ils pourraient s'y introduire ; mais les précautions étaient prises ; lui-même fit tous ses efforts pour y pénétrer,

et on lui barra le passage ¹. Il dénonce au roi dans ses dépêches ceux qu'il soupçonne pour les auteurs du crime. « Ce sont, Sire, dit-il, le comte d'Oropesa et « don Emmanuel de Lira. Nous n'y mettons point la « reine-mère ; mais la duchesse d'Albuquerque, dame « d'honneur de la reine, a eu une conduite si suspecte et a marqué une joye si grande, dans le moment mesme que la reine se mouroit, que je ne puis « la regarder qu'avec horreur, et elle est créature dévouée à la reine-mère. »

Le médecin de la reine se trouve également en butte aux soupçons ; mais il n'est point question de la comtesse de Soissons dans ces dernières dépêches de l'ambassadeur, qui veillait de près sur ses démarches. Il dit que l'on mit de l'affectation à répandre, dès le début de la maladie, que la reine avait mangé une quantité prodigieuse d'huîtres, de citron et de lait glacé ; il dément formellement ces bruits : « Je les ai, dit-il, tous vérifiés faux. »

Au moment où la reine mourut, le conseil délibérait encore sur la question de guerre et d'alliances ² ; les avis étaient partagés, et les amis de l'Autriche redoublaient d'efforts pour perdre cette reine, qui avait, disait-on, « conservé pour la France un amour trop violent. » Sa mort assura aussitôt leur triomphe.

¹ Voyez ces pièces à l'*Appendice* (L).

² « Les avis du conseil sont partagés et la question est agitée dans toutes les séances, » écrit le comte de Rebenac.

« Cela sent bien le fagot, » écrit madame de Sévigné. Cette idée trouva peu de contradicteurs. « Il n'est pas douteux, dit un ambassadeur célèbre, que cette intéressante princesse, morte empoisonnée en 1689, n'ait payé de sa vie l'inutile empire qu'elle avait su prendre sur son époux ¹. » Quant à la comtesse de Soissons, nous ne voyons donc que Saint-Simon qui l'accuse. Il est le seul aussi qui parle de sa présence à Madrid le jour de l'événement. Mais, en admettant qu'elle s'y trouvât encore ², est-il présumable qu'elle eût prêté les mains au crime ? Que penser de tous ces tête-à-tête avec la reine d'Espagne, dont parle Saint-Simon ? La cour de France, instruite par son ambassadeur, n'y aurait-elle pas mis bon ordre ? Maintenant, un pareil attentat eût-il beaucoup servi l'exilée ? Sans doute ce devait être un moyen de nuire à la France et de se venger de sa disgrâce ; mais avait-elle perdu tout

¹ *Mém. de M. de Louville, ambassadeur à Madrid*, t. II, p. 22.

² Il paraît, d'après les dépêches que nous citons, qu'elle s'y trouvait encore dix jours auparavant, et le fait suivant, rapporté par M. de Rebenac, atteste assez que la comtesse de Soissons était demeurée très-hostile aux intérêts de la France. « L'envoyé de Hollande, écrit-il, a osé faire publiquement ces jours-ci une feste dans sa maison sur le bon succès des affaires du prince d'Orange (il venoit de détrôner son beau-père le roi Jacques II) ; non-seulement les Espagnols ne se sont point opposés à une démonstration de joie qui n'avoit de principe que le renversement de la religion catholique, mais madame de Soissons cousine germaine de la reyne d'Angleterre, n'a point fait difficulté d'en faire les principaux honneurs, ajustée et parée comme on l'est dans un grand jour de feste. » (Lettre du 2 février 1689.)

espoir de retour? Dira-t-on que ce bon office rendu à l'Autriche pouvait aider à la fortune de son fils? Nous répondrons qu'Eugène avait assez de son épée.

Après sa sortie d'Espagne, Olympe, s'il faut en croire Saint-Simon, prit le chemin de l'Allemagne, « où elle vécut obscurément, dit-il, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. » Il prétend qu'elle n'osa retourner dans les Pays-Bas espagnols, et n'y reparut que beaucoup plus tard.

Mais nous avons ailleurs des renseignements plus sûrs. Trois ans après son départ d'Espagne, nous retrouvons la comtesse à Bruxelles; elle y avait repris sa grande existence, partout et toujours nommée la première parmi les grandes dames des Pays-Bas. « L'électeur de Bavière, nous dit le maréchal de Mérode, fut d'une grande civilité à Bruxelles; il faisoit des visites à toutes les dames de la haute compagnie, mesdames de Soissons, d'Egmont, d'Aremberg, de Ligne, de Vaudemont; il alloit toujours à leurs assemblées, toujours à toutes leurs fêtes¹. »

Le même contemporain, à trois années de là, nous aidera à constater encore le grand état de la comtesse de Soissons. L'électrice de Bavière, nous dit-il, ayant eu la prétention de recevoir debout les dames de la haute société de Bruxelles, « madame de Soissons,

¹ *Mém. du feld-maréchal, comte de Mérode Westerloo*, t. I,

madame la princesse de Vaudemont, madame la duchesse d'Areberg et ma mère ne la virent jamais¹. » Olympe, ainsi, trouva un port dans son naufrage ; Bruxelles lui offrit des affaires, des intrigues, de hautes relations. Mais qu'était-ce pour cette exilée de Versailles !

Son ami, son cher de Vardes, qui ne la revit plus, acheva sa vie plus heureux qu'elle. Il était resté seize ans exilé dans son petit gouvernement d'Aigues-Mortes, où il faisait les délices de la noblesse de Provence. Il n'était point homme à faire longue pénitence, et il vécut dans cet exil, à peu de chose près, comme à la cour. Les années ne lui ôtèrent rien de ses dangereuses séductions : il se fit aimer avec passion de la fille du marquis de Toiras, gouverneur de Montpellier. Mademoiselle de Toiras avait vingt ans ; de Vardes en avait cinquante. Mais la nature, qui lui avait prodigué ses dons, n'y avait pas joint la constance : il abandonna la belle Toiras, et la laissa en proie au plus tragique désespoir. L'aventure fit grand bruit ; madame de Sévigné s'en émut, et elle écrivit en Provence à madame de Grignan : « J'ai horreur de l'inconstance de M. de Vardes ; il a trouvé cette conduite dans la fin de sa passion, sans aucun sujet que de n'avoir plus d'amour. Cela désespère, mais j'aimerois encore mieux

¹ *Mém. du feld-maréchal, comte de Mérode Westerloo*, t. 1, p. 142 (1694, 1695).

cette douleur que d'être quittée pour une autre. Voilà notre vieille querelle. Il y a bien d'autres sujets sur quoi je n'approuve pas M. de Vardes ¹. » Une sévérité si grande n'était-elle pas faite pour étonner bien des gens ?

Chose vraiment étrange ! Cette histoire toute récente de la pauvre Toiras fournit un amusement à cette belle société oisive, si indulgente pour les félonies de l'amour. On en fit une sorte de drame, que l'on représenta dans les cercles intimes : madame de Sévigné goûta fort cette manière de passer une heure ou deux. « Madame de Coulanges, écrit-elle, et M. de Barillon jouèrent hier la scène de de Vardes et de mademoiselle de Toiras. Nous avons envie de pleurer ; ils se surpassèrent eux-mêmes ². »

Comment garder rigueur à un homme qui procurait à la bonne société de pareils délassements ? Madame de Grignan, dans ses lettres, abondait en nouvelles sur cet impénitent aimable, à qui les belles dames finissaient par tout pardonner. Madame de Sévigné, elle aussi, lui envoyait ses baise-mains par sa fille : « Vous aurez M. de Vardes, écrit-elle, quand vous recevrez cette lettre ; faites-lui bien mes baise-mains, s'il m'aime autant qu'à Aix ; mandez-moi si sa patience n'est point usée, s'il doit sa constance à la philoso-

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 30 mars 1672.

phie ou à l'habitude; enfin, parlez-moi de lui¹. » Ce fut une bonne fortune pour elle que de passer une saison à Vichy avec de Vardes, qui avait obtenu de s'y rendre; il y ensorcela son monde, comme toujours. « Vardes, écrit-elle, a extrêmement plu à Termes, et Termes à Vardes. Leurs esprits se sont frappés d'un agrément égal : ç'a été un coup double. Cette connoissance qu'ils avoient de se plaire les rendoit plus aimables encore². »

Enfin Louvois fit un voyage en Provence, et ce farouche Louvois s'y laissa prendre comme un autre : les entretiens de Vardes le charmèrent à ce point qu'il donna au roi l'envie de le rappeler. Grande fut la nouvelle quand le maître déclara, à son lever, que Vardes serait à la cour dans trois jours. Il arriva à Versailles, et mit un genou en terre dans la chambre du roi; il pleura ses plus belles larmes. Mais un fou rire éclata à son aspect : ce survivant des anciennes élégances avait conservé tout le costume de son temps. C'était le roi de la mode; mais, frappé de la baguette des fées, il avait dormi vingt ans. Cet homme admirable fit donc tout d'abord l'effet d'un revenant. « Il arriva, comme le dit si bien son amie, avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet³, comme on

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 29 juillet 1671.

² *Ibidem*, 13 septembre 1677.

³ C'était une casaque bleue, brodée d'or et d'argent, qui distinguait les principaux courtisans, et qui était semblable à celle du roi.

Il fallut un brevet pour en être admis.

en portoit en l'an 1663. » Oui, il y avait de cela vingt ans ; cette mode ne se trouvait plus que dans les portraits de famille. Le roi lui-même ne put garder son sérieux, et se prit à rire en le voyant. « Ah ! Sire, s'écria de Vardes, dont l'esprit restait toujours de mode, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, on n'est pas seulement malheureux, on est ridicule. » Le roi fit appeler le Dauphin et le présenta à Vardes comme un jeune courtisan ; Vardes le reconnut et le salua. Le roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise ; vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes, du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié ; il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. — Eh bien ! je le veux, dit le roi ; reste à vingt-neuf... » De Vardes, toujours de Vardes, c'est l'évangile du jour ! »

Un soupçon nous vient à l'esprit en lisant cette aventure : c'est que Vardes avait monté une comédie ; gagnons qu'il s'était habillé pour la circonstance. Comment, en effet, un homme qui donnait le ton à la Provence, qui avait les yeux tournés vers la cour, eût-il été en retard de vingt ans dans sa toilette ? C'est là ce qu'on ne peut accepter. Il voulait plaire à son maître en lui rappelant le bon temps de leur jeunesse, en l'égayant même à ses dépens ; et pour cela il endossa

ses vieux habits. Comment la pénétrante Sévigné s'y est-elle trompée?

Vardes, rentré en grâce auprès du maître, redevint, à soixante ans, le favori du monde : c'était Ninon en juste-au-corps. Il vécut cinq ans encore de cette agréable vie, « déployant jusqu'à la fin toutes les perfections humaines (c'est le mot de son admiratrice). Il est plus délicieux que jamais, dit-elle ; il est toujours le bon parti de la conversation ¹. »

Et pourtant cet homme, qui avait tant su plaire, ne laissa pas de bien profonds regrets. Il sauta dans l'éternité, séduisant, presque septuagénaire. Il s'était fort adonné à la chimie ², et poursuivait avec constance la découverte de l'or potable pour prolonger sa jeunesse et sa vie. Il ne vieillit pas, mais il mourut, et celle qui avait tant joui de son esprit nous fait, cette ingrate, l'oraison funèbre de son ami un peu lestement. « Je vous mandois, écrit-elle, l'arrivée de M. de Vardes à la cour, je puis vous mander aujourd'hui son arrivée dans le ciel ; car tout chrétien doit présumer le salut de son prochain, quand il est mort avec tous ses sacrements... Enfin, dit-elle en soupirant, je le regrette,

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 1^{er} juin 1684.

Saint-Simon, il est vrai, dit tout le contraire : « Il revint si rouillé qu'il en surprit tout le monde, et conserva toujours du provincial. » Entre Saint-Simon qui n'avait pu connaître de Vardes, et madame de Sévigné, faut-il se demander quel est ici le meilleur garant?

² *Lettres de madame de Sévigné*, 1^{er} juillet 1676.

parce qu'il n'y a plus d'homme à la cour bâti sur ce modèle-là¹. »

La comtesse de Soissons, que le marquis de Vardes avait sans doute un peu oubliée, lui survécut pendant vingt ans. On aurait peine à suivre son étoile errante; mêlée aux intrigues, aux événements du dehors, elle mit son activité au service des intérêts de son illustre fils². Elle alla visiter quelquefois sa sœur Hortense en Angleterre. La conformité de leurs destinées, leur commune disgrâce devaient les rapprocher, et on se plaît à croire qu'elles se tendirent la main dans leur malheur. Nous n'avons guère que Saint-Simon pour nous parler des dernières années de la comtesse, et de ce côté il faut être en garde. Il nous dit qu'elle se fixa à Bruxelles, « et y mourut dans une sorte d'opprobre. » Il as-

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 3 septembre 1688.

² Il est souvent parlé, dans les correspondances des agents politiques, de la comtesse de Soissons.

« Bruxelles, 7 janvier 1694.

« Madame la comtesse de Soissons, que je fus voir hier soir, m'a confirmé que le prince de Bade, son neveu, va demander en Hollande et en Angleterre des troupes ou un subside pour l'armée qu'il doit commander sur le Rhin.....

« Madame la comtesse de Soissons, qui a beaucoup d'aversion pour M. Dickfeld, ne perd pas occasion pour lui rendre tous les mauvais offices qu'elle peut. Le prince de Bade a été fort assidu à la voir; elle l'a exhorté à se donner du repos, à quoy elle m'a dit qu'il paroisoit porté, et que, sy le prince d'Orange ne faisoit pas les choses comme il falloit, l'Empereur pourroit faire la paix, » (ARCH. DES AFF. ÉTRANG.)

sure que les maréchaux de Villeroy, de Boufflers et tous les Français de marque avaient défense de la voir. Cela serait assez vraisemblable, puisqu'elle était en pleine disgrâce. Est-ce qu'ils n'avaient pas aussi défense de voir, en passant, l'archevêque de Cambrai?

Et pourtant on opposerait encore ici au duc de Saint-Simon plus d'un témoignage qui ferait douter de ce qu'il avance : « Ne savez-vous pas, écrivait madame de Coulanges, que M. le maréchal de Villeroy a été voir madame la comtesse de Soissons à Bruxelles? Il lui a mené son fils; et madame la comtesse de Soissons avoue qu'il y a longtemps qu'elle n'a eu une si grande joie ¹. »

L'amie de madame de Sévigné nous dit encore : « Ma sœur brille à Bruxelles; elle a tous les soirs madame la comtesse de Soissons à souper chez elle ². »

Est-ce donc ainsi qu'elle était abandonnée? Et n'est-ce pas jouer de malheur que de tomber sous de pareils démentis ³?

¹ *Lettre XLIV de madame de Coulanges*; Paris, 10 mai 1703.

² *Ibidem*, Paris, 17 juin 1701.

³ Ajoutons encore le témoignage assez sûr de Saint-Évremond, qui dit à la duchesse de Mazarin, dans une épître de cette époque :

« Les cieus pour les Bouillon se sont enfin ouverts;

« Le connétable est mort, *la comtesse prospère.....* »

(*Œuvr. de Saint-Évremond*, t. VI, p. 10.)

Il écrit ailleurs, dans une lettre à madame de Mazarin :

« Je vous ai ouï dire que madame la comtesse ne se laissoit jamais *contamer.* » (*Œuvr.*, t. VI, p. 20.)

Les deux filles d'Olympe sont aussi maltraitées que leur mère dans

Tous les écrivains ont répété Saint-Simon, et se sont trop fiés à sa probité haineuse ; sa terrible bonne foi, dupe de ses inimitiés, a fait de lui le visionnaire du préjugé et de la vengeance. Saint-Simon, comme le Dante, a ses réprouvés, et il se venge par la damnation historique.

Quand la comtesse de Soissons mourut, ni le roi ni la cour ne prirent le deuil, quoiqu'elle fût alliée à la maison de Savoie ; il n'y eut que la duchesse de Bourgogne qui le porta six jours. N'est-ce pas Saint-Simon qui nous affirme encore que le prince Eugène n'alla voir sa mère qu'une seule fois ? Mais il n'y a qu'à ouvrir les gazettes pour savoir que le prince qui passait fréquemment à Bruxelles « y descendoit chez Son Altesse madame la comtesse de Soissons, sa mère, où il recevoit les compliments des ministres et de tous les

les *Mémoires* du duc de Saint-Simon. « Le roi, dit-il, à la prière de M. de Savoie, envoya enlever mademoiselle de Carignan par un lieutenant de ses gardes qui la mena aux filles de Sainte-Marie. En même temps l'électeur de Bavière en fit autant à Bruxelles, où il fit conduire dans un couvent mademoiselle de Soissons de chez sa mère. Leur conduite étoit depuis longtemps tellement indécente, que M. de Savoie ne put plus supporter ce qu'il en apprenoit. Quelque temps après il envoya mademoiselle de Savoie ici, où mademoiselle de Soissons se devoit rendre, pour les conduire toutes deux dans ses États, où il comptoit les resserrer fort dans un couvent ; mais à la fin elles obtinrent, l'une de retourner chez sa mère à Bruxelles, l'autre de l'y aller trouver d'ici. » (*Saint-Simon*, t. III, p. 153, in-18.)

Saint-Simon doit-il être cru sur parole, quand il nous montre les filles d'Olympe sous un jour si fâcheux, lui si peu vrai en ce qui touche la mère ?

seigneurs¹. » Son cousin, le prince de Bade, en usait de même.

Lorsque Eugène visita, en 1710, l'Angleterre, le parti de la paix le fit insulter dans les feuilles publiques en diffamant la mémoire de la comtesse de Soissons. Elle était morte en 1708², dans tout l'éclat des victoires de son fils et à quelques pas de ses champs de bataille. Courtisans, généraux, négociateurs de la grande alliance, pouvaient-ils manquer de faire leur cour à la mère d'un généralissime victorieux ? Elle fut bien vengée de ceux-là qui défendaient de lui rendre visite. Que de gens de Versailles, que de vieilles connaissances ne retrouva-t-elle pas (Villeroy entre autres)

¹ Voici un extrait des *Relations véritables* (journal de Bruxelles), p. 740 :

« De Bruxelles, le 10 juillet 1708.

« Sur le midi du même jour (6 juillet), passa par cette ville, en poste, le prince Eugène de Savoie, accompagné du major général Cadogan, allant au camp d'Assche, où il tint conseil de guerre avec le prince et duc de Marlborough, et le 7, vers les cinq heures du soir, il vint en cette ville descendre chez S. A. madame la comtesse de Soissons, sa mère, où il reçut les compliments des ministres et des seigneurs, et repartit hier matin pour l'armée... »

Ceci se passait trois mois avant la mort de la comtesse. Voilà comment elle mourut dans l'opprobre et l'abandon !

2

« De Bruxelles, le 12 octobre 1708.

« Mardi matin, 9 de ce mois, S. A. madame la comtesse douairière de Soissons mourut en cette ville, d'une maladie de quelques semaines : ses belles qualitez, ses vertus et surtout sa charité envers les pauvres la rendent recommandable, et la font regretter de tout le monde. » (*Relations véritables*, p. 656.)

parmi ces prisonniers dont le vainqueur d'Oudenarde et de Malplaquet remplissait les forteresses de l'Allemagne et des Flandres ! Elle vit chanceler le trône de Louis XIV sous les coups redoublés de son fils ; elle fut témoin des défaites et de l'humiliation de cette cour qui l'avait bannie , et la mère d'Eugène expira en goûtant ce dernier plaisir de l'orgueil et de la vengeance.

MARIE MANCINI,

CONNÉTABLE COLONNA.

Madame Mancini avait dit, en mourant, au cardinal Mazarin, que son mari, l'astrologue, lui avait révélé qu'un jour leur fille Marie occasionnerait de grands troubles dans le monde. La pauvre dame, tourmentée des prophéties de son époux, cherchait pourtant à conjurer des maux si bien écrits dans les astres. Elle n'y vit point de meilleur remède que de supplier son frère de laisser sa fille au couvent et de la consacrer tout à fait à Dieu. Mais il n'eut point égard au vœu de la mourante, soit qu'il eût moins foi que sa sœur aux talents divinatoires de son beau-frère, ou qu'il eût ses raisons pour passer outre.

Madame Mancini, cédant aux désirs du cardinal, lui avait amené de Rome, après la Fronde, ses deux filles

Marie et Hortense. Les prétendus Mémoires de Marie¹ nous disent que sa mère, ne la trouvant point belle, se souciait peu de la produire à la cour, et qu'elle lui proposa d'entrer en religion dans le monastère de Campo Marzo, où une sœur du cardinal avait pris le voile. Marie, à qui ce parti souriait fort peu, répondit à sa mère « qu'il y avoit des couvents partout, et que, lorsqu'elle seroit poussée par quelques-uns de ces mouvements célestes, il lui seroit aussi facile de les suivre à Paris qu'à Rome². » Madame Mancini, sa sœur Martinozzi et leurs enfants s'embarquèrent sur une magnifique galère couverte de banderoles, que la république de Gênes leur envoya comme à des reines. La duchesse de Mercœur se rendit en Provence au-devant de sa mère et de ses sœurs, et elles séjournèrent huit mois à Aix dans le palais du gouverneur. Le cardinal leur laissa le temps de se façonner à la langue et aux usages du pays. Une fois à Paris, Marie et Hortense furent mises au couvent des Filles Sainte-Marie, à Chaillot, et y restèrent deux ans³.

Le cardinal les fit passer de ce séjour de paix à la vie enivrante du Louvre : Marie allait atteindre dix-huit ans ; Hortense en avait treize. Mazarin leur donna

¹ Voir plus loin la note relative aux *Mémoires de Marie Mancini*.

² *Apologie, ou les Véritables Mémoires*, p. 6. (Leyde, 1678.)

³ *Mém. de madame de Motteville*. Cependant les *Mémoires de Marie*, p. 11, disent qu'elle fut placée au couvent de la Visitation du

pour gouvernante madame de Venelle, qui apporta un grand zèle à sa tâche. Tantôt il avait ses nièces auprès de lui dans son logement du Louvre, à proximité du roi et de sa mère, ou bien il les emmenait à son palais Mazarin, ainsi que dans les fréquents voyages que faisait la cour à Saint-Germain et à Fontainebleau. Les contemporains disent généralement que le cardinal avait tiré ses nièces de leur couvent pour donner au roi des compagnes prêtes à remplacer Olympe, avec l'espoir qu'il en naîtrait quelque attachement plus sérieux que le premier. C'est là une interprétation qui ne choque en rien les vraisemblances ; ajoutons cependant que la mort et les mariages avaient fait un grand vide autour de Mazarin. Il venait de perdre coup sur coup sa sœur et sa nièce Laure ; il avait vu périr le plus aimé de ses neveux. Ses nièces Martinozzi, en se mariant, s'étaient éloignées de lui ; leur mère avait regagné l'Italie. Le mariage d'Olympe enfin acheva de rompre ces habitudes de famille qu'il s'était faites. A part ses arrière-pensées, ne pouvait-il pas ressentir comme un autre ces besoins de la vie intérieure ? Mais il était homme à en tirer un double parti : le cœur du roi, très-inflammable, pouvait tomber en de mauvaises mains, et il était de la prudence de faire qu'il restât comme un gage dans la famille. Il y avait là, il est vrai, quelque difficulté : Hortense était parfaitement belle, mais elle était encore dans cet âge que Louis XIV n'aimait

roi, il paraît que le couvent n'avait pas beaucoup développé ses charmes, si le portrait que l'on nous en donne est fidèle. Elle était grande, mais si maigre que son col et ses bras semblaient décharnés; puis elle était brune et jaune. « Ses yeux grands et noirs, nous dit-on, n'ayant point encore de feu, paroisoient rudes; sa bouche étoit grande et plate, et hormis les dents, qu'elle avoit belles, on la pouvoit dire toute laide alors¹. » Tel est le portrait de cette nouvelle Hélène, dont l'astre menaçant rayonnait aux cieux. Le roi fit d'elle une camarade, et rien de plus, préférant ce pis-aller à la petite Hortense, mais si peu épris d'elle qu'il devint presque aussitôt amoureux d'une fille d'honneur de sa mère, mademoiselle de la Mothe d'Argencourt². Celle-ci était faite pour plaire, avec ses yeux bleus, ses cheveux blonds, sa belle taille, et mieux encore la grâce et le bon air de toute sa personne. Elle se vit bientôt admise à de petits jeux, et le roi, qui la voyait ainsi chaque soir, devint éperdument amoureux d'elle. Le cardinal en prit l'alarme, et, tout en faisant mine d'encourager le goût du roi, il donna l'éveil à la reine³. La mère prit son fils à part dans son oratoire et eut avec lui un grand entretien. Elle lui fit peur de sa passion, lui montra les dangers

¹ *Mém. de mad. de Motterville*, collect. Petitot, t. xxxix, p. 400.

² *Ibidem*, p. 401. — Walkenaer, *Mém. sur madame de Sérigné*, t. II, p. 108.

³ *Ibidem*, p. 402.

qu'il courait d'offenser Dieu. Il avoua qu'il se sentait, en effet, fort près de pécher. Il était bien temps d'aviser au péril, mais le sacrifice lui semblait douloureux. Il soupira, il gémit, puis il se confessa et communia; après quoi il s'en alla à Vincennes, chez le cardinal, achever sa victoire sur son propre cœur. Il revint à la cour, bien prémuni contre de pareils dangers. Mais, dès le premier bal, la belle d'Argencourt s'approcha de lui et le pressa de danser avec elle. Il n'était point préparé à ce brusque assaut, et il en fut ébranlé. Il dansa donc, et l'on remarqua qu'il devint « pâle tout d'abord, et fort rouge ensuite¹. » On prétend même que la jeune beauté raconta le lendemain, à ses amies, que la main du roi avait tremblé tout le temps qu'il avait tenu la sienne. Elle confia également à sa mère ce que le jeune prince lui avait dit, les promesses qu'il lui avait faites de s'attacher à elle, sans que rien pût cette fois le faire manquer à ses engagements. La bonne mère, au comble de la joie, voyant déjà les cieux s'ouvrir et toutes les prospérités pleuvoir sur sa maison, se mit en tête pourtant que le cardinal pourrait bien faire tout manquer encore; elle eut l'idée d'aller le trouver, de se confier à lui, et de le mettre ainsi dans ses intérêts. Le roi, violemment épris, ne cachait plus son amour, et c'était à qui se hâterait de se mettre en règle auprès de la favorite. Mazarin toutefois ne se tint pas

¹ *Mém. de madame de Motteville*, coll. Petitot, t. XXXIX, p. 400

pour battu. Mademoiselle d'Argencourt avait eu des faiblesses de cœur avant que Sa Majesté s'occupât d'elle : Son Éminence, à qui tous moyens étaient bons, se fit livrer les lettres d'amour qu'elle avait écrites et s'en aller trouver le roi. Grande fut la surprise du prince quand il s'entendit répéter tout au long ses entretiens secrets avec sa belle. Mazarin lui laissa croire qu'elle avait tout redit à son amant, et qu'il était le jouet de cette infidèle ; il n'eut point de peine à convaincre le roi, en exhibant les lettres mêmes qu'il s'était procurées. Louis, en effet, se crut trahi ; et quand la belle d'Argencourt s'avança vers lui, au milieu du bal, souriante, épanouie, il détourna la tête et ne la regarda plus. L'amour-propre offensé résista, chez lui, mieux que la dévotion. Quant à cette idole éphémère qui, le même soir, arriva *triomphante, adorée*, et qui s'en alla, comme la reine d'Argos, *seule et désespérée*, elle se consola des mécomptes de l'ambition avec son amant, le marquis de Richelieu. Mais ses consolations ne restèrent point secrètes, et la marquise outragée porta plainte ; si bien que la pauvre d'Argencourt fut conduite à Chaillot, dans le couvent des Filles de Sainte-Marie. La Vallière, malgré elle, elle y expia ses péchés, si elle ne les pleura pas. Telle était pourtant la force du sentiment religieux à cette époque qu'elle prit goût à la pénitence, et que, sans prononcer de vœux, elle se plut à rester toute sa vie dans cette maison '.

Cette courte et sérieuse passion avait-elle été précédée ou fut-elle suivie des relations dérobées du roi avec madame de Beauvais? C'est ce qu'on ne peut déterminer, car cet accident mystérieux n'a point de date dans l'histoire.

Louis XIV, quelques mois après sa rupture avec mademoiselle d'Argencourt, trouva des émotions qui firent diversion à ses souvenirs. La campagne de 1658 s'ouvrit, et il partit pour l'armée de Flandre, que Turenne commandait. Après la bataille des Dunes, on fit divers sièges où le roi se montra. Mais ces pays marécageux et couverts de morts lui occasionnèrent une maladie qui faillit l'emporter en quelques jours. Ses médecins, à bout de ressources, n'ayant plus d'espoir, on recourut à un empirique qui le sauva. Déjà son entourage s'était précipité vers son frère; ce fut à qui se mettrait en mesure avec les favoris de Monsieur, qui se vit, par anticipation, traité en roi. Mazarin, fort inquiet du sort que lui ferait cette nouvelle cour, avait donné l'ordre d'enlever de son palais les meubles les plus précieux, et de les cacher dans

435. — Un manuscrit de l'Arsenal nous a conservé les vers suivants qui rappellent cette aventure :

Dedans Chaillot tous les jours
Gémit la belle la Mothe;
Magdeleine dans sa grotte
Regretta moins ses amours.
Avec sujet elle pleure
Dans cette maison de Dieu;
Pour une pauvre demeure
Elle quitte un Richelieu.

les souterrains de Vincennes : voulait-il donc y soutenir un siège ? On dit encore qu'il fit parler secrètement aux puissances du nouveau règne. Il n'ignorait pas sans doute qu'il était question de le faire arrêter après la mort du roi. Déjà les impatients venaient écouter devant la porte du malade, cherchant à s'assurer s'il respirait encore.

Cependant, au milieu de ces étranges scènes de l'égoïsme et de l'ambition, une personne donna au mourant des marques d'un profond regret : ce fut Marie Mancini. Quand elle vit le roi condamné par ses médecins, elle ne put contenir sa douleur et s'abandonna au plus violent désespoir : elle ne s'inquiétait guère du lendemain. Peut-être son oncle trouvait-il qu'elle le compromettait. Il devint donc manifeste que Marie Mancini aimait le roi. Elle avait déjà passé plus d'une année auprès de lui ; elle avait vu de près ses inclinations pour mademoiselle d'Argencourt et d'autres ; son cœur passionné en avait eu sans doute fort à souffrir. N'avait-elle pas eu, au fond de son couvent même, mainte occasion d'entendre vanter la beauté de Louis XIV, au temps où il courtisait sa sœur Olympe ? A qui rêvait alors cette pauvre recluse, réputée laide, dont on voulait faire une religieuse ? Était-ce à Dieu ? était-ce au roi ? Son paradis n'était-il point cette cour où brillaient ses sœurs, et dont on lui contait tant de merveilles ? Son âme brûlante était capable d'exaltation religieuse ; mais elle passa, le

même jour, de son cloître dans ce monde éblouissant, où tout en elle se transforma. Le roi, quand il fut rétabli, entendit parler des sentiments que Marie Mancini avait fait éclater pendant sa maladie. En fait de larmes et de regrets, bien des gens ne l'avaient point gâté; il était fort désenchanté de ceux qu'il appelait ses *infidèles*. L'amoureux désespoir de Marie lui plut, et de ce moment il s'attacha plus sérieusement à elle. Cette grande fille jaune et maigre, dépourvue au couvent d'élégance et d'expression, avait beaucoup changé d'aspect. L'air de la cour, l'ajustement, le désir de plaire, la flamme qui brûlait dans son cœur, l'avaient transfigurée. Sa personne avait pris de l'ampleur et de la grâce; son regard, à la fois énergique et doux, peignait admirablement son âme; ses traits n'étaient point beaux, et avaient plus d'expression que de noblesse; mais, dans son ensemble, c'était une belle femme. La maussade peinture que madame de Motteville nous fait d'elle, à son entrée dans le monde, est d'ailleurs peu d'accord avec ses portraits; au lieu « d'une grande bouche plate, » ces portraits nous en offrent une assez petite, avec de fraîches et fortes lèvres. La métamorphose alla-t-elle jusque-là?

Mais son esprit s'était développé comme sa taille; elle avait moins connu que sa sœur Olympe et ses cousines les distractions du monde. Elle était venue de Rome à quinze ans, et son éducation était heureusement commencée quand elle fut confiée aux

Sœurs de Sainte-Marie. Cette Italienne savait par cœur les poètes de son pays. Plus tard, les romans français de cette époque, pleins de passion et d'attractantes délicatesses, répondirent à ses sentiments exaltés; elle dévora toute cette littérature amoureuse. Son esprit, en toutes choses, était avide d'instruction; son âme ardente éprouvait toutes les curiosités. Elle avait vu son père adonné à ses contemplations astrologiques, et ses regards aussi s'égarèrent souvent dans les astres. D'un autre côté, nièce d'un puissant ministre, elle prit goût à la politique, aimant fort Corneille et ses maximes d'État.

Il existait, sur tous ces points, un grand contraste entre Marie et son royal ami. Celui-ci dansait et s'habillait à merveille, brillait dans les carrousels et les ballets, mais il n'avait pas l'idée d'autre chose : son esprit était resté inculte, et les bévues qui lui échappaient firent rougir souvent l'orgueilleuse Marie. Mais bientôt elle s'empara de cette âme tout entière; ce que ses maîtres n'avaient pas su faire, elle l'entreprit. Elle lui mit dans les mains quelques livres; elle lui apprit d'abord l'italien, lui fit lire et aimer ses poètes favoris. Elle était, en sa qualité de Romaine, enthousiaste des arts; elle en fit naître les premières impressions chez son amant. La conversation de Marie Mancini était brillante et hardie; au jugement de madame de la Fayette, « elle avoit infiniment d'esprit. » Les hommes les plus sérieux de la cour s'arrêtaient à

converser avec cette fille, qui les abordait vaillamment, qui n'avait pas peur de parler politique avec de Lyonne ou Servien, de morale avec Laroche-foucauld, d'histoire avec Saint-Évremond, de guerre peut-être avec Turenne. Elle interrogeait du moins, et prêtait l'oreille avec sa naïve et ardente curiosité. Souvent aussi elle faisait des lectures tout haut, dans le cercle intime de la reine; et sa voix passionnée, amoureuse, quand elle lisait les romans et les tragédies, allait porter la flamme dans le cœur de son amant. Son goût décidé pour la poésie, le savoir et les délicatesses de l'esprit, lui valurent une place parmi les précieuses¹. Mais c'était une précieuse qui ne côtoyait pas le fleuve de Tendre; elle s'y jetait intrépidement.

Ainsi aiguillonné par l'amour, le nouveau Sargines répara le temps qu'il avait perdu² « Il étoit, dit ma-

Le roi, notre monarque illustre,
Menoit l'infante Mancini,
Des plus sages et gracieuses,
Et la perle des précieuses.

Somaize donne une place à Marie Mancini dans son grand *Dictionnaire des Précieuses*. Voy. l'*Appendice* (M).

² On lit ce passage assez singulier dans une lettre adressée de Rome, par un religieux, à Mazarin : « Le pape me demanda, parlant du Roy, s'il estoit chaste, et pourquoy il portoit tant d'affection à une nièce de Vostre Eminence. J'asseuray que le Roy estoit aussy chaste que lorsqu'il sortit du batesme, et que cette affection provenoit d'une sympathie d'humeurs, et de ce que cette fille avoit beau-

demoiselle de Montpensier, de bien meilleure humeur, depuis qu'il étoit amoureux de mademoiselle de Mancini. Elle lui avoit fort conseillé de lire des romans et des vers. Il en avoit une quantité, avec des recueils de poésies et de comédies ¹. » Mais Marie fit mieux encore que de fournir à l'esprit ces légers ornements; elle s'attacha à donner au caractère une trempe plus mâle. Louis XIV avait vingt ans, et on lui voyait encore une soumission d'enfant pour sa mère et pour Mazarin. Rien en lui ne faisait pressentir un maître : il assistait au conseil avec ennui; moins solitaire que son père dans ses amusements, il semblait disposé, comme lui, à laisser à d'autres tout le fardeau des affaires. Marie éveilla dans Louis XIV l'orgueil qui sommeillait encore; elle fit souvent retentir à ses oreilles le mot de gloire; elle lui vanta le bonheur de commander. Soit fierté d'amante, soit calcul, elle voulait que son héros sût porter dignement sa couronne. En cela la nièce de Mazarin s'inquiétait peu des intérêts de son oncle; on dit même qu'elle lui rendit de mauvais services, et alla jusqu'à rapporter au roi ce qu'on disait de la reine et du cardinal ². Il est probable que celui-ci, qui avait partout des oreilles ouvertes, n'ignora pas de quelle façon

socialis. » (*Lettre du Père Duneau, Rome, 17 novembre 1659. ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.*)

¹ *Mém. de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. XLII, p. 44.

² *Mém. de madame de la Fayette*, collect. Petitot, t. XLII.

sa nièce formait, à ses dépens, l'esprit de Sa Majesté. Passe encore d'inspirer à son illustre élève l'amour des romans et des tragédies ; mais lui suggérer l'envie de gouverner l'État, cela ne pouvait faire le compte de Mazarin.

Que dut-il penser alors des procédés de sa nièce Marie ? Quels projets avait-il sur elle à ce moment ? Le plus probable, c'est qu'il n'y avait rien d'arrêté dans sa tête, et qu'en plaçant, après le mariage d'Olympe, ses sœurs cadettes auprès du roi, c'était comme un appât qu'il offrait à la fortune : il voulait simplement voir venir. Cet avisé personnage ne s'enchaînait guère à un programme tout arrêté : c'était l'homme le plus disposé à faire en tout la part des circonstances et à ne point s'obstiner à marcher contre le vent. Mais l'amour du roi pour Marie avait pris un tel caractère que l'on commençait à croire généralement que le mariage s'ensuivrait. Ce fut donc une grande surprise lorsque l'on apprit que la cour allait se mettre en route pour une entrevue matrimoniale : il s'agissait, pour le jeune roi, d'un mariage avec la princesse Marguerite de Savoie. Les deux cours partirent le même jour pour se rencontrer à Lyon. La saison était peu propice à cette galante expédition : c'était à la fin de novembre. Louis, cependant, fit cette longue route presque toujours à cheval, et sa hardie compagne chevauchait à ses côtés. On s'étonnera un peu de trouver Marie de ce voyage, et l'on va se demander quelle

figure elle y pouvait faire. Le roi redoublait d'empressement avec elle ; leur conversation ne tarissait pas, tandis qu'il n'adressait pas un mot à la comtesse de Soissons. « Sa sœur ne lui parloit quasi point, et ne perdoit aucune occasion de la picoter, » dit Mademoiselle¹ ; il y avait guerre ouverte entre les deux sœurs, et ce long trajet ne fut rien moins qu'une partie de plaisir pour Olympe ; elle se trouva mal avant d'être à Lyon, et fut contrainte de s'arrêter.

Quant au roi, il prenait gaiement le voyage ; il parlait de l'événement en homme fort aise de ce qu'il allait faire. Il faut noter quelques incidents du chemin : à Dijon, où la cour passa quelque temps, on put voir que le jeune prince prenait des airs d'indépendance assez nouveaux ; il donna des fêtes, se fit servir à part. On rapporte « qu'il ne soupoit point avec la reine, et pouvoit, de cette façon, demeurer quatre ou cinq heures à causer avec mademoiselle de Mancini. La belle Hortense et Marianne tenoient le jeu de Sa Majesté, tout le temps que duroient ces entretiens². » La cour fit son entrée dans Lyon le 28 novembre ; les princesses de Savoie y arrivèrent quelques jours après. Si captivé qu'il fût des entretiens de sa compagne de route, le roi était impatient de voir celle que la politique lui destinait. Il alla à cheval au-devant d'elle, tandis que la

¹ *Mém. de madem. de Montpensier*, coll. Petitot, t. XLII, p. 556.

² *Ibidem*, p. 248.

reine sa mère s'inquiétait fort de l'effet que cette première vue produirait sur son fils. Il revint au galop, l'air radieux, et s'approcha du carrosse de la reine, qui aussitôt lui dit : « Eh bien ! mon fils ? » Le roi répondit : « Elle est plus petite encore que madame la maréchale de Villeroy, mais elle a la taille la plus aisée du monde ; elle a le teint olivâtre, ajouta-t-il en hésitant, mais cela lui sied bien ; elle a de beaux yeux, elle me plaît ¹. »

Cette princesse, qui avait si bien réussi à première vue, était la fille de Christine de France, duchesse régente de Savoie. Madame Royale (c'est ainsi qu'on l'appelait) était fille de Henri IV, et l'ardent désir qu'elle avait de voir sa fille Marguerite reine de France lui avait fait braver tous les hasards d'une telle démarche ; car il n'y avait encore ni engagement ni promesse : tout devait dépendre des impressions du roi ; disons mieux, le cardinal avait ses raisons pour ne pas s'engager tout à fait. Christine était donc partie sur cette chance un peu douteuse, et c'était exposer beaucoup la dignité de la maison de Savoie. Aussi le jeune duc, son fils, le comprit-il ainsi, et se réserva-t-il de venir plus tard, si l'événement tournait à bien. Madame Royale fit, en attendant, une superbe entrée ; sa litière était précédée de douze pages vêtus de noir ; tous ses gardes aussi, portant des casaques noires brodées d'or

¹ *Mém. de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. XLII, p. 359.

ou d'argent, avec force mules richement caparaçonnées, et de nombreux carrosses à six chevaux. Madame de Savoie, qui souhaitait si fort d'arriver à ses fins, ne s'épargna pas pour réussir. Elle commença par de grandes caresses à la reine, lui baisa les mains avec des transports d'admiration : c'était prendre par sa dernière vanité une coquette de soixante ans¹. Christine n'avait pas l'humeur taciturne de son frère Louis XIII; elle était chaleureuse et démonstrative, à ce point, nous dit-on, que « la bouche ne lui fermoit point². » Elle avait de l'esprit pourtant, elle parlait bien; mais elle parla tant, la pauvre dame, qu'Anne d'Autriche finit par l'appeler « la plus grande comédienne du monde³. » Sa fille, la princesse Marguerite, à qui le roi avait, à première vue, trouvé l'air agréable, heureuse de ses succès sans doute, se mit à causer

¹ Voici, sur l'amour que cette reine dévote avait de sa personne, un trait fort curieux rapporté par sa discrète femme de chambre :

« L'ambassadrice de Danemark, nous dit-elle, vint un jour saluer la reine, qui la mena voir son petit appartement, sa chambre, ses bains, son oratoire... J'étois seule avec la reine, et je dis à l'ambassadrice que la reine avoit de belles mains, qu'elle seroit sans doute plus aise de voir que tout ce qu'elle lui montrait. Elle prit la main de la reine, puis, l'ayant dégantée, elle la baisa et la loua de bonne grâce. Elle lui leva son mouchoir pour voir sa gorge..... Ces choses plurent à la reine, et toute la journée on ne parla que de la Danoise... et des marques qu'elle avoit données d'avoir beaucoup d'esprit et de raison... » (*Mém. de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. xxxvii, p. 247.)

² *Mém. de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. xlii, p. 362.

³ *Ibidem*, p. 382.

avec son prétendu le plus familièrement du monde. Louis goûta son esprit et l'entretint longtemps, lui donnant un aperçu des plaisirs qui l'attendaient en France.

Mais il paraît qu'il restait encore certaines inquiétudes au roi quant au mérite corporel de la princesse. Pour se tirer de peine, il eut recours à un moyen hardi : il entra subitement dans sa chambre le lendemain matin, pour la surprendre en déshabillé : on lui avait dit qu'elle était bossue. Que vit-il dans cette indiscrete entrevue ? L'histoire n'en parle pas ; mais le roi changea de ton avec la pauvre Marguerite . « il devint aussi froid pour elle qu'il avoit paru empressé à son arrivée, ce qui étourdit fort madame de Savoie ¹. »

Qui donc s'était avisé de donner cet avis charitable sur la personne de Marguerite ? N'était-ce point Marie Mancini ? On ne s'explique guère sa présence à Lyon dans de pareilles circonstances. Ce mariage du roi pouvait-il être de son goût ? Sa rivale ne put que lui paraître affreusement laide. « N'êtes-vous pas honteux, dit-elle à son auguste ami, que l'on veuille vous donner une pareille femme ² ? » Pour réhabiliter un peu cette princesse, que nous ne sommes pas forcés de voir par les yeux de Marie Mancini, il faut consulter le portrait que Mademoiselle a tracé d'elle : l'indulgence n'est pas son

¹ *Mém. de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. XLII, p. 362.

² *Ibidem*, p. 382.

défaut a l'endroit des femmes. Elle lui trouva la taille assez jolie, les yeux grands et agréables, le nez gros, la bouche point belle, et le teint fort olivâtre; « et avec tout cela, ajoute-t-elle, elle ne déplaît pas. Elle a beaucoup de douceur, quoiqu'elle ait l'air fier; et elle a infiniment d'esprit ¹. »

Le roi reprit ses habitudes et ses longs aparté avec Marie. Il logeait dans l'hôtel du trésorier de France, sur la place Bellecour; le cardinal et ses nièces demeuraient vis-à-vis, à l'autre extrémité de la place. Sa Majesté, en sortant le soir de chez la reine, recon-[↳]duisait mademoiselle Mancini: « Au commencement, il suivoit, nous assure-t-on, le carrosse, puis servoit de cocher; à la fin, il se mettoit dedans ². » D'autres fois ils faisaient quelques tours dans Bellecour, au clair de lune. Aux revues, aux promenades, au spectacle, Marie se trouvait à ses côtés. Quant à la pauvre Olympe, elle fut presque toujours malade et se vit fort délaissée.

Cependant, sur l'avis qu'il avait reçu des premières impressions du roi, le duc de Savoie s'était décidé à se rendre aussi à Lyon. Il y arriva, persuadé qu'il y trouverait les choses fort avancées; mais au même moment entraît aussi dans la ville un personnage mystérieux envoyé de l'Espagne, don Antonio Pimentel: il venait offrir la main de l'infante. C'était le rêve d'Anne d'An-

triche, de mettre fin à la guerre par le mariage de son fils avec sa nièce Marie-Thérèse. Sa joie fut si grande à cette nouvelle qu'elle eut peu de souci de l'affront que la maison de Savoie allait essuyer. Quand la chose vint à transpirer, le duc monta à cheval de grand matin, et reprit au galop la route de ses États, pour sauver, autant que possible, sa dignité. Mademoiselle assure qu'on l'entendit prononcer ces paroles en caracolant sur la place Bellecour : « Adieu, France ! Je te quitte sans regret, et pour toujours ¹. »

Quant à madame Royale, sa mère, elle ne lâcha point prise si promptement : elle avait fait ce hasardeux voyage malgré son fils, malgré l'avis de son conseil ; elle voulut avoir une explication avec Mazarin. Celui-ci ne nia point les pourparlers qu'il avait eus avec l'envoyé d'Espagne, et la pauvre dame se fâcha si fort qu'elle se frappa la tête contre le mur. Le ministre pourtant l'apaisa en lui donnant par écrit la promesse de renouer le projet de mariage avec sa fille, dans le cas où l'infante n'épouserait point le roi. La douleur de la duchesse, nous assure-t-on, ne tint pas à une galanterie que lui fit le cardinal fort à propos : il lui offrit des pendants d'oreilles dont elle se hâta, le soir, de se parer, et elle retrouva sa bonne humeur habituelle. Un malheur si dignement supporté ne parut pourtant pas toucher beaucoup la reine, qui

¹ *Mém. de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. XLII, p. 380.

se moqua de madame de Savoie, la traita de comédienne, de folle, et dit, en la voyant partir, « qu'elle étoit fort aise d'être défaite de ce monde-là ¹. » C'était en user avec bien du sans-façon entre belles-sœurs et entre têtes couronnées. La princesse Marguerite, à la différence de sa mère, garda une réserve et une tranquillité admirables dans ces difficiles moments; son âme douce et fière sut contenir les émotions qu'elle ressentit ².

Tandis que le cardinal poursuivait les négociations, le roi amusait mademoiselle Mancini par des fêtes, des mascarades; leur séjour à Lyon se prolongea jusqu'au milieu de janvier. La cour enfin reprit la route de Paris, et, malgré la rigueur de l'hiver, Louis et son intrépide compagne voyagèrent à cheval, sans doute pour converser plus librement.

Le prince sembla redoubler d'amour et d'empressement pour elle; c'était chaque jour quelque nouvelle fête à son intention. On trouve dans les Mémoires de Marie plus d'un trait des procédés galants de son royal

¹ *Mém. de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. XLII, p. 381.

² Marguerite de Savoie épousa, l'année suivante (1660), le duc de Parme. « Tout le monde s'étonna, dit Mademoiselle, qu'après avoir prétendu épouser le roi, elle eût voulu épouser un petit souverain d'Italie, malhonnête homme, qui n'avoit de passion au monde que de bien ferrer un cheval. Il sembla à toute la cour que cet établissement ne répondoit pas à la manière fière avec laquelle elle avoit soutenu la rupture de son mariage avec le roi. Elle ne survécut pas longtemps à cette honte et mourut peu après son mariage. » (*Mademoiselle*, collect. Petitot, t. XLII, p. 489.)

ami. « Un jour, dit-elle (c'étoit, si jé m'en souviens bien, au Bois-le-Vicomte), dans une allée d'arbres où, comme je marchois avec assez de vitesse, Sa Majesté me voulut donner la main, il m'arriva de heurter de la mienne, assez légèrement, contre le pommeau de son épée; et lui, avec une colère toute charmante, la tira du fourreau et la jeta ¹. »

Marie respirait depuis la rupture du mariage de Savoie; mais l'arrivée de don Antonio Pimentel à Paris lui donna bientôt de nouvelles alarmes. Une autre visite, et qui surprit fort, vint encore les augmenter: ce fut celle de don Juan d'Autriche, qui parut tout à coup comme un messenger de paix et d'hymen. C'était un personnage original et hautain, dont les allures choquèrent beaucoup Marie; aussi n'épargna-t-elle rien pour indisposer le roi contre cet Espagnol. Il avait eu l'effronterie d'amener avec lui et de présenter à la cour une certaine femme que l'on appelait sa *folle*. Cette folle avait de l'esprit, et le roi s'en étoit d'abord amusé. « C'étoit, dit Mademoiselle, à qui l'auroit. » Mais Capiton (tel étoit le nom de cette femme) parlait toujours de l'infante, et ce n'étoit pas le moyen de plaire à mademoiselle Mancini; aussi se vengea-t-elle sur Capiton, par ses sarcasmes, des ennuis que lui apporta cette singulière ambassade.

Cependant la grande affaire de la paix et du ma-

¹ Apologie, ou les Véritables Mémoires, p. 24. Leyde, 1678.

riage se négociait activement. Il était question du départ de Mazarin pour la frontière, où il devait rencontrer le ministre espagnol et travailler à ce fameux traité. Ce fut alors que le roi s'expliqua ouvertement avec le cardinal, et lui fit part du projet qu'il avait d'épouser sa nièce. Mazarin refusa d'y consentir. Voyons, s'il est possible, le fond de sa pensée dans cette circonstance; les contemporains l'ont diversement interprétée. Mazarin songea-t-il réellement à ce mariage? Il nous paraît probable qu'il avait rêvé de faire épouser Olympe au roi, et peut-être essaya-t-il de Marie dans un pareil dessein; mais il est à croire aussi qu'il ne s'y arrêta pas longtemps. Olympe était à lui et ne semblait pas devoir lui échapper; elle connaissait le faible de Son Éminence, et elle était toujours aux écoutes; elle avait d'ailleurs plus de vanité que d'ambition véritable. Il en fut tout autrement de Marie : cette fille ardente et fière, dont le caractère ne transigeait pas, méprisait son oncle; elle le voyait souvent courber la tête et flatter ceux qui l'avaient le plus outragé. L'influence qu'elle avait sur le roi était d'ailleurs bien grande pour qu'un homme tel que Mazarin s'en accommodât. Elle le poussait à s'affranchir, à prendre en main les affaires; et Mazarin dut se demander ce qu'il gagnerait à faire d'une telle nièce la reine de France. « Elle étoit assez folle, dit l'abbé de Choisy, pour se marier de son oncle, de son oncle, et

de son amant pour l'emporter de haute lutte; mais elle se trompa. Si elle eût pris la peine de se concilier le tout puissant ministre, si elle eût mieux compté avec lui, tout nous persuade qu'il eût réussi à faire pour Marie ce qu'il avait ambitionné pour Olympe¹. Sa maison était-elle donc si éloignée du trône? Il ne s'était allié qu'à des princes du sang et à des souverains. Anne d'Autriche, il est vrai, n'eût pas consenti sans peine à une pareille alliance; mais son habitude était de céder en tout au cardinal et d'entrer aveuglément dans les intérêts d'un homme pour qui elle avait tout risqué. Madame de Motteville, que la plupart des historiens ont copiée, assez portée à mal juger de Mazarin, dit qu'il couvait l'idée de ce mariage, mais qu'il s'arrêta devant la fière résistance d'Anne d'Autriche. « Je ne crois pas, monsieur le cardinal, auroit-elle répondu, que le roi soit capable de cette lâcheté; mais s'il étoit possible qu'il en eût la pensée, je vous avertis que toute la France se révolteroit contre vous et contre lui, que moi-même je me mettrois à la tête des révoltés, et que j'y engagerois mon second fils². »

Madame de Motteville avait-elle entendu les paroles superbes qu'elle prête à la reine? Cela nous semble peu probable; peut-être n'est-ce là qu'une légende de cour, accréditée par les envieux de Mazarin, et que la

¹ *Mém. de Brienne.*

² *Mém. de madame de Motteville*, collect. Petitot, t. XL, p. 3.

camériste dut croire pour la plus grande gloire de sa maîtresse. Mais ce n'était pas le ton habituel de la reine en parlant au cardinal. Il se peut, après tout, que, dans un moment d'humeur, Sa Majesté se fût vantée d'avoir proféré ces magnifiques paroles. Mazarin, du reste, ne s'en serait guère ému, car il savait le moyen de faire tomber ces accès de fierté espagnole¹.

Grâce au revirement qui s'était fait dans ses projets sur sa nièce, le cardinal certainement prit à cœur la négociation du mariage et de la paix avec l'Espagne. Prêt à partir pour les conférences des Pyrénées, il voulut mettre bon ordre aux affaires de sa famille. Il ne crut pas sûr de laisser derrière lui Marie qui travaillait dans un but opposé au sien. Il résolut donc de la faire partir, elle et ses deux jeunes sœurs, pour la citadelle de Brouage, et de rompre ainsi d'autorité son commerce avec le roi. Rien ne put faire fléchir sa résolution ; il parla en maître cette fois : les supplications ne l'ébranlèrent pas. « On disoit, nous rapporte Mademoiselle, que le roi s'étoit mis à genoux devant la reine et devant le cardinal, pour lui demander d'épouser mademoiselle de Mancini². » Devant cette passion désespérée la reine s'émut et sembla

¹ D'après l'abbé de Choisy, Anne aurait eu le soin de faire rédiger d'avance sa protestation contre le mariage de son fils et de Marie Mancini.

² *Mém. de mademoiselle de Montpensier*, collect. Petitot, t. XLII, n. 425

reculer au moment de la séparation ; Mazarin, lui, fut inflexible. Si le roi promit à sa maîtresse qu'il l'épouserait malgré tous les obstacles, il présuma trop de sa fermeté. Marie, en partant, lui adressa, avec un dernier regard, ces paroles fières et charmantes : « Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars ! » Ce fut en vain, Louis XIV ne répondit que par des pleurs. Mais ce n'était point assez pour cette fougueuse amante, qui s'écria, dans la violence de son désespoir : « Ah ! je suis abandonnée ! »

Mazarin, après le départ de ses nièces, se dirigea vers la frontière, où les conférences allaient s'ouvrir ; là, si absorbé qu'il fût par ses grandes affaires, il ne laissait pas que de jeter un regard derrière lui. Il ne tarda pas à apprendre que les deux amants avaient renoué leurs rapports par une correspondance active. Il devait s'y attendre. Sa colère fut véritable, car c'était pour lui un surcroît d'embarras. Il fit face à toutes ces difficultés : il écrivit lettres sur lettres au roi, à la reine, à sa nièce, à la gouvernante, sur un ton qui témoigne de sa sincérité. Quelques fragments de cette correspondance valent la peine d'être mis en lumière. Mazarin avait quitté Paris à la fin de juin ; quinze jours après, voici ce qu'il écrivait au roi :

« ... On dit, et cela est confirmé par des lettres de la cour..., que vous êtes toujours enfermé à écrire à la personne que vous aimez, et que vous y perdez plus de temps que vous ne finiriez à lui en parler.

qu'elle étoit à la cour. On y ajoute que j'en suis d'accord, et que je m'entends avec vous pour satisfaire mon ambition et pour empêcher la paix... Dieu a établi les rois pour veiller au bien, au repos et à la sûreté de leurs sujets, et non pas pour sacrifier ce bien-là à leurs passions particulières; et quand il s'en est trouvé d'assez malheureux pour mériter, par leur conduite, que la Providence divine les abandonnât, les histoires sont pleines des révolutions et des misères qu'ils ont attirées sur leurs personnes et sur leurs États ' . »

Cette fermeté et cette hauteur, vis-à-vis du roi, pourront étonner de la part de Mazarin. Richelieu lui-même n'eût pas fait la leçon de plus haut à un élève récalcitrant. Toutes les lettres qui se succèdent se maintiennent au même diapason. A la fin de juillet, un mois après le départ du cardinal et de ses nièces, le roi et la cour partirent pour se rendre à Bordeaux, afin d'être ainsi plus à portée du lieu des conférences. Le prince, toujours épris, supplia sa mère de consentir à ce qu'il vît, en passant, l'exilée qui languissait à Brouage. Elle céda aux prières de son fils; le cardinal, lui, n'y acquiesça qu'à contre-cœur :

« Je vois, mandait-il à la reine, par vos lettres et par celles du Roy, que la tendresse que vous avez pour lui ne vous a pas permis de tenir bon, et que

vous vous êtes laissée gagner... Pour moy, je ne change pas d'avis... Je me plains au Roy de ce qu'il a mandé à ma nièce tout ce que je lui écris... »

Ce fut à Saint-Jean-d'Angély, où se rendirent Marie et ses sœurs, que les deux amants se revirent. Le roi y renouvela ses serments de rester fidèle au moins à son amour. Cette entrevue ne fit que les enflammer davantage, et quand la cour fut à Bordeaux, ils s'écrivirent plus que jamais. Il fallut que Mazarin continuât, au milieu de ses grands soucis d'affaires, son rôle de surveillant et de grondeur. Citons quelques fragments d'une lettre, de plus de dix pages, où le ministre essaye d'ouvrir les yeux au roi sur sa passion. Après avoir fait de Marie le plus sévère portrait, il continue ainsi :

« ... Vous tesmoignés de croire que l'oppinion que j'ay d'elle procède des mauvais offices qu'on luy rend. Est-il possible que vous soyez persuadé que je soye si pénétrant et si habile dans les grandes affaires, et que je ne voye goutte dans celles de ma famille, et que je puisse douter des intentions de ceste personne à mon esgard, voyant qu'elle n'oublie rien pour faire le contraire de ce que je veux, qu'elle met en ridicule les conseils que je lui donne... qu'elle veut faire la mestresse et changer tous les ordres que je donne?... Elle se tient plus asseurée qu'elle ne l'a jamais esté de pouvoir disposer entièrement de vostre affection après les nouvelles promesses que vous luy

en avez faites à Saint-Jean-d'Angély; et je sçais que, si vous estes obligé à vous marier, elle prétend rendre, pour toute sa vie, malheureuse la princesse qui vous espousera...

« Vous avez recommencé, depuis la dernière visite (que j'avois toujours creu qui seroit fatale, et, par ceste raison, j'avois tâché de l'empêcher), à luy escrire tous les jours non pas des lettres, *mais des volumes entiers*, luy donnant part des moindres choses qui se passent... Insy, tout vostre temps est employé à lire ses lettres et à faire les vostres. Et ce qui est incompréhensible, vous en usez de la sorte et vous pratiqués tous les expédients imaginables pour eschauffer votre passion, lorsque vous estes à la veille de vous marier. Insy, vous travaillés vous-mesme pour vous rendre le plus malheureux de tous les hommes; car il n'y a rien d'esgalle pour cela que de se marier à contre-cœur. Je vous demande... quel personnage prétend-elle faire, après que vous serez marié? A-t-elle oblié son devoir à ce point de croire que, quand je serois assez malhonneste homme, ou, pour mieux dire, infâme, pour le trouver bon, elle pourra faire un métier qui la dés-honore?...

« Je ne doute pas qu'elle ne sache tout ce que je me donne l'honneur de vous mander; mais tant (s'en) faut que je l'appréhende; je le souhète avec passion. Et plust à Dieu que je la crusse capable de vous répondre pertinemment sur les affaires dont vous prenez

le soin de luy donner part, car volontiers je la prierais de me deslibrer (délivrer) de cette peine; mais à l'agge où je suis, accablé de tant et si importantes occupations que j'ay pour vostre service, et dans lesquelles il me semble d'estre assez heureux pour vous bien servir, et avec réputation et advantagge pour vostre Estat, il est insupportable de me voir inquiété par une personne qui, par toute sorte de raison, se devroit mettre en pièces pour me soulager¹... Et il ne faut pas alléguer, comme vous avez eu la bonté de faire plusieurs fois sur ceste matière, *en présence de la Reyne*, que la pensée d'espouser la dicte personne avoit pour principal motif de faire une action, à la vue de tout le monde, qui tesmoignât que, ne pouvant récompenser assez mes services, vous l'aviez voulu faire par ce moyen...; car il n'y eust eu qui que ce soit qui n'eust attribué une semblable résolution à un excès d'amour, et non pas à mes services. Mais quand il seroit vray que ce seul motif vous y eust plus porté que la passion, estoit-il juste que je m'oblisasse au point d'y consentir, et que, charmé d'une proposition si éclatante et si advantageuse pour moy, je pusse, pour mon intérêt particulier, et pour relever ma réputation,

¹ Le recueil manuscrit d'où nous tirons le texte de cette lettre porte : *se devroit mettre en pièces*; tandis que la leçon publiée par le *Bulletin de la société de l'histoire de France* dit : « Une personne que je *devrois* mettre en pièces pour me soulager. » Ceci nous semble un peu trop féroce pour Mazarin, nous avons préféré le premier sens, comme le plus vraisemblable.

y donner les mains aux despens de la vostre?... Au surplus, je vous proteste que rien n'est capable de m'empêcher de mourir de desplaisir si je vois que une personne qui m'appartient de si près vous cause plus de malheurs et de préjudices en un moment que je ne vous ay rendu de services ¹... »

Cette lettre véhémement, énergique, où le fond de la pensée se fait jour, éclaire la situation : l'inquiétude s'y montre ; la colère, poussée à bout, y éclate. Mazarin craint, à n'en pouvoir douter, le triomphe de sa nièce autant pour lui-même que pour l'État. Il se tourmente des confidences que le roi fait à sa maîtresse, comme si son pouvoir s'en trouvait menacé.

Louis XIV lui a parlé, et devant la reine, d'épouser Marie ; mais il n'ajoute pas que la mère s'en soit émue ni indignée. Il n'est question, dans les lettres de Mazarin, que de la faiblesse d'Anne et de sa complaisance pour les deux amants. Le rôle superbe qu'on lui fait jouer se trouve donc démenti par des documents incontestables.

Quant au cardinal, les contemporains furent aux abois pour s'expliquer au vrai sa conduite ; on n'était pas habitué à lui voir déployer des sentiments si fiers ; on ne pouvait se faire à l'idée d'un désintéressement si magnanime.

¹ *Bull. de la Société de l'Histoire de France*, t. 1^{er}, 1834, 2^e partie, p. 176. — *Recueil de lettres manuscrites*.

De nos jours, où il est devenu de mode de canoniser Mazarin, on n'a pas manqué de présenter comme un acte du plus pur désintéressement son opposition au mariage du roi et de sa nièce. Il eût suffi d'étudier un peu le caractère et la conduite de celle-ci pour démêler la vérité.

« C'a été, dit l'abbé de Choisy, un grand problème entre les politiques, de sçavoir si le cardinal agissoit de bonne foi, et s'il ne s'opposoit pas au torrent pour en augmenter la violence. J'ai vu le vieux maréchal de Villeroy et feu M. le Premier agiter fortement la question. Ils apportoient une infinité de raisons pour et contre, et d'ordinaire ils concluoient en faveur de la sincérité du cardinal ¹. »

Cette sincérité, nous croyons l'avoir bien interprétée : Mazarin eût de grand cœur fait monter jusqu'au trône sa nièce Olympe, ou la belle Hortense, si le goût du roi se fût porté sur elle, et nous ne pouvons douter qu'il n'y fût parvenu ². Quant à Marie, du caractère dont il la peint dans ses lettres, on comprend que c'est, en quelque sorte, une rivale qu'il combat ³. C'est son

¹ *Mém. de l'abbé de Choisy*, collect. Petitot, t. LXIII, p. 196.

² C'est l'opinion de Brienne, qui s'exprime ainsi :

« Quoi que m'ait pu dire cette Éminence, si le mariage de S. M. eût pu se faire avec sa nièce, et que Son Éminence y eût trouvé ses sûretés, il est certain qu'elle ne s'y seroit pas opposée. »

³ Olympe et les autres nièces, qui ne voyaient que d'après leur oncle, redoutèrent fort les suites de ce mariage pour les intérêts de leur maison : Écoutons à ce propos Choisy : « J'ai ouï conter à la

intérêt mis en jeu qui le rend si pressant, si absolu, si éloquent. Après tout, il voulait le succès de sa politique; sa gloire était engagée à donner la paix à l'État, et Mazarin aimait l'État, en le confondant peut-être avec sa personne; car il était si complètement maître qu'il pouvait bien lui arriver de dire, au moins tout bas: « L'État, c'est moi ¹. »

Dans cette affaire, « qui étoit, disait-il à Colbert, la plus délicate qu'il eût eue de sa vie ², et qui lui avoit

comtesse de Soissons que l'alarme fut grande parmi les nièces du cardinal. Elles voyoient sa chute prochaine, et se défioient de l'amour du roi, qui, venant à leur manquer tout à coup, les feroit retomber dans la misère. Il leur paroissoit fort amoureux, mais cela ne les mettoit pas en repos. »

Le cardinal croyait Marie disposée à lui jouer de mauvais tours en toute occasion :

« Je n'ai pas voulu mander au roi, écrit-il à la reine, que mon neveu s'est voulu sauver de Brissac; et, bien qu'il ait dit, lorsqu'on l'a retrouvé, que c'étoit pour se rendre auprès de moy, la vérité est que ce n'étoit pas son intention, et l'on m'a assuré (et je le crois) que ma nièce a conduit tout cela, et vous pouvez juger ce que cela m'oblige de soupçonner. » (*Lettre à la reine; Saint-Jean-de-Luz, 1^{er} septembre.*)

¹ On lit dans une lettre de la princesse Palatine :

« Madame de Colonne a beaucoup d'esprit; notre roy a été tellement amoureux d'elle que, si son oncle le cardinal avoit voulu, le roi l'auroit épousée. C'étoit pourtant louable du cardinal Mazarin de n'avoir pas voulu souffrir ce mariage. D'ailleurs ce cardinal ne valoit rien du tout. » Voilà une conclusion à laquelle on ne s'attendoit guère.

² Il écrit à Colbert (Saint-Jean-de-Luz, 22 octobre) :

« Je ne vous saurois assez dire tout ce que du Terron a mis dans l'esprit de ma nièce, la flattant au dernier point, et la considérant

donné le plus d'inquiétude, » Mazarin joua si admirablement son rôle qu'il mit les belles apparences de son côté, et qu'il s'est fait également honneur devant ses contemporains et devant l'histoire. Il sut venir à bout de tant de difficultés; il fit cesser le commerce épistolaire de sa nièce avec le roi. Ce fut elle, l'impérieuse fille, qui la première cessa d'écrire : l'amour offensé y eut plus de part que l'obéissance. Elle n'était point femme à prendre son parti du mariage avec l'infante; elle avait trop de passion et trop d'orgueil pour transiger. Ce fut lorsqu'elle apprit que le mariage était bien arrêté, qu'elle prit elle-même la résolution de rompre. C'est un fait à établir et qui l'honore. Quant à l'oncle, enchanté du résultat, il s'inquiéta peu du motif, et on verra toute sa joie éclater dans cette lettre :

« Saint-Jean-de-Luz, 8 septembre 1659.

« Je vous avoue que je n'ay pas eu depuis longtemps un si grand plaisir comme celui que j'ay receu en voyant la lettre que ma nièce ma écrite, et la nouvelle que vous me donnez de l'assiette où est presente-

personne... Cette affaire est peut-être la plus délicate que j'aie eue de ma vye, et qui m'a donné le plus d'inquiétude. »

Ce du Terron était Colbert du Terron, qui devint intendant de la marine, et qui était cousin du ministre. C'était lui qui remettait à Marie les lettres du roi, en trompant la surveillance de madame de Venelle, qui était toute au cardinal.

ment son esprit, *après quelle a sceu que le mariage du Roy estoit tout a fait arrêté.* Je n'avois jamais douté de son esprit, mais je m'estois mesfié de son jugement, et particulièrement alors qu'une forte passion, accompagnée de tant de circonstances qui la rendoient furieuse, ne donnoit pas lieu à la raison d'agir.

« Je vous replique de nouveau que jay la plus grande joye du monde d'avoir une telle nièce, voyant que *d'elle mesme elle a pris une si généreuse résolution,* et si conforme à son honneur et à ma satisfaction, de mander au Roy ce quelle et vous mescrivez qu'elle a fait; je m'asseure que Sa Majesté l'en estimera davantage, et que, si la France sçavoit la conduite quelle a tenue en ce rencontre, elle lui souhaiteroit toute sorte de bonheur et lui donneroit mille bénédictions. Mais je suis assez en estat de luy faire sentir les effets de mon amitié et de l'inclination que jay toujours eue pour elle.

« Je vous prie de luy tesmoigner de ma part que je l'ayme de tout mon cœur, que je m'en vais songer sérieusement à la marier et à la rendre heureuse.... Puisqu'elle se plaist à la morale, il faut que vous luy disiez de ma part qu'elle doit lire les livres qui en ont bien parlé, particulièrement Seneque, dans lequel elle trouvera de quoy se consoler et se confirmer avec joie dans la résolution qu'elle a prise '... »

Fénelon eût conseillé, en pareil cas, *l'Imitation* ou les *Pères*, mais ces livres-là n'étaient pas familiers au cardinal Mazarin; il prêchait plus volontiers sur des textes profanes; il était homme à recommander jusqu'au chapitre de Sénèque : *Du mépris des richesses!*

Ce ne fut qu'après le mariage du roi que Marie et ses sœurs revinrent à la cour. Leur séjour à Brouage avait été de plus d'un an; Marie avait donc eu le temps de s'y fortifier dans le commerce de Sénèque et des philosophes que son oncle lui recommandait. Dans quels sentiments revit-elle le roi? Les informations positives nous manquent à cet égard. Songea-t-elle à régner dans son cœur à un autre titre que celui de reine? Cela reste fort douteux; car, si elle l'eût souhaité, elle y eût réussi probablement. Mais elle était profondément blessée, et cette âme fière se détourna d'un homme qui avait manqué à ses serments. On disait d'ailleurs Louis XIV très-épris de la jeune reine, et Marie mit son orgueil à dédaigner un cœur qui se montrait si oublieux.

Mais la vue continuelle du roi rouvrait à toute heure sa blessure; elle était livrée à de violents combats. Elle pria sa sœur Hortense de lui dire du mal de son infidèle, de lui montrer tous ses défauts¹. Elle appelait de ses vœux, comme un remède héroïque, un mariage, un amour nouveau.

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin* : Saint-Réal, t. III, p. 510.

Son aventure avec le roi, loin d'éloigner les prétendants, était devenue comme une amorce de plus pour ses charmes. Parmi ceux qui briguèrent sa main se trouvait le prince Charles de Lorraine : c'était l'héritier d'une couronne ducale qui avait perdu de ses fleurons ; mais, à tout prendre, c'était encore un parti sortable pour une nièce de Mazarin. Charles de Lorraine était un des plus beaux hommes de la cour. Mademoiselle de Montpensier, tout en convenant de ses avantages, nous le peint toutefois sous ce jour peu séduisant : « Il étoit souvent si mal vêtu, dit-elle, que la plupart des gens se moquoient de lui. Il étoit bien fait et beau de visage ; c'étoit de ces beautés inanimées. Il avoit toujours un air gauche, et peu d'élévation à tout ce qu'il faisoit¹. » Faut-il croire à la ressemblance de ce portrait ? Capricieuse et vaine comme étoit Mademoiselle, elle prenoit pour de la gaucherie les froideurs du prince à son égard. Elle s'étoit évertuée à lui donner des fêtes, et souhaita sans succès de l'épouser. Marie Mancini vit Charles de Lorraine, et, elle aussi, accueillit favorablement ses soins, soit que ce prompt amour vînt de dépit, soit entraînement d'un cœur encore tout brûlant d'une autre flamme.

Charles IV, ce bizarre aventurier qui campait dans Paris comme sous la tente, fit une cour assidue au

¹ *Mém. de mademoiselle de Montpensier*, coll. Petitot, t. XLII, p. 531.

cardinal, et demanda la main de Marie pour son neveu. Il paraît qu'il finit par tenter l'entreprise pour son propre compte ¹ : c'était travailler doublement au profit de la maison de Lorraine ; il laissait le choix au cardinal entre le duc régnant et son héritier. Les deux rivaux s'évertuèrent donc en galanteries auprès de la nièce de l'Éminence : au Louvre, à la comédie, aux promenades, on ne voyait à ses côtés que l'oncle et le neveu. Mazarin d'abord accueillit leurs avances ; puis, un beau jour, il leur ferma sa porte ². L'idée du

¹ *Apologie, ou les Véritables Mémoires de Marie Mancini*, p. 32.

² « Quant aux assiduités que M. de Lorraine et le prince Charles, son neveu, avoient pour mademoiselle de Mancini, M. le cardinal les désapprouva, et leur fit dire qu'il les remercioit, qu'il avoit pris d'autres mesures ; de sorte que le prince Charles n'eut plus d'entrées chez mademoiselle de Mancini. (*Mém. de mademoiselle de Montpensier*, collect. Petitot, t. XLII, p. 533.)

On trouve dans les *Mémoires du marquis de Beaurau* (Cologne, 1689, p. 179 et suiv.) de plus longs détails sur les amours de Marie Mancini et de Charles de Lorraine :

« Le duc François de Lorraine, pour mettre le cardinal dans ses intérêts, fit solliciter pour son neveu la main de Marie Mancini. Madame de Choisi, d'un esprit raffiné et fort intrigante, fut employée dans cette négociation. Marie Mancini, de son côté, trouvant le prince beau et bien fait, employa, pour favoriser ses poursuites, un certain abbé Bonti, Italien, et fort adroit.... La demoiselle trouvoit le prince à son gré et lui donnoit souvent des rendez-vous, tantôt au jardin des Tuileries, tantôt en des églises, car sa gouvernante ne lui permettoit pas de le voir chez elle, et bien souvent ils n'osoient se parler, de peur qu'on ne soupçonnât leur inclination mutuelle. Le prince, de son côté, se laissoit enflammer d'une passion ardente et assez ordinaire aux jeunes gens lorsqu'ils rencontrent une fille qui leur fait beau jeu. Ce n'est pas que cette demoiselle fut belle, mais

cardinal était d'éloigner sa nièce de France, et il venait de conclure cette affaire lorsqu'il mourut. Cette nièce, dont il avait tant contrarié tous les désirs, ne lui donna pas beaucoup de larmes; elle quitta le Louvre et se retira près de sa sœur Hortense, au palais Mazarin. Les visites du roi y redevinrent fréquentes, et l'on se demanda si la passion pour Marie se rallumait, ou si la belle Hortense n'allait pas avoir son tour. Olympe, si délaissée, voyait, de son côté, la faveur lui revenir; Marie, réconciliée avec sa sœur, retrouvait tous les soirs la cour réunie à l'hôtel de Soissons, où la présence du roi ne manquait pas d'attirer ce qu'il y avait de plus considérable. Les deux reines ne s'y montraient que dans de rares occasions; mais on y trouvait l'aimable et spirituelle Henriette, qui avait été élevée en France, et avait eu pour

elle avoit l'esprit vif et engageant, et il la considéroit comme un parti capable de rétablir sa maison. » L'auteur ajoute que Marie avait conçu pour le prince « une inclination si forte qu'elle avoit souvent déclaré ou qu'elle l'épouserait ou qu'elle se ferait religieuse. »

Beauvau raconte ensuite que le duc de Lorraine « qui vouloit jouer au fin avec le cardinal, » se proposa lui-même pour épouser Marie; son but était d'améliorer ses affaires en caressant le ministre; mais il fut bientôt deviné et éconduit. On lit encore dans les mêmes Mémoires le petit fait suivant: « pour mieux engager madame de Venelle à lui être favorable, le duc de Lorraine lui jeta un jour une pierrerie dans son sein, qu'elle avoit refusé d'accepter de sa main. Sur quoi il arriva que cette dame, pensant la lui avoir rejetée dans la grenouillère de sa botte, elle tomba par terre et fut trouvée par un laquais qui en profita, le duc ni madame de Venelle ne l'ayant pas voulu reprendre. »

amies d'enfance Olympe et Marie Mancini. Ce grand hôtel était le rendez-vous des favoris, des favorites, de tout ce qui voulait conserver ou conquérir la faveur. Là ne manquait pas de se montrer le brillant de Vardes, l'ami de la maison; il y était l'âme de toutes les intrigues, de tous les plaisirs. Un autre favori, ou qui devait l'être à son heure, était le prince de Marsillac, fils de ce duc de La Rochefoucauld, le pécheur contrit de la Fronde, que le roi devait absoudre dans la personne de son fils. Celui-ci n'était point taillé sur le modèle de l'incomparable de Vardes. Son père avait mis tout son esprit dans son livre des *Maximes* et n'en avait guère réservé pour son fils; mais des complaisances sans bornes lui tinrent lieu de tout. « C'étoit un homme entre deux tailles, dit Saint-Simon, maigre avec de gros os, un air niais quoique rude, des manières embarrassées, une chevelure de filasse, et rien qui sortît de là ». » S'il n'était pas le plus bel ornement de cette société brillante, c'était un homme très-important : confident silencieux, qui emboîtait le pas derrière le roi lorsqu'il allait, le nez dans son manteau, à quelque rendez-vous d'amour.

Personne n'était plus assidu à l'hôtel de Soissons que le duc et la duchesse de Montausier : c'était un couple qui posait fastueusement pour la vertu. Mais cette austérité, dont les Montausier faisaient profes-

sion pour le monde, n'empêchait pas qu'on ne les vît parmi les plus ambitieux de plaire et de parvenir. La duchesse était cette célèbre Julie que les poètes de l'hôtel de Rambouillet avaient tant chantée, et qui tenait école de beaux sentiments. Satisfaite d'être sage elle-même, elle ne poussa pas la vertu jusqu'à se brouiller avec la fortune. Julie (l'eût-on prévu?) devait se montrer l'émule de Marsillac dans l'art discret des complaisances. Mais cette précieuse, restée délicate du moins dans les formes, courait risque de rencontrer à l'hôtel de Soissons un visiteur comme on n'en voyait guère chez la marquise de Rambouillet. C'était ce duc de Lorraine dont le neveu avait demandé la main de Marie, et qui s'était lui-même mis sur les rangs et pour elle et pour sa sœur Olympe. Il en usait singulièrement avec ses femmes : il avait un jour déclaré nul son mariage, de sa propre autorité ; et, narguant les foudres du pape, il avait contracté un second hymen avec une virago qui allait chevauchant partout avec lui, et que l'on appelait militairement sa *femme de campagne*. Cet excommunié était, en effet, toujours à cheval, et avait mené la vie d'un condottiere¹. Serré de près par la politique de Richelieu et les armées françaises, il avait fini par décamper de la Lorraine, après l'avoir perdue et reprise plusieurs fois. A la tête

¹ « Ce juif errant que Dieu ne peut voir sans courroux, »

de quelques mille hommes, il alla guerroyant, tantôt pour un parti, tantôt pour un autre, se vendant à la France, à l'Espagne, selon l'occasion, et manquant rarement de trahir ses alliés. Il avait, nous dit Segrais, les yeux du chat; il en avait toutes les ruses. Les bandes qu'il commandait vivaient de pillage; il leur laissait commettre les dernières atrocités, et il se plaisait à en faire aux dames de la cour des contes épouvantables. On ne saurait se faire une idée du cynisme de sa conversation : il tenait des propos à mettre en fuite toutes les compagnies; et cependant cette espèce de diable était fêté : c'était à qui se passerait la fantaisie de l'entendre. On se répétait tout bas ses incroyables bons mots. Toutes ces convenances du beau langage, que les précieuses avaient exagérées, firent donc place tout à coup aux plus bouffonnes grossièretés. Mais ce monde charmant, et blasé sur ses délicatesses, acceptait tout à titre de nouveauté. Par le plus inattendu des contrastes, ce mécréant s'éprit, à soixante ans, d'une belle passion pour une jeune ingénue, qui était fille d'un apothicaire de Paris; il voulut l'épouser, et fut prêt à signer pour cela un traité par lequel il abandonnait ses États au roi de France. Ce ne fut pas la moindre de ses singularités. « Il vivoit à Paris sans équipage, dit Mademoiselle; il alloit, à son ordinaire, un jour coucher d'un côté et le lendemain d'un autre. C'étoit chez les carmes d'auprès du Luxembourg qu'il couchoit le plus souvent.

Il prenoit ses repas chez l'apothicaire de ma belle-mère, où il mangeoit dans des plats d'étain et de faïence [†]. »

[†] *Mém. de Mademoiselle de Montpensier*, collect. Petitot, t. XLII, p. 530.

« Le duc Charles de Lorraine que nous avons vu à Paris étoit agréable dans la conversation ; mais il avoit quelque chose dans les yeux qui marquoit qu'il avoit du dérèglement dans l'esprit. Ayant l'honneur d'être auprès de Mademoiselle au Luxembourg, je me suis trouvé plus de cent fois tête à tête avec lui et j'ai remarqué qu'il avoit les yeux d'un chat. Monsieur le Prince et lui se donnoient la main chez eux réciproquement, mais ils évitoient de se rencontrer en lieu tiers. Il marchoit comme Orondate, suivi seulement d'un valet de chambre, et il alloit lui même à la savaterie, marchander des hottes pour monter des cavaliers. Les carrosses à cinq sols marqués qui avoient été établis de son temps étoient sa voiture. » (*Mém. de Segrais*, p. 120.) Charles IV mourut en 1675 ; le poète Pavillon rima ainsi son testament :

Sain d'esprit et de jugement
Et proche de ma dernière heure,
Je donne à l'empereur par ce mien testament
Le bonsoir avant que je meure.

Je destine à ma veuve un fonds de bons désirs
Dont il sera fait inventaire ;
Pour sa demeure un monastère ;
Le célibat pour ses menus-plaisirs ;
La pauvreté pour son douaire.

Je nomme tous mes créanciers
Exécuteurs testamentaires,
Et consens de bon cœur que les frais funéraires
Se fassent aux dépens de leurs propres deniers.

. . . Que l'épitaphe suivante
Se lise, à mon honneur, sur la peau d'un tambour :

Ci git un pauvre duc sans terre
Qui fut jusqu'à ses derniers jours

Le neveu de cet étrange souverain, le beau Charles de Lorraine, n'était point élevé à son école, et Marie Mancini caressait encore l'espérance de l'épouser. Il paraîtrait, s'il faut en croire les contemporains, que ce fut là ce qui détourna Louis XIV de revenir à elle; il ne supporta pas qu'elle eût donné son cœur à un autre¹.

Le cardinal, peu de temps avant de mourir, avait arrêté le mariage de Marie avec un prince romain, le connétable Colonna. Était-ce par un scrupule d'honneur, et pour empêcher que sa nièce devînt la maîtresse du roi, qu'il prit le parti de l'expatrier? L'idée de ce mariage la jeta dans le désespoir. Elle conjura le roi de lui permettre de vivre en France; mais il ne se laissa point fléchir, et voulut que les volontés du cardinal fussent respectées. Il fallut donc se résoudre à partir. Cette âme ardente et fière enferma d'abord sa douleur; mais, quand elle eut fait ses adieux et se fut mise en route, ses larmes ne ta-

Peu fidèle dans ses amours
Et moins fidèle dans ses guerres.

Il se vit toujours maltraité
Par sa faute et par son caprice;
On le détrôna par justice,
On l'enterra par charité.

¹ « Le roi seroit peut être revenu à mademoiselle de Mancini s'il n'avoit été persuadé que le duc Charles avoit su toucher son cœur. » (*Madame de la Fayette*, collect. Petitot, t. XLIV, p. 385.)

rèrent plus pëndant le voyage : on eût dit une condamnée que l'on conduisait à la mort ¹.

Elle arriva à Milan, où l'attendaient le connétable et ses parents, et où le mariage se célébra à grands renforts de fêtes; puis ils allèrent habiter Rome. Là, une sorte de nuage va nous dérober en partie l'existence de Marie Mancini ². Nous n'avons pour nous guider que quelques lettres et Mémoires réputés apocryphes, qui offrent des faits assez vraisemblables, mais que rien pourtant ne garantit ³.

¹ « Elle eut la douleur de se voir chassée de France par le roi; ce fut, il est vrai, avec tous les honneurs imaginables..... Elle soutint sa douleur avec beaucoup de constance, et même avec assez de fierté; mais au premier lieu où elle coucha en sortant de Paris, elle se trouva si peinée de ses douleurs et de l'extrême violence qu'elle s'étoit faite, qu'elle pensa y demeurer. » (*Madame de la Fayette*, coll. Petitot, t. XLIV, p. 388.)

² On trouve dans les *Œuvres de Louis XIV* et dans les *mss. de Roses*, à la *Bibl. de l' Arsenal*, plusieurs lettres sur ce sujet. « Le 20 juin 1661, le roi félicite madame de Venelle d'avoir heureusement conduit la connétable Colonna à son mari. Il lui réitère la promesse qu'il lui a déjà faite du brevet de sous-gouvernante de sa première fille.

« Le 12 avril, le roi félicite le connétable Colonna d'avoir épousé une nièce du cardinal Mazarin, et il l'assure de ses bonnes grâces. »

Le 6 août 1661. Le roi répond à la lettre par laquelle le connétable lui apprend l'arrivée à Rome de Marie Mancini, en état de convalescence; il l'en félicite et les assure l'un et l'autre de sa protection. Parmi les lettres inédites de Louis XIV, on en trouve d'adressées à madame la comtesse Martinozzi, à la duchesse de Modène, sa fille, au cardinal Mancini, à madame Mazarini, religieuse au monastère de Campo-Marzo, à Rome.

³ Les premiers furent publiés sous ce titre : *Mémoires de M. L. Colonne, grand connétable du royaume de Naples.* (Cologne,

La connétable passa d'abord quelques années paisibles; elle revit à Rome sa tante Martinozzi et le car-

1676. La préface, peu d'accord avec le titre, commence ainsi : « Voycy, cher lecteur, les Mémoires de madame la princesse Marie Mancini Colonne, que je donne à ta curiosité pour marque de l'obligation que je t'ay d'avoir eu la bonté d'agréer *celles* de la duchesse Mazarin, sa sœur. » On attribua, en effet, cet ouvrage à Saint-Réal, qui avait publié les *Mémoires de la duchesse de Mazarin*; mais le style est farci de fautes grossières, et indigne de cet écrivain; ce fut plutôt l'œuvre d'un Italien qui était au fait des anecdotes de la société romaine, mais fort ignorant de tout le reste, y compris le français.

Deux ans plus tard parut un livre sous ce titre : *Apologie, ou les Véritables Mémoires de madame Marie de Mancini, connétable de Colonne*, écrits par elle-même. (A Leyde, 1678, in-18.) Une édition du même ouvrage, avec de légères modifications, est datée de Madrid, 1678. Ces Mémoires apologétiques sont-ils apocryphes comme les premiers? C'est l'avis des bibliographes. Cependant la marquise de Villars, ambassadrice de France à Madrid, à l'époque où la connétable Colonna s'y trouvait, nous dit, dans une de ses lettres : « Elle a fait un livre de sa vie qui est déjà traduit en trois langues, afin que personne n'ignore ses aventures : il est fort divertissant* ». Madame de Villars, qui connaissait l'héroïne et la voyait souvent, devait être bien informée. D'un autre côté, on trouve dans ces Mémoires de singulières lacunes : la maladie du roi, par exemple, dans laquelle Marie Mancini joua un rôle si important pour son amour, n'y est pas même rappelée. On conçoit, d'un autre côté, que cette *Apologie* ait intérêt à taire ou à atténuer certaines choses, et ne soit pas toujours d'accord avec les écrits contemporains. Les premiers Mémoires, plus désintéressés, peuvent être, sur certains points, plus près de la vérité; ils confirment, par exemple, ce que disent mesdames de la Fayette et de Motteville, du désespoir qu'éprouva Marie de quitter la France pour aller épouser Colonna. Au contraire, dans l'*Apologie, ou les Mémoires véritables*, Marie déclare, par ménagement sans doute pour son mari, qu'elle partit heureuse de son mariage; ce qui tendrait à prouver que ces Mémoires sont d'elle réellement.

* Lettre I^{re}. Paris, 1805, in-12.

dinal Mancini, son oncle. Le prince Colonna était pour elle un mari facile, indulgent, fort épris, d'ailleurs, des attrait de madame la connétable. Les Mémoires de la duchesse de Mazarin nous initient à un détail des plus intimes à ce sujet. « Le connétable, nous dit-elle, qui ne croyait pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans les amours des roys, fut si ravy de trouver le contraire dans la personne de ma sœur qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier maître de son cœur. Il en perdit la mauvaise opinion qu'il avoit, comme tous les Italiens, de la liberté que les femmes ont en France, et il voulut qu'elle jouît de cette liberté à Rome, puisqu'elle en savoit si bien user¹. »

La connétable vécut à la française, et introduisit au palais Colonna le jeu, la comédie, les danses, les conversations du monde parisien. Ce fut comme un défi jeté à la société romaine où les dames vivaient à l'écart, et peu mêlées aux plaisirs bruyants. Tous les maris n'imitèrent pas l'humeur facile du connétable, et ne goûtèrent pas ces belles fêtes du palais Colonna dont rien dans Rome n'égalait les richesses et la splendeur. Quant aux Français qui visitaient l'Italie, ils en faisaient des récits merveilleux². C'était une demeure vraiment royale dont les maîtres, en effet, vivaient à

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin*, Œuvres de Saint-Réal, t. III, p. 565.

² Voir à l'*Appendice* (N) un fragment du Voyage inédit de Jacques de Belbeuf.

Rome comme des souverains. Les peintures du Titien, de l'Albane, du Carache remplissaient ses vastes salles où des fontaines jaillissantes répandaient, pendant l'été, une délicieuse fraîcheur. On voyait, dans une des chambres, deux grands chevaux marins traînant une Vénus, au milieu des ondes, dans sa conque marine : c'était le lit de la connétable¹.

La vie que menaient les princes Colonna devait plaire à une imagination romanesque et hardie. Ils possédaient de grands biens dans l'État romain, promenaient leurs loisirs de villa en villa; ils s'en allaient de Frascati à Marine, ou faisaient dans la Sabine et l'Abbruzze des chasses dignes des temps fabuleux. Ils chassaient quinze jours durant sans sortir des bois, et, s'il en faut croire le récit de ces prouesses, ils couchaient par terre jusqu'à soixante sangliers². Ces luttes grandioses, dans les poétiques forêts du Latium, charmaient cette intrépide Romaine, dont le courage avait brillé dans les chasses de Versailles et de Fontai-

¹ A propos de ce palais, on trouve dans les Lettres d'Italie du président de Brosses l'anecdote suivante qui s'accorderait peu avec l'idée qu'on se fait de la courtoisie d'un grand seigneur :

« On me conta que lorsque la connétable arriva à Rome dans le temps de son mariage, son mari, lui faisant voir le palais Colonna, lui montra une certaine chambre, et lui dit : « Madame, voilà où logeoit votre grand-père dans le temps qu'il étoit maître de chambre du mien. — Monsieur, répliqua-t-elle, piquée de l'observation, je ne sais ce qu'étoit mon grand-père, mais ce que je sais fort bien, c'est que de toutes mes sœurs je suis la plus mal mariée. » (*Lettre xxx.*)

² *Mém. de la connétable Colonne*, p. 62.

nebleau. Ils allaient passer le carnaval à Venise avec le duc de Nevers. A Rome, Marie s'adonnait aux beaux-arts, à toutes sortes d'études, sans oublier l'astrologie, où l'entraînait un goût héréditaire. Elle donna, en peu d'années, plusieurs fils au connétable, et rien ne semblait manquer à leur bonheur¹. Mais sa dernière couche l'avait si cruellement éprouvée qu'elle recourut au remède le plus héroïque pour éviter de nouveaux périls : elle introduisit la réforme la plus sévère dans son existence conjugale. Force fut au connétable de s'y soumettre, mais ce fut aux dépens de leur tranquillité². Colonna, en effet, s'habitua mal à ce régime forcé : sous l'empire de cette rigide loi, il finit par devenir de moins en moins aimable ; il fut tout à la fois infidèle et jaloux. Il y avait auprès de sa femme de jeunes pages qui lui portèrent ombrage. La médisance même s'attaqua aux relations de vive amitié que le duc de Nevers, quand il vivait à Rome, entretenait avec sa sœur. C'était sa destinée d'être en butte à la jalousie de ses beaux-frères.

Un jour de carnaval, que le connétable et sa femme

¹ Marie eut trois fils : l'aîné épousa une fille du duc de Médina-Celi, qui fut premier ministre en Espagne. Les Colonna avaient de grands établissements à Rome et à Naples. Le prince Lorenzo, l'époux de Marie Mancini, était le huitième connétable de son nom. Cette charge est encore aujourd'hui dans la famille des Colonna, en la personne du prince Aspreng, petit-neveu au quatrième degré de Marie Mancini.

² *Apologie, ou les Véritables Mémoires, etc.*, p. 61.

se promenaient au Corso, un masque, s'élançant sur le marchepied du carrosse, vint embrasser la connétable. Le prince porta la main à son poignard et se pencha pour frapper, quand le masque se découvrit : c'était le duc de Nevers. Il arrivait de Paris, et venait ainsi surprendre sa sœur et son beau-frère au débotté.

Le duc de Nevers, à cette époque, appelait, dans une de ses épîtres, sa sœur *la sage Marie*.

Entre la belle Hortense et la sage Marie.....

La connétable, en effet, plus âgée que son frère, veillait un peu sur sa conduite; mais son autorité n'était pas très-efficace, comme on peut le voir par une lettre d'elle, d'un ton tout à fait grave. Une épître d'amour de Marie à Louis XIV ferait bien mieux notre affaire : nous voudrions montrer l'esprit et la passion qui la caractérisent; à défaut de cela, contentons-nous d'une preuve de sa sagesse. Cette lettre, que nous citons plus loin, est adressée à Colbert, qui avait conservé une sorte de tutelle sur la famille de son ancien maître¹.

Il paraît que le connétable donnait aussi à sa femme de grands motifs de jalousie. « Il y avoit à Venise, nous

¹ Voyez cette lettre à l'*Appendice* (O). N'oublions pas de mentionner que tous les Français trouvaient en Italie auprès de la connétable et de son frère une assistance empressée. Voir à l'*Appendice* (P) un récit en vers assez plaisant, dans lequel un Français, que le bourreau, à Venise, avait déjà attaché à la potence, fut sauvé par la

dit Marie, une marquise qui vint loger chez nous, et dont la beauté attiroit les yeux de tout le monde... J'étois continuellement troublée de mes jalousies que les contes que l'on me faisoit tous les jours des amours du connétable ne rendoient que trop justes¹. » Il est également question d'une princesse Ghigi qu'il courtoisait, mais pour un louable motif, prétendait-il : cette dame, poussée par la haine, décriait outrageusement notre héroïne, et c'était dans l'intérêt de sa femme que le connétable lui rendait des soins. Il n'était sorte de mauvais tours que cette rivale ne jouât à la pauvre Marie : elle faisoit, par exemple, attacher la nuit des échelles de corde à son balcon, pour faire suspecter sa conduite. Ces manéges diaboliques achevèrent de mettre la discorde dans le palais Colonna. Les choses étaient déjà bien avancées : le connétable n'ouvrait la bouche que pour adresser à sa femme des paroles froides et indifférentes. Un jour qu'elle souffrait, dit-elle, cruellement, il l'exaspéra par sa prodigieuse tranquillité. Leur intérieur était donc déjà troublé quand un personnage exilé de la cour de France arriva à Rome : c'était le chevalier de Lorraine. Cet Adonis était, comme on le sait de reste, le favori de Monsieur, dont il gouvernait la maison à sa guise. Une sorte de rivalité de femmes existait entre Madame et lui : supplantée dans son intérieur par ce chevalier de Lor-

¹ *Apologie, ou les Véritables Mémoires, etc.* p. 64.

raine, madame Henriette éclata en plaintes, et, malgré les pleurs et le désespoir de Monsieur, elle obtint du roi l'éloignement de ce personnage. L'exilé se rendit à Rome et visita la connétable, qu'il avait connue jadis. Un homme qui venait de France, qui pouvait lui parler de la cour, la mettre au fait de tant de choses qui s'y étaient passées, devait être pour Marie une agréable rencontre. Elle goûta donc extrêmement la société du chevalier de Lorraine, en se figurant peut-être que son commerce ne compromettait point les femmes.

Dans cette excusable sécurité, elle mena avec lui une joyeuse vie que partageaient le duc de Nevers et sa sœur Hortense; ce furent chaque jour des promenades, des calvacades, des collations, des parties de chasse. Ils aimaient fort aussi à se baigner dans le Tibre; c'est ce que la connétable nous raconte : « Nous voulûmes joindre les bains à nos divertissements, et ce fut pour cela que nous allâmes, mon frère, ma sœur et moy, au Tibéron, passage dangereux à cause de la rapidité de l'eau. Ayant voulu, comme eux, sauter une corde qui estoit attachée à quelques pontons que nous avions faits pour nous asseoir, la violence de l'eau m'enleva avec tant d'impétuosité que je m'allois noyer infailliblement, sans le secours d'une servante turque qui estoit plus robuste que grande, et qui, assistée de mon frère, me tira de danger. Nous cherchâmes un lieu plus

une cabane pour nous deshabiller, et où il y avoit une galerie qui régnoit jusques sur le bain, le tout formé de cannes, de feuilles, de roseaux, mais avec tant d'art que tout le monde la regardoit avec admiration ¹. » Le connétable probablement faisait exception ; car vainement sa femme déclarait-elle que ses amusements avec le chevalier étaient aussi innocents que ceux du jeune âge ; il paraissait n'en rien croire du tout.

S'il fallait ajouter foi aux Mémoires apocryphes de Marie, le connétable lui aurait reproché de s'être montrée nue au chevalier ; mais elle prit ses femmes à témoin qu'elle n'était jamais sortie de sa cabane pour se plonger dans le Tibre sans être vêtue d'une robe de gaze qui allait jusqu'aux talons ². Que pouvait-on exiger de mieux ? On disait encore que le chevalier, voyant la connétable dans l'eau sous ce costume diaphane, la supplia de permettre qu'il fît faire son portrait ; mais nous ne sommes pas forcés de croire tout ce que les médisants de Rome débitaient sur ce chapitre. Pasquin en fit de grossières facéties, qui indisposèrent le connétable de plus en plus. Son humeur s'était assombrie au point que le duc de Nevers répétait souvent à sa sœur qu'un beau jour, quand elle y penserait le moins, elle se trouverait enfermée dans le Palliano, château fort du connétable, situé sur les confins de l'État ro-

¹ *Apologie, ou les Véritables Mémoires, etc.*, p. 89 et 90.

² *Mémoires de L. M. M. Colonne*, 1676, p. 93.

main. Cette perspective acheva de la dégoûter du séjour de Rome. La duchesse de Mazarin, dont le ménage ressemblait à celui des Colonna, était venue de France chercher un refuge auprès de sa sœur. L'exemple décida Marie à s'enfuir aussi, et elle profita d'une absence de son mari pour gagner, avec Hortense, Civita-Vecchia. Elles y arrivèrent, malgré des accidents et des mésaventures bizarres; puis les fugitives se jetèrent dans une felouque, se confiant hardiment à quelques matelots, et abordèrent en Provence. Les galères du connétable, envoyées à leur poursuite, ne les atteignirent pas, et les corsaires turcs manquèrent cette précieuse capture. Ce dernier péril les effrayait peut-être moins que l'autre; car c'eût été pour elles une nouvelle série d'aventures.

L'arrivée en Provence de la connétable et de sa sœur fit un grand scandale : on en peut juger par ce qu'en écrit madame de Sévigné. Madame de Grignan, sa fille, qui était sur les lieux, avait mandé l'aventure à sa mère, qui lui répond ainsi :

« Au milieu de nos chagrins, la description que vous me faites de madame de Colonne et de sa sœur est une chose divine; elle réveille, malgré qu'on en ait : c'est une peinture admirable. La comtesse de Soissons et madame de Bouillon sont en furie contre ces folles, et disent qu'il les faut enfermer; elles se déclarent fort contre cette étrange folie. On ne croit pas que le roi veuille fâcher M. le connétable, qui est assurément le

plus grand seigneur de Rome. En attendant, nous les verrons arriver comme mademoiselle de l'Étoile¹ : la comparaison est admirable². »

Les deux sœurs furent arrêtées à Aix, habillées en hommes. On interpréta leur fuite de mille façons : on prétendit qu'elles couraient, l'une après le chevalier de Lorraine, l'autre après son frère le comte de Marsan. Relâchées bientôt par l'ordre du roi, elles se séparèrent : Hortense, ne se souciant pas de rentrer sous le joug du Mazarin, s'enfuit en Savoie, et la connétable s'en vint à Paris. Elle avait peu de chances de s'y voir bien accueillie. « Le roi, qui aimait madame Colonne, nous dit madame de Scudéry, fut fâché de l'aventure. » Mais un tel esclandre ne lui permettait pas de la voir. Elle se retira dans l'abbaye du Lys ; elle y passa quelques mois, écrivant au roi et à Colbert des lettres suppliantes, pour obtenir de rester en France³. Le connétable, de son côté, demandait instamment qu'on lui renvoyât sa femme. Était-ce amour, indulgence ou autre chose ? Il paraît qu'elle redoutait de son mari quelque vengeance à l'italienne.

La connétable reçut, dans sa retraite, la visite de sa sœur Olympe, qui, naturellement généreuse, dit-elle, lui envoya un lit superbe avec de riches tapisseries.

¹ Dans le *Roman comique* de Scarron.

² *Lettres de madame de Sévigné*, 29 juin 1672.

³ Voir dans l'*Appendice* (Q) ces lettres de Marie, ainsi que les réponses du roi et de Colbert.

Ses beaux-frères, le comte de Soissons et le duc de Bouillon, allèrent aussi la visiter¹. Mais c'était le roi qu'elle demandait à voir; elle écrivit à Colbert des lettres si pressantes à ce sujet que Sa Majesté, craignant qu'elle ne fît un beau jour irruption à Versailles, ordonna qu'elle fût consignée à cinquante lieues de Paris. Elle se rendit à Lyon, et prit le parti de s'éloigner tout à fait, pour aller rejoindre sa sœur Hortense en Savoie. Là elle se fâcha contre le duc, qui lui conseillait de retourner à Rome; elle franchit le Saint-Bernard, traversa la Suisse, et, trompée par les conseils d'un certain marquis que le connétable avait attaché à ses pas, elle gagna les Pays-Bas espagnols. La pauvre femme y fut arrêtée, et conduite dans la citadelle d'Anvers. S'ennuyant fort dans sa prison, elle eut l'idée de se rendre en Espagne, pour intéresser la reine en sa faveur. Elle fut transportée d'Ostende à Saint-Sébastien; mais le connétable et sa famille étaient trop bien en cour à Madrid pour qu'elle y reçût l'accueil qu'elle espérait. Elle n'eut là encore d'autre perspective que la vie de couvent; malheureusement elle ne sut pas s'y ensevelir. Elle n'avait point, comme Charles-Quint, abdiqué un empire pour le cloître; mais sa vocation était bien chancelante, et elle voulut revoir ce monde dans lequel elle ne comptait plus.

Madame de Villars, dans ses lettres de Madrid à

¹ *Apologie, ou les Véritables Mémoires, etc.*, p. 127.

madame de Coulanges, parle çà et là de Marie Mancini : « Elle est toujours dans son couvent, dit-elle, dont elle s'ennuie fort. » Il paraît que ceux qui la revirent à Madrid la trouvèrent plus belle à quarante ans qu'elle n'était à vingt, à l'époque de ses amours avec Louis XIV. L'abbé de Villars fut émerveillé d'elle : « Elle n'est pas reconnoissable, disait-il, de ce qu'elle étoit en France . c'est une taille charmante, un teint clair et net, de beaux yeux, des dents blanches, de beaux cheveux... Elle est habillée à l'espagnole, d'un fort bon air. »

Monsieur et madame de Villars, un matin, virent entrer dans leur chambre une femme voilée, une *tapada*, avec sa suivante : c'était la connétable, qui s'était enfuie de son couvent. « Elle demanda en pleurant qu'on eût pitié d'elle ¹. »

« Sa taille, dit la marquise, est des plus belles ; un corps à l'espagnole, qui ne lui couvre ni trop, ni trop peu les épaules : ce qu'elle en montre est très-bien fait. Deux grosses tresses de cheveux noirs, renoués par le haut d'un beau ruban couleur de feu ; le reste de ses cheveux en désordre ; de très-belles perles à son cou ; un air agité qui ne siéroit pas à une autre, et qui, pour lui être naturel, ne gâte rien ; de belles dents... Elle s'habille à l'espagnole, d'un air beaucoup plus agréable que ne font toutes les femmes de cette cour ². »

¹ *Lettres de la marquise de Villars, etc.*, p. 9, 19.

² *Ibidem*, p. 45.

Quelques mois plus tard, nous trouvons le connétable à Madrid, et sa femme rentrée dans sa maison. Mais ce nouvel essai ne réussit guère : Marie décidément avait en aversion ce Colonna, qui pourtant « étoit fait à peindre, » dit madame de Villars. Il est vrai qu'il étoit devenu fort avare, qu'il lésinait étrangement sur l'entretien de sa femme, et marchandait sans honte le prix de sa pension dans les couvents¹. Ce n'étoit plus ce mari d'autrefois, magnifique et d'humeur si commode. Quant à la connétable, écoutons encore la marquise de Villars : « C'est vraiment un caractère original, qu'on ne peut assez admirer, à le voir de près comme je le vois. Elle a ici un amant : elle me veut faire avouer qu'il est agréable, qu'il a quelque chose de fin et de fripon dans les yeux. Il est horrible..... Sans citer une autre petite chose qui ne vaut pas la peine d'en parler, c'est que cet amant ne l'aime point du tout, à ce qu'elle m'a dit. Elle se trouve heureuse cependant qu'il soit comme cela². » Elle aimait donc pour aimer simplement : elle avait autant de désintéressement qu'elle avait d'imagination, la pauvre femme !

Le connétable devint décidément intraitable ; il la fit enfermer dans l'alcaçal de Ségovie, « où elle fut traitée misérablement. » Madame de Villars, pleine de

¹ *Lettres de la marquise de Villars*, p. 94.

pitié et d'intérêt pour elle, nous dit « qu'elle n'avoit pas tort de ne pas se fier à ce mari italien. » Une partie des couvents d'Espagne lui servirent tour à tour de prison, et la marquise prétend « qu'il n'y avoit pas une moindre vocation que la sienne¹. C'est, nous dit-elle, la meilleure femme du monde, à cela près qu'il n'est pas au pouvoir humain de lui faire prendre les meilleurs partis, ni de résister à tout ce qui lui passe dans la fantaisie... Si je n'avois pas autant compati à son malheur, je n'aurois pu assez me divertir à l'entendre parler comme elle fait. Elle a de l'esprit². » Madame de Villars assure qu'on délibéra un moment d'envoyer cette pauvre recluse à sa cousine la duchesse de Modène, qui offroit généreusement de la prendre avec elle ; mais la pieuse et noble femme eût-elle réussi à la fixer à ses côtés ? Ce qu'il fallait à Marie, à cette tête ardente et mobile, c'était plutôt la société d'Hortense. Que ne réussit-elle à gagner l'Angleterre ! Après la mort du connétable, en 1689³, on s'étonne de ne pas retrouver sa veuve consolée dans ce cercle élégant et joyeux, parmi ces spirituels causeurs qui composaient la cour d'Hortense. Son arrivée au pavillon de

¹ *Lettres de la marquise de Villars*, p. 125.

² *Ibidem*, p. 144.

³ Le connétable demanda pardon à sa femme, par son testament... et, de peur que les apparences ne laissassent à ses enfants quelque ressentiment contre leur mère, il s'accusa lui-même, et ne leur inspira pour elle que le respect, la reconnaissance et l'estime. » (*Remarques sur le plaid. de M. Énard*, Saint-Évremond, t. VII, p. 343-)

Saint-James eût fait événement ; les lettres et les vers de Saint-Évremond nous en parleraient ; mais sa vie s'enfonça de plus en plus dans l'oubli ¹. Elle revint en France, assure-t-on ; et cette femme, qui avait vécu dans les grandeurs et qui s'était vue si près d'un trône, ne laissa point de trace de ses derniers pas ².

Marie Mancini avait d'heureuses facultés : elle était courageuse, spirituelle et fière. Elle ressemblait un peu à cette reine Christine, qu'elle voyait à Rome intimement : elle aussi subordonna tout à ses désirs et à ses passions ; elle franchit la dernière barrière qu'une société facile lui opposait encore. Elle fit mentir les prédictions de l'astrologie, car elle ne troubla point le monde ; la pauvre femme, hélas ! ne bouleversa que sa propre vie. Mais son influence fut salutaire ; et sait-on bien ce qu'on lui doit ? Il se peut qu'elle ait sauvé Louis XIV d'une vie pareille à celle de Louis XV. Chez cet homme si sensuel, en qui la chair pouvait tout engloutir, ce fut elle qui, la première, éveilla le

¹ Marie Mancini se trouvait encore à Madrid en 1688 ; le comte de Rebenac parle d'elle dans ses dépêches en termes assez favorables : « Madame la connétable, écrit-il, est ici dans un petit couvent dont elle sort quand elle le veut ; elle ne se mesle d'aucune intrigue. Sa conduite ne déplaît point à la cour. Elle a beaucoup d'amis considérables, et quoyqu'elle ne soit pas brouillée avec sa sœur, personne ne s'estoit tant réjouie qu'elle de l'ordre qu'on luy avoit donné de se retirer. » (ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.)

² Voy. à l'*Appendice* (Q) quelques conjectures sur les dernières années de la connétable.

sentiment et la pensée. Elle lui fit comprendre, par l'attrait de l'amour, les œuvres de l'esprit, les beaux-arts, la politique. Elle tourna son orgueil aux grandes choses ; elle vint à temps, et son action fut décisive. Dans sa chute profonde, elle contemplait peut-être avec orgueil le règne de Louis XIV. Elle n'a eu qu'une page, il est vrai, mais cette page couvre sa vie, et l'histoire n'oubliera pas ces mots charmants :

« Vous m'aimez, vous êtes roi, et je pars ! »

HORTENSE MANCINI,

DUCHESSE DE MAZARIN.



Armand de La Porte, fils unique du maréchal de la Meilleraye, était un de ceux que le cardinal désirait pour ses nièces; mais celui-là ne voulait pas simplement épouser Son Éminence. On lui offrit Olympe, qu'il refusa; il préférerait une des cadettes. Armand, qui ne partageait pas l'aversion du roi pour les petites filles, s'était épris de la jeune Hortense, qui avait au plus douze ou treize ans. Elle était déjà belle à cet âge où les grâces de l'enfant sont évanouies, et où la femme n'existe pas encore¹. Venue de Rome à dix ans avec Marie, elle avait passé deux années au couvent, comme sa sœur, elle en sortit après le mariage d'Olympe.

¹ A douze ans, elle remplissait le rôle de la déesse de la Musique dans le ballet de *Thétis et de Pelée*, en avril 1653.

Armand de la Porte , dont le père était l'ami de Mazarin et qui avait entrée dans sa maison , s'enflamma pour Hortense au point de dire à tout venant qu'il lui importait peu, pourvu qu'il l'épousât, de mourir trois mois après. Mais le cardinal songeait-il à donner la plus belle de ses nièces à un homme dont la naissance ne devait guère flatter son goût pour les alliances princières ? Le père, en effet, quoique parent de Richelieu, était petit-fils d'un avocat ; Saint-Simon le fait descendre d'un apothicaire , ajoutant que l'on prétendait qu'un de leurs ancêtres était portier, d'où leur était venu le nom de *la Porte*. Le maréchal de la Meilleraye avait été, comme Fabert, l'un des rares exemples d'une fortune militaire fondée sur le mérite personnel et les services ; mais la Meilleraye, à la différence de Fabert, n'y joignait pas le désintéressement : il avait fait une énorme fortune, et avait obtenu de transmettre à son fils sa charge de grand maître de l'artillerie, de même que ses gouvernements¹.

¹ Scarron, à propos d'un bal donné, en 1655, au Palais-Royal chez Monsieur, nous montre Armand de la Meilleraye déjà en frais de galanterie pour la jeune Hortense :

Celui de qui reçoit la loi
La dernière raison du roi ,
En expression moins fleurie ,
C'est-à-dire l'artillerie ,
S'y soutint, fit des temps, chassa ,
S'éleva, coula, bref dansa
Avec l'aimable Transalpine
Mancini, gallicè Mancine ,

Les prétendants de Pénélope ne furent pas plus nombreux que ceux qui se disputèrent la belle Hortense. Arrêtons-nous aux plus marquants, et voyons d'abord les têtes couronnées. Charles II d'Angleterre (celui-là était alors, à la vérité, sans couronne) fit demander à Mazarin la main de sa nièce; la question religieuse le préoccupait bien peu, et il ne se faisait guère scrupule, lui protestant, d'épouser la nièce d'un cardinal. Ce cardinal, d'ailleurs, était l'allié du puritain Cromwell, et lui aussi n'eût pas demandé mieux que de répondre aux avances de Charles II, s'il n'y avait eu là qu'une affaire de conscience; mais c'eût été prendre à sa charge un prince dépossédé, embarrassant, petit-fils de Henri IV, il est vrai, mais sans argent, sans asile, criblé de dettes. Cette alliance eût dérangé d'ailleurs celle qu'il avait contractée. Cependant la santé du Protecteur commençait à décliner, et de grands événements allaient bientôt s'accomplir; ici la prescience de Mazarin fut en défaut. Avait-il donc négligé de consulter ses horoscopes, ou bien leur science l'avait-elle trompé? Il refusa deux fois les offres de Charles II, et l'occasion perdue ne se retrouva pas.

Son esprit est de grand renom;
 Ses yeux avec des traits d'ébène
 Font souvent blessure inhumaine;
 Les traits bruns avec art tirés
 Font grand mal s'ils ne sont parés.

(*Épîtres en vers burlesques de Scarron, 1656, n° 2: Réponse de la Samaritaine au Jaquemard de Saint-Paul. 17 janvier 1655.*)

Mademoiselle de Montpensier, à qui toute affaire de mariage tournait la tête, nous raconte que ce fut par considération pour elle que Mazarin ne profita pas des avances de Charles. Voici ses paroles : « Le lendemain de son arrivée de Saint-Jean-de-Luz, le cardinal me vint voir ; nous entrâmes dans un cabinet. « Il ne me sera jamais imputé, me dit-il, de préférer mes intérêts à ceux de mon maître et de tous ceux qui ont l'honneur de lui appartenir. Je sais bien la différence qu'il y a de ma famille à sa maison. » Après quoi il me dit : « Le roi d'Angleterre m'a fait proposer de le marier avec ma nièce Hortense. Je lui répondis qu'il me faisoit trop d'honneur ; que, tant qu'il y auroit des cousines du roi à marier, il ne falloit pas qu'il songeât à mes nièces '. »

Mazarin ne se moquait-il pas de Mademoiselle, lui qui avait juré, depuis les coups de canon de la Bastille, de la laisser jouir des charmes du célibat ? Mais elle ne s'aperçut pas qu'il la mystifiait, et elle le remercia, en disant qu'elle serait charmée qu'Hortense devînt sa cousine germaine. Il est question, dans son récit, d'un personnage qui prit à cœur le succès de ce projet : ce négociateur de mariages était Turenne. D'abord il avait été question de lui donner Hortense à lui-même. Mazarin, comme Richelieu, avait tendu cette amorce à l'illustre guerrier ; il lui offrit

donc Hortense, son héritière, avec la condition de prendre ses armes et son nom. Turenne avait de quoi tenir au sien sans doute; puis la belle Hortense sembla se soucier peu des lauriers qui ornaient un front de cinquante ans. Comme Angélique de l'Arioste, elle eût bien plutôt donné son cœur à quelque berger. Ainsi Turenne se tira d'affaire auprès de l'oncle, en alléguant le peu d'inclination d'Hortense pour lui. Il s'intéressait fort au roi Charles II, et il entreprit de lui faire épouser ce riche parti; mais, dit Mademoiselle, « comme ce n'étoit pas un homme heureux dans les affaires dont il se mêloit, celle-là ne réussit pas¹. » Turenne fut battu dans cette campagne matrimoniale.

¹ *Mém. de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. XLII, p. 453.

Voy. les *Entretiens de Colbert avec Bouin*, sur cette grande affaire du mariage d'Hortense, qui occupa tant la cour :

C. Tu sais sans doute que M. le cardinal aimoit Hortense d'un amour démesuré; toutes ses autres nièces ne lui étoient rien en comparaison de celle-là..... Tu sais aussi, que voulant transmettre son nom à la postérité, il jeta pour elle les yeux sur divers seigneurs de la cour, pour leur donner cette fille en mariage, et pour les charger par le contrat de porter son nom et ses armes..... Entre ceux-là il y en eut trois sur qui il s'arrêta particulièrement : M. de Turenne, M. de Candale et M. de la Feuillade.....
Le duc de Candale mourut. Quant à la Feuillade, il s'étoit rendu indigne de la possession de cette belle personne par le peu de complaisance qu'il avoit eue pour elle et pour son oncle. C'étoit un étourdi qui avoit fait cent frasques à M. le cardinal; il savoit que le roi l'aimoit, et cela le rendoit insolent..... Pour ce qui est de M. de Turenne, il s'étoit marié à mademoiselle de la Force, sur ce qu'il avoit découvert qu'Hortense n'avoit nulle inclination pour lui; elle avoit prié Son Eminence de ne le lui plus proposer pour mari. »

Il paraît qu'en fait d'amour, c'était un pauvre tacticien.

Parmi les prétendants d'Hortense, en voici un autre qui devait également hériter d'une couronne : c'était un prince de Portugal, qui fut régent, puis roi sous le nom de Pierre II. Là encore Mazarin manqua l'occasion. Que ne consultait-il le docteur Gui Patin, de qui nous tenons ces renseignements ? On lit, en effet, dans une lettre du malin docteur, « qu'Hortense fut demandée par le frère du roi de Portugal ; parti avantageux, dit-il, attendu que le roy étoit faible, délicat et mal-sain ¹. » Mazarin ne devait-il pas raisonner de même ? Il savait ces choses-là comme le docteur, et cependant il ne fit point l'affaire.

Un autre prince dont la destinée n'avait plus rien de problématique, car il avait porté la couronne dès le berceau, ne réussit pas mieux que les précédents : c'était ce duc de Savoie que nous avons vu figurer à l'entrevue matrimoniale de Lyon. Peut-être y avait-il aperçu la belle Hortense, dont les quinze ans brillaient déjà d'un grand éclat ; ou bien il avait en tête quelque projet qui demandait l'appui de Mazarin. Outre sa couronne ducale, ce jeune souverain avait encore de quoi plaire : c'était un cavalier brillant et aimable, et il avait fort réussi à Lyon auprès de la cour ².

¹ *Lettres*, 25 décembre 1660.

² « M. de Savoie, dit Mademoiselle, laissa toute la cour fort satis-

On se rappelle avec quel dépit superbe il en partit brusquement; cependant il mit de côté ses rancunes, il oublia l'affront fait à sa sœur et à sa maison, et il demanda la main d'Hortense. Décidément Mazarin ne voulait plus entendre parler de couronnes, ou les motifs de ses refus demeurent un secret pour nous¹. Que souhaitait-il donc de mieux que ce duc de Savoie, et quels desseins avait-il sur Hortense?

L'abbé de Choisy raconte qu'il passa par la tête du cardinal de faire épouser à ses nièces quelques-uns de ces gentilshommes qui avaient suivi, en Flandre, la fortune de Condé. Il jeta ses vues sur Coligny, pour faire de lui son héritier, en le mariant à Hortense. C'était un nom illustre parmi la noblesse que celui de Coligny, mais ce n'était point un parti qui allât de pair avec ceux que Mazarin avait déjà trouvés. Ce qui lui souriait le plus, c'était le plaisir d'une intrigue et l'idée de faire *un bon coup*. Il voulait enlever Coligny à Condé de la même façon qu'il lui avait enlevé son frère Conti. Mais Son Éminence rencontra là un homme d'une autre trempe, qui repoussa ses avances, en di-

faite de sa personne; on le trouva fort bien fait, et qu'il avoit de la civilité envers tout le monde. La reine le trouva de fort bonne mine, et qu'il avoit l'air d'un homme de sa qualité. Quant à son esprit, il ne parla que fort à propos, et même agréablement. » (*Mém. de mademoiselle de Montpensier*, collect. Petitot, t. XLII, p. 375.)

¹ Madame de Motteville assigne à ce refus un motif qui ferait honneur à Mazarin : Charles-Emmanuel aurait demandé, comme apport de mariage, la restitution de la forteresse de Casal.

sant qu'il n'abandonnerait pas M. le Prince dans son malheur. Plus tard, Coligny, rentré en grâce, répondait à quelqu'un qui lui rappelait ce souvenir : « J'ai fait mon devoir, je ne m'en repens pas ¹. »

Une autre idée passa encore par la tête de Mazarin : il songea un moment à donner Hortense au prince de Courtenay. C'était le dernier rejeton d'une branche de la maison royale, et l'alliance avait par là de quoi

¹ Voici des détails fort précis que l'abbé de Choisy donne à ce sujet :

« J'ai ouï dire à M. Le Tellier (le chancelier) que le cardinal avoit envie de donner sa nièce et tout son bien au comte de Coligny, après la bataille des Dunes. Coligny, qui avoit été pris prisonnier, ayant été mené à Calais, le cardinal lui envoya M. Le Tellier pour lui proposer de quitter le service de M. le Prince et de s'attacher à lui, avec ordre, s'il acceptoit le parti de bonne grâce, de lui dire tout de suite que Son Éminence lui donnoit sa nièce, et qu'il le déclaroit son héritier. Coligny lui répondit fièrement qu'il n'abandonneroit point M. le Prince dans son malheur, et Le Tellier ne se déclara pas davantage. Mais, cinq ou six ans après, lorsque le roi nomma Coligny pour commander les six mille hommes qu'il envoyoit en Hongrie, Le Tellier, en lui donnant ses instructions, lui dit : « Vous souvenez-vous, Monsieur, « de la visite que je vous fis à Calais? J'avois ordre de M. le cardinal, « si vous eussiez voulu quitter le parti de M. le Prince, de vous dire « qu'il vous choissoit pour épouser sa nièce et pour vous faire son « héritier. — J'ai fait mon devoir, lui répliqua Coligny ; je ne saurois « m'en repentir. » (*Mém. de l'abbé de Choisy*, coll. Petit, t. LXIII, p. 204.)

Le comte de Coligny se brouilla plus tard avec celui qu'il avait servi si loyalement. Il a laissé des Mémoires qu'il écrivait sur les marges du missel de sa chapelle, et qui respirent la haine la plus violente contre Condé. Avec un homme qui avait fait ses preuves d'honneur autant que Coligny, il n'est pas permis de dédaigner tout à fait les effroyables accusations qu'il porte contre son ancien ami.

tenter; mais ce descendant des premiers Capétiens n'avait littéralement que la cape et l'épée. On connaît l'origine des Courtenay, issus du dernier fils de Louis le Gros. Tandis que leurs aînés bataillaient contre leurs vassaux et se tiraient avec peine des étreintes du monde féodal, les Courtenay régnaient dans les splendeurs de Byzance. On vit quatre princes de cette famille s'asseoir sur le trône des empereurs d'Orient; mais ce qui fit leur grandeur devint aussi leur ruine. Dépossédés de ce superbe héritage, leurs descendants firent des tentatives vaines pour le ressaisir, et ils y engloutirent toute leur chevance; c'est ainsi qu'ils lâchèrent le corps pour courir après l'ombre. Devenus pauvres, ils descendirent aux plus infimes échelons de la hiérarchie féodale, trouvant à peine à s'allier aux filles de leurs moindres vassaux, et servant comme écuyers sous la bannière de leurs voisins. Ils avaient fait la faute de préférer aux fleurs de lis, dans leur blason, les armes des premiers Courtenay; aussi ces Capétiens démonétisés se virent-ils contester leur origine. Les Bourbons, mieux avisés, avaient gardé leur écusson; et, quand les Courtenay prétendirent se faire reconnaître pour princes du sang, Henri IV, ne voyant que de pauvres hères sans bien et sans alliances, ne voulut point se charger de relever cette maison écroulée; très-peu touché des souvenirs byzantins, le Béarnais éconduisit, en vrai Gascon, les Courtenay, qui n'étaient pas moins légitimes que lui.

Mazarin eut donc l'idée un moment de marier Hortense au dernier survivant de cette famille, et de le faire solennellement reconnaître pour prince du sang. Comme il devait faire Hortense son héritière, les Courtenay, pauvres comme Job, seraient devenus tout à coup les plus riches de tous les princes. Mais Mazarin, quelque attiré qu'il fût par l'éclat de la naissance, ne put prendre sur lui d'accepter un homme si complètement à court d'argent; cela fut plus fort que lui, et il laissa tomber le projet.

Cependant le roi Charles II, que l'on avait vu presque aussi bas que les Courtenay, était remonté sur le trône de ses pères. Que pensa le cardinal de ce revirement de fortune? Eut-il l'idée de revenir sur son refus et de renouer la négociation? Cela paraît vraisemblable; car la reine Henriette, la mère de Charles II, se rendit à Londres pour cette affaire, qui lui tenait au cœur. La fille de Henri IV, cette fière Henriette, ne reculait pas devant une pareille mésalliance; elle oublia l'affront fait à son fils : les millions d'Hortense lui semblaient bons pour consolider le trône des Stuarts. La pauvre dame en était éblouie; elle ouvrait de grands yeux devant ce Pactole en espérance, elle qui, dans son exil, s'était trouvée si dépourvue qu'elle manquait d'un fagot l'hiver, et, pour se réchauffer, parcourait à grands pas la galerie du Louvre. Un peu revenue des grandeurs qui l'avaient déjà trahie, elle ne songeait plus qu'au solide apparemment. Son fils,

l'insouciant Charles II, se montra plus fier que sa mère; et, soit dépit contre Mazarin, qui n'avait rien stipulé pour sa cause dans le traité des Pyrénées, soit qu'il eût les mains pleines alors, il n'accueillit pas ses avances, et l'affaire n'alla pas plus loin. Ajoutons cependant que Mademoiselle, très au fait de toutes les menées matrimoniales, paraît croire que Mazarin lui-même accueillit avec froideur, ou du moins avec réserve, ces nouvelles propositions¹. Madame de Motteville assure cependant qu'il avait promis cinq millions à l'heure qu'on les voudrait; puis elle ajoute: « Le cardinal fut sans doute affligé de ce changement; mais on peut dire à sa gloire qu'il avoit en apparence peu recherché cet honneur, et avoit fait ostentation de son indifférence sur cet article². »

Hortense avait suivi Marie dans son exil à Brouage et était la confidente de ses amours. La petite Marie-

¹ « J'ai appris, dit-elle, que, du temps de la mort de Cromwell, la reine d'Angleterre avoit fait faire la même proposition à M. le cardinal, qui l'avoit refusée... La reine d'Angleterre témoignoit un grand empressement pour ce mariage, à ce que me dit M. le cardinal. Il trouvoit qu'il ne lui convenoit pas d'en avoir en pareille occasion. Je le trouvai de bon sens là-dessus. » (*Mém. de Mademoiselle*, collect. Petitot, t. XLII, p. 435.)

Plus loin, Mademoiselle dit encore: « Madame de Motteville me vint parler de la part de la reine d'Angleterre, pour me dire que, depuis le rétablissement de son fils, elle souhaitoit plus mon mariage avec lui qu'elle n'avoit jamais fait... Je répondis à madame de Motteville: Le mariage d'Hortense est donc rompu? Tant que la reine d'Angleterre a pu l'espérer, elle n'a pas songé à moi. » (*Ibidem*, p. 84.)

Anne se plaignait à son oncle, dans ses lettres, que ses sœurs la renvoyaient toujours, et se cachaient d'elle dans leurs interminables tête-à-tête. Le cardinal, quoique sa correspondance eût trait surtout à Marie, n'oublie pas pourtant les recommandations à Hortense. Sa sollicitude apparaît principalement à propos d'une maladie qu'elle fit à Brouage.

« J'ay receu vos trois lettres, écrit-il à madame de Venelle. Le mal de Hortense m'avoit mis en peine, mai jay veu depuis par sa lettre mesme, par la vostre et par celle de ma nièce, qu'il n'y avoit rien à craindre; car, pour ce qui est de sa répugnance à souffrir les remèdes, je ne doute point que la raison et les soins de sa sœur et les vostres ne la surmontent aisément¹. »

Atteint lui-même, à son retour de Saint-Jean-de-Luz, d'un mal qui fit de rapides progrès, Mazarin se décida, aux approches de la mort, à faire choix d'un mari pour Hortense; il s'arrêta au duc de la Meilleraye, seul héritier des biens et des grands emplois de son père. Le cardinal, averti de sa fin prochaine, voulut régler de son vivant la grande affaire de sa succession; il maria donc Hortense à la Meilleraye et lui transmit sa fortune, à la condition qu'il prendrait le nom et les armes de Mazarin. C'était plutôt à l'héritier de son nom qu'à sa propre nièce qu'il léguait ses richesses.

¹ *Lettres de Mazarin à madame de Venelle*, BIBL. DU LOUVRE, mss.

Mancini, son neveu, déshérité du nom de Mazarin, qui était celui de sa mère, eut pour dédommagement des duchés et des palais. Chacune des nièces eut environ quatre cent mille écus ¹, et, comme appoint, les meilleurs gouvernements et les plus grandes charges pour leurs maris. Le cardinal, en outre, fit des legs assez brillants à ses amis; puis le reste de sa fortune alla aux héritiers du nom de Mazarin ². Il s'agissait de quinze cent mille livres de rente, au dire des uns; de

¹ *Mém. de l'abbé de Choisy*, collect. Petitot, t. LXIII, p. 200.

² L'abbé de Choisy donne des détails curieux et précis sur le partage de cette fabuleuse succession.

« Le cardinal, dit-il, défend, dans son testament, qu'on fasse inventaire de ses effets, assurément dans la pensée qu'il avoit que le public n'en fût scandalisé. Il donna au roi deux cabinets de pièces de rapport qui n'étoient pas encore achevées, quelques diamants à la reine mère, soixante mares d'or et une tenture de tapisserie à Monsieur, six cent mille francs pour faire la guerre aux Turcs..., dix-huit mille francs de rente viagère à madame de Martinozzi, sa sœur..., cent mille francs au maréchal de Gramont; dix-huit gros diamants pour être de la couronne, à condition qu'on les appelleroit les Mazarins; *six mille francs* aux pauvres, et tout le reste de ses biens au duc et à la duchesse Mazarin. »

Choisy ajoute à ces détails les faits suivants que nous n'accueillons qu'avec réserve : « Dès que Son Éminence eut rendu le dernier soupir, Colbert alla trouver le roi, et lui dit que le cardinal avoit en différents lieux près de quinze millions d'argent comptant, et qu'apparemment son intention n'étoit pas de les laisser au duc de Mazarin; qu'il falloit prendre là-dessus le mariage de ses nièces, à qui il donnoit à chacune à peu près quatre cent mille écus, et que le surplus serviroit à remplir les coffres de l'épargne, qui étoient fort vides. Ce fut le commencement de la fortune de Colbert. La chose demeura secrète entre le roi et lui. » (*Mém. de Choisy*, collect. Petitot, t. LXIII, p. 200.)

vingt-huit millions et plus, selon d'autres ¹, avec le palais Mazarin et toutes ses richesses. Déjà grand maître de l'artillerie, la Meilleraye, obtint plus tard les gouvernements d'Alsace, de Bretagne, de Vincennes, et sa fortune particulière devait être prodigieuse. Le roi l'admit dans tous ses conseils, le distingua, le combla en toutes manières. Cet heureux homme n'eut que la peine d'épouser, pour tout cela, la plus belle femme de France. Quel était le personnage sur qui tant de biens tombaient à la fois ? Le ridicule est venu plus tard le couvrir ; madame de Sévigné écrivait que la figure de M. Mazarin servait d'excuse à sa femme. Cependant, à l'époque de ce mariage, on nous montre la Meilleraye sous un autre jour. « Il étoit alors assez à la mode ², » nous dit Choisy. Saint-Simon va beaucoup plus loin, et nous fait de l'époux d'Hortense ce portrait charmant, et qui n'a que le défaut d'être trop

¹ Saint-Simon dit qu'il fut prouvé en pleine grand'chambre, lors des procès qui eurent lieu, qu'Hortense avait apporté à son mari vingt-huit millions, et les revenus de plusieurs gouvernements en sus. (*Mém. de Saint-Simon*, t. XIX, p. 103, édit. in-18.)

M. Léon de Laborde dit (*Palais Mazarin*, p. 45) que « la fortune du cardinal, bien légitimement acquise selon les idées du temps, n'avoit fait tort ni aux individus, ni au peuple, ni à l'État. » C'est trop absoudre Mazarin : tant de millions lui étaient-ils donc tombés du ciel ? Les Mémoires du temps nous disent assez ce qu'en pensaient les contemporains eux-mêmes. L'abbé de Choisy, p. 207, dit que cette fortune étoit véritablement le sang du peuple. Mesdames de Sévigné, de la Fayette, de Motteville, et bien d'autres, sont du même sentiment.

² *Mém. de Choisy*, collect. Petitot, t. LXIII, p. 206.

flatté probablement : « J'ai ouï dire aux contemporains qu'on ne pouvoit pas avoir plus d'esprit, ni plus agréable; qu'il étoit de la meilleure compagnie et fort instruit; magnifique, du goût à tout, de la valeur; dans l'intime familiarité du roi, qui n'a jamais pu cesser de l'aimer; gracieux, affable et poli¹. » Quelle femme, à ce portrait, n'envierait le sort de l'heureuse Hortense? Plaçons en regard le doux pastel que madame de la Fayette nous offre de la nouvelle duchesse de Mazarin.

« C'étoit, dit-elle, non-seulement la plus belle des nièces du cardinal, mais aussi une des plus parfaites beautés de la cour. Il ne lui manquoit que de l'esprit pour être accomplie, et pour lui donner la vivacité qu'elle n'avoit pas. Ce défaut même n'en étoit pas un pour tout le monde, et bien des gens trouvoient son air languissant et sa négligence capables de se faire aimer². »

Quoi de mieux assorti, semble-t-il, que cette belle indolente, cette gracieuse femme, comblée de tant de dons du ciel, et cet homme de si bonne compagnie, spirituel, instruit, aimable, et passionnément amoureux? Leur mariage eut lieu au commencement de 1661, et le cardinal mourut peu de temps après. Ils allèrent résider dans ce palais Mazarin, rempli des plus

précieux tableaux, des marbres les plus rares, et qui surpassait le Louvre en richesses intérieures; leur existence y devait être magnifique.

Cependant le maréchal de la Meilleraye n'avait pas recherché pour son fils cette prodigieuse fortune. Vieil ami de Mazarin, il l'avait supplié, dit-on, de ne point charger son héritier d'un si pesant fardeau, prévoyant qu'il en serait accablé. Le père, en effet, n'avait que trop bien deviné. Cette charge de grand maître de l'artillerie, des gouvernements, la gestion de tant de biens, et pour surcroît la jalousie, qui survint bientôt, affaiblirent un esprit qui n'était pas de la plus forte trempe. Les visites fréquentes du roi à sa femme le jetèrent dans une inquiétude extrême, et il n'imagina pas d'autre moyen d'échapper aux dangers qu'il entrevoyait que de tenir la belle Hortense dans un état de locomotion perpétuelle. Ils ne posèrent plus nulle part; en dépit de ses grossesses fréquentes, il la traînait de gouvernement en gouvernement, de ville en ville, de Bretagne en Alsace, sans se faire annoncer nulle part; exposant sa compagne de route à mille fâcheuses aventures, comme d'accoucher en pleine hôtellerie ou dans quelque incommode manoir. L'image du roi, et peut-être de beaucoup d'autres, le poursuivait, et ne laissait reposer nulle part ce Juif errant de la jalousie. D'autres préoccupations vinrent encore s'emparer de lui : il se jeta dans la dévotion la plus outrée; il se fit des scrupules inouïs. Nous avons

vu que les jansénistes de la Fronde s'étaient scandalisés qu'un cardinal eût dans sa maison des statues et des portraits légèrement vêtus ; le duc de Mazarin s'en fit aussi un cas de conscience ; toutes ces nudités le révoltèrent : et que fit-il ? Il ne se borna pas, comme Tartufe, à y jeter son mouchoir ; un marteau à la main, il parcourut, un beau jour, sa galerie, en brisant de ces beaux marbres ce qui choquait le plus ses regards. Les peintures des Titien et des Corrège, quand elles s'écartaient des règles expresses de la décence, subirent des réformes tout aussi radicales : elles furent religieusement barbouillées. Sur le bruit de ses faits et gestes, le roi envoya Colbert, qui trouva M. de Mazarin poursuivant ses exécutions. L'ancien intendant, qui savait par livres et deniers ce qu'avaient coûté ces chefs-d'œuvre, fit ce qu'il put pour sauver le reste ; mais le roi, habitué aux égards pour le grand maître, qui lui avait plus d'une fois prêté de l'argent ¹, se contenta de déplorer ses aberrations ².

¹ Le roi lui écrit, le 13 septembre 1661 : « Mon cousin, après avoir fait arrêter le surintendant de mes finances, comme vous avez su que j'ai fait, il pourroit arriver que j'aurois besoin des deux millions de livres que vous m'avez offert de me prêter, etc. » (*Œuvres de Louis XIV*, t. v, p. 54.) Le roi, dans une seconde lettre, remercie M. de Mazarin d'avoir prévenu sa demande en lui dépêchant un gentilhomme, etc. Le roi le remercie une autre fois du présent qu'il lui a fait d'un superbe cheval anglais. Dans une autre lettre du 17 novembre 1663, le roi le remercie de l'aide qu'il lui offre pour faire venir l'eau à Versailles. (Mss. de Roses, ARSENAL.)

² « Le roi le plaignit et le laissa faire. » (*Mém. de Choisy*, p. 287.) —

Visitant le Louvre un jour, il disait à Perrault, en apercevant un marteau : « Voici une arme dont M. de Mazarin se sert fort bien. »

Malheureusement pour sa femme et ses héritiers, ce réformateur de la statuaire ne devint pas positivement fou. Au milieu des singularités que l'on raconte, il conservait de la gravité, les manières d'un grand seigneur, la conversation d'un *honnête* homme. Ses travers avaient leurs partisans. Saint-Simon, qui le

« M. de Mazarin a sa maison pour prison, sur ce qu'il a cassé ou brûlé pour plus de quatre cent mille francs de statues et de tableaux, parce que c'étoient des nudités. M. de Colbert ayant découvert ce beau dessein avant qu'il l'eût exécuté, lui avoit envoyé un ordre du roi pour l'en empêcher. » (*Lettres de mademoiselle de Scudéry*, 11 octobre 1668. — *Lettres du comte de Bussy-Rabutin*, t. II, p. 36; *idem*, p. 42.)

« M. de Mazarin part de Vincennes, à la pointe du jour, pour cette fameuse expédition; il fait lever Tourolles, son garde-meubles, lui fait ouvrir une des galeries, y entre avec un maçon, lui prend de sa main un pesant marteau, et se jette avec furie sur les statues. Tourolles, fondant en larmes, lui représente en vain la ruine de tant de chefs-d'œuvre; sa lassitude fut la fin de son travail. Sur les sept heures du soir, M. de Colbert arrive; il voit ce massacre, pour ainsi dire, traité de fou le meurtrier, et le quitte pressé d'une véritable douleur. M. Mazarin s'en va souper tranquillement, et, sur les neuf heures, accompagné de cinq ou six de ses domestiques, donne un marteau à chacun d'eux, retourne à la galerie avec son escorte. Il anime les uns par son exemple, il reproche aux autres leur lâcheté. Il choisit pour partage ce sexe qu'il fuit et qu'il désire.... C'était le samedi; minuit sonne : ce signal du repos du dimanche fait cesser la besogne. » (*Factum pour dame Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, etc., contre messire Armand, duc de Mazarin.* (Ouvres de Saint-Évremond, t. VII, p. 285.)

vit vingt-cinq ans plus tard, dit que c'était « un grand et gros homme, de bonne mine, qui marquoit de l'esprit ¹. » C'était l'Alceste des bonnes mœurs et de la décence ; mais les dévots qui l'entouraient firent de lui un Orgon. Comme les amours du roi le chagrinaient autant que les nudités de ses tableaux, il profita de ses grandes entrées pour lui faire des représentations ; il lui déclara un jour que l'ange Gabriel l'avait averti qu'il lui arriverait malheur s'il ne rompait pas avec mademoiselle de la Vallière ². Le roi se moqua de lui. Ses étranges imaginations seraient longues à raconter. Cet homme, qui avait tant de provinces à gouverner, tant de biens à régir, n'avait pas sans doute assez à faire, car il était heureux qu'on lui fît des procès ; il en eut jusqu'à trois cents, dit l'abbé de Choisy, et qu'il a presque tous perdus... « Je suis bien aise, disait-il, qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus de M. le cardinal. Je les crois tous mal acquis, et du moins, quand j'ai un arrêt en ma faveur, c'est un titre, et ma conscience est en repos ³. »

« Il faisoit, dit Saint-Simon, des loteries de son domestique, en sorte que le cuisinier devint son inten-

¹ *Mém. de Saint-Simon*, t. XIX, p. 164, édit. in-18.

² *Mém. de l'abbé de Choisy*, collect. Petitot, t. LXIII, p. 207.

Les manuscrits de Conrart (*Bibl. de l' Arsenal*) rapportent l'entretien scabreux que M. de Mazarin eut avec le roi à ce sujet. Voy. encore le journal inédit d'Olivier d'Ormesson, f° 80 (16 décembre 1665).

dant et le frotteur son secrétaire. Le sort marquoit, selon lui, la volonté de Dieu. Le feu prit au château de Mazarin; chacun accourut pour l'éteindre; lui, à chasser ces coquins qui attentoient au bon plaisir de Dieu¹. » Grâce à cette manière d'administrer, il alléga le poids de cette immense fortune qui troublait si fort sa conscience.

On se demandera peut-être comment un tel homme ne fut pas frappé d'interdiction. Il conserva cependant la plupart de ses grandes charges et de ses gouvernements. Il reçut le collier de l'ordre du Saint-Esprit en 1688, après avoir été, pendant plus de vingt ans, la fable de Paris et des provinces. Ce fut à cette époque que Saint-Simon le vit chez son père, et qu'il nous parle de « cette bonne mine qui marquoit de l'esprit. »

¹ *Mém. de Saint-Simon*, t. XIX, p. 163, édit. in-18.

Voltaire, dans une de ses épîtres, rappelle ainsi les extravagances de M. de Mazarin :

Craignant de faire un choix par sa faible raison,
Il tirait aux trois dés les rangs de sa maison.
Le sort, d'un postillon faisait un secrétaire;
Son cocher étonné devint homme d'affaire,
Un docteur hibernois, son très-digne aumônier,
Rendit grâce au destin qui le fit cuisinier.

On peut voir, dans les *Entretiens de Colbert avec Bouin* (Cologne, 1701, in-12), le récit d'un valet de chambre de M. de Mazarin que le sort désigna pour cuisinier. Cet homme représenta à son maître qu'il n'entendait rien à la cuisine. M. de Mazarin lui répondit que la Providence y pourvoirait, et n'avait pu l'appeler au poste de cuisinier sans lui en donner les talents. Un palefrenier devint maître d'hôtel; un marmiton écuyer, etc.

Comment la belle Hortense s'arrangea-t-elle de la vie errante que lui faisait M. de Mazarin? C'est pour nous initier à ses chagrins qu'elle a composé ses *Mémoires*, et nous ne pouvons lui refuser créance, après ce que nous avons déjà vu. Elle avait pourtant aimé un pareil mari, cette généreuse Hortense : c'est elle-même qui nous l'assure : « elle n'avoit pas de plus sensible joie que celle de le voir ¹, » et elle croit qu'elle se fût accommodée de tous ses voyages, sans la tyrannie de ses procédés. « Je ne pouvois, dit-elle, parler à un domestique qu'il ne fût chassé le lendemain. Je ne recevois pas deux visites de suite d'un même homme qu'on ne lui fît défendre la maison. Si je témoignois quelque inclination pour une de mes filles, on me l'ôtoit aussitôt. Si je demandois mon carrosse, il défendoit en riant qu'on y mît les chevaux et plaisantoit avec moi sur cette défense... Il auroit voulu que je n'eusse vu que lui seul au monde ². » Cette prétention gâta le bonheur qu'avait d'abord

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin* (OEuvres de Saint-Réal, t. III, édit. in-4°). Il est généralement admis que ces Mémoires furent rédigés par l'abbé de Saint-Réal à Chambéry, où il fit la connaissance de madame de Mazarin. Il serait difficile de dire exactement la part qu'elle put avoir à ce travail ; ses conversations en fournirent tout au moins les matériaux. Bayle suppose que ce fut elle-même qui les dicta, et nous serions assez de son avis. On y trouve plutôt, en effet, la grâce diffuse et négligée d'une femme du grand monde que le style travaillé de l'abbé de Saint-Réal.

² *Mém. de la duchesse de Mazarin* (OEuvres de Saint-Réal, t. III, p. 567).

goûté Hortense dans le tête-à-tête conjugal. Mais le duc avait encore d'autres travers. « A peine les beaux yeux de sa compagne étoient fermés, nous dit Saint-Évremond, que M. de Mazarin, qui avoit le diable toujours présent à sa noire imagination, que cet aimable époux éveilloit sa compagne pour lui faire part (vous n'en devineriez jamais, Messieurs), pour lui faire part de ses visions nocturnes. On allume des flambeaux, on cherche partout; madame de Mazarin ne trouve de fantôme que celui qui étoit auprès d'elle dans son lit. »

A force de prêter à ce riche, on nous raconte de lui des choses qui passent l'imagination. Il voulut faire arracher les dents de devant à ses filles, qui étoient belles comme leur mère, pour qu'elles fissent naître moins de tentations. Il défendait aux villageoises de traire les vaches, dans l'intérêt de leur chasteté, et aux nourrices de donner à teter aux petits enfants le vendredi et le samedi. Il enseignait aux femmes dans quelle posture pudique elles devoient battre le beurre ou filer. Il s'en allait faisant le missionnaire, de village en village, et répandait partout des catéchismes de sa façon; il voulait convertir en couvents tous les corps-de-garde; il vendit sa charge de grand-maître de l'artillerie, et ce fut dans l'intérêt de son salut. Il avait la passion des réglemens; il en fit un, des plus burlesques, sur les règles à observer par les garçons apothicaires,

pour concilier la décence avec leurs fonctions¹.

Son rigorisme pudibond intervenait aussi dans les toilettes de sa femme; il y portait des réformes vraiment barbares : il ne pouvait, par exemple, supporter qu'elle mît des mouches, ou bien il faisait, à la dérobée, main basse sur ses diamants. Ce fut cette dernière affaire qui exaspéra le plus la pauvre femme, et l'orage éclata tout à fait. Il lui était arrivé plus d'une fois de s'échapper en pleurs de chez elle, et de se retirer chez son frère, par une porte de communication qui existait entre leurs palais contigus; mais M. de Mazarin s'avisa de faire murer cette porte. Un certain jour cependant qu'il l'avait exaspérée longtemps de ses plaisanteries (car ce despote était goguenard), elle prit la résolution désespérée de sortir, coûte que coûte : « M. de Mazarin, dit-elle, qui avoit pris ses mesures pour me faire une prison de mon palais, se jeta au-devant de moi, et me poussa fort rudement pour me fermer le passage; mais, la douleur me donnant des forces extraordinaires, je passai, malgré qu'il en eût; et, quoiqu'il se tuât de crier par la fenêtre qu'on fermât toutes les portes, et surtout celle de la cour, personne, me voyant tout en pleurs, n'osa lui obéir. Je fis le tour de la rue, où il y avoit

¹ Saint-Évremond nous donne un aperçu de ces singularités dans une pièce intitulée : *les Règlements de M. de Mazarin* :

Nous, Mazarin le Pieux, etc.

(*Œuvr. de Saint-Évremond*, t. vi, p. 61.)

grand monde, dans ce triste état, seule, à pied, pour me rendre à mon asile ordinaire¹. » Tels étaient les spectacles que donnait le palais Mazarin aux gens du quartier : la duchesse en pleurs et tout échevelée, se sauvant par les rues en plein midi.

Au bout de quelques jours la famille intervint et ménagea un raccommodement entre les époux. Des mois se passèrent encore en scènes conjugales toujours grotesques. Hortense consentit à se retirer dans l'abbaye de Chelles. M. de Mazarin se rendit dans son gouvernement d'Alsace où il était en guerre avec l'intendant; ses gouvernements ressemblaient à son ménage. Dès qu'il fut de retour, il alla voir sa femme, et ils se querellèrent en s'abordant. Il prit le parti de la faire changer de couvent. L'abbesse de Chelles était pourtant sa propre tante; mais elle avait rendu bon témoignage de la conduite d'Hortense, et ce fut apparemment ce qui fâcha M. de Mazarin. Il demanda au roi que la duchesse fût enfermée dans le couvent des Filles-de-Sainte-Marie de la Bastille, et elle y fut conduite par une escouade de gardes du corps. Ce fut pour elle un grand changement : au lieu de la bienveillante abbesse qui l'avait protégée contre son propre neveu, elle trouva, aux Filles-de-Sainte-Marie, des religieuses sévères, prévenues contre elle, et à qui l'on avait re-

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin* (Oeuvres de Saint-Réal, t. III, p. 574).

commandé probablement de la surveiller de près ; mais elle rencontra aussi quelques distractions dans ce couvent. Une femme dont il était beaucoup parlé à cette époque, Sidonie de Lenoncourt, marquise de Courcelles, se trouvait, pour des motifs du même genre, enfermée sous les mêmes verrous. Il y avait bien des rapports entre ces deux dames : il n'en existait point de plus belles, de plus riches, ni de plus mal mariées, et il en résulta les mêmes conséquences pour toutes deux. Disons quelques mots de cette marquise de Courcelles, que l'on a spirituellement appelée « la Manon Lescaut du xvii^e siècle : » c'est un rapprochement juste sur quelques points. Héritière, dès le berceau, d'une très-riche et très-noble maison, elle fut élevée auprès d'une tante vénérable qui était abbesse de Saint-Loup, à Orléans. Aussi pieuse que belle, avec les plus heureuses dispositions, l'orpheline vivait dans ce couvent sans penser au monde, quand un ordre du roi vint l'en arracher. La noble héritière avait tenté Colbert, qui, voulant enrichir et anoblir du même coup sa maison, conçut l'idée de la marier à son frère. La belle pensionnaire de l'abbaye de Saint-Loup fut placée à l'hôtel de Soissons pour y commencer une éducation nouvelle ; elle fut confiée aux soins peu maternels de la princesse de Carignan. Bientôt toutes les ambitions spéculèrent sur sa beauté, sur sa naissance, sur sa fortune. Si Colbert convoitait son nom et ses

jeune fille ne voyait autour d'elle que des gens qui servaient les calculs de l'un ou les désirs de l'autre. On parvint à lui faire épouser un homme sans bien et sans honneur, qui se prêta à lui donner un nom, en trempant, lui et toute sa famille, dans le plus honteux des complots. Louvois alors eut ses coudées franches : il mit tout en jeu pour la corrompre, et les Mémoires de la marquise ne laissent pas douter qu'il n'y réussit¹. Il l'aimait, du reste, éperdument ; mais la puissance qui courbait à ses pieds les ambitieux ne lui gagnait point le cœur des femmes.

Sidonie souffrit ses assiduités sans l'aimer, assurément-elle. Elle ressentait, de son côté, une passion ardente pour ce marquis de Villeroy que les belles avaient surnommé le *Charmant* ; puis elle en éprouva d'autres encore, et son digne mari, guettant le moment de saisir ses biens, la fit enfermer dans le couvent des Filles-de-Sainte-Marie et entama contre elle un procès. Hortense et Sidonie avaient donc été conduites aux mêmes résultats par des procédés tout différents : l'une par les tracasseries d'un dévot et d'un jaloux, l'autre par les complaisances infâmes d'un corrupteur.

Ces pauvres femmes, dont on n'avait guère pris à tâche de former la raison, ne pensèrent qu'à se distraire dans leur commune disgrâce et se comportèrent

¹ *Mém. et Corresp. de la marquise de Courcelles*, in-18. Paris.

comme deux enfants : on les accusa d'avoir mis le monastère sens dessus dessous, d'avoir joué aux religieuses toutes sortes de niches et jusqu'aux plus mauvais tours. Il faut dire qu'Hortense se défend peu, dans ses Mémoires, d'avoir compromis à ce point la dignité de ses malheurs ; elle cherche simplement à donner à la chose de moindres proportions. « Comme madame de Courcelles étoit fort aimable et fort réjouissante, dit-elle, j'eus la complaisance d'entrer pour elle dans quelques plaisanteries qu'elle fit aux religieuses ; on en fit cent contes ridicules au roi : que nous mettions de l'encre dans le bénitier, pour faire barbouiller ces bonnes dames ; que nous courions dans les dortoirs avec une troupe de petits chiens, en criant *Tayaut, tayaut!* et autres choses semblables, ou absolument inventées ou exagérées avec excès. Par exemple, ayant demandé à nous laver les pieds, les religieuses s'avisèrent de le trouver mauvais et de nous refuser ce qu'il falloit, comme si nous eussions été là pour observer leur règle. Il est vrai que nous remplîmes d'eau deux grands coffres qui étoient sur le dortoir, et les ais du plancher joignant fort mal, ce qui se répandit, perçant ce mauvais plancher, alla mouiller les lits de ces bonnes Sœurs. On conta cet accident comme un franc tour de page. Sous prétexte de nous tenir compagnie, on nous gardoit à vue ; on choisissoit pour cet office les plus âgées des religieuses, comme les plus difficiles à subvenir ; mais ne faisant autre chose que

de nous promener tout le jour, nous les eûmes bientôt mises toutes sur les dents, jusque-là que deux ou trois se démirent le pied pour avoir voulu courir après nous ¹. » Telles furent, au demeurant, les équipées de ces dames : elles prirent leur malheur avec philosophie. Faut-il les accuser, ces pauvres victimes, d'avoir conservé, au milieu de leurs chagrins, quelque éclairs de gaieté ? Mais, comme elles semblaient assez disposées à rire elles-mêmes de leurs disgrâces, les chansonniers en firent de même, comme on le voit par ce couplet :

Mazarin et Courcelles
Sont dedans un couvent,
Mais elles sont trop belles
Pour y rester longtems.
Si l'on ne les retire,
On ne verra plus rire
De dame assurément ².

Ce fut peut-être sur les instances des Sœurs de Sainte-Marie, n'en pouvant mais, que les deux prisonnières furent envoyées à l'abbaye de Chelles, où Hortense avait su mériter les bonnes grâces de l'abbesse. Ce changement ne fut point du goût de M. de Mazarin ; il s'y rendit peu de jours après avec une escorte de soixante cavaliers, afin d'enlever sa femme, et muni

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin* (OŒuvres de Saint-Réal, t. III, p. 578, édit. in-4°, 1745.)

² *Collect. de Maurepas*, t. IV, p. 87.

d'un permis de l'archevêque pour pénétrer dans le couvent. L'abbesse, offensée du procédé de son neveu, lui en refusa l'entrée; elle fit mieux : elle remit les clefs du monastère aux mains de l'épouse menacée, pour témoigner ouvertement de sa confiance en elle et de l'appui qu'elle lui donnait. Ce fut Hortense elle-même qui se présenta pour parler à son ravisseur; il eut beau lui crier qu'elle n'était point l'abbesse, elle lui répliqua, en montrant les clefs, qu'elle était abbesse pour lui ce jour-là. M. de Mazarin, quoiqu'il fût grand maître de l'artillerie, ne poussa pas plus loin le siège et s'en retourna l'oreille basse. Le bruit courut le lendemain qu'il revenait pour renouveler ses tentatives. Hortense, du haut de sa tourelle, vit accourir, en effet, une troupe de cavaliers soulevant la poussière : c'étaient ses beaux-frères, le comte de Soissons, le duc de Bouillon, et aussi la duchesse sa vaillante sœur, qui, au bruit de l'aventure, accouraient à son aide, avec une foule de gens de qualité. Hortense ne les reconnut pas; elle crut, au contraire, que c'était son Barbe-Bleue qui revenait avec son escorte pour la saisir; elle eut grand'peur, et ne songea qu'à se cacher. Il y avait à la grille de son parloir un trou par lequel elle passa, à grand effort, pour gagner quelque cachette. Honteuse de sa frayeur, elle voulut revenir par le même trou, pour ne pas donner l'éveil sur cette équipée; mais elle eut le sort de dame belette. Sa compagne de joie et d'infortune, Sidonie, qui avait la

taille plus svelte, repassa aisément ; quant à Hortense, elle resta évanouie entre deux barreaux de fer qui lui serraient les flancs, sans pouvoir avancer ni reculer. Sidonie, après beaucoup d'efforts, réussit enfin à la tirer de peine.

Sur un premier arrêt du parlement, la prisonnière obtint sa délivrance ; elle devait habiter le palais Mazarin, et son mari demeurer à l'Arsenal. Mais un second arrêt menaça de changer ces dispositions ; l'affaire avait été portée à la grand'chambre par le mari, et la duchesse apprit que cette grand'chambre ne lui serait pas favorable. Elle nous explique parfaitement elle-même à quoi tinrent ces variations de la justice. « Le premier arrêt avoit été rendu par une chambre des enquêtes, composée presque exclusivement de jeunes gens *fort raisonnables*, nous dit-elle, et il n'y eut pas un qui ne se piquât de la servir¹. » La grand'chambre, tout au contraire, n'était formée que de vieux conseillers, et M. de Mazarin trouvait auprès des vieux autant de faveur que sa femme en avait obtenu auprès des jeunes. Voyant que ses juges n'entendraient point raison, elle prit la résolution d'aller attendre l'arrêt auprès de sa sœur la connétable, en Italie. Son frère approuva le projet, et le chevalier de Rohan, qui était l'un des partisans déclarés de la duchesse, s'employa

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin* (Oeuvres de Saint-Réal, t. III, p. 580)

pour la seconder. Elle n'avait pas jugé à propos de mettre ses sœurs dans sa confiance ; elle nous dit que la comtesse de Soissons « se tuoit de lui dire qu'elle négligeoit son procès, qu'elle *ne sollicitoit point, et que c'étoit une honte* ¹. Hortense lui répondit sans doute que ses juges étaient trop vieux. Olympe ne concevait rien à son indifférence, lui répétant « que ce n'étoit pas le temps de demeurer tout le jour déshabillée par sa chambre, à jouer de sa guitare, et que cette effroyable négligence lui faisoit quasi croire ce qu'on disoit, qu'elle vouloit s'enfuir en Italie ². »

Enfin elle partit un soir, sans être vue, bien qu'elle eût un carrosse à six chevaux, escortée par le chevalier de Rohan jusqu'aux portes de la ville ; puis elle monta à cheval, habillée en homme, et gagna la Lorraine à franc étrier. Elle avait galopant à ses côtés une de ses femmes, de fort petite taille, et qui avait en homme une tournure si grotesque que sa maîtresse oubliait ses angoisses et riait de tout son cœur en la regardant : ainsi voyaga la belle Hortense. Elle nous assure que ce grand parti lui avait bien coûté à prendre, et que pendant huit jours elle n'avait ni mangé ni dormi. Son trouble en partant était tel qu'elle oublia son argent et ses pierreries, et revint de la porte Saint-Antoine pour les chercher.

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin* (Œuvres de Saint-Réal, t. III, p. 587.)

² *Ibidem*, p. 587.

Dès que M. de Mazarin fut informé de ce départ, il alla réveiller le roi, à trois heures de la nuit, pour lui demander de faire poursuivre sa femme :

Ma pauvre femme, hélas ! qu'est-elle devenue ?

— La chose, dit le roi, vous est-elle inconnue ?

L'ange qui vous dit tout ne vous l'a-t-il pas dit ?

Hortense, arrivée à Nancy, eut fort à se louer de ce duc de Lorraine qui avait demandé la main de sa sœur Marie ; il était jeune, et sans doute il se piqua aussi de la servir. Il lui donna une escorte de ses gardes jusqu'à Genève, d'où elle voulait traverser les Alpes et gagner Milan. Elle eut à affronter des périls et de fâcheux accidents ; le pire fut une blessure qu'elle se fit au genou en folâtrant avec sa camériste : la pauvre fugitive goûtait tant sa liberté, après les lourdes chaînes qu'elle avait portées ! Elle en jouissait avec une étourderie d'enfant. Cependant son mal s'aggrava, et il fallut la transporter péniblement à travers les montagnes. Pendant cette douloureuse pérégrination il fut question de lui couper la jambe, ce qui aurait sans doute fixé sa vie errante et beaucoup changé sa destinée ; mais sa personne et ses charmes échappèrent à cette destruction.

Le parlement, pendant ce temps, rendait un arrêt qui autorisait le duc de Mazarin à faire appréhender sa femme, en quelque lieu que ce fût. Eh ! oui, certes, ils étaient *fort raisonnables* ces jeunes gens des enquê-

tes qui avaient décidé en faveur de la pauvre Hortense. N'avait-elle pas droit d'être délivrée d'une pareille oppression ? Il faut honnir, au contraire, ces vieux juges impitoyables qui remirent cette belle et trop séduisante femme sous le joug d'un maniaque qu'il fallait enfermer¹.

M. de Mazarin, qui jamais n'avait assez de procès, selon son gré, intenta une action au duc de Nevers et au chevalier de Rohan, comme complices de l'évasion de sa femme. Une lettre d'Hortense, adressée au chevalier, tomba aux mains du mari, qui alla, triomphant, la montrer au roi, puis la déféra au parlement. Que disait cette lettre ? M. de Mazarin, avec ses visions, était bien homme à y voir plus qu'il n'y avait. « C'était la conduite d'un ami, nous dit Hortense, de me donner les moyens de m'éloigner de lui ; mais ce n'était pas trop celle d'un amant. » Elle ajoute que le chevalier, alors, étoit amoureux ailleurs, à la vue de

¹ Citons encore ce passage du *factum* de Saint-Évremond qui nous fait entrevoir un travers nouveau et plus qu'étrange du personnage : « M. de Mazarin, dit-il, se justifie par un écrit qu'il a rendu public, de la tendresse qu'il a pour deux jeunes garçons, dont l'un a été son écuyer et l'autre son page, et des libéralités immenses qu'il leur a faites. Il sçait combien sa famille fut scandalisée du mariage monstrueux qu'il avoit voulu faire de cet écuyer avec sa fille aînée, la marquise de Richelieu.... Il s'est avisé d'invoquer l'exemple de Jésus-Christ, qui avoit, dit-il, un favori qui reposoit sur son sein. Mais ce favori de Jésus ne paroissoit pas devant lui, comme celui de M. de Mazarin le miroir de poche à la main et la mouche sur le visage.... » (*Œurr. de Saint-Évremond*, t. VII, p. 210.)

toute la cour, et « en un lieu si élevé, dit-elle, qu'il en fut exilé¹. »

Quant au duc de Nevers, il eut à répondre encore sur d'autres chefs d'accusation. Conseillé par sa jalousie, son beau-frère mit dans les mains de la justice force vers, épîtres et chansons aimables que le duc de Nevers adressait à sa sœur. « La postérité, dit Hortense, aura peine à croire, si nos affaires vont jusqu'à elle, qu'un homme de la qualité de mon frère ait été interrogé en justice sur des bagatelles de cette nature ; qu'elles lui aient été représentées sérieusement par des juges ; qu'on ait pu faire un usage si odieux d'un commerce d'esprit et de sentiments entre des personnes si proches ; qu'enfin l'estime et l'amitié pour un frère d'un mérite aussi connu que le mien, et qui m'aimoit plus que sa vie, aient pu servir de prétexte à la plus injuste et à la plus cruelle de toutes les diffamations². »

Ainsi la muse du duc de Nevers comparut devant la grand'chambre pour avoir trop chanté les mérites attrayants de sa sœur. Il y avait pourtant, parmi ces vers, de quoi rassurer beaucoup le duc de Mazarin ; témoin ce passage où le poète déclare Hortense

Plus belle que Vénus, plus chaste que Lucrece.

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin* (Oeuvres de Saint-Réal, t. III, p. 592).

² *Ibidem*, p. 586.

Ce certificat de bonne conduite date d'une époque où la discorde avait envahi déjà le palais Mazarin, et Nevers, n'en doutons pas, croyait rendre justice à sa sœur, sous cette forme hyperbolique.

Après d'étranges mésaventures, madame de Mazarin arriva à Milan. Sa sœur Marie et son beau-frère Colonna étaient venus à sa rencontre, bien que la famille eût presque unanimement prié le connétable de ne pas la recevoir¹. Ce soulèvement quasi général contre elle, après l'esclandre de sa fuite, la jeta, dit-elle, « dans une mélancolie extraordinaire. » Son frère lui-même, qui la rejoignit bientôt, se prit à la persécuter aussi, lui, l'homme indulgent, à propos d'un gentilhomme que le chevalier de Rohan lui avait donné pour l'escorter. Nevers ne goûta pas la société de cet homme pour sa sœur, et il voulut l'obliger à le renvoyer sur-le-champ; mais ce compagnon de voyage l'avait si utilement servie, dit-elle, qu'elle n'eût pu « l'abandonner sans une extrême ingratitude. » Elle s'opiniâtra à le garder, et cette obstination changea l'esprit de son frère à son égard. Les Colonna ne lui donnèrent pas non plus raison, et ce ne fut bientôt plus, dit-elle, « qu'éclaircissements continuels entre eux quatre, dans lesquels on lui trouvoit toujours tort. » Néanmoins ils allèrent se

¹ Le roi, cependant, écrivit au cardinal Mancini, le 7 avril 1671, pour le prier de recevoir à Rome, dans son palais, la duchesse de Mazarin, fugitive. (*Œuvr. de Louis XIV*, t. v, p. 476.)

divertir à Vénise , puis à Sienne, et de là se rendirent à Rome ¹.

Ils passèrent le temps des fortes chaleurs dans une des belles villas du connétable, à Marines. Mais Nevers était toujours mécontent de sa sœur : elle n'avait point renvoyé le gentilhomme en question, malgré les mauvais bruits qu'occasionnait sa présence ². Enfin cet homme se comporta avec si peu de mesure et commit

¹ Nous trouvons dans les intéressantes lettres de Jacques de Belbeuf, que nous avons déjà citées, le passage suivant dont nous supprimerons toutefois certains détails un peu risqués :

« Quoique l'on ne voie pas icy extrêmement de femmes, nous passons le temps très agréablement avec madame la connestable de Colonne et madame de Mazarin, qui paroist extrêmement contente , à une petite indisposition près, qui est d'estre grosse de six ou sept mois.... « Elle est tousjours la plus belle du monde et ne laisse pas de danser et saulter comme si de rien n'estoit. Je fus encor hier en masque avec elles deux chés une princesse ; la mode de ce pays est d'avoir trois violons et de s'en aller comme cela courir le bal. Dans chaque assemblée, il n'y a jamais que trois ou quatre violons. » (*Lettre de Jacques de Belbeuf à sa mère, datée de Rome, le 31 décembre 1669.*) La famille de Belbeuf possède encore un portrait en miniature d'Hortense , peint à Rome à cette époque, et donné par elle au jeune gentilhomme à qui nous devons ces détails intimes. Ce portrait sert de pendant à une miniature de Jacques de Belbeuf, dont la ravissante figure nous explique l'intérêt que lui portaient les belles dames de Rome.

2

Du chevalier,
Aimable duchesse,
Du chevalier
Prendre l'écuyer !
Ce n'est pas d'une beauté fière,
Si votre cœur va toujours en arrière,
Hélas ! hélas !
A quoi bon tant d'appas ?

de si grandes sottises qu'elle se décida à l'éloigner. Piquée contre les Colonna, Hortense alla demeurer chez le cardinal Mancini, son oncle, et plus tard chez sa tante Martinozzi, où elle vécut, dit-elle, comme dans une prison : l'humeur et les goûts de ces deux dames ne cadraient point assez pour qu'elles s'accommodassent longtemps l'une de l'autre. Brouillée avec son frère et avec les Colonna, Hortense se trouva alors si découragée qu'elle se sentit prête à déposer les armes et fit des propositions de paix au Mazarin. En attendant, elle entra dans un couvent qui avait pour supérieure une autre de ses tantes. Son mari lui répondit qu'elle eût à rester d'abord deux ans dans ce couvent, et qu'il verrait après ce qu'il aurait à faire ; mais elle avait assez du séjour de Rome, et surtout de sa réclusion monastique. Elle voulut en sortir, et on l'y retint de force. La connétable, heureusement, vint à son secours ; elle fit une visite à la prisonnière et parvint à la faire esquiver. Il paraît que la vieille abbesse en eut tant de déplaisir qu'elle en mourut.

Le duc de Nevers, à cette époque, quitta Rome pour aller épouser Diane de Thianges, nièce de la marquise de Montespan. Hortense, réconciliée avec lui, trouva l'occasion bonne pour tenter un accommodement avec son mari. Elle partit donc avec son frère, et, voyageant selon leur humeur, ils s'amusèrent si bien qu'ils restèrent six mois en route. C'est ainsi que Philippe avait hâte d'épouser la belle Diane, et Hor-

tense de terminer ses procès. Quand elle arriva à Nevers, un commissaire de la grand'chambre se présenta; un arrêt de prise de corps avait été obtenu contre elle. Polastron, capitaine des gardes de M. de Mazarin était à son poste aussi, pour l'appréhender au passage. Le grand prévôt de Bourbonnais, avec ses brigades d'archers, investissait toutes les avenues de Nevers, pour mieux assurer la capture; mais le conseil de la ville, d'autre part, s'était, par une délibération publique, obligé à la protéger. Des deux côtés, on avait pris les armes; on était près d'en venir aux mains. L'enlèvement de cette autre Hélène pouvait faire de la tranquille Nevers une nouvelle Troie, quand arriva un ordre du roi qui força le mari de signer un accommodement: il s'y résigna en pleurant. Le pauvre homme était navré de ne pouvoir emprisonner sa femme.

Hortense vit le roi chez madame de Montespan; il lui donna de bonnes paroles, et lui proposa une pension de vingt-quatre mille livres, avec la liberté d'aller vivre à Rome, si elle préférait cet exil au tête-à-tête de M. de Mazarin. C'était peu que ces vingt-quatre mille livres pour une héritière de trente millions; aussi Lauzun s'en moqua-t-il: « Que ferez-vous de cela? lui dit-il; vous le mangerez au premier cabaret. » Mais elle protesta de son économie et des goûts modestes qui lui étaient venus depuis ses malheurs ¹.

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin* (Oeuvres de Saint-Réal,

Elle partit pour Rome, sans que l'on voie au clair dans ses Mémoires, si ce fut de son gré ou autrement¹. Le roi la fit accompagner jusqu'à la frontière par deux gardes du corps et un exempt. Elle semble nous faire entendre toutefois que ce fut une escorte d'honneur.

Il y avait quelques mois qu'Hortense était partie lorsqu'on apprit à Versailles que la connétable Colonna et la duchesse de Mazarin s'étaient enfuies de Rome et venaient de débarquer en Provence. A qui des deux attribuer l'idée de ce départ? Hortense nous assure que ce fut Marie qui, lasse aussi de la vie conjugale et des travers de son mari, lui avait proposé cette expédition hardie; elle nous dit qu'elle mit une « éloquence extraordinaire » à en détourner sa sœur, la prévenant qu'elle serait forcée de se séparer d'elle et de reprendre le chemin de l'Italie. Ce fut donc pour partager les périls de la connétable qu'Hortense se serait décidée à courir l'aventure. Elles profitèrent d'une absence de Colonna, qui était allé, à douze

¹ On lit dans un mémoire que la duchesse adressa au roi en cette circonstance; ce passage qui marque assez l'obligation qui lui fut imposée de partir :

« Pour ce qui est de m'en retourner à Rome jusqu'à ce que le procès soit jugé par des commissaires, je suis prête à le faire si Sa Majesté trouve plus à propos qu'une femme soit à Rome, lorsque l'on décide à Paris de sa fortune et de celle de ses enfants, que sur les lieux; il faut moins de temps pour la juger que pour faire le voyage. » (*Saint-Érremond*, t. VII, p. 100.)

milles de Rome, visiter un de ses haras, pour gagner Civita-Vecchia ; elles étaient habillées en homme, avec leurs robes par-dessus. Elles arrivèrent sur le rivage à deux heures après minuit, et, ne trouvant point la barque qui devait les prendre, elles se virent réduites à passer la nuit au milieu d'un bois. Elles y restèrent tout le jour cachées, jusqu'à ce qu'il plût à leurs bateliers de venir. Ces gens, fort ébahis de leur résolution, leur demandèrent « si elles avoient tué le pape ¹. » Elles firent, dans une barque de pêcheur, et en se livrant à leur merci, une traversée qui dura huit jours, s'exposant à être jetées à la mer s'il eût passé par la tête de ces gens-là de les dépouiller. Elles débarquèrent à la Ciotat et se rendirent à cheval à Marseille. Tel était l'état de leur toilette que madame de Grignan leur envoya jusqu'à des chemises, en leur écrivant « qu'elles voyageoient en vraies héroïnes de roman, avec force pierreries, et point de linge blanc. » Elles voulurent aller voir, à Montpellier, un homme tombé de haut comme elles, le marquis de Vardes. Il méritait bien cet honneur, car l'aventure était digne de lui.

Hortense ne pouvait s'exposer à suivre sa sœur plus loin, ni songer à s'en retourner à Rome. M. de Mazarin, dès qu'il apprit l'arrivée de sa femme en Pro-

vence, y dépêcha son terrible Polastron. Saisie d'effroi, Hortense abandonna sa sœur et se sauva par mer dans les États de Savoie ¹. Le duc Charles-Emmanuel, avait été l'un de ses prétendants. Elle traversa, dans un triste équipage, l'État dont elle eût pu être la souveraine ; mais elle reçut à Turin le plus brillant accueil. Le duc, charmé de la revoir, pensa à la retenir, et elle y consentit de bonne grâce. Le séjour d'Hortense en Savoie fut assez long, et ce n'est point l'époque la mieux éclairée de sa vie ; car ses Mémoires s'arrêtent au moment où elle s'y fixa. Ce que nous savons de positif, c'est qu'elle donna de grandes jalousies à la duchesse régnante. Elle tint à Chambéry une petite cour où s'arrêtaient tous ceux qui allaient de France en Italie. Elle allait les hivers à Turin, où il n'y avait point de fête sans elle, et sa beauté y faisait merveille. Elle excellait, comme ses sœurs, dans tous les secrets de la parure. Nulle femme n'égalait l'art et le goût de ces Italiennes. Olympe était vantée pour « son grand ajustement. » La connétable effaçait par là toutes les beautés romaines ; elle s'habillait à l'espagnole mieux qu'aucune femme de Madrid. Madame de Bouillon, en cela, n'était pas moins renommée : « tout alloit, dit Saint-Simon, à ce beau et singulier visage ! » Hortense, elle aussi, ajoutait ce piquant attrait à sa beauté superbe. On la voyait quinze jours

de suite se coiffer différemment; le plus simple négligé lui valait toutes les parures. On s'émerveillait à la voir enveloppée dans sa robe de chambre le matin; mais à la différence de son oncle qui était parfumé comme les jardins d'Armide, elle ne portait point d'odeurs. Le duc de Savoie invitait la belle exilée à ses chasses, la recevait magnifiquement dans ses maisons de plaisance, ou lui portait ses hommages à Chambéry. Au milieu de ces agréables passe-temps, la duchesse profita de sa retraite pour orner son esprit par l'étude, pour cultiver les arts et même la philosophie. C'est du moins ce qu'assure Saint-Évremond, son ami : « elle y passa, dit-il, trois ans tranquillement, dans les réflexions et dans l'étude ¹. »

Mais un événement survint qui changea encore sa destinée et la rejeta dans les voyages : Charles-Emmanuel mourut ², et sa veuve devint régente. Hortense, ne se souciant point de vivre sous ce nouveau gouvernement, quitta la Savoie. Le fit-elle de son plein gré, ou s'y vit-elle forcée ? « Le feu prince avoit eu pour elle, nous dit Saint-Évremond, un sentiment commun à tous ceux qui la voyoient. Il l'avoit admirée à Turin, et cette admiration avoit passé, dans l'esprit de madame de Savoie, pour un véritable amour. Une impression jalouse et chagrine produisit des procédés peu obli-

¹ OEuvres de Saint-Évremond, t. vi. *Réponse au plaidoyer de M. Fénelon*.

geants. Il n'en fallut pas davantage pour obliger madame de Mazarin à sortir d'un pays où la nouvelle régente étoit absolue... Ses amis n'oublièrent rien pour l'en détourner ; on n'a jamais vu tant de larmes¹. »

Ce fut à l'entrée de l'hiver qu'elle partit de Chambéry et se dirigea vers la Suisse et l'Allemagne pour gagner la Hollande, puis l'Angleterre, où elle comptait se fixer. C'étoit au plus fort de la guerre, et il fallut passer au milieu des armées, sous le canon des forteresses, à travers des pays dont elle ne parloit pas la langue ; « mais elle savoit se faire entendre, dit Saint-Évremond, car ses yeux ont un langage universel... Jamais Hélène ne parut si belle qu'étoit Hortense ; mais Hortense, cette belle innocente persécutée, fuyoit un injuste époux et ne suivoit pas un amant². » Laissons maintenant parler une femme, une ancienne amie de la duchesse de Mazarin, qui nous donne dans ses lettres un léger aperçu de ce voyage : cette amie n'est autre que cette Sidonie qui s'étoit liée si agréablement avec elle dans le couvent où toutes les deux furent enfermées par leurs maris. Sous leurs verrous, elles vivaient en paix ; quand elles furent libres, un galant survint, et voilà la guerre allumée. Hortense nous dit qu'étant allée un jour voir la marquise de Courcelles, elle trouva la porte fermée, tandis que le carrosse du

¹ OEuvres de Saint-Évremond, *Oraison funèbre de la duchesse de Mazarin*, t. v, p. 47.

² *Ibidem*, p. 48.

marquis de Savoie était devant l'hôtel. Cette affaire les mit bien mal ensemble, comme on en peut juger par le ton d'une lettre de Sidonie, à propos de madame de Mazarin : « J'ai appris, écrit-elle de Genève, en arrivant ici, que madame de Mazarin y avoit passé quelques jours auparavant pour se retirer en Allemagne, dans une ville qui s'appelle, je crois, Augsbourg, et cela parce que madame de Savoie lui a fait dire, aussitôt après la mort de son mari, de sortir de ses États... C'est être bien malheureuse de se voir chassée de tous les lieux du monde ; mais ce qu'il y a de rare, c'est que cette femme triomphe de toutes ses disgrâces par un excès de folie qui n'eut jamais d'exemple, et qu'après avoir eu ce dégoût, elle ne pense qu'à se réjouir. En passant ici elle étoit à cheval, en plumes et en perruque, avec vingt hommes à sa suite, ne parlant que de violons et de parties de chasse, enfin de tout ce qui donne du plaisir ¹. »

Ce gracieux tableau d'Hortense voyageant à cheval en plumes et en perruque, c'est-à-dire en amazone, nous est offert également par Saint-Évremond. « Avec le visage d'Hélène, dit-il, madame de Mazarin avoit l'air, l'habit, l'équipage d'une reine des Amazones ; elle paroissoit également propre à charmer et à combattre ². » Cette course à cheval, en hiver, dans des

¹ *Mémoires et Correspondance de la marquise de Courcelles*, p. 106 et 107, in-18; Paris, Janet, 1855.

² *OEuvres de Saint-Évremond, Oraison funèbre, etc.* t. v, p. 48.

pays livrés à la guerre, dut être, avec l'humeur de la voyageuse, assez riche en aventures; mais elle n'a pas poussé ses Mémoires jusque-là, et Sidonie ne la suit pas plus loin dans sa sollicitude épistolaire. La nouvelle courut à Versailles qu'Hortense s'était aventurée en France, et qu'elle était venue à six lieues de Paris. Madame de Sévigné, en rapportant cela, s'écrie : *Ah! la folle! la folle!* Mais ce n'était là qu'un bruit¹.

La duchesse de Mazarin, arrivée à Amsterdam, s'embarqua pour l'Angleterre : c'était comme un parti pris chez elle d'aller rendre visite à ses anciens prétendants. On nous dit² qu'elle voulait se rapprocher principalement de la duchesse d'York, qui était sa cousine germaine; on peut ajouter qu'elle ne comptait pas négliger non plus le roi Charles II. Il avait jadis demandé sa main, et il tenait une cour dont Hortense eût mérité d'être la reine. Elle parut à White-Hall, et ce fut un événement; les puissances rivales en prirent l'alarme. Hortense approchait de la trentaine; mais sa beauté avait gardé un grand éclat. Il se forma aussitôt un parti pour elle; elle se vit sur le point de détronner, non pas la reine, assurément,

¹ « Madame de Mazarin s'en est allée encore cette fois plus follement et plus hardiment que les autres. Quand les cervelles de nous autres femmes se démontent, en vérité cela ne se raccommode jamais .. » (*Lettres de madame de Scudéry*, t. II, p. 91).

² OEuvres de Saint-Évremond, *Oraison funèbre*, etc., t. V, p. 48.

mais la favorite du roi, la duchesse de Portsmouth. La politique se mêla de l'affaire. La majorité du parlement la voyait de très-bon œil; le patriotisme avait fait appel à ses charmes contre sa rivale, qui était pensionnée par Louis XIV, et qui dirigeait en conséquence la volonté de Charles II : ce devint donc une affaire nationale. Déjà le règne de la belle Quéroualles déclinait; on annonçait sa chute, quand tout à coup ce beau projet fut compromis par un coup de tête d'Hortense : elle s'amouracha du prince de Monaco. Les avertissements officieux, les conseils de son entourage et de tous ses amis politiques ne tinrent pas contre les entraînements de son cœur. Le vieux Saint-Évremond hasarda, dans un *Discours sur l'Amitié*, quelques conseils qui étaient à l'adresse de madame de Mazarin. « De quoi ne seroient pas venues à bout, dit-il, madame de Chevreuse, la comtesse de Carlisle, la princesse Palatine, si elles n'avoient pas gâté par leur cœur tout ce qu'elles auroient pu faire par leur esprit ! » Il en fut de même pour Hortense : sa passion nouvelle fit du bruit; le roi, comme on le pense, en eut du dépit et lui retira la pension de quatre mille livres sterling qu'il lui avait donnée : là finit le rôle politique de la duchesse de Mazarin.

Ses partisans déconcertés cherchèrent quelque appui moins fragile, et ses amis gémirent sur ce coup

¹ Saint-Evremond, *Discours sur l'Amitié*, t. iv, p. 154.

de fortune qu'elle avait manqué. Saint-Évremond exhala ses plaintes dans les vers que voici :

Il ne vous restoit plus qu'à régner sur les mers,
 Et de nos îles fortunées
 Vous pourriez des mortels régler les destinées...
 Vous feriez des sujets de tous les souverains,
 Si vous n'apportiez pas plus de soin et d'étude
 Pour votre liberté que pour leur servitude ¹.

Hortense, si elle ne retrouva pas les soins de Charles II, recouvra du moins sa pension : il la lui rendit en restitution des sommes qu'il avait reçues naguère de son oncle le cardinal. M. de Mazarin fort contrarié, il paraît, de cette pension, dépêcha un gentilhomme pour représenter au roi que les quittances de sa femme étaient sans valeur. Le roi répondit en souriant que cela importait peu, vu qu'il ne prenait point de quittances ². Il fit plus, il accorda à l'exilée le pavillon de Saint-James pour sa résidence. Des femmes de haut parage, les hommes les plus spirituels de la cour et du monde, les ministres étrangers, les savants et tous les Français distingués de l'Angleterre composèrent la petite cour de la duchesse de Mazarin.

Les premières années de son séjour à Londres furent extrêmement brillantes ; sa beauté, dont l'éclat se soutenait toujours, se trouva relevée encore par d'au-

¹ *Œuvres de Saint-Évremond*, t. v, pag. 35.

² *Ibid.*, *Factum*, etc., p. 292.

tres agréments ¹. Elle prit tout à fait goût aux plaisirs de l'esprit, à la lecture, à l'étude; sa conversation, animée, attrayante, acquit aussi de la solidité. On voyait cette belle femme discourir avec le docte Vossius, ce sceptique chanoine de la chapelle de Windsor; avec le théologien Justel, protestant réfugié; avec Saint-Réal, esprit vif, plein de traits, riche d'études; avec le poète Waller; avec Saint-Évremond enfin, historien profond, philosophe aimable, d'une conversation inépuisable en savoir et en agréments ².

¹ On trouve dans Saint-Évremond un portrait d'Hortense à cette époque, et dont voici les principaux traits :

« C'est une de ces beautés romaines qui ne ressemblent point à vos poupées de France. La couleur de ses yeux n'a point de nom : ce n'est ni bleu, ni gris, ni tout à fait noir, mais un mélange de tous les trois : la douceur des bleus, la gaieté des gris, et surtout le feu des noirs.... Il n'y en a point au monde de si doux.... il n'y en a point de si sérieux et de si sévères quand elle est dans quelque application d'esprit... Ils sont grands, bien fendus, à fleur de tête, pleins de feu et d'esprit... Tous les mouvements de sa bouche sont pleins de charmes, et les grimaces les plus étranges ont une grâce inexprimable quand elle contrefait ceux qui les font..... Le rire lui change entièrement l'air du visage qu'elle a naturellement fier, et qui prend une teinte de douceur et de bonté.... Son nez, qui est de la plus juste grandeur, donne un air noble et élevé à toute sa physionomie. Elle a le son de la voix si touchant qu'on ne sauroit l'entendre parler sans émotion... Son teint est d'un prodigieux éclat... ses cheveux sont d'un noir luisant qui n'a rien de rude. A voir le beau tour qu'ils prennent naturellement et comment ils se tiennent d'eux-mêmes, on diroit qu'ils se jouent à plaisir, tout enflés et glorieux de couvrir une tête si belle. C'est le plus beau tour de visage que la peinture ait jamais imaginé... » (*Œuvres de Saint-Évremond*, t. VII, p. 129.)

² Saint-Évremond, que la Fontaine, Chaulieu, Hamilton citaient comme leur maître, est, par contre, traité à présent avec un trop

Saint-Évremond, banni de la cour de France, était depuis quatorze ans en Angleterre quand madame de Mazarin s'y fixa. Ce fut une grande ressource pour tous les deux que leur rencontre ; il devint son visiteur de tous les jours, son causeur le plus fidèle, et jusqu'à son commensal. C'est dans les divers écrits de Saint-Évremond, lettres, vers ou discours, qu'il faut aller chercher les traces disséminées de la vie de madame de Mazarin à Londres ; car il fut son poète, son avocat, son secrétaire, et jusqu'à la fin son adorateur sans doute désintéressé.

Voici sous quel agréable jour ce vieil habitué de la

superbe dédain : c'est peut-être le juger sans l'avoir lu sérieusement. « On ne s'explique pas aujourd'hui, dit M. L. de Laborde (*Palais Mazarin*, p. 99), à la lecture des œuvres de cet écrivain, la célébrité qui l'entourait de son vivant et allait le chercher au fond de son exil ; mais madame de Mazarin est excusable de l'avoir accepté pour son poète favori, etc. »

Elle était en effet très-excusable, attendu que Saint-Évremond avait une conversation réputée charmante ; il ne fut à la vérité qu'un poète agréable et dépourvu d'originalité ; mais ses *Réflexions sur les divers génies du peuple romain* suffisent pour marquer sa place parmi les critiques profonds et les mâles écrivains. Le chapitre d'Annibal, et de la seconde guerre punique particulièrement, peut soutenir la comparaison avec les pages de Montesquieu sur le même sujet. Peut-être serait-il permis de trouver la manière du premier plus large et plus féconde que celle du second ; Saint-Evremond d'ailleurs avait, sur ces matières, précédé Bossuet. On peut mettre au même niveau ses observations sur Salluste et Tacite, son jugement sur César et Alexandre, son discours sur les historiens français, sur Sénèque, Plutarque et Pétrone, etc., autant de morceaux qui valent encore la peine d'être lus.

maison nous peint l'intérieur de son amie. « Madame Mazarin n'est pas plutôt arrivée en quelque lieu qu'elle y établit une maison qui fait abandonner toutes les autres; on y trouve la plus grande liberté, on y vit avec une égale discrétion; chacun y est plus commodément que chez soi et plus respectueusement qu'à la cour. Il est vrai qu'on s'y dispute souvent, mais c'est avec plus de lumière que de chaleur; c'est moins pour contre-dire les personnes que pour éclairer les matières, plus pour animer les conversations que pour aigrir les esprits. Le jeu qu'on y joue est peu considérable, et le seul divertissement y fait jouer¹. »

A ces mots de jeu modéré, on va se récrier sans doute; car le pavillon de Saint-James avait acquis un grand renom auprès des joueurs : on disait communément *la banque* de madame Mazarin. Saint-Évremond lui-même se chargera de rétablir ici la vérité historique. Il paraît en réalité que, dans les premiers temps, l'esprit et la conversation tenaient plus de place chez la duchesse que le jeu; mais les choses ne durèrent point toujours sur ce pied : un certain croupier du nom de Morin, qui s'était enfui de Paris, alla s'établir à Londres, et sut se faufiler à Saint-James, où il mit le jeu de la bassette à la mode. N'ayant plus alors que la bassette en tête, Hortense négligea fort

¹ OEuvres de Saint-Evremond, *Oraison funèbre de madame de Mazarin*.

les choses de l'esprit, et Saint-Évremond se mit à pester et à versifier contre cette fureur de jeu qui faisait concurrence à la conversation. En effet, au lieu de discourir on *taillait* ; Morin avait détrôné Vossius et tout le spirituel aréopage :

Que sert à ces messieurs leur illustre science ?
 A peine leur fait-on la simple révérence,
 Et les pauvres savants, interdits et confus,
 Regardent Mazarin, qui ne les connaît plus.

Hortense joue à la bassette,
 Aussi longtemps que veut Morin.
 Vous veillez jusqu'au lendemain ;
 Plus d'opéra, plus de musique,
 De morale, de politique.....

Beaux yeux, quel est votre destin !
 Périrez-vous, beaux yeux, à regarder Morin ?

Ce fut probablement pendant cette fièvre de jeu que l'aimable Hortense, elle si indulgente pour ses amis, éprouva des caprices d'humeur dont son vieux poète eut à souffrir, et qu'il retrace si plaisamment dans cette lettre : « Je suis trop discret pour vous demander des approbations, et vous êtes trop judicieuse pour m'en donner ; mais je vous supplie, Madame, que je ne sois pas censuré généralement sur tout ce que je

¹ OEuvres de Saint-Évremond, *Épître à madame de Mazarin sur la bassette*, t. IV, p. 322 et suiv.

dis, ni condamné sur tout ce que je fais. Si je parle, je m'explique mal; si je me tais, j'ai une pensée malicieuse; si je refuse de disputer, ignorance; si je dispute, opiniâtreté ou méchante foi; si je conviens de ce qu'on dit, on n'a que faire de ma complaisance; si je suis d'une opinion, on n'a jamais vu d'homme plus contrariant. Quand j'apporte de bonnes raisons, madame hait les raisonneurs; quand j'allègue des exemples, c'est son aversion; sur le passé, je suis un faiseur de vieux contes; sur le présent, on me met au nombre des radoteurs, et un prophète irlandais serait plutôt cru que moi sur l'avenir.

« Comme toutes choses ont leur temps, la conversation finit et le jeu commence; si je perds, je suis une dupe; si je gagne, un trompeur; si je quitte, un brutal. Veux-je me promener: j'ai l'inquiétude des jeunes gens; le repos est un assoupissement de ma vieillesse. Que la passion m'anime encore: on me traite de vieux fou; que la raison règle mes sentiments: on dit que je n'aime rien, et qu'il n'y eut jamais d'indifférence pareille à la mienne¹. »

C'était sans doute les jours où elle avait perdu au jeu qu'Hortense malmenait de la sorte Saint-Évremond. Mais la bassette, qui bouleversait l'humeur de la dame, ne supprima pas tout à fait ses autres passions.

¹ OEuvres de Saint-Évremond, *Lettres à madame de Mazarin*,

Cette vie d'émotions violentes et de veilles n'avait nullement altéré sa beauté. Elle approchait de la quarantaine que ses traits recevaient encore mille hommages. Il lui en venait de toutes les contrées qui avaient près d'elle comme leurs ambassadeurs particuliers. Un Suédois, le baron de Banier, fils de ce général fameux sous Gustave-Adolphe, s'éprit, comme bien d'autres, d'Hortense, et sut aussi se faire aimer. Ce fut alors qu'un des jeunes fils d'Olympe, le chevalier de Soissons, alla en Angleterre voir madame de Mazarin; il respira l'air contagieux de la maison; il puisa dans les yeux de sa tante des ardeurs peu convenables pour un neveu. Transporté d'amour et de jalousie, le chevalier de Soissons proposa un duel au baron de Banier, qui fut grièvement blessé et mourut peu de jours après.

Cela fit un grand esclandre; le prince fut arrêté, et on lui fit son procès: « Je ne croyois pas, écrivait, à ce propos, madame de Sévigné, que les yeux d'une grand'mère pussent faire encore de tels ravages ¹. »

Ce fut pour Hortense un grand désespoir: elle ferma sa maison, fit tendre son appartement de noir et s'y

¹ Madame de Mazarin avait eu quatre enfants, trois filles et un fils, qui devint duc de la Meilleraye. Sa fille aînée épousa le marquis de Richelieu, qui l'avait enlevée; la seconde fut abbesse du Lys, où sa tante la connétable avait été enfermée; la troisième épousa le marquis de Bellefond.

Quant à son neveu le chevalier, il a déjà été question de lui dans la vie de la comtesse de Soissons.

tint confinée. Elle parla de se retirer tout à fait dans un couvent, et fit le projet d'aller en Espagne auprès de sa sœur la connétable. Nous trouvons, dans les ouvrages de Saint-Évremond, des stances qu'il composa pour la circonstance, et où il fait parler ainsi cette Madeleine d'un moment :

C'est pour Dieu désormais que j'ai dessein de vivre.
 Vous m'attirez, Seigneur! Seigneur, il faut vous suivre!
 Vous aurez tous mes soins, vous aurez mon amour.
 A vos lois seulement je vais être asservie,
 Et je veux bien donner le reste de ma vie
 Au Dieu dont la bonté m'a su donner le jour.

Ce Dieu, qui me forma si charmante et si belle,
 A borné ses faveurs et me laisse mortelle.
 Malgré tout le pouvoir qu'il donne à mes appas,
 Le temps effacera les traits de mon visage,
 Et l'esprit, de ce Dieu la plus vivante image,
 Échappera lui seul aux rigueurs du trépas.

J'ai connu tous les biens qu'apporte la fortune;
 J'ai connu la grandeur et sa pompe importune;
 En amour pour le moins j'ai connu les désirs;
 Des fausses vanités j'ai fait l'expérience,
 Et je connois enfin qu'une heure d'innocence
 Vaut mieux qu'un siècle entier de frivoles plaisirs¹.

C'est ainsi que le vieux sceptique, comme par une gageure heureusement soutenue, faisait parler l'amou-

¹ Œuvres de Saint-Évremond, *Stances sur la retraite que méditait madame de Mazarin.*

reux repentir de son amie ; mais M. de Mazarin , en voyant poindre la dévotion chez sa femme , voulut se mêler de l'affaire. Il envoya tout exprès à Londres une dame pour entretenir Hortense dans les idées de couvent. Alors Saint-Évremond s' alarma ; il craignit tout de bon qu'elle ne réalisât son projet de retraite, et il lui écrivit plusieurs lettres qui font comme la contrepartie de ses vers.

« Quand les laides et les imbéciles , lui dit-il , se jettent dans les couvents , c'est une inspiration divine qui leur fait quitter le monde, où elles ne paroissent que pour faire honte à leur auteur : sur votre sujet , Madame , c'est une vraie tentation du diable.....

« Peut-être espérez-vous de la douceur dans l'entretien de madame la connétable ; mais , si je ne me trompe , cette douceur-là finira bientôt. Après avoir parlé trois ou quatre jours de la France et de l'Italie ; après avoir parlé de la passion du roi et de la timidité de monsieur votre oncle , de ce que vous avez pensé être et de ce que vous êtes devenue ; après avoir épuisé le souvenir de la maison de M. le connétable , de votre sortie de Rome et du malheureux succès de vos voyages , vous vous trouverez enfermée dans un couvent..... Vous y éprouverez toutes les peines des religieuses , et ne trouverez point cet Époux qui les console. Tout époux vous est odieux dans le couvent et dans le monde... »

Ainsi parlait Saint-Évremond, redevenu lui-même. La retraite de madame Mazarin eût beaucoup dérangé sa vie ; heureusement qu'il sut la persuader par de si bonnes raisons, et elle reprit bientôt son train ordinaire.

Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole,

disait-elle souvent avec La Fontaine.

Quelques années plus tard, Hortense essuya une autre catastrophe : la révolution qui renversa Jacques II fut un événement pour elle. Elle se trouvait proche parente de la reine, et la pension qu'elle tenait de Charles II lui avait été continuée à sa mort ; mais Guillaume d'Orange, lui, ne pensionnait pas les jolies femmes ; ce froid et morose personnage faisait de ses finances un autre emploi. Au moment de la révolution, la duchesse de Bouillon se trouvait auprès de sa sœur ; elle éprouva des difficultés à sortir de l'Angleterre. « Madame de Bouillon est arrivée à Rouen, écrit madame de Sévigné ; le prince d'Orange lui a donné un yacht pour la conduire. Il ne continue point à Madame de Mazarin sa pension ; ainsi on croit qu'elle sera contrainte de quitter l'Angleterre ' . »

Madame de Mazarin songea, en effet, à faire retraite ; mais elle était retenue à Londres par bien des chaînes ; ses créanciers, entre autres, aussi pressants

pour le moins que ses amis, ne voulurent pas la laisser partir. M de Mazarin, qui dissipait pieusement ses millions et la laissait au dépourvu, répondait à ses plaintes qu'elle pouvait très-légitimement faire banqueroute, vu que ses créanciers étaient des hérétiques¹. L'homme aux scrupules avait la conscience large à cet endroit ! Il voulait qu'elle rentrât dans ce domicile conjugal où ils avaient passé des jours si regrettables ; mais la duchesse répondait toujours par ce mot, fameux dans la Fronde : *Point de Mazarin ! point de Mazarin !*

Le mari, de son côté, adressait de temps à autre des cartels de défi à sa femme ; nous lisons dans une de ses lettres à madame de Bouillon, sa belle-sœur : « Si elle a une once de courage, qu'elle vienne me disputer le terrain. » Pour ce brave chevalier, le champ clos e'était la grand'chambre ; leurs champions, en attendant, se battaient à coups de mémoires. Saint-Évremond ripostait par le sarcasme aux lourds projectiles des avocats ; leur procès dura trente ans. M. de Mazarin, outre cela, plaidait devant tous les parlements du royaume, si bien que les millions d'Hortense finirent par entrer dans la poche des gens de loi. Ainsi ce fut la Fronde qui hérita finalement du cardinal Mazarin.

Tandis que la pauvre Hortense se trouvait retenue

¹ *Réplique au plaidoyer, etc. Factum pour madame la duchesse de Mazarin, etc. (Ouvres de Saint-Evremond, t. VII, p. 208 à 263.)*

en Angleterre par ses créanciers ¹, il était question, dans le parlement, de la faire expulser, comme alliée du roi Jacques. Elle se vit même accusée d'avoir trempé dans un complot catholique ; oui vraiment, et elle eut à subir un interrogatoire. Il est probable que, sous ce rapport, elle n'eut pas de peine à prouver son innocence. Ses amis eurent assez de crédit pour intéresser le nouveau roi en sa faveur, et Guillaume lui fit une pension de deux mille livres.

Pendant le séjour de madame de Bouillon près de sa sœur, il fut question d'attirer La Fontaine en Angleterre (1687). Il commençait à se faire vieux ; ses affaires domestiques ne prospéraient pas, et il prêta l'oreille aux propositions que lui fit cette attrayante société ; mais il ne put se décider à partir ². Poète favori de la

¹ Saint-Évremond la fait parler ainsi :

Le créancier me désespère,
Sans me donner trêve ni paix,
Et rend mon malheur sédentaire.....

Le riche et gros marchand tout le jour m'assassine ;
Des menus créanciers la petite vermine
Me vient éveiller le matin.....

(A M. le duc de Nevers pour M^{me} la
duchesse de Mazarin, t. vi, p. 9.)

² Ninon de Lenclos écrivait alors à Saint-Évremond :

« J'ai vu que vous souhaitiez La Fontaine en Angleterre ; on n'en jouit plus guère à Paris ; sa tête est bien affaiblie. C'est le destin des poètes : le Tasse et Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait eu du philtre amoureux pour La Fontaine : il n'a guère aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense. » (*Œuvres de Saint-Évremond*, t. vi, p. 73.)

duchesse de Bouillon, La Fontaine n'oubliait pas non plus

Mazarin, des Amours déesse tutélaire.

C'est une obligation de rappeler ici, comme titre d'honneur, ce portrait d'Hortense qui est la consécration la plus durable de son souvenir. C'est quelque chose que d'avoir été chantée par le poète immortel :

Hortense eut du ciel en partage

La grâce, la beauté, l'esprit; ce n'est pas tout :

Les qualités du cœur; ce n'est pas tout encore :

Pour mille autres appas le monde entier l'adore

Depuis l'un jusqu'à l'autre bout.

L'Angleterre en ce point le dispute à la France;

Votre héroïne rend nos deux peuples rivaux.

O vous, le chef de ces dévots,

De ces dévots à toute outrance,

Faites-nous l'éloge d'Hortense!

Je pourrois en charger le dieu du double mont,

Mais j'aime mieux Saint-Évremond.

L'esprit d'Hortense, en effet, ne fut pas moins encensé que sa beauté par sa petite académie. Voici ce qu'en dit Bayle qui n'était point sous le charme, puisqu'il vivait en Hollande, mais qui était en relations avec ses amis :

« Elle avoit des charmes surprenants dans son esprit et ses manières; elle avoit de l'étude, elle aimoit à lire, elle se plaisoit à la conversation des savants. Le docteur Vossius, chanoine de Windsor, étoit bien venu

chez elle, et quelquefois elle lui disoit : « Vous, « Monsieur Vossius, qui lisez toutes sortes de bons « livres, hormis la Bible, vous pourriez bien nous ex- « pliquer telle chose¹. »

Cependant madame de la Fayette, en louant la beauté d'Hortense, nous a dit qu'il ne lui manquait que de l'esprit; mais c'était à l'époque de son mariage; elle était fort jeune alors, et le tête-à-tête de M. de Mazarin n'était pas très-propre à faire germer ses facultés. Plus tard la société de sa sœur à Rome, celle de Saint-Réal en Savoie, puis enfin cette vie d'intelligence et de plaisirs qu'elle eut plus de vingt ans en Angleterre, profitèrent à son esprit. D'une grâce comme d'une beauté sans égale, elle excella surtout dans la conversation. Nous devons ajouter cependant, pour rester historien fidèle, que plusieurs lettres d'Hortense, que nous avons été à portée de lire², ne répondent pas trop à l'idée qu'on se fait de cette reine intellectuelle de l'Angleterre. Ce ne sont là, du reste, que quelques rares débris de correspondance épargnés par le temps, et sur lesquels il ne faut pas la juger sans appel³. Les épîtres en question roulent, faut-il

¹ Bayle, p. 167, édit. in-12. Rotterdam, 1704.

² BIBL. IMP., Mss.; Collections d'autographes de MM. Feuillet de Conches, Chambry, Boutron, Am. Renée.

³ On reconnaît la main de Saint-Évremond dans beaucoup de lettres d'Hortense, car elle se reposait volontiers sur lui du soin de sa correspondance : « J'ai vu un temps, lui dit-il, que la construction ne vous manquoit pas moins que l'orthographe : vos pensées valoient

le dire, sur des textes gastronomiques ; ce sont des vins ou autres objets de consommation qu'elle demande instamment. Elle avait pour homme d'affaires à Paris un certain petit abbé de Hautefeuille, qui était bibliothécaire de madame de Bouillon. Ses livres devaient lui donner moins à faire que les provisions de bouche de madame de Mazarin, à en juger par l'activité de leur correspondance. Ce sont là, du reste, des soins qu'on ne peut blâmer chez une maîtresse de maison qui donne à dîner à des philosophes.

Saint-Évremond, lui surtout, appréciait fort ces sortes d'attentions ; il ne manquait pas d'assister Hortense dans ces importants détails. Il écrivait à son ami Gourville, cet amphitryon fameux, pour qu'il leur procurât de bons vins ; il écrivait à Ninon, qui ne méprisait point ces précautions épicuriennes. Voici

toujours mieux que les miennes, mais j'en entendois mieux que vous la liaison. Présentement il n'y a rien que vous ne sachiez, et c'est une trop grande nonchalance à vous que de ne vouloir pas écrire à M. de Miremont et à mylord Essex. Vous voulez des lettres brillantes dans les plus simples compliments.... » (*Œuvres de Saint-Évremond*, t. VI, p. 100.)

Tout ce qui composait la société d'Hortense se trouve nommé dans les lettres et les vers de Saint-Évremond : « J'ai mille compliments à vous faire, lui écrit-il, de tout Sommerset-House, de mademoiselle Beverwert, de madame la comtesse d'Arlington, de mylord Feversham et de mademoiselle de Malauze.... Nous espérons que vous viendrez demain chez mylord Montaigu ; mylord Godolphin s'y attend ; mais ce qui est plus que tout cela, M. Hampden y doit être, ayant juré qu'il ne vouloit se rendre au monde que par vous. » (T. VI, p. 102 et 103.)

comme elle y répondait : « ... J'ai reçu votre lettre, qui m'a autant réjouie qu'aucune que j'aie reçue de vous. Quelle envie d'avoir de bon vin ! Et que je suis malheureuse de ne pouvoir vous répondre du succès ! M. de l'Hermitage vous diroit, aussi bien que moi, que M. de Gourville ne sort plus de sa chambre... Après cela, si, par quelques insinuations que je ne prévois pas encore, je puis employer mon savoir-faire pour le vin, ne doutez pas que je ne le fasse. » Elle lui écrit une autre fois : « Que j'envie ceux qui passent en Angleterre, et que j'aurois de plaisir à dîner encore une fois avec vous ! N'est-ce point une grossièreté que le souhait d'un dîner ? L'esprit a de grands avantages sur le corps ; cependant ce corps fournit souvent de petits goûts qui se réitèrent, et qui soulagent l'âme de ses tristes réflexions. »

Voici de quelle plume ferme et légère ce viveur presque centenaire répondait encore à Ninon : « A quatre-vingt-huit ans, je mange des huîtres tous les matins ; je dîne bien, je ne soupe pas mal... Étant jeune, je n'admirois que l'esprit, moins attaché aux intérêts du corps que je ne devois l'être ; aujourd'hui je répare autant qu'il m'est possible le tort que j'ai eu. Vous en avez usé autrement : le corps vous a été quelque chose dans votre jeunesse ; présentement, vous n'êtes plus occupée que de ce qui regarde l'esprit¹. »

¹ *Œuvres de Saint-Evremond*, t. VI, p. 232.

Entourée de gens qui prisaiènt assez les petits goûts du corps, la duchesse de Mazarin se mit à l'unisson ; elle mena tout à fait la vie anglaise, se passionna pour les courses, les chasses, les paris, les combats de coqs. Elle vécut ainsi jusqu'à la dernière année de ce dix-septième siècle, qui lui convenait moins, il semble, que n'eût fait le siècle suivant ; un peu plus tard, la Régence l'eût ramenée en triomphe à Paris ; ce fut une fin prématurée. Dès qu'elle fut gravement malade, le duc de la Meilleraye, son fils, la duchesse de Bouillon, sa sœur, accoururent à Londres près d'elle. Espérant du soulagement dans l'air et le repos de la campagne, Hortense se fit porter à Chelsea, au bord de la Tamise, où elle passait les étés avec sa petite cour. Indifférente devant la mort, elle ne voulut d'aucun remède, et mourut le 2 juillet 1699, dans les bras de sa sœur et de son fils¹.

M. de Mazarin (ce procès-là était fait pour lui !) eut à disputer aux créanciers le corps de sa femme qui resta aux mains de la justice ; il ne l'obtint qu'après jugement et sous caution. Jaloux encore de son repos sépulcral, il la fit de nouveau voyager avec lui. Ainsi la pauvre Hortense retrouva après sa mort ce qu'elle avait fui durant sa vie : elle retomba aux mains du Mazarin ! Cette persécution posthume, était-ce encore de l'amour ?

¹ Voir à l'*Appendice* (Q) quelques fragments de lettres sur sa

Quant au doux vieillard qui avait charmé son exil, cet épicurien sensible ne cessa pas de la pleurer. Ses derniers écrits sont pleins du souvenir partout présent de son amie ; c'est ainsi qu'il répond à mylord Montaigu, qui lui recommandait des truffes : « Je n'ai pu m'empêcher de pleurer, hélas ! en pensant que j'en mangeois avec madame de Mazarin... Je ne puis continuer ce discours sans douleur ¹. »

Une autre lettre de Saint-Évremond fait ainsi l'oraison funèbre de la défunte : « C'a été la plus belle femme du monde, mon ami, et sa beauté a conservé son éclat jusqu'au dernier moment de sa vie ². C'a été la plus grande héritière de l'Europe ; sa mauvaise fortune l'a réduite à n'avoir rien, et, magnifique sans biens, elle a vécu plus honorablement que les plus opulents ne sauroient faire. Elle est morte sérieusement avec une indifférence chrétienne pour la vie ³... »

¹ *Œuvres de Saint-Évremond*, t. VI, p. 264.

² « Tout ce qui revient d'Angleterre, écrivait aussi Ninon, parle de la beauté de madame de Mazarin. » Peu d'années auparavant, elle-même, à plus de cinquante ans, mandait valeureusement à un de ses amis : « *Je ne me suis jamais mieux portée, et je n'ai jamais été plus belle.* » Je n'ai pu m'empêcher, dit Saint-Évremond, de rapporter cela à mylord Sunderland et à mylord Mulgrave. Jamais, ont-ils dit, confiance n'a été si noble, si juste et si bien fondée. Mylord Sunderland a ajouté que tous les dits des anciens et des modernes ne valoient point cela. » (*Œuvres de Saint-Évremond*, t. VI, p. 165.)

³ *Lettr. inéd.*, collect. d'autogr. de M. Rathery.

Faut-il placer ici certaine épitaphe dans le goût du temps :

Ci-dessous git la Mazarin,

Saint-Évremond couronne ailleurs, par le trait superbe que voici, tout ce qu'il avait dit de son illustre amie : « Avec une beauté de l'ancienne Grèce, madame de Mazarin eut une vertu de l'ancienne Rome. » C'est à peu près ce qu'il avait rimé sur Ninon :

L'indulgente et sage Nature
A formé l'âme de Ninon
De la volupté d'Épicure
Et de la vertu de Caton.

Hélas ! nous ne cherchions point ce rapprochement, et nous ne pousserons pas plus loin le parallèle. Disons seulement qu'Hortense avait du moins été sage quelques années, et que sa vie toute d'aventures n'avait pas été absolument de son choix. Mariée à quelque homme fait pour elle, elle eût ressemblé aux femmes de son temps, et peut-être l'eût-on comptée parmi les meilleures, car elle était sincère, généreuse, fidèle à ses amitiés. Mais (c'est madame de Sévigné qui l'a dit) « les règles ordinaires n'étoient point faites pour elle, et sa justification étoit écrite sur la figure de M. de Mazarin. »

Il y aurait mauvaise grâce à se montrer plus rigoureux que ce juge charmant. Hortense fut, en effet, la

Ci-dessous git la Mazarin !

.....

Ses enfants seroient sans chagrin

Si leur père étoit avec elle ;

Ci-dessous git la Mazarin

victime d'une union détestable. Quels exemples, d'ailleurs, lui avait donnés la cour du grand roi ? Mais elle aussi se racheta par quelque gloire, et ses malheurs eurent un bon côté. Elle forma autour d'elle, en Angleterre, une petite colonie française ; elle y fut l'âme d'une société spirituelle ; elle aima les lettres enfin, et la reconnaissance des écrivains a laissé autour de sa tête l'auréole qui s'efface le moins.

MARIE-ANNE MANCINI,

DUCHESSÉ DE BOUILLON.

Pendant la maladie de Mazarin, un personnage se rendit à Vincennes pour lui rendre visite ; il se présenta plusieurs fois à la porte de Son Éminence, mais, apercevant quelqu'un assis à son chevet, il se retira. Ce discret visiteur était Turenne. Voyant approcher la fin du cardinal, il cherchait l'occasion de lui parler sans témoin ; il voulait profiter du moment pour rappeler au mourant la pensée qu'il avait eue naguère de marier une de ses nièces avec l'héritier de Bouillon.

Le projet datait déjà de fort loin. Les relations des Bouillon avec Mazarin se rattachaient à un événement grave dans les destinées de leur maison : à la veille d'être arrêté comme complice de Cinq-Mars, le duc de Bouillon avait offert à Richelieu de racheter sa tête en livrant au roi sa ville de Sedan. Richelieu consen-

tit au marché, et le jour même de l'exécution de Cinq-Mars, il laissa le duc à Lyon, en tête à tête avec le signor Mazarini. Trois jours après, Mazarini partait de Lyon, pour prendre au nom du roi possession de Sedan. Les clefs de la ville lui furent remises par la duchesse elle-même, qui se retira en Auvergne avec ses enfants.

Plus tard le cardinal entra de nouveau en pourparlers avec madame de Bouillon; il s'agissait d'une autre affaire, d'un projet de mariage entre *leurs maisons*; cette alliance resta longtemps comme à la veille de se conclure, mais l'Éminence ne se pressait point d'en finir.

Si fiers que fussent les Bouillon¹, il leur avait fallu céder le pas à d'autres, et leur tour n'était point arrivé quand le cardinal se prépara à quitter ce monde. Ils s'étaient fort piqués de ces ajournements. Turenne s'était fait longtemps un point d'honneur de ne plus parler de cette affaire: « Voyant le froid de Son Éminence, dit un contemporain, il avoit fait le fier et ne s'étoit donné aucun mouvement; mais, quand il vit

¹ L'orgueil et la fierté des Bouillon étaient proverbiales; l'*Histoire de la maison de la Tour d'Auvergne*, par le célèbre Baluze, inspira cette épigramme:

Entasser des ducs d'Aquitaine
 Sur ceux de Milan, de Guienne,
 Usurper la race et le nom
 D'Alfred, Astorgue, Barillon,
 Et remonter de règne en règne
 Jusqu'au temps de Charles Martel;
 N'est-ce pas de la Tour d'Auvergne
 Faire une tour de Babel?

que la maladie étoit mortelle, il fit tout ce qu'il put pour se raccommoder avec son ami mourant¹. » Turenne enfin, introduit dans cette chambre dont un pinceau fidèle nous a retracé les sombres richesses, s'approcha du lit où le cardinal étoit gisant : c'étoit l'avant-veille de sa mort. Le guerrier s'émut à l'aspect de ce pâle et maigre visage, si différent de ce qu'il l'avait vu dans ses beaux jours. Le pauvre malade se souleva en gémissant, pour embrasser celui dont l'épée avait relevé sa fortune, en lui disant qu'il voulait mourir son serviteur et son ami. Il tira de son doigt la plus belle de ses bagues, et le pria de la porter en souvenir de lui. C'étoit le cas de montrer son courage : fier d'avoir un pareil témoin, le mourant se ranima pour réciter ces vers d'Horace :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Mais Turenne, penché vers lui, attendit en vain qu'il abordât le chapitre du mariage : il n'en fut pas question dans cette dernière entrevue². Le maréchal s'éloignait, la tête basse, quand il lui vint à l'esprit

¹ *Mém. de l'abbé de Choisy*, coll. Petitot, t. XLIII, p. 204 et suiv.

² On lit dans les *Fragments historiques* de Racine (t. IV, p. 407, édit. de Lefèvre) que Mazarin avait offert une de ses nièces en mariage à Turenne lui-même, à la condition qu'il se fît catholique. Il s'agissait d'Hortense, comme nous l'avons vu plus haut. Richelieu avait aussi voulu donner à Turenne une de ses nièces.

d'essayer d'un autre moyen. Il alla trouver l'un des affidés de Mazarin, le souple et discret Ondedéi : le nom répondait bien au génie de cet insinuant personnage. C'était un abbé italien que le cardinal avait fait évêque de Fréjus, et avec qui il vivait à l'aise et pensait plus haut qu'avec nul autre. Ondedéi était l'homme des missions secrètes, des difficultés de famille : c'était le père Joseph de cet autre Richelieu. Il avait eu la main dans les mariages des nièces de son maître, et cette main avait reçu, disait-on, des cadeaux de noces assez brillants. Le duc de Mazarin, entre autres, lui avait promis cent cinquante mille livres s'il parvenait à lui obtenir Hortense. L'affaire ne réussit que trop bien ; mais Ondedéi n'avait pas pris ses sûretés, et il se trouva dupé : l'homme aux scrupules ne lui donna rien, ne voulant pas, dit-il, se rendre complice d'un fait de simonie. Ce fut ainsi qu'il mit d'accord son avarice avec sa conscience ¹.

¹ On trouve dans les *Entretiens de Colbert et de Bouin* tout le détail de l'intrigue de la Meilleraye avec l'évêque de Fréjus et la façon dont il dupa ce prélat. « Le marquis de la Meilleraye promet cinquante mille écus à l'évêque s'il parvenoit à conclure son mariage ; l'évêque s'y employa activement ; mais le cardinal, peu porté à cette union, opposoit toujours de nouveaux délais. Le marquis de la Meilleraye, croyant que l'évêque ne trouvoit pas la somme suffisante et soutenoit froidement ses intérêts, lui écrivit un billet par lequel il lui mandoit sans façon qu'il voyoit bien pourquoi son affaire n'avançoit pas : que c'étoit apparemment parce qu'il avoit eu le tort de ne lui promettre que cinquante mille écus ; qu'un trésor comme Hortense valoit infiniment davantage : c'est pourquoi il lui envoyoit une promesse de

Turenne eut-il recours au puissant moyen de se concilier Ondedéi? Nous ne pouvons l'assurer; mais l'adroit confident prit à cœur les intérêts de la famille de Bouillon, et il profita des derniers instants de son maître pour remettre sur le tapis cette affaire du mariage¹. Ce fut en vain : le cardinal, presque agonisant, ne voulut rien écouter : cette alliance ne le tentait point. La maison de Bouillon était-elle trop peu de chose pour l'ambition de ce mourant? La parole lui revint pour répondre que sa nièce, avec ses quatre cent mille écus comptant et le gouvernement d'Auvergne en sus, ne manquerait jamais de mari. Soit qu'il fût piqué contre les Bouillon, ou qu'il regardât comme un pis-aller fâcheux le neveu de Turenne, l'héritier des princes de Sedan, il résista jusqu'à la fin aux instances d'Ondedéi. Chose étrange aussi, de voir cette fière maison de Bouillon se courber si bas devant cette grandeur expirante! Était-ce le moment de courir après l'alliance des Mancini? Comment le fantôme de Mazarin imposait-il encore à ce point? Rien ne pourrait mieux donner l'idée de sa puissance et du prestige qui l'entourait encore. Lorsqu'il disposait de

cent mille écus, en attendant qu'il pût mieux s'acquitter. » L'évêque, par un mouvement de générosité, « lui renvoya sa promesse et lui manda qu'il se trompoit dans le jugement qu'il faisoit de luy; qu'il étoit content de la somme qu'il lui avoit promise, et qu'il n'en demandoit pas davantage. » Colbert raconte ensuite comment le duc de Mazarin récompensa la scrupuleuse délicatesse de l'évêque.

¹ *Mém. de l'abbé de Choisy*, coll. Petitot, t. XLIII, p. 204 et 205.

l'État, des gouvernements, des commandements, des grâces, qu'il ait vu les plus superbes chercher son alliance, on le conçoit; mais son règne allait finir, et le charme durait toujours!

Les quatre cent mille écus, joints au gouvernement d'Auvergne, étaient bien quelque chose, sans doute. La maison de Bouillon se trouvait obérée, comme bien d'autres, après la Fronde; le gouvernement d'Auvergne, d'ailleurs, était fait pour plaire à des princes qui étaient originaires de ce pays. C'eût été chose encore assez tentante que de s'allier aux Vendôme, aux Modène, aux Conti; mais le cardinal mourut sans donner aux Bouillon cette joie, et la plus jeune de ses nièces resta sans établissement. Il n'y avait, en réalité, point de temps perdu, car Marianne n'avait encore que treize ans. Elle avait été amenée de Rome en France après ses sœurs¹. Madame Mancini, obsédée de ses pressentiments de mort prochaine, voulut revoir cette enfant. Que Marianne ait été placée, comme

¹ Les vers suivants d'une épître de Scarron ont au moins le mérite de fixer au 1^{er} septembre 1655 la date de l'arrivée à Paris de Marie-Anne Mancini et de son frère Alphonse.

La demoiselle Anne Mancine,
 Qu'on dit être toute divine,
 Pour tous les attraits infinis
 Que la nature en elle a mis,
 Et le sieur Alphonse, son frère,

 Viennent, dit-on, en cette ville
 Voir la duchesse de Mercœur,
 Leur bien-aimée et chère sœur.

Marie et Hortense, au couvent des filles de Chaillot, il n'en est point question; la mère aima mieux sans doute la garder près d'elle. On la confia, ainsi que ses sœurs, aux soins de madame de Venelle; son éducation se fit donc au Louvre et au palais Mazarin, où son esprit précoce et sa gentillesse firent l'amusement du cardinal et de la cour. Son Éminence, quand elle était en belle humeur, faisait à Marianne de singulières niches : en voici un trait qui étonnera peut-être; il était dans le goût du temps.

La cour se trouvait à la Fère; le cardinal, une après-dînée, se mit à plaisanter sa nièce sur ses galants; il alla jusqu'à lui dire qu'elle était grosse. Marianne se fâcha tout rouge; et l'oncle de s'en amuser, si bien qu'il continua la plaisanterie. On rétrécit les robes de l'enfant, pour lui faire croire que sa taille s'arrondissait; ses colères divertissaient toute la cour. Il n'était question que de son prochain accouchement, et Marianne, un beau matin, trouva dans ses draps un enfant qui venait de naître. Il lui fallut bien convenir alors de sa maternité : elle jeta des cris de désespoir, et fit chorus longtemps avec son nouveau-né; elle assurait fort qu'elle ne s'était aperçue de rien. La reine alla faire sa visite de cérémonie à l'accouchée, et voulut être marraine. Toute la cour, en grande pompe, vint la voir et défiler devant son lit, selon l'étiquette. « Ce fut un divertissement public, dit

déclarer le père de l'enfant, et elle répondit que ce ne pouvait être que le roi ou le comte de Guiche, car elle ne voyait que ces deux hommes-là qui l'eussent embrassée¹. » Hortense, un peu plus âgée, était au courant de la chose et en riait de tout son cœur. Telles étaient les plaisanteries du temps, et la manière dont on formait l'esprit des petites filles.

Marianne, du reste, était précoce en bien des choses : à l'âge de six ans elle faisait des vers ; ses chansons et ses bons mots couraient déjà, et elle était, à la cour, un petit personnage. En qualité de Muse, elle patronnait les poètes, ses confrères, qui ne manquaient pas de célébrer

Marie-Anne de Mancini,
Fille d'un mérite infini.

Elle savait tout le prix de l'encens qui lui était offert, et y répondait par des marques auxquelles les auteurs étaient fort sensibles. L'un d'eux nous apprend, en effet,

Que cette naissante beauté,
Où luit tant de vivacité,
Et dont si jolie est l'enfance,
L'oblige à la reconnoissance.

¹ *Mém. de la duchesse de Mazarin* (OŒuvr. de Saint-Réal, t. III, p. 550)

Il ajoute, en insistant sur ce point délicat :

Je ne l'estime pas en vain !
 Chaque fois que je vais au Louvre,
 Dans son procédé je découvre
 Qu'elle a de la bonté pour moi.
 Dans la cour de notre monarque
 Elle me connaît et remarque ;
 J'en ai souvent quelque regard
 Et me dit aussi : Dieu vous gard¹.

Le cardinal, lorsqu'il partit pour la conférence de l'île des Faisans, désirait enmener ses nièces Hortense et Marianne; mais Marie, l'exilée de Brouage, ne voulut pas les laisser partir, et l'oncle se résigna généreusement à ce sacrifice. C'était renoncer pourtant au plaisir de faire encore à Marianne quelque bonne plaisanterie. Cet agréable passe-temps lui manqua au milieu de ses grands soucis d'affaires. Marianne, pour dédommager son oncle, mit en œuvre tous ses talents et lui écrivit des lettres en vers; il y applaudit fort. Cependant il lui répond, un certain jour, qu'à mesure que la raison lui vient, elle manque de rimes². » Mais le politique tirait parti de toutes choses : Marianne l'informait, dans ses lettres, de tout ce que faisait sa sœur Marie, dans ce temps où la passion du roi pour elle donnait à l'oncle de grands soucis. On a déjà vu

¹ Loret, *Muse historique*, liv. VII, 29 janvier 1656.

Mazarin prêter l'oreille au caquetage de sa nièce Olympe; Marianne, de même, lui rapportait ce qu'elle entendait à Brouage, et comment ses sœurs se cachaiet d'elle et la renvoyaient toujours. Sans doute elle écoutait aux portes, dans l'intérêt de sa gazette; elle faisait de la police en vers. Nous n'avons à reproduire ici aucun échantillon de cette poésie indiscrete; à défaut de cela, nous citerons quelques lignes de sa prose, où le caractère commence à poindre assez bien. Marianne écrit au cardinal :

« ... Pour nouvelles, je vous dirés que je suis bien fâchée de vostre éloignement, et .. de celui du Roy; et moy plus que les autres, car j'aime fort le Roy. Sy vous voulés sçavoir encore des nouvelles, ses (c'est) que madame de Venel et moy avons faict des chansons, que je vous écrivés au premier jour; que la Reine a trouvés (la mienne) admirables et celle de madame de Venel effroyable... Et pour nouvelles vous sçaurez qu'on sansnuy (s'ennuie) fort... Mes sœurs ne vous escrives point par ce qu'il n'ont point l'esprit de vous (faire) une lestre et enrage quand je vous escrit. Vené bientost, bientost... Monseigneur, je vous prie de me pardonnée si je né point my Vostre Éminance, et je vous prie de faire bien mes compliments au Roy, et faict moy réponce à cet bel lestre...

« Votre très-humble servante ,

« Mademoiselle MARIANNE. »

Cet bel lestre nous montre une précocité, une intrépidité d'amour-propre qui s'expliquent, en ce que Marianne était l'enfant gâtée de la reine, de son oncle, et par conséquent de toute la cour. Elle était toujours en scène et toujours applaudie :

Son Éminence, à ce qu'on dit,
Fait si grand cas de votre esprit
Qu'il vous traite de nièce aînée ¹.....

Marianne, comme ses sœurs, et avec plus de succès, jouait son rôle dans les ballets du roi :

Cette nièce jeune et jolie,
Dont l'origine est d'Italie,
Fille de singulier renom,
Dont Marianne est le beau nom,
Ayant cent agréments en elle,
Et tellement spirituelle
Qu'icelle à l'âge de six ans
Charmoit roi, reine et courtisans ².

Le piquant de sa physionomie, sa grâce originale, et, de plus, un aplomb à toute épreuve, valurent à Marianne un succès complet dans ces divertissements de cour. Elle brilla fort dans le ballet des *Saisons* qui fut monté à Fontainebleau, et dansé par le roi, en 1661. C'est d'elle que Benserade fait mention dans ces vers :

Cette petite muse, en charmes, en attraits,
N'est à nulle autre inférieure ;

¹ *Œuvres de Bouillon*, p. 90. Paris, 1663.

² *Muse historique*, 22 avril 1662.

Aussi pas une n'eut jamais
Et l'esprit et le sein formés de si bonne heure ¹.

Elle avait alors de douze à treize ans. Le cardinal était mort sans avoir conclu son mariage; mais la maison de Bouillon ne se rebuta pas, et Turenne profita de la paix et de ses loisirs pour recommencer ses démarches. Ondedéi, homme précieux gagné par les Bouillon, y employa son savoir-faire et son crédit auprès de la reine-mère; il était au fait de bien des secrets, et avait tout ce qu'il faut pour être écouté. Anne d'Autriche prit cette affaire à cœur, et Marianne Mancini fut fiancée à Maurice-Godefroy de la Tour, duc de Bouillon. Le mariage se fit le 22 avril 1662, à l'hôtel de Soissons, devant le roi et les deux reines, et fut célébré par de brillantes fêtes.

Le neveu de Turenne, jeune militaire fort méritant par sa bravoure, mettait tout son zèle à bien servir; mais il avait peu d'aptitude aux exercices de l'esprit. Il ne fut point entraîné dans le courant, et vécut en dehors de la vie et des plaisirs de sa jeune femme.

Madame de Bouillon, au milieu de ses grandeurs, resta toujours en commerce intime avec les beaux esprits; Segrais, Benserade, madame Deshoulières, Ménage, et d'autres, formaient le fond de sa clientèle. Cette duchesse de quinze ans, qui faisait des vers, pré-

sidait à l'hôtel de Bouillon, sa petite académie¹. Son esprit curieux s'intéressait à tout; le latin même ne lui fit pas peur :

Tout vous duit, l'histoire et la Fable,
Prose et vers, latin et françois,

lui écrivait La Fontaine. Elle continuait de briller aussi dans tous les ballets, où elle déployait sa vivacité et sa grâce. Dans celui de *la Naissance de Vénus*, elle parut en néréide, et y fit admirer, au sortir des ondes, sa magnifique chevelure; aussi Benserade n'oublie pas de dire, dans sa prose rimée :

. Qu'elle avoit les cheveux
Les plus longs, les plus fins, les plus épais du monde.

Au mois de janvier 1665, madame de Bouillon eut un fils; et son mari, plus embarrassé que sa femme de ses loisirs, se décida à aller guerroyer en Hongrie contre le Turc, sous Montécuculli. La duchesse, pendant tout ce temps, quitta Paris. Elle dut se rendre à Château-Thierry, l'une des résidences des Bouillon; c'était un duché-pairie qu'ils avaient eu, avec d'autres domaines, en échange de leur souveraineté de Sedan. Ainsi confinée dans son antique château, madame de

¹ L'hôtel de Bouillon était alors situé à peu de distance des hôtels de Soissons et Mazarin, dans la rue Neuve des Petits-Champs; les Bouillon habitèrent plus tard sur le quai Malaquais. Voir l'*Appendice* (M).

Bouillon était sans doute en peine de gens d'esprit qui remplaçassent sa petite cour parisienne, quand une rencontre lui vint à point : La Fontaine lui fut présenté. Il était revenu dans sa ville natale, désorienté et malheureux de la catastrophe du surintendant, son premier Mécène. Bien qu'il eût alors quarante-quatre ans, sa réputation n'était point faite; il n'avait publié qu'un très-petit volume, contenant *Joconde*, *la Matrone d'Éphèse* et quelques poésies; il avait fait imprimer aussi quelques fables¹. Ce fut une heureuse rencontre pour le poète, et un coup de fortune pour son génie. Il trouva, près de cette grande dame de seize ans, l'aiguillon qu'il fallait à sa paresse, et un sentiment vif de ses qualités véritables. Ce fut elle qui lui marqua la route dont il ne devait pas s'écarter; elle le poussa résolûment à composer des fables, et sa prompte imagination lui en fournit plus d'un sujet.

Dans ce palais Mazarin, où le cardinal avait assemblé une véritable ménagerie, Marianne et ses sœurs vivaient en grande intimité avec ce peuple d'animaux, et ce fut un goût qu'elles gardèrent. La duchesse pouvait donc offrir chez elle à son poète un vaste champ d'observations. Ce fut elle, et non madame de la Sablière, qui surnomma La Fontaine *le Fablier*; et c'était caractériser d'un mot sa vocation. La Fontaine, en

¹ Ce ne fut que trois ans plus tard, en 1665, que parut le premier recueil des fables, contenant les six premiers livres.

effet, stimulé par sa protectrice, travailla si bien sous ses yeux, qu'il publia, deux ans après, les six premiers livres de ses fables : son tardif génie fructifiait enfin. Mais il faut tout avouer : ce ne sont point des fables seulement que la duchesse de Bouillon poussa le poète à composer. De Retz prétend que Mazarin avait plu à Richelieu et à ses collègues « par des contes libertins d'Italie. » Ces contes-là, en effet, avaient été mis en grand crédit, quel que fût celui qui leur eût ouvert la porte : les gens de cour apprenaient l'italien pour lire Boccace et Poggio, comme on le fait aujourd'hui pour chanter une cavatine. La duchesse de Bouillon, élevée dans le sans-gêne des bouffonneries italiennes, prit plaisir aux récits que La Fontaine avait tirés du *Décameron* ; c'est un goût que nous n'avons plus, mais son temps l'explique et l'excuse. Des femmes plus sévères que Marianne s'en amusaient comme elle ; madame de Sévigné et sa rigide fille ne se gênent pas pour en parler dans leurs lettres. La Fontaine, chargé de désennuyer sa rieuse châtelaine, grossit donc le recueil de ses contes aussi bien que celui de ses fables. Ce n'était pas sans doute à l'époque où elle avait seize ans que madame de Bouillon montra un goût si prononcé pour cette littérature légère ; elle n'encouragea ce badinage que plus tard, et ce fut pour faire une diversion aux fables.

La Fontaine, que Saint-Simon trouvait « si pesant

en conversation » (il n'avait pu le connaître que dans sa vieillesse), avait été généralement recherché des femmes. Il aimait de prédilection leur société, et il y avait passé sa jeunesse, ce qui explique aisément les grâces, les délicatesses féminines et toutes les flexibilités de son génie. Cet homme, que l'on nous peint si débonnaire, avait été un galant à bonnes fortunes. A cinquante ans et plus, il n'avait pu renoncer à ses faiblesses; c'était à cet âge-là qu'il laissait tomber, dans ses vers, ce charmant et trop sincère regret:

Ah! si mon cœur encore osoit se renflammer!

Ne sentirai-je plus le charme qui m'arrête?

Ai-je passé le temps d'aimer?

Il paraît que non; car des autographes indiscrets, que l'on peut se passer la fantaisie de lire¹, témoignent que plus tard encore le *Bonhomme* était épris d'une dame dont il obtint les bonnes grâces: il avait à peu près soixante-sept ans; le beau Racine avait quitté plus tôt les amours profanes. La Fontaine, comme on voit, sut tirer parti de sa renommée; il n'avait fait autre chose que d'aimer et de chercher à plaire; s'il était capable de quelque effort, c'était auprès des femmes, et sa conversation avait sans doute avec elles des agréments². Habitué aux douceurs de ce commerce fa-

¹ Voy. BIBLIOTH. IMP., Mss. — *Œuvres de La Fontaine : Lettres de madame Ulrich*, t. VI, p. 553 et suiv.

² « Le commerce de cet aimable homme, dit une femme qui l'avait

cile, il n'y portait point l'ennui et la gêne qu'on lui voyait au milieu des hommes du monde et des beaux esprits.

Madame de Bouillon, par mille attentions aimables, charma le poëte sujet à de telles tentations. Cette grande dame si attrayante de vivacité et de jeunesse, cette beauté superbe et piquante, mit toutes ses coquetteries à captiver, à inspirer ce rare et immortel esprit; elle y réussit peut-être plus encore qu'elle ne le voulait. Dans sa princière demeure, sous les charmes de son grand parc, on se la représente assise au milieu de ses dames, écoutant les récits du *Décameron*. Florence, à coup sûr, n'eût point offert à Boccace, parmi ses femmes groupées de la villa, de plus gracieuse tête et de plus attentive que celle de Marianne.

Ce n'était point, comme Hortense, une beauté à l'antique : elle était plutôt expressive et jolie; son nez retroussé, ses yeux brillants d'esprit, son fin sourire faisaient le charme de sa physionomie. Il y avait une grâce infinie dans ses mouvements, et parfois dans l'air de sa démarche une fierté souveraine. On vante sa taille, ses petits pieds, qu'elle aimait à laisser voir, ses belles mains, son teint éclatant et sa magnifique che-

intimement connu, faisait autant de plaisir que la lecture de ses livres... Il étoit admis chez tout ce qu'il y a de meilleur en France. Tout le monde le désiroit... » (*Portrait de M. de La Fontaine*, par madame Ulrich; OEuvres posthumes.)

velure. Qui pourrait, comme La Fontaine, nous peindre ces belles choses ?

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse ?
Nez troussé, c'est un charme encor, selon mes sens ;
C'en est même un des plus puissants.

Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue...
La mère des Amours et la reine des Grâces,
C'est Bouillon ; et Vénus lui cède ses emplois ¹.

Comme on ne pouvait guère se dispenser d'introduire la fiction jusque dans les noms propres, le poète baptisa la duchesse du nom d'Olympe, au risque de prêter à la confusion avec la véritable Olympe, sa sœur :

Qu'Olympe a de beautés, de grâces et de charmes !
Elle sait enchanter et l'esprit et les yeux.
Mortels, aimez-la tous ! Mais ce n'est qu'à des dieux
Qu'est réservé l'honneur de lui rendre les armes ².

M. de Bouillon, au retour de sa campagne contre les Turcs, fit comme ces chevaliers qui couraient délivrer leur belle de la tour où quelque enchanteur la retenait : il s'en alla tirer sa femme de son castel et la ramena à Paris. La Fontaine y suivit sa protectrice,

¹ OEuvres de La Fontaine : *Lettre à madame la duchesse de Bouillon*, t. vi, p. 491, édit. de Walckenaer.

qui le fit connaître à ses sœurs, mesdames de Soissons et Mazarin, à son frère le duc de Nevers, qui hantait aussi les muses, et à son beau-frère le duc d'Albret, spirituel, érudit, qui fut, à vingt-six ans, le cardinal de Bouillon. Elle fit mieux encore, l'adorable patronne : elle fit obtenir à son poète une place de gentilhomme de la chambre auprès de Madame, l'aimable Henriette.

L'hôtel de Bouillon devint le rendez-vous des poètes, des beaux esprits : Molière, La Fontaine, le vieux Corneille s'y rencontraient avec Turenne, les princes et les plus grands seigneurs. Ce Turenne à l'œil sévère, qui avait la mine d'être si sage, aimait, lui aussi, les poètes égrillards et les lectures de l'hôtel de Bouillon. « M. de Turenne aimait naturellement la joie, » nous dit le maréchal de Gramont, son ami. Qui ne connaît d'ailleurs ses faiblesses, et comment il se laissait, à soixante ans, dérober un secret d'État¹ ?

Il ne faut pas trop interroger, dans ce grand siècle, la vie intime des héros, et mettre en tiers la postérité entre eux et leurs valets de chambre. D'un autre côté, sied-il de juger tout à fait ces mœurs sur les idées et les règles d'un autre temps ? Tout se tient et s'enchaîne dans la société et dans la vie : des époques de

¹ Voy. les *Mém. de l'abbé de Choisy*, p. 354, sur l'aventure de Turenne avec la jeune marquise de Coaquin.

Le cardinal de Retz nous dit indiscrètement que Turenne entretenait à Paris, pendant la campagne de 1655, une jolie grisette dans la rue des Petits-Champs.

trouble, comme la Fronde et la Ligue, des jours de résistance et de complots, comme le règne de Richelieu, agissent diversement sur les âmes et y remuent toutes les passions à la fois. L'homme s'y sent porté à aimer comme à haïr. Après de fortes secousses, durement éprouvé par la cause qu'il sert, il cherche une femme et des dévouements plus tendres ; il a besoin de renouveler son âme, et d'y faire vibrer des cordes nouvelles.

Ces époques ont cela de particulier que le désordre des passions et des mœurs n'y abaisse pas les sentiments, n'y dissout point les caractères, comme il arrive aux longues époques de repos. C'est en quoi la galanterie sous Louis XIII diffère de la corruption sous Louis XV. Les courtisans d'Anne d'Autriche avaient joué leur vie contre Richelieu ; leur sang coulait dans les duels et dans les combats. Le péril pour eux était à côté de l'amour qui en était souvent la récompense. Si dérégés qu'ils nous paraissent, ils n'étaient point vils assurément : un accent héroïque vibrait dans leur langue habituelle ; le sublime alimentait leur théâtre et leurs romans ; chaque jour ils versaient des pleurs devant les héros de Corneille. Ils vivaient, parmi les précieuses, dans un idéal de délicatesse et d'honneur. Le romanesque de leurs sentiments les retirait souvent des amours vulgaires ; là encore ils visaient à la grandeur.

Ces femmes, ces belles pécheresses que nous avons rencontrées, si elles cédaient aux séductions, se re-

levaient aussi avec une force héroïque ; on parlait autant de leurs pénitences que de leurs fautes , et la religion trouvait des saintes dans ces héroïnes de l'amour. N'est-ce pas ce contraste de grandeur et de faiblesse humaine qui nous captive, et qui est l'attrait immortel de ce monde évanoui ?

La duchesse de Bouillon tenait le sceptre de l'esprit plus hardiment peut-être que ne l'avait fait madame de Rambouillet ; car elle n'était pas simplement juge du tournoi , elle se mêlait aux combattants : elle composait elle-même, elle versifiait ; mais surtout, et mieux que nulle autre, elle disputait. Personne ne se mêlant de théâtre , de littérature, et ne prit feu plus qu'elle dans tous les démêlés de la république des lettres :

Les Sophocles du temps et l'illustre Molière

Vous donnent toujours lieu d'agiter quelque point ;

Sur quoi ne disputez-vous point ¹ ?

Hélas ! il en faut venir, à propos des Sophocles , à cette fâcheuse histoire où Marianne fit preuve de plus de courage que de lumières. Madame Deshoulières avait présenté à l'hôtel de Bouillon un poète de ses amis, Pradon. Les ennemis de Racine préparaient sa réputation ; ses pièces d'ailleurs étaient du goût de bien des gens. Il eût partagé avec Cotin les applaudissements

¹ OEuvres de La Fontaine : *Lettre à madame la duchesse de Bouillon*, t. VI, p. 526.

de l'hôtel Rambouillet; à l'hôtel de Bouillon, il fut fêté comme La Fontaine.

Racine devait donner sa *Phèdre*, sujet que Pradon avait également traité : on prit fait et cause, il va sans dire, pour l'ami de la maison ; car les coteries n'en ont jamais fait d'autres. Peut-être la duchesse, fidèle comme madame de Sévigné à son vieux Corneille, n'aimait-elle pas dans Racine un rival qui s'élevait près de lui. Nous n'avons pas la preuve bien sûre de ceci ; mais qu'on nous le passe, pour l'honneur de notre héroïne. Dans tous les cas, elle était intrépide pour ses amis, et se jetait à corps perdu dans la mêlée. Quand la *Phèdre* de Racine fut représentée, la vaillante Bouillon loua la salle tout entière pour six représentations, et elle fit tomber la pièce. Elle paya des gens pour y siffler, peut-être en paya-t-elle aussi pour y dormir : cela lui coûta plus de quinze mille livres. Elle n'y regardait pas lorsqu'il s'agissait de pareilles affaires. Le coup monté contre Racine ne s'arrêta point là : on chanta sa défaite dans le cénacle de l'hôtel de Bouillon ; on y rima un sonnet, dont madame Deshoulières, ouvertement hostile à Racine, fut présumée l'auteur¹. Mais cette boutade satirique a bien l'air d'être née au milieu des feux croisés d'une conversation joyeuse, où chacun à l'envi décoche son trait. La militante Marianne n'y mit-elle pas un peu du sien ?

¹ Voir *Philippe Mancini, duc de Nevers*, et, à l'*Appendice*, les *Mém. de Brossette*.

L'intrigue ourdie en faveur de Pradon ne lui profita guère. Sa pièce, si fort épaulée, tomba après quinze ou seize représentations, et le bon goût reprit le dessus. Le pauvre Pradon fut, au demeurant, la victime de cette affaire malencontreuse, puisque son nom en fut couvert de ridicule et de mépris. Il n'était pourtant pas sans talent, et il prit sa revanche par sa tragédie de *Régulus*, où Baron eut un grand succès, et qui demeura plus de trente ans au répertoire. Mais Pradon n'en est pas moins resté comme le type du méchant poète, pour avoir été le héros d'une coterie qui se servit de lui pour faire outrage à un maître de l'art.

Ce fut là un jour néfaste dans la brillante vie de madame de Bouillon; mais elle connut aussi d'autres traverses. Elle n'avait pas que la passion des vers en tête : cette fille de l'Italie était sujette à de plus périlleux entraînements. En fait de mari, elle n'était point aussi mal tombée que sa sœur Hortense, car le duc de Bouillon n'avait pas l'humeur incommode ni les fâcheux travers de M. de Mazarin. C'était, quoiqu'il fût grand chambellan, un vrai militaire, de l'espèce de son beau-frère le comte de Soissons, qui n'était point jaloux et ne traînait point sa femme avec lui quand il allait en guerre. Mais le brave duc, à part ses prouesses, brillait peu parmi les gens d'esprit dont sa maison était le rendez-vous. Tant de conversations pouvaient bien le fatiguer un peu; et il laissait sa femme tenir tête à ses illustres hôtes, pour s'en aller à Châ-

teau-Thierry ou à Navarre, dans ses domaines, courre le cerf et le loup. Il était infatigable :

Vous saurez que le chambellan
A couru cent cerfs en un an¹.

Ce tueur de cerfs, qui, dès qu'il voyait jour à mieux faire, disparaissait pour aller courir sus aux Turcs ou aux chrétiens, s'embarrassait peu de ce que devenait sa femme en son absence : ils ne vivaient point de la même vie. Le duc de Bouillon avait plusieurs frères : l'un d'eux, le duc d'Albret, appartenait à l'Église ; ses études avaient eu un grand éclat, et ce neveu de Turenne devint cardinal dès qu'il fut consacré prêtre. Par son esprit, par sa figure, c'était un homme des plus brillants ; il aimait, autant que sa belle-sœur, les livres et les conversations élégantes ; il n'avait pas plus peur qu'elle des contes joyeux du *Décameron*. Il encourageait et patronnait La Fontaine, qui le porte aux nues. Ce prince de l'Église et du Parnasse, éloquent, instruit, magnifique, faisait les beaux jours de l'hôtel Bouillon pendant que son frère était à poursuivre le cerf dans ses bois. Attirés l'un vers l'autre par les mêmes goûts, recherchant les mêmes plaisirs, le beau cardinal et Marianne vivaient naturellement dans une très-grande intimité. Il en courut des bruits

¹ La Fontaine, *Œuvres : Épître à la princesse de Bavière*, 1669. t. VI. p. 86

fâcheux ; mais la médisance n'a pas pris soin de nous fournir des preuves qui les justifient.

On n'en peut dire tout à fait autant d'une aventure dont les suites furent regrettables pour la renommée de la trop séduisante Bouillon : la famille de son mari, dont Turenne se trouvait le chef par son âge et par l'ascendant de sa gloire, l'obligea d'aller passer quelque temps dans la retraite. Ainsi, vers la même époque à peu près, les trois sœurs, Marie, Hortense et Marianne, se trouvaient sous les grilles du couvent pour quelques motifs semblables. Le comte de Louvigné, fils cadet du maréchal de Gramont, fréquentait l'hôtel Bouillon, et ce bel étourdi avait compromis la duchesse[†]. Elle se vit donc forcée, à la suite de quelque fâcheux bruit, d'aller faire au couvent de Montreuil des réflexions salutaires. Elle était bien d'humeur à prendre la chose comme la joyeuse Hortense, et à jouer aux religieuses quelques bons tours.

Après un court exil elle reparut à Paris, fière et charmante, en riant probablement plus que personne

[†] Nous ne pouvons qu'indiquer à peine ces couplets qui coururent alors :

Pour plaire à la nymphe Bouillon
Louvigny compte bien des charmes

.....

Italienne de nation,
Sans démentir son origine,
On voit la petite Bouillon
Savante au métier de Cyprine.

.....

de sa mésaventure. Elle y reprit son rôle brillant de protectrice des poètes, ses belles conversations, et tous ces plaisirs de l'esprit qui sont encore les moins dangereux. Les fils de sa sœur Laure, les princes de Vendôme, grandissaient et vivaient à l'hôtel de Bouillon ; ils y contractèrent ce goût des petits vers et des chansons qu'ils firent fleurir dans leur bachique séjour du Temple. Le duc de Nevers était naturellement aussi l'un des fidèles de cette maison, quand il lui arrivait de poser le pied en France. Depuis les traverses et la dispersion de ses sœurs Marie et Hortense, il se consacra davantage (en qualité de poète, entendons-nous !) à sa sœur Marianne. Son beau-frère de Bouillon était moins ombrageux que M. de Mazarin, et il laissa, sans le traduire en justice, le bon Nevers chanter à son aise la beauté piquante et tous les agréments de sa sœur.

De Marseille, où il attendait des vents propices pour prendre la mer, le poète adressait à Marianne des chansonnettes et des épîtres :

Écoutez, nièce de Jules !

Je vous aime, ma sœur, et j'atteste les dieux,
 Qui percent de mon cœur le plus secret mystère,
 Que vous êtes vraiment (le mien ne le peut faire)
 Celle de mes sœurs qui me revient le mieux.

Oui, nous sommes, quoi qu'on en die,
 Moi le plus sage, et vous la plus jolie.

Voilà l'inconstance du poète ! Il avait pourtant déclaré Hortense « plus belle que Vénus » Malgré tout

ne juge-t-il pas bien Marianne, cette enfant gâtée de sa muse, lorsqu'il ajoute :

Mais l'on vous aime trop, et jamais sous les cieux
On n'en vit une si légère !

Cette lettre est bien longue ; adieu.

Mes baise-mains, je vous en prie,

A messieurs de Vendôme, à messieurs de Chaulieu.

Messieurs de Vendôme, et leur intendant Chaulieu, appliquaient en grand, dans leurs demeures du Temple et d'Anet, les joyeuses maximes de l'hôtel de Bouillon. La tante n'avait pas peur de ces soupers où les neveux, le verre à la main, improvisaient leurs couplets galants et bachiques, où leurs convives les traitaient sans façon d'Altesses chansonnères. Nevers, l'oncle de ces amphitryons, accompagnait sa sœur à l'hôtel de Vendôme et au Temple, exposée là à en entendre de belles ; mais la déesse Bouillon aimait l'esprit à tout risque. Eh ! que n'eût-elle pas fait pour s'en donner la joie ? Ces irrespectueux Vendôme, dans leur verve intempérante, adressaient force propos d'amour à leur tante, qui en riait de son plus fou rire. Cela, du moins, ne tourna pas au tragique, comme la passion de Philippe de Savoie pour sa tante Mazarin. L'Italien Nevers, quand il était à Rome, loin de cette société trop française, entretenait sa sœur de tous ces agréables souvenirs :

Le bel abbé, l'aimable et le prince blondin,

Ce grand bailli d'Anet, chasseur infatigable,
 Courtisan par plaisir, philosophe par goût,
 Si tous les quatre encor nous nous trouvons à table,
 Vous avec votre air enfantin,
 Délicieuse Mamilonne.....

C'est ainsi que frère et neveux écrivaient à la duchesse de Bouillon.

Si les fantaisies de l'esprit la conduisirent au Temple, les curiosités de l'imagination l'entraînèrent ailleurs. Son père faisait de l'astrologie, sa mère y croyait, et Marianne avait été bercée de ces contes. Elle avait vu son oncle aussi occupé d'horoscopes, de prédictions, comme de ses plus sérieuses affaires. Colbert et tout l'entourage donnaient dans ces idées; Ondedéi correspondait de tous côtés avec les astrologues, et vingt ans après, évêque de Fréjus, il adressait encore à Colbert un horoscope qu'il recevait d'Italie¹. Le cardinal, malgré de sincères efforts, n'avait guère su donner d'autre religion à ses nièces. La Fontaine, à la vérité, avait combattu, dans ses plus beaux vers, cette croyance qui, de son temps, n'était pas morte²; et c'était une réponse peut-être à l'hôtel de Bouillon. La duchesse aussi était souvent témoin, chez sa sœur Olympe, de ces évocations d'esprits dont nous avons parlé. Son imagination en fut frappée; un caprice la

¹ *Lettre à Colbert. Voyez Corresp. administr.*, publiée par M. Guillaume Depping, t. iv.

² *L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits.*

conduisit chez la Voisin, et elle fut citée à comparaître devant la chambre de l'Arsenal. Cependant madame de Bouillon ne se vit point décrétée de prise de corps, comme Olympe, le maréchal de Luxembourg et bien d'autres; elle fut simplement interrogée. Il existe de ce dialogue entre elle et la justice deux versions que l'on peut consulter. L'une nous est fournie par madame de Sévigné, l'autre est l'acte dressé par les juges: ce n'est donc point la même langue. Voyons ce que dit la justice d'abord.

La Voisin, interrogée sur ses relations avec madame de Bouillon, ne la chargea pas beaucoup; elle dit que la curiosité seulement l'avait attirée chez elle. Mais un complice de la Voisin, Le Sage, prétendit que la duchesse avait demandé du poison pour se défaire de son mari, afin d'épouser son neveu, le duc de Vendôme. Madame de Bouillon comparut à l'Arsenal le 29 janvier 1680; son interrogatoire, rendu dans un style dont il faut faire grâce, affirme que ce fut la Voisin qui se présenta chez elle pour lui proposer ses services, et en lui vantant le savoir-faire de l'un de ses acolytes. La duchesse en parla au duc de Vendôme et à l'abbé de Chaulieu, qui furent curieux de voir cet homme. Ils s'y rendirent en carrosse à six chevaux, et demandèrent à cet individu, qui était Le Sage, ce qu'il savait faire d'extraordinaire. Le sorcier leur proposa d'écrire quelques questions sur un papier; le duc de Vendôme prit la plume, et demanda si le duc de Beaufort était

réellement mort et où était le duc de Nevers. Le billet ayant été cacheté, Le Sage le lia avec un fil de soie, y mit du soufre avec des enveloppes de papier; puis il chargea le duc de Vendôme de le brûler lui-même, en disant à madame de Bouillon qu'elle retrouverait chez elle ce billet brûlé dans une porcelaine. Elle chercha donc, mais ne trouva rien. Vendôme et Chaulieu voulurent recommencer l'expérience, qui ne réussit pas mieux; ils en furent ainsi pour leur argent. La duchesse trouva la chose si ridicule « qu'elle la récita, dit-elle, à plusieurs personnes, et la manda même à M. le duc de Bouillon, qui étoit à l'armée. » Mais voici qui serait plus sérieux : « Interrogée s'il n'est pas vrai qu'elle écrivit un billet qu'elle mit entre les mains du dit Le Sage et qui fut cacheté pour être brûlé, dans lequel elle demandoit la mort de M. de Bouillon, son mari, — a dit que non, et que la chose est si étrange qu'elle se détruit d'elle-même¹. »

Telles furent les réponses de la duchesse de Bouillon à ses juges, et les choses en demeurèrent là. Ce misérable dont elle s'étoit moquée, l'accusant d'avoir écrit ce billet, pouvait-il être croyable? La Voisin d'ailleurs déposait autrement. En supposant même, contre toute apparence, que la duchesse eût remis à Le Sage un tel papier, avec Vendôme et Chaulieu pour

¹ *Minute de l'interrogatoire*, signée Marianne Mancini, duchesse de Bouillon, Bazin et la Reynie. Voy. l'*Appendice* (S).

témoins, ce n'eût été qu'une plaisanterie, un peu forte, il est vrai ; mais que ne se permettait-on pas alors ? Voici ce qu'en dit madame de Sévigné : « La duchesse de Bouillon alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avoit, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimoit. Ce jeune homme étoit M. de Vendôme, qui la menoit d'une main, et M. de Bouillon (son mari) de l'autre ; et de rire. Quand une *Mancine* ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné ; et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à toute l'Europe d'une bagatelle ! »

Ces bagatelles-là, nous ne les traitons pas si légèrement que les belles dames du temps. Cependant, madame de Sévigné n'était pas des amies de madame de Bouillon ; elle ne nous parle que rarement d'elle : leurs sociétés particulières ne se confondaient point. Ce n'était donc ni l'amitié ni l'habitude de se voir qui la portaient à l'indulgence. Mais elle était l'écho de l'opinion, qui n'avait pu prendre au sérieux cette accusation chimérique. C'est sous cette impression générale du temps qu'elle nous rapporte ainsi l'entrevue de madame de Bouillon avec la justice.

« Voici, dit-elle, ce que j'apprends de bon lieu. Madame de Bouillon entra comme une petite reine dans cette chambre ; elle s'assit dans une chaise qu'on

¹ *Lettres de madame de Sévigné*, 31 janvier 1680.

lui avait préparée; et, au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle vouloit dire; c'étoit : « Qu'elle ne venoit là que par le respect qu'elle avoit pour l'ordre du roi, et nullement pour la chambre, qu'elle ne reconnoissoit point, ne voulant point déroger au privilége des ducs. » Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit; puis elle ôta son gant et fit voir une très-belle main. Elle répondit sincèrement, jusqu'à son âge. — Connoissez-vous la Vigoureux? — *Non.* — Connoissez-vous la Voisin? *Oui.* — Pourquoi vouliez-vous vous défaire de votre mari? — *Moi, m'en défaire! Vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé; il m'a donné la main jusqu'à cette porte.* — Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin? — *C'est que je voulois voir les Sibylles qu'elle m'avoit promises; cette compagnie méritoit bien qu'on fit tous les pas.* — N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent? — Elle dit que non par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. — *Eh bien! messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire?* — *Oui, madame.* Elle se lève, et en sortant elle dit tout haut : *Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises.* Elle fut reçue de ses parents, amis et amies, avec adoration, tant elle étoit jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air et d'un esprit tranquille¹.

¹ *Lettres de madame de Sérigné, 31 janvier 1680.*

Après ce tableau charmant d'une sinistre affaire, citons encore quelques mots de La Fare. « La duchesse de Bouillon, dit-il, parut avec confiance et hauteur devant ses juges, accompagnée de tous ses amis, qui étoient en grand nombre, et de ce qu'il y avoit de plus considérable ¹. »

L'opinion publique, tout émue de ces épouvantables procès, couvrit si bien pourtant la duchesse de Bouillon qu'elle en fut quitte pour une simple séance. On répéta même, et l'anecdote a survécu, que, « le conseiller d'État la Reynie lui ayant demandé si elle avait vu le diable, elle lui répondit : Je le vois en ce moment; il est laid, vieux et déguisé en conseiller d'État. » *Se non è vero, bene trovato*. Si madame de Bouillon fit réellement cette réponse flatteuse à la Reynie, il se dispensa sans doute de la faire enregistrer. M. de Bouillon fit publier l'interrogatoire de sa femme et le répandit dans toute l'Europe ².

Mais que la fière duchesse ait bravé et mystifié ses juges, ou que ses partisans s'en soient vantés pour elle, le roi se fâcha de ces bruits irrévérencieux, et il exila (16 février 1680) la duchesse à Nérac; elle y vécut en reine, comme partout où elle s'établissait; elle eut enfin permission de revenir. Elle reparut à

¹ *Mém. du marquis de La Fare*, collect. Petitot, t. LXV, p. 249.

² Voyez à l'*Appendice* (S) de curieux détails sur l'affaire des poisons et sur les archives de la Chambre-Ardente.

Paris, mais se montra peu à Versailles, dont la vie contrainte ne convenait pas à son humeur libre et à sa fierté. Elle y avait, comme ailleurs, il est vrai, des airs d'indépendance qu'on ne s'y permettait guère. « Elle arrivoit chez le roi la tête haute, dit le duc de Saint-Simon, et on l'entendoit de deux pièces. Ce parler haut ne baissoit point de ton, et fort souvent même au souper du roi, où elle attaquoit Monseigneur et les autres princes '... » Ces grands airs et cette liberté n'étaient pas pour plaire à celui qui savait tant de gré aux gens qui se troublaient en sa présence.

Il y avait quinze ans que Marianne n'avait vu sa sœur Hortense, lorsqu'elle partit pour l'Angleterre, au mois de juillet 1687. Elle avait pris part à ses infortunes, et l'avait même assistée vaillamment contre le Mazarin : lorsqu'il voulut enlever sa femme du couvent de Chelles, madame de Bouillon partit à cheval pour prêter main-forte à sa sœur. Plus tard, il est vrai, quand Marie et Hortense s'enfuirent de Rome, « madame de Bouillon entra en furie contre ces folles ; » c'est qu'elle n'allait pas jusqu'à permettre des escapades si bruyantes. Cependant on imputa bien aussi à quelque aventure de ce genre le petit voyage que fit Marianne en Angleterre, sous couleur de visiter madame de Mazarin. Voici ce que lui dit Saint-Évremond :

Un héros tout à vous, et sur mer et sur terre,
 Retourne glorieux d'avoir eu dans son sein
 La confiance d'un dessein
 Qui sentoit la ruse de guerre.
 Tel sur qui vous avez, dites-vous, le cœur net,
 A fait cent et cent vœux pour votre heureux passage¹...

Certes, tous ses amis faisaient aussi mille vœux pour elle, et Saint-Évremond tout le premier; mais que veut-il dire par cette ruse de guerre?

Madame de Bouillon, à part les motifs du voyage, trouva au pavillon de Saint-James de quoi passer son temps; elle put s'y croire chez elle encore. Outre le jeu de la bassette, qui lui agréait assez, elle s'y trouva entourée de beaux esprits, de poètes épicuriens et philosophes, et de ces courtisans de Charles II, qui ne le cédaient point à ceux de Versailles. Elle y rencontra de la nouveauté sans changer d'habitudes; elle y put causer librement de tout et tenir tête aux plus hardis. Peut-être avait-elle essayé d'emmener La Fontaine, que la société de Saint-James voulait avoir: il ne partit pas, mais il écrivit; il fit des vers et de la prose à la divine Bouillon, et se plaignit de sa longue absence:

« Madame, nous commençons ici de murmurer contre les Anglois de ce qu'ils vous retiennent si longtemps. Je suis d'avis qu'ils vous rendent à la

¹ *Œuvres de Saint-Évremond*, t. VI, p. 243.

France avant la fin de l'automne, et qu'en échange nous leur donnions deux ou trois îles dans l'Océan. S'il ne s'agissoit que de ma satisfaction, je leur céderois tout l'Océan même.

Vous excellez en mille choses,
 Vous portez en tous lieux la joie et les plaisirs;
 Allez en des climats inconnus aux zéphyr,
 Les champs se vêtiront de roses. »

Après ces préliminaires charmants viennent des réflexions sérieuses, et qui vont au vif de la chose :

Mais comme aucun bonheur n'est constant dans son cours
 Quelques noirs aquilons troublent de si beaux jours.
 C'est là que vous savez témoigner du courage ;
 Vous envoyez aux vents ce fâcheux souvenir ;
 Vous avez cent secrets pour combattre l'orage :
 Que n'en aviez-vous un qui le sût prévenir ?

Admirable conseil, si doucement voilé, d'une amitié discrète et sage ! Que de choses dans ces six vers ! C'est toute une histoire à demi-mot : on devine assez maintenant ce que pouvait être ce voyage de madame de Bouillon. Écoutez encore le poète rappeler à l'exilée ces charmants souvenirs de leurs relations :

Nul auteur de renom n'est ignoré de vous ;
 Pendant qu'on lit leurs vers, vos chiens ont beau se battre ;
 Vous mettez les holas, en écoutant l'auteur ;
 Vous égalez ce dictateur
 Qui dictoit, tout d'un temps, à quatre.

«... Il me souvient qu'un matin, vous lisant des vers, je vous trouvai en même temps attentive à ma lecture et à trois querelles d'animaux. Il est vrai qu'ils étoient sur le point de s'étrangler; Jupiter le conciliateur, n'y auroit fait œuvre. Qu'on juge par là, Madame, jusqu'où votre imagination peut aller, quand il n'y a rien qui la détourne '... »

Quel ravissant trait d'ironie à travers la plus aimable louange! C'étoit là, en effet, un des petits inconvenients de l'hôtel de Bouillon, où toutes sortes d'hôtes importuns faisaient concurrence aux gens d'esprit; la maîtresse avait autant de faible pour les uns que pour les autres. « Vous avez, lui écrivait Chaulieu, plus de bêtes que je n'ai d'imagination, et il vous faut prendre Boursault à gages pour faire des épitaphes, si vous voulez conserver tant de chiens ²... »

Le séjour de la duchesse de Bouillon à Londres fut l'occasion d'une espèce de tournoi poétique entre La Fontaine et Saint-Évremond : l'un tenait pour Hortense, l'autre pour Marianne, et ils se portèrent un défi en vrais chevaliers :

« Faisons-nous chevaliers de la Table Ronde, écrit La Fontaine; aussi bien est-ce en Angleterre que cette

¹ OEuvres de La Fontaine : *Lettres à la duchesse de Bouillon*, t. VI, p. 526 et suiv.

² La duchesse de Bouillon avait réuni sous ce titre : *les Chats de La Fontaine*, un choix tout spécial de ses fables, écrites de la main du poëte; ce précieux portefeuille fait partie de la collection d'autographes de M. Feuillet de Conches.

chevalerie a commencé. Nous aurons deux tentes en notre équipage, et, au haut de ces deux tentes, les deux portraits des divinités que nous adorons.

Au passage d'un pont, ou sur le bord d'un bois,
 Nos hérauts publieront ce ban à haute voix :
Marianne sans pair, Hortense sans seconde,
 Veulent les cœurs de tout le monde.
 Si vous en êtes cru, le parti le plus fort
 Penchera du côté d'Hortense ;
 Si l'on m'en croit aussi, Marianne d'abord
 Doit faire incliner la balance.
 Hortense ou Marianne, il faut y venir tous !... »

La duchesse de Bouillon, pendant son séjour à Londres, fut surprise par un événement des plus graves, la chute de Jacques II. Elle se trouva prisonnière de son successeur Guillaume ; on crut qu'il ne voudrait point la laisser partir ; mais ce politique ombrageux se piqua pourtant de courtoisie à l'égard de madame de Bouillon : il la fit reconduire, sur son propre yacht, jusqu'à Rouen.

Saint-Évremond lui adressa, après son départ, une missive en vers au nom de la société de Saint-James :

Vous nous avez sauvé les larmes
 Qu'on répand aux tristes adieux ;

Chaulieu, qui tenait à la duchesse de Bouillon par des relations étroites, chantait également les attraits des deux sœurs :

La divine Bouillon, cette adorable sœur,
 Qui partage avec vous l'empire de Cythère...

(*Épître à madame de Mazarin*)

Mais le souvenir de vos charmes
Tous les jours en coûte à nos yeux ¹.

Ce ne fut point à Paris, mais sous les ombrages de Navarre, dans son comté d'Évreux, que la duchesse se rendit : Paris et la cour lui étaient interdits. On lit dans le journal de Dangeau : « Madame de Bouillon, qui est en Angleterre, a fait demander au roi, par M. de Seignelay, la permission de s'en aller à Venise ; le roi a répondu qu'elle iroit partout où elle voudroit, hormis à la cour et à Paris ². »

Il faut en convenir, la famille de Mazarin donnait fort à faire à Sa Majesté : Olympe dérangeait ses amours, cabalait contre ses maîtresses, et allait demander aux sorciers des recettes pour ramener à elle cet illustre adorateur. Marie faisait invasion en France pour quelque dessein pareil. M. et M^{me} Mazarin assourdissaient le roi de leurs querelles : l'un allait le réveiller la nuit pour le prier de faire courir après sa femme ; l'autre faisait carnaval dans les couvents où on l'enfermait ; puis elle s'en allait en Angleterre déclarer la guerre aux belles pensionnaires de Louis XIV. Quant à madame de Bouillon, elle accueillait chez elle une littérature quelque peu indépendante, et conspirait contre les poètes que la cour protégeait : tels étaient, sans tenir registre de tout, les griefs du

¹ *Œuvres de Saint-Évremond*, t. VI, p. 244.

² *Journal de Dangeau*, 12 septembre 1688.

roi contre les *Mancines*, ses amies d'enfance. Les Vendôme, ces bruyants enfants du Temple, n'étaient pas sans donner encore quelques tribulations à Sa Majesté. Il n'y avait que l'insouciant Nevers qui, toujours en route et ne voulant rien, ne lui rompait point la tête.

La duchesse de Bouillon profita d'un départ de ce frère nomade pour aller visiter l'Italie. Son beau-frère le cardinal, qui donnait autant de tracas au roi que toutes les *Mancines*, résidait à poste fixe à Rome¹.

Là vint la rejoindre aussi, le prince de Turenne, son fils aîné, son favori. Il mourut jeune et sa mé-

¹ « Le cardinal de Bouillon, quoique chargé des affaires du roi à Rome, dit Saint-Simon, et recevant ordres sur ordres de presser le jugement de la condamnation de M. de-Cambrai, mettait tout son crédit à le différer.... Le jour du jugement il ne se contenta pas d'opiner pour M. de Cambrai de toute sa force, mais il essaya d'intimider les consultants. Il interrompit les cardinaux de la congrégation, il s'emporta, il cria, il en vint aux invectives, de manière que le pape, scandalisé à l'excès, ne put s'empêcher de dire de lui : *E un porco feritò*, c'est un sanglier blessé. »

Aussi peu docile en mainte circonstance, le cardinal de Bouillon s'obstina à rester à Rome malgré les ordres du roi. Il fut sommé de donner sa démission de grand aumônier, et de quitter le cordon bleu. Une généalogie de la maison de la Tour d'Auvergne, qu'il fit établir par le célèbre Baluze, et qui rattachait cette famille aux anciens ducs de Guyenne, mit le comble à la disgrâce du cardinal. (Voy., dans les *Mém. du duc de Saint-Simon*, l'affaire du cartulaire de Brioude, t. IX, p. 249 et suiv.) Après de nouvelles traverses il sortit de France et se réfugia dans le Pays-Bas, auprès d'Eugène et de Marlborough. Saint-Simon cite (t. XVI, p. 23) une lettre étrange qu'il écrivit alors au roi en lui envoyant la démission de ses charges et dignités. Il retourna à Rome, où il fut reçu par le pape.

moire s'est engloutie dans ce grand nom de Turenne qu'il avait eu en héritage. Sa courte vie cependant jeta de l'éclat, eut aussi de l'aventure, et mérite un mot en passant. Ce fils aîné des Bouillon, qui fut d'abord comte d'Évreux, prit le titre de prince de Turenne à la mort de son grand-oncle. Il fit merveille dans ses études, au collège de Clermont; il y soutint des thèses de philosophie et de droit, fait assez rare dans la jeune noblesse. A dix-huit ans il parut à la cour grand chambellan en survivance, et faisant déjà cette charge avec le duc, son père. Il fut attaché au grand dauphin qui était de son âge; il se fit distinguer, nous dit-on, par tant d'esprit, de politesse et de prudence, que le sage Montausier avait coutume de dire au roi « qu'il n'étoit point en peine de ce que pouvoit faire le dauphin quand il étoit avec son jeune ami. » Et cependant de fâcheuses rumeurs s'élevèrent bientôt : on accusa le prince de Turenne, de se jeter dans tous les débordements de la jeunesse, et de donner à son ami le dauphin les exemples les plus fâcheux. Ces imputations étaient-elles vraies? le sang des Mancini entraîna-t-il, en effet, le prince de Turenne dans tous les écarts dont sa famille donnait assez volontiers le spectacle? ou, comme le dit son ancien maître, son panégyriste, l'envie excitée par son mérite et la faveur dont il jouissait, forgèrent-elles mille calomnies pour le perdre? Les renseignements sûrs nous man-

cuper la renommée d'une manière plus digne du grand nom qu'il portait.

Les Conti, Eugène de Savoie, ses cousins, las, comme lui, de leur oisiveté, imaginèrent d'aller en Hongrie, faire une campagne contre le Turc. Le roi vit avec déplaisir cette excursion chevaleresque; on reprocha de plus au jeune Turenne d'en avoir conçu le projet, et d'être allé en Hongrie lorsqu'il avait demandé d'aller en Pologne. Il racheta toutefois son indocilité par sa bravoure, et on parla de sa conduite brillante aux batailles de Grau et de Neuhausel. Cependant à peine eut-il reparu en France, qu'une lettre de cachet lui enjoignit de repasser la frontière. Les princes, dans leur séjour en Hongrie, avaient écrit à la cour, assurément, des lettres fort imprudentes, oubliant, ces étourdis, que le roi les lirait le premier. Leur esprit frondeur s'y était exercé sur le maître lui-même; et on cite ce passage d'une de leurs lettres : « Quand il faut représenter, c'est un roi de théâtre; quand il faut combattre, c'est un roi d'échecs. » Se figure-t-on ce qu'éprouva Louis XIV, à la lecture de ces épîtres? Les Conti tombèrent en une profonde disgrâce. Eugène de Savoie s'en alla servir chez l'empereur, et le prince de Turenne, se retira à Venise. C'était le temps où cette république disputait aux Turcs la Morée et la Grèce; le jeune homme y courut comme volontaire sous les drapeaux de Konismarck, et le nom de Turenne est resté dans les fastes de

Venise : au combat d'Argos, aux Dardanelles, aux sièges de Navarin, de Négrepont, de Modon, de Napolé, de Patras, de Lépante, le brillant volontaire se fit connaître par ses talents et sa bravoure ; on le trouvait partout, nous dit son biographe, « à la tête des débarquements, devant les places, à la tête des travailleurs, dans les tranchées, à la tête des Esclavons, soit à pied, soit à cheval, quand il falloit faire quelque action de vigueur, à la tête du bataillon de Malte, quand il falloit attaquer un poste difficile... Son seul repos étoit dans la tranchée dont il avoit fait son réduit : c'étoit là où les généraux l'envoyoient chercher quand il survenoit quelque affaire où l'on jugeoit sa présence nécessaire ' . »

A la bataille d'Argos il combattit, quoique blessé, jusqu'à la fin du jour. A l'assaut de Négrepont, il se leva, au milieu d'une fièvre violente, et courut à la tranchée, malgré les généraux. Il se fit porter au haut du retranchement exposé au feu de la place, et appelant les troupes à l'assaut ; on le vit bientôt blessé au bras, s'attacher de l'autre main à une embrasure, animer les soldats du geste et de la voix et ne lâcher prise qu'après le succès de l'affaire.

Quand il revint à Venise, le sénat s'assembla et délibéra sur la récompense à offrir au héros de la Morée ; la république lui fit don d'une épée enrichie de dia-

' *Oraison funèbre, etc.*, p. 35, in-4°.

mants, chargea son ambassadeur à Paris, de complimenter sa famille, et lui offrit le grade de lieutenant-général; mais à la différence d'Eugène de Savoie, il ne voulut pas s'engager avec l'étranger, et préféra servir encore en volontaire. Il faut glorifier ici ce sentiment français si énergique chez ce jeune homme, alors que tant d'autres avaient passé sous les drapeaux ennemis. On cite de lui un trait admirable : comme il revenait de Morée à Venise, le bâtiment vénitien qui le portait rencontra un navire français auquel l'autre ne voulut pas rendre le salut. Le prince alors s'élança dans un canot, passe sur le vaisseau français et force le vénitien de saluer le pavillon de France. L'exilé retrouva sa mère en Italie; la cour de Rome l'accueillit avec de grands honneurs.

Le gai Coulanges, qui se trouvait alors à Rome, parle, dans ses Mémoires, du prince de Turenne. « Il avoit beaucoup d'esprit, dit-il, et toute la valeur de sa race... Les Vénitiens ne finissoient point sur ses louanges. » C'est à Coulanges qu'il faut demander des détails sur la vie de la duchesse à Rome. « Elle n'avoit aucun souvenir de sa patrie, dit-il; il falloit la promener partout comme une étrangère... Il y eut beaucoup de promenades, de repas donnés de part et d'autre dans les plus belles vignes, où la musique n'étoit pas oubliée. La duchesse de Bouillon et le duc de Nevers s'avisèrent même, au clair de la lune, de profiter de la fraîcheur des belles nuits et de se promener dans un char

découvert, ayant avec eux la signora Faustina , l'une des plus belles voix de Rome , et les instruments nécessaires pour l'accompagner. Ils la faisoient chanter sous les fenêtres de l'ambassadeur d'Espagne , qui , dès que Faustina avoit cessé , ne manquoit pas de lui faire répondre de dessus un balcon par la signora Georgina , sa maîtresse , qu'il avoit enlevée au duc de Mantoue , et qui , n'ayant pas une voix moins belle que Faustina , avoit aussi ses partisans ; si bien que , chantant à l'envi l'une de l'autre , ce divertissement , qui dura plusieurs nuits , attira nombreuse compagnie. La différence des goûts qu'on éprouvoit pour ces deux voix forma deux factions qui , tour à tour , crioient si haut *Viva Francia ! Viva Spagna !* que leurs cris se faisoient entendre jusque dans les quartiers les plus reculés . »

Après le départ de cette aimable sœur , le duc de Nevers éprouva un grand vide :

Sans un peu de Coulange , on mourroit en ces lieux ,

dit-il dans une épître qu'il adresse de Rome à Marianne. Elle étoit rentrée en France avec ses fils le prince de Turenne et le duc d'Albret , dont les établissemens devinrent la plus grande sollicitude de leur mère. Les palmes cueillies en Morée , les sentiments français que le prince de Turenne avoit montrés , apai-

sèrent enfin les ressentiments du roi; il fut rappelé, après cinq ans d'exil. Il servit en Italie, sous Catinat; rentré en grâce et rétabli dans sa charge, il épousa l'héritière de la maison de Ventadour. Il suivit le roi, comme aide-de-camp, devant Mons et Namur. « Lorsque Turenne est de tranchée, disait un jour Louis XIV, il rend de toutes choses un si bon compte, que l'on croit y avoir été présent. » Il continua la campagne sous Luxembourg et avec tant d'éclat qu'il fut chargé de porter au roi les drapeaux pris au combat de Leuze; à Steinkerke, il fit les mêmes prodiges de valeur et y fut blessé mortellement. Sa mère, en accourant à Mons, y rencontra son cercueil. Elle aimait ce fils avec une ardente prédilection. « Elle trouvoit en lui, dit le biographe, tout ce qui peut flatter la tendresse et la gloire. Le goût mutuel qu'ils avoient pour l'esprit l'un de l'autre, et qui faisoit tant d'honneur à leur discernement délicat, c'est là ce qu'elle ne peut plus retrouver¹. »

Le duc d'Albret, son second fils, avait servi avec honneur; son père lui céda le gouvernement d'Auvergne. Un troisième fut chevalier de Malte, et se montra digne de son nom. Tous les petits-neveux du grand Turenne appartenaient de droit à l'armée. Le comte d'Évreux, le plus jeune, devint colonel général de la cavalerie légère. Après le combat malheureux d'Ou-

denarde, il paraît qu'il écrivit une lettre offensante pour le duc de Bourgogne, et qui fut montrée au roi. « Le bruit qu'elle fit, dit Saint-Simon, réveilla madame de Bouillon, qui avoit infiniment d'esprit et qui frémit des suites... Elle dépêcha vers son fils pour lui demander une autre lettre, qu'on pût faire passer pour la première... M. de Bouillon arrivoit de Turenne, où il s'étoit donné la plate satisfaction de brûler le maréchal de Noailles en effigie de paille et de carton, à califourchon sur son petit château d'Ayen, comme les Anglois brûlent un pape de paille tous les ans... Il courut porter cette seconde lettre de son fils au roi; mais il se trouva des gens charitables qui lui contèrent le tour de politique et de sagesse de madame de Bouillon¹. » Ce cadet épousa la fille d'un gros financier, et la belle-mère appela sa bru *son petit lingot d'or*. En cela elle fit bon marché de l'orgueil des Bouillon, sauf à se rattraper ailleurs. Voici un trait qui la caractérise. La duchesse de Hanovre, un jour que leurs carrosses se rencontrèrent, voulut qu'elle lui cédât le pas. Madame de Bouillon en fut fort offensée. « Sa famille, dit Saint-Simon, étoit nombreuse et alors en grande splendeur; elle-même tenoit un grand état chez elle. Les Bouillons, piqués à l'excès, jurèrent de se venger, et l'exécutèrent. Un jour qu'ils surent que madame de Hanovre devait aller à la comédie, ils y allèrent tous

¹ *Mém. de Saint-Simon*, t. XII, p. 4 et 10, édit. in-18.

avec madame de Bouillon et une nombreuse livrée ; elle avoit ordre de prendre querelle avec celle de madame de Hanovre. L'exécution fut complète, les gens de la dernière battus à outrance, les harnais de ses chevaux coupés, son carrosse fort maltraité. L'Allemande jeta les hauts cris ¹. »

Voilà comme elle en usait avec ses pareils, cette grande dame si aimable avec les poètes, ses amis ². Elle garda jusqu'à la mort (1714) sa beauté et ses agréments ; Saint-Simon l'assure, en nous traçant d'elle ce vivant portrait : « Elle étoit la reine de Paris et de tous les lieux où elle avoit été exilée... Mari, enfants, tous les Bouillon, le prince de Conti, le duc de Bourbon, qui ne bougeoient, à Paris, de chez elle, tous étoient plus petits devant elle que l'herbe... Elle n'alloit chez personne qu'aux occasions..., et elle y conservoit un air de supériorité sur tout le monde qu'elle savoit mesurer et assaisonner de beaucoup de politesse selon les rangs... Sa maison étoit ouverte dès le matin..... c'étoit grande table matin et soir,

¹ *Mém. de Saint-Simon*, t. 1^{er}, p. 65, édit. in-18.

² Sa hauteur naturelle se retrouve pourtant dans quelques occasions, comme le prouve l'anecdote suivante : « Le Sage avoit promi la duchesse de Bouillon d'aller lui lire sa pièce de *Turcaret*. Il arriva après l'heure convenue, et quand il parut, la duchesse lui dit sèchement qu'il lui avoit fait perdre une heure à l'attendre. « Eh bien ! madame, répondit tranquillement l'auteur, je vais vous en faire gagner deux. » Et, tirant sa révérence, il sortit sans qu'il fût possible à la duchesse de le retenir. »

grand jeu, et de toutes les sortes à la fois. Jamais femme qui s'occupât moins de sa toilette ; point de beaux et singuliers visages comme le sien qui eussent moins besoin de secours, et à qui tout allât si bien : toutefois toujours de la parure et de belles piergeries. Elle savoit, parloit bien, disputoit volontiers, et quelquefois alloit à la botte... L'esprit et la beauté la soutinrent, et le monde s'accoutuma à en être dominé¹. »

Telle fut cette Marianne dont Mazarin aurait pu faire une reine. Elle avait le don suprême de la grandeur ; c'était bien une femme de haut parage : rien ne lui fit courber la tête, rien ne fit tomber son prestige. Souriante et superbe sous ses disgrâces, elle resta debout au milieu de sa famille naufragée. Ce *beau et singulier visage* eût dû porter un diadème ; mais, faite pour plaire autant que pour régner, la duchesse de Bouillon trouva sa vraie couronne : elle fut la reine de Paris.

Nous avons vu, dans leurs vicissitudes, les destinées des nièces de Mazarin. Dans cette belle société du xvii^e siècle, si majestueusement assise, elles s'élevèrent tout à coup, ces brillantes parvenues, comme les protégées des fées, jusque sur les marches des trônes. Partout le sang de Mazarin se trouva mêlé au

¹ Œuvres de Saint-Simon, t. xx, p. 210 à 222, édit. in-18.

sang le plus illustre : ses nièces donnèrent le jour aux derniers Stuarts, aux Modène, aux Carignan, aux Vendôme, aux Conti, aux Bouillon, aux Colonna. Eugène et Vendôme, qui se disputèrent tant de champs de bataille, étaient Mancini par leurs mères. Mais, au milieu de ces fortunes improvisées, il y eut des chutes faites pour étonner le dix-septième siècle et sa hiérarchie séculaire. Quel contraste dans les destinées de deux femmes de cette époque ! Marie Mancini, reine en espérance, vivait dans les splendeurs de la royauté, alors qu'une jeune fille de son âge, orpheline abandonnée, était réduite à partager le pain d'un poète indigent. Habités à vivre d'illustres aumônes, des miettes tombées de la table des grands, ils tournèrent des yeux suppliants vers cette Marie, providence alors des muses affamées. Mais que vit-on plus tard ? La veuve du poète devint la femme du grand roi ; elle monta tous ces degrés à force de prudence, de surveillance d'elle-même, en sacrifiant tout à sa bonne renommée, son bonheur à son ambition : celle-là eût été la digne nièce de Mazarin. L'autre n'avait plus qu'un pas à faire pour être reine ; mais, n'écoutant que son cœur ou son ardent caprice, elle arma son oncle contre elle et se perdit. L'impétueuse femme, plus tard, traita le monde et l'opinion avec autant d'indépendance. Tombée de si haut dans une étrange obscurité, elle vit s'asseoir auprès du trône celle qu'elle avait secourue naguère.

Cette dynastie des Mancini, qui s'épanouit un matin si brillante, eut un déclin singulièrement rapide. Le sang de Mazarin ne porta point bonheur à ces races illustres auxquelles il s'était mêlé : la maison d'Este, les Stuarts, les Vendôme, les Conti, les Bouillon, les Soissons s'éteignirent. Ce sang ardent de l'Italie y donna naissance à des héros, mais la flamme se consuma vite. Ce fut surtout par l'intelligence que les Mancini brillèrent : le duc de Nevers et ses sœurs méritaient, sous ce rapport, un regard de l'histoire ; les Vendôme, le prince Eugène, le duc de Nivernois, leurs enfants, reçurent aussi cet heureux héritage, et mêlèrent à leur vie politique ou guerrière le goût persistant de l'esprit et des beaux-arts.

FIN.

APPENDICE.

(A) L'impression de ce livre était fort avancée, lorsqu'il nous a été adressé de Rome, par M. le commandeur Visconti, commissaire des antiquités romaines, des documents recueillis sur les lieux et puisés aux sources les plus authentiques. Nous remercions l'illustre antiquaire de ce précieux secours dont nous pouvons profiter encore. Il commence par établir d'une manière définitive l'origine et le lieu de naissance de Mazarin : « Le cardinal Mazarin, dit-il, était assurément romain. Sa famille est inscrite dans le *Rione di Trevi*, sur la paroisse des Saints Vincenzo et Anastasio; mais il naquit à Piscina, dans les Abruzzes, le 14 juillet 1602, par un événement tout à fait fortuit. Ortensia Bufalini, première femme de Pietro Mazarini, dame d'une fort bonne noblesse *da citta di Castello*, avait un frère dans l'Église, et qui possédait une belle abbaye à Piscina. Sur la fin de sa grossesse, elle voulut respirer l'air des montagnes, et partit de Rome, avec son mari, pour aller passer quelque temps auprès de son frère. Elle y donna le jour à Giulio Mazarini, qui n'avait que quelques mois lorsqu'il fut porté à Rome. « *In capo ad alcuni mesi ritornò Pietro in Roma col fanciullo lattante, nella solita abitazione, posta nel Rione di Trevi.* » C'est ainsi que le fait est rapporté par Elpidio Benedetti, auteur de Mémoires sur la vie du cardinal Mazarin, récit qui se trouve confirmé par un extrait de l'acte de baptême de Mazarin, trouvé dans les archives de

Piscina par M. Gabriel Chérubini, et publié par le recueil *Archivo storico Italiano* ; en voici le texte :

« Ex libro baptizatorum conservato in Ecclesia cathedrali Marso-
rum Sanctæ Mariæ Gratiarum civitatis Piscinæ, fol. 13, a tergo :

« Die XIV julii 1602, Julius Raymundus, filius Petri Mazzarini Palermitani et dominæ Hortensiaë, ejus uxoris, baptizatus est a me domino Paschale Pippi, eumque de sacro fonte baptismatis recepit Christina, obstetrix civitatis Piscinæ. »

Ortensia Bufalini était fille de Francesca Bufalini, auteur d'un recueil de poésies connu sous ce titre : *Rime di Francesca Bufalini da città di Castello*. Ces vers, qui sont dédiés à la très-Illustre et très-Excellente dame Anna Colonna, se distinguent par une pureté élégante, et ont de l'intérêt pour l'histoire de la famille Bufalini. On lit dans la *dédicace* que l'auteur a enfin trouvé un port sûr après maintes tempêtes, dans l'illustre maison des Colonna, appuyée sur sa *royale colonne*. « Elle y a vécu, dit-elle à sa protectrice, au service de l'illustre dame, sa mère » On lit dans un *Avis au lecteur* que Francesca était aussi illustre par sa naissance que célèbre par ses talents. Il y est aussi question de ses malheurs, et de nombreux procès qu'elle avait eu à soutenir pendant son long veuvage.

Contrairement à l'opinion répandue dans la Fronde, que Mazarin n'était point prêtre, et s'était lié à la reine par un mariage secret, M. Visconti établit que le cardinal appartenait à l'ordre des prêtres : *Presbyteris cardinalibus adscriptus* ; c'est ainsi que le désigne Ciacconius, *Vitæ cardinalium*, t. IV, p. 615, D. N'étant jamais retourné à Rome depuis son admission dans le sacré collège, Mazarin ne reçut pas le chapeau, et il ne lui fut pas assigné de titre : c'est-à-dire qu'il n'eut pas la suprématie de l'une des églises de Rome affectées aux cardinaux. Un passage des Mémoires de l'abbé de Cosnac, que nous avons cité, dit que le cardinal donna lui-même les derniers sacrements à sa nièce Laure, duchesse de Mercœur, ce qui confirmerait qu'il était prêtre. Ainsi, le mariage avec Anne d'Autriche serait à mettre au rang des fables.

Parmi les éclaircissements que nous devons à l'obligeance du savant commissaire des antiquités de Rome, notons encore des renseignements très-précis sur la famille Martinozzi. Cette famille n'était point de Rome, mais de Fano, où elle tenait un rang dans la noblesse. Vincenzo Martinozzi était à la cour du cardinal Francesco Barberini en qualité de maggiordomo. Il était en grande faveur auprès de ce cardinal tout-puissant sous le pontificat d'Urbain VIII, son oncle. Girolamo Martinozzi, son fils, qui épousa la sœur de Mazarin, était aussi majordome à la cour du cardinal Antonio Barberini, autre neveu du pape. On voit que Mazarin rechercha, par cette alliance d'ailleurs fort bonne, un appui auprès des Barberini, qui furent en effet les grands ouvriers de sa fortune.

Il paraîtrait que le séjour à Rome de la duchesse de Modène, Laure Martinozzi, y a laissé peu de traces. M. Visconti présume qu'elle se retira dans un couvent. Il nous donne la date exacte de sa mort. Ainsi que nous l'avons dit, elle ne fut pas témoin de la catastrophe qui précipita du trône son gendre et sa fille, en 1688; elle mourut en l'année 1687, comme on le voit dans un livre intitulé : *Compendio del secolo 1600*, da Gregorio Ubaldo Mariotii, an. 1687; on y lit, p. 278 : « Mancarono in quest anno di vita, quasi in uno stesso tempo il cardinale, etc.; la duchessa Laura d'Este di Modena..... »

Les comtes Martinozzi reçurent à Fano, en 1718, le roi Jacques III, Stuart, qui les traita en parents : « Alli quali (conti Martinozzi) la maesta sua con affabili maniere dichiarossi attinente di parentela. » (Amiani, *Stor. di Fano*, vol. II, p. 323.)

L'un des familiers de Mazarin, Ondedéi, évêque de Fréjus, écrivait à Colbert, le 14 octobre 1661, au sujet des recherches commencées sur la généalogie du cardinal :

« Le séjour que j'ai fait ce soir à Nevers me repprésente la glorieuse mémoire de nostre grand Cardinal, et me fait souvcnir ce que j'ai

tières; mais la mort ne m'a pas donné le loisir de la faire voir à M. le Cardinal. Vous estes informé d'ailleurs du voyage que fist le père Piaceti à Montaldi et les papiers qu'il en rapporta; après luy vint icy tout exprès un certain monsieur Costa, qui est de ce pays-là, qui avoit donné toutes les lumières au dit père Piaceti qui estoit envoyé à Son Éminence par l'evesque de Tortone, qui escrit les histoires de nostre temps et qui promit à M. le Cardinal de faire une exacte recherche pour trouver quelque chose, qui puisse estre considérable; mais comme cet homme a sceu la mort de Son Eminence, il m'escrit d'avoir sursis à toutes ses recherches. » (*Papiers de Colbert*, BIBLIOTH. IMPÉRIALE.)

(B) On citerait d'innombrables exemples de la fureur du jeu à cette époque, et de l'énormité des sommes que l'on y risquait; en voici quelques-uns que M. L. de Laborde a recueillis, entre mille, dans les Mémoires contemporains. « Gourville, en une demi-heure, alléga de 55,000 livres la bourse de Fouquet. M. de Créqui perd 100,000 écus en une soirée, et ne paye que la moitié de la somme¹. Le maréchal d'Estrées, qui était fort emporté au jeu, perdit un soir, chez lui, 100,000 livres; il fit éteindre une chandelle, et cria fort contre les dissipations de son sommelier². Monsieur perdit 100,000 écus contre Dangeau et Langlée; il vendit, pour s'acquitter, sa vaisselle d'or, son balustre d'argent et ses pierreries³. Enfin, le roi gagna, étant au lit, en une courte soirée, 2,700 pistoles⁴; et nous savons qu'en 1660 un abbé de Gordes, qui n'a pas d'autre célébrité que ce malheur, perdit avec lui 150,000 livres.

Il est fort question de piperies dans toutes ces anecdotes de jeu, comme on peut le voir surtout en maint passage de Tallemant des Réaux :

¹ *Hist. de Tallemant des Réaux*, t. 1, p. 161.

² *Ibid.*, t. II, p. 65.

³ *Suppl. de Bussy*, part. II, p. 18.

⁴ Loret, 15 mars 1653

« Beaulieu Picart pipoit aussi bien qu'homme de France. Son aîné avoit un maître à piper, et tous les grands joueurs s'en escriment. Ils disent que c'est pour s'empêcher d'être trompés ¹. »

« Sôuscarrière, le marquis de Montbrun, étoit pipeur. Mongeorge s'aperçut qu'il avoit escamoté une prime; il le traita de fripon et de filou ². »

« La duchesse de la Ferté réunissoit chez elle ses fournisseurs, bouchers, boulangers, etc., les mettoit autour d'une grande table, et jouoit avec eux une espèce de lansquenet. Elle me disoit à l'oreille : Je les triche, mais c'est qu'ils me volent ³. »

Il est question dans tous les écrits du temps de la passion que le cardinal Mazarin conserva pour le jeu jusqu'à sa mort; madame de Motteville assure que, pendant sa dernière maladie, il pesait les pistoles qu'il avoit gagnées, pour remettre au jeu les plus légères. On dit au cardinal, dans un sonnet :
« Dispose

De la reine de pique, trèfle, cœur ou carreau,
Mais n'en fais pas ainsi de la reine de France ⁴. »

Que si tu veux que tes parentes
Épousent les parents du roy,
Tu les peux bien rendre contentes ;
Car, mesme dans ton désarroy,
Les rois de carreau et de pique,
Qui sont tes amis domestiques,
Donneront à ces belles sœurs
Des valets de trèfle et de cœur ⁵.

¹ *Tallemant*, t. vi, p. 196.

² *Ibid.*, t. vii, p. 107.

³ *Mém. de madame de Staël*, p. 69. Paris, in-12, Didot, 1846.

⁴ *Collect. Maurepas*, t. ii, p. 357.

Scarron dit au cardinal, dans la *Mazarinade* :

On te tient inventeur du hoc,
Ou beau jeu de trente et quarante.

Le gazetier-poète fait parler ainsi le duc de Roquelaure :

Peste, quelle apparence
De jouer contre l'Éminence !
Il nous met tous au brehuquet,
Aussi bien au hoc qu'au piquet ¹.

Mazarin, je te loue, autant que l'on peut dire,
De pratiquer les dez, les cornets et tous jeux ².

(C) PREMIÈRES RÉSIDENCES DE MAZARIN A PARIS, DE 1628 A 1644. — L'HÔTEL DE SAINT-PAUL. — L'HÔTEL DE CLUNY. — L'HÔTEL DE CLÈVES. — LA BASSE-COUR DU PALAIS-ROYAL.

Giulio Mazarini, que ne décoraient encore ni la pourpre romaine ni le titre de premier ministre, simple agent d'Urban VIII près du cardinal de Richelieu, avec le grade de capitaine d'infanterie et sous la qualification modeste de *signor Mazarini*, vint à Paris à différentes reprises, à dater de l'année 1628³. Les Mémoires de Brienne nous apprennent que, pendant le temps de son séjour, il occupait un pied-à-terre à l'hôtel Saint-Paul, chez le comte de Chavigny, avec qui il entretenait des relations d'amitié⁴. Cet hôtel, situé dans la rue du

¹ Loret, 29 novembre 1650.

² Collect. Maurepas, t. 1, p. 337.

³ Aubery, *Hist. du cardinal Mazarin*. Rotterdam, 1695, t. 1, p. 7 à 9.

⁴ Brienne, *Mémoires*, t. 1, p. 282.

« Le cardinal Mazarin, appelé par le cardinal de Richelieu, étant en France, demouroit chés monsieur de Chavigny, et on l'y appeloit *le signor Jules*. On se mettoit même à table sans l'attendre; et s'il venoit que l'on avoit déjà commencé, on lui remettoit son couvert. » (*Mém. de Ségrais*, p. 181)

Le cardinal de Retz nous parle du modeste équipage de Mazarin à cette époque : « On le voyoit, dit-il, par les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse

Roi-de-Sicile, n° 2, vis-à-vis de la rue des Ballets ¹, ne porta le nom d'hôtel Saint-Paul que depuis qu'il fut acquis par François d'Orléans-Longueville, comte de Saint-Paul, mort en 1632, et n'a de commun que le nom avec l'ancien hôtel Saint-Paul, séjour du roi Charles V et de quelques-uns de ses successeurs.

Il s'appelait, au XIII^e siècle, hôtel du Roi-de-Sicile, et donna son nom à la rue ; c'était le palais de Charles, comte d'Anjou et roi de Sicile, frère de saint Louis ². Devenu après bien des vicissitudes, hôtel, puis prison de la Force, il a été démoli dans ces dernières années, et des constructions nouvelles couvrent aujourd'hui l'emplacement qu'il occupait. Nous ne chercherons pas à donner la description de cette demeure, qui a dû changer de physionomie presque aussi souvent que de maître ; il nous suffit de constater ici le séjour qu'y fit Mazarin.

Le 26 novembre 1634, monsignor Mazarini, vice-légat d'Avignon, nonce extraordinaire du pape Urbain VIII près la cour de France, fit son entrée solennelle dans Paris, où il résidait incognito depuis le commencement du mois. Le comte d'Alais et le sieur de Beautru, introducteurs des ambassadeurs, allèrent le recevoir à Picpus. Le nonce extraordinaire monta dans les carrosses du roi, et entra par la porte Saint-Antoine. Le nonce ordinaire et presque tous les prélats qui se trouvaient alors à Paris se joignirent au cortège, que suivaient plus de cent carrosses, la plupart à six chevaux ³. Il fut ainsi accompagné jusqu'à l'hôtel des Nonces, rue des Mathurins, où il descendit et reçut la visite des envoyés du roi et de la reine ⁴. Cet hôtel des Nonces, c'était l'hôtel de Cluny. Les

¹ *Plan de Paris*, dressé par Gomboust en 1652, etc.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 76.

³ Aubery, *Hist. du cardinal Mazarin*. Rotterdam, 1695, 2 vol. in-12, t. I, p. 61.

nonces du pape habitaient, depuis 1601, ce célèbre palais abbatial¹. En 1634, Mazarin occupa, en sa qualité de nonce extraordinaire, l'hôtel des abbés de Cluny², en attendant le moment où il s'en attribuerait aussi les titres et les immenses revenus.

Nous ne pouvons nous dispenser de relever un quiproquo singulier commis par M. Dussommerard dans sa notice sur l'hôtel de Cluny (p. 24), répété après lui par Belin dans ses notes de Dulaure (édit. de 1847, t. II, p. 118). Angélique Arnauld et ses sœurs seraient venues en 1625, selon eux, chercher un refuge à l'hôtel de Cluny, rue des Mathurins : ceci paraîtrait d'autant plus singulier que les nonces du pape occupaient alors cet hôtel. Ce ne fut pas à l'hôtel de Cluny qu'allèrent se réfugier les persécutées de Port-Royal, mais bien dans une maison située au haut du faubourg Saint-Jacques, appelée l'hôtel de Clugni. Ce fut sur l'emplacement même de cet hôtel de Clugni que fut bâti le couvent de Port-Royal de Paris. Ainsi, l'hôtel acheté par Catherine Arnauld, et donné par elle à la communauté de Port-Royal, qu'on l'appelle Clugni ou Cluny, comme Sauval, ou Clagny, comme Piganiol, n'a aucun rapport avec celui qui nous occupe³.

Mazarin ne resta pas à Paris tout le temps que dura sa nonciature ; il se rendit à Ruel près du cardinal de Richelieu, qui le combla de prévenances, au point que pendant toute la durée d'une maladie qui exigea de grands soins et un repos absolu, le cardinal l'installa en maître dans son château, se privant même à son profit du suisse qui veillait à la porte de ses appartements. En 1636, le nonce extraordinaire, rappelé à Rome, dut quitter Paris⁴. Il y revint en 1640, non plus en qualité d'ambassadeur étranger, mais pour recevoir le titre et les

¹ Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. V, p. 489. — Dussommerard, *Hôtel de Cluny*, p. 24.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 105.

³ Sauval, t. I, p. 425. — Piganiol de la Force, 1742, t. VI, p. 309 et suiv.

⁴ Aubery, *Hist. du cardinal Mazarin*, t. I, p. 69.

pouvoirs d'ambassadeur extraordinaire pour le roi en Italie ¹.

Mazarin, devenu premier ministre, établit sa résidence à l'hôtel de Clèves, situé dans la rue du Louvre ², appelée aussi rue de l'Oratoire. Cet hôtel, que les dégagements du Louvre opérés en 1758 ³ ont fait disparaître, avait été bâti pour Catherine de Clèves, veuve de Henri, duc de Guise, assassiné à Blois en 1588. Il fut habité par Bouthillier, qui y fit faire *un horloge sonnant* ⁴. Ce fut d'abord l'hôtel de Claude de Lorraine, duc d'Aumale, marquis de Mayenne; Catherine de Clèves le fit rebâtir et orner d'une galerie où elle fit peindre tous les princes des maisons de Guise, de Clèves et de Nevers. « C'est cet hôtel si renommé dans l'histoire du grand Alcandre, où cette princesse, nommée Dorinde, s'étoit retirée après le meurtre de son mari, et où la beauté ravissante de sa fille, appelée Milagarde, attiroit tous les princes de cette faction et tant d'autres personnes considérables qu'on pouvoit dire que c'étoit là que la Ligue tenoit sa cour ⁵. » Mazarin dut s'établir à l'hôtel de Clèves vers 1640 ou 1641, date de son entrée au conseil et de sa promotion au cardinalat ⁶; nous pouvons fixer au juste l'époque où il le quitta. Le 1^{er} septembre 1643, le cardinal reçut avis, grâce à la vigilance de sa police, d'un complot tramé contre sa vie par le duc de Beaufort, à l'instigation de la duchesse de Montbazon et de la cabale des Importants. Sans perdre un instant, il se mit aussitôt en sûreté au Louvre, rendit compte à la régente des tentatives de ses ennemis, que le hasard avait fait avorter jusqu'alors, mais dont il connaissait jusqu'aux moindres détails; et, profitant de l'intérêt qu'inspirait à la reine le danger qu'il venait de courir, il obtint d'elle l'assurance qu'elle le protégerait énergiquement contre les trames de ses adversai-

¹ *Ibid.*, t. 1, p. 84.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 157.

³ Lettres patentes du 26 décembre 1758. Voy. Lazare, *Dictionnaire de Rues de Paris*, p. 504.

⁴ *Supplément aux Antiquités de Paris de Dubreuil*, 1639, p. 65.

res ¹. Le soir, il retourna sous bonne escorte coucher à l'hôtel de Clèves, autour duquel on veilla toute la nuit. Le lendemain, le duc de Beaufort fut arrêté et enfermé au donjon de Vincennes; et comme la cour était sur le point de quitter le Louvre pour le Palais-Cardinal, dont Richelieu avait fait une donation au roi Louis XIII, Mazarin, abandonnant l'hôtel de Clèves, où il ne se trouvait plus en sûreté, vint occuper, dans les dépendances de ce palais, un appartement donnant sur une basse-cour dont l'entrée, qui s'ouvrait sur la rue des Bons-Enfants, était protégée, comme toutes celles du palais, par des sentinelles et un corps de garde. Il s'installa définitivement dans cette nouvelle demeure au commencement d'octobre 1643, et, le 7 du même mois, la cour tout entière vint se fixer au Palais-Cardinal ².

Il ne faut pas attacher ici au mot basse-cour le sens qu'on lui attribue aujourd'hui; les architectes donnaient alors ce nom aux cours latérales, par opposition aux cours d'honneur, sur lesquelles se développaient les façades principales. Cette basse-cour, ouverte sur la rue des Bons-Enfants, était entourée sur ses quatre faces de bâtiments qui, sans être chargés d'ornements d'un goût équivoque comme ceux de la cour des Proues, n'en présentaient pas moins cet air de majesté un peu lourde que Mercier donnait à ses édifices. Ces bâtiments ne comprenaient qu'un étage, percé de fenêtres rectangulaires, élevé sur un rez-de-chaussée, et surmonté de baies dans les combles, que nous appellerions *mansardes* si ce nom eût existé alors ³.

Le logement choisi par Mazarin n'avait pas seulement le privilège d'être protégé par la garde du palais, ce qui le mettait à l'abri de toute tentative de violence, il avait surtout l'immense avantage d'être contigu à l'appartement que la reine

¹ Aubery, t. I, p. 203. Conférez avec *les Carnets de Mazarin*, *passim*. BIBL. IMP., Mss., fonds Baluze.

² Aubery, t. I, p. 209; t. II, p. 345.

³ Voyez les vues du Palais-Cardinal de cette époque. BIBL. IMP., estampes, topographie. Paris, Palais-Royal.

vint occuper dans l'aile droite de la cour des Proues ¹, la seule partie du Palais-Royal qui conserve encore aujourd'hui quelques traces de son ornementation primitive. Cet appartement d'Anne d'Autriche avait été laissé inachevé par Richelieu ; il fut terminé sous les ordres de la régente, qui y fit ajouter un oratoire, une salle de bains et une galerie en retour sur le jardin ². C'est dans cette galerie, communiquant des appartements de la reine à ceux du cardinal, que se tenait ordinairement le conseil, et qu'eut lieu, le 18 janvier 1650, l'arrestation des princes ³.

On chercherait en vain aujourd'hui au Palais-Royal les bâtiments occupés par Mazarin et la basse-cour qui y donnait accès ; celle-ci existe encore, sous le nom de cour des Fontaines, mais séparée du palais, modifiée dans ses dimensions et ne conservant plus le moindre vestige des constructions qui l'entouraient alors. La porte de cette cour sur la rue des Bons-Enfants était située un peu plus haut que l'entrée actuelle de la cour des Fontaines ; son aile gauche la séparait d'une autre cour plus petite, où se voyaient encore quelques restes de l'hôtel d'Estrées, acquis pour la formation du Palais-Cardinal ; son aile droite était appuyée à l'hôtel Mélusine, et le corps de logis du fond donnait de l'autre côté sur une troisième cour disposée en parterre, qui le séparait des appartements de la reine. La galerie du conseil, qui reliait ces deux bâtiments, se trouvait ainsi entre ce parterre et le jardin du palais, sur lequel s'ouvraient ses croisées ⁴.

L'appartement de Mazarin devait aussi avoir quelques vues sur ce fameux jardin du Palais-Cardinal, orné de parterres en broderies, de bosquets géométriques, d'un bassin et d'un rond

¹ Plans du palais, BIBL. IMP., topographie. Paris, Palais-Royal. — *Curiosités de Paris*, par L. R., t. I, p. 159.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 168.

³ *Ibid.*, t. II, p. 169. — Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, t. II, p. 70 et 74.

⁴ Voyez les plans et vues du Palais-Royal. BIBL. IMP., estampes, topographie. Paris, Palais-Royal.

d'eau de 82 toises de circonférence ¹, œuvre de le Nôtre, qui préludait à ses grandes créations des Tuileries et de Versailles, au grand applaudissement des connaisseurs, qui réservaient leur sévérité pour les bâtiments du palais, et surtout pour l'inscription de la rue Saint-Honoré, qu'ils déclaraient n'être ni grecque, ni latine, ni française. Cette inscription, si fort maltraitée par les précieuses, était pourtant assez intelligible; elle ne portait que ces deux mots : *Palais-Cardinal*. Anne d'Autriche la fit enlever, puis rétablir plus tard, sur les instances de la duchesse d'Aiguillon; mais le Palais-Cardinal n'en perdit pas moins son nom ².

(D) LE PALAIS MAZARIN. — SES RICHESSES. — SES GALERIES DE TABLEAUX.

Le palais Mazarin, avec ses sept cours et ses jardins, occupait tout l'espace compris entre les rues des Petits-Champs, Richelieu et *Vivien*, et s'étendait, vers les murs de la ville, un peu plus loin que l'emplacement actuel de la rue Colbert ³. Il n'eut pas tout d'abord ces vastes proportions : le cardinal y ajouta successivement diverses galeries, de sorte que les bâtiments de ce palais n'avaient rien de fort régulier dans leur ensemble.

« Tout le monde y remarque, dit Sauval, une certaine grandeur que le cardinal avoit apportée d'Italie, et qui n'est point encore entrée dans les maisons particulières, non pas même dans les royales; et quoique ce palais consiste en plusieurs logis entassés confusément les uns dans les autres, il ne laisse pas néanmoins d'être une des merveilles de Paris et de la France ¹. »

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 172. — G. Brice, *Description de Paris*, t. I, p. 207.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 158.

³ Voyez Plan de Paris, dressé par Gomboust en 1652.

Lorsque Mazarin résolut, vers 1644, de se faire construire un palais, il acheta un grand hôtel situé au coin de la rue des Petits-Champs et de la rue Vivien, derrière le jardin du Palais-Royal¹. Cette belle demeure, que Lemuet venait de terminer, était destinée au président des comptes, Jacques Tubeuf.

L'hôtel s'élevait entre cour et jardin; il était accompagné de deux ailes en retour vers la rue, dont les extrémités se reliaient à la porte principale par deux pavillons surmontés de petits dômes et par deux pans de murs couronnés, ainsi que l'entablement de la porte, d'une balustrade à jour. Cette porte était accostée de deux colonnes d'ordre ionique, et ornée de refends qui encadraient une ouverture rectangulaire².

Cette entrée a été modifiée depuis, mais les bâtiments de l'hôtel que l'on restaure en ce moment sont restés à peu près ce qu'ils étaient alors. Ils ne comprenaient qu'un rez-de-chaussée et un étage, avec des fenêtres en œil-de-bœuf dans les combles.

Au milieu de la façade, un fronton semi-circulaire, chargé de sculptures et percé d'une ouverture carrée, s'élevait au-dessus du premier étage, et brisait pour l'œil la ligne continue des toits. Le principal ornement de cet édifice, outre ses proportions élégantes et majestueuses, consistait dans l'appareil de la construction de briques rehaussé de chaînes de pierre qui encadraient les ouvertures, séparaient les étages, rampaient sous les combles, dessinant en blanc, sur le fond rouge des briques, les principales lignes architecturales³. Les appartements, dont le luxe intérieur répondait à l'élégance des bâtiments, avaient été décorés par Simon Vouët, l'un des peintres qui contribuèrent à cette époque aux embellissements de Louvre et du Palais-Cardinal.

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 173.

² Voyez *Façade du palais Mazarin, à Paris*; par Jean Marot.

³ Voyez les dessins du palais Mazarin, par Jean Marot.

On prétendit que Mazarin avait gagné l'hôtel Tubeuf au piquet, contre le président, *qui voulut bien se laisser perdre*¹; mais cette assertion se trouve démentie par plusieurs notes des comptes de Colbert et des carnets de Mazarin, où il est question de divers à-comptes donnés à M. Tubeuf sur le prix de son hôtel². Le cardinal songea, tout en conservant ce qui existait de cet hôtel, à y faire exécuter les embellissements nécessaires pour le rendre digne de son nouveau maître.

En véritable Italien, Mazarin était passionné pour les arts; il lui fallait de belles et vastes galeries pour étaler les merveilles de peinture et de sculpture qu'il recueillait de tous côtés; dans cette intention, il manda de Rome le Bernin, célèbre architecte que Louis XIV fit venir plus tard pour achever le Louvre, mais à qui Claude Perrault fut préféré à la suite d'un concours.

Le pape ne consentit pas au départ du Bernin, qui se vit obligé de refuser les 12,000 écus de pension que lui offrait Son Éminence³. A défaut du Bernin, le cardinal chargea François Mansart de lui construire derrière son hôtel, et parallèlement à la rue Vivien, deux galeries, l'une pour ses statues antiques, l'autre pour ses tableaux et curiosités de toutes sortes. Cet architecte devait en même temps refaire le grand escalier de l'hôtel Tubeuf, qui ne parut pas digne du nouveau palais, et ajouter deux aîles, l'une adossée aux nouvelles galeries, l'autre derrière la maison de Duret de Chevry, sur la rue de Richelieu.

Mansart répondit à la confiance du cardinal, et il éleva, dans le même style que l'hôtel, ces beaux bâtiments que l'on vient de restaurer du côté de la rue Vivienne, dont ils étaient séparés comme aujourd'hui par une basse-cour disposée en parterre, sur laquelle donnait également un grand manège couvert⁴. Ces nouvelles constructions offraient encore l'ap-

¹ Voyez BIBL. IMP., estampes, topographie. Paris, quartier Feydeau, I, une note manuscrite à ce sujet.

² *Carnets de Mazarin*, an 1644, n° 6, p. 77. BIBL. IMP., Mss., fonds Baluze.

³ Léon de Laborde, *le Palais Mazarin*, p. 166.

⁴ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 173.

pareil de brique à chaînes de pierre dont nous avons parlé; de plus les fenêtres du premier étage étaient rehaussées d'un attique sculpté, où se dessinaient alternativement des guirlandes de fleurs et les faisceaux de Mazarin en sautoir.

La galerie du rez-de-chaussée fut disposée pour recevoir les statues, et celle du premier étage pour les bustes, tableaux et autres objets d'art. Chacune de ces galeries était éclairée par huit grandes croisées, auxquelles correspondaient, dans la galerie haute, huit niches qui s'élevaient depuis le plancher jusqu'à la naissance de la voûte. L'architecte, complice de la vanité du maître, prodigua, dans les ornements tant intérieurs qu'extérieurs de ces galeries, les faisceaux et les étoiles qui meublent l'écu de Mazarin ¹.

Mansart fut moins heureusement inspiré pour les constructions en pierre qu'il éleva derrière les galeries sur l'autre cour, actuellement cour de la Bibliothèque impériale. Ces constructions comprennent le bâtiment de l'horloge, le grand escalier à droite, et la partie du bâtiment sur la rue de Richelieu où se trouve la porte principale.

Ces bâtiments offrent pour toute ornementation, au rez-de-chaussée, une arcature dont les clefs sont chargées de mascarons; entre ce rez-de-chaussée et le premier, une frise où les étoiles du cardinal se détachent au milieu d'un enlacement; enfin, au niveau de la toiture, une horloge d'un dessin assez gracieux, dont le cadran, soutenu par le Temps et l'Amour, sculptés en bas-relief, se voit en face de la grande porte.

Plus tard le cardinal fit prolonger considérablement les constructions élevées sur la rue de Richelieu, dans le but d'y établir une chapelle, une bibliothèque, de nouvelles salles pour des tableaux, et de vastes écuries ². Les travaux furent poussés

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 177. Mazarin portait : d'azur à la hache d'armes d'argent, dans un faisceau d'or lié d'argent posé en pal, et une trangle de gueules sur le tout, chargée de trois étoiles d'or.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 178.

avec activité, et dès 1647 on put installer la bibliothèque dans le local qui lui était destiné.

L'architecte chargé de ces nouveaux bâtiments abandonna l'appareil mélangé de brique et de pierre, qui rappelait, disait-on, les châteaux de cartes par ses couleurs blanche, rouge et noire; il négligea absolument la face donnant sur la rue de Richelieu, alors fort peu élégante, et éleva du côté du jardin, encore inachevé, sur une longueur de plus de 60 toises, une façade en pierres de taille d'une apparence assez monumentale.

Au rez-de-chaussée furent établies les écuries de Son Éminence, dont Sauval nous a laissé cette description :

« L'écurie est si longue et si superbe que les étrangers
« avouent que ni dans l'Europe, ni dans toutes les autres parties
« de la terre, ils n'ont rien vu qui lui puisse être comparé, ni
« qui en approche.

« On y entre par trois grandes portes cochères; un berceau
« de briques et de pierres de taille lui sert de couverture; dans
« la naissance de la voûte sont épargnés et sculptés les chiffres
« et les armes du cardinal; elle est large de 4 toises, longue de
« près de 27, et éclairée de dix-neuf grandes croisées. Les pi-
« liers, les auges et les râteliers sont de bois de chêne tourné,
« et derrière les chevaux règne un espace ou route si large que
« cinq ou six personnes s'y peuvent promener à l'aise; j'y ai
« vu cent chevaux barrés tout d'une suite. Dans les embrasures
« des croisées il y a des bancs où sont les lits des palefreniers,
« et des armoires pour tous les ustensiles nécessaires à une
« écurie; ces armoires au reste et ces bancs sont si bien pra-
« tiqués que non-seulement ils cachent tous ces vilains objets
« qui d'ordinaire défigurent ces sortes de lieux, mais qu'ils
« font encore un très-bel effet à la vue¹. »

Tant de luxe fut outrageusement reproché au cardinal par les satiriques de la Fronde, et entre autres par Scarron, qui s'écrie dans sa *Mazarinade* :

Va rendre compte au Vatican

.....

Du beau palais de tes chevaux !

Et pourtant cette magnifique écurie devait suffire à grand'peine pour le train du maître, à en juger par la relation de l'entrée solennelle de Louis XIV et de Marie-Thérèse à Paris, où l'on voit figurer cent cinquante-quatre chevaux et mulets appartenant à Son Éminence. « Premièrement marchaient soixante et « douze mulets de la maison de M. le cardinal Mazarin, divisés « en trois troupes et précédés de deux trompettes vêtus des « livrées de Son Éminence. Ceux de la première bande étoient « couverts des livrées de Son Éminence en broderies de soie ; « ceux de la seconde, de couvertures de haute lice à fond de « soie, et ceux de la troisième étoient couverts de velours « rouge cramoisi, toutes en broderie d'or et d'argent avec ses « armes.

« Le sieur de Fontenelles, premier écuyer, et Moreau, second « écuyer de Son Éminence, suivoient à la tête de vingt-quatre « pages richement vêtus de ses livrées et montés sur de très- « beaux chevaux ; ils étoient suivis de douze chevaux d'Espagne « couverts de housses de velours rouge cramoisi en broderie, « chacun conduit en main par deux palefreniers.

« Après cette bande marchaient les carrosses de Son Émi- « nence, au nombre de sept, chacun attelé de six chevaux ; « celui de son corps étoit couvert entièrement d'ouvrage d'or- « févrerie vermeil doré, et environné de quarante valets de « pied richement vêtus, après lesquels marchoit le sieur de « Besmo, à la tête de la compagnie des gardes dudit sieur car- « dinal ¹. »

On sait que La Fontaine, dans une lettre à Fouquet, où il lui rend compte de cette brillante cérémonie, accorde une mention flatteuse aux *mulets de Son Éminence* :

¹ *Extrait des registres du Parlement, du jeudi 26 août 1660.* (Félibien, *Histoire de Paris*, t. v, p. 171.)

Mais tout cela n'est rien au prix
Des mulets de Son Éminence.

Leur attirail avoit dû coûter cher.

Ils se suivoient en file ainsi que patenôtres ;
On en voyoit d'abord vingt et quatre marcher,
Puis autres vingt et quatre, et puis vingt et quatre autres.
Les housses des premiers étoient d'un fort grand prix,
Les seconds les passoient, passés par les troisièmes ;

Mais ceux-ci n'ont, à mon avis,
Rien laissé pour les quatrièmes.

Monsieur le cardinal l'entend en bonne foi,
Car après ces mulets marchaient quinze attelages,

Puis sa maison, et puis ses pages
Se paradant en bel arroy,
Montés sur chevaux aussi sages
Que pas un d'eux, comme je croi.
Figurez-vous que dans la France
Il n'en est point de plus haut prix,
Que l'un bondit, que l'autre danse,
Et que cela n'est rien au prix
Des mulets de Son Éminence ¹.

Le jardin du palais, assez vaste, s'étendait devant les écuries; mais, quoique qualifié *somptueux* par M. de Laborde ², il ne fut jamais complètement terminé, et n'eut pas la renommée de celui du Palais-Cardinal. Sauval le mentionne seulement en ces termes : « Un parterre fort propre, et un jardin assez spacieux qui n'est pas encore achevé ³. » Le cardinal y fit établir une bauchette, sorte de jeu de boules d'origine italienne, auquel il était fort adroit, et où il passait des après-dînées entières ⁴.

Pour la décoration des galeries, où il avait l'intention de disposer ses admirables collections d'œuvres d'art, le cardinal,

¹ La Fontaine, *Œuvres*, édit. Lequien. Paris, 1824, t. v, p. 336.

² *Palais Mazarin*, p. 23.

³ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 173.

⁴ Mémoires de Mazarin, t. II, p. 173.

ne voulant pas s'adresser à Vouët, que sa grande vogue avait gâté, et qui la plupart du temps abandonnait à ses élèves les travaux qu'on lui confiait, fit venir de Rome deux peintres célèbres, Grimaldi et Romanelli, qui se mirent à l'œuvre sous sa direction et celle des cardinaux Barberini. Grimaldi fut chargé de la galerie basse, dont la décoration devait rester assez simple, et des niches et trumeaux de la galerie haute; Romanelli entreprit le plafond de la galerie haute, qui devait ne former qu'une seule et vaste peinture. L'artiste accomplit en six mois ce grand travail¹, et avec tant de succès qu'il fut chargé aussitôt après de décorer plusieurs plafonds du Louvre.

Cette grande page de peinture, qui représente un ciel mythologique, au centre duquel Jupiter foudroie les Titans, existe encore (galerie des *Manuscrits de la Bibliothèque impériale*), mais dans un état de délabrement qui ne permet guère d'apprécier son mérite.

Rehaussées par ce brillant encadrement, les collections du cardinal jouirent bientôt d'une réputation européenne, et attirèrent au palais Mazarin, libéralement ouvert à tous, une multitude de visiteurs; mais les richesses de ce palais, preuves palpables, disait-on, des délicatesses du cardinal, servirent de texte aux diatribes des frondeurs. Dès 1649 parut une petite mazarinade sous ce titre : *Inventaire des merveilles du monde rencontrées dans le palais du cardinal Mazarin*, qui fournit de curieux détails sur les merveilles qui remplissaient dès lors le palais de Son Éminence.

Ce sont : des statues antiques, auxquelles l'auteur reproche leur honteuse nudité, des tables de lapis azurus incrustées de nacre et d'or, des cabinets d'ébène ornés de tableaux et d'animaux de bronze doré, d'autres tables de marbre à incrustations représentant des fleurs et des oiseaux, des statues de porphyre et d'albâtre, des cabinets d'écaille de tortue, un beau

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 177.

et rare tableau de la Vierge, qui fait dire à tous que la piété est ici seulement en peinture, un lit d'ivoire, une statue en marbre de la Charité sous les traits d'une femme allaitant un enfant, et enfin une chaise à ressorts, montant ou descendant à travers les planchers d'un étage à l'autre.

Après la première retraite du cardinal, un arrêt du parlement, du 16 février 1649, ordonna la vente de tous les meubles¹ qui se trouvaient dans son palais, à la réserve de la bibliothèque, « qui doit demeurer en la garde de Gabriel Naudé, afin que ladite bibliothèque fût conservée en son entier. » Cette heureuse exception était due à la sage intervention de plusieurs membres du parlement, tels que le président de Thou².

Grâce aux lenteurs apportées à dessein par les commissaires chargés de présider à cette vente, les richesses du palais Mazarin eurent peu à souffrir de cette première atteinte, et l'accommodement de Ruel permit bientôt au cardinal de rentrer en possession de son logis et de ses trésors.

Mais en 1651 le palais Mazarin eut à soutenir un second et plus rude assaut. En vain le président Tubeuf, pour le soustraire à un pillage imminent, en fit-il opérer la saisie le 13 février, en garantie d'une somme de 680,000 livres due par le cardinal³ : un arrêt du 29 décembre ordonna la vente de tous les meubles du palais Mazarin, y compris la bibliothèque⁴. Cet arrêt fut mis à exécution; et lorsqu'en 1653 Mazarin rentra triomphalement à Paris dans le carrosse du roi, il trouva son palais complètement dévasté. C'est alors qu'il vint occuper au Louvre un appartement situé au-dessus de celui du roi, qu'il conserva jusqu'à sa mort⁵.

M. de Laborde, qui ne mentionne point le séjour du cardi-

¹ Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*. Rotterdam, 1695, t. I, p. 18.

² Voy. *Nouveau Journal*, etc., de tout ce qui s'est passé au Parlement de Paris, des années 1648 à 1649. Paris, 1649.

³ Aubery, *Histoire de Mazarin*, t. II, p. 152.

⁴ *Ibid.*, p. 199.

⁵ *Ibid.*, p. 34.

nal à l'hôtel de Clèves, lui fait habiter le Louvre dès l'époque de son entrée au conseil, contrairement au dire d'Aubery, qui nous montre Mazarin habitant d'abord l'hôtel de Clèves, passant au Palais-Royal avec la cour, et s'établissant au Louvre pour la première fois en 1653, alors que la reine mère et le roi avaient décidément abandonné le Palais-Royal pour revenir à leur ancienne résidence ¹.

Mazarin, redevenu maître des affaires, s'efforça de réparer les torts que lui avait causés la Fronde ; sa fortune presque anéantie prit tout à coup des proportions immenses, et ses collections, rapidement accrues, devinrent plus brillantes et plus admirables qu'auparavant. De 1650 à 1653, le parlement d'Angleterre mit en vente la riche collection de tableaux que Charles I^{er} avait acquise des ducs de Mantoue. Un amateur enthousiaste, Jabach, banquier allemand, résidant à Paris, rue Neuve-Saint-Merry, se rendit acquéreur de la plus grande partie de cette collection ². Mazarin, aussitôt que ses affaires furent rétablies, se mit en rapport avec lui, et, la fortune aidant, s'arrangea de telle sorte que les plus rares chefs-d'œuvre passèrent de la galerie de Jabach dans la sienne. C'est ainsi qu'il devint possesseur de l'*Antiope endormie* du Corrège et de la *Vénus del Pardo* du Titien, qui brillent aujourd'hui parmi les chefs-d'œuvre de la galerie du Louvre. En même temps il faisait rechercher en Italie et en Allemagne les œuvres des grands maîtres, les bustes et statues antiques, qu'il payait généreusement et qui lui arrivaient en foule ; si bien qu'à l'époque où Sauval visita le palais Mazarin, vers 1661, il put y admirer près de quatre cents têtes, bustes et statues antiques de marbre, de bronze et de porphyre, et cinq cents tableaux de cent vingt maîtres différents, entre lesquels sept de Raphaël, trois du Corrège, huit du Titien, deux d'André del Sarte, douze de Louis Carrache, cinq de Paul Véronèse, vingt et un du

¹ Aubery, *Histoire de Mazarin*, t. I, p. 203 ; t. II, p. 345.

² Villet, *Notice des Tableaux du Louvre*, école italienne, Paris, 1855.

Guide, vingt-huit de Van Dyck, etc. ¹, répartis avec une infinité de meubles et d'objets rares dans les trois galeries et les appartements du cardinal, sans compter ceux que renfermaient ses appartements du Louvre.

Visitons avec Sauval ces galeries, parvenues en 1660 à l'apogée de leur richesse. Entrons d'abord dans la galerie basse ou galerie des antiques, décorée par Grimaldi, et qui abrite aujourd'hui les estampes de la Bibliothèque impériale. Nous y voyons près de cent bustes et statues de marbre, œuvres de choix, entre lesquelles brillent une Flore majestueuse, une Vestale, deux Consuls romains admirablement drapés, un Hercule étouffant Achéloüs, une Amazone à genoux combattant, « dont le beau corps, dit le galant Sauval, et la tête, aussi belle que guerrière, seraient capables de faire tomber les armes aux plus barbares ; » une Pallas en porphyre avec la tête et les bras de cuivre doré, et surtout une figure de Poppée sortant du bain, assise dans une chaise antique, et enveloppée d'un grand drap mouillé dont les plis indiscrets trahissent, au lieu de les cacher, toutes les perfections du corps. Parmi les bustes, citons un Bacchus, une Cléopâtre, une Sibylle, un portrait d'Auguste, une tête de Pallas en porphyre, les têtes d'Antonin et de Faustine, taillées dans le même bloc de marbre, et dont les cheveux finement fouillés font l'admiration de tous les artistes ; et enfin le buste en marbre noir d'Aristote, placé autrefois par le cardinal de Lorraine au château de Meudon ². La plupart de ces marbres ornent aujourd'hui le Musée des Antiques ³.

La galerie haute, que le cardinal affectionnait particulièrement, plus riche encore, offrait aux regards le magnifique plafond de Romanelli ; les huit grandes niches qui font face aux fenêtres étaient ornées de superbes statues antiques ; « les murs, tout environnés de tableaux, de cabinets, de tables,

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 175.

² Sauval, *Ibid.*, p. 176.

Villot, *Notice des Tableaux du Louvre*, école italienne : Introd. , p. 24

« de bustes dont les têtes sont de bronze et de porphyre et les
 « épaules d'albâtre oriental veiné, sont encore tapissés de da-
 « mas rouge cramoisi, semé des armes et des chiffres du car-
 « dinal, et rehaussés de passements d'or de Milan d'une lar-
 « geur et d'une épaisseur extraordinaires ¹. »

Au milieu de cette profusion de merveilles étaient deux Faunes antiques de marbre blanc, l'un grec et l'autre romain, qui dansent et semblent rire; mais d'un rire si vrai « qu'en
 « leur cachant la bouche on les voit rire des yeux, et, leur
 « cachant les yeux, on les voit rire de la bouche; » plus loin l'*Antiope* et le *Mariage mystique de sainte Catherine*, du Corrége ², et au-dessus de la porte le *David vainqueur de Goliath*, du Guide ³.

Dans la galerie neuve, au-dessus des écuries, le long de la rue de Richelieu, on remarquait, entre une infinité de tableaux dont les murs étaient couverts, la *Vénus del Pardo* du Titien ⁴, et une *Flôre* du même, que le cardinal légua à don Louis de Haro, en souvenir du traité des Pyrénées ⁵.

A ces tableaux, cités par Sauval, ajoutons encore un Van Dyck représentant la famille du roi d'Angleterre *d'une manière tout à fait galante*; une *Vierge* de Raphaël, reçue en présent de M. de Fontenay; le *David jouant de la harpe*, du Dominiquin; la *Vision de saint Romuald*, d'André Sacchi; un *Paysage* du Gobbo, etc. Brienne, qui nous fournit ces détails, remarque que les galeries du cardinal ne renfermaient ni Poussin, ni paysages de Claude Lorrain, point d'Albane ni de Guerchin ⁶. En revanche, nous pouvons y ajouter, d'après un catalogue de la collection de Charles I^{er} publié par Vertue en 1737, le

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 177.

² Sauval, *Ibid.*, p. 178.

³ Voyez la gravure de Nanteuil, représentant Mazarin dans sa galerie. BIBL. IMP., estampes, topographie; Paris, quartier Feydeau, t. I.

⁴ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 178 et 179.

Supplice de Marsyas, en détrempe, du Corrège; le *Triomphe de la Vertu*, du même; la *Nativité* et le *Triomphe de Vespasien*, de Jules Romain; *Tarquin et Lucrece*, du Titien; le *Parnasse*, de Perino del Vaga, etc.

Enfin, d'après le catalogue des biens meubles du cardinal, dressé par l'ordre du roi, en présence des exécuteurs testamentaires, du 31 mars au 22 juillet 1661, nous pouvons constater que les galeries du cardinal renfermaient à sa mort : cinq cent quarante-six tableaux originaux; deux cent quatre-vingt-trois de l'école italienne; soixante-dix-sept des écoles allemande et flamande; soixante-dix-sept de l'école française; cent neuf de diverses écoles, y compris quelques dessins miniatures et mosaïque; plus, quatre-vingt-douze tableaux copiés d'après les maîtres; enfin, deux cent quarante et un portraits de papes, depuis saint Pierre jusqu'à Urbain VIII.

Nous avons dressé la liste des principales toiles qui passèrent des galeries du cardinal dans la collection du roi, et qui se retrouvent aujourd'hui au Louvre; elle permettra de juger du goût de Mazarin et de la valeur de sa collection de tableaux.

De Raphaël : le *Saint Michel* (petit), le *Saint Georges*, portrait de *Balthasar Castiglione*;

Du Corrège : le *Mariage mystique de sainte Catherine*, le *Sommeil d'Antiope*;

Du Titien : la *Venus del Pardo*, la *Mise au tombeau*, *Portrait d'homme*, les *Pèlerins d'Emmaüs*, la *Maitresse du Titien*;

Du Guide : *David vainqueur de Goliath*, le *Christ au jardin des Oliviers*, la *Madeleine*, le *Saint Sébastien*;

De Léonard de Vinci : *Saint Jean-Baptiste*;

Du Giorgione : la *Sainte Famille*;

D'Annibal Carrache : le *Martyre de saint Étienne*, la *Salutation angélique*, la *Prédication de saint Jean-Baptiste*, un *Paysage*;

D'Antoine Carrache : le *Déluge*;

Du Dominiquin : le *Triomphe de l'Amour*, *Paysage*;

De Lanfranchi : la *Séparation de saint Pierre et de saint Paul*;

Du Bassan : les *Noces de Cana* ;

Du Rosso : le *Défi des Piérides* ;

Du Gobbo : la *Vierge allaitant l'Enfant Jésus* ;

De l'Orbetto : le *Mariage mystique de sainte Catherine*.

L'espace nous manquerait maintenant pour examiner « les « vases, croix, damiers, écritaires de cristal, d'ambre, de « nacre, d'aventurine, de jaspe, de lapis, et ce nombre prodigieux de cabinets, de chapelles, de tables, de tapisseries et « de meubles qui abondaient de tous côtés ¹. » Rappelons seulement les deux grands cabinets de la Paix et de la Guerre que le cardinal légua au roi, les six guéridons venus de Rome, le cabinet de lapis légué à la reine mère, et le grand cabinet de jaspe légué au duc d'Anjou ; puis les tapis de Turquie, de Perse et de Chine, rehaussés d'or, d'argent, ou brodés de fleurs et de figures, et surtout ces belles tapisseries de taffetas, de velours, de brocart d'or ou d'argent, de haute ou basse lice, de toutes les fabriques et d'après les meilleurs maîtres, parmi lesquelles on remarquait la tapisserie des *Travaux d'Hercule*, exécutée sur les dessins du Titien, qui fut donnée au cardinal par le roi d'Espagne, à l'occasion de la paix des Pyrénées ; puis la tapisserie des *Fruits de la guerre*, d'après un dessin de Jules Romain, de 60 aunes de long sur 4 de large, léguée par le cardinal à la couronne, ainsi que la tapisserie des *Sabines*, du dessin de Raphaël, aussi de 60 aunes ; la tenture de *Roboam*, du dessin de Raphaël, léguée à la princesse de Conti ; la tenture des *Actes des Apôtres*, fabriquée à Paris, léguée au marquis de Mancini ; les tapisseries d'*Énée* et *Scipion* ; une tenture fabriquée à Bruges, représentant les douze mois de l'année, donnée par don Louis de Haro ². « Il avoit « outre cela, dit Brienne, trente autres tentures de tapisserie « au moins, les unes peintes à Rome sur de la toile d'argent, « les autres à brocard d'or à fleurs de velours de diverses cou-

¹ Sauval, t. II, p. 174. Testament de Mazarin, *Œuvres de Louis XIV*, t. VI, p. 256.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 175. Testament de Mazarin, etc.

« leurs, découpées à Milan;... des verdure de Flandre ^{en}
 « quantité, des tapisseries antiques de toutes sortes, des mo-
 « ùernes faites au Louvre, aux Gobelins ¹. »

Mazarin accumulait ainsi dans sa demeure les plus rares chefs-d'œuvre de l'art et de l'industrie; mais c'était moins, dit-il lui-même², par ostentation ou par un goût égoïste pour ces belles choses, que dans le but d'offrir aux artistes français, pour qui les portes du palais Mazarin étaient toujours ouvertes, des modèles à imiter et de brillants sujets d'émulation.

Le cardinal Mazarin avait ainsi réalisé jusqu'à un certain point l'idée si fort en vogue aujourd'hui, des expositions universelles. Avec de pareilles richesses et un tel choix d'œuvres d'art, le palais Mazarin attira un grand nombre de curieux. Chaque jour il était visité par une foule d'étrangers³. Mazarin répondait ainsi à Colbert, à propos d'une visite qu'y avait faite Christine de Suède...⁴ : « Je ne vois pas, par ce récit, que la
 « reine ait vu mon appartement du Louvre; mais, en cas qu'elle
 « demande à le voir, je vous prie de prendre garde que *la*
 « *folle* n'entre pas dans mes cabinets, car on pourrait prendre
 « de mes petits tableaux. »

Le faste du maître, malgré la réputation d'avarice qu'on lui a faite bien mal à propos, était parfaitement en rapport avec la somptuosité de sa demeure. Il faut rappeler ici la fameuse loterie que Mazarin tira dans sa galerie haute, où étaient étalés pour plus de cinq cent mille livres d'objets, bijoux et meubles précieux, qui passèrent par la voie du sort à tous les seigneurs et dames de la cour, y compris la reine, le roi et les princes, à qui il avait distribué gratuitement ses billets⁵.

¹ Brienne, *Mémoires*, chap. ix, p. 24.

² *Carnets de Mazarin*, t. 1, p. 24. BIBL. IMP., mss. F. Baluze.

³ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 252.

⁴ *Lettre de Colbert*, du 11 septembre 1656. — L. de Laborde, *Palais Mazarin*, p. 46.

⁵ *Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, collect. Petitot, t. XLII, p. 303.

Il envoya à Marie-Thérèse, comme présent de nocces, pour un million deux cent mille livres de pierreries, un service de table tout en or, deux calèches du plus grand prix, l'une en velours rouge et or, attelée de six chevaux de Moscovie, l'autre en velours vert et argent, attelée de six chevaux des Indes couleur incarnat ¹.

Son goût pour les pierreries et surtout pour les diamants est bien connu ; il aimait à les manier et à les regarder. Outre les dix-huit Mazarins qu'il légua à la couronne, il en avait amassé une grande quantité, dont il disposa par son testament : la *Rose d'Angleterre*, un diamant brut pesant 14 carats, et le rubis *cabochon* qu'il légua à la reine mère ; un bouquet de cinquante diamants légué à la reine ; trente et une émeraudes au duc d'Anjou ; une épée à garde de diamants au connétable Colonna ; six cent mille livres de diamants à diverses personnes, et trois cent soixante autres mille livres de pierreries qu'il partagea entre ses nièces et neveux ².

A propos des animaux rares, et en particulier des singes, qui remplissaient le palais Mazarin, on trouve cette facétie dans une *Mazarinade* :

« Amsterdam, ce 1^{er} septembre 1649.

« Il est arrivé cette semaine plusieurs vaisseaux des Indes. Entre les autres richesses dont le bon voilier estoit chargé, il a apporté une douzaine de singes les plus beaux et les plus rares qu'on aie encore vus en ces quartiers. Le cardinal Mazarin les a fait venir pour les mettre en sa garde-robe et ses anti-chambres, afin de divertir ceux qui lui font la cour, et juger par la civilité et le bon traitement qu'ils feront à ces animaux, favoris de Son Éminence, de l'affection qu'ils ont pour son service. » (*Le Courrier du temps*, 1649.)

¹ *Suite de la nouvelle Relation contenant la marche de Leurs Majestés, etc.*, p. 8. Paris, 1660, in-4^o.

² Testament du cardinal Mazarin, *Œuvres de Louis XIV*, t. vi, p. 256.

Toutes les fêtes du palais Mazarin étaient célébrées par les gazetiers poètes du temps :

. Monsieur le cardinal ,
 Par un apret vraiment royal ,
 En plats d'argent , en porcelaines
 Traita le roi , traita deux reines...
 Après les friands aliments
 Vinrent les divertissements ,
 Savoir : d'excellentes musiques
 Et de beaux spectacles comiques ¹.

La chère fut admirable ,

Y compris les airs et les sons
 De vingt et quatre violons
 Qui de tout leur cœur fredonnèrent
 Tant que ces illustres dînèrent ².

Cette fête était donnée en l'honneur du mariage de Laure Martinuzzi avec le duc de Modène. Le soir, il y eut bal au Louvre. Lors de la conclusion du traité des Pyrénées, des fontaines de vin coulèrent pendant trois jours à la porte du palais Mazarin ³.

A l'occasion du mariage du roi, chacun put admirer

Les feux qu'on voyoit à foizon
 Briller autour de la maison ;

et les pauvres se pressaient autour de ces brillantes illuminations ,

A cause qu'illec on donnoit ,
 A tout pauvre qui survenoit ,
 Par une bonté peu commune ,
 Pitance , boisson et pécune ⁴.

¹ Loret, *Muse historique*, 23 août 1653.

² *Ibid.*, 16 septembre 1655.

³ *Ibid.*, 21 février 1660.

⁴ *Ibid.*, 3 juillet 1660.

Plus tard, le 9 septembre, le cardinal offrit dans son palais à leurs Majestés un souper où les vingt-quatre violons firent encore merveille

Durant qu'on mangeoit des melons,
Des pâtés, des tourtes, des bisques,
Des plats de fruits en obélisques,
Des massépins, des citrons doux¹.

Lorsque le duc de Mantoue vint à Paris, en 1655, le cardinal ordonna à son intention une fête splendide, et l'auteur de la *Mazarinade*, constant comme la Fortune, ne laissa pas échapper l'occasion de célébrer dans sa *Gazette* les merveilles du palais Mazarin.

Voici un passage de cette pièce peu connue :

..... Mais parlons en cette occurrence,
Sans user de trop de caquet,
De ce grand et pompeux banquet
Qui fut fait par Son Eminence
Avec tant de magnificence
A ce jeune duc souverain
Dont on admire ici le train,
Venu depuis peu d'Italie.
Il n'est pas juste que j'oublie
Tant de viandes et tant de fruits,
Les uns crus et les autres cuits,
D'un goût rare et fort délectable
Qui furent servis sur la table
En cet admirable repas,
Où le bon vin ne manqua pas,
Où tout alloit par écuelles,
Où toutes choses étoient belles,
Où parut un ample trésor,
De grands bassins d'argent et d'or,
Avecque tant d'autres merveilles
Qui n'eurent jamais leurs pareilles,

¹ Loret, *Muse historique*, 11 septembre 1660.

Où vingt et quatre violons
Firent, comme autant d'Apollons,
Une si charmante musique
Que l'esprit plus mélancolique
Estoit dans des ravissements
D'ouïr de si doux instruments,
Et les concerts de voix humaines
Soit françoises ou bien romaines.
Ce beau festin plus que royal
Fut fait au Palais-Cardinal,
Palais très riche et très illustre
Dont chacun admire le lustre,
La pompe, l'art et l'ornement
Avec profond étonnement ;
Palais que maints hommes et femmes,
Tant de bourgeoises et de dames,
Tant de filles et de garçons
Et de gens de toutes façons,
Vont voir d'une ardeur sans seconde
Comme une merveille du monde .
Avec foule et plus grand concours
Que l'on n'alla jamais au cours ;
Palais où les tapisseries,
Les lambris et les galeries,
Tant de magnifiques tableaux
Si bien faits, si riches, si beaux,
Tant de peintures innombrables
Des peintres les plus admirables
Dont le nom doit être éternel,
Surtout du fameux Romanel
Dont présentement on découvre
L'art et l'adresse dans le Louvre ;
Tant de sièges et cabinets
Si charmants, si polis, si nets,
Tant d'argent et d'orfèvrerie,
Tant de soie et de broderie,
Tant de différentes couleurs
Sur les habits et sur les fleurs,

Tant de belle écaille à tortues ,
 Tant de marbre , tant de statues ,
 Tant de rares antiquités ,
 Enfin , tant de diversités ,
 Tant d'art , d'éclat et de richesse
 Se font considérer sans cesse !
 Si bien que les moins curieux
 N'en peuvent retirer les yeux.
 Et ce jour, le duc de Mantoue
 Que justement partout on loue ,
 Ravi de tant de nouveautés
 Et de tant de riches beautés ,
 Dit tout haut et non à l'oreille :
 Que c'étoit chose sans pareille.

(*Épîtres en vers de Scarron, Gazette*
 du 23 septembre 1655.)

Au commencement de mars 1661 eurent lieu, dans la chapelle du palais Mazarin, les épousailles d'Hortense Mancini avec le marquis de la Meilleraie. Cette cérémonie fut suivie d'un souper auquel le roi assista ¹; mais le cardinal manquait à cette fête : le 7 février précédent, il s'était fait transporter à Vincennes, où la cour tout entière l'avait suivi.

Quelques jours plus tard, le 9 mars 1661, le palais Mazarin était tendu de noir, et l'on célébrait dans Paris dix mille messes pour le repos de l'âme de Jules Mazarin, cardinal de la sainte Église romaine, duc de Nevers, de Donzi, de Mayenne, de Rethel, etc. ².

Cette mort fut saluée par un déluge d'épithètes satiriques; en voici trois des moins plates, qui ont trait au choix que Mazarin avait fait d'Armand de la Porte pour hériter de son nom et de son immense fortune :

Ci gît Mazarin , Dieu mercy,
 Si quelqu'un étoit en soucy
 De savoir ce qu'il fut au monde :

¹ *Gazette de Renaudot*, 5 mai 1661.

² Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin*, liv. VIII.

Il écuma la terre et l'onde,
 Et mourant il donna son bien
 A celui qui voulut se nommer Mazarin.

Jules fut fin, je vous le dis,
 Quand il en usa de la sorte,
 Car pour entrer en Paradis
 Il laissa son nom à la Porte.

Caron, ne vous offensez pas
 Si Jules rien ne vous apporte,
 Vous aurez tantôt votre cas,
 Il a tout laissé à la Porte.

(E) LA BIBLIOTHÈQUE DU CARDINAL MAZARIN.

Protecteur éclairé des lettres et des gens de lettres¹, Mazarin conçut de bonne heure l'idée de former une bibliothèque nombreuse et choisie, et d'en accorder l'accès au public. Dès 1644, avant qu'il se fût établi dans son palais de la rue des Petits-Champs, il mettait libéralement à la disposition de tous, les quelques milliers de volumes qu'il avait acquis en 1643, pour la somme de dix-neuf mille livres, après la mort de M. de Cordes, chanoine de Limoges². Mais plus tard il voulut que sa bibliothèque l'emportât, par le nombre et le choix des ouvrages, sur les plus célèbres collections de l'Europe. Dans ce but il chargea le savant bibliophile Gabriel Naudé de rechercher, en France, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, etc., tous les livres excellents, éditions rares, manuscrits précieux, et d'en faire l'acquisition en son nom³, en même temps qu'il usait dans ce but de toutes ses influences diplo-

¹ Testament de Mazarin, *Œuvres de Louis XIV*, t. vi, p. 292. — Aubery, *Hist. de Mazarin*, t. II, p. 202.

² L. Jacob, *Traité des plus belles Bibliothèques*, 1644, p. 487. — *Lettres de Gui Patin*, 16 juin 1643. — Naudé, *Mascurat*, en 714 pages, p. 253.

³ Naudé, *Mascurat*, p. 253 et suiv.

matiques auprès des ministres et des souverains étrangers ¹. Le succès couronna promptement ses efforts ; car, en 1649, l'auteur de la *Rymaille sur les plus célèbres bibliothèques de Paris* ² pouvait dire :

Tous studieux ont un magasin
Chez le cardinal Mazarin.

Dès 1631, cette bibliothèque ne comptait pas moins de quarante mille volumes, tous livres de choix, dont la reliure même avait été l'objet des plus grands soins. C'est dans une partie du premier étage de la longue galerie qu'il fit élever, vers 1646, sur la rue de Richelieu, que le cardinal fit disposer sa bibliothèque. Sauval va nous en indiquer les dispositions intérieures. « Cette illustre bibliothèque est dans une galerie longue de 30 toises ou environ, large de $4\frac{1}{2}$, couverte d'une voûte haute de plus de 3, éclairée de huit croisées et environnée de deux ordonnances de tablettes ; les premières sont pleines de livres in-4° et in-folio, et de plus accompagnées d'un grand pupitre à hauteur d'appui qui règne tout autour, et de cinquante colonnes corinthiennes de bois, fort hautes, et travaillées avec bien de la propreté. Les balustres sont placés au-dessus, où l'on monte par quatre escaliers pratiqués et cachés dans l'angle des premières tablettes.

« Cette seconde ordonnance occupe tout l'espace qui, depuis la première, va jusqu'à la naissance de la voûte, et est destinée aux volumes in-8° et aux autres petits livres ; et, pour plus d'enrichissement, une petite galerie la borne, portée sur la corniche et l'entablement des colonnes corinthiennes, et fermée d'un balustre de fer verni à hauteur d'appui. »

Nous pouvons du reste apprécier l'élégance de ces boiseries, car elles ont été enlevées du palais Mazarin après la mort du

¹ Naudé, *Advis à nosseigneurs du Parlement*.

² Par le Girouargue Simpliste, 1649.

cardinal, et ajustées ensuite dans un pavillon du collège des Quatre-Nations, que Mazarin fonda par son testament, et auquel il légua sa bibliothèque, qui porte encore aujourd'hui le nom de *bibliothèque Mazarine*. La galerie n'était pas encore terminée quand Naudé, qui avait épuisé les catalogues de tous les libraires de Paris, rapporta d'Italie, en 1646, quatorze mille volumes¹. L'année suivante, il revint d'Allemagne avec une nouvelle récolte de quatre mille volumes². Il se préparait à faire d'autres voyages, particulièrement en Espagne, avant d'ouvrir au public la nouvelle bibliothèque; mais les troubles qui survinrent y mirent obstacle³. L'ouverture n'avait pas encore eu lieu lorsque Naudé publia son *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin*, etc., ouvrage qu'on désigne sous le titre de *Mascurat*, du nom d'un des interlocuteurs, et qui parut pour la première fois en août 1649⁴. Ce fut sans doute dans le courant de l'année 1650 que le public fut admis à jouir de cette riche collection.

Quant à la composition de cette illustre bibliothèque, laissons parler le bibliothécaire lui-même, Gabriel Naudé, plaidant pour sa chère fille devant *Messieurs* du Parlement :

« C'est à dire, Messieurs, qu'elle est composée⁵ de plus de
 « quarante mille volumes recherchés par les soins des rois et
 « des princes de l'Europe, et par tous les ambassadeurs qui
 « sont sortis de France depuis dix ans, pour aller aux lieux les
 « plus éloignés de ce royaume; car de dire que j'ai fait les
 « voyages de Flandre, d'Italie, d'Angleterre et d'Allemagne,
 « pour en rapporter ce qu'il y avoit de plus beau et de plus
 « rare, c'est si peu de chose, en comparaison des soins qu'ont

¹ *Gazette de Renaudot*, 17 mars 1646.

² *Ibid.*, 14 janvier 1647.

³ Naudé, *Mascurat*, p. 256.

⁴ Gui Patin, *Lettre* du 3 septembre 1649.

⁵ G. Naudé, *Avis à nosseigneurs du Parlement sur la vente de la bibliothèque de M. le cardinal Mazarin*, 1649, publié par Petit-Radel, *Recherches sur les Bibliothèques anciennes*, p. 271.

« pris tant de têtes couronnées pour favoriser les desseins de
 « Son Éminence, que je serois coupable d'en avoir seulement
 « la moindre intention.

« Aussi est-ce, Messieurs, à ces illustres soins que cette bonne
 « ville de Paris est redevable de deux cents Bibles traduites en
 « toutes sortes de langues, de l'histoire la plus universelle et
 « la mieux suivie qui se soit jamais vue, de trois mille cinq cents
 « volumes qui sont purement et absolument de mathématiques,
 « de toutes les vieilles et nouvelles éditions tant des saints Pères
 « que de tous les autres auteurs classiques, d'une scholastique
 « qui n'a point encore eu sa semblable, des coutumiers de plus
 « de cent cinquante villes ou provinces, la plupart étrangères,
 « des synodes de plus de trois cents évêchés, des rituels et
 « offices d'une infinité d'églises, des lois et fondations de toutes
 « les religions et hôpitaux, de manuscrits en toutes langues,
 « en tous les arts tant libéraux que mécaniques et en toutes
 « sciences... »

A cette énumération Loret ajoute sept cents romans, cinq cent cinquante comédies, trois cent trente tragédies¹; et Sauval, « une médecine si riche et si nombreuse qu'on y trouvoit
 « non-seulement tous les ouvrages, mais même toutes les dif-
 « férentes impressions de ceux qui en ont écrit². »

Quant à son administration, à son règlement, cette bibliothèque pourrait encore aujourd'hui servir de modèle aux mieux organisées. Laissons encore parler Naudé, qui, dans son *Mascurat*, nous donne à ce sujet les détails les plus précis³.

« *Saint-Ange*. — Dis-moi ce que tu entends par bibliothèque
 « publique. Est-ce que l'on prêtera des livres à tous ceux qui
 « en auront affaire?

« *Mascurat*. — La première règle sera de n'en prêter à per-
 « sonne, au moins pour emporter hors de ladite bibliothèque;

¹ Loret, *Muse historique*, 14 janvier 1652.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 180.

³ Naudé, *Mascurat*, p. 242.

« elle sera ouverte pour tout le monde sans excepter âme vi-
 « vante, depuis les huit heures du matin jusqu'à cinq heures
 « du soir ; il y aura aussi des chaires pour ceux qui ne vou-
 « dront que lire, et des tables garnies de plumes, encre et pa-
 « pier pour ceux qui voudront écrire ; et le bibliothécaire, avec
 « ses serviteurs, seront obligés de donner aux étudiants tous les
 « livres qu'ils pourront demander en telle langue ou science que
 « ce soit, et de les remettre en leur place quand ils en auront
 « fait, en leur baillant les autres dont ils auront besoin. »

Pour comble d'égards, et afin que les lecteurs ne fussent pas exposés à essuyer la mauvaise humeur d'un suisse ou la malice des pages, une entrée particulière avait été ménagée sur la rue de Richelieu, avec une inscription gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir, portant :

LUDOVICO XIV
 FELICITER IMPERANTE...
 JULIUS CARDINALIS MAZARINUS...
 BIBLIOTHECAM HANC...
 PUBLICE PATERE VOLUIT
 CENSU PERPETUO DOTAVIT
 POSTERITATI COMMENDAVIT¹.

Certes, s'il existait alors au monde une chose respectable, c'était cette belle collection des œuvres du genre humain, si généreusement ouverte à tous, alors que la Bibliothèque du roi ne réunissait pas dix mille volumes, et n'était accessible qu'à un petit nombre de privilégiés.

Pourtant, dès 1649, les efforts chaleureux du président de Thou, du coadjuteur et de quelques autres avaient eu peine à la soustraire aux fureurs du parlement, et à obtenir une exception en sa faveur, dans l'arrêt qui frappait tous les biens du cardinal².

¹ Naudé, *Mascurat*, p. 246.

² *Arrêt du Parlement de Paris*, du 16 février 1649. — *Mémoires du cardinal de Retz*, t. I, p. 259, Paris, 1842.

En 1651, malgré la saisie tutélaire de Tubeuf, auquel Naudé remit, *la larme à l'œil*, les clefs de la bibliothèque¹; malgré les protestations énergiques de quelques gens de cœur que n'aveuglait pas complètement la haine contre *le Mazarin*; malgré l'offre de quarante-cinq mille livres faite par le sieur Violette, trésorier de France à Moulins, pour conserver intact, en l'acquérant en bloc, ce précieux dépôt²; malgré le touchant plaidoyer de Naudé, qui offrait de jurer sur l'Évangile que l'intention du cardinal était de léguer sa bibliothèque au public³, l'arrêt du 29 décembre ordonna la vente en détail et aux enchères publiques. Ce sacrilège fut consommé! En janvier 1652, les livres précieux, si péniblement rassemblés, furent livrés à vil prix, en détail, au hasard, et cette collection sans rivale fut impitoyablement dispersée. Loret constate avec tristesse cette profanation :

Des beaux livres du cardinal
 On fait une vente publique,
 Et dans Paris chacun se pique
 D'aller voir ce triste débris
 Qui déplaît fort aux beaux esprits...
 Mais enfin cette librairie
 N'est plus rien qu'une pillerie.
 Tel vient offrir deux quarts d'écus
 De ce qui vaut deux cents écus;
 Tel emporte dessous sa robe
 Cinq ou six auteurs qu'il dérobe...
 Et, pour tout dire en peu de mots,
 Recors, sergents et commissaires
 En sont les bibliothécaires⁴.

Gui Patin en prend plus facilement son parti, tout biblio-

¹ Aubery, *Hist. du cardinal Mazarin*, t. II, p. 152.

² *Ibid.*, p. 200.

³ Naudé, *Advis à nosseigneurs du Parlement*.

⁴ Loret, *Muse historique*, 14 janvier 1652.

mane qu'il est, et annonce lestement à son ami Falconet que seize mille volumes sont déjà partis le 30 janvier ¹.

La vente continuait encore le 3 mars; une seule voix osa protester hautement dans Paris contre cet acte odieux, celle de Gaumin, maître des requêtes, qui termine par ces deux vers assez piquants une épigramme latine qu'il adresse au parlement :

Nec mirare nefas, emptus probat empta Senatus :

Vendidit hic libros, vendere jura solet ².

La cour s'émut cependant de cet acte de vandalisme sauvage. Le roi, alors à Poitiers, ordonna à Fouquet, son procureur général, par lettre de cachet du 1^{er} février 1652, de s'opposer à la vente; mais cette opposition resta sans effet ³.

¹ *Lettres de Gui Patin*, 30 janvier 1642.

² *Ibid.*, 5 mars 1652.

³ Aubery cite *in extenso* la lettre de cachet, *Hist. de Mazarin*, t. II, p. 203. Déjà un arrêt du Conseil du 18 janvier avait cassé l'arrêt du parlement du 29 décembre précédent. Cette pièce est curieuse et probablement inédite. On en trouve une copie conservée parmi les papiers de Conrart, dans un volume in-folio classé à part, et portant le n^o 145, BL. F. :

« *Extrait des Registres du Conseil d'Etat.* — Le roy s'estant fait représenter en son conseil l'arrêt de la cour du parlement de Paris du 29 décembre dernier, portant entre autres choses, que sur la bibliothèque et meubles du sieur cardinal Mazarin qui seront vendus et autres biens qui se trouveront luy appartenir en France, il sera pris par préférence la somme de 150 mille livres pour estre donnée à celuy ou à ceux qui représenteront ledit sieur cardinal à justice mort ou vif ou à leurs héritiers, etc.

« Sa Majesté, considérant que ledit sieur cardinal n'est entré dans le royaume qu'en conséquence de ses ordres, pour amener un grand corps de troupes levées à ses dépens pour le servir dans l'occasion des présents mouvements, dont ladite cour auroit été informée, si elle eust sursis ses délibérations sur ce sujet jusqu'au retour des conseillers par elle députés vers Sa Majesté suivant lesdits arrêts des 13 et 20 décembre dernier; que ledit arrêt du 29 décembre est non seulement contre l'intention de Sa Majesté, mais aussi contre les formes de la justice, contre l'usage du royaume et de très pernicieuse conséquence, même qu'il blesse le collège des cardinaux et le chef de l'Église dont ils sont les principaux membres, et le saint siège apostolique pour lequel Sa Majesté veut, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, garder en toutes occurrences une dévotion et révérence filiale.

« Sa Majesté estant en son conseil a cassé et annulé ledit arrêt du 29 dé-

Le pauvre Naudé, qui ne put sauver du naufrage que les livres de médecine, qu'il acquit en son nom pour la somme de trois mille cinq cents livres ¹, ne survécut pas à la perte de sa *chère fille* : il en mourut de chagrin ².

La reine Christine de Suède agit fort généreusement en cette circonstance, comme on le voit par ce qui suit :

« Bidal qui faisoit les commissions de Christine, reine de Suède à Paris, voyant qu'on donnoit des choses précieuses à vil prix, acheta pour elle quelques antiques d'une rare beauté et quantité d'anciens manuscrits ; mais Christine l'ayant appris désavoua en cela son commissionnaire. Elle lui fit écrire par Chanut, résident de France à Stockholm, de garder le tout pour le remettre à la personne de confiance que le cardinal lui indiqueroit. Bidal s'étoit déjà pressé d'envoyer les manuscrits, la reine les renvoya ; ils sont aujourd'hui à la Bibliothèque du roi. » (*Art de vérifier les dates*, I, 683, édit. 1783.)

Aussitôt après son retour, le cardinal, en rétablissant son palais dans son ancien état, s'occupa spécialement de sa bibliothèque ; il en rassembla les débris, acquit pour dix mille livres la bibliothèque de Gabriel Naudé ³, lança de nouveau des émissaires actifs et intelligents sur la trace des manuscrits et des ouvrages rares, et parvint en fort peu de temps à rendre

cembre dernier, a fait et fait très expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soyent de l'exécuter ni d'entreprendre ou attenter aucune chose contre la personne dudit sieur cardinal Mazarin, à peine de la vie, Sa Majesté l'ayant pris et le prenant en sa protection et sauvegarde spéciale. Fait en outre Sa Majesté très expresses defenses à ladite cour et aux conseillers par elle députés pour la vente des biens dudit sieur cardinal Mazarin de procéder à ladite vente, mesme des livres de sa bibliothèque, et à toutes personnes de s'en rendre adjudicataires directement ou indirectement, à peine de restitution desdits livres de sa bibliothèque et de perte de ce qu'ils en auront payé ; ensemble de dix mille livres d'amende à l'encontre tant desdits conseillers que des adjudicataires solidairement.

« Fait au Conseil d'Etat du roy tenu à Poitiers, Sa Majesté y estant, le 8 janvier 1652. *Signé*: DE GUENÉGAUD. » (*Mss. de Conrart*, tome déclassé, BL. F., 145, in-fol., p. 545.)

¹ *Lettres de Gui Patin*, 5 mars 1652.

² A Abbeville, en 1653.

³ *Lettres de Gui Patin*, 1^{er} mai 1654.

à cette belle collection, sinon toute son ancienne splendeur, du moins le premier rang entre les bibliothèques connues. Loret écrivait en 1654 ¹ :

On m'a dit que Son Éminence...
 Va rétablir dans peu de jours
 Cette bibliothèque rare
 Dont un temps malin et barbare...
 Avoit dissipé les trésors.
 De toute part on en rassemble
 Un si prodigieux nombre ensemble
 Que, dans un an, s'il plaît à Dieu,
 On verra, dans ce noble lieu,
 Des registres, cahiers et livres,
 Pour plus de trois cent mille livres.

Depuis la mort du bon Naudé, le cardinal n'abandonnait pas aveuglément à ses bibliothécaires le soin de composer sa bibliothèque. « Les livres achetés de nouveau n'étoient jamais placés avant que Son Éminence n'en eût vu et examiné les titres et les principaux chapitres. Pour cela on les lui rangeoit tous sur un très-grand bureau dans la galerie de la bibliothèque attenante à sa chapelle ; à quoi il témoignoit prendre un singulier plaisir ². »

En 1660, la bibliothèque Mazarine paraît avoir complètement réparé ses pertes ; et le gazetier, en rendant compte d'une fête donnée à toute la cour après le mariage du roi, en parle en ces termes ³ :

Mais surtout la bibliothèque,
 Contenant mainte œuvre à la grecque,
 Et des rangs de livres nombreux,
 Persans, latins, chinois, hébreux,
 Turcs, anglais, allemands, cosaques,

¹ Loret, *Muse historique*, 9 mai 1654.

² Aubery, *Hist. du cardinal Mazarin*, t. II, p. 203.

³ Loret, *Muse historique*, 11 septembre 1660.

Hurons, iroquois, syriaques;
 Bref, tant de volumes divers,
 D'auteurs tant en prose qu'en vers,
 Qu'on peut, sans passer pour profane,
 Alléguer que la Vaticane
 N'a point tant de livres de prix
 Ni tant de rares manuscrits.

A la mort du cardinal, les livres furent enlevés du palais Mazarin, et le local qu'ils occupaient fut cédé en 1698 par le duc de Nevers à madame la marquise de Lambert ¹.

Quand l'édifice du collège des Quatre-Nations (aujourd'hui l'Institut de France) fut terminé, on y installa les boiseries et les livres de la bibliothèque Mazarine, qui redevint publique en 1691 ², sous la direction de la Sorbonne jusqu'en 1791, époque où L.-Joseph Hooke en fit la remise, en refusant de prêter serment à la constitution civile du clergé ³. Administrée civilement depuis cette époque, elle accrut ses richesses, mais sans conserver, à beaucoup près, la supériorité qu'elle eut à l'origine sur la Bibliothèque du roi. C'est aujourd'hui la quatrième des bibliothèques de Paris; elle compte environ cent cinquante mille volumes, dont quatre mille manuscrits.

(F)

HÔTEL DE VENDÔME.

Charles IX, voulant enclorre dans Paris l'*hostel* et le jardin des Tuileries, ainsi que les faubourgs attenants, posa, en 1566, la première pierre des murs qui, partant de la rivière de Seine, à l'extrémité de ce jardin, devaient suivre à peu près la ligne tracée aujourd'hui par la rue Royale et les boulevards,

¹ *Placet de madame la marquise de Lambert*, présenté en 1730.

² *Livre commode, ou les Adresses de la ville de Paris pour 1691*, p. 11.

³ Lazare, *Dictionnaire administratif des Rues de Paris*, 1844, p. 335.

et rejoindre à la porte Saint-Denis l'enceinte de Charles V¹. Dès lors le faubourg Saint-Honoré fut considéré comme faisant partie de la ville, et se couvrit rapidement de couvents et d'hôtels.

Vers 1562, le duc de Retz s'était fait construire dans ce faubourg un hôtel que les historiens désignent sous le nom d'hôtel du Perron, et où Charles IX logea deux fois, en 1566 et en 1574², lorsqu'il revint en toute hâte de Saint-Germain, après la découverte du complot des Mal-Contents.

La duchesse de Mercœur acheta en 1603 cet hôtel, pour la somme de 12,000 écus³, le fit abattre⁴, et, le 29 juin 1604, posa la première pierre d'un monastère de Capucines⁵ et d'un nouvel hôtel, qui s'élevèrent côte à côte. Pendant le temps que dura la construction des deux édifices, de 1601 à 1606, la duchesse se retira, avec douze filles qui voulaient entrer dans cet ordre, à la maison de la Roquette, hors du faubourg Saint-Antoine⁶. Les douze religieuses y firent leur noviciat, et, le 18 juin 1607, eut lieu la consécration de l'église des Capucines⁷. En même temps la duchesse prit possession de l'hôtel de Mercœur, qui devint l'hôtel de Vendôme par le mariage de Françoise de Lorraine, fille de la duchesse de Mercœur, avec César, duc de Vendôme, fils légitimé de Henri IV.

Cet hôtel occupait avec ses jardins un espace d'environ dix-huit arpents; il était situé rue Saint-Honoré, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la place Vendôme, et ses jardins, qui touchaient presque aux murs de la ville, comprenaient un parterre qui régnait devant les bâtiments, et un vaste parc boisé, percé d'allées en étoiles autour d'un rond-point central⁸.

¹ Dubreuil, *Théâtre des Antiquités de Paris*, 1612, p. 1063.

² Sauval, t. II, p. 124. — Saint-Victor, *Tableau de Paris*, 1808, t. I, p. 457.

³ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 124.

⁴ *Ibid.*, t. II, p. 122.

⁵ Dubreuil, *Théâtre des Antiquités de Paris*, p. 938.

⁶ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 122.

⁷ Dubreuil, *Théâtre des Antiquités de Paris*, p. 938.

⁸ Voyez le *Plan de Gomboust*, dressé en 1652.

La façade principale de l'hôtel, élevée sur le jardin, ne présentait qu'un seul étage percé de cinq grandes arcades, séparées par des colonnes accouplées d'ordre ionique, portées sur des piédestaux engagés dans le vif du bâtiment, ornés de bossage et de cartouches, ainsi que les pans de murs qui les séparaient. Chacune de ces arcades était garnie d'une balustrade à hauteur d'appui, à l'exception de celle du milieu, qui s'ouvrait dans toute la hauteur du bâtiment et servait de porte d'entrée. Celle-ci était de plus surmontée d'un petit attique où étaient sculptées les armes de Bourbon-Vendôme, et terminée par un fronton cintré qui portait deux statues couchées. L'édifice était en outre couronné à l'italienne d'une balustrade à jour ¹.

En 1645, les ambassadeurs extraordinaires de Pologne vinrent assister à la cérémonie du mariage de Louise-Marie de Gonzague-Nevers avec Vladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne. Ils firent la plus magnifique entrée qu'on eut jamais vue à Paris; leurs vêtements et harnais étincelaient d'or, de diamants et de pierreries. L'hôtel de Vendôme fut préparé exprès pour les loger, et orné des plus riches et des plus beaux meubles de la couronne ².

En 1647, Cornifiz Wlefeldt, ambassadeur extraordinaire de Danemark, logea encore à l'hôtel de Vendôme ³.

En 1665, le duc de Vendôme mourut, laissant son hôtel à son petit-fils, fils aîné du duc de Mercœur et de Laure Mancini. Mais celui-ci, qui fut le célèbre Vendôme, habita peu cette maison, et demeura le plus souvent au Temple avec son frère, le Grand Prieur ⁴.

Louvois, voyant ces grands bâtiments inoccupés, conçut la pensée de former sur leur emplacement une vaste place; dans ce but il acheta, au nom du roi, en 1685, l'hôtel de Vendôme

¹ BIBL. IMP., topographie, place Vendôme, t. 1; dessins de cette façade.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 106.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*; p. 628.

pour la somme de 660,000 livres. La place projetée devait avoir 86 toises de long sur 78 de large (environ 180 mètres sur 160), former un carré fermé seulement sur trois côtés, le quatrième restant ouvert sur la rue Saint-Honoré; elle devait être entourée de bâtiments réguliers et uniformes, dont les façades seraient construites aux frais du roi. En face de la rue Saint-Honoré, une riche arcade devait servir de dégagement et de perspective; au milieu devait s'élever une statue équestre de Louis le Grand.

On songea d'abord à livrer les constructions à des particuliers; mais Louvois eut l'heureuse inspiration d'y établir la bibliothèque du roi¹, l'hôtel de la Monnaie, les académies, etc.

Après la mort de Louvois, en 1691, son projet fut abandonné; les travaux exécutés furent démolis, et une déclaration du roi, du 7 avril 1699, céda à la ville de Paris le terrain et les matériaux, à la charge d'y faire bâtir un hôtel pour les mousquetaires noirs, et d'ouvrir sur ce même emplacement une autre place d'après les dessins de Hardouin Mansart. Cette nouvelle place est la place Vendôme, telle que nous la voyons aujourd'hui; elle est moins grandiose que ne semblait l'annoncer le premier projet; les maisons qui l'entourent, astreintes à un plan uniforme, furent livrées à des particuliers. Dès 1717, le chancelier de France occupa l'hôtel actuel du ministère de la justice, confisqué sur les traitants Bourvalais et Villemarec, condamnés par la chambre de justice. En 1719, Law acheta tous les terrains qui restaient; mais, obligé de fuir en 1720, il ne put en tirer parti.

La création de la place Vendôme força d'exproprier les Capucines de madame de Mercœur; le roi, en dédommagement, leur fit élever un magnifique couvent dans l'axe de la nouvelle place, au bout de la rue des Petits-Champs, sur l'emplacement

¹ Voy. BIBL. IMP., topographie, Paris, place Vendôme, les plans détaillés de ce projet.

actuel de la rue de la Paix. Les sculptures de cette place, qui porta d'abord le nom de place des Conquêtés, puis de Louis le Grand, furent confiées à Pouletier, et les bâtiments à Jules Hardouin Mansart. Au centre on érigea une statue en bronze de Louis XIV, modelée par Girardon, fondue d'un seul jet en 1692 par Keller ¹, et inaugurée en 1699.

La statue du grand roi, renversée pendant la Révolution, laissa un piédestal vide, sur lequel fut exposé, le 24 janvier 1793, le lit ensanglanté de Lepelletier de Saint-Fargeau. Napoléon fit abattre ce piédestal en 1806, et élever au milieu de la place la colonne que nous y voyons aujourd'hui.

LE CHATEAU D'ANET ².

Le bourg d'Anet, situé près de Dreux, est célèbre, depuis le XVI^e siècle, par son charmant château, délicieux bijou cisclé pour la belle Diane de Poitiers par Philibert Delorme.

L'Amour en ordonna la superbe structure :
Par ses adroites mains avec art enlacés,
Les chiffres de Diane y sont encor tracés,

dit Voltaire dans *la Henriade*.

L'architecte prodigua en effet dans les ornements, sur les cheminées, sur les fenêtres, les chiffres enlacés de Henri et de Diane, ainsi que les allégories les plus ingénieuses. L'entrée du château était décorée d'un portique soutenu par quatre colonnes doriques; l'archivolte ornée de festons de bronze et d'une Diane du même métal, entourée de chiens et de sangliers. Dans l'attique se trouvait une horloge ornée d'un groupe en bronze représentant une meute poursuivant un cerf; les chiens couraient et aboyaient, et le cerf sonnait les heures avec un de ses pieds. On remarquait dans l'orangerie une fontaine

¹ Voir, pour les détails de la fonte de cette statue, BIBL. IMP., topographie, Paris, place Vendôme.

² Piganiol de la Force. *Descript. de Paris*, 1706, t. III, p. 257.

au milieu de laquelle s'élevait une statue représentant une femme couverte d'une draperie mouillée, travail d'une rare perfection.

La chapelle, ornée de statues, de bas-reliefs, de fort beaux vitraux, renfermait le tombeau de Diane, morte en 1566. C'était un élégant sarcophage soutenu par quatre sphinx de marbre blanc, sur lequel la duchesse de Valentinois était représentée, les mains jointes, à genoux sur un prie-Dieu, et ayant devant elle un livre de prières. A l'époque de la Révolution, ce tombeau fut transporté à Paris, au Musée des monuments français.

Le château d'Anet passa à la duchesse de Mercœur, au duc de Vendôme, puis au célèbre Vendôme, son fils, mort en 1712. Sa veuve le laissa à la princesse de Condé sa mère, qui le transmit à la spirituelle duchesse du Maine, et à sa mort il fit retour à la couronne; Louis XV en fit don au duc de Penthièvre. Les diverses qualités de ses possesseurs se trouvent rappelées dans ces vers de Florian, ami dévoué du vertueux duc de Penthièvre :

Anet, tu possédas tous les biens de ce monde :
 Beauté, gloire, esprit et vertu !

La Révolution détruisit en partie ce monument ; la façade intérieure, transportée à Paris avec le soin que méritait ce précieux échantillon de l'architecture de la renaissance, se voit aujourd'hui, comme on sait, dans la cour de l'École des Beaux-Arts.

Le château d'Anet, sauvé d'une complète destruction par M. le comte de Caraman, est maintenant rangé au nombre des monuments historiques ; sa façade extérieure vient d'être restaurée tout récemment, et rétablie dans son état primitif.

LE TEMPLE. — L'HÔTEL DU GRAND PRIEUR DE FRANCE.

Nous n'entreprendrons pas l'histoire de la commanderie du Temple, dont la grosse tour, construite au XIII^e siècle, devenue à jamais célèbre par la détention de la famille royale en 1793, ne disparut qu'en 1811 ; nous ne toucherons pas non plus à son vaste enclos, protégé par de hautes murailles crénelées, qui ne tombèrent complètement qu'en 1802, et sur l'emplacement duquel fut ouvert, en 1809, le marché au vieux linge ; nous dirons seulement quelques mots de cet hôtel des grands prieurs de France, qui, sous les auspices des Vendôme, devint le siège de cette joyeuse société dont il est question dans ce livre.

Cet hôtel, situé au coin de la rue du Temple et de la rue de la Corderie, avait été construit pour Jacques de Souvré, fils du maréchal de Souvré, gouverneur de Louis XIII. Delile en dirigea les travaux, qui furent interrompus par la mort du fondateur, et demeurèrent inachevés. La cour était entourée d'un péristyle à colonnes ioniques accouplées, élevées sur des piédestaux d'une hauteur démesurée. Au fond de cette cour se trouvait le corps de logis, peu élevé et assez mal proportionné. La grande porte, sur la rue du Temple, était décorée d'un ordre dorique à colonnes isolées, au milieu d'une pesante façade en maçonnerie ; le tout surmonté d'un attique couronné d'une balustrade chargée de vases. Tout cet ouvrage, au dire des contemporains, manquait de goût et d'élégance¹. Quant à l'intérieur des appartements, on pourra s'en faire une idée par deux aquarelles conservées au musée de Versailles, parmi les portraits disposés dans la galerie de l'attique : l'une d'elles représente un des salons dans lesquels se réunissaient les convives des soupers du Temple ; au milieu se trouvent divers instruments de musique, parmi lesquels on remarque un cla-

¹ Germain Brice, *Description de Paris*, 1712, t. I, p. 463.

vein, au fond une table vivement éclairée, chargée de plats et de bouteilles; les panneaux des murs sont tapissés de cuir estampé.

Le jardin, qui s'étendait derrière l'hôtel, décoré à la mode du temps et orné de moulages en plâtre des plus beaux antiques, était en tout temps ouvert au public ¹.

En 1721, le chevalier d'Orléans, grand prieur, fit faire à cet hôtel de notables changements, sous la direction de l'architecte Appenard ². En 1812 et 1813, on lui fit subir d'importantes modifications, dans l'intention d'y établir le ministère des cultes; mais, en 1814, une ordonnance de Louis XVIII donna cet établissement à la princesse de Conti, abbesse de Remiremont, pour y installer une communauté de Bénédictines qui devaient prier continuellement pour la France. Plus tard, cette ordonnance illégale fut annulée, et en 1853 l'hôtel des Grands Prieurs a été complètement démoli. En vertu d'une loi du 23 avril 1854, l'emplacement de l'hôtel et des jardins a été abandonné à la ville de Paris, à la condition d'y établir une promenade publique et d'y ériger un monument à la mémoire de Louis XVI. Cette promenade dont les plantations doivent être exclusivement composées de cyprès et d'arbres toujours verts, dans le but sans doute de laisser une teinte de deuil à ce lieu de funèbre mémoire, est aujourd'hui presque terminée et ne tardera pas à être ouverte au public.

(G)

HÔTEL DE CONTI.

Marie Martinozzi, devenue princesse de Conti en 1654, vint habiter l'hôtel de Conti, situé sur le quai Malaquais (aujourd'hui n° 11); ce fut d'abord l'hôtel du comte de Brienne, se-

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 285-286.

² Piganiol de la Force, 1742, t. IV, p. 224.

crétaire d'État, où le prince de Conti avait demeuré, et qu'il acheta¹. Le cardinal Mazarin le fit reconstruire pour sa nièce; celle-ci l'échangea, après la mort du prince (vers 1669), contre l'hôtel de M. de Guénégaud, secrétaire d'État, à qui elle abandonna en outre la terre du Bouchet, près de Paris².

Ce premier hôtel de Conti était un assez grand bâtiment composé de trois corps, dont deux en retour vers le quai, terminés par deux pavillons ornés de frontons à jour, et reliés entre eux par une terrasse sous laquelle s'ouvrait la porte principale, décorée d'un ordre dorique. Cette terrasse se repliait sur la cour, et régnait, à la hauteur du premier étage, sur toute la longueur de l'aile gauche³. Ces constructions, élevées de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, étaient lourdes et sans élégance.

Cet hôtel portait encore le nom de Guénégaud en 1676⁴. Il passa ensuite au duc de Créqui, puis au duc de la Trémouille son gendre, et en 1712 fut vendu au duc de Lauzun, qui l'occupa jusqu'à sa mort et y fit faire de grands embellissements⁵. La duchesse de Lauzun le vendit à Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti, connue sous le nom de mademoiselle de La Roche-sur-Yon. En 1770, l'hôtel de La Roche-sur-Yon devint l'hôtel de Mazois; ses dehors furent renouvelés et ses dedans fort embellis⁶. Après la Révolution, cet hôtel fut occupé longtemps par le ministère de la police générale⁷. Enfin, vers 1840, un spéculateur, M. Caillard, l'acheta et le fit abattre, pour vendre séparément le terrain et les matériaux. La place qu'il occupait est encore vide aujourd'hui, et il n'en reste d'autre trace qu'une

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 131. — *Plan de Paris*, par Gomboust, 1652.

² Lemaire, *Paris ancien et nouveau*, t. III, p. 242.

³ Voyez le dessin de Jean Marot, *Vue de l'hôtel du Plessis-Guénégaud*, sur le quai Malaquais.

⁴ Voyez le *Plan de Paris*, dressé par Bullet, 1676.

⁵ Germain Brice, *Description de Paris*, 1717, t. III, p. 270. — Piganiol de la Force, *Description de Paris*, 1742, t. VII, p. 273.

⁶ *Curiosités de Paris*, par L. R. (Lerouge), 1771, t. II, p. 142.

⁷ Girault de Saint-Fargeau, *les Quarante-huit Quartiers de Paris*, p. 433.

fausse façade plaquée contre le mur de la maison voisine, et que l'on pourrait tout au plus rapporter aux embellissements de l'hôtel de Mazois.

Mais arrivons au second hôtel de Conti, situé sur l'emplacement actuel de l'hôtel des Monnaies. Les seigneurs de Nesle possédaient en ce lieu, au XIII^e siècle, un hôtel qu'Amaury de Nesle vendit en 1398 à Philippe le Bel¹. De cet hôtel dépendait cette fameuse tour de Nesle, qui jouit encore de nos jours d'une si triste célébrité. En 1350, le roi Jean y fit trancher la tête aux comtes d'Eu et de Guines, connétables de France. Il fut donné, en 1380, par Charles V à Jean, duc de Berry, qui y mourut en 1416². Pendant la domination anglaise, le roi d'Angleterre y séjourna souvent. En 1552 et 1570, Henri II et Charles IX en ordonnèrent la vente.

Louis de Gonzague, duc de Nevers, l'acheta en 1572, et le fit reconstruire plus tard avec une telle magnificence que Henri IV, causant un jour avec ce duc, lui dit, en regardant les bâtiments encore inachevés de son hôtel : « Mon neveu, j'irai loger chez vous quand votre maison sera achevée³. » C'était en effet un vaste et imposant édifice de brique et de pierre, ayant quelque rapport avec les pavillons de la place Royale; il s'étendait, avec ses splendides jardins, depuis la porte de Nesle jusqu'à la rue Dauphine⁴.

Marie de Gonzague de Clèves, duchesse de Nevers, qui devint reine de Pologne, vendit en 1641 l'hôtel de Nevers à H. de Guénégaud, qui fit abattre les bâtiments, aliéna une partie des terrains, et ouvrit la rue Guénégaud derrière les jardins du nouvel hôtel qu'il fit construire par François Mansart. Vers 1669⁵,

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 240.

² Sauval, t. II, p. 117, 181. Sauval dit que Charles VII le vendit au duc de Berry.

³ Tallemant des Réaux, t. I, p. 91.

⁴ Voyez aux estampes de la BIBLIOTH. IMPÉRIALE, topographie, Paris, Monnoie, t. I, et plans de Paris, 1609.

⁵ Voyez une gravure de Blondel, 1670, où le nom d'hôtel de Conti se voit inscrit sur la porte.

la princesse de Conti acquit l'hôtel Guénégaud, qui prit dès lors le nom d'hôtel de Conti. Elle le conserva tel que Mansart l'avait élevé : sa façade principale, perpendiculaire au quai, correspondait à la façade latérale actuelle de l'hôtel des Monnaies, sur la petite place de Conti ; elle était décorée d'une belle porte, surmontée d'un entablement dorique soutenu par deux consoles et ornée de sculptures, pratiquée au fond d'une sorte de voussure enrichie de refends, ouvrage qui jouit en son temps d'une grande célébrité.

La façade sur le jardin était basse, et couronnée d'une balustrade à l'italienne. Ce jardin, assez vaste, décoré de parterres, d'eaux jaillissantes, était en outre rempli en été de magnifiques orangers. Les appartements en étaient fort renommés ; on y remarquait un salon dont le plafond avait été peint par Jouvenet ¹.

A côté de cet hôtel, vers le fond de l'impasse de Conti, se trouvait un second bâtiment, aussi de François Mansart, connu sous le nom de petit hôtel de Conti.

Après la mort de la princesse de Conti, son hôtel passa successivement à ses deux fils, puis aux descendants du second ². Le prince de Conti, grand prieur de France, le vendit à la ville de Paris, en 1751, un million trois cent mille livres. Le garde-meuble de la couronne y fut plus tard établi jusqu'en 1768, où, par lettres patentes du 16 avril, Louis XV en ordonna la démolition pour la création d'un nouvel hôtel des Monnaies. Cet hôtel, élevé sous la direction de l'architecte Antoine ³, est le même que nous voyons aujourd'hui ; il occupe tout l'emplacement du grand et du petit hôtel de Conti.

¹ Voyez G. Brice, *Description de Paris*, 1717, t. III, p. 253, et les dessins de J. Marot ; puis un autre dessin par Sylvestre, *BIBL. IMP.*, collections topographiques, Paris, Monnoie, etc., etc.

² Piganiol de la Force, t. VII, p. 223.

³ Lazare, *Dictionnaire administratif des Rues de Paris*, 1842, p. 456.

(H) Sur les sept heures du soir se firent les fiançailles entre le prince Alphonse d'Este, fils aîné du duc de Modène, représenté par le prince Eugène-Maurice de Savoie, son procureur, et la demoiselle Laure Martinozzi ; la cérémonie ayant été faite dans la chambre du Roi, en présence de Leurs Majestés, de Monsieur et des principaux de la cour, que Son Eminence traita magnifiquement à souper sur deux tables, à l'une desquelles étoient le Roy et Monsieur, le prince Eugène, et à la seconde estoit la Reyne, la fiancée à sa gauche, puis la duchesse de Mercœur et d'autres dames, qui dansèrent ensuite au bal, où le Roy mena la fiancée. Le 28, Leurs Majestés allèrent en la forest, où le Roy, estant monté à cheval avec sa noblesse, courut le sanglier, tandis que la Reyne, Monsieur et les dames firent la promenade vers le puits. Leurs Majestés y firent la collation, et Monsieur, le prince Eugène, les demoiselles Martinozzi, de Mancini, montèrent à cheval et eurent le plaisir de la chasse. Le 30, sur les onze heures du matin, l'évêque de Soissons et son coadjuteur s'étant rendus, en leurs habits épiscopaux, dans la grande chapelle du chasteau, pour la solennité du mariage du prince de Modène et de la damoiselle Martinozzi, Leurs Majestés s'y vinrent placer sur deux prie-Dieu, à la droite desquelles estoient Monsieur et Son Eminence ; à la gauche, sur deux carreaux, au-dessous du marche-pied du Roy, la duchesse de Mercœur, la dame Martinozzi et autres dames de qualité. Le prince Eugène y arriva aussitôt avec la fiancée qu'il tenoit par la main... Leurs Majestés s'en retournèrent en l'appartement de la Reyne, où l'espousée fut conduite par Monsieur, et de là allèrent dîner chez la princesse de Carignan. Sur les neuf à dix heures du soir, Leurs Majestés, suivies de Son Eminence, se rendirent dans la grande salle où se devoit danser le ballet appelé des *Bien-Venus* ; la duchesse de Mercœur et la dame Martinozzi prirent leurs places près de la Reyne, et, sur le théâtre, à la droite, la princesse de Modène, qui ne se faisoit pas moins considérer par sa bonne grâce que par les richesses de ses habits tout couverts de perles. Monsieur estoit placé auprès d'elle, et de l'autre côté du théâtre estoient les demoiselles de Mancini et les filles de la Reyne qui devoient danser. L'ouverture du ballet fut faite par le Roy, qui représentoit la Renommée. »

(Gazette officielle).

(I) PARTAGE DU PALAIS MAZARIN.

Hôtel de Nevers. — Hôtel Mazarin. — Hôtel de la Banque royale. — Hôtel de la Compagnie des Indes. — Bibliothèque royale.

Un article du testament du cardinal portait : « A l'égard du « palais de Paris, appartenances et dépendances..... mondit « seigneur les lègue, savoir : moitié audit seigneur marquis « Mancini, son neveu, moitié auxdits seigneurs duc et duchesse Mazarini ; ensemble les bustes et figures qui sont audit « palais, à partager aussi par moitié entre eux ¹. »

En vertu de cette clause, Philippe-Julien Mancini et Armand de La Porte, duc de Mazarin, se partagèrent le palais. Le duc de Nevers eut les constructions neuves situées sur la rue de Richelieu et la cour de l'Horloge avec une partie de l'ancien hôtel de Duret de Chevry. L'entrée principale de son hôtel, qui prit dès lors le nom d'hôtel de Nevers, se trouva placée sur la rue de Richelieu ; c'est actuellement la porte de la Bibliothèque impériale ².

Le duc de Mazarin eut pour sa part la plus belle partie du palais, savoir : l'ancien hôtel Tubeuf, les galeries élevées par Mansart, et des dépendances sur la rue des Petit-Champs : à peu près tout ce qui s'étendait sur les rues Vivien et des Petits-champs. Cette partie continua de porter le nom de palais ou hôtel Mazarin ³.

A peine entré en possession de son hôtel, le duc de Nevers en détacha la portion occupant le coin de la rue des Petits-Champs, qu'il vendit au sieur de Varennes pour la somme de

¹ Testament du cardinal Mazarin, *Œuvres de Louis XIV*, t. vi, p. 292.

² Voyez les plans aux estampes de la BIBLIOTH. IMPÉRIALE, topographie, Paris, quartier Feydeau, t. II; et surtout une série des plans manuscrits conservés et réunis en un volume très-grand in-folio, sous le titre de *Bibliothèque royale*.

³ Voyez les plans mentionnés dans la note précédente.

cinquante mille livres¹. Il occupa les appartements du premier, à droite de la porte d'entrée; mais jusqu'à l'année 1670 il habita peu cette demeure.

Lors de son mariage, le duc de Nevers donna dans son hôtel une fête brillante, où l'on joua la *Bérénice* de Racine. La duchesse occupa les appartements de la galerie sur le jardin. Nous avons parlé des joyeux soupers qui réunissaient parfois dans cette maison la société épicurienne du Temple.

En 1683 fut ouverte, derrière les jardins de l'hôtel Mazarin et de l'hôtel de Nevers, la rue Mazarin, qui reçut plus tard le nom de rue Colbert. Cette rue passa sous la galerie de l'hôtel de Nevers par une arcade² percée à travers les anciennes écuries. En 1698, le duc de Nevers céda le local occupé autrefois par la bibliothèque du cardinal à l'extrémité de la galerie, au-dessus de la rue Colbert, à madame la marquise de Lambert, pour en jouir en viager. Ce local était vide, et dépouillé même de ses boiseries, qui avaient été transportées avec les livres au collège des Quatre-Nations.

Nous avons dit un mot des réunions de madame de Lambert, dont le salon était situé sur l'emplacement occupé, de nos jours, par le cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale; ce salon était l'antichambre obligée de l'Académie française³. La marquise réunissait à ses dîners du mardi et du mercredi la société la plus spirituelle et la plus élégante, au milieu de laquelle brillaient Fontenelle et la duchesse du Maine⁴.

En 1707 le duc de Nevers mourut⁵, et son hôtel passa à son

¹ *Mémoire présenté par Ph. Mazarini Mancini, prince de Vergagne*, 1711, BIBL. IMP., Manusc. suppl. français, 2818.

² *Arrêté du 18 janvier 1683*, reproduit par Lazare, *Dictionn des Rues de Paris*, p. 147; 1844.

³ *Mémoires du marquis d'Argenson* (Loisirs d'un ministre).

⁴ *Lettres de la duchesse du Maine et de la marquise de Simiane*.

⁵ « Le duc de Nevers laissa deux fils et deux filles, l'une mariée au prince de Chimay, l'autre au duc d'Estrées; son second fils, marquis de Mancini, reçut de son père la donation de ses biens patrimoniaux d'Italie; l'aîné, qui reçut

filz aîné, M. de Donzi, prince de Vergagnes, qui y fit exécuter en 1709, sous la direction de l'architecte Dallin, des réparations qui lui coûtèrent près de cent mille livres¹. L'hôtel de Nevers demeura en la possession du prince de Vergagnes jusqu'au 10 mai 1719, époque où il le vendit à Law. En 1716 était né, à l'hôtel de Nevers, un fils du prince de Vergagnes, qui porta plus tard le titre de duc de Nivernois. En 1717, il fut question pour la première fois de placer à l'hôtel de Nevers la Bibliothèque du roi, trop à l'étroit dans une maison de la rue Vivien, où Colbert l'avait fait transporter en 1666; on devait aussi établir l'Imprimerie royale dans les anciennes écuries du cardinal². L'architecte de Cotte rédigea un mémoire sur ce projet³; mais il fallait que madame de Lambert abandonnât son logement : elle s'y refusa, et ce projet n'eut pas de suites. en 1719, Jean Law acheta l'hôtel de Nevers pour y établir sa banque, qui portait le titre de *Banque royale*.

Voyons maintenant ce qu'était devenu l'hôtel Mazarin. Le duc de Mazarin, possesseur des belles galeries du cardinal, conserva la plus grande partie de ses tableaux et objets d'art. « Après ces pièces curieuses, » disait en 1664 François Colletet, « il en reste peu à voir en France, car tout le rare et « beau de cette sorte se trouve dans ce palais⁴. » Même en 1717, malgré le gaspillage et les fureurs iconoclastes du maître, l'hôtel Mazarin soutenait encore son ancienne réputation :

grand d'Espagne de première classe, prince de Vergagnes et du Saint-Empire par son mariage avec Marie-Anne Spinola, héritière de J.-B. Spinola. Pendant la Régence, il obtint de nouvelles lettres confirmatives de duché-pairie pour Nevers. Il avait pris le titre de duc de Donzy, que Louis XIV lui interdit de porter; il vécut assez mal avec son père, et ne fut jamais bien en cour; il mourut en 1769, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. » (*Mém. sur le département de la Nièvre*, par Née de la Rochelle, continués par Gillet, 1827, in-8°, t. 1, p. 136.)

¹ Blondel, *Architecture française*.

² G. Brice, *Description de Paris*, 1717, t. 1, table, p. xviii.

³ Voir ce *Mémoire*, rédigé par de Cotte en 1717.

⁴ François Colletet, *Abri des Antiquités de la Ville de Paris*.

« On ne verra pas de lieu dans tout Paris où il y ait plus de curiosités ni qui soit rempli d'une plus grande quantité de meubles précieux que celui-ci ¹. » Le 9 avril 1661, le duc de Mazarin donna une fête magnifique dans son hôtel au marquis Angelelli, qui avait épousé, au nom du connétable Colonna, Marie Mancini ². Jusqu'à la célébration de son mariage, la fiancée habita l'hôtel Mazarin avec la duchesse sa sœur ³.

Cette somptueuse demeure servit souvent, pendant les absences fréquentes de ses maîtres, de résidence à des personnages de distinction ; ainsi, le 15 février 1663, le comte d'Harcourt se rendit avec cinquante carrosses au-devant du cardinal d'Este, et

Dans le beau palais Mazarin.....
Mena ce Romain d'importance,
Ayant dans ce grand logement
Un somptueux appartement ⁴.

L'année suivante, ce fut le légat du pape qui descendit à l'hôtel Mazarin ⁵.

La fuite de la duchesse (13 juin 1668) laissa le duc de Mazarin seul maître de son hôtel ; ce fut alors qu'il entreprit, au nom de la décence, son expédition contre les statues qui le scandalisaient par leur nudité ; il gaspilla honteusement ses tableaux profanes, qu'il donna de divers côtés, mais qui, heureusement pour l'art, se retrouvent en partie au Louvre ⁶.

En revanche, il conserva religieusement les tableaux de piété et les belles tapisseries du cardinal, qu'il faisait pieusement étaler devant sa porte le jour de la Fête-Dieu ⁷. Il vendit

¹ G. Brice, *Description de Paris*, 1717, t. 1, p. 337.

² *Gazette de Renaudot*, 16 avril 1661.

³ *Mémoires de madame de La Fayette*.

⁴ Lorel, *Muse historique*, 17 février 1663.

⁵ *Ibid.*, 16 août 1664.

⁶ *Mémoires de Brienne*, pass.

aussi une partie de son jardin à Colbert, pour y faire construire des maisons sur la rue Vivien ¹. Cette aliénation dut avoir lieu vers 1683, en même temps que l'ouverture de la rue Mazarin (rue Colbert). Ce maniaque mourut en 1712, laissant son hôtel et ses titres à son fils Guy-Paul-Jules, duc de Mazarin. Celui-ci le vendit en 1719, pour la somme d'un million, à Jean Law, et alla s'établir dans un hôtel situé un peu plus bas, dans la même rue.

Law se trouva ainsi, en 1719, possesseur de la totalité du palais Mazarin par l'acquisition simultanée de l'hôtel de Nevers, de l'hôtel Mazarin, et des maisons construites dans le jardin, sur les rues Vivien et Colbert.

Law établit ses comptoirs, bureaux, imprimeries et ateliers de la Banque royale dans les bâtiments de l'hôtel de Nevers, qui prit dès lors le nom d'hôtel de la Banque royale, et il installa les bureaux et magasins de la Compagnie de Indes dans l'hôtel Mazarin, qui devint ainsi l'hôtel de la Compagnie des Indes ².

Law fit de l'hôtel de la Banque royale sa résidence; il occupa les appartements du duc de Nevers, et réserva pour les grandes réceptions ceux de la grande galerie, autrefois occupés par la duchesse; il en fit peindre les plafonds par Pellegrini, artiste vénitien, qui représenta dans des tableaux allégoriques les prospérités que la Banque et la Compagnie des Indes devaient faire pleuvoir sur la France ³. Il fit faire en même temps (1719-1720) de grandes réparations aux deux hôtels par l'architecte Mollet, établit la porte du palais Mazarin telle que nous la voyons aujourd'hui (rue Neuve-des-Petits-Champs), abattit les maisons sur la rue Vivien, et jeta les fondements d'un grand bâtiment destiné à prolonger les galeries de Mansart jusqu'à la rue Colbert, parallèlement à la galerie de la rue de Richelieu.

¹ G. Brice, *Description de Paris*, 1717, t. 1, p. 299.

² Voyez les plans déjà indiqués.

Mais la chute du système vint suspendre ces travaux (1720). Law, assiégé dans son hôtel, où sa vie se trouva menacée, se réfugia au Palais-Royal, et bientôt quitta la France.

Le 18 juillet 1721, l'hôtel de la Banque fut saisi au nom de la Compagnie des Indes, à laquelle Law avait été condamné à payer une somme de douze millions; mais cet hôtel échappa aux créanciers, comme ayant été acheté au nom et des deniers du roi; les terrains sur la rue Vivien furent seuls vendus. Le 14 septembre 1721, un arrêt du conseil ordonna le transport de la Bibliothèque du roi dans l'ancien hôtel de Nevers ¹.

Un autre arrêt, du 24 septembre 1724, établit la Bourse dans la cour de l'hôtel de la Compagnie des Indes (ancien hôtel Mazarin), qui s'ouvrait sur la rue Vivien, et s'étendait devant les galeries de Mansart; la Bourse se tenait tous les jours, de dix heures du matin à une heure ².

La translation de la Bibliothèque du roi à l'hôtel de Nevers eut lieu par les soins de Bignon, le bibliothécaire. De Cotte, architecte du roi, fut chargé des dispositions à prendre; il arrangea comme nous le voyons aujourd'hui, sauf quelques changements de détail opérés pendant la Révolution, les galeries sur la rue de Richelieu, et éleva en face, parallèlement et dans le même style, la galerie où se trouve aujourd'hui la salle de lecture, et qui se lie au bâtiment de l'Horloge.

Bignon occupa l'ancien appartement de Law et du duc de Nevers ³. Les peintures de Pellegrini, qui rappelaient de tristes souvenirs, furent grattées ⁴, et les travaux furent poussés avec activité sous la direction du duc d'Antin.

Mais un obstacle imprévu vint en entraver l'exécution : madame de Lambert, dont les appartements étaient destinés à

¹ Piganiol de la Force, *Descript. de Paris*, 1742, t. II, p. 583.

² *Ibid.*, p. 471.

³ Voir les plans réunis en un volume sous ce titre : *Bibliothèque royale*, aux estampes de la BIBL. IMP.

⁴ Piganiol de la Force, *Descript. de Paris*, t. II, p. 583.

recevoir les livres, refusa de les quitter, et s'opposa à l'érection des bâtiments qui masquaient ses vues sur le jardin ; elle présenta à cet effet un mémoire chaudement appuyé par la duchesse du Maine, et les travaux restèrent suspendus¹. En 1733, madame de Lambert mourut, à quatre-vingt-six ans ; on reprit alors les travaux interrompus, et on compléta l'ensemble des constructions, en unissant par un bâtiment transversal les extrémités de la salle de lecture et de la galerie qui longe la rue de Richelieu.

Les appartements de madame de Lambert furent affectés au cabinet des médailles et antiques, réuni à la Bibliothèque ; les divisions intérieures furent supprimées, et le salon des médailles fut disposé comme nous le voyons aujourd'hui, avec des panneaux ornés de peintures de Vanloo, Natoire et Boucher² ; on y plaça un portrait de Louis XV, qui, supprimé pendant la Révolution, fut ensuite remplacé par celui de Louis XVIII.

Ce fut le 2 septembre 1741 que le cabinet des médailles, transporté de Versailles à Paris, prit possession de son nouveau local³.

Depuis lors, la Bibliothèque a envahi peu à peu l'ancien hôtel Mazarin, où fut établi sous la République et l'Empire le Trésor public. La Bourse fut transférée, pendant la Révolution, dans l'église des Petits-Pères, puis dans l'ancien magasin de décors de l'Opéra, et enfin, en 1826, dans le palais construit par Brongniart⁴. Les manuscrits d'abord prirent possession d'une partie des appartements de l'hôtel Mazarin et de la galerie de Romanelli ; les estampes viennent d'être transportées récemment dans cette galerie du rez-de-chaussée, peuplée naguère des statues antiques du cardinal ; et cette belle partie du palais

¹ *Mém. pour madame la marquise de Lambert*, présenté le 22 avril 1730. — *Lettre du duc d'Antin à M. de Cotte*, 22 avril 1730.

² Blondel, *Architecture française*, t. III, p. 75.

³ *Archives du cabinet des médailles*.

Mazarin est en ce moment même l'objet d'une importante restauration qu'elle mérite à tous égards, sous le rapport de l'art comme au point de vue de l'histoire.

(J)

HÔTEL DE SOISSONS.

L'hôtel de Soissons était situé sur l'emplacement actuel de la Halle aux Blés ; il occupait tout l'espace compris entre les rues Coquillière, de Grenelle, des Deux-Écus et du Four Saint-Honoré ¹.

Sur une partie de ce vaste espace, les seigneurs de Nesle possédaient, avant le XIII^e siècle, une résidence adossée à l'enceinte de Philippe-Auguste (un peu plus bas que la rue de Grenelle), dont l'entrée s'ouvrait sur la rue de Nesle, qui prit plus tard le nom de rue d'Orléans ².

Jean de Nesle la céda, en 1232, à saint Louis, qui l'abandonna aussitôt à Blanche de Castille ³. Cette reine ne cessa dès lors d'y demeurer, et y mourut en 1252 ⁴. A cette époque, l'hôtel de Nesle retentit souvent des ballades amoureuses de Thibaut, comte de Champagne.

En 1327, cette demeure prit le nom d'hôtel de Bohême ou de Behaigne, en devenant la propriété de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Plus tard il fit retour à la couronne, et le roi Jean en fit présent, en 1351, à Amédée VI, comte de Savoie ⁵. Charles VI le racheta, et le donna, en 1388, à son frère, le duc d'Orléans. Charles d'Orléans, son fils, vint y réveiller les

¹ Citons, une fois pour toutes, la *Collection topographique de la BIBLIOTH. IMPÉRIALE, France, Paris, quartier de la Banque de France*, où nous avons puisé la plupart des documents relatifs à la topographie de l'hôtel de Soissons.

² *Ibid.*

³ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 211.

⁴ *Ibid.* — D'autres historiens la font mourir à Melun, où elle s'était retirée.

⁵ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 212.

poétiques échos endormis depuis le départ de Thibaut de Champagne pour la terre sainte. C'est alors que l'hôtel de Behaigne et la rue où il se trouvait prirent le nom des ducs d'Orléans¹.

En 1492, Louis II d'Orléans, qui fut Louis XII, roi de France, abandonna une partie de son hôtel aux Filles repenties², qui, en 1499, se trouvèrent maîtresses de tout l'édifice, à la charge de dire chaque jour des prières pour la santé et la prospérité du roi de France³.

En 1572, Catherine de Médicis, effrayée par une prédiction qui lui annonçait qu'elle mourrait près de Saint-Germain, laissant inachevés les bâtiments du palais des Tuileries, qui dépendait de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois⁴, résolut de se faire bâtir un hôtel sur l'emplacement du monastère des Filles repenties. Ces recluses durent quitter la place et on leur donna en échange l'abbaye de Saint-Magloire⁵.

Catherine ajouta à l'ancien hôtel de Nesle de vastes terrains contigus, supprima la partie de la rue d'Orléans qui allait de la rue des Deux-Écus à la rue Coquillière, ainsi qu'un bout de la rue des Vieilles-Étuves, et prolongea la rue des Deux-Écus jusqu'à la rue de Grenelle. Le périmètre de son hôtel se trouvait ainsi dessiné comme nous l'avons indiqué plus haut.

Jean Bullaut fut chargé de la construction de cet hôtel, qui s'étendit entre la rue Coquillière et la rue des Deux-Écus, vers la rue du Four. Le bâtiment principal s'éleva entre deux jardins : l'un, longeant la rue du Four, fut disposé en parterres et orné d'un bassin au milieu duquel était couchée une Vénus de marbre, ouvrage de Jean Goujon⁶ ; l'autre s'étendit jusqu'à la rue de Grenelle, également orné de festons et d'eaux jaillis-

¹ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 212.

² Dubreuil, *Théâtre des Antiquités de Paris*, 1612, p. 847.

³ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 213.

⁴ Mézeray, *Histoire de France*, t. III, p. 580.

⁵ Dubreuil, *Théâtre des Antiquités de Paris*, p. 847-848.

⁶ Germain Bricé, *Description de Paris*, t. I, p. 358.

santes et ombragé de grands et beaux arbres. La façade sur le jardin principal se composait de trois pavillons surmontés de hautes toitures. Celui du milieu était percé d'une seule grande fenêtre en arcade, et flanqué de deux avant-corps ornés de frontons sculptés aux armes de France. Un mur à terrasse, au milieu duquel s'ouvrait une large porte, reliait ces deux avant-corps à deux grands bâtiments en saillie qui se développaient sur le jardin, à droite et à gauche de la façade principale. Sur la droite, une haute colonne monumentale, dont nous parlerons, dominait l'ensemble de ces élégantes constructions ¹.

La chapelle était isolée au bout du jardin, au coin de la rue de Grenelle et de la rue Coquillière; elle conserva longtemps le nom de *chapelle de la Reine*; on remarquait son portail couronné de deux clochers suspendus, et les beaux festons qui en ornaient la porte. Une *Annonciation* sculptée par G. Pilon décorait le maître-autel ².

L'entrée principale de l'hôtel était sur la rue des Deux-Écus; Salomon de Bresse y éleva plus tard une magnifique porte ³; elle s'ouvrait sur une cour qui faisait le coin de la rue du Four. Au fond, à gauche de cette cour, s'élevait la fameuse colonne de Bullaut, à la description de laquelle Sauval consacre quatre pages in-folio ⁴. Elle fut construite, dit-on, dans le but de servir d'observatoire à Catherine et à son astrologue Ruggieri; elle est d'ordre dorique, haute de 143 pieds, cannelée; surmontée d'une lanterne en fer chargée d'une sphère armillaire. Un escalier à vis qui règne dans l'intérieur, permet d'arriver au sommet, et la corniche est assez large pour que plusieurs personnes puissent s'y tenir à la fois.

On peut encore juger à peu près de la beauté de cette colonne,

¹ Voyez plans et dessins, par Sylvestre, aux *collections topographiques* de la BIBLIOTH. IMPÉRIALE, indiquées ci-dessus.

² Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 217.

³ Voir le dessin de cette porte dans l'œuvre de Jean Marot

car elle a été conservée, non sans peine, contre le bâtiment de la Halle aux Blés ; seulement on devra faire abstraction du hideux cadran solaire qui la dépare, de la fontaine qui prétend la décorer, et restituer dans les cannelures les CH entrelacés, les miroirs brisés, les lacs d'amour dont elles étaient semées, et dont quelques vestiges ont reparu, depuis qu'on a fait tomber la couche de plâtre sur laquelle étaient tracées les lignes de ce cadran solaire ¹.

Jusqu'à la mort de Catherine de Médicis, arrivée en 1589, cet hôtel porta le nom d'hôtel de la Reine, n'en déplaise à M. Alexandre Dumas, qui, dans son drame de *Henri III*, fait dire à Catherine : *Notre hôtel de Soissons* ², nom qu'il ne prit qu'en 1604, quinze ans après la mort de Catherine, lorsqu'il fut acheté par Charles de Bourbon, comte de Soissons.

Catherine mourut, assistée à ses derniers moments par Laurent de Saint-Germain, évêque de Nazareth. Son testament léguait son hôtel à Christine de Lorraine, sa petite-fille ; mais Catherine ayant laissé plus de dettes que de biens, l'hôtel fut vendu au profit des créanciers. Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, l'acheta. A la mort de cette princesse, le comte de Soissons, qui l'avait ardemment aimée, paya cet hôtel près de cent mille livres pour s'entourer des souvenirs de sa chère maîtresse ³. Le comte de Soissons mourut en 1612 ; sa fille Marie de Bourbon apporta en mariage l'hôtel de Soissons à Thomas de Savoie, prince de Carignan ; leur fils Eugène-Maurice hérita de l'hôtel et du titre des comtes de Soissons ; il épousa Olympe Mancini, et fut le père du prince Eugène, qui naquit à l'hôtel de Soissons le 18 octobre 1663.

Sous la Régence, l'hôtel de Soissons appartenait au prince Victor-Amédée de Savoie-Carignan, qui offrit à Law de transporter dans les jardins de son hôtel le marché des actions, que

¹ Voyez les dessins de Lagrive, *géographe de la ville de Paris*, 1750, etc.

² *Henri III et sa cour*, acte 1, scène 1.

³ Sauval, *Antiquités de Paris*, t. II, p. 214.

le chancelier avait repoussé de la place Vendôme. Law accepta, et une ordonnance du 1^{er} août 1720 établit la Bourse dans le jardin de cet hôtel, où le prince de Carignan fit construire cent trente-sept baraques, qu'il louait 2,500 livres par mois ¹.

Malgré les énormes bénéfices que dut lui procurer cette spéculation, le prince de Carignan mourut insolvable en 1741; ses créanciers obtinrent la permission de faire démolir son hôtel pour en vendre les matériaux. Un ami des arts, Petit de Bachaumont, parvint à sauver la colonne de Bullant en l'achetant de ses deniers ². La ville de Paris acquit, en 1755, les terrains de l'hôtel de Soissons pour la somme de deux millions; en 1762, on résolut d'y élever un édifice pour la halle au blé; en 1767, cette halle et les maisons uniformes qui l'entourent étaient achevées ³. La colonne, rachetée par la ville, avait été décorée d'un cadran solaire, et une fontaine coula de son piédestal. A ces deux conditions on voulut bien oublier que la colonne de Bullant dérangeait quelque peu la symétrie de la nouvelle halle, et le dernier vestige du palais de Médicis a pu parvenir jusqu'à nous en sacrifiant à la Révolution les chiffres couronnés, les emblèmes et les fleurs de lis qui attestaient sa royale origine.

(K) Le maréchal de Luxembourg fut arrêté et enfermé à la Bastille. Le Sage l'accusait d'avoir fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier sa fille au fils de Louvois. Était-ce bien la peine de vendre son âme pour cela? On connaît la belle réponse que l'on prête à Luxembourg parlant à ses juges :

¹ Voyez *Plan de la Bourse de Paris, établie par ordonnance du roi, etc.*, BIBL. IMP., topographie, Paris, quartier de la Banque de France.

² Voyez une gravure de Carmontelle qui représente P. de Bachaumont près de la colonne, avec cette inscription : *Columna stante quiescit*; BIBL. IMP., topographie, etc.

³ *Curiosités de Paris*, par L. R., 1771.

« Quand Mathieu de Montmorency épousa la veuve de Louis le Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux états généraux, qui déclarèrent que, pour acquérir au roi mineur l'appui de Montmorency, il falloit faire ce mariage. » Cette fière réponse, dit Voltaire, n'était pas d'un coupable. Cependant madame de Sévigné, dans les nouvelles qu'elle mandait à sa fille sur ce procès fameux, ne présente pas le maréchal de Luxembourg dans cette fière attitude. « M. de Luxembourg, dit-elle, a été deux jours sans manger ; il avoit demandé plusieurs jésuites, on les lui a refusés ; il a demandé la *Vie des Saints*, on la lui a donnée. Il ne sait, comme vous voyez, à quel saint se vouer. Il fut interrogé quatre heures vendredi et samedi ; il parut ensuite fort soulagé et soupa. On croit qu'il auroit mieux fait de mettre son innocence en pleine campagne.... M. de Luxembourg est entièrement déconfit ; ce n'est pas un homme ni un petit homme, ce n'est pas même une femme, c'est une femmelette : *Fermez cette fenêtre, allumez du feu, donnez-moi du chocolat, donnez-moi ce livre ; j'ai quitté Dieu, il m'a abandonné. Voilà ce qu'il a montré à Bézèmeaux et à ses commissaires avec une pâleur mortelle. Quand on n'a que cela à porter à la Bastille, il vaut mieux gagner pays* ¹. »

Nous avons pourtant quelque peine à croire que l'âme vaillante de Luxembourg se soit affaissée à un tel degré.

(L) *Lettre du comte de Rebenac au Roi.*

« 7 octobre 1688, à Madrid.

« Madame la comtesse de Soissons a donné lieu depuis quinze jours à une intrigue fort considérable en ceste cour ; le roy d'Espagne estoit prevenu contre elle ; il l'accusoit de sortilege, et, par une opinion assez

¹ Madame de Sévigné, *Lettres*, 31 janvier 1680.

particulière, il s'est mis en teste depuis quelques jours que, sans un sort qu'elle avoit jeté sur luy, il auroit eu des enfans. Cette pensée, Sire, l'a extrêmement troublé, et luy a fait prendre le pretexte d'une affaire qui estoit survenue entre les Espagnols et les domestiques de madame de Soissons pour luy faire insinuer par madame la comtesse Colonna qu'elle feroit bien de se retirer en Flandres, où on lui a donné la jouissance de la maison de Terveuren, sa vie durant. Elle n'a pas voulu déferer à ce conseil, et a cru que la prise de Bellegrade, dont la première nouvelle a esté portée icy par un gentilhomme du chevalier de Savoie, feroit changer quelque chose à cet ordre; néanmoins le marquis de los Balbases fut chargé de le lui confirmer. Sur cela elle alla trouver la reyne, ne doutant point qu'elle ne disposast absolument d'elle pour la faire entrer dans ses interests; mais cette princesse lui conseilla au contraire de s'accommoder à la volonté du roy d'Espagne. Madame de Soissons, transportée de ressentiment, a pris le parti de déclamer contre la reyne et de se jeter entre les bras du comte d'Oropesa et du comte de Mansfeld, qui estoient les seuls auteurs de sa disgrâce; elle leur a persuadé que la reyne d'Espagne estoit *autrice de son malheur*, par les complaisances qu'elle avoit pour Votre Majesté, qui m'avoit, dit-elle, donné ordre de la faire, s'il se pouvoit, sortir de Madrid. Sur ce pied-là, Sire, ces deux hommes l'ont regardée comme une personne irritée contre la reyne d'Espagne et contre les interests de V. M., et qui par cette raison leur convenoit à l'un et à l'autre. Ils ont, outre cela, fait connoistre la grandeur de leur crédit, qui pouvoit en peu de jours chasser et retenir qui bon leur sembleroit.

« Cependant ils n'ont encore pu gagner sur l'esprit du roy que la permission pour madame de Soissons de différer son départ, afin qu'elle ne parust point chassée de cette cour, et on croit que dans peu elle prendra un pretexte de se retirer.

« Ce que je viens d'avoir l'honneur de dire à Votre Majesté sur la conduite de cette intrigue n'est qu'une presumption de ma part; mais, Sire, elle est fondée sur tant de paroles semées dans les discours que j'ay eus avec le comte et la comtesse de Mansfeld et plusieurs autres, que je crois estre assuré que la chose s'est passée ainsy.

« Je dois, Sire, avoir l'honneur de dire à V. M. que je n'ay aucune part quelle qu'elle soit à cette intrigue. Je n'ay point veu madame

de Soissons depuis que je suis icy; elle m'a fait faire des compliments par voie indirecte, je les ay rendus de la mesme manière; je n'ay point eu d'empressement de la trouver nulle part ny elle moy. J'ay seulement esté attentif à sa conduite. J'ay trouvé que la reyne d'Espagne se plaisoit quelquefois à sa conversation, mais n'avoit aucune confiance véritable en elle; aussy elle ne m'a pas paru dangereuse de ce costé là..... » (ARCHIV. DES AFF. ÉTRANG.)

Lettre du comte de Rebenac au Roi.

« 23 décembre 1688, à Madrid.

« SIRE,

« J'ay hésité si je devois avoir l'honneur d'informer V. M. de quelques particularités qui sont venues à ma cognoissance. Comme elles sont en quelque sorte contre la pudeur, j'apprehendois qu'elles ne fussent contre le respect; mais, Sire, j'ay cru qu'elles pouvoient avoir des conséquences si grandes que je devois plutost m'exposer à commettre une faute en les disant comme elles sont qu'en les supprimant avec danger de porter quelque préjudice à vos interests.

« Lorsque je suis venu à Madrid j'ay trouvé qu'un bruit s'étoit répandu que le roy d'Espagne pouvoit avoir des enfans. Ce bruit, Sire, aussy bien que celuy d'une prétendue grossesse de la reyne, ne me parut avoir que des fondemens fort vagues. J'ay mesme profité de quelques ouvertures que la reyne m'a faict pour en tirer des lumières seures. Elle me laissoit un jour entendre d'une manière, le lendemain c'estoit d'une autre, sans que je prisse la liberté de luy oser faire aucune question sur une matière de ceste nature. Enfin, Sire, elle me dit une fois qu'elle vouloit bien me confier ce qu'elle n'avoit jamais voulu dire à personne: c'est qu'à la vérité elle n'étoit plus fille, mais qu'autant qu'elle se pouvoit figurer les choses, elle croyoit n'avoir jamais d'enfans. Sa pudeur l'empeschant de s'expliquer davantage et mon respect de la questionner, je compris cependant à quelques-uns de ses discours qu'il y avoit une débileté naturelle qu'on attribuoit à trop de vivacité de la part du roy; enfin, Sire, que la coition, comme parlent les médecins, n'estoit point parfaite. J'eus l'honneur de mander à V. M. sur cela que le roy d'Espagne n'auroit point d'enfans, du moins selon les apparences.

« Depuis cinq ou six semaines le premier bruit s'est renouvelé avec plus de force qu'auparavant; les pèlerinages ont été plus fréquens, et plusieurs révélations de certains imposteurs, dont les couvens d'hommes et de femmes sont remplis en ces pays-ci, marquoient qu'inafailliblement la reyne deviendroit grosse. Je me suis contenté d'admirer à quel point de superstition alloit la foiblesse du roy et de la plupart des Espagnols, en sorte que j'estois fatigué d'entendre les contes qu'on en faisoit tous les jours. Entre ceux-là, Sire, il y en a un que j'ay honte de dire à V. M., et je n'oserois le faire s'il n'avoit eu des suites.

« Un certain moine dominicain, amy du confesseur du roy, eut une révélation que le roy et la reyne estoient charmés; je marque, en passant, Sire, que depuis longtems le roy d'Espagne a dans l'esprit qu'il l'est, et mesme par madame la comtesse de Soissons. Il estoit question de lever le charme, pourvu qu'il eust été jetté depuis le mariage; s'il l'avoit été avant, il n'y avoit point de remède tant qu'il dureroit. La ceremonie estoit horrible, car, Sire, le roy et la reyne devoient estre déshabillés tous nuds. Le moine, revestu d'habits d'église, devoit faire des exorcismes, mais d'une manière infame; ensuite de quoy, en la presence mesme du moyne, on devoit voir sy le charme estoit levé tout de bon. La reyne a esté violemment persécutée par le roy pour y consentir, et elle ne pouvoit en aucune façon s'y résoudre. Tout cela s'estoit passé fort secrètement, et je n'en avois aucune connoissance, lorsque je receus un billet non signé par lequel on m'avertissoit que, sy la reyne avoit la complaisance de consentir à ce que ce moine proposoit, pour que le roy eust des enfans, qu'elle seroit perdue, et que c'estoit un piège que le comte d'Oropesa lui tendoit. Le dessein estoit d'en conclure que la reyne estoit charmée avant son mariage; que, par conséquent, il devenoit nul, ou du moins on la rendoit odieuse au roy et au peuple. C'estoit dans ce temps que le prince de Portugal mourut, et qu'on parloit de l'infante. Comme toutes ces méchancetés, mesme les plus noires, viennent par ces sortes de voies, le Père confesseur de la reyne et moy fismes nos diligences pour approfondir l'affaire. Nous scumes premièrement de la reyne elle-mesme ce qui se passoit, et elle prit ses précautions. Nous trouvâmes ensuite que la question avoit été proposée à de certains théologiens, et quelques-uns d'eux avoient déjà opiné pour la nullité du mariage, Enfin, Sire, c'estoit une chose horrible et un piège

dangereux pour la reyne ; on n'a pas trouvé de voye plus seure pour l'éviter que celle de publier sous main la chose , et depuis le roy d'Espagne n'y pense plus.

« J'ay trouvé le secret d'avoir des caleçons du roy, parce que, pour n'oublier aucune particularité, il ne porte ses chemises que jusqu'à la ceinture, et les porte d'une toile bien grosse et quy le puisse bien grater. Je les ay fait examiner à deux chirurgiens : l'un croit que la génération peut s'en suivre, l'autre assure que non ; mais il est vrai du moins qu'il y a du changement depuis deux mois.....

« V. M. jugera si je fais une faute contre le profond respect que je luy dois en rapportant des choses de cette nature, je luy en demande très-humblement pardon ; si j'ay manqué, le zèle que j'ay pour son service m'en a inspiré la hardiesse, et je me souviens que V. M. m'a fait l'honneur de me commander de luy donner part, avec un chiffre secret, des moindres circonstances qui pouvoient luy importer. » (ARCHIV. DES AFF. ÉTRANG.)

Lettre du comte de Rebenac au Roi.

« Franchini, médecin de la reyne, ne peut se sauver que sur une très grande ignorance de laquelle il seroit plus suspect que personne. Je luy ay donné des advis continuels, pendant le mal de la reyne, sur la nature des remèdes dont il se servoit, et il a persisté jusqu'à la fin. Je luy ay connu de l'affectation à appuyer les bruits qui se répandoient des excès de bouche que la reyne faisoit, et il adjoustoit beaucoup de faussetés. Il a revelé mes soupçons, quoy que je ne les luy eusse communiqués qu'avec un ordre exprès de n'en parler à personne. Depuis la mort, il m'a fuy, et je ne l'ai vu qu'à peine le troisième jour, quoique je l'eusse envoyé chercher plusieurs fois..... En sorte, Sire, que sa conduite m'est suspecte. Je sçais de plus qu'il a dit à une personne de ses amis qu'il estoit vray que, dans l'ouverture du corps et dans le cours de la maladie, il avoit remarqué des symptomes extraordinaires, mais qu'il y alloit de sa vie s'il parloit, et que ce quy venoit d'arriver l'avoit obligé depuis longtems à souhaiter passionnément son congé.

« Le public se persuade présentement le poison et n'en fait aucun doute ; mais la malignité de ce peuple est si grande que beaucoup de gens l'approuvent, parce que, disent-ils, la reyne n'avoit pas d'en-

fans, et ils regardent le crime comme un coup d'État qui a leur approbation.

« J'avois demandé à assister à l'ouverture de son corps, et l'on pouvoit du moins me permettre que j'y envoyasse des médecins et chirurgiens, mais on me l'a refusé..... Lorsque je vis la reine à la dernière extrémité, je laissay des chirurgiens et autres personnes aux portes de son appartement, afin qu'ils se servissent du désordre qui a coutume d'arriver dans ces sortes de rencontres pour entrer et reconnoître s'il paroïssoit quelque chose sur le visage de la reine; mais les précautions estoient prises pour que personne n'entrast. J'ay fait tous mes efforts moy-mesme, et la porte me fut refusée comme aux autres. Le lendemain elle avoit le visage tout bleu, et des moines qui avoient dit la messe à un autel qu'il y avoit proche m'ont dict que la manière dont elle estoit leur donnoit des soupçons.

« Des gens qui venoient de Portugal ont trouvé force courriers sur leur route, avant mesme que la reine fust en danger de mort; cette particularité marqueroit de l'intelligence entre le comte d'Oropesa et le Portugal.

« On a eu une affectation fort grande, dès le commencement de la maladie, à répandre que la reine estoit tombée de cheval et s'estoit rompue une veine dans le corps, qu'elle avoit mangé une quantité prodigieuse d'huitres, de citron et de lait glacé, et l'on a vu nombre des mesmes gens s'empressez de répandre les mesmes bruits. Cependant je les ay tous vérifiés faux. Il n'est pas vray qu'elle soit tombée de cheval ny qu'elle ait mangé rien d'extraordinaire. Et il est très vray, Sire, qu'elle est morte d'une manière bien horrible..... »

(ARCHIV. DES AFF. ÉTRANG.)

On trouve dans le *Voyage d'Espagne* de madame d'Aulnoy, en 1679, quelques détails sur la reine Louise d'Orléans:

« Les étiquettes du palais, dit-elle, portent que les reines d'Espagne se coucheront à dix heures l'été et à neuf heures l'hiver. Au commencement que la reine fût arrivée, elle ne faisoit point de réflexion à l'heure marquée, et il lui sembla que celle de son coucher devoit être réglée par l'envie qu'elle auroit de dormir. Mais aussi il arrivoit souvent qu'elle soupoit encore que, sans lui rien dire, ses femmes commençoient à la décoiffer; d'autres la déchaussoient par

dessous la table, et on la faisoit coucher d'une vitesse qui la surprénoit fort.

« Voici comment il est marqué que le roi doit être lorsqu'il vient la nuit de sa chambre dans celle de la reine : il a ses souliers mis en pantoufles, son manteau noir sur les épaules ; son broquet passé dans son bras (c'est une espèce de bouelier), sa bouteille passée dans l'autre avec un cordon. Avec tout cela, le roi a encore sa grande épée dans une de ses mains, et la lanterne sourde de l'autre. Il faut qu'il aille ainsi tout seul dans la chambre de la reine. » (P. 220-221.)

(M) Le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses* nous offre le portrait de Marie Mancini, connétable Colonna, sous le nom de *Maximiliane*.

« Si toute l'Europe ne connoissoit pas les belles qualitez qui rendent Maximiliane une des plus admirables de son sexe, j'aurois de la peine à me résoudre à la mettre dans ce Dictionnaire, n'ignorant pas que l'on n'auroit point manqué de publier que j'estois obligé de dire du bien de celle de qui j'en ay tant reçu¹. Mais puisque la connoissance que chacun a de son mérite a levé cet obstacle, je puis dire, sans estre soubçonné de flaterie, que c'est la personne du monde la plus spirituelle, qu'elle n'ignore rien, qu'elle a leu tous les bons livres, qu'elle écrit avec une facilité qui ne se peut imaginer, et qu'encore qu'elle ne soit pas de Grèce (France) elle en sçait si bien la langue que les plus spirituels d'Athènes (Paris), et ceux mesmes qui sont de l'assemblée des quarante barons (l'Académie française), confessent qu'elle en connoist tout à fait bien la délicatesse ; de quoi Madate (La Menardière), qui avoit l'honneur de la voir souvent, peut rendre témoignage.

« J'oserois ajouter à cecy que le Ciel ne luy a pas seulement donné un esprit propre aux lettres, mais encore capable de régner sur les cœurs des plus puissans princes de l'Europe². Ce que je

¹ L'auteur signe : *Le sieur de Somaize, secrétaire de madame la connétable Colonna.*

² Allusion à l'amour de Louis XIV pour Marie Mancini.

veux dire est assez connu sans qu'il soit besoin de m'expliquer davantage¹. »

Marie Mancini, outre ses *Mémoires*, paraît avoir écrit plusieurs ouvrages : nous pouvons en citer un, entre autres, sur l'*astrologie*, qu'elle aimait avec passion : *Discorso astrofisico delle mutazioni dei tempi e di altri accidenti mondani dell'anno 1670, di madama Maria Mancini Colonna, principessa romana, duchessa di Paliano, di Fagliocopo, di Marino, etc., e gran contestabilessa dall regno di Napoli*; vol. in-4°, sans indication de lieu. Le caractère de l'auteur se retrouve dans cet ouvrage fort singulier.

Suivant le P. Anselme (V, 463), Marie Mancini serait morte en mai 1715; elle aurait eu, en ce cas, soixante-seize ans. Bayle, qui parlait d'elle en 1706 (*Réponse aux questions d'un Provincial*; Rotterdam, 1706, II, 51), ne donne aucun détail sur sa vie à cette époque, et la manière dont il s'exprime ferait presque supposer qu'elle n'existait plus alors.

On lit, d'un autre côté, dans les *Lettres d'Italie* du président de Brosses : « La vieille connétable Colonna, Marie Mancini, ne manquoit jamais de demander pour première parole à tous ceux qui venoient de Naples : *Che fanno questi baronni tiranni?* A propos de la connétable, je fus fort surpris d'apprendre que cette sempiternelle, qui étoit maîtresse de Louis XIV il y a un siècle, n'étoit morte que depuis peu d'années. » (*Lettre xxx.*)

La Chenaye-Desbois fixe, comme le P. Anselme, au mois de mai 1715 la mort de Marie Mancini.

(N) M. le marquis de Belbeuf, sénateur, à qui la science historique est redevable d'une savante et excellente *Histoire*

¹ Le *Grand Dictionnaire historique des Précieuses* ..., par le sieur de Souza..., t. II, p. 33. Paris, 1661.

des grands Pannetiers de Normandie, a bien voulu nous communiquer une série de lettres fort curieuses, ainsi qu'un livre de voyage inédit, écrits au dix-septième siècle par un membre de sa famille. Fils d'un conseiller au parlement de Normandie, Jacques de Belbeuf, naquit à Rouen en 1649, et mourut fort jeune encore en février 1672. Au sortir de ses études du collège d'Harcourt, il parcourut l'Italie, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. C'est à Rome, où il passa l'hiver de 1670 et une grande partie de l'été qui suivit, qu'il vécut dans l'intimité de la connétable Colonna et de la duchesse de Mazarin. Cette dernière lui donna son portrait, peint par Ferdinand Hell, en souvenir peut-être de quelques tendres relations. Jacques de Belbeuf était charmant de figure et d'esprit, et il est à regretter qu'une mort prématurée soit venue briser les espérances que donnait l'aimable auteur du Voyage dont nous citons quelques extraits :

..... « Joignant l'église de' Santi Apostoli est le palais du prince Colonne, connestable héréditaire du royaume de Naples et grand d'Espagne. Il porte dans ses armes, de gueule à la colonne d'argent couronnée; le tour de l'écusson de ses armes est orné de drapeaux des Turcs, que Marc-Antoine Colonne, son ayeul, remporta sur ces infidèles, combattant et commandant pour le Pape à la célèbre bataille de Lépante. Son palais est beau, grand et des plus superbes de Rome. Aussi est-il juste qu'estant celuy qui faict la plus grande figure de la ville, estant plus craint et aymé qu'un roy, par sa naissance, son rang et sa despence, il le soit aussi par sa maison. Il y a plusieurs appartements, deux hauts fort grands dans l'un desquels est un fort grand salon où l'on jouoit la comédie cet hiver et où nous dansions nos bals pendant le carnaval, et plusieurs autres chambres de plain pied. Dans la dernière, est un liet fort magnifique que M. le connestable fist faire pour sa femme, niepce du cardinal Mazarin; ce sont deux grands chevaux marins de bois doré qui traissent une Vénus venant au monde dans sa conche marine, et tout le reste du liet est fort magnifique et tout doré. Dans le bas du palais sont deux grands appartements frais pour l'esté, dans lesquels il y a des fontaines pour les rendre encore plus agréables. Ils sont pleins d'ex-

cellents tableaux des meilleurs et plus anciens peintres, comme de l'Albane, du Carache, du Guido Reni, du Titian et de plusieurs autres. Il y en a encore beaucoup des illustres du temps, comme quantité de paysages de Gasparo, de Claude le Lorain et d'autres tableaux de Salvator Rose; il y en a plein trois chambres entières, outre cela quantité de beaux meubles. Quoyque ce palais soit très beau par le dedans, l'extérieur n'y correspond point, ne paroissant que comme une très vilaine maison. » (*Livre de voyage de Jacques de Belbeuf*, p. 268 et 269 : la division de Rome et sa description.)

..... « En revenant vers le mont Quirinal, on trouve le palais du cardinal Mancini, basti et rajusté par le cardinal Mazarin : il porte d'asur à deux poissons d'argent, mis en pal. Ce palais est un des plus grands de la ville pour la masse et le corps du bastiment, et, si il manque la moitié, il n'y a rien de plus beau que ses appartements qui sont doubles partout, avec de très riches tapisseries. Il y a une salle dont la voute est peinte par Guido Reni; la cour est grande et spatieuse, et c'est où tous les matins on tient académie et où les princes viennent monter à cheval à cause de la commodité du terrain. C'estoit autrefois le lieu des bains de Constantin. » (*Livre de voyage de Jacques de Belbeuf*, p. 270.)

..... « Pendant l'hiver il ne se fait point à Rome d'assemblées, et les femmes n'y ont guères plus de divertissement que dans une autre saison; il n'y a que les comédies où elles peuvent aller, car, pour de bals et de réduicts, il n'y en a que chés la connestable Colonne, qui s'est mise sur le pied de vivre à la françoise et d'introduire chés elle une entière liberté, ce qui a faict d'abord beaucoup murmurer contre elle et particulièrement les maris, mais à présent on y est accoustumé. Les maris ne laissent pas d'avoir beaucoup de peine à y laisser aller leurs femmes, et il n'y en a que trois ou quatre qui le fassent, et si encore pour l'ordinaire ils les y accompagnent. Sans cette maison les étrangers et surtout les François passeroient fort mal leur temps; car, comme la porte y est toujours ouverte pour les honnestes gens, on y entre et sort quand on veut; on y danse, on y joue, on y cause et on y passe assés bien la soirée. » (*Livre de voyage de Jacques de Belbeuf*, p. 292.)

..... « Il y a aussi dans lediet sac une petite boëtte d'argent où, d'un costé, est le portraict de madame de Mazarin et de l'autre le mien; comme ladicte dame me l'avoit bien voulu donner, j'ay

voulu mettre de l'autre costé le mien , et suis obligé de les garder éternellement. Si vous voulés voir ledict portraict et mesme le faire voir. je vous prie d'en user comme bon vous semblera, mais surtout que ce soit devant vous et que l'on n'y mette point les doigts dessus et ne le lessés à qui que ce soit au monde , car peutestre des gens voudroient en tirer copie , estant original et des myeux faiets qui ayent jamais esté, et cela me donneroit bien du desplaisir. » (*Lettre de Jacques de Belbeuf à sa mère, datée de la Haie, le 21 mai 1671.*)

(O) *Lettre de Marie Mancini à Colbert.*

« De Rome, le 28 novembre 1662.

« L'estime, Monsieur, que j'ai pour vous fait que j'en ai infiniment pour toutes les choses qui me viennent de votre part, et je vous assure que j'ay receu celle que vous m'avez écrit avec d'autant plus de joye qu'elle me fait voir que vous conservez toujours bien de la bonté pour toute notre maison ; et à l'égard de mon frère, qui arriva hier icy pour me voir et s'en retourner à Venise dans peu de jours, je vous prie d'être persuadé, Monsieur, que je n'ay pas assez de pouvoir sur son esprit pour le détourner d'un dessein dont vous savez bien que tant de gens se sont employés vainement ; de plus, y ne m'a parlé de rien touchant ce qu'il a envie de faire. Je ne doute pas quy n'ouvre les yeux, et que à la fin ne connoisse les choses qui seront à son avantage. Vous ne devez pas douter que je ne fasse mon possible pour y contribuer. Monsieur du Mas m'a montré dans une lettre que vous lui avez écrite les sentiments que vous conservez pour moy, qui souhaiterai de trouver occasion où en vous servant vous puissiez conoistre la reconnoissance que en a la connetable Colonna. » (*Collect. de lettres autogr. de l'auteur.*)

Les lettres qui suivent se rapportent à la fuite de la connetable Colonna, et à son séjour en France à cette époque :

Le connétable Colonna à Colbert.

« A Rome, le 7 aoust 1672.

« Je ne doute pas qu'à l'occasion du retour de S. M. à Paris tous les parents de nostre famille ne reviennent mesmement avec le roy, et que, sur l'affaire qui m'est malheureusement arrivée, ils ne s'assemblent tous pour la supplier de vouloir, par sa justice, faire réparation à l'honneur de tant de familles qui sont intéressées dans la fuitte de madame la conétable. J'espère aussi que la prière que je vous en fay contribuera beaucoup à porter S. M. ou à faire revenir ma femme en Italie, dans les formes qu'elle jugera plus convenables, ou à la faire mettre dans un couvent enfermé, esloigné de la cour, pour luy donner lieu de se remettre en elle-mesme, en attendant que le temps fournisse d'autres expédiens. J'attends donc que par vostre faveur une si juste demande aye l'effect que l'on désire, et que je puisse, par cette dernière obligation, augmenter la qualité de vostre, etc. »

La sœur Marie-Magdeleine de Jésus, abbesse du Lys, à Colbert.

JHS†MAR.

« Ce 27 aoust (1672).

« Monseigneur, nous ne manquerons point d'exécuter avec toute la soumission que nous devons les ordres du Roy, que vous nous avez fait l'honneur de nous envoyer pour la réception de madame la conétable Colonne dans cette maison; mais vous voulés bien, Monseigneur, que je vous demande la grace d'agréer que je m'adresse à vous dans les occasions où je me trouveré embarrassée sur les choses qui la regarderont, comme je le suis dès à présent, de ce qu'il n'est point marqué, par la lettre du Roy ni par celle de M. le marquis de Seignelay, combien de femmes je dois recevoir avec elle. Je souhaiterés bien en estre informée avant qu'elle fust venue, afin de ne rien faire que vous n'aprouviés; et dans ce mesme sentiment je prendré la liberté de vous rendre compte de ce qui se passera sur ce sujet. »

« Le 30 aoust.

« Paix en Nostre Seigneur JC. Comme je croy estre de mon devoir de vous informer de ce qui se passe céans au sujet de madame la comtesse, je prends la liberté de vous dire, Monseigneur, que, depuis samedi au soir qu'elle y est entrée, elle n'a veu que trois personnes : le premier, un gentilhomme de madame la comtesse, nommé de Bescheville, qui vint dès le lendemain luy en apporter des lettres. Elle ne lui parla d'abord qu'un instant, et fut faire ses responses, qui n'estoient guère que de dix ou douze lignes chacune. En les portant, elle fut bien un petit cart d'heure avec lui. Durant qu'il estet céans, il arriva un valet de chambre de madame Mazarin, nommé Nolende, qui luy en aportet des lettres; il venoit de chez madame de Bouillon, et fut au parloir avec le gentilhomme de madame la comtesse, ce qui m'inquieta beaucoup lorsque je le seus; mais la chose avet esté d'une manière que nous n'avions pas pu prévoir. Elle luy parla bien une bonne heure, et le retint à coucher pour avoir plus de tems à faire réponse; sa lettre paret fort ample. Hier, madame de Bouillon envoya un gentilhomme, nommé du Feu, savoir de ses nouvelles. Il n'avet qu'un compliment à luy faire, et ne fut qu'un moment. J'ai creu, Monseigneur, comme l'ordre du Roy porte de la laisser voir à mesdames ses sœurs, que je ne devés pas refuser ceux qu'elles envoient; mais je vais toujours, avant qu'on luy dise, m'informer de leur nom et de quelle part ils viennent. Aujourd'huy le fils de M. Tambonneau a envoyé une personne luy porter une lettre et faire compliment; je lui ay refusé de la voir, et me suis trouvée en peine quelle excuse prendre, ne sachant si je dois donner connessance à ceux qui viennent de la volonté du Roy sur ce sujet. Je luy ai dit, sans m'expliquer davantage, que mon supérieur m'avoit ordonné de ne la point laisser voir que l'on ne me monstrast un ordre par escrit. Il s'en est allé avec sa lettre, assez mal satisfait. Tant qu'elle n'aura personne à nostre dehors, il sera facile qu'elle ne sache point que l'on renvoie de ceux qui la demandent; mais, si ses officiers viennent bientost, comme elle l'espère, nous ne pourrons plus luy cacher. Elle nous a dit qu'elle les avet mandés à ses filles, mais qu'elle ne veut pas en faire entrer d'autre que celle qui est présentement avec elle. Elle a toujours paru assez gaye depuis qu'elle est icy, quoyque, dans le fonds, nous croyons

bien qu'elle s'ennuye beaucoup. Elle croy que M. et madame de Nevers pourront venir bientôt, ce que j'ay esté bien aise de savoir, afin de pouvoir, Monseigneur, vous demander de quelle manière j'en dois user, n'estant point compris dans l'ordre du Roy. Je vous supplie très humblement d'avoir la bonté de nous le faire mander, et si je puis donner connessance à mesdames ses sœurs de l'ordre que j'ay du Roy de ne la laisser voir qu'à elles. La crainte que j'ay de faire quelque chose contre les intentions de S. M. m'engagera à vous estre souvent importune ; mais, estant par ce motif, j'espère que vostre bonté me le pardonnera, et ne désagrèera pas qu'en mesme tems je me donne l'honneur de vous demander la continuation de vostre protection pour cette pauvre maison.

« *P. S.* Depuis nostre lettre escrite, il est venu à madame la conestable un tailleur, une lingère et d'autres gens de cette sorte, et avec eux un homme qui a esté dans son voiage avec elle, de qui je croy qu'elle se sert pour ses affaires. Je le vis au parloir avec le gentilhomme ordinaire du Roy, lorsqu'elle arriva. Je n'en say point le nom ; mais, comme elle n'a icy aucune harde, je croy que ces personnes pourront venir souvent. Je n'ay pas creu qu'on les pust refuser ; mais je ne laisse pas d'en estre fort inquietté, craignant que quelqu'un qu'elle ne doive pas voir se serve de ce prétexte et vienne avec eux. Elle parest estre surprise de ce que personne ne la vient voir. »

« Ce vendredi au soir (23 septembre).

« Je viens de recevoir, avec la reconnessance que je dois à vos bontés, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escire. Depuis celle qui vous a esté rendue de nostre part, les choses ont changé. Madame la conestable, qui d'abord parut un peu s'emporter lorsque je luy dis que l'intention du Roy estet qu'elle satisfist pour les choses nécessaires à sa dépense, après que sa lettre fut partie, me témoigna en estre faschée, et vouloir suivre les sentimens de S. M. ; ce qu'elle a fait ensuite. Et tant sur ce point que pour tout le reste, nous avons tous les sujets du monde d'en estre contentes et de nous louer de sa conduite. Je vous demande, Monseigneur, l'honneur de vostre protection pour cette pauvre maison. »

« Le 3 octobre.

« J'ai receu avec le mesme respect et soumission les ordres du Roy pour laisser sortir madame la conestable de cette maison, comme j'avés fait celuy de l'y faire entrer. Si elle a aporté quelque retardement, je vous suplie de croire, Monseigneur, que je n'y ay aucune part, et l'aurez remise sur l'heure entre les mains de M. de La Giberti, si elle n'avet réglé avec luy toute chose. J'ai suivi avec toute la fidélité que je dois les intentions de S. M., que vous m'avez fait l'honneur de me prescrire; de son costé elle s'est fort bien conduite, et nous avons tout sujet de nous en louer. »

La connétable Colonna à Colbert.

« Du Lis, ce 23 septembre 1672.

« Je croyé, Monseigneur, que vous auriés eu plus de charité pour vostre prochain, et que vous ne montreriés pas au Roy ma lettre, laquelle j'escrivis en colère, sans savoir ce que je faisais. J'en ay eu assez de regret lorsque j'ay esté de sang-froid. Mais comme aux fautes commises il n'y a plus de remède, je vous prie au moins de radoucir le plus qu'il vous sera possible l'esprit du Roy, en ly faisant connoistre que, quand je serés icy retenue par ses ordres, je y demurerés encor avec plus de satisfaction dans l'espérance de fair quelque chose quy ly seroit agréable, et que de plus je ne souhaite nullement sortir d'icy pour aller à 60 lieus de Paris, à moins qu'il ne me le commande expressément; ce que je feré après pour l'obéir, mais non pas pour suivre mon plésir, le trouvant tout entier dans cette maison, où je demureray, si S. M. le trouve bon, jusques à ce que Dieu m'inspire ce que j'auré affair touchant mon accomodement. Cependant, soyés assuré que je ne me consoleré jamais d'avoir eu une promptitude si mal à propos, et d'avoir dépleu à celluy à qui je dois tout ce que j'ay au monde. Je vous prie de mescuser auprès de luy, et de me croire fort vostre, etc. »

Réponse de Colbert à la connétable Colonna.

« A Versailles, le 24 septembre 1672.

« J'ai leu au Roy le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'escire par le retour de mon courrier. S. M. a bien receu les excuses

que vous faites des termes de vostre billet du jour précédent, et elle m'ordonne de vous asseurer qu'elle vous donnera toujours la protection qu'elle vous a promise. Et en mesme temps elle m'ordonne de vous dire qu'elle persiste dans ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire de sa part; et pour cet effect que vous choisissiez un couvent à 60 lieues de Paris, pour vous y retirer jusques à ce que vostre acomodement avec M. le conestable puisse se terminer. S. M. attend par le retour du porteur, qu'elle m'ordonne de vous envoyer exprès, le nom du couvent que vous aurez choisy, affin que vous puissiez vous y rendre et y demeurer en toute seureté. Après m'estre acquitté de l'ordre de S. M., je vous prie de me permettre, Madame, de vous dire qu'il est difficile que vous puissiez juger de ma charité, ou pour mieux dire de l'envie de vous servir et de contribuer quelque chose à vostre satisfaction par ce qui s'est passé. Le Roy a bien voulu faire passer par ma plume ses ordres sur vostre sujet; vous m'escrivez sur l'exécution de ces mesmes ordres; je luy doibs fidélité, et ainsy je ne pouvois pas me dispenser de lui faire voir vostre lettre. Et j'espère, Madame, que vous en jugerez ainsy, et que vous agréerez la protestation que je vous fais d'estre toujours, etc. »

La connétable Colonna à Colbert.

« Du Lys, ce 25 septembre 1672.

« Le commencement de vostre lettre m'a fort réjouy, Monseigneur, voyant que le Roy avoit bien receu mes excuses, et qu'il vouloit bien m'accorder toujours sa protection: mais la suite ne me fait que trop conoistre qu'il me voudroit voir bien loing de son royaume, et que ce n'est que par une simple honesteté tout ce qu'yl en fait. Du reste, je ne scay pas assé bien la carte pour choisir un couvent dans une ville à 60 lieux de Paris; il n'a qu'a dir où il veut que j'aylle, je m'y rendré, quoyqu'il me soit bien fascheux de quitter un endroit où j'estois déjà toutte accoutumée, et où je recevois tous les bons traitemens que je pouvois souhaitter. Au moins que ce soit dans une abbaye et un beaux couvent, car je ne sauré pas y durer autrement. Je n'auré jamais creu ce que je voye; je n'en diré pas davantage, parce que je ne me possède pas si bien que vous; y vaut mieux finir. Dites seulement au Roy que je ly demande de ly parler une fois avant que m'en aler, quy sera la dernière fois de ma vie, puis que je ne

reviendré plus à Paris. Octroyés cette grace, je vous conjure, Monseigneur, et après je ly prométs que je m'en iré encore plus loing s'il le souhaite, estant tousjours fort disposée à l'y obéir, et à vous de vous témoigner que je seré toutte ma vie vostre, etc. »

« Ce 1^{er} octobre.

« Vous ne me répondés pas un mot, Monseigneur, sur la prière que je vous avois fait de faire au Roy de ma part; je ne scay plus que en juger. Je conois la bonté et l'honesteté du Roy de tout tems, et ne say ce que je puis avoir démerité depuis mon arrivée en France, qu'il ne me juge pas digne d'une audience ni d'un mot de réponse; ou il faut que j'aye bien des ennemis, ou que mon malheur soit sans exemple, puisqu'il n'est possible que le Roy, qui est le plus obligant Roy-du monde, comance par moi à estre inexorable. Escusés, Monseigneur, la plainte que je vous fait, et croyés-moi tousjours vostre, etc. »

Lettre du Roi à la connétable Colonna.

« A Versailles, le 26 septembre 1672.

« Ma cousine, désirant vous donner une abbaye commode pour vous retirer et y demeurer en toute seureté pendant le temps que vous voudrez demeurer dans mon royaume, je n'en ay point trouvé qui convinst mieux à tout ce que vous pouvez désirer que celle de Saint-Pierre, de ma ville de Reims, dont la dame d'Orval est abbesse; et pour cet effect, aussi tost que j'auray une dernière response à cette lettre, j'envoyeray le sieur Goberti pour vous y aller conduire. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ayt, ma cousine, en sa sainte et digne garde. » (BIBLIOTH. IMP., Mss., vol. verts, C. — *Corres. adm. publ.* par G.-B. Depping, t. IV, p. 723 à 730.)

(P) *Extrait des lettres en vers à Madame, par Ch. Laurent.*
(GAZETTE DE ROBINET.)

6 juin 1666.

Je dois le reste de mes vers
Au généreux duc de Nevers,

Et j'aurois tort, si dans l'histoire
 Je n'éternisois la mémoire
 De ce que par affection
 Pour la Française nation
 Il vient de faire dans Venise.
 Ça donc que je le préconise :
 Ayant appris qu'un Bourguignon
 Par conséquent bon compagnon
 Devoit au bout d'une potence
 Faire une assez funeste danse,
 Pour un certain crime commis
 Depuis des ans ou cinq ou six,
 Non pas par lui, mais par un maître
 Auquel il eut le malheur d'être,
 Il agit avec tant d'ardeur
 Pour sauver ce pauvre pêcheur,
 Avec sa sœur *la connestable*,
 En bonté certe incomparable,
 Qu'étant déjà triste et perplex
 Entre les mains du Carnifex,
 Qui, commençant sur lui de mordre,
 Lui donnoit le collier de l'ordre,
 Il obtint avec grand éclat
 Son salut de tout le sénat,
 Car lorsqu'il obtint cette grace,
 Tout le peuple étoit sur la place
 Où l'on avoit l'arbre planté,
 Qui bientôt fruit auroit porté.....

(Q) Nous trouvons dans les lettres de l'abbé Viguier à M. d'Orbigny quelques détails sur les derniers moments de la duchesse de Mazarin.

« Madame de Bouillon part pour aller trouver madame de Mazarin, sa sœur; madame de Bouillon en a demandé la permission au roi. On dit que M. le duc de La Meilleraye y est encore et qu'on ne

croit pas que madame de Mazarin en puisse réchapper. Elle s'est fait porter à deux lieues de Londres dans l'espérance de trouver du soulagement dans le changement d'air, ne voulant entendre parler d'aucun remède.....

« Suivant les dernières nouvelles qu'on a reçues de madame de Mazarin, on croit que madame de Bouillon, sa sœur, ne la retrouvera point en vie, *ne se soutenant depuis long-temps que d'eau de vie.* On écrit encore que madame de Mazarin n'a pour tout domestique qu'un More, une servante et un autre valet qui n'est pas de plus grande importance. Il est dit aussi que M. de Saint-Évremond pourra s'en aller en l'autre monde comme elle, n'en pouvant plus et prenant beaucoup de vin pour se soutenir. » (*Lettres de l'abbé Viguier à M. d'Orbigny, à Avallon : Mélanges de la Soc. des Bibliophiles, 1856, p. 238, 239.*)

On trouve dans les Épîtres de Saint-Évremond à son amie certains conseils de tempérance qui sont pour nous de fâcheuses révélations :

Beauté des mortels chérie,
 Et de moi plus que ma vie,
 Moins d'eaux fortes, de vins blancs,
 Vous irez jusqu'à cent ans.

 Mais que le ciel vous envoie
 Double rate et double foie,
 L'eau de madame Huet
 Vous les séchera tout net.
 Contre eau d'anis, eau d'absinthe,
Qu'on boit en tasse de pinte,
 Vos poumons ne tiendront pas ;

 Et votre cœur doux et tendre,
 Qu'ont fait les dieux pour se rendre
 Au service des amans,
 Périra par vos vins blancs.

(R)

HÔTEL DE BOUILLON.

L'hôtel occupé par la duchesse de Bouillon sur le quai Malaquais (aujourd'hui n° 17) avait été bâti par François Mansart¹ pour Macé Bertrand de La Bazinière, trésorier de l'Épargne ; il était regardé de son temps comme l'un des plus magnifiques de Paris. La duchesse de Bouillon dut en faire l'acquisition vers 1676, à en juger par une lettre de Chaulieu, du 1^{er} octobre 1677, où il dit à la duchesse : « Je demandai à la Seine si elle n'avoit point eu l'honneur de vous voir à Paris, puisque

.....
Elle coule depuis un an
Et nuit et jour à votre porte. »

Jusque-là elle avait dû habiter l'ancien hôtel de Bouillon, situé dans la rue des Petits-Champs, en face de la rue Neuve des Bons-Enfants².

L'hôtel de Bouillon, du quai Malaquais, s'élevait entre cour et jardin, avec deux ailes en retour vers le quai, terminées par des pavillons percés de deux arcades séparées par des pilastres doriques et ornées de balustrades à hauteur d'appui. La porte d'entrée, cintrée, s'ouvrait au milieu d'un mur orné de refends en bossages, qui supportait une terrasse reliant ces deux pavillons³. Le jardin avait été décoré par Le Nôtre de parterres en broderie⁴ et de bassins à jets d'eau. Les appartements étaient grands et richement ornés ; on remarquait surtout un cabinet, du côté du jardin, peint par Charles Lebrun, où l'on voyait Apollon sur le Parnasse, entouré des arts et des sciences. L'appartement de la duchesse était du côté de la rivière, fort

¹ *Curiosités de Paris*, par L. R., t. II, p. 142.

² *Plans de Paris*, de Gomboust, 1652. — *Id.*, de Bullet, 1676.

³ Voyez le dessin de Jean Marot, *Vue de la maison de M. de La Bazinière*, BIBL. IMP.

⁴ Voyez le dessin d'un de ces parterres, BIBL. IMP., estampes, topographie, Paris, Monnoie, t. I.

orné de peintures et de dorures, avec quelques tableaux de prix ; son cabinet était garni de bijoux précieux, de porcelaines, de vases de cristal de roche, etc.¹. La duchesse de Bouillon tenait de son oncle un goût prononcé pour les curiosités et objets d'art ; aussi son nom se trouve-t-il parmi ceux des *fameux curieux et dames curieuses des ouvrages magnifiques* publiés par le *Livre commode contenant les adresses pour la ville de Paris*, de 1692, p. 64. Elle mourut dans son hôtel², le 20 juin 1714. Cet hôtel resta longtemps propriété de la famille de Bouillon, mais il fut modifié à différentes reprises, et enfin complètement reconstruit³. Il appartient aujourd'hui à M. le prince de Chimay.

CHATEAU DE NAVARRE.

La magnifique résidence de Navarre, construite à deux lieues d'Évreux par le duc de Bouillon, sur l'emplacement d'une maison de plaisance de la reine Jeanne de Navarre, n'existe plus. Ses cours d'eau et les restes de ses bâtiments étaient déjà transformés en usine quand le banquier Laffitte en devint propriétaire, et vendit ce domaine en 1830 au roi Louis-Philippe, pour la somme de sept millions.

C'est après la chute de l'Empire que Navarre fut détruit. L'impératrice Joséphine s'y retira en 1810, après son divorce, et pendant deux ans elle se plut à embellir cette résidence dont l'empereur lui avait fait don.

(S) Le roi, pour étouffer autant que possible le scandale de cette affaire, ordonna de brûler toutes les pièces de la procédure. Quelques débris échappèrent à cette proscription, et

¹ G. Brice, *Description de Paris*, 1717, t. -II, p. 271 et 272.

² Quelques historiens prétendent qu'elle mourut subitement à Clichy, près Paris, d'une attaque d'apoplexie.

³ Girault de Saint-Fargeau, *les Quarante-huit quartiers de Paris*, p. 433.

furent conservés parmi les archives de la Bastille jusqu'au 14 juillet. Transportés à cette époque dans un dépôt national, ces papiers firent partie plus tard des manuscrits d'une bibliothèque publique où M. de Monmerqué a pu les consulter et en donner quelques fragments dans son édition de madame de Sévigné. Plus tard, par un accident des plus regrettables, mais heureusement rare, les pièces qui nous occupent ont disparu.

Le consciencieux érudit, qui travaille depuis dix ans à débrouiller l'inextricable chaos des archives de la Bastille, trouve donc ici un vide qu'il a peu d'espoir de combler. Des recherches à l'étranger, et particulièrement en Russie, pourraient seules peut-être conduire à ce résultat. En attendant, il faut nous contenter des piquantes révélations de madame de Sévigné, des détails fournis par les mémoires et les journaux contemporains. On ne lira pas sans intérêt la relation suivante des procès de la Chambre ardente, que nous empruntons au *Mercure hollandais* de 1680 (Amsterdam, in-12, p. 66 et suiv.).

« L'an passé le Roy de France avoit estably un tribunal particulier contre les empoisonneurs, appelé la *Chambre ardente*, qui d'abord parut fort étrange en France, pour n'y avoir jamais esté rien veu de semblable, ny entendu que les marys y empoisonnassent leurs femmes, les femmes leurs maris, ny les enfants leurs pères et mères pour en avoir la succession; mais après les meschantes menées de madame de Brinvilliers, dont le procès a fait tant de bruit dans le royaume, cela se rendit si vulgaire que le poison que l'on donnoit à ceste fin estoit appelé la *poudre de succession*. Ce qui a fait d'autant plus d'esclat que plusieurs personnes de marque en ont esté soupçonnées, sans que toutefois rien ait encore esté découvert à la réserve de ceci: Une certaine *la Voisine* (sic), sage-femme, avoit esté mise en prison avec le nommé le Sage, pour estre soupçonnée de maléfice. La sage-femme avoit fait le mestier de devineresse, et l'autre celuy de devin, dont la première devoit avoir non seulement suffoqué, mais réduit en cendres des centaines d'enfants engendrés hors du mariage, outre la poudre de succession qu'on

l'accusoit d'avoir donnée à plusieurs personnes. Toutesfois on ne peut pas asseurer que tout cela ait esté véritable, quoyque la suite ait fait connoître qu'elle a esté coupable de fautes très atroces, puisqu'elle en a esté punie depuis par la main de la justice. Or quand elle vit qu'il n'y avoit plus d'espoir de sauver sa vie, elle accusa pour gagner le temps beaucoup de dames et de grands seigneurs que la Chambre résolut de faire appréhender ; mais en ayant au préalable donné avis au Roy à Paris, Sa Majesté eut la bonté d'en faire avertir quelques uns, et entre autres la comtesse de Soissons, afin qu'elle s'esloignat, en cas qu'elle se sentist coupable, sur quoy elle se retira le même jour avec environ vingt personnes et la comtesse d'Aluy, sa bonne amie, pour prendre la route de Bruxelles, où elle fut suivie de deux de ses enfants. Le lendemain Sa Majesté fit seavoir au duc de Luxembourg, à St-Germain, que la chambre avoit décrété contre luy et la princesse d'Angry (de Tingry), sa sœur ; c'est pourquoy il prit son temps au sortir de la messe pour entendre la volonté de Sa Majesté, qui ne luy dit autre chose sinon qu'il s'absentast ou qu'il se défendist ; sur quoy il répliqua que s'il avoit offensé Dieu, il avoit mérité d'estre puny : néantmoins il semble qu'il se sentist innocent de cette charge, puisque, par ordre du Roy, il se laissa emprisonner dans la Bastille avec la princesse d'Angry, sa sœur. La Chambre fit aussi adjourner le duc de Vendosme, la duchesse de Bouillon, la maréchale de la Ferté, etc. ; mais aucun d'eux ne fut trouvé coupable que l'on sçache.

✓ « Le 29 janvier, la duchesse de Bouillon vint à l'Arsenal accompagnée d'un cortège de plus de 20 carrosses tant de la maison de Bouillon que de celle d'Elbeuf et de leurs alliez. La duchesse entrée, déclara qu'elle n'estoit pas sujette à leur tribunal, et qu'estant femme de duc et pair de France, elle ne pouvoit estre citée en justice que pardevant le parlement assemblé avec cinq chambres ; mais que si elle estoit venue là, ce n'estoit que pour la satisfaction de Sa Majesté. Sa protestation fut enregistrée, et elle interrogée sur certaines affaires qui n'eurent point de suite, pour s'en estre démeslée deüement. Entre autres choses on luy auroit demandé : *Si elle n'auroit pas esté chez la Voisine, dans l'intention d'empoisonner son mary, le duc de Bouillon ?* Sur quoy elle répondit : *Que véritablement elle y avoit esté, mais non pas dans ce dessein : et que le chevalier de Vendosme luy avoit dit qu'il y avoit un nommé le Sage, logé chez la Voisine susdite, qui se donnoit pour un devin ;*

sur quoy son mary et elle, le chevalier de Vendosme et monsieur de Rurigny estoient allés trouver le Sage par forme de divertissement et luy avoient demandé ces trois choses : premièrement si le duc de Beaufort (dont on parloit alors en France comme s'il viroit encore) estoit mort ? Ce que le duc de Nerers son frère faisoit alors à Rome ? Et quel estoit le secret de gagner au jeu de hoc ? Que le Sage luy ayant fait coucher en escrit ces trois questions, luy avoit dit que le lendemain il luy donneroit la réponse, comme il avoit fait en effet, disant que ses sibylles estoient restées derrière. La Chambre, n'ayant pas de prise sur tout cela, laissa aller la duchesse qui fut depuis reléguée à Nérac pour avoir parlé du Roy par raillerie. Il en a esté de mesme de la plus part des autres adjournements, c'est-à-dire qu'après avoir bien examiné les charges, on y a trouvé fort peu de vérité.

« Cependant la comtesse de Soissons s'estant retirée à Brusselles, y eut d'abord beaucoup à souffrir, veu que le peuple ne la consideroit que comme une magicienne, ce qui toutefois se dissipa bientôt ; et quoyque le Roy l'eust fait rappeler trois jours de suite à cry public, elle ne laissa pas de demeurer à Brusselles d'où elle tasche tousjours à se remettre dans les bonnes grâces du Roy, tandis que dans le temps que j'écris icy, elle vit en bonne réputation parmy les grands de cette cour là. On saisit aussi plusieurs personnes de basse condition, mais il y avoit de l'apparence, comme je l'ai dit cy dessus, que la Voisine les avoit accusées pour gagner du temps, veü qu'elle chargeoit des gens qu'elle n'avoit jamais veus ; c'est pourquoy Sa Majesté, qui remarquoit bien tout cela, résolut de la faire achever. Ensuite de quoy il fut ordonné par la chambre, que premièrement elle feroit amende honorable, et puis qu'elle auroit la main coupée après la luy avoir percée d'un fer chaud, et que finalement elle seroit bruslée toute vive, ce qui fut exécuté le 22 de février. Néanmoins elle fut encore si hardie lorsqu'elle fut arrivée au lieu du supplice que de demander à l'exécuteur, *s'il se souvenoit bien d'estre venu chez elle pour du poison ?* s'imaginant peut-estre d'empescher par là la justice ; mais son confesseur luy dit qu'elle pensat au salut de son ame par des paroles qui pouvoient la disposer à cela ; ce qui l'ayant rendue un peu plus attentive, elle subit la misérable fin de sa vie et tout ensemble de ses actions abominables.

« Or de dire qui a esté depuis trouvé coupable, au fait des empoi-

sommeurs, c'est une chose qui n'est pas encore venue à notre connoissance, si ce n'est que nonobstant qu'on a d'abord divulgué beaucoup de choses du duc de Luxembourg, et que pour ce sujet il a esté gardé fort estroitement, on a trouvé dans la suite que ce devoit estre une affaire de peu d'importance, et que la résolution de s'asseurer de sa personne devoit procéder d'un faux pouvoir dont un certain Bouard, qui autrefois avoit esté son solliciteur de procès, avoit usé en son nom. C'est pourquoy ayant esté pris avec le nommé Botot, qui avoit pareillement esté serviteur du duc et convaincu d'avoir en ce cas contrefait la main de ce seigneur, il a esté (outre l'amende honorable devant l'église Notre-Dame à Paris) condamné pour toute sa vie aux galeres, et Botot pour neuf ans. Après que cela fut fait, la Chambre mit bientost fin au procès du duc, en le déclarant incouppable, le 2 mars, de quoy on donna d'abord advis au Roy, sans la permission duquel il ne pouvoit estre relasché de la Bastille; et bien qu'il n'eust pas beaucoup de peine d'obtenir cette grâce de Sa Majesté, il luy fut néanmoins ordonné de se retirer en Champagne dans la duché de Sigré, où il vit hors des charges qu'il avoit au paravent. »

(T) LETTRES INÉDITES ADRESSÉES A LA DUCHESSE DE BOUILLON
PAR L'ABBÉ DE CHAULIEU.

« A Fontenay, le 5 juillet 1708.

« En me disant que vous me trouvez quelquefois à redire, vous m'engagez, divine Princesse, à faire durer encore un peu une absence qui me fait tant d'honneur. Mais pourquoy venez-vous, par ce discours enchanteur, troubler l'indolence et la tranquillité dont je jouys icy? Il y a longtemps que je vous reproche des coquetteries sourdes, aussy bien que l'injustice qu'il y a à me reprocher ma foiblesse sans avoir voulu éprouver mes forces. Je vivois icy sans rien craindre et sans rien désirer; vostre lettre m'est venue rappeler les souvenirs de l'unique chose que je regrette à Paris, qui est vous. Tous vos deffauts ont des charmes; jugez de ce que cela fait avec tant de talents de plaire; vous savez rendre les paradoxes vraisemblables, vos contradictions plus délicieuses que la complaisance des autres, et la déraison aimable. »

Quiquid calcaveris rosa fiet..... »

« Fontenay, le 3 juillet 1710.

« J'attends toujours, Madame, quelque grand événement pour me donner l'honneur de vous écrire; en voicy deux au lieu d'un : le premier et le plus considérable pour moy, c'est que je suis devenu depuis huit jours totalement sourd. Vous m'aimeriez peut-estre mieux muet; mais je perdrois trop si je ne vous entendois plus, *dulce loquentem*, et vous y gagneriez trop si je ne parlois pas. Quoi qu'il en soit, cela n'a dépendu ni de votre choix, ni du mien, et le Ciel m'a impitoyablement privé de la faculté auditive. De quelque amitié dont vous m'honoriez, vous apprendrez cette grande nouvelle en riant, ou rirez en l'apprenant, comme il vous plaira. C'est une chose admirable de nous voir, madame de Chaulieu et moy, criant à tue-tête pour former une conversation dont encore la moitié nous échappe, quoique le reste des gens nous entende d'aussy loin que les bateries devant Douay...¹ »

¹ Coll. de lett. autogr. de l'auteur.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE ANALYTIQUE.

A

Albret (le duc d'), fils de la duchesse de Bouillon, 422. — Son père lui cède son gouvernement d'Auvergne, 428.

Albuquerque (la duchesse d') dénoncée à Louis XIV comme complice de l'empoisonnement de la reine d'Espagne, 244.

André-des-Arts (église Saint-). — La princesse de Conti y fut inhumée; inscription de son tombeau, 131, note 2.

Anet (château d'), résidence des Vendôme, Notice historique, *Appendice* (F), 479.

Anne d'Autriche. — Commencements paisibles et glorieux de sa régence, 2. — Anecdote apocryphe d'après laquelle elle aurait reçu de Mazarin cinquante mille écus, 35. — Accueil qu'elle fait aux nièces du cardinal, 37. — Elle s'occupe elle-même de leur éducation, 44. — Relations entre Anne d'Autriche et Mazarin; comment elles commencèrent, 47. — Genre de dévotion de la reine, 48. — Sa coquetterie, sa vanité à propos de ses mains, 49. — Singulière anecdote à ce sujet, 272, note 1. — Ce qu'elle confie à madame de Brienne touchant le cardinal, 49. — Parjure qu'elle commit, 50, note 1. — Explication qu'elle eut avec La Porte sur le même sujet, 50. — Singulier motif qu'elle donne pour justifier ses relations avec Mazarin, 51, note 1. — Opinion de l'auteur sur la nature de ces relations, 52. — Anne d'Autriche épousa-t-elle Mazarin? 53. — Il est prouvé que Mazarin

était cardinal-prêtre, et que, par conséquent, il ne peut avoir épousé la reine, *Appendice* (A), 436. — Elle chasse de la cour le marquis de Jarzé, qui prétendait supplanter Mazarin dans son cœur, 57, 58. — Ses coquetteries avec de Retz, 59. — Son attachement pour Mazarin exilé; leur correspondance, 69 et suiv. — Vend la place de surintendant pour en envoyer le prix au cardinal, 73. — Lettres que celui-ci lui écrit au sujet de ses nièces, 88. — Réprimande Louis XIV pour une faute contre l'étiquette, 108. — Intérêt qu'elle prend au duc de Mercœur, 106. — Comment elle considérait l'attachement du roi pour Olympe Mancini, 178. — Ce qu'elle dit à ce sujet lors du mariage d'Olympe Mancini, 182. — Comment elle appelait la baronne de Beauvais, 183. — Combat la passion du jeune roi pour mademoiselle d'Argencourt, 260. — Grandes caresses que lui fit Madame royale à leur entrevue à Lyon; ce qu'elle dit de cette princesse, 272. — Sa joie à la proposition de la main de l'infante pour Louis XIV, 275. — Comment elle traita Madame royale, duchesse de Savoie, 278. — Sa fière résistance, selon madame de Motteville, au mariage du roi avec Marie Mancini, 279. — Permet au roi une entrevue avec Marie Mancini à Saint-Jean-d'Angely, 282. — Prend part à une farce singulière que l'on fait à la petite Marianne Mancini, 389. — Elle fait conclure le mariage de Marianne Mancini avec le duc de Bouillon, 394.

Argencourt (Mademoiselle de Lamoignon d'), fille d'honneur d'Anne d'Au-

triche ; sa beauté ; passion violente qu'elle inspira au roi, 260 et suiv. — Comment le cardinal parvint à le détacher d'elle, 262. — Sa liaison avec le marquis de Richelieu ; sa chute, sa pénitence, *ibid.*, note.

Autriche (don Juan d'), envoyé d'Espagne en France ; ses manières originales, sa folie ; il déplut à Marie Mancini, 277.

B

Bade (le prince Louis de), général au service de l'empereur, enlève son cousin Eugène de Savoie à la France, 226. — Ses rapports avec la comtesse de Soissons exilée, 252, note 2. — Il va chercher à l'étranger des subsides, *ibid.*

Ballets, introduits en France par Mazarin ; sommes énormes qu'il dépensa pour ces divertissements, 177. — Goût prononcé de Louis XIV pour les ballets ; il joue cinq rôles dans *les Noces de Thétis et Pelée*, 178. — Olympe Mancini seconde le roi dans ces représentations, *ibid.* — Succès de Marie-Anne Mancini dans ces divertissements, 393, 395.

Banier (le baron de), amant de la duchesse de Mazarin, tué en duel par le chevalier de Soissons, 309.

Barberini (le cardinal Antonio), neveu du pape, soutient Mazarin contre Francesco Barberini, qui voulait le mettre en jugement, 30. — Le fait nommer nonce extraordinaire, 33. — Vient à Paris après la mort d'Urbain VIII ; préside à la décoration du palais Mazarin, 55. — Demande à Mazarin la main de Laura Mancini pour son neveu Colonna, 66. — Préside aux funérailles de madame Mancini, 81, note 2.

Barberini (Francisco), neveu du pape, veut faire mettre Mazarin en jugement après l'affaire de Casal, 30. — Vient à Paris, après la mort d'Urbain VIII ; reçu par Mazarin dans son palais, 55.

Bartet, affidé du cardinal chargé, pendant son exil, de sa correspondance, 69, note. — Détails biographiques, son aventure avec le duc de Candale, 102, 103, note 1. — Tient le cardinal au courant des diverses phases du rapprochement

191 et la note. — Indique à la comtesse la conduite qu'elle doit tenir vis-à-vis du roi ; comment il apprécie le caractère d'Olympe (Documents inédits tirés des ARCH. DES AFF. ÉTRANG.), *ibid.*

Bayle suppose que la duchesse de Mazarin dicta elle-même ses Mémoires, 337, note 1. — Il vante l'esprit de la duchesse de Mazarin, 375.

Beaufort (François de Vendôme, duc de). — Mazarin espérait lui faire épouser, comme à son frère, une de ses nièces, 67.

Beauvais (La Cropte), écuyer de Condé, père de la comtesse de Soissons, refuse au lit de mort d'épouser la mère de sa fille, 221.

Beauvais (madame de), première femme de chambre de la reine. — Surnom que lui donnait la cour : borgne et déjà sur le retour, fut la première maîtresse de Louis XIV, 183. — Ce qu'elle y gagna, 184. — Quelques témoignages contemporains sur sa famille, sa personne et son caractère, 184, note 1.

Beibouf (Jacques de), gentilhomme normand, vit à Rome dans l'intimité de la connétable Colonna et de sa sœur Hortense ; extrait de ses lettres et de son journal de voyage, 352, note 1, et *Appendice* (N).

Benserade. — Mazarin comparait ses vers à ceux de ce poète, 26. — Vers sur Marie-Anne Mancini représentant une Muse dans le ballet des *Saisons*, 393, 395. — L'un des poètes qui fréquentaient l'hôtel de Bouillon, 394.

Bibliothèque de Mazarin, vendue par ordre du Parlement ; ce qu'en dit Guy Patin, 74. — Lettre de Mazarin à propos de cette vente, 75. — Le duc d'Orléans exige la vente en détail, 74. — Histoire, description et composition de cette bibliothèque, *Appendice* (E), 466.

Blanquet. — Sa correspondance avec le ministre au sujet du voyage en Espagne de la comtesse de Soissons (tirée des ARCH. DES AFF. ÉTRANG.), 228, note 1.

Bolleau fait avec Racine la parodie du sonnet contre *Phèdre*, 166. — Échappe au ressentiment du duc de Nevers par la protection du prince de Condé, 168. — Sonnet dans lequel le duc de Nevers se

Bonnet (bénédictin), éloge qu'il fait de la beauté de Mazarin, 30.

Bossuet, attaqué par le duc de Nevers à propos de la querelle du quiétisme, 161 et suiv. — Épigrammes et chansons du duc de Nevers contre ce prélat, *ibid.*

Bouillon (Maur. God. de La Tour, duc de) épouse Marie-Anne Mancini, 394. — Va combattre les Turcs, 395. — Reviert et ramène sa femme à Paris, 400. — Son caractère, son goût pour la chasse et la guerre, 405. — S'amusa à brûler en effigie le maréchal de Noailles, 429.

Bouillon (Marie-Anne Mancini, duchesse de), nièce de Mazarin, 383 et suiv. — Son arrivée à Paris; son éducation, 79, 388, note I. — On lui fait accroire qu'elle est grosse; ce qui s'ensuivit, 389. — Précocité de son esprit, 390. — Elle écrit à son oncle des lettres en vers, 90, 91, 391. — Son espionnage innocent, 392. — Elle se plaint au cardinal de sa sœur Hortense, *ibid.*, 88. — Lettre à son oncle, 392. — Sa grâce et son succès dans les ballets, 393, 395. — Son mariage avec le duc de Bouillon, 394. — Son commerce avec les gens de lettres, *ibid.* — Son premier enfant, 395. — Elle se retire à Château-Thierry, où elle rencontre La Fontaine; heureuse influence qu'elle exerça sur lui, 396 et suiv. — Caractère de sa beauté, 399. — La *Phèdre* de Pradon et la *Phèdre* de Racine; rôle que joua dans cette affaire la duchesse de Bouillon, 164 et suiv., 403 et suiv. — Ses relations avec son beau-frère le cardinal de Bouillon, 406. — On l'oblige à se retirer dans un couvent par suite du scandale de ses relations avec Louvigny, 407. — Vers que lui adresse le duc de Nevers, 163, 408. — Sa présence aux soupers du Temple, 409. — Assiste à une scène de magie à Phôtel de Soissons, 212. — Compromise dans l'affaire des poisons; ses interrogatoires, son triomphe, 213, 411 et suiv., *Appendice* (S), 521. — Son exil à Nérac; son caractère altier, 415, 416. — Se rend en Angleterre sous prétexte de visiter sa sœur Hortense; sa vie à Saint-James, 416 et suiv. — Son goût pour les animaux, 419. — Surprise par la révolution, le roi

la cour lui est interdit, 421. — Elle fait un voyage en Italie avec son frère; leurs divertissements à Rome, 422, 426. — Ses enfants, 422 et suiv. — Elle revient à Paris, tâche de pallier une imprudence de son fils, 429. — Sa querelle avec la duchesse de Hanovre; sa vengeance, *ibid.* — Portrait que fait d'elle le duc de Saint-Simon, 430. — Sa mort, *ibid.* — Son caractère, 431. — Lettres inédites de Chauvieu à la duchesse de Bouillon, *Appendice* (T), 523.

Bouillon (le cardinal de), frère du duc de Bouillon, spirituel et érudit, 401. — Son caractère, son esprit, ses rapports intimes avec la duchesse de Bouillon, sa belle-sœur, 406; — son séjour à Rome; énergie qu'il déploie pour la défense de Fénelon, ose résister à Louis XIV, 422, note I.

Bouillon (hôtel de). — Deux hôtels de Bouillon; où situés, 395, note I. — Société qui s'y réunissait, 394, 401. — L'hôtel de Bouillon: histoire et description, *Appendice* (R), 518.

Bourgogne (la duchesse de) porta seule à la cour le deuil de la comtesse de Soissons, 254.

Brézé (Armand de), grand amiral, tué au siège d'Orbitello, 41.

Brienne (le comte de). — Portrait qu'il trace de Mazarin, 45. — Raconte une scène qui eut lieu entre sa mère et la reine à propos du cardinal, 49.

Brienne (madame de) prévient la reine des bruits qui couraient sur ses relations avec le cardinal Mazarin, 49.

Brogie (le comte de) accompagne Mazarin dans sa fuite, 60. †

Brouage (la citadelle de). — Mazarin y fait conduire sa nièce Marie Mancini pour la séparer du roi, pendant les négociations du mariage avec l'infante; séjour de Marie et de ses sœurs dans cette citadelle, 280 et suiv. — Quand elle la quitta, 291.

Brousse, curé de Saint-Roch, auteur d'une mazarinade, 3. — Ce qu'il dit des nièces du cardinal, 39; — du cardinal de Sainte-Cécile, frère de Mazarin, 41. — Reproche à Mazarin sa naissance, sa for-

mère de Mazarin, fille d'un gentilhomme; son mariage avec Pietro Mazarini, 16, *Appendice (A)*, 435. — Sa mort, 32. — Mise en scène dans une Mazarinade, 61, note 2.

Buffalini (Francesca), grand'mère de Mazarin, a laissé un recueil de poésies, *Appendice (A)*, 436.

Bussy-Rabutin (le comte de). — Portrait flatteur qu'il fait de Mazarin, 46. — Ce qu'il dit du duc de Candale, 102, note 1. — Lettre galante qu'il écrit à madame de Sévigné à propos du prince de Conti, 121. — Justifie Philippe Mancini dans le récit qu'il fait de la débauche de Roissi, 149, note 1. — Annonce l'amour projeté du marquis de Vardes pour la duchesse de Roquelaure, 195.

C

Candale (le duc de), fils du duc d'Épernon. — Mazarin désirait l'unir à Laure Mancini, 68, 100. — Son portrait; douleur que firent éclater toutes les dames à sa mort, 100, 101. — Détails biographiques sur ce duc, 102, note 1. — Commandait l'armée du roi contre Bordeaux, 117. — Abandonne ses prétentions sur Marie Martinuzzi en faveur du prince de Conti, 119.

Capelgue (M.). — Anachronisme qu'il a commis relativement aux nièces de Mazarin, 43.

Capton, folle de don Juan d'Autriche, présentée à la cour de France; son succès déplut à Marie Mancini, 255.

Carignan (la princesse de) ramène à Paris, après la Fronde, les nièces du cardinal, 78. — Presse le mariage de son fils le comte de Soissons avec Olympe Mancini, 181. — Reste chargée de l'éducation des enfants de la comtesse de Soissons fugitive, 221. — Déshérite un de ses petits-fils qui s'était mésallié, 222. — Chargée de veiller sur Sidonie de Lenoncourt, 341.

Carigny (P. D. C. sieur de), auteur d'une Mazarinade, 61, note 2.

Carmélites (les). — Mademoiselle d'Orléans leur demande un remède contre la fièvre quarte; ce qui en advint; paroles étranges du roi à leur sujet, 230, note 2.

Carmes (le couvent des), près du Luxembourg. — Le duc Charles IV de Lorraine y couchait souvent, 297.

Carnets de Mazarin. — On y trouve des preuves de l'affection du cardinal pour sa famille, 36. — Il s'y plaint de madame de Sévigné; anecdote sur les idées qu'elle inculquait au jeune roi, 40. — Mazarin y marque le désir d'être logé près de la reine, 44. — Il y note soigneusement les personnes qui cherchaient à l'éloigner de la reine, 47. — Il s'y plaint de la dévotion d'Anne d'Autriche, 48. — Il y trace à l'avance la scène qui se passa entre la reine et le marquis de Jarzé, 57. — Ses projets d'alliance avec le duc de Beaufort, 64.

Casal (ville de Piémont) assiégée par les Espagnols; belle conduite de Mazarin, 28. — Mazarinade faisant allusion à l'affaire de Casal, 30. — Tableau représentant Mazarin à Casal; bon mot à ce sujet, *ibid.*

Caylus (madame de) raconte comment le duc de Nevers faisait voyager sa femme, 153. — Assure que madame de Montespan voulait donner au roi pour maîtresse la duchesse de Nevers, sa nièce, *ibid.* — Prétend que le duc de Nevers fut mystifié par le prince de Conti, amant de sa femme; comment, 155. — Paroles qu'elle attribue à la duchesse de Mailles à propos de la conduite des filles d'honneur, 193.

Charles II (roi d'Angleterre) prétendit à la main d'Hortense Mancini, 319. — La refuse plus tard, 327. — Accueil galant qu'il fit en Angleterre à la duchesse de Mazarin, séparée de son mari, 361. — Sa générosité envers elle, 363.

Château-Thierry. — Résidence des ducs de Bouillon; la duchesse de Bouillon, retirée dans cette ville, y rencontre La Fontaine, 395, 396.

Châtillon (la duchesse de). — Ses mœurs, son attachement pour le prince de Condé; comment elle lui faisait des partisans, 184, 185. — Elle attira l'attention du roi, *ibid.* — Son aventure avec l'abbé Fouquet, 189 et la note. — Détails biographiques sur cette duchesse et sur son mari, 185, note 1.

Chaulieu (l'abbé de) vante les sou-

pers de l'hôtel de Nevers, 157. — Était l'un des convives du Temple, 158. — Fait assaut de petits vers avec le duc de Nevers, *ibid.* — Sa vieillesse; caractère de ses dernières poésies, 171. — Ce qu'il écrit à la duchesse de Bouillon à propos de ses bêtes, 419. — Ses Lettres inédites à la duchesse de Bouillon, *Appendice* (T), 523.

Chelles (Abbaye de). — La duchesse de Mazarin s'y retire pour se soustraire aux poursuites de son mari; résistance qu'elle oppose aux tentatives du duc, 314.

Chevreuse (la duchesse de) conseille au coadjuteur de chercher à supplanter Mazarin près de la reine, et de regarder ses mains, 49.

Cholay (l'abbé de) raconte une conversation entre le prince de Conti et l'abbé de Cosnac, au sujet de la princesse sa femme et du marquis de Vardes, 125. — Rappelle une scène de magie qui se passa à l'hôtel de Soissons, 212. — Témoigne de la haine de Louvois pour la comtesse de Soissons, et des persécutions qu'il lui fit subir dans son exil, 218. — Ce qu'il dit du peu de respect de Marie Mancini pour son oncle, 278. — Prétend qu'Anne d'Autriche avait préparé une protestation contre le mariage du roi avec Marie Mancini, 280, note 1. — Rappelle un beau trait du comte de Coligny, qui repoussa l'alliance de Mazarin pour rester fidèle au prince de Condé, 324, note 1. — Détails qu'il donne sur le partage de la succession du cardinal, 329, note 2.

Christine (reine de Suède) conseille d'unir Olympe Mancini à Louis XIV, 176. — Amitié que lui témoigne Olympe, qui adopte son costume et ses manières, 177. — Restitue généreusement au cardinal les manuscrits précieux et objets d'art qu'on avait acquis pour elle à bas prix pendant la Fronde, *Appendice* (E), 471.

Cid (le), tragédie de Corneille, représenté aux fêtes du mariage du prince de Conti avec Marie Martinozzi, 119.

Clermont (collège de). — Paul Mancini y fait ses études avec le prince de Conti, 44.

Clèves (hôtel de), résidence de Mazarin, premier ministre; quand et pourquoi il le quitta, *Appendice* (C), 443.

Colbert. — Curieuse correspondance entre Colbert et Mazarin à propos des dépenses de sa maison, 78. — Chargé de veiller sur la famille de Mazarin après la mort du cardinal, 151. — Ses vains efforts pour diriger le duc de Nevers, *ibid.* — Lettre que lui adresse la connétable Colonna à ce sujet, *Appendice* (O), 509. — Sa correspondance avec l'abbesse du Lys au sujet de la connétable retenue dans ce couvent, *ibid.* — Aurait livré au roi, après la mort de Mazarin, des sommes importantes dissimulées par le cardinal, 329, note 2. — Fait sortir du couvent Sidonie de Lenoncourt dans le dessein de l'unir à son frère, 341.

Colbert (madame). — Estime qu'elle inspire au cardinal Mazarin, qui conseille à ses nièces de la fréquenter, 93.

Coligny (le comte de) repousse les avances de Mazarin pour rester fidèle au prince de Condé; sa belle réponse à ce sujet, 324, note 1.

Colonna (le connétable) prend pour camérier Pietro Mazarini, père du cardinal, le marie, le nomme son intendant, 16. — Il s'oppose au mariage de Giulio Mazarini, 22.

Colonna (le connétable) épouse Marie Mancini, 300. — Sa surprise, 302. — Premières années de cette union; sa vie à Rome, *ibid.* et suiv. — Orages domestiques; sa conduite légère, sa jalousie, 304 et suiv. — Sa femme l'abandonne, il la fait poursuivre, 309 et suiv. — La fait enfermer à Anvers, 311. — La rejoint en Espagne; tentative de rapprochement; la fait cloître, 313. — Sa mort, 314.

Colonna (Marie Mancini, connétable), proposée par son oncle au cardinal Barberini pour son neveu, 67. — Funeste prédiction de son père sur elle, 257. — Refuse d'entrer en religion, 258. — Son départ de Rome et son arrivée en France, *ibid.* — Son arrivée à Paris, son séjour au couvent, 79, 258. — Son entrée à la cour, 259. — Son portrait à cette époque, 260. — Influence qu'elle exerçait sur sa sœur Hortense, 88. — Son oncle lui conseille la lecture de Sénèque, 89. — Sa présence à un bal de l'hôtel de ville, 94, note 1. — Son amour pour le roi; preuves d'attachement qu'elle lui donna dans sa maladie, 190, 264.

— Métamorphose opérée en elle vers cette époque; son portrait, 265. — Son esprit, son caractère, *ibid.* — Qualifiée par Loret la perle des Précieuses, 267, note 1. — Article que lui consacre Somaize dans le *Grand Dictionnaire des Précieuses*, *ibid.*, et *Appendice (M)*, 505. — Ses amours avec Louis XIV, 267 et suiv. — Elle exige qu'il cesse de voir la comtesse de Soissons, 190. — Bouderies du roi et de Marie Mancini, d'après une lettre d'Olympe, 187, note I. — Accompagne le roi dans le voyage qu'il fit à Lyon pour voir la princesse de Savoie, sa fiancée, 269. — Ce qu'elle dit de ce projet de mariage; attentions du roi à son égard, 273, 274. — Retour de la cour à Paris; le roi redouble de soins pour elle, 276. — Inquiétudes que lui donna le nouveau projet d'alliance avec l'infante, 277. — Le roi demande sa main au cardinal, qui la lui refuse, 278. — Causes de ce refus: peu d'estime et de déférence de Marie pour son oncle, *ibid.* et suiv. — Le cardinal l'envoie à la citadelle de Brouage, pour l'éloigner du roi; leur séparation, leur correspondance, 280 et suiv. — Leur entrevue à Saint-Jean-d'Angely, 283. — Retour de Marie à la cour après le mariage du roi, 291. — Les princes de Lorraine aspirent à sa main, 292 et suiv. — Sa conduite à la mort de son oncle, 294. — Son mariage avec le connétable Colonna; elle quitte la France, 299. — Mémoires publiés sous son nom, 300, note 3. — Ses autres ouvrages, *Appendice (M)*, 506. — Les premières années de son mariage sont heureuses, 301. — Sa vie à Rome; splendeur du palais Colonna, 302. — Ses enfants, 304, note 1. — Lettre qu'elle adresse à Colbert au sujet de son frère le duc de Nevers, *Appendice (O)*, 509. — Commencement de ses malheurs conjugaux, 304 et suiv. — Ses rapports à Rome avec le chevalier de Lorraine, 307. — Elle quitte son mari et s'enfuit avec sa sœur Hortense, 309 et suiv., 355. — Son séjour en France; vaines tentatives pour rentrer à la cour 309. — Son séjour dans les Pays-Bas et en Espagne, 311 et suiv. — Portrait flatteur que fait d'elle à cette époque la marquise de Villars, 312. — Ses dernières années malheureuses, 314. — Sa mort, *Appendice (M)*, 506. — Appréciation de sa vie et

de son caractère, 315. — Fait évader la duchesse de Mazarin, retenue de force dans un couvent, 353.

Colonna (l'abbé, puis cardinal) se rend à la cour de Madrid et prend Mazarin pour camérier, 21. — Envoie Mazarin porter une dépêche à Rome, pour faire diversion à son amour, 22.

Condé (le grand). — Comment il appelait Mazarin, 5. — Ses exigences vis-à-vis du cardinal; il tâche de le faire supplanter près de la reine, 57; — son insolence à l'égard de Mazarin, 60. — Il est arrêté, *ibid.* — Mazarin est contraint de le délivrer, *ibid.* — Dénonce au Parlement le mariage du duc de Mercœur, 67, 105. — Passe à l'ennemi, 78. — Condamné à mort par le Parlement, 80. — Eut pour maîtresse la duchesse de Châtillon; comment elle lui faisait des partisans, 184, 185.

Condé (le prince de), fils du grand Condé, amoureux de la duchesse de Nevers, 154. — Comment il joua le mari, ou fut joué par lui, *ibid.*

Conti (le prince de). — Élevé au collège de Clermont avec Paul Mancini, 41. — Son mariage avec Anne-Marie Martinozzi, 80, 115. — Portrait peu flatteur que de Retz trace de ce prince, 116. — Sa figure; influence qu'exerçait sur lui sa sœur la duchesse de Longueville, *ibid.* — Avait fait vœu de vivre et de mourir dans la Compagnie de Jésus, 118, note 2. — Négociations relatives à son mariage, 117. — Sa conduite scandaleuse durant ces négociations, 118. — Fâcheux résultats de cette conduite, 119. — Honteux de son mariage; ses violences contre Sarrazin, qui l'avait négocié, *ibid.* — Conti frustré par Mazarin; sa fureur contre Cosnac à ce sujet, 120. — Avantages qu'il retira de son mariage; ses faits militaires, 121. — Le prince de Conti courtise madame de Sévigné, *ibid.* — Sa jalousie à l'égard de madame de Longueville sa sœur et de la princesse sa femme; anecdotes à ce sujet, 122 et suiv. — Sa rencontre avec de Vardes, *ibid.* — Inquiétudes que lui donne une galanterie du roi pour sa femme, 123. — Conversation qu'il eut avec Cosnac à ce sujet, 125. — Sa conversion; il écrit contre la comédie; mot de Voltaire à ce propos; sa mort, 129.

Conti (Anne-Marie Martinozzi, princesse de). — Son arrivée à la cour; portrait que fait d'elle madame de Motteville, 37. — Son mariage avec le prince de Conti, 80 et suiv. — Courtisée d'abord par le duc de Candale, elle l'eût préféré au prince de Conti, 117. — Sa beauté, son surnom, 115. — Négociations relatives à son mariage; sa dot, 117. — Fâcheux résultats qu'eurent pour elle les désordres de son mari, 119. — Cérémonies de ses fiançailles, *ibid.* — Son éloge par madame de Motteville, 120. — Jalousie de son mari; anecdotes à ce sujet, 122. — Son aventure avec le roi, 123. — Son mari la rappelle auprès de lui; accident qui lui arrive, *ibid.* — Ses bontés pour Cosnac, aumônier du prince; elle le fait nommer évêque de Valence, 124. — Sentiments qu'elle inspirait à de Vardes; comment il sut les lui exprimer, 125. — La princesse de Conti dans sa jeunesse n'avait pas plus de religion que ses cousines; elle est qualifiée *honnête payenne*, 126. — Sa tristesse intérieure; elle cherche à éteindre en elle tout reste de foi, 127. — Tombe malade, et à l'agonie n'est point touchée des consolations religieuses, *ibid.* — Revenue à la santé, elle se convertit d'elle-même; son austérité, ses grandes aumônes; elle protège Port-Royal, 127, 128. — Devient veuve, et refuse la main de Monsieur, 129, 130. — Sa mort racontée par madame de Sévigné, 130, 131. — Laisse l'éducation de ses enfants à madame de Longueville, 131. — Inscription de son tombeau, *ibid.*, note 2.

Conti (François-Louis, prince de), fils de Marie Martinozzi; ses belles qualités; son portrait d'après Saint-Simon; il rappelle Mazarin son grand-oncle, 122, 123.

Conti (hôtels de). — Les deux hôtels de Conti, histoire et description, *Appendice* (G), 482.

Conti (Torquato) et le marquis de Bagni, généraux de l'armée du pape, emploient Mazarin dans les négociations avec Milan et le maréchal d'Estrées, 26.

Correspondance de Mazarin avec la reine. — Nous montre les véritables sentiments d'Anne d'Autriche pour Mazarin, 52. — Nature de cette correspondance, 70.

— Lettres du cardinal à la reine, 70 et suiv. — Lettre de la reine au cardinal, 72, 73. — Autre lettre de la reine au cardinal, 72, note 2. — Lettres de Mazarin à la reine au sujet de ses nièces, 87. — Correspondance du cardinal avec le roi, la reine, Marie Mancini, au sujet de l'amour du roi pour Marie, 281 et suiv. — Correspondance inédite entre le cardinal et madame de Venelle, gouvernante de ses nièces, 88. — Lettres de Mazarin à madame de Venelle au sujet de l'éducation de ses nièces, 89 et suiv.; — au sujet d'une maladie d'Hortense Mancini, 328. — Correspondance curieuse entre le cardinal et Colbert au sujet des dépenses de sa maison, 78, 79. — Lettre de la comtesse de Soissons au cardinal, relative à l'amour du roi pour Marie Mancini, 187, note 1. — Date approximative de cette lettre, 190. — Son commentaire, 188 et suiv. — Lettre de la jeune Marianne Mancini au cardinal, 392. — Lettre adressée de Rome au cardinal par un religieux, au sujet de l'amour du roi pour Marie Mancini, 267, note 2. — Mention de plusieurs lettres, la plupart inédites, de Louis XIV à différents membres de la famille du cardinal, 300, note 2. — Correspondance inédite de Bartet, tirée des ARCHIV. DES AFF. ÉTRANGÈRES; détails circonstanciés sur le rapprochement du roi et d'Olympe Mancini, ménagé par le cardinal, 191 et la note. — Lettres inédites du sieur Blanquet au ministre au sujet de la comtesse de Soissons exilée, 228, note 1. — Correspondance inédite de Louis XIV avec son ambassadeur à Madrid, au sujet de la comtesse de Soissons et de la mort de la reine d'Espagne, 230 et suiv., *Appendice* (L), 499. — Correspondance inédite de Jacques de Belbeuf, au sujet de Marie et d'Hortense Mancini, 507, *Appendice* (N). — Lettre inédite de Marie Mancini à Colbert, au sujet du duc de Nevers, *Appendice* (O), 509. — Lettres inédites de Chaulieu à la duchesse de Bouillon, *Appendice* (T), 523. — Correspondance inédite entre l'abbesse du Lys, Colbert, la connétable Colonna et le roi, au sujet du séjour de la connétable dans ce couvent, *Appendice* (O), 510.

Cosnac (Daniel de, Arch. d'Aix. — Ses Mémoires; par qui publiés, 111. — Té-

moins oculaire de la mort de la duchesse de Mercœur; touchant récit qu'il en fait, 111. — Raconte les négociations relatives au mariage du prince de Conti avec une nièce du cardinal, 117. — Était opposé à ce mariage; pourquoi, *ibid.* — Ce qu'il dit des sentiments réciproques du duc de Candale et de Marie Martinuzzi, 118. — Ce qu'il dit au prince de Conti à propos de son mariage, 120. — Anecdote sur la jalousie du prince envers sa femme, 122. — Correspondance de Cosnac avec le prince à propos de quelques galanteries du roi pour la princesse, 123. — La princesse lui fait obtenir l'évêché de Valence; comment, 124. — Mot de Mazarin à ce sujet, *ibid.* — Conversation entre le prince de Conti et Cosnac au sujet de de Vardes, 125. — Vante les séduisantes qualités du marquis de Vardes, 167.

Coulanges (M. de) adressait à madame de Sévigné les poésies françaises et italiennes du duc de Nevers, 156. — Était admis à Rome dans l'intimité du duc et de la duchesse, 157. — Ses vers à ce sujet, *ibid.* — Détails qu'il donne sur le séjour à Rome de la duchesse de Bouillon, 426.

Coulanges (madame de) joua avec M. de Barillon une saynète sur les aventures de de Vardes et de mademoiselle de Toiras, 248. — Témoigne que la comtesse de Soissons conserva jusqu'à la fin une certaine splendeur, 253.

Courcelles (la marquise de). — Sa jeunesse, ses aventures; vues de Colbert et de Louvois sur elle, 341. — Son mariage; rôle infâme que joue son mari, 342. — Ses galanteries; sa détention dans un couvent avec la duchesse de Mazarin; leur singulière conduite dans cette maison, 342 et suiv. — Leur translation à l'abbaye de Chelles; nouvelles aventures, 344. — Autre rencontre entre ces deux dames; brouille; pourquoi; ce que la marquise de Courcelles dit de la duchesse de Mazarin, 359, 360.

Courtenay (famille de). — Mazarin projette d'unir Hortense Mancini au prince de Courtenay, 324-326. — Origine, grandeur et décadence de cette famille, 325.

Cousin (M.), cite des lettres galantes d'Anne d'Autriche à Mazarin; son opinion

sur la nature de leurs relations, p. 72 note.

D

Dampus (la dame) soupçonnée de cacher les nièces du cardinal; on fouille sa maison, 66.

Dangeau. — Paroles qu'il attribue à Louis XIV à propos de la mort de la reine d'Espagne, 238. — Voltaire contredit son assertion, *ibid.*, 239, 240. — Note que le roi refusa à la duchesse de Bouillon revenant d'Angleterre la permission de reparaître à la cour, 421.

Dauphin (le), fils de Louis XIV. — Inclination que conçut pour lui mademoiselle d'Orléans, 233. — Comment il y répondit, 235. — Présenté au marquis de Vardes, qui le reconnut après vingt ans d'exil, 250.

Desboulères (madame) introduisit Pradon à l'hôtel de Bouillon, 165, 403. — On lui attribua le sonnet contre la *Phèdre* de Racine, 165.

E

Englien (le duc d'). — Le cardinal s'oppose à ce qu'il vienne jouer avec ses nièces, 92.

Espagne (Charles II, roi d'), épouse mademoiselle d'Orléans, nièce de Louis XIV; détails relatifs à ce mariage, 233, 234. — S'imagina qu'il a été ensorcelé, 232. — Singuliers moyens qu'il voulut employer pour rompre le charme, *ibid.* — Son amour pour la reine; précautions qu'il ordonnait pour déjouer les tentatives d'empoisonnement, 236.

Espagne (Marie-Louise d'Orléans, reine d'), fait demander aux Carmélites un remède contre la fièvre quarte; ce qui s'en suivit, 239, note 2. — Son mariage avec Charles II d'Espagne; son inclination pour le Dauphin; sa douleur, ses plaintes; inflexibilité du roi, 233, 234. — Elle quitte la France, 235. — Ascendant qu'elle exerçait sur son mari au profit de la France, *ibid.* — Piège qu'on lui tend pour faire annuler son mariage; singuliers détails à ce sujet, 232 et *Appendice* (L), 499. — Sa mort subite attribuée au poison; différentes versions qui circulèrent à ce

sujet, 236 et suiv. — Empoisonnée avec du lait par la comtesse de Soissons, selon Saint-Simon, 236. ; — avec des huîtres par le comte de Mansfeld, selon la Palatine, 238; — avec une tourte d'anguilles, selon Dangeau, *ibid.* et 239; — avec une tasse de chocolat, suivant madame de La Fayette, 240. — Récit circonstancié et authentique de cette mort par l'ambassadeur de France, d'après des documents inédits tirés des ARCHIV. DES AFF. ÉTRANG., 243 et suiv., *Appendice (L)*, 499.

Eugène (le prince) de Savoie. — Quatrième fils de la comtesse de Soissons; sa première jeunesse; on le destine à l'Église, 224, 225. — Demande du service; éconduit par Louis XIV à l'instigation de Louvois, *ibid.* — Il abandonne la France; ce que dit le roi de cette perte, 226. — Accusé d'avoir négligé sa mère; ce que l'on doit en croire, 254 et 255, notes 1 et 2.

Évreux (le comte d'), fils de la duchesse de Bouillon, colonel général de la cavalerie, écrit une lettre offensante pour le duc de Bourgogne; comment sa mère s'y prit pour apaiser l'orage, 428, 429.

F

Fabert (le maréchal de). — Ami de Mazarin, qui lui confie ses nièces à Sedan, 66. — Accueille une seconde fois Mazarin à Sedan, 78.

Fénelon, durement traité par l'abbé de Rancé dans la querelle du quiétisme, 160 et suiv. — Défendu par le duc de Nevers, *ibid.* — Énergiquement soutenu à Rome par le cardinal de Bouillon, 422, note I.

Ferté-Senneterre (le maréchal de La) accueille Mazarin proscrit, à Clermont, 60.

Filles de Sainte-Marie (couvent des), près de la Bastille. — La duchesse de Mazarin y est enfermée avec la marquise de Courcelles; leur conduite dans cette maison, 340, 342 et suiv.

Fleix (la comtesse de), fille de la marquise de Sencé, obtient et perd le tabouret, 56, note.

Fontenelle présidait les réunions de

avec la duchesse de Châtillon; détails biographiques, 189, note I.

Franchini, médecin de la reine d'Espagne, soupçonné d'avoir favorisé l'empoisonnement de cette princesse, 244, *Appendice (L)*, 503.

Fronde. — Commencements de la Fronde, 55. — Retraite du cardinal et de ses nièces pendant les troubles de la Fronde, 60, 61 et suiv. — Actes de la Fronde pendant l'exil du cardinal, 74 et suiv.

G

Ghigi (la princesse), maîtresse du connétable Colonna; ses manœuvres contre la connétable, 306.

Grignan (la comtesse de) envoie des chemises à la duchesse de Mazarin et à la connétable Colonna, débarquées en France; raconte leur aventure à sa mère, 356.

Gulche (le comte de). — Sa naissance, son caractère, ses aventures, 200. — Sa liaison avec Madame, 201. — Leurs entrevues romanesques, *ibid.* — Part qu'il prit au complot contre La Vallière, 202. — Trahi par son ami de Vardes, qui l'éloigne de la cour et le supplante près de Madame, 204. — Trahi par la comtesse de Soissons, qui l'accuse d'un crime d'État et révèle sa complicité dans l'intrigue ourdie contre La Vallière, 207. — Notice biographique sur ce personnage, 204, note I.

Guillaume (d'Orange, roi d'Angleterre), fait reconduire en France la duchesse de Bouillon, 372, 420. — Fait une pension à la duchesse de Mazarin, 374.

Gramont (le maréchal de). — Portrait qu'il nous a laissé de Mazarin, 46.

H

Hanovre (la duchesse de) dispute le pas à la duchesse de Bouillon; comment celle-ci s'en venge, 429.

Harcourt (la princesse d') accompagne Marie-Louise d'Orléans en Espagne; ce que dit d'elle mademoiselle de Montpensier, 235.

à Paris des provisions de bouche de la duchesse de Mazarin, 377.

Hautefort (Marie d'). — Cause de sa disgrâce, 47. — Cherche à éloigner la reine du cardinal, *ibid.*

Hocquincourt (le maréchal d') conduit à Péronne les nièces du cardinal, 64.

J

Jarzé (le marquis de) tente de supplanter Mazarin près de la reine; est chassé de la cour, 57, 58.

Jeu. — Mazarin aime le jeu dès sa jeunesse; son habileté, son bonheur au jeu, 23, 24. — Le jeu et les joueurs au XVII^e siècle, *Appendice* (B), 438. — Mazarin gagne 90,000 écus et en offre 50,000 à la reine (anecdote apocryphe), 34. — Goût prononcé de Louis XIV pour le jeu; il va de Bordeaux à Toulouse en jouant avec la comtesse de Soissons, 191. — Il passe la nuit à jouer à l'hôtel de Soissons, *ibid.*, note 1. — La banque de la duchesse de Mazarin à Saint-James; influence de la hassette sur son caractère, 366, 367 et suiv.

Justancorps à brevet. — Ce que c'était, 249, note 3.

L

Laborde (M. Léon de). — Son opinion sur la famille et la jeunesse de Mazarin, 11 et suiv. — Il réclame sa réhabilitation et la publication de ses écrits, 12. — Réfutation de ce qu'il avance sur l'origine de Mazarin, 13, 14. — Son opinion quant à l'esprit de la comtesse de Soissons, 198, note 2. — Il regarde comme bien légitimement acquise l'immense fortune de Mazarin, 330, note 1. — Erreurs qu'il commet quant aux premières résidences de Mazarin à Paris, *Appendice* (D). — Comment il apprécie Saint-Évremond, 364, note 2.

Lafare (marquis de) parle des fréquentes visites que le roi rendait à la comtesse de Soissons, 193. — Dit que ce fut par ordre du roi que le marquis de Vardes courtisa la comtesse de Soissons, 194. — Croit à l'innocence de la comtesse dans l'affaire

des poisons, 216. — Ce qu'il dit de l'attitude de la duchesse de Bouillon devant la Chambre ardente, 415.

La Fayette (madame de) prétend que Mazarin conçut l'espoir d'unir Olympe Mancini à Louis XIV, 181. — Comment elle juge la comtesse de Soissons, 198. — Raconte les entrevues de Madame et du comte de Guiche, 201. — Nous révèle le commerce de Madame avec le marquis de Vardes, et les jalousies de la comtesse de Soissons, 205. — Comment elle rapporte l'empoisonnement de la reine d'Espagne et ses derniers moments, 240, 241. — Vante l'esprit de Marie Mancini, 266. — Parle de sa douleur quand elle dut se séparer du roi, 300, note 1. — Portrait qu'elle fait d'Hortense Mancini, 331.

La Ferté (la maréchale de), un instant compromise dans l'affaire des poisons; ce qu'en dit madame de Sévigné, 215.

Laffemas (l'abbé de), auteur de mazarinades, prétend que Mazarin n'était pas prêtre consacré, 54.

La Fontaine est sur le point d'aller se fixer en Angleterre, près de la duchesse de Mazarin, 374, 417. — Ce que dit de lui Ninon de Lenclos, 374, note 2. — Portrait qu'il a tracé de la duchesse de Mazarin, 375. — La duchesse de Bouillon le rencontre à Château-Thierry; heureuse influence qu'elle exerça sur son génie, 396 et suiv. — Son goût pour les femmes; ses bonnes fortunes, 398 et suiv. — Portrait qu'il fait de la duchesse de Bouillon, 400. — La duchesse le produit dans le monde, *ibid.*, 401. — Lettres de La Fontaine à la duchesse de Bouillon, en Angleterre, 417 et suiv. — Tournoi poétique entre La Fontaine et Saint-Évremond en l'honneur de mesdames de Mazarin et de Bouillon, 419 et suiv. — Les *Chats* de La Fontaine, 419, note 2.

Lambert (la marquise de). — Caractère de ses réunions; comment on les nommait, 158. — Son hôtel, sa société, *Appendice* (1), 487. — Obstacles qu'elle apporta à la translation de la bibliothèque du roi dans l'hôtel de Nevers, *ibid.*

La Melleraye (le maréchal de). — Sa famille, ses services, sa fortune, 318. — Ne rechercha pas pour son fils l'alliance d'Hortense Mancini, 332.

Lamotte-Houdancourt (mademoiselle de), fille d'honneur de la reine, mise en avant par la comtesse de Soissons pour supplanter La Vallière, 203.

La Porte, valet de chambre du roi, avertit la reine des bruits qui couraient sur elle et le cardinal; explication qui s'ensuivit, 50. — Dévoile certaines particularités intimes de l'adolescence du roi, 183.

La Reyne, conseiller d'État, président de la Chambre ardente, mystifié en face par la duchesse de Bouillon, 415.

Lauzun (le comte de), comparé au comte de Guiche et au marquis de Vardes, 201.

La Vallière (mademoiselle de). — Attachement qu'elle inspire au roi, 100. — Intrigues et complot tramés contre elle, 200 et suiv.

Le Sage, complice de La Voisin dans l'affaire des poisons; prodige qu'il devait faire voir à la duchesse de Bouillon, 411, 412. — Prétend que la duchesse lui avait demandé du poison pour se défaire de son mari, *ibid.*

Lira (don Emmanuel de). — Dénoncé à Louis XIV comme complice de l'empoisonnement de la reine d'Espagne, 244.

Longueville (la duchesse de). — Influence qu'elle exerça sur le prince de Conti, son frère, 116. — Le prince de Conti jaloux d'elle, 122. — Sa correspondance avec le prince et la princesse de Conti; comment l'appelle madame de Sévigné, 129, 130. — La princesse de Conti lui confie en mourant l'éducation de ses enfants, 131.

Loret, auteur de la *Muse historique*. — Comment il raconte l'effet produit à Paris par le départ du cardinal, 60. — Mentionne le départ des nièces du cardinal et leur arrivée à Péronne, 64. — Nous dit que l'on croyait Mazarin et ses nièces cachés dans Paris, 65. — Annonce l'arrivée de deux nouvelles nièces du cardinal, 80. — Note la maladie de l'une d'elles, 93. — Loue leur beauté, à propos d'une fête à l'hôtel de ville, 94, note 1. — Annonce leur retour à Paris en 1650, 93, note 1. — Raconte l'accueil fait par le roi au duc

qu'Olympe Mancini avait adopté le costume masculin de la reine de Suède, 177. — Éloge d'Olympe Mancini, 179. — Annonce le mariage d'Olympe avec le comte de Soissons, et fait un pompeux éloge des deux époux, 181, note 2. — Vante les charmes et l'affabilité de la jeune Marianne, 390, 391; — son esprit précoce, 393.

Lorraine (Charles IV, duc de), cherche à obtenir de Mazarin la main de Marie Mancini pour son neveu ou pour lui-même, 292, 293. — Son caractère étrange; ses aventures, ses mœurs, 296. — Son portrait par Segrais; son testament satirique, 298, note 1.

Lorraine (le prince Charles de), neveu du précédent. — Aspire à la main de Marie Mancini, 292, 299. — Accueille la duchesse de Mazarin fugitive, et lui fournit une escorte pour se rendre en Italie, 348.

Lorraine (le chevalier de). — Exilé de France; ses mœurs, son séjour à Rome avec la connétable Colonna; leurs relations, 306 et suiv.

Louis XIV. — Louis XIV enfant, élevé par madame de Sencé, 39. — Aversion qu'elle lui inspirait pour Richelieu; anecdote à ce sujet, 40. — Va visiter les fils de madame Mancini après la mort de leur mère, 82, note 1. — Son affection pour madame de Mercœur, 108. — N'aimait pas les petites filles; anecdote, 108, 109. — Adresse quelques galanteries à la princesse de Conti; ce qui s'ensuivit, 123. — Le prince de Conti est jaloux de lui, *ibid.* — Touché de la mort de cette princesse; éloge qu'il fit d'elle, 131. — Assiste aux fêtes du mariage de Laure Martinuzzi avec le prince de Modène; il ouvre le ballet sous les traits de la Renommée, *Appendice* (H), 486. — Accueil qu'il fait au duc de Modène, 138. — Il dirige la politique de Laure, devenue duchesse régente de Modène, 140. — Il marie Béatrice d'Este, fille de la duchesse de Modène, au duc d'York, 143. — Brillante réception qu'il fit à Versailles à cette princesse et à sa mère, *ibid.* — Prédilection qu'il avait pour son régiment d'infanterie, 150. — On tente vainement de lui inspirer de l'amour pour la duchesse de Nevers, 153. — Son atta-

son, 176. — Son goût prononcé pour les ballets, 178. — Son refroidissement pour Olympe Mancini, 179. — Son inconstance naturelle, *ibid.* — Comment il prit son parti du mariage d'Olympe Mancini, 182. — Conserve ses rapports avec Olympe devenue comtesse de Soissons; nature de cette liaison, 182, 187. — Quelques détails sur son adolescence, 186. — Son aventure avec madame de Beauvais, 183. — Effet que sa beauté produisit sur madame de Motteville, *ibid.* — Sa liaison avec une jardinière, et ses suites, 184. — La duchesse de Châtillon attire son attention, 185. — Son amour pour Marie Mancini le détache d'Olympe, 190. — Lettre d'Olympe à son oncle à ce sujet, 187, note 1. — Date précise de cette lettre, 190. — Se rapproche d'Olympe après son mariage, 191 et *suiv.*, 199. — Détails sur ce rapprochement donnés au cardinal par un de ses affidés, 191, note 1. — Son goût pour le jeu, *ibid.* — Lutte que le roi eut à soutenir contre la duchesse de Navailles, au sujet des filles d'honneur, 193. — Effet que produisit sur lui une lettre anonyme adressée à la reine, au sujet de ses relations avec La Vallière, 203. — Ses soupçons se portent sur la duchesse de Navailles; comment il la qualifiait, *ibid.* — Comment il châtia les coupables, 207, 208. — Sa rupture définitive avec la comtesse de Soissons, 208. — Ce qu'il dit à propos de la fuite de la comtesse de Soissons, compromise dans l'affaire des poisons, 216. — Échoua dans ses tentatives galantes près de mademoiselle de Lacroix-Beauvais, 222. — Fait une pension au comte de Soissons déshérité, *ibid.* — Éconduit le prince Eugène qui lui offrait ses services, 225. — Sa correspondance inédite avec le comte de Rebenac, ambassadeur à Madrid, au sujet de la comtesse de Soissons, 230. — Recommande à cet ambassadeur de surveiller la comtesse, *ibid.*, note 1. — Correspondance au sujet du prétendu ensorcellement du roi et de la reine d'Espagne, 232 et *suiv.* et *Appendice* (L), 499. — Son inflexibilité à l'égard de mademoiselle d'Orléans, 234. — Ce qu'il dit, selon Dangeau, de la mort de la reine d'Espagne, 238. — Étranges emportements de ce prince con-

tre les carmélites et contre un laquais, 239, note 2. — Comment son ambassadeur lui rendit compte de la mort de la reine d'Espagne, 243 et *suiv.* — Rappelle à la cour de Vardes exilé; leur entrevue, 249, 250. — Sa passion juvénile pour mademoiselle d'Argencourt, 260 et *suiv.* — Comment on parvint à l'en détacher, *ibid.* — Il fait la campagne de 1658, 263. — Il tombe malade; intérêt que lui témoigne Marie Mancini, 264. — Affection qu'il conçut dès lors pour elle, *ibid.* — Heureuse influence de cette passion sur son esprit et son caractère, 266 et *suiv.* — Projets de mariage entre Louis XIV et la princesse de Savoie; il se rend à Lyon pour voir sa fiancée, 269. — Sa première entrevue avec elle, 271. — Son refroidissement soudain, 273. — Sa manière d'être avec Marie Mancini pendant son séjour à Lyon, 274. — Rupture avec la Savoie; projet de mariage avec l'infante, 275. — Retour à Paris; progrès de sa passion pour Marie Mancini, 276. — Il demande sa main au cardinal, qui la lui refuse, 278. — Touchante séparation des deux amants, 281. — Sa correspondance avec sa maîtresse, exilée à Brouage; reproches du cardinal à ce sujet, *ibid.* et *suiv.* — La cour part pour Bordeaux; entrevue de Louis XIV et de Marie Mancini à Saint-Jean-d'Angely, 283. — Sa passion pour Marie s'éteint après son mariage avec l'infante, 291, 299. — S'oppose à ce que la connétable Colonna fugitive reparaisse à la cour, 311. — Envoie Colbert pour protéger les tableaux et statues du cardinal contre les fureurs du duc de Mazarin, 333. — Oblige le duc de Mazarin à signer un accommodement avec sa femme, 354. — Donne une pension à la duchesse, avec la liberté de s'éloigner de France, *ibid.* — Exile la duchesse de Bouillon pour s'être moquée des juges de la chambre ardente, 416. — Lui réitère la défense de revenir à la cour, 421. — Embarras que lui causait la famille du cardinal, *ibid.*

Louvigny (le comte de), fils du maréchal de Gramont, amant de la duchesse de Bouillon, la compromet gravement, 407.

Louville (M. de), ambassadeur de France à Madrid, regarde comme avéré

l'empoisonnement de la reine d'Espagne, 245.

Louvois. — Cause de sa haine contre la comtesse de Soissons, 214. — Persécutions qu'il lui fait subir dans son exil, 218. — Entrave la carrière du comte de Soissons, son fils aîné, 223. — Refuse les offres de service du prince Eugène, son autre fils, 225. — Prend intérêt au marquis de Vardes exilé, et le fait rappeler à la cour, 249. — Sa passion pour la marquise de Courcelles; moyens qu'il emploie pour la séduire, 311, 342.

Luxembourg (le maréchal de). — Compromis dans l'affaire des poisons, est mis à la Bastille, 213. — Il sort de prison, 226. — Le maréchal de Luxembourg à la Bastille, *Appendice* (K), 498.

Lyon. — Voyage et séjour de la cour dans cette ville pour l'entrevue du roi avec la princesse de Savoie, sa fiancée, 269 et suiv. — Entrée solennelle à Lyon de la princesse de Savoie et de sa mère, Madame royale, 270. — Où logeaient le roi, le cardinal et ses nièces pendant le séjour de la cour à Lyon, 274. — La cour quitte cette ville pour revenir à Paris, 276.

M

Mancini (Lorenzo). — Épouse une sœur de Mazarin, 31. — Antiquité de sa noblesse, *ibid.* — Origine et illustration de la famille Mancini, 84. — Son goût pour l'astrologie; prédit la mort de sa femme et celle de son fils, 83. — Ses prédictions relativement au cardinal, 84. — Sa mort, *ibid.* — Ce que disent de lui les Mazarinades, *ibid.* — Ses prédictions relatives à Marie Mancini, 257.

Mancini (madame), sœur de Mazarin. — Son mariage, 31. — Ses enfants, 36. — Elle envoie au cardinal trois de ses enfants, *ibid.* — En amène elle-même trois autres, 79. — Honneurs qu'on leur rendit dans ce voyage, 258. — Ses craintes relatives à Marie Mancini, 257. — Sa mort, 81. — Ses funérailles, *ibid.*, note 2. — Ses Citus, 81, 82.

Mancini (Paul), neveu du cardinal. — Son arrivée à Paris, 38. — Son éducation chez les jésuites, 44. — Pamphlet à ce sujet, *ibid.* — Ce qu'en pensait le car-

dinal de Retz; ses projets à son égard, 69. — Ses qualités, son courage; espérances que fondait sur lui Mazarin, 77. — Sa mort, 76. — Mazarinades à ce sujet, *ibid.*, note 1.

Mancini (Philippe). Voy. *Nevers* (duc de).

Mancini (Alphonse), neveu du cardinal. — Sa capacité précoce; son oncle fondait sur lui de grandes espérances, 85. — Sa mort singulière, *ibid.*, note.

Mancini (Laure). Voy. *Mercœur* (duchesse de).

Mancini (Olympe). Voy. *Soissons* (comtesse de).

Mancini (Marie). Voy. *Colonna* (connétable).

Mancini (Hortense). Voy. *Mazarin* (duchesse de).

Mancini (Marie-Anne). Voy. *Bouillon* (duchesse de).

Mansfeld (le comte de), ambassadeur de l'empereur à Madrid; sa liaison avec la comtesse de Soissons, 236. — Accusé par la Palatine de complicité dans l'empoisonnement de la reine d'Espagne, 238.

Manuscrit nouvellement découvert à la bibliothèque de Turin, sous le titre: *Il cardinale Mazarino*, 15, note I. — Détails qu'il donne sur le cardinal; sa naissance, sa famille, etc., 15 et suiv.

Marsillac (le prince de), fils du duc de La Rochefoucauld, fréquentait l'hôtel de Soissons; son portrait, son étrange emploi près du roi, 295.

Martinozzi (Girolamo). — Épouse une sœur de Mazarin, 31. — Rang qu'il occupait à Rome, *ibid.*, *Appendice* (A), 437.

Martinozzi (madame), sœur de Mazarin. — Son mariage, 31. — Envoie au cardinal sa fille aînée, 36. — Arrive en France avec la cadette, 79. — Honneurs qu'on leur rendit dans leur voyage, 258. — Prend part aux fêtes et cérémonies du mariage de Laure Martinozzi, *Appendice* (H), 486. — Accompagne sa fille à Modène; se retire à Rome, 138. — La duchesse de Mazarin fugitive habite quelque temps auprès d'elle, 353.

Martinozzi (Anne-Marie). Voy. *Conti* (princesse de).

Martinozzi (Laure). Voy. *Modène* (duchesse de).

Mazarin (le cardinal). — Commencements de son ministère; son origine, 2. — Ce que les mazarinades, les mémoires du temps et les historiens en disent, 3 à 11. — Renseignements sur sa famille et sa jeunesse, d'après un manuscrit récemment découvert à Turin, 15 et suiv. — Où et comment il naquit, *Appendice* (A), 435. — Sa première jeunesse, son éducation, 17. — Les jésuites veulent l'attirer dans leur ordre, *ibid.*, et 18, note 1. — Il fait un voyage en Espagne, 19. — Son goût pour le jeu, ses remords, ses aventures à Madrid, 19 et suiv. — Ses amours; projet de mariage avec une Espagnole; il retourne en Italie; le connétable Colonna s'oppose au mariage, 21, 22. — Son père accusé de meurtre, 23. — Sa gentillesse, son habileté et son honneur singulier au jeu, 25. — Il reprend ses études, devient docteur en droit civil et canonique, *ibid.* — Joue le rôle de saint Ignace dans une tragédie, 25. — Il devient capitaine, *ibid.* — Il consacre ses loisirs aux arts et au jeu, 26. — Première campagne de Mazarin dans la Valteline, *ibid.* — Il se distingue dans les négociations; il quitte l'état militaire, reprend ses études, se fait de puissants protecteurs, 27. — Il part avec le légat chargé de terminer la guerre, *ibid.* — Devant Casal, il s'élançe entre les armées et parvient à faire signer la paix, 28. — Service qu'il rend aux Français, en prévenant une surprise des Espagnols, *ibid.* — Il retourne à Rome où on veut le mettre en jugement; il détourne l'orage, 30. — Il est nommé camérier; l'un des plus beaux prélats de Rome; il devient vice-légat d'Avignon, 31. — Il établit ses deux sœurs, *ibid.* — Il les dote, 32. — Mazarin, nonce extraordinaire; son entrée à Paris, 33. — Il se fait bien venir de Richelieu; passe au service de la France, *ibid.* — Chargé de négocier la remise de Sedan, prend possession de cette ville au nom du roi, 383. — Il gagne au jeu quatre-vingt-dix mille écus, et en offre cinquante mille à la reine, 34. — Réfutation de cette anecdote, 35. — Mazarin, cardinal et ministre, *ibid.* — Son désintéressement affecté, *ibid.* — Il appelle à Paris trois de ses nièces et un neveu, *ibid.* — Fait nommer son frère archevêque, car-

dinal, vice-roi; par quels moyens, 41. — Motifs pour lesquels il fit venir ses nièces et neveux, 42. — Comment il installa ses nièces, 43. — Ses diverses résidences à Paris avant la construction du Palais Mazarin, *ibid.*, *Appendice* (C), 440. — Son désir de se rapprocher de la reine, 44. — Comment il fait élever son neveu, *ibid.* — Ses rapports avec Anne d'Autriche, 45 et suiv. — Portrait du cardinal, sa figure, son caractère, *ibid.* — Ses premières relations avec la reine; il se défie de son entourage, 47. — Il se plaint de sa dévotion, 48. — Moyen de conquérir les honnes grâces de la reine; anecdote, 49. — Opinion de l'auteur sur la nature des relations entre la reine et le cardinal, 52. — Étaient-ils mariés? Mazarin était-il prêtre? 53, notes 1, 2, 3. — Cette question enfin résolue par des documents authentiques, *Append.* (A), 426. — Le cardinal se fait construire un palais, 54. — Sa description, *Append.* (D), 446. — Il y reçoit les cardinaux Barberini, 55. — Commencements de la Fronde; le cardinal et la cour quittent Paris; son retour après la paix de Ruel, 55, 56. — On tente de le supplanter près de la reine; il écrit sur ses carnets ce que la reine doit faire et dire en cette occasion, 57 et suiv. — Insulté par le prince de Condé, *ibid.* — Le fait arrêter, 60. — Quitte Paris et délivre Condé, *ibid.* — Pamphlets publiés contre le cardinal et sa famille, 60, 61. — On le croit caché au Val-de-Grâce sous l'habit de religieuse, 65. — Il passe à Clermont, à Sedan, où il laisse ses nièces, et se retire à Bruhl, 66. — Propose au cardinal Barberini Marie au lieu de Laure Mancini, pour son neveu Colonna, *ibid.* — Ses projets d'alliance avec les ducs de Mercœur et de Beaufort, 67. — Sa correspondance avec la reine pendant son exil, 69. — Sa fortune anéantie, 73. — Il lève une armée et repasse la frontière, 74. — Sa tête mise à prix; vente et dispersion de sa bibliothèque, *ibid.* et *Appendice* (E), 466. — Lettre du cardinal à ce sujet, 77. — Il avance avec son armée, *ibid.* — Il perd son neveu Paul Mancini, 76. — Lettre à ce sujet, *ibid.*, note 1. — On l'accuse d'avoir vendu son âme au diable, 77. — Se retire de nouveau à Sedan, 78. — Fait une campagne avec

- Turenne, 78. — Rentre à Paris, *ibid.* — Se décide à faire venir d'Italie trois autres nièces et un neveu, *ibid.* — Correspondance curieuse avec Colbert, *ibid.* — Il unit Marie Martinozzi au prince de Conti, 80. — Mazarin perd son père; ses rapports avec lui, 81. — Il perd sa sœur madame Mancini, *ibid.* — Sentiments qu'il témoigne à cette occasion, 83. — Il marie Laure Martinozzi et Olympe Mancini, 84. — Perd sa nièce, Laure, duchesse de Mercœur, et son beau-frère, le sieur Mancini, *ibid.* — Perd un autre de ses neveux; comment, 85 et 86, note 1. — Soins qu'il donne à l'éducation de ses nièces pendant ses négociations avec l'Espagne, 87 et suiv. — Il charge la reine de les corriger, 87, 88. — Correspondance inédite entre le cardinal et madame de Venelle, gouvernante de ses nièces, 89 et suiv. — Conseille à Marie de lire Sénèque, 89. — S'occupe des plaisirs et de la table de ses nièces, *ibid.* — Plaisante Marianne qui lui écrivait en vers, 90. — Marque toutes les personnes que ses nièces doivent voir à Paris, 92. — Ne permet pas que le duc d'Enghien vienne jouer avec elles, *ibid.* — Les engage à rechercher la société de madame Colbert, 93. — Il marie Hortense et Marie Mancini, 94. — Richesses qu'il laissa à sa famille, peu de satisfaction qu'il en eut, *ibid.* — Se plaint du peu de dévotion de ses nièces, 95. — Sa mort; ingratitude de sa famille; son caractère; détails intimes, 96, 97. — Ce qu'il recherchait dans les mariages de ses nièces, 99. — Il espérait unir Laure Mancini au duc de Candale; pourquoi, 100. — Assiste à l'agonie de madame de Mercœur, 109. — Il lui donna lui-même les sacrements, 112. — Comment il accueillit les propositions du prince de Conti, 117. — Comment il profita de ses avances, *ibid.* — Ce qu'il dit à l'abbé de Cosnac en le nommant évêque, 184. — Les maris de ses nièces appelés au commandement des armées, 137. — Il aimait à les conseiller dans leurs opérations, 138. — Invite le duc de Modène à faire sa paix avec l'Espagne, 140. — Son peu d'affection pour Philippe Mancini, 149. — Sa sévérité à son égard pour l'affaire de Roissi, *ibid.* — Part qu'il lui fit dans sa succession, 150. — Mazarin espéra unir Olympe Mancini à Louis XIV, 170, 181. — Il introduisit en France les ballets et les opéras; sommes énormes qu'il dépensa pour ces divertissements, 177. — Il hésite à marier Olympe au prince de Carignan; il conclut enfin ce mariage, 181. — Ménage un rapprochement entre le roi et Olympe après l'éloignement de Marie, 191. — Extraits de sa correspondance inédite avec Bartet à ce sujet, 191, note 1. — Motifs de sa prédilection pour Olympe, 227. — Dans quel but il fit venir d'Italie ses dernières nièces; vide que la mort avait fait autour de lui, 259. — Comment il parvint à rompre l'attachement du roi pour mademoiselle d'Argencourt, 262. — Précautions qu'il prit lorsqu'on désespéra de la vie du roi, 263. — Comment il envisageait l'amour du roi pour sa nièce Marie, 269. — Explication qu'il eut avec la duchesse de Savoie sur un projet de mariage de Louis XIV avec sa fille, 275. — Refuse à Louis XIV la main de Marie; pourquoi, 278, 287. — Fait partir Marie pour la citadelle de Brouage; part pour les conférences des Pyrénées; surveillance qu'il exerce de loin sur les deux amants, 281 et suiv. — Ses lettres à ce sujet, *ibid.* — Il accueille d'abord un projet de mariage entre Marie Mancini et le duc de Lorraine, 293. — Arrête son mariage avec le connétable Colonna, 299. — Se vante à mademoiselle de Montpensier d'avoir décliné par égard pour elle la proposition du roi d'Angleterre d'épouser Hortense Mancini, 320. — Motif qui l'engagea à refuser l'alliance du duc de Savoie, 323, note 1. — Projet qu'il eut d'unir Hortense au prince de Courtenay, 324. — Il l'unit enfin à Armand de La Meilleraie, et la fait son héritière, 328. — Son testament, son immense fortune, 329, note 2, et suiv. et *Appendice (D) in fine.* — Son entrevue, au lit de mort, avec Turenne venant solliciter la main de Marianne Mancini pour l'héritier de Bouillon, 383 et suiv. — Il repousse cette alliance, 387. — Singulière plaisanterie qu'il fit à Marianne enfant, 389 et suiv. — Extrait de l'acte de baptême de Mazarin, récemment découvert dans les archives de Piscina, *Appendice (A)*, 436.
- Mazarin** (Arm. de La Porte de La Meil-

l'eraie, duc de). — Vers contre lui par le duc de Nevers, 163. — Refusa la main d'Olympe Mancini, 179, 317. — Anecdote à ce sujet tirée des *Entretiens de Colbert et de Rouin*, 179, note 2. — Son amour pour Hortense, *ibid.* et suiv. — Sa naissance, 318. — Il épouse Hortense, 328. — Faveur dont il jouit près du roi; son portrait, 330. — Sa jalousie; son rigorisme ridicule; son vandalisme, 332 et suiv. — Motifs de l'indulgence du roi à son égard, 333, note 1. — Son amour pour les procès; son caractère fantasque et maniaque, 335 et suiv., 373. — Persécutions qu'il faisait endurer à sa femme, 337 et suiv. — Il la fait cloître, 340. — Il veut l'enlever à main armée de l'abbaye de Chelles; scènes grotesques qui s'ensuivirent, 344, 345. — Procès scandaleux qu'il intenta à sa femme, 346 et suiv., 348. — Veut la faire poursuivre, 348. — Insinuation de Saint-Évremond au sujet de ses mœurs, 349, note I. — Ce qu'il répond quand la duchesse lui offre de revenir, 353. — Le roi l'oblige à signer un accommodement avec elle, 354. — Dénûment dans lequel il la laissait, 373. — Ce qu'il fit du corps de sa femme après sa mort, 379. — Comment il dupa Ondedéi à l'occasion de son mariage, 386 et note I.

Mazarin (Hortense Mancini, duchesse de). — Son arrivée en France, 79, 258, 317. — Son séjour au couvent, 258, 317. — Son entrée à la cour; son éducation, 258, 259. — Passion qu'elle inspire à Armand de La Meilleraie, 318. — Divers prétendants qui aspirèrent à sa main, 319 et suiv. — Son séjour à Brouage; confidente de sa sœur Marie, 327. — Le cardinal se plaint d'elle, 88 et suiv. — Il l'engage à être docile aux avis de sa gouvernante, à s'appliquer surtout à faire les révérences, 91. — Ce que dit d'elle la *Muse historique*, 94, note I. — Son mariage avec Armand de La Meilleraie; part qu'elle eut dans l'héritage de son oncle, 151, 328. — Portrait que fait d'elle madame de La Fayette, 331. — Jalousie de son mari, 332. — Pourquoi elle cesse de l'aimer, 337. — Ses Mémoires, 337, note I. — S'enfuit en plein jour de son hôtel, 339 et suiv. — Elle se retire dans un couvent, 340. — Sa liaison

avec la marquise de Courcelles; leur conquête au couvent, 340, 341. — Transférée à l'abbaye de Chelles; son mari vient avec une escorte pour l'enlever; sa sœur et ses beaux-frères accourent à son aide; anecdote, 344 et suiv. — Procès que lui intente le duc de Mazarin, 346, 348. — Sa fuite de Paris, 347. — Incidents de son voyage, 348. — Accueillie par son beau-frère Colonna; son séjour à Rome, 351. — Sa liaison avec Jacques de Belbeuf; lui donna son portrait, 352, note I, *Appendice* (N), 507. — Elle s'échappe d'un couvent où on voulait la retenir, 353. — Son intimité avec son frère le duc de Nevers; nature de leurs rapports, 167, 353. — Le roi lui fait une pension, et l'engage à quitter la France, 354. — Retourne en Italie, s'enfuit de Rome avec la connétable Colonna, 355. — Péripiéties de leur fuite, 356, 309. — Son séjour à la cour du duc de Savoie, 357. — Son goût pour la parure, son élégance, *ibid.* — Se rend en Angleterre; son voyage, 359 et suiv. — Rôle qu'elle joua à la cour de Charles II, 361. — Sa résidence de Saint-James; vie qu'elle y menait, 363 et suiv. — Son portrait à quarante ans, par Saint-Évremond, 364, note I. — Son goût pour le jeu, 366. — Sa beauté à quarante ans; passion qu'elle inspire au chevalier de Soissons, son neveu, qui tue en duel le baron de Banier, son amant, 369. — Son désespoir; elle veut se retirer dans un couvent, *ibid.* et suiv. — Ses enfants, *ibid.*, note I. — Elle est sur le point de quitter l'Angleterre après la révolution qui renversa Jacques II, 372. — Hommages que rendirent à ses grâces et à son esprit plusieurs contemporains illustres, 375 et suiv. — Ses occupations gastronomiques, 377. — Sa mort, 379. — Son portrait, 380. — Détails sur ses derniers moments, *Appendice* (Q), 517.

Mazarin (Palais). — Le cardinal achète l'hôtel du président Tubœuf, le fait agrandir et décorer par des artistes qu'il fait venir d'Italie, 55. — Marie Mancini se retire près de sa sœur Hortense dans ce palais après la mort du cardinal, 294. — Devient l'hôtel du duc de Mazarin; ses richesses, 330; *Appendice* (I), 487. — Arrêt du Parlement qui assigne le Palais Mazarin pour

résidence à la duchesse, en reléguant le duc à l' Arsenal, 346. — Le cardinal y avait réuni beaucoup d'animaux rares, 396. — Son histoire, sa splendeur, ses richesses artistiques, *Appendice (D)*, 446. — Partage du Palais Mazarin, *Appendice (1)*, 487.

Mazarinades. — Leur valeur comme documents historiques, 3. — Ce qu'elles disent de l'origine du cardinal, *ibid.* et suiv. — Le cardinal y est faussement accusé d'ignorance, 18. — Ce qu'elles disent du séjour du cardinal en Espagne, 19. — De l'affaire de Casal, 20. — Des sœurs de Mazarin, 31, note 2. — Mazarinade contre les nièces du cardinal et madame de Sencé, leur gouvernante, 30. — Portraits, 43. — De l'éducation de Paul Mancini, 44. — Le cardinal saute par-dessus la portière du carrosse de la reine, 49. — Du prétendu mariage de la reine et du cardinal, 53. — Déluge de mazarinades après la fuite du cardinal, 61, 62. — Liste des pamphlets dirigés contre la famille du cardinal, 61, note 1. — Contre ses mœurs, 64. — Contre ses nièces, 65. — Sur le mariage de la duchesse de Mercœur, 105, note 1. — Sur la correspondance que Mazarin entretenait avec la reine pendant son exil, 69. — Sur la mise à prix de la tête de Mazarin, 74, note 1. — A propos de la mort de Paul Mancini, 76, 77, note 2. — Effet produit par les mazarinades, 77. — Accusent le cardinal d'avoir vendu son âme au diable, *ibid.* — Ce qu'elles disent de Lorenzo Mancini, 84. — *La Custode de la Reine*, et autres mazarinades obscènes citées par M. de Laborde dans le *Palais Mazarin*; comment elles représentent Lorenzo Mancini, 81.

Liste des mazarinades citées dans l'ouvrage.

Lettre du sieur Mazarin au cardinal Mazarin, son fils, de Rome, du 25 octobre 1648, tournée d'italien en françois par le sieur de Lionne, avec la réponse du cardinal Mazarin à son père. 1648, p. 62.
Lettre d'un religieux à monseigneur le prince de Condé, contenant la vérité de la vie et des mœurs du cardinal Mazarin, par Brousse, curé de Saint-Roch. 18 janvier 1649, p. 4, 30, 42, 63.

Lettre du chevalier Georges. 26 janvier 1649, p. 5.
Lettre du Père Michel, etc. 19 février 1649, p. 6, 44.
Lettre à M. le Cardinal, par l'abbé de Laffemas. 4 mars 1649, p. 53.
Remerciement des imprimeurs. 4 mars 1649, p. 31, note 2.
La Mazarinade, par Scarron. 1649, p. 7, 19, 32, 64.
Les Honny soit-il de ce temps. 1649, p. 39.
Satire sur le grand adieu des nièces de Mazarin à la France. 1649, p. 43.
Requête civile pour la conclusion de la paix. 1649, p. 53.
Ballet ridicule des nièces de Mazarin, ou leur théâtre renversé, par P. D. C. sieur de Carigny. 1649, p. 61.
Lettre surprise à Jules Mazarin par ses nièces. 1649, p. 61.
Soupirs et regrets des nièces de Mazarin sur la perte et mauvaise vie de leur oncle. 1649, p. 61.
Satire du grand adieu des nièces de Mazarin à la France, avec une plaisante description de leurs entreprises, en vers burlesques. 1649, p. 61.
Apparition du cardinal de Sainte-Cécile à Jules Mazarin son frère. 1649, p. 61.
Récit de ce qui s'est passé à l'emprisonnement du frère de J^e Mazarin. 1649, p. 61.
Apparition d'Hortense Buffalini à son fils Jules Mazarin. 1649, p. 61.
La Juliade. 16 février 1651, p. 29.
Le Ministre d'État flambé. 1651, p. 65.
Le Pacte de Mazarin avec le démon. 1651, p. 77.
Entretien du cardinal avec ses nièces. 1651, p. 61.
Outrecuidante présomption du cardinal Mazarin dans le mariage de sa nièce. 1651, p. 61.
Réponse à l'outrecuidante présomption du cardinal Mazarin. 1651, p. 61.
Anti-Nocier, ou le Blâme des noces de M. le duc de Mercœur avec la nièce de Mazarin. 1651, p. 61.
Lettre de M. de Beaufort à M. le duc de Mercœur, son frère. 1651. — Réponse, etc., p. 105.
Lettre de la prétendue madame de Mercœur, envoyée à M. de Beaufort. 1651, p. 105.

Entretien de M. le duc de Vendosme avec M. le duc de Beaufort, etc., p. 105.

Récit du grand combat donné entre deux dames de la ville de Cologne et les deux nièces du cardinal Mazarin, sur les affaires du temps présent. 1651, p. 61.

Tarif du prix dont on est convenu, etc. 1652, p. 74, note 1.

Virelay sur les vertus de sa Faquinance. 1652, p. 7.

Le Tombeau et l'Épithaphe de Mancini, fils et neveu de Mazarin. 1652, p. 76.

Regrets du cardinal Mazarin sur la mort de son neveu Manchiny ; ses dernières paroles et son épithaphe. 1652, p. 76.

Lettres des députés du Parlement à Nos Seigneurs de la cour, avec les circonstances de la mort de Mancini. 1652, p. 76.

Tombeau et épithaphe de Mancini. 1652, p. 76.

Ombre de Mancini, sa condamnation, etc., par le sieur de Sandricourt. 1652, p. 76.

Ombre de Manchiny apparue à Mazarin, et la conférence faite ensemble au sujet de sa mort. 1652, p. 76.

Entretiens de Saint-Maigrin et de Mancini aux Champs Élyséens. 1652, p. 76.

Jactance, remontrances et prières de Mancini au cardinal Mazarin, avec cette épigraphe : *Tu me regrettes mort, et je te plains vivant.* 1652, p. 76.

Apparition au cardinal Mazarin de l'ombre de son neveu, retourné aux enfers pour l'exhorter à bien faire, et sa rencontre avec Saint-Maigrin en l'autre monde. 1652 ; p. 76.

La Vérité découverte des pernicieuses inventions que le cardinal Mazarin avoit contre l'État, p. 63.

Le Passe-port et l'Adieu de Mazarin, p. 61.

Les Soupirs des fleurs de lys, p. 64.

La Custode du lit de la reine, p. 64.

Lettre du cardinal Mazarin envoyée à ses nièces sur son arrivée à Saint-Germain, p. 61.

Ballet dansé devant le roi et la reine régente par le trio mazarinique pour dire adieu à la France ; en vers burlesques, p. 61.

Mazarini ou **Mazarino** (Pietro), père du cardinal ; sa naissance, son nom, 15. — Il se rend à Rome, et devient camérier du connétable Colonna ; son mariage ; le

connétable le nomme son intendant, 16. — Il envoie son fils en Espagne pour le soustraire à ses mauvaises relations, 20. — Il consent au mariage de son fils avec une Espagnole, 22. — Accusé d'un meurtre, 23. — Devient veuf et se remarie, 32. — Mis en scène dans deux Mazarinades, 62, note. — Sa mort ; anecdote apocryphe à ce sujet, 81. — Déférence de Mazarin pour lui, *ibid.*

Mercœur (le duc de). — Sa naissance, son caractère, 103, 104. — Se rend à Bruhl, où il épouse Laure Mancini, 8, 67. — Mazarinades à ce sujet, *ibid.* — Il comparait devant le Parlement en raison de son mariage, 105. — Sa contenance ; explication qu'il donne, 106. — Ce que lui valut ce mariage, 107. — Veut se battre en duel pour Mazarin avec son frère Beaufort, 107. — Il s'empare de Valence, *ibid.* — Ses enfants, 107. — Douleur qu'il éprouva de la mort de sa femme, 113. — Il se fait prêtre et meurt cardinal, *ibid.*

Mercœur (Laure Mancini, duchesse de). — Son arrivée de Rome en France ; son portrait à treize ans, 36. — Son arrivée et son portrait par madame de Motteville, 37. — Son oncle la destine au duc de Candale, 100. — Elle épouse à Bruhl le duc de Mercœur, 67, 104. — Son contrat de mariage, 104, note 1. — Mazarinade à propos de ce mariage, 61, note 1. — Orages qu'il soulève, 105. — Arrêt du Parlement contre la duchesse de Mercœur, 106. — Conduite de la duchesse pendant les campagnes de son mari, 107. — Affection du roi pour elle ; anecdote à ce sujet, 108. — Ses enfants, 107. — Sa maladie et sa mort racontées par madame de Motteville, 109, 110 ; — par l'abbé de Cosnac, l'ancien oculaire, 111, 112. — Elle s'était rendue à Aix pour y recevoir sa mère et ses sœurs arrivant d'Italie, 258.

Mérode Westerloo (le feld-maréchal comte de), parle dans ses Mémoires de l'arrivée de la comtesse de Soissons et du prince Eugène en Espagne, 229. — Donne des détails précis sur la considération dont jouissait la comtesse dans les Pays-Bas, 246.

Modène (François d'Este, duc de). — Ce que lui valut le mariage de son fils avec Laure Martinuzzi, 137. — Ses suc-

cès comme généralissime des troupes françaises en Italie, 137. — Vient en France visiter Louis XIV; accueil qu'il reçoit, 138 et la note 1. — Ses talents politiques et militaires; son caractère; sa mort, 139.

Modène (Alphonse d'Este, duc de), demande la main de Laure Martinozzi; l'épouse par procureur, 136. — Sa femme vient le rejoindre à Modène, 138. — Devient duc de Modène, 139. — Fait la paix avec l'Espagne; sa maladie; sa mort, 140.

Modène (Laure Martinozzi, duchesse de). — Son arrivée à Paris, 70. — Le prince héritier de Modène demande sa main; son âge, 136. — Ce qu'on sait de sa personne, 137. — Récit officiel des cérémonies de ce mariage, *Appendice (H)*, 486. — Elle se rend à Modène, 138. — Elle devient veuve et régente, 140. — Son caractère, son gouvernement, sa fidélité à la France, *ibid.* — Guerre entre la duchesse de Modène et la duchesse de Mantoue, 141. — Muratori raconte cet événement, *ibid.* — Récit burlesque de cette petite guerre d'après la *Muse Dauphine*, *ibid.*, note 1. — L'affaire est arrangée par l'intervention de l'Espagne, 142. — La duchesse fournit à Louis XIV son contingent pour l'expédition de Candie, 143. — Elle marie sa fille Béatrice au duc d'York, *ibid.* — Accompagne sa fille jusqu'à Paris; belle réception que leur fit Louis XIV, *ibid.* — Remet l'autorité à son fils, 144. — Se retire à Rome près de sa mère, 145. — Sa mort, 146. — Date exacte de sa mort, *Appendice (A)*, 437.

Modène (François II, duc de), fils de Laure Martinozzi. — Son avènement, 144. — Sa faiblesse physique et morale, 146. — Son respect pour sa mère, sa infirmités, son goût pour les arts, sa mort, *ibid.*

Molina (la señora), femme de chambre de la reine, déjoue le complot tramé contre La Vallière par la comtesse de Soissons, 202.

Monaco (le prince de) fait perdre à la duchesse de Mazarin, qui s'éprend de lui, la faveur de Charles II, 362.

Montausier (le duc et la duchesse de) fréquentaient l'hôtel de Soissons; leur portrait; singulières complaisances de la duchesse pour les amours du roi, 295.

Monte-Cavallo (palais de). — Résidence du duc de Nevers à Rome; comment il y vivait, 157.

Monterey (le comte de), gouverneur des Pays-Bas, protège la comtesse de Soissons fugitive contre la populace, 219.

Montauban (l'évêque de) prononce l'oraison funèbre de madame Mancini, 81, note 2.

Montespan (madame de) marie Diane de Thiange, sa nièce, au duc de Nevers, 151. — Veut la donner pour maîtresse à Louis XIV, 153. — Ses rapports avec la comtesse de Soissons, 208. — S'unit à Louvois pour la perdre dans l'affaire des poisons, 214.

Montpensier (mademoiselle de). — Portrait qu'elle fait de Béatrice d'Este, duchesse d'York, 144. — Préviert le duc d'Orléans de l'inclination de sa fille pour le Dauphin, 233. — Raconte la douleur de mademoiselle d'Orléans à son départ pour l'Espagne, 235. — Ce qu'elle dit de la mort tragique de la reine d'Espagne, 241. — Constate l'influence qu'exerça sur l'esprit du roi son amour pour Marie Mancini, 268. — Détails sur le voyage et le séjour de la cour à Lyon pour l'entrevue du roi avec la princesse de Savoie, 270 et suiv. — Raconte la touchante séparation de Marie Mancini et de Louis XIV, 280. — Ce qu'elle dit de la vie singulière du duc de Lorraine, 297. — Portrait qu'elle fait du prince Charles de Lorraine, 292. — Prétend que Mazarin refusa en sa faveur la proposition que lui faisait Charles II d'épouser Hortense Mancini, 320, 327, note. — Fait l'éloge du duc de Savoie, 322. ●

Montreuil (couvent de). — La duchesse de Bouillon, gravement compromise, se vit forcée de s'y retirer, 407.

Morin, croupier fugitif, introduit la bassette au pavillon de Saint-James, chez la duchesse de Mazarin, 360.

Motteville (madame de) vante les premières années de la régence d'Anne d'Autriche, 2. — Ce qu'elle dit de la famille et de la jeunesse de Mazarin, 9. — Portraits qu'elle fait de Laure et d'Olympe Mancini et de Marie-Anne Martinozzi à leur arrivée à la cour, 37, 175. — Portrait de madame de Senecey, 40. — Re-

connaît la puissance de séduction du cardinal, 46. — Comment elle raconte les premières relations de la reine et de Mazarin, 47. — Récit qu'elle fait de la rentrée du cardinal à Paris après la paix de Ruel, 56, 57. — Raconte les derniers moments et la mort de madame Mancini, 83. — Parle des prédictions du signor Mancini, *ibid.* — Rapporte l'effet que produisit sur le cardinal la mort de sa sœur, *ibid.* — Éloge qu'elle fait du duc de Candale, 102, note I. — Anecdote qu'elle raconte de Louis XIV enfant, de la princesse d'Angleterre et de madame de Mercœur, 108. — Récit de la mort de la duchesse de Mercœur, 109. — Parle du mariage du prince de Conti; vante la beauté et les vertus de Marie-Anne Martinuzzi, 120. — Parle d'une orgie faite au château de Roissi et de ce qu'elle valut à Philippe Mancini, 148. — Rapporte comment la reine envisageait l'attachement du roi pour Olympe Mancini, 178. — Effet que produisit sur elle Louis XIV endormi, 183. — Nouveau portrait qu'elle trace d'Olympe Mancini à l'âge de dix-huit ans, 187. — Ce qu'elle dit du comte de Soissons, 191. — Raconte que le roi ouvrit une lettre anonyme adressée à la reine au sujet de ses relations avec La Vallière, 203. — Portrait qu'elle donne de Marie Mancini à sa sortie du couvent, 200. — Fières paroles qu'elle prête à Anne d'Autriche à propos du mariage de Marie Mancini avec le roi, 279. — Son entretien avec mademoiselle de Montpensier au sujet du mariage de cette princesse avec Charles II d'Angleterre, 327, note I. — Parle des vœux de Mazarin sur ce prince pour Hortense Mancini, *ibid.*

Matti (la signora), sœur de Mazarin; son mariage, 31, note I.

N

Naudé (Gabriel), donne, dans le *Mascurat*, une généalogie de la famille de Mazarin, 6. — Parle de brillantes études qu'il fit à Rome, 17, note I. — Chargé par le cardinal de parcourir l'Europe pour former sa bibliothèque, *Appendice* (E), 466. — Présente un mémoire au Parlement pour empêcher la vente de la bi-

bliothèque de son maître; meurt de chagrin à la suite de cette vente, 466.

Navailles (la duchesse de), dame d'honneur de la reine, s'oppose aux tentatives galantes du roi sur les filles d'honneur, 193. — Calomnie dont elle fut victime; sa disgrâce, 203. — Comment l'appelait le roi, *ibid.*

Navarre (château de). — Château de la duchesse de Bouillon, près d'Évreux; elle s'y rend en revenant d'Angleterre; pourquoi, 421. — Notice sur ce château, *Appendice* (R), 519.

Nevers (Philippe Mancini, duc de). — Sa naissance; son arrivée à Paris; son éducation, 79, 147. — Son oncle le fait nommer officier, *ibid.* — Sa conduite militaire; il est fait colonel; pourquoi, 148. — Aversion qu'il inspirait à son oncle, 95, 148, 149. — Saturnales du château de Roissi, 148 et 149, note. — Sa part dans l'héritage de son oncle et dans le partage du palais Mazarin, 151 et *Appendice* (I), 467. — Mis sous la tutelle de Colbert; sa conduite, 151, 305. — Comment il surprenait à Rome la connétable Colonna, sa sœur, 305. — Son mariage avec une nièce de madame de Montespan, 151. — Met six mois à venir de Rome à Paris pour se marier, 152, note I, 353. — Son caractère original; ses voyages impromptus, 152. — Son portrait par Saint-Simon, 150. — Il commandait le régiment d'infanterie dont le roi était colonel; son désintéressement; il se démet de tous ses emplois, *ibid.* — Comment il fut joué par le prince de Condé, suivant madame de Caylus, ou comment il le joua selon Saint-Simon, 154; 155. — Ses talents poétiques, 155. — Ses vers appréciés par madame de Sévigné, par Voltaire, *ibid.* et 156. — Il écrivait en italien comme en français; sa vie épicurienne, 157. — Ses soupers; sociétés qu'il fréquentait à Paris, 157, 158. — Les soupers du Temple; ses vers à Chaulieu, 158. — Examen critique de ses poésies, 159 et suiv. — Se mêle aux querelles du quiétisme; ses vers contre l'abbé de Rancé, 160; — contre Bossuet, 161, 162; — contre le duc de Mazarin, 163. — Ses vers à la duchesse de Bouillon, *ibid.* — Ses chansons, 164. — Prit parti pour Pradon contre Racine, *ibid.* — Affaire du sonnet sur *Phèdre*, 134 et suiv. — Re-

lations du duc de Nevers avec sa sœur la duchesse de Mazarin; procès scandaleux à ce sujet, 167, 350. — Il menace les auteurs de la parodie du sonnet; intervention de Condé, 168. — Petite guerre d'épigrammes, 169. — On a cru reconnaître le duc de Nevers dans l'Oronte du *Misanthrope*; réfutation, 170. — Il s'éloigne du Temple et devient un des poètes de Sceaux, *ibid.* — Sa tendresse pour sa fille Apé; vers qu'il lui adresse, 171. — Sa vieillesse; caractère de ses dernières poésies, 171, 172. — Il marie sa fille, 172. — Sa mort, *ibid.* — Ses descendants, 173 et 488, note 5. — Il se brouille avec sa sœur Hortense à propos d'un gentilhomme de sa suite qu'elle s'obstinait à garder, 351. — Ses vers à la duchesse de Bouillon, 408. — Il l'accompagnait aux soupers du Temple, 409. — Leur séjour à Rome; leurs distractions, 426. — Le duc de Nevers et sa sœur obtiennent la grâce d'un Français qui allait être pendu à Venise, 305, note 1, *Appendice (P)*, 516.

Nevers (Diane de Thianges, duchesse de), nièce de madame de Montespan, épouse le duc de Nevers, 151. — Ce qu'en dit madame de Sévigné, 152. — Comment le duc agissait avec elle; leurs voyages, *ibid.* — On veut la donner pour maîtresse à Louis XIV; résultat de cette intrigue, 153. — Passion qu'elle inspira à M. le prince, fils du grand Condé; ce qui s'ensuivit, 154. — Conserva jusqu'à soixante ans sa beauté et sa grâce, 155. — Aidait son mari dans ses œuvres poétiques, 170.

Nevers (mademoiselle de), duchesse d'Estrées. — Sa beauté, son surnom, 171. — Vers que lui adressait son père, *ibid.* — Son mariage, 172 et 488, note 5.

Nevers (hôtel de), formé du détachement du Palais Mazarin, 151. — Histoire et description, *Appendice (I)*, 487.

Nièces de Mazarin. — Arrivée des aînées à Paris, et à quelle époque, 36, 42. — Leur installation; leur gouvernante, 37. — Accueil que leur fait la reine; indifférence feinte de leur oncle, 37. — Leur présentation à la cour; ce que dit d'elles le maréchal de Villeroy, 38. — Décrites par les frondeurs, 42. — Elles arrivent successivement de Rome; erreurs de quelques écrivains à ce sujet, 42, 43. — Leur

portrait d'après les Mazarinades, 43. — Leur installation au Palais-Royal, *ibid.* — Leur éducation, 44. — Confiées aux religieuses du Val-de-Grâce; pour quel motif, 56. — Liste des Mazarinades dirigées contre elles, 61, note 1. — Rejoignent leur oncle à Péronne, 64. — Autres Mazarinades contre elles, 65. — Le peuple les croit cachées dans Paris, *ibid.* — Recueillies à Sedan par Fabert, 66. — Instruments de la politique du cardinal; alliances qu'il projette pour elles, 68. — Complots tramés contre elles par les adversaires de Mazarin, *ibid.* — Ramenées à Paris après la Fronde, 78. — Trois autres nièces arrivent de Rome, *ibid.*, 257. — Honneurs qu'on leur rend dans le voyage, 258. — Leur séjour à Aix, puis au couvent, *ibid.* — Leur entrée à la cour; leur éducation, *ibid.*; — leur gouvernante, 86, 259. — Dans quel but Mazarin les appela près de lui, 259. — Intérêt qu'il leur portait, 87. — Correspondance de Mazarin, à leur sujet, avec la reine et madame de Venelle, 88 et suiv. — Il marque les personnes qu'elles doivent fréquenter, 92. — Il s'oppose à ce que le duc d'Enghien vienne jouer avec elles, *ibid.* — Leur retour à Paris en 1660, 93. — Ce qu'en dit la *Muse historique*, 93, note 1; 94, note 2. — La cour les encense, 94. — Scarron converti les flatte, *ibid.* — Leur peu de religion; ce qu'en dit le cardinal, 95. — Ingratitude des cadettes pour leur oncle; comment elles accueillent la nouvelle de sa mort, 96. — Comment elles envisageaient le mariage possible du roi avec Marie Mancini, 287, note 3. — Les plus jeunes envoyées à Brouage; à quelle occasion, 280. — Leur retour, 291. — Considérations générales sur la famille de Mazarin, 431.

Ninon de Lenclos. — Ce qu'elle dit de La Fontaine dans sa vieillesse, 374, note 2. — Sa correspondance avec Saint-Évremond, 377, 378. — Témoigne de la beauté de la duchesse de Mazarin, 380, note 2. — Quatrain de Saint-Évremond sur Ninon, 381.

Nivernais (le duc de), petit-fils du duc de Nevers; son éloge, 173.

Noailles (madame de) va chercher à Rome les nièces du cardinal, 36.

Nogent (madame de) va recevoir à Fontainebleau les Jeunes Mancini, 37.

O

Ondedéi, évêque de Fréjus. — Ame damnée de Mazarin; sa simonie; comment il fut joué par le duc de Mazarin, 386, note 1. — Il s'intéresse à la famille de Bouillon, qui sollicitait la main de Marie-Anne Mancini, 387. — Parvient à faire conclure cette union après la mort du cardinal, 394. — Il s'occupa toujours d'astrologie, 410.

Orbitello, ville d'Italie. — Mazarin la fait assiéger afin d'obtenir du pape le chapeau de cardinal pour son frère, 42.

Orléans (Gaston, duc d'). — Ce qu'il dit des nièces du cardinal, 38. — Insiste pour la vente en détail de la bibliothèque du cardinal, 74. — Mazarin se plaint de sa conduite en cette occasion, 75.

Orléans (la Palatine, duchesse d') affirme que Mazarin et Anne d'Autriche étaient mariés, 53. — Parle des rapports intimes de Louis XIV avec la Beauvais, 184, note 1. — N'aimait pas à se regarder dans les miroirs, 209, note 1. — Parle d'un caprice du roi pour mademoiselle de Lacropte-Beauvais, 222. — Portrait satirique qu'elle trace du prince Philippe de Savoie, 224. — Ce qu'elle dit de l'éducation du prince Eugène, 225. — Comment elle raconte l'empoisonnement de la reine d'Espagne, 238. — Ses conclusions sur Mazarin, 288, note 1.

Orléans (Madame Henriette, duchesse d'). — Sa jalousie contre La Vallière, 200. — Sa liaison avec le comte de Guiche, 201. — Couplet satirique à ce sujet, 202, note 2. — Son caractère romanesque; ses entrevues dérobées avec le comte, 201. — Part qu'elle prend au complot contre La Vallière, 202. — Le comte de Guiche est contraint à la quitter, 204. — Son commerce avec le marquis de Vardes, 205. — Jalousie qu'elle inspire à la comtesse de Soissons; explications orageuses qui s'ensuivirent, *ibid.* — Légèreté et trahison de de Vardes envers elle; elle le fait mettre à la Bastille, 206. — Elle révèle au roi le complot contre La Vallière, 207.

Oropeza (le comte d'). — Trame qu'il

ourdît pour faire annuler le mariage du roi et de la reine d'Espagne, 232. — Dénoncé à Louis XIV par l'ambassadeur de France comme complice de l'empoisonnement de la reine d'Espagne, 244.

Orsini (Portia) épouse Pietro Mazarini, père du cardinal, 32.

P

Palais-Royal. — Les nièces du cardinal y sont élevées, 44. — La reine et le cardinal y ont de longues conférences, 47. — Mazarin quitte l'hôtel de Clèves pour résider au Palais-Royal, 43, *Append. (C)*, 414.

Parlement de Paris. — Met à prix la tête du cardinal et ordonne la vente de sa bibliothèque, 74, et *Appendice (E)*, 470 et suiv. — Fait comparaitre le duc de Mercœur pour donner des explications sur son mariage avec une nièce de Mazarin, 105, 106. — Arrêt rendu contre la duchesse de Mercœur, 106. — Arrêts contraires qu'il rendit dans le procès du duc de Mazarin contre sa femme; causes de cette diversité, 316, 318.

Parne (le prince de), gouverneur des Pays-Bas espagnols; son amour pour la comtesse de Soissons fugitive, 220. — Son portrait et son caractère, d'après la marquise de Villars, *ibid.*

Patin (le docteur Gui). — A quoi il attribue la mort du cardinal de Sainte-Cécile, 41, note 1. — Ce qu'il dit à propos de la vente de la bibliothèque de Mazarin, 74. — Comment il annonce l'arrivée à Paris des plus jeunes nièces du cardinal, 80, note 1. — Comment il apprécie la nouvelle du mariage du prince de Conti, 80. — Ce qu'il dit du projet de mariage entre Hortense Mancini et le prince Pierre de Portugal, 322.

Phèdre (tragédie). — Sujet traité à la fois par Racine et par Pradon; cabale montée contre la pièce de Racine par la duchesse de Bouillon, 165, 404. — Sonnet épigrammatique sur la *Phèdre* de Racine; ce qui s'ensuivit, 165 et suiv.

Pierre II (régent, puis roi de Portugal), aspire à la main d'Hortense Mancini; ce qu'en dit Gui Patin, 322.

Pimentel (don Antonio), envoyé d'Es-

pagne, rejoint secrètement la cour à Lyon pour offrir la main de l'Infante à Louis XIV, 274. — Vient à Paris pour le même objet, 277.

Poisons (affaire des). — Procès de la Voisin; personnages compromis; rôle qu'y joua la comtesse de Soissons, 213 et suiv. — Interrogatoires de la duchesse de Bouillon; ses hauteurs, son triomphe, 411 et suiv. — Disparition des archives de la Chambre ardente, *Appendice* (S), 519. — Procès de la Voisin et de ses complices, d'après le *Mercurius hollandicus*, *Appendice* (S), 520.

Portsmouth (la duchesse de), favorite de Charles II, est sur le point d'être supplantée par la duchesse de Mazarin, 362.

Pradon, auteur d'une tragédie de *Phèdre* soutenue par la duchesse de Bouillon, 165. — Introduit chez la duchesse par madame Deshoulières, *ibid.* et 404. — Cabale montée en sa faveur contre Racine; ce qu'il y gagna, *ibid.*

Précieuses (le Grand Dictionnaire des), par Somaize. — Article qu'il consacre à Marie Mancini, 267, note I, *Appendice* (M), 505.

R

Racine. — Madame de Bouillon cherche à faire tomber sa tragédie de *Phèdre*, 165, 404. — Comment il s'en vengea, 168. — Il échappe au ressentiment du duc de Nevers par la protection du prince de Condé, 168. — Ses épigrammes contre le duc de Nevers, 169.

Rancé (l'abbé de) prit parti pour Bossuet contre Fénelon, 160. — Satire que fit contre lui le duc de Nevers à ce sujet, *ib.*

Rebenac (le comte de), ambassadeur de Louis XIV à Madrid. — Détails qu'il donne sur la vie de la comtesse de Soissons en Espagne, 230. — Chargé par le roi de la surveiller, *ibid.*, note I. — Relation curieuse qu'il adresse au roi du prétendu ensorcellement de Charles II par la comtesse de Soissons, et des étranges moyens proposés pour le rompre, 232 et suiv., *Appendice* (L), 409. — Comment il parvint à déjouer cette intrigue, 233. — Ses relations personnelles avec la reine d'Espagne, 242. — Ses dépêches relatives à la mort violente de cette reine, 242 et

suiv., *Appendice* (L), 503. — Ses efforts pour tâcher de constater le crime, 243. — Personnages qu'il accuse, 244.

Retz (le cardinal de). — Ce qu'il dit dans ses *Mémoires* de l'origine de Mazarin, 8. — Le traite d'escroc, 24. — A quoi il attribue l'origine de sa faveur, 32. — Comment il qualifie les *Importants*, 56. — Tente de supplanter Mazarin dans le cœur de la reine, 59. — Projette une alliance entre sa nièce et un neveu du cardinal, 69. — Ce qu'il dit de la contenance du duc de Mercœur en face du Parlement, 106. — De l'intérêt que la reine prenait à cette affaire, *ibid.* — Portrait peu flatteur qu'il fait du prince de Conti, 116.

Richelieu (le cardinal de). — Comment il accueillit Mazarin, 33. — Il le fait nommer cardinal et lui laisse en mourant le ministère, 35. — Il avait tenté vainement de toucher le cœur d'Anne d'Autriche, 52. — Dépensa cent mille écus pour monter une tragédie, 177.

Richelieu (le marquis de), amant de mademoiselle d'Argencourt. — Ce qui advint de cette liaison, 262.

Roederer (le comte). — Erreur qu'il a commise relativement à l'arrivée à Paris des nièces de Mazarin, 43.

Rohan (le chevalier de) escorte la duchesse de Mazarin dans sa fuite, 347. — Poursuivi en justice par le mari pour ce fait, 349.

Roissi (château de), théâtre d'une partie de débauche à laquelle prit part Philippe Mancini; ce qui s'ensuivit, 148 et la note.

Roquelaure (la duchesse de). — Sa passion pour le marquis de Vardes, 195. — Sa beauté, sa vertu, *ibid.* — Sa douleur, sa mort, 197. — Note biographique, *ibid.*, note.

Ruffinai (Ortensia). Voy. **Buffalini**.

S

Sainte-Cécile (le cardinal de), frère de Mazarin, nommé archevêque et cardinal; par quels moyens, 41. — Son caractère; ce qu'il dit de son frère, *ibid.* — Il est nommé vice-roi en Catalogne; son retour à Rome; sa mort, 41. — A quoi on l'attribue, *ibid.*, note I. — Pamphlet

contre sa prodigieuse élévation, 42. — Mis en scène dans une mazarinade, 61, note 2.

Saint-Évremond. — Ce qu'il dit du duc de Candale, et de la douleur que toutes les dames firent éclater à sa mort, 100, 101. — Témoigne de l'état prospère de la comtesse de Soissons vers ses dernières années, 253, note 3. — Rapporte les bizarreries que faisait supporter à sa femme le duc de Mazarin, 338. — Parle de la vie studieuse de la duchesse de Mazarin en Savoie, et de ce qui l'obligea à quitter ce pays, 358. — Raconte son voyage de Savoie en Angleterre, 359. — Conseils qu'il lui donne pour gagner le cœur du roi d'Angleterre, 362. — Portrait qu'il trace de la duchesse de Mazarin, 364, note 1. — Appréciation de l'esprit et des œuvres de Saint-Évremond, 364, note 2. — Intimité de Saint-Évremond et de la duchesse, en Angleterre; détails qu'il nous fournit sur cette époque de sa vie, 365 et suiv. — Se plaint de la manière dont elle le traite, 367. — Il lui servait souvent de secrétaire, 376, note 3. — Comment, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il parle de lui-même à Ninon, 378. — Regrets que lui causa la perte de la duchesse, 380. — Ce qu'il dit d'elle et de Ninon, 381. — Vers qu'il adresse à la duchesse de Bouillon au sujet de son voyage en Angleterre, 417. — Tournoi poétique entre La Fontaine et Saint-Évremond, 419. — Adieux de Saint-Évremond à la duchesse de Bouillon, 420.

Saint-James. — Résidence en Angleterre de la duchesse de Mazarin; vie qu'on y menait, société qui s'y réunissait, 363 et suiv.

Saint-Jean-d'Angely. — Entrevue que le roi eut dans cette ville avec Marie Mancini, exilée à Brouage, 283.

Saint-Réal (l'abbé de), auteur présumé des Mémoires de la duchesse de Mazarin, 337, note 1. — La rencontre à Chambéry; contribua à former son esprit; vécut près d'elle en Angleterre, *ibid.*, 364.

Saint-Simon (le duc de). — Ce qu'il dit de la famille de Mazarin, 9; — de la famille Mancini, 32. — Fausse anecdote qu'il répète à propos de la mort du père de Mazarin, 81. — Éloge qu'il fait du prince de Conti, fils de Marie Marti-

nozzi, 132. — Portrait qu'il trace de Philippe Mancini, duc de Nevers, 150. — Prétend que le duc de Nevers se moqua du prince de Condé amoureux de sa femme; comment, 155. — Ce qu'il dit du prince de Vergagne, 173. — Rapporte comment madame de Beauvais fit naître les premiers feux de Louis XIV, 183. — Raconte la rencontre et le duel de son père avec le marquis de Vardes, 194. — Ce qu'il dit de la haute faveur de la comtesse de Soissons, 199. — Erreur qu'il commet relativement à l'époque où la comtesse de Soissons cessa d'exercer la charge de surintendante, 208, note 1. — Anecdote sur la naissance illégitime de mademoiselle de Lacropte-Beauvais, 221. — Sa beauté, *ibid.* — Ses malheurs; sa mort, 224, note 1. — Comment il peint le caractère et les mœurs du comte de Soissons, 222. — Il accuse la comtesse de Soissons d'avoir empoisonné la reine d'Espagne, 236. — Réfutation de cette assertion, 237, 245. — Prétend que la comtesse de Soissons mourut dans l'opprobre et l'isolement, 252. — Ce qu'il raconte des filles de la comtesse, 253, note 3. — Jusqu'à quel point on doit ajouter foi à son témoignage, 253. — Rapporte un étrange emportement de Louis XIV contre un laquais, 239, note 1. — Portrait qu'il fait du prince de Marsillac, 295. — Portrait flatteur qu'il trace du duc de Mazarin à l'époque de son mariage, 331. — Traits extravagants qu'il rapporte du duc de Mazarin, 335. — Parle des grands airs de la duchesse de Bouillon, chez le roi, 416. — Portrait qu'il nous a laissé de cette duchesse, 430.

Sarrazin, secrétaire du prince de Conti, l'engage à épouser une nièce du cardinal, 117. — Chargé de négocier ce mariage, *ibid.* — A quoi on attribue sa mort; quatrain à ce sujet, 119. — Sarrazin refusa pour son maître Olympe Mancini, 179.

Savoie (Christine de France, duchesse de). — Son désir de marier sa fille à Louis XIV, 271, 272. — Se rend à Lyon dans cette intention; son entrée solennelle dans cette ville, *ibid.* — Ses caresses à Anne d'Autriche; ce qu'en disent cette reine et mademoiselle de Montpensier, 272. — Sa colère quand le mariage pro-

jeté se rompit; comment le cardinal la calma, 275.

Savoie (Charles-Emmanuel, duc de), fils de Madame royale. — Sa réserve au sujet de l'union projetée entre la princesse Marguerite, sa sœur, et le roi Louis XIV, 271. — Il se décide enfin à se rendre à Lyon pour conférer de ce mariage, 274. — Il s'éloigne précipitamment aux premiers soupçons de rupture; ses dernières paroles, 275. — Son portrait par mademoiselle de Montpensier, 322, note 2. — Il sollicite la main d'Hortense Mancini, 322. — Accueil galant qu'il fit à Turin à la duchesse de Mazarin, 357. — Sa mort, 358.

Savoie (la princesse Marguerite de). — Projet de mariage entre elle et Louis XIV, 269. — Sa première entrevue avec le roi; ce qu'il dit d'elle, 271. — Le roi la surprend en déshabillé; son refroidissement subit, 273. — Ce qu'en dit Marie Mancini, *ibid.* — Portrait de cette princesse par mademoiselle de Montpensier, 274. — Sa réserve et sa dignité au moment de la rupture, 276. — Son mariage avec le duc de Parme; ce qu'en dit Mademoiselle, 276, note 2.

Savoie (le prince Philippe de), second fils d'Olympe Mancini. — Son portrait par la Palatine, 224. — Rejoint sa mère dans l'exil; honneurs qu'elle voulait qu'on lui rendit; projets de mariage qu'elle formait pour lui, 228, note 1.

Savoie (le chevalier de), troisième fils de la comtesse de Soissons. — Sa mort, 224.

Scarron, auteur présumé de la *Mazarinade*, la désavoue après la Fronde, 7, note 1. — Ce qu'il dit de la naissance de Mazarin, 7. — Comment il raconte les aventures amoureuses du cardinal en Espagne, 19. — Fait allusion au second mariage de Pietro Mazarini, 32. — Scarron encense, après la Fronde, les nièces du cardinal, 94. — Pompeuse description d'une fête au Palais Mazarin, tirée de sa *Gazette burlesque*, *Append.* (D), 463.

Segrais rapporte l'aventure de Mazarin avec une bouquetière, à Alcalá, 19. — Portrait qu'il trace du duc Charles de Lorraine, 298, note 1.

Sénéce (la marquise de), gouvernante

des nièces de Mazarin, 37. — Épigramme que lui valet cette position, 39. — Portrait que fait d'elle madame de Motteville, 40. — Sa haine contre Richelieu; anecdote à ce sujet; sa rupture avec Mazarin, *ibid.* — Elle cherche à nuire au cardinal, 48. — Se tourne vers la Fronde, 56.

Sévigné (madame de). — Courtisée par le prince de Conti, 121. — Comment elle appelait les princesses de Conti et de Longueville, 130. — Raconte la mort de la princesse de Conti, *ibid.* et suiv. — Comment elle annonce le mariage du duc de Nevers avec Diane de Thianges, 152. — Parle d'un caprice du roi pour la duchesse de Nevers, 153. — Goûtait les vers du duc de Nevers et en faisait un recueil, 156. — Ce qu'elle dit de la duchesse de Roquelaure, 196; — du comte de Guiche, 200; — des personnes compromises dans l'affaire des poisons, 215, 217. — Raconte la fuite précipitée de la comtesse de Soissons, *ibid.*, — et les persécutions que la comtesse eut à subir dans sa fuite, 219. — Ce qu'elle dit de mademoiselle de La Cropte-Beauvais, 223, et notes 1, 2. — Peint la douleur de mademoiselle d'Orléans lors de son mariage avec le roi d'Espagne, 234. — Parle des intelligences qui existaient entre la reine d'Espagne et la cour de France, 235, note 3; — d'un étrange emportement du roi contre les carmélites, 239, note 1; — de la mort de la reine d'Espagne, 245. — Ce qu'elle dit de l'inconstance de de Vardes et de son aventure avec mademoiselle de Toiras, 247, 248. — Son amitié pour lui; elle raconte l'entrevue de de Vardes avec le roi après sa rentrée en grâce, 249. — Comment elle annonce la mort de cet ami, 251. — Ce qu'elle dit de l'arrivée en Provence de la connétable Colonna et de la duchesse de Mazarin, 309. — Comment elle excuse les écarts de la duchesse de Mazarin, 381; — ce qu'elle rapporte de la duchesse de Bouillon devant la chambre ardente, et de sa visite chez la Voisin, 413 et suiv.

Siemondl. — Son opinion sur la naissance de Mazarin, 9. — Erreur qu'il commet quant à l'arrivée à Paris des nièces de Mazarin, 43.

Sœurs de Mazarin. — Elles étaient au nombre de quatre; leur établissement, 31 et la note 2. — Mazarin en dote trois, 32. — Deux arrivent à Paris, 79. — Leur bonne réputation, 82.

Soissons (Eugène de Savoie-Carignan, comte de) épouse Laure Martinozzi par procuration pour le prince de Modène, 136. — Demande la main d'Olympe Mancini, 181. — Mazarin lui fait prendre le titre de comte de Soissons, *ibid.* — Son éloge par Loret, *ibid.*, note 2; — par madame de Motteville, 191. — Son chagrin de ce que le roi n'allait plus voir sa femme, *ibid.* — Appelle en duel le duc de Navailles, à propos de l'affaire des filles d'honneur, 194. — Rôle qu'il jouait vis-à-vis de sa femme et du marquis de Vardes, 199. — Est exilé de la cour, 208. — Sa mort, 210. — Son caractère, sa bravoure, 211. — Bruits qui coururent au sujet de sa mort, *ibid.* — Scène de magie où sa mort fut prédite, 212.

Soissons (Olympe Mancini, comtesse de). — Son arrivée en France; son portrait par madame de Motteville, 37, 175; — d'après une mazarinade, 43; — par Loret, 94, note 1. — Ses dispositions pour l'intrigue; attachement qu'elle inspire au roi, 176. — S'habille comme la reine Christine, 177. — Danse dans les ballets du roi, *ibid.* — Refroidissement du roi à son égard, 179. — Sa jalousie; elle tourne ses vues sur le prince de Conti, *ibid.* — Ses déceptions matrimoniales, 136, 174. — Comment elle se vengea du marquis de La Meilleraye, qui l'avait dédaignée, 179, note 2. — Épouse le comte de Soissons, 181. — Le roi se raccommode avec elle, 182, 186. — Ses agréments, 187. — Lettre d'Olympe à son oncle, *ibid.*, note 1. — Commentaire de cette lettre, 188 et suiv. — Sa jalousie contre sa sœur Marie et la duchesse de Châtillon, ses rivales, 189. — Petite guerre entre elle et Marie à l'époque du voyage de la cour à Lyon, 270. — Le roi se rapproche d'elle; correspondance inédite de Bartet, 191 et la note 1. — Elle devient surintendante de la maison de la reine; sa haute faveur, 193, 199. — Sa jalousie contre La Vallière, 194, 199. — Sa liaison avec le

son esprit à cette époque, 198. — Complot qu'elle ourdit contre La Vallière, 202. — Dénoûment de cette intrigue; nouvelles trames pour supplanter La Vallière, 203. — Sa jalousie contre Madame au sujet du marquis de Vardes, 205. — Elle cherche à perdre Madame et le comte de Guiche, 207. — Son exil, sa rentrée en grâce, 208. — Changement du roi à son égard, *ibid.* — Sa position vis-à-vis de madame de Montespan, 209. — Sa liaison avec le marquis de Villeroy; ses galanteries, *ibid.* — Elle devient veuve, 210. — Accusation que fit peser sur elle la mort de son mari, 211. — Réfutation de cette calomnie, *ibid.* — Scène de magie dans laquelle on lui prédit la mort de son mari, 212. — Affaire des poisons; rôle qu'y joua la comtesse de Soissons, 214 et suiv. et *Appendice* (S), 531. — Ses rapports avec la Voisin, 216. — Sa fuite, 217. — Son procès; persécutions qu'elle eut à souffrir, 218. — Son séjour à Bruxelles; sa liaison avec le prince de Parme, 220 et note 2. — Ses enfants, 221 et suiv. — Elle déshérite son fils aîné, qui s'était mésallié, 222. — Son séjour en Allemagne; causes qui s'opposèrent à sa rentrée en France, 226, 227. — Elle passe en Espagne; motifs de ce voyage, 228 et note 1. — Son état de maison à Madrid; incivilité des Espagnols à son égard, 230. — Activement surveillée par l'ambassadeur de France, *ibid.* et note 1. — Soupçonnée d'avoir jeté un sort au roi d'Espagne, 232. — Singuliers détails à ce sujet, *ibid.* et suiv. — Accusée d'avoir empoisonné la reine d'Espagne, 236. — Discussion à ce sujet, 238, 245. — Fait les honneurs d'une fête donnée à Madrid par l'ambassadeur de Hollande, 245, note 2. — Elle quitte l'Espagne; retourne dans les Pays-Bas; considération dont elle jouit dans son exil, 246, 254 et 255, note 2. — Dernières années de sa vie, 246, 252 et suiv. — Est-il vrai qu'elle mourut dans l'opprobre? *ibid.* — Ses filles, leur conduite, ce qu'en dit Saint-Simon, 253, note 3. — Sa mort; la cour de France ne prend point le deuil, 254.

Soissons (le comte de). — fils aîné d'O-

Orage qu'attira sur lui cette union, 222. — Le roi lui fait une pension, *ibid.* — Son caractère, sa manière de vivre, *ibid.* — Sa carrière militaire; sa mort, 223.

Soissons (N. de Lacropte-Beauvais, comtesse de), épouse le comte de Soissons, fils aîné d'Olympe Mancini: sa naissance illégitime, 221. — Sa beauté; elle repousse l'amour du roi, 222. — Sa conduite, son mariage, 223, et notes 1 et 2. — Sa mort, ses enfants, 224, note 1.

Soissons (le chevalier de), fils cadet de la comtesse de Soissons, 224. — Son duel avec le baron de Banier, au sujet de la duchesse de Mazarin, 309.

Soissons (hôtel de). — Scène de magie qui eut lieu dans cet hôtel, 211 et suiv. — Société qui s'y réunissait à l'époque de la mort du cardinal, 294. — Le mariage du duc de Bouillon avec Marie-Anne Mancini y fut célébré, 304. — Son histoire, sa description, *Appendice* (J), 494.

Subigny, gazetier, auteur de la *Musc Dauphine*. — Comment il raconte le différend survenu entre les duchesses de Mantoue et de Modène, 141, note 1.

T

Temple (le). — Les soupers du Temple; leurs convives, 158. — Le duc de Nevers faisait partie de cette société, *ibid.* — Vers qu'on y improvisait, 158, 159. — La duchesse de Bouillon s'y trouvait souvent avec son frère de Nevers et ses neveux de Vendôme; gaité et liberté de ces réunions, 400. — Le Temple, hôtel des grands-prieurs de France, histoire et description, *Appendice* (F), 481.

Terron (Colbert du) favorisait les relations du roi avec Marie Mancini exilée à Brouage; dans quel but, 238, note 2.

Totras (mademoiselle de). — Ses amours avec le marquis de Vardes, 247. — Saynète que l'on composa sur ce sujet, 248.

Tubeuf (le président) vend son hôtel de la rue des Petits-Champs à Mazarin, 55 et l'*Appendice* (D), 447.

Turenne (le vicomte de). — Commande en Flandre la campagne de 1658, que le roi suivit en personne, 263. —

— Il est question de son mariage avec Hortense Mancini; refuse sa main, sur ce qu'elle n'avait point de penchant pour lui, 321 et note 1. — Échoue dans les négociations du mariage d'Hortense Mancini avec Charles II, 321. — Sa visite à Mazarin mourant; il sollicite la main de Marie-Anne Mancini pour l'héritier de Bouillon, 383 et suiv. — Il met Ondedéi dans ses intérêts, 387. — Il parvient à ses fins après la mort du cardinal, 394. — Son goût pour les poésies légères; ses mœurs galantes, 401.

Turenne (le prince de), fils de la duchesse de Bouillon. — Sa biographie, ses hauts faits, 422 et suiv.; — sa première jeunesse, son éducation, 423; — son expédition en Hongrie, sa disgrâce, 424. — Entre comme volontaire au service de Venise; ses exploits en Morée, à Steinkerk, 424, 425. — Sa rentrée en grâce, son mariage, 428; — sa brillante conduite militaire, sa mort, *ibid.*

U

Ulrich (madame). — La Fontaine, à plus de soixante ans, la courtisa et obtint ses bonnes grâces, 398. — Ce que cette dame dit du commerce de ce poète et de ses succès de société, *ibid.*, note 2.

V

Waickenaer (M.). — Ce qu'il avance sur la naissance et la famille de Mazarin, 10. — Réfutation de son opinion à ce sujet, 10, 11. — Sa trop grande sévérité envers la comtesse de Soissons, 210.

Val-de-Grâce. — Les nièces de Mazarin y faisaient souvent leurs dévotions, 48. — Le peuple soupçonne Mazarin de s'y être caché sous un habit de religieuse; ce qu'en dit Loret, 65.

Valence, ville d'Italie. — Prise par le duc de Mercœur, le duc de Modène et le duc de Savoie, 107, 137.

Vardes (le marquis de). — Sa double rencontre avec le prince de Conti, 122. — Jalousie qu'il inspire au prince; sa galanterie pour la princesse, 125. —

Sa naissance; son état à la cour, 194. — Son duel avec le duc de Saint-Simon, *ibid.* — Ses amours avec la duchesse de Roquelaure; ce qu'il en advint, 196. — Sa liaison avec la comtesse de Soissons, 194, 198. — Leur complot contre La Vallière, 200 et suiv. — Dénoûment de cette intrigue; de Vardes en fait tomber la responsabilité sur la duchesse de Navailles, 203. — Il supplante le comte de Guiche près de Madame, 204. — Toutes ses tromperies découvertes; comment, 206. — Sa légèreté; ses trahisons envers Madame, *ibid.* — Il est mis à la Bastille, *ibid.* — Son exil, 207. — Sa vie dans l'exil; ses amours avec mademoiselle de Toiras, 247. — Intérêt que lui portait madame de Sévigné, 218. — Il reçoit la visite de mesdames de Mazarin et Colonna, 356. — Il parvient à mettre Louvois dans ses intérêts; il est rappelé à la cour, 249. — Son entrevue avec le roi, 250. — Revêt un vieux juste-au-corps pour plaire à Louis XIV, *ibid.* — Ses derniers succès dans le monde, 251. — Il était savant, et cultivait la chimie pour découvrir l'or potable, *ibid.* — Sa mort, *ibid.*

Vendôme (César, duc de). — Son caractère; pourquoi il consentit au mariage de son fils avec Laure Mancini, 104. — Ce que lui valut ce mariage, 107.

Vendôme (Louis-Joseph, duc de), fils aîné de Laure Mancini, 109. — Bon mot du duc de Vendôme au roi Philippe V, *ibid.*, note I. — Élevé, ainsi que son frère, près de leur tante la duchesse de Bouillon, 408. — Soupers du Temple, 409. — Accompagne la duchesse de Bouillon chez la Voisin; miracle qu'on ne leur fit pas voir, 411, 412.

Vendôme (Philippe de), Grand Prieur de France, fils de Laure Mancini, 109. — Élevé près de sa tante la duchesse de Bouillon, 408. — Soupers du Temple, 409.

Vendôme (hôtel de). — Histoire et description, *Appendice* (F), 475.

Venelle (madame de), gouvernante des nièces de Mazarin, 86. — Correspondance inédite entre elle et le cardinal au sujet de leur éducation, 88 et suiv., 289, 328. — Considération que lui témoigne le cardinal, 90. — Résultat de ses soins,

95. — Sa grimace au lit de mort de la duchesse de Mercœur, 112.

Vergagne (le prince de), fils du duc de Nevers. — Sa vie dissipée, ses chansons; ce que dit de lui Saint-Simon, 173. — Son fils, *ibid.* — Note biographique, 488, note 5.

Villars (la marquise de), mère du maréchal. — Portrait qu'elle trace du prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas, 220. — Sa correspondance avec madame de Coulanges, 235, note 2. — Portrait qu'elle fait de la connétable Colonna, et détails sur son séjour en Espagne, 311 et suiv.

Villeroÿ (le marquis de). — Son surnom, ses succès galants, sa liaison avec la comtesse de Soissons, 209; — avec la marquise de Courcelles, 342.

Villeroÿ (le maréchal de). — Ce qu'il dit des personnes de condition compromises dans l'affaire des poisons, 215. — Visite à Bruxelles la comtesse de Soissons exilée, 253.

Vincent (le Père) aurait, suivant un pamphlet, béni le mariage de la reine et du cardinal, 53, note.

Voisin (la). — Son procès pour l'affaire des poisons; plusieurs personnes de qualité s'y trouvent compromises, 213 et suiv., et *Appendice* (S), 520. — Ce qu'elle dit de la duchesse de Bouillon, 411.

Voltaire. — Ce qu'il dit à propos d'un livre contre les spectacles, par le prince de Conti, 129. — Mentionne le duc de Nevers parmi les auteurs du siècle de Louis XIV, 155. — Réfute ce que dit Dangeau de la mort de la reine d'Espagne, 239. — Pourquoi il repousse généralement les accusations d'empoisonnement, 240. — Rappelle, dans une de ses épitres, les extravagances du duc de Mazarin, 336, note I.

Y

York (Béatrice d'Este, duchesse d'), puis reine d'Angleterre, fille de Laure Martinozzi. — Son mariage avec le duc d'York, depuis Jacques II; ses hésitations, ses scrupules, 143. — Elle épouse à

<p>Modène milord Peterborough, représentant le duc d'York, <i>ibid.</i> — Se rend en Angleterre; sa mère l'accompagne jusqu'à Paris, <i>ibid.</i> — Comment Louis XIV les reçut à Versailles, 143, 141. — Impression qu'elle produisit sur la grande Mademoi-</p>	<p>selle, <i>ibid.</i> — Elle devient reine d'Angleterre; sa correspondance avec sa mère, 145. — Vive opposition qu'elle rencontra d'abord en Angleterre; comment elle sut la conjurer, <i>ibid.</i> — Ses chagrins domestiques, ses malheurs, sa chute, 146.</p>
---	---

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Mazarin : sa naissance, sa famille, sa jeunesse en Italie.....	1
Vie privée de Mazarin en France ; éducation de ses nièces.....	54
Laura Mancini, duchesse de Mercœur.....	99
Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti.....	115
Laure Martinozzi, duchesse régente de Modène.....	135
Philippe Mancini, duc de Nevers.....	147
Olympe Mancini, comtesse de Soissons.....	175
Marie Mancini, connétable Colonna.....	257
Hortense Mancini, duchesse de Mazarin.....	317
Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon.....	383

APPENDICE.

Documents nouveaux et authentiques sur la naissance, l'état et la famille de Mazarin.....	435
Les joueurs au XVII ^e siècle.....	438
Premières résidences de Mazarin à Paris : hôtel Saint-Paul, hôtel de Cluni, hôtel de Clèves, basse-cour du Palais-Royal.....	440
Le palais Mazarin, ses richesses, ses galeries de tableaux.....	446
La bibliothèque du cardinal Mazarin.....	466
Hôtel de Vendôme.....	475
Château d'Anet.....	479
Le Temple. — L'hôtel du grand prieur de France.....	481
Hôtel de Conti.....	482
Cérémonie des fiançailles entre Alphonse d'Este et Laure Martinozzi.....	486
Partage du palais Mazarin : hôtel de Nevers, hôtel Mazarin, hôtel Lambert, hôtel de la Banque royale.....	487
Hôtel de Soissons.....	494
Le maréchal de Luxembourg à la Bastille.....	498

	Pages.
Correspondance inédite du comte de Rebenac, ambassadeur à Madrid.	
— Étiquette observée à la cour d'Espagne pour le coucher du roi et de la reine.....	499
<i>Le Grand Dictionnaire des Précieuses</i> , article relatif à Marie Mancini.	
— Productions littéraires de cette princesse. — Date de sa mort.....	505
Extraits du livre de voyage inédit de Jacques de Belbeuf.....	506
Lettres de Marie Mancini, de Colbert, de Louis XIV, au sujet de la dé- lention de la connétable à l'abbaye du Lys.....	509
Extrait de la <i>Gazette de Robinet</i> , relatif au duc de Nevers.....	515
Détails sur les derniers moments de la duchesse de Mazarin.....	516
Hôtel de Bouillon.....	518
Château de Navarre.....	519
Les archives de la Chambre ardente. — Relation de l'affaire des poisons, extraite du <i>Mercure hollandais</i> de 1680.....	ib.
Lettres inédites adressées à la duchesse de Bouillon par l'abbé de Chau- lieu.....	523
Table analytique de l'ouvrage.....	525